Fiche Changement de destination

Nom de la commune : ARNEKE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Bâtiment agricole

N° de voirie : 8

Rue, lieu-dit ... : route de la Seyne

N° de parcelle : 707

Section cadastrale : B

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 1

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : mairie.arneke@wanadoo.fr

Date : le 28/11/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : ARNEKE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Bâtiment agricole

N° de voirie : 1

Rue, lieu-dit ... : route du Cygne

N° de parcelle : 927

Section cadastrale : D

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 2

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : mairie.arneke@wanadoo.fr

Date : le 28/11/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : ARNEKE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Bâtiment agricole

N° de voirie : 22

Rue, lieu-dit ... : route du Cygne

N° de parcelle : 830

Section cadastrale : D

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 3

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : mairie.arneke@wanadoo.fr

Date : le 28/11/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : ARNEKE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Bâtiment agricole

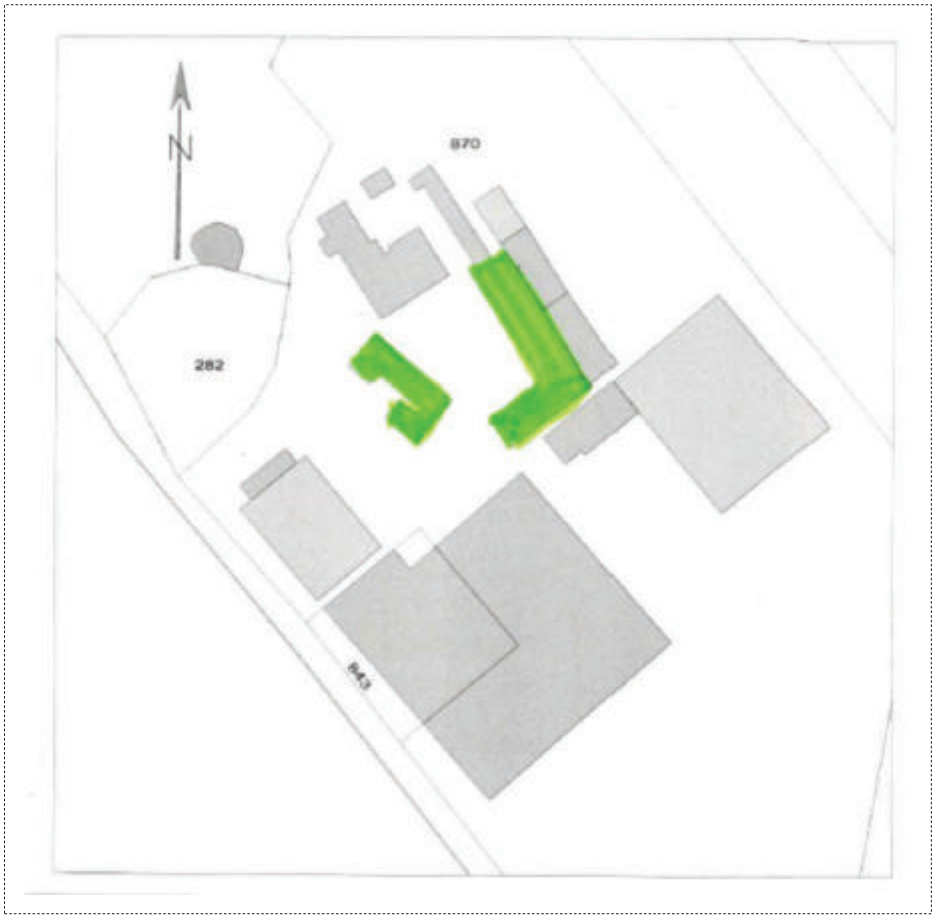

N° de voirie : 111

Rue, lieu-dit ... : route de Cassel

N° de parcelle : 870

Section cadastrale : D

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 4

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : mairie.arneke@wanadoo.fr

Date : le 28/11/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : ARNEKE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Bâtiment agricole

N° de voirie : 6

Rue, lieu-dit ... : Voie Romaine

N° de parcelle : 38

Section cadastrale : ZB

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 5

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : mairie.arneke@wanadoo.fr

Date : le 28/11/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : ARNEKE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Bâtiment agricole

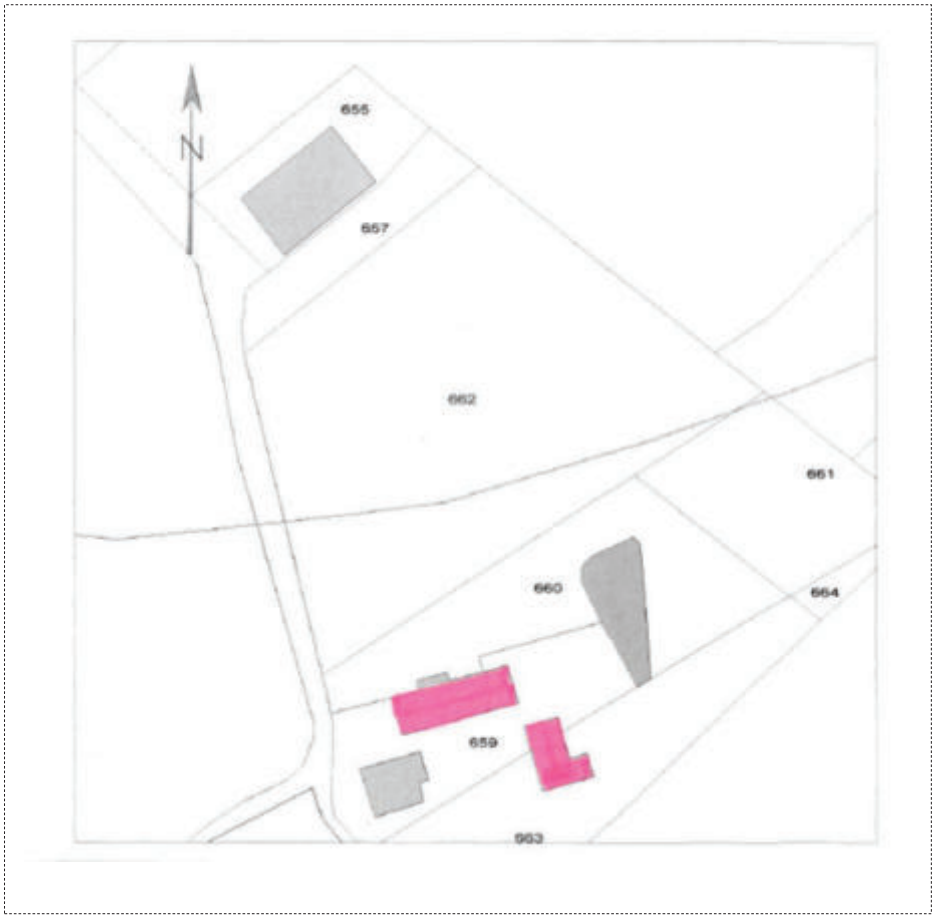

N° de voirie : 44

Rue, lieu-dit ... : du Comte d'Artois

N° de parcelle : 662

Section cadastrale : B

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 6

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : mairie.arneke@wanadoo.fr

Date : le 28/11/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : ARNEKE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Bâtiment agricole

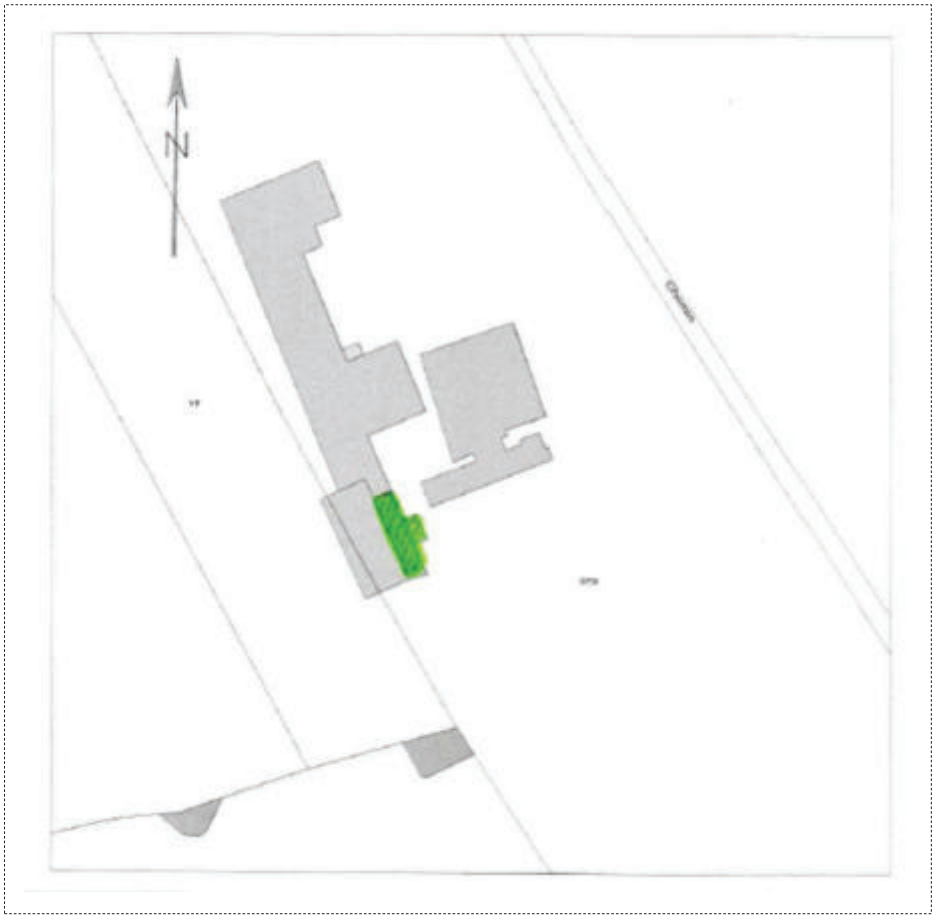

N° de voirie :23

Rue, lieu-dit ... : Route de la Seyne

N° de parcelle : 379

Section cadastrale : A

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 7

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : mairie.arneke@wanadoo.fr

Date : le 28/11/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : ARNEKE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Bâtiment agricole

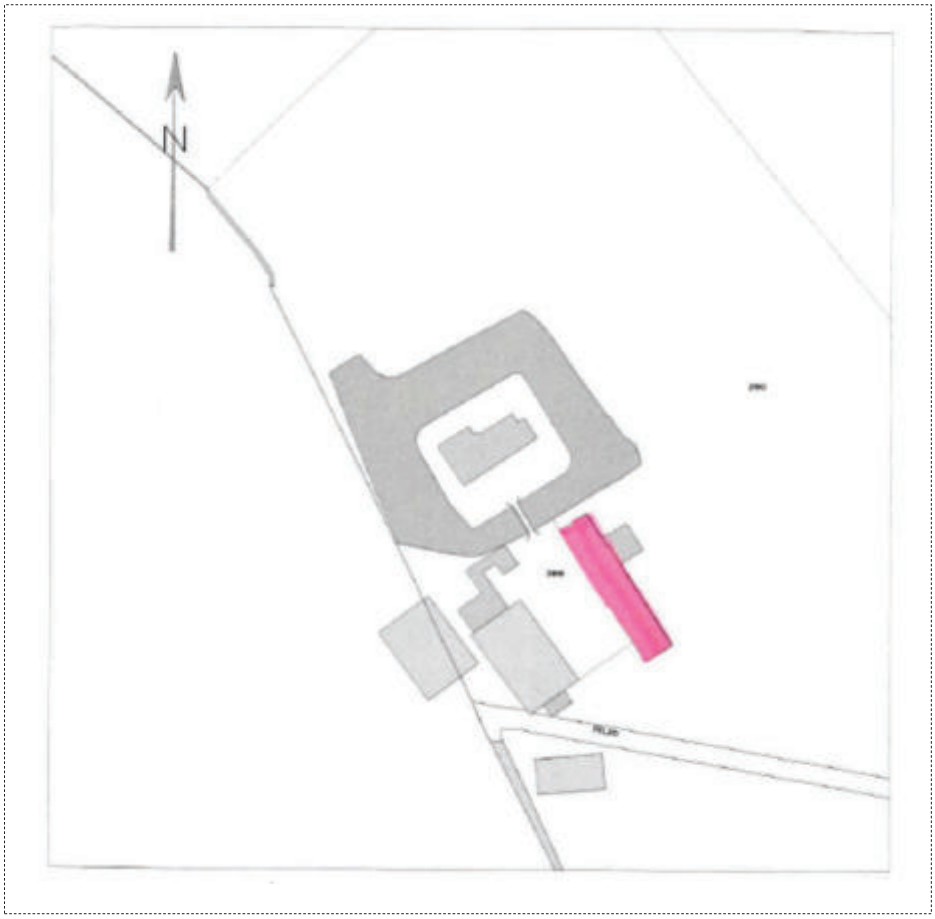

N° de voirie : 10

Rue, lieu-dit ... : Rue des 7 planètes

N° de parcelle : 260 - 366

Section cadastrale : A

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 8

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : mairie.arneke@wanadoo.fr

Date : le 28/11/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : ARNEKE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Bâtiment agricole

N° de voirie :208

Rue, lieu-dit ... : Route de la Seyne

N° de parcelle : 728 - 729

Section cadastrale : B

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 9

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : mairie.arneke@wanadoo.fr

Date : le 28/11/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : ARNEKE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Bâtiment agricole

N° de voirie : 201

Rue, lieu-dit ... : Route de la Seyne

N° de parcelle : 235 – 236 - 237

Section cadastrale : B

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 10

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : mairie.arneke@wanadoo.fr

Date : le 28/11/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : ARNEKE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Bâtiment agricole

N° de voirie : 201

Rue, lieu-dit ... : Route de la Seyne

N° de parcelle : 291 - 292

Section cadastrale : B

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 11

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : mairie.arneke@wanadoo.fr

Date : le 28/11/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : ARNEKE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Bâtiment agricole

N° de voirie : 20

Rue, lieu-dit ... : Route Du cygne

N° de parcelle : 836

Section cadastrale : D

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 12

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : mairie.arneke@wanadoo.fr

Date : le 28/11/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : ARNEKE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Bâtiment agricole

N° de voirie : 51

Rue, lieu-dit ... : Rue de Cassel

N° de parcelle : 886

Section cadastrale : D

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 13

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : mairie.arneke@wanadoo.fr

Date : le 28/11/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : ARNEKE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Bâtiment agricole

N° de voirie : 56

Rue, lieu-dit ... : Route de Bourbourg

N° de parcelle : 363

Section cadastrale : A

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 14

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : mairie.arneke@wanadoo.fr

Date : le 28/11/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : ARNEKE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Bâtiment agricole

N° de voirie :51

Rue, lieu-dit ... : Route de Wormhout

N° de parcelle : 882

Section cadastrale : C

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 15

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : mairie.arneke@wanadoo.fr

Date : le 28/11/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : ARNEKE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Bâtiment agricole

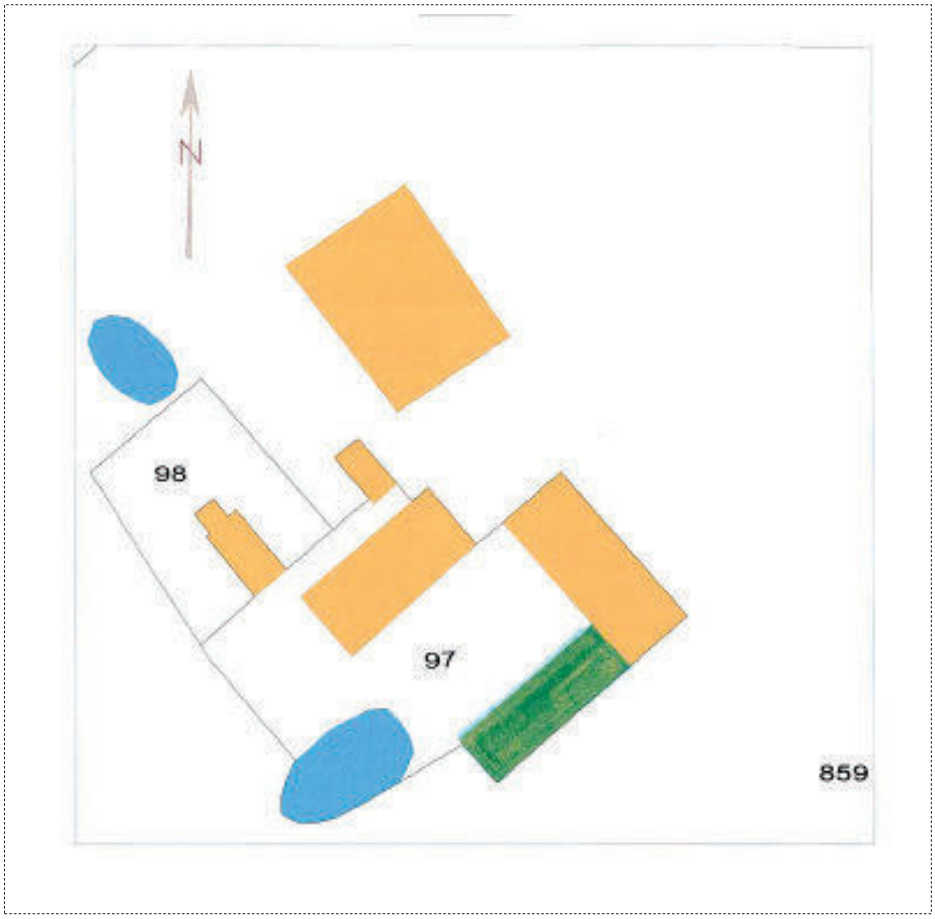

N° de voirie : 8

Rue, lieu-dit ... : Rue du Cygne

N° de parcelle : 97

Section cadastrale : D

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 16

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : mairie.arneke@wanadoo.fr

Date : le 28/11/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : ARNEKE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Bâtiment agricole

N° de voirie : 49

Rue, lieu-dit ... : Route de Cassel

N° de parcelle : 19

Section cadastrale : ZN

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 17

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	OUI	

Coordonnées du rédacteur : mairie.arneke@wanadoo.fr

Date : le 31/08/2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : ARNEKE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Bâtiment agricole

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Route de Wormhout

N° de parcelle : 54

Section cadastrale : ZI

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 18

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : mairie.arneke@wanadoo.fr

Date : le 31/08/2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : ARNEKE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Bâtiment agricole

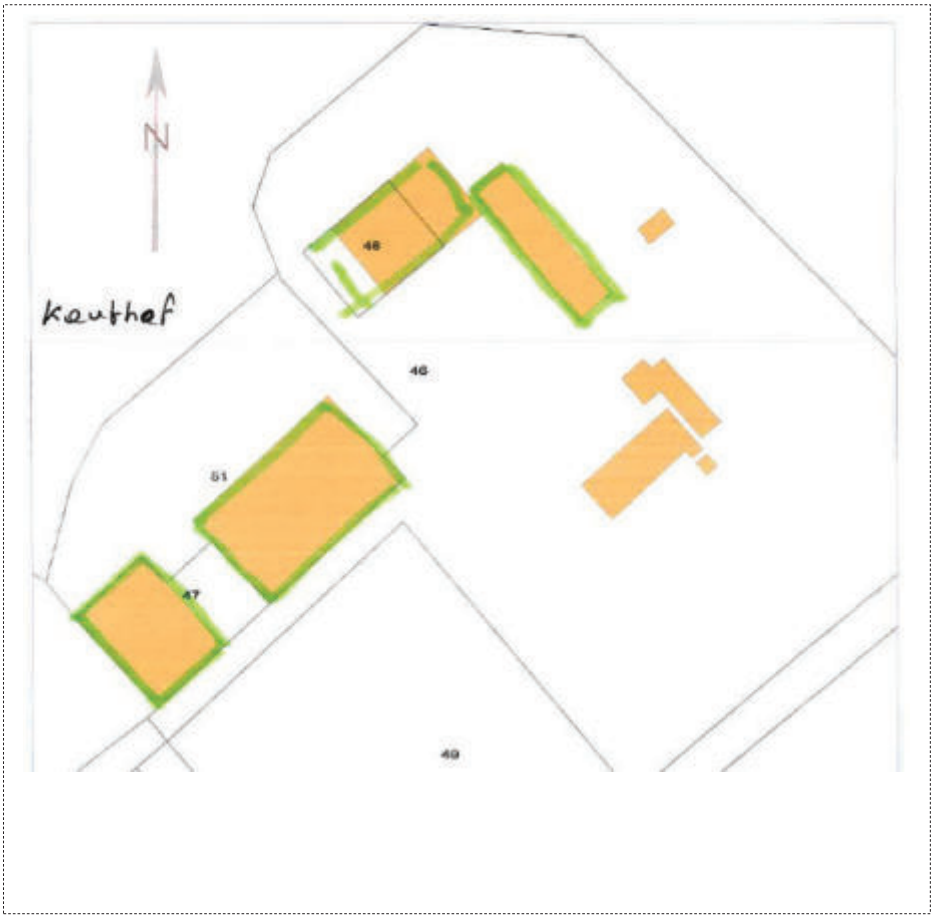

N° de voirie : 28

Rue, lieu-dit ... : Rue d'Esquelbecq

N° de parcelle : 46, 47, 48 51

Section cadastrale : ZE

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 19

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : mairie.arneke@wanadoo.fr

Date : le 31/08/2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : ARNEKE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Bâtiment agricole

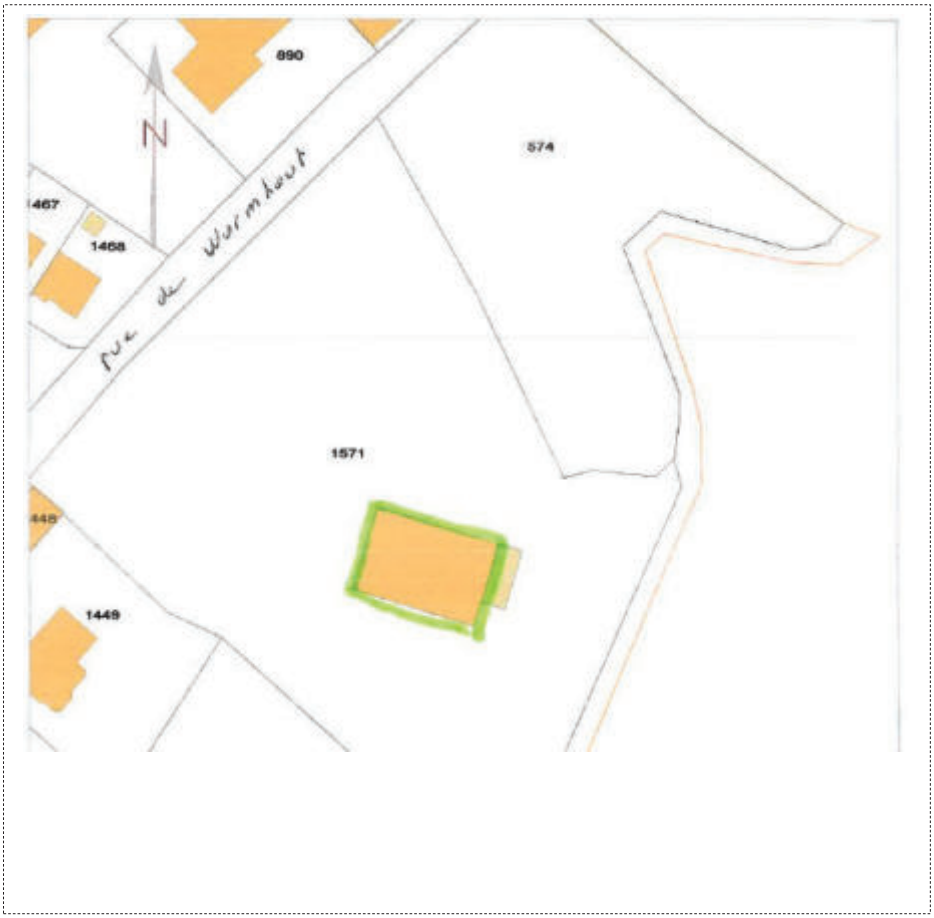

N° de voirie : 50

Rue, lieu-dit ... : Rue de Wormhout

N° de parcelle : 1571

Section cadastrale : 0C

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 20

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	OUI	

Coordonnées du rédacteur : mairie.arneke@wanadoo.fr

Date : le 31/08/2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : ARNEKE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Bâtiment agricole

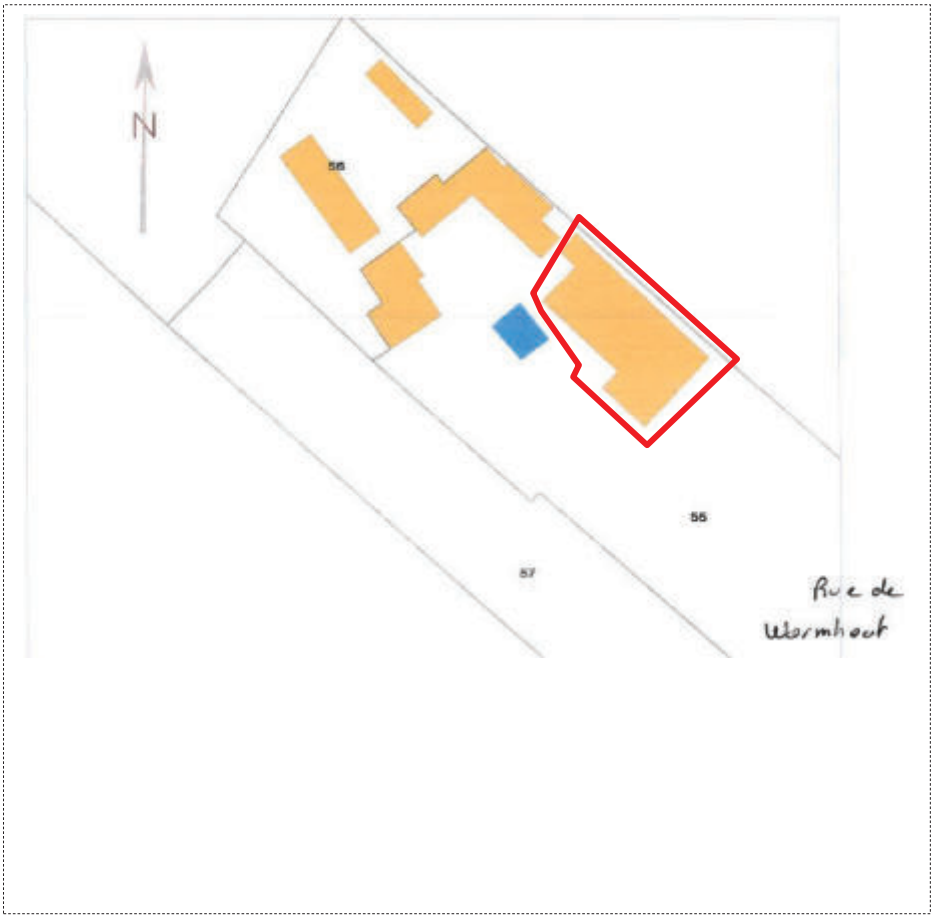

N° de voirie : 45

Rue, lieu-dit ... : Route de Wormhout

N° de parcelle : 55 - 56

Section cadastrale : ZI

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 21

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : mairie.arneke@wanadoo.fr

Date : le 31/08/2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : ARNEKE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Bâtiment agricole

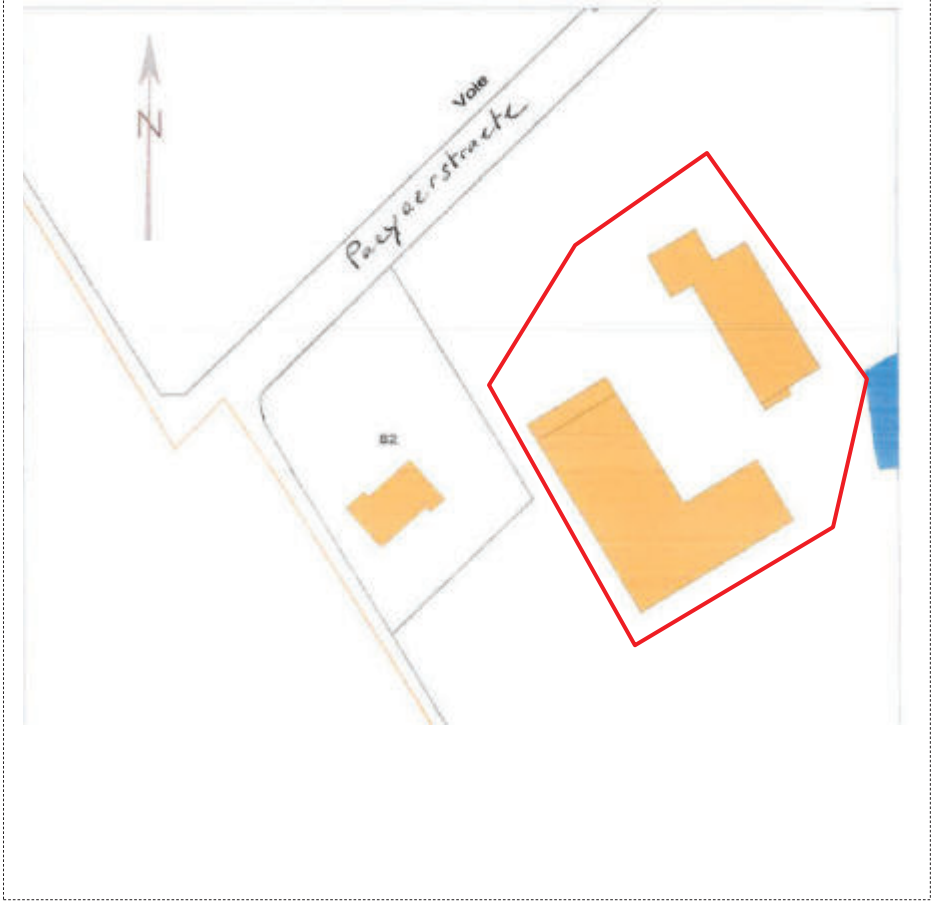

N° de voirie : 16

Rue, lieu-dit ... :
Koornhuusdreeve

N° de parcelle : 36

Section cadastrale : ZL

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 22

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : mairie.arneke@wanadoo.fr

Date : le 31/08/2021

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :

Rue Guesne Straete

N° de parcelle : 179 et 182

Section cadastral : YD

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 66-67-68-69

N° de fiche : 1

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	x	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	x	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		x
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	x	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		x
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	x 3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	x	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1103

Rue, lieu-dit ... :

Route du Mont-Noir

N° de parcelle : 143

Section cadastral : YC

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 70-71

N° de fiche : 2

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	✓	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	✓	✓
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 883

Rue, lieu-dit ... :

Route du Mont-Noir

N° de parcelle : 144

Section cadastral : YC

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 73

N° de fiche : 3

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	Y	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	Y	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	Y	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	Y	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		Y
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	Y	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		Y
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		Y
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	Y	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

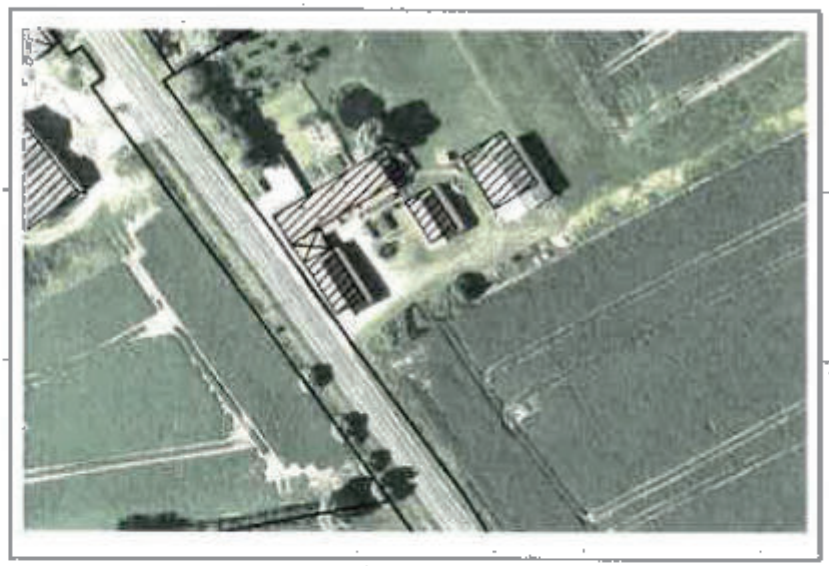

N° de voirie : 806

Rue, lieu-dit ... :

Route du Mont-Noir

N° de parcelle : 012

Section cadastral : YD

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 72

N° de fiche : 4

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	✓	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	✓	✓
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 355

Rue, lieu-dit ... :

Hommelhofstraete

N° de parcelle : 197

Section cadastral : YC

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 74-75

N° de fiche : 5

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	✓	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	✓	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		✓
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	2	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 115

Rue, lieu-dit ... :

La Main Bleue

N° de parcelle : 209+218

Section cadastral : YB

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 44-45

N° de fiche : 6

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	x	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	x	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		x
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	x	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		x
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	x	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1329

Rue, lieu-dit ... :

Route de St-Jans-Cappel

N° de parcelle : 001

Section cadastral : YB

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 46

N° de fiche : **7**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	✓	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	✓	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		✓
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?		✓
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	✓	
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	1	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	/	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 251

Rue, lieu-dit ... :

Rue Callyn Straete

N° de parcelle : 006

Section cadastral : YH

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 48-49-50

N° de fiche : 8

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	✓	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	✓	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		✓
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :

Sock Straete

N° de parcelle : 167

Section cadastral : YB

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 42

N° de fiche : 9

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	✓	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	✓	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		✓
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :

Sock Straete

N° de parcelle : 038

Section cadastral : YB

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 40-41

N° de fiche : **10**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	Y	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	Y	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	Y	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	Y	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		Y
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1115

Rue, lieu-dit ... :

VC Paeperstraete

N° de parcelle : 007

Section cadastral : YA

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 43

N° de fiche : 11

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 915

Rue, lieu-dit ... :

VC Paeperstraete

N° de parcelle : 368

Section cadastral : YA

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 38-39

N° de fiche : **12**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 666

Rue, lieu-dit ... :

Ketelstraete

N° de parcelle : 22,25,26,30

Section cadastral : ZC

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 35-36-37

N° de fiche : **13**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	~~X~~	X X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	X 3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1561

Rue, lieu-dit ... :

Route d'Outtersteene

N° de parcelle : 004

Section cadastral : AV

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 33-34

N° de fiche : 14

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	2	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 675

Rue, lieu-dit ... :

CR Waelestraete

N° de parcelle : 072

Section cadastral : ZD

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 305-306

N° de fiche : 15

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	2	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 2071

Rue, lieu-dit ... :

Route d'Outtersteene

N° de parcelle : 191

Section cadastral : ZY

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 30-31-32

N° de fiche : **16**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?		X
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	/	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	/	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 3152

Rue, lieu-dit ... :

Route de la Belle Croix

N° de parcelle : 107

Section cadastral : ZE

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 29

N° de fiche : 17

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	4	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 815

Rue, lieu-dit ... :

Barlzelstraete

N° de parcelle : 077

Section cadastral : ZR

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 27-28

N° de fiche : **18**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ? .	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	2	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 3867

Rue, lieu-dit ... :

Rue de la Belle Croix

N° de parcelle : 119+120

Section cadastral : YW

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 1-2

N° de fiche : **19**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Désignation de l'élément à protéger :

Identification

N° de voirie : 180

Rue, lieu-dit ... :

Canut Straete

N° de parcelle : 104

Section cadastral : YW

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 3

N° de fiche : 20

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	2	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 751

Rue, lieu-dit ... :

Bernstraete

N° de parcelle : 085

Section cadastral : ZL

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 4-5

N° de fiche : **21**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	~~X~~	X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1108

Rue, lieu-dit ... :

Bemstraete

N° de parcelle : 065

Section cadastral : ZL

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 10

N° de fiche : **22**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	2	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1258

Rue, lieu-dit ... :

Bernstraete .

N° de parcelle : 028

Section cadastral : ZL

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 11-12-13

N° de fiche : **23**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	2	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 4600

Rue, lieu-dit ... :

Rue du Leet

N° de parcelle : 076

Section cadastral : ZL

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 15-16

N° de fiche : 24

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 4467

Rue, lieu-dit ... :

Rue du Leet

N° de parcelle : 160,161,162

Section cadastral : ZM

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 17-18

N° de fiche : 25

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1090

Rue, lieu-dit ... :

Rue des longs champs

N° de parcelle : 055

Section cadastral : ZM

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 22

N° de fiche : **26**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?		X
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	2	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 3449

Rue, lieu-dit ... :

Rue du Leet

N° de parcelle : 091

Section cadastral : ZM

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 19-20-21

N° de fiche : 27

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	2	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **260**

Rue, lieu-dit ... : :

CR de la Haute Maison

N° de parcelle : **069**

Section cadastral : **ZL**

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 14

N° de fiche : **28**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	2	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	2	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	2	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	2	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		2
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	2	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		2
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		2
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	2	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	2	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :

CR de Maugrestraete

N° de parcelle : 090,089

Section cadastral : ZL

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 8-9

N° de fiche : **29**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	✓	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	✓	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		✓
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	2	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

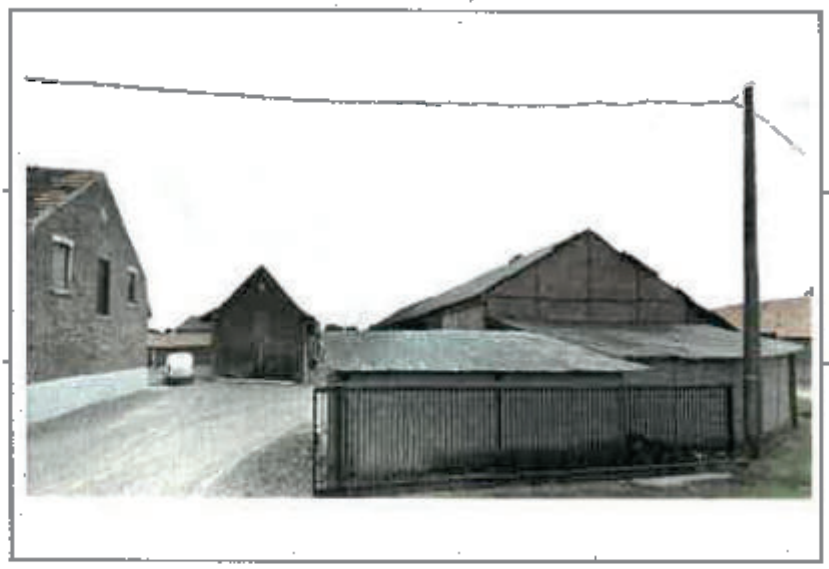

N° de voirie : 650

Rue, lieu-dit ... :

CR de Maugrestraete

N° de parcelle : 001

Section cadastral : ZO

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 7

N° de fiche : **30**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	2	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	2	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	2	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?		2
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	2	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		2
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		2
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	2	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	2	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Désignation de l'élément à protéger :

Identification

N° de voirie : 659

Rue, lieu-dit ... :

CR de Maugrestraete

N° de parcelle : 081

Section cadastral : ZL

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 6

N° de fiche : **31**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	2	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 500

Rue, lieu-dit ... :

Cron Chemin

N° de parcelle : 021

Section cadastral : XA

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 47

N° de fiche : 32

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	2	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **4108**

Rue, lieu-dit ... :

Route de la Blanche Maison

N° de parcelle : **100**

Section cadastral : **ZS**

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 59-60-61

N° de fiche : **33**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 3913

Rue, lieu-dit ... :

Route de la Blanche Maison

N° de parcelle : 008

Section cadastral : ZV

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 57-58

N° de fiche : **34**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	1	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	1	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	1	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	1	1
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	1	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		1
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		1
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	1	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 3763

Rue, lieu-dit ... :

Route de la Blanche Maison

N° de parcelle : 116

Section cadastral : ZV

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 55-56

N° de fiche : **35**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	2	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	2	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	2	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	2	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		2
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	1	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		2
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		2
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	2	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	2	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 2915

Rue, lieu-dit ... :

Rue Pluym straete

N° de parcelle : 169,170

Section cadastral : ZX

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 25-26

N° de fiche : 36

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	2	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	2	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	2	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?		2
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	2	
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?		2
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		2
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	2	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	2	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 3358

Rue, lieu-dit ... :

Rue Pluym straete

N° de parcelle : 339

Section cadastral : ZR

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

ZONE UC

N° de fiche : 37

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?		X
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	2	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 865

Rue, lieu-dit ... :

Rue de Mervellie

N° de parcelle : 106

Section cadastral : ZT

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 62-63

N° de fiche : 38

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	2	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 451

Rue, lieu-dit ... :

La Petite Verte Rue

N° de parcelle : 134

Section cadastral : ZV

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 53-54

N° de fiche : 39

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	2	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 4171

Rue, lieu-dit ... :

Route de Lille

N° de parcelle : 044

Section cadastral : YP

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 64-65

N° de fiche : 40

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	//	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	//	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 76

Rue, lieu-dit ... :

Rue de Neuve Eglise

N° de parcelle : 021

Section cadastral : AI

Propriétaire public :
Propriétaire privé :

Bâtiment 51-52

N° de fiche : **41**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 23 et 24

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **4343**

Rue, lieu-dit … :

Rue de Noote Boom

N° de parcelle : **35**

Section cadastral : **YZ**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **42**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	4	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL Bâtiments 76, 77, 78 et79

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit … :

Abeelstraete

N° de parcelle : **147**

Section cadastral : **YB**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **43**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	4	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiment 80

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **1960**

Rue, lieu-dit … :

Route d'Hazebrouck

N° de parcelle : **135 à 140**

Section cadastral : **ZD**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **44**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 81 et 82

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **561**

Rue, lieu-dit … :

Les 3 Tilleuls

N° de parcelle : **27**

Section cadastral : **YW**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **46**

Questionnaire :	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiment 83

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit … :

Route de Vieux-Berquin

N° de parcelle : **66**

Section cadastral : **ZK**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **47**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 84 et 85

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit … :

Chemin de Straeken

N° de parcelle : **58**

Section cadastral : **ZK**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **48**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiment 86

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit … :

Bernstraete

N° de parcelle : **127**

Section cadastral : **ZK**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **49**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiment 87

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit … :

Bernstraete

N° de parcelle : **51**

Section cadastral : **ZK**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **50**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 88 et 89

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit … :

Brouck Straete

N° de parcelle : **45**

Section cadastral : **ZK**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **51**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 90 et 91

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **4117**

Rue, lieu-dit … :

Rue du Leet

N° de parcelle : **04 et 05**

Section cadastral : **ZM**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **52**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiment 92

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **3795**

Rue, lieu-dit … :

Rue du Leet

N° de parcelle : **141**

Section cadastral : **ZM**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **53**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 93 et 94

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **3495**

Rue, lieu-dit … :

Rue du Leet

N° de parcelle : **115**

Section cadastral : **ZM**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **54**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 95

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 3217

Rue, lieu-dit … :

Rue du Leet

N° de parcelle : **131**

Section cadastral : **ZM**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **55**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 96 et 97

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **1160**

Rue, lieu-dit … :

Rue des Longs Champs

N° de parcelle : **132**

Section cadastral : **ZM**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **56**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 98 et 99

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **835**

Rue, lieu-dit … :

Chemin des 3 Tilleuls

N° de parcelle : **27**

Section cadastral : **YX**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **57**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 100 et 101

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit … :

CR de Maugrestraete

N° de parcelle : **29**

Section cadastral : **YX**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **58**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL Bâtiments 102, 103, 104 et 105

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit … :

Route d'Estaires

N° de parcelle : **78**

Section cadastral : **YX**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **59**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 106 et 107

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **1995**

Rue, lieu-dit … :

Route d'Estaires

N° de parcelle : **51**

Section cadastral : **YZ**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **60**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 108 et 109

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **2275**

Rue, lieu-dit … :

Route d'Estaires

N° de parcelle : **12**

Section cadastral : **YZ**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **61**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiment 110

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **2585**

Rue, lieu-dit … :

Rue du Leet

N° de parcelle : **87**

Section cadastral : **ZN**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **62**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiment 111

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **635**

Rue, lieu-dit … :

Rue Grimbert

N° de parcelle : **77**

Section cadastral : **ZN**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **63**

Questionnaire :	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 112 et 113

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **596**

Rue, lieu-dit … :

Rue Grimbert

N° de parcelle : **155 et 157**

Section cadastral : **ZM**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **64**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiment 114

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **710**

Rue, lieu-dit … :

Rue Grimbert

N° de parcelle : **43**

Section cadastral : **ZM**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **65**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 115

Désignation de l'élément à protéger :

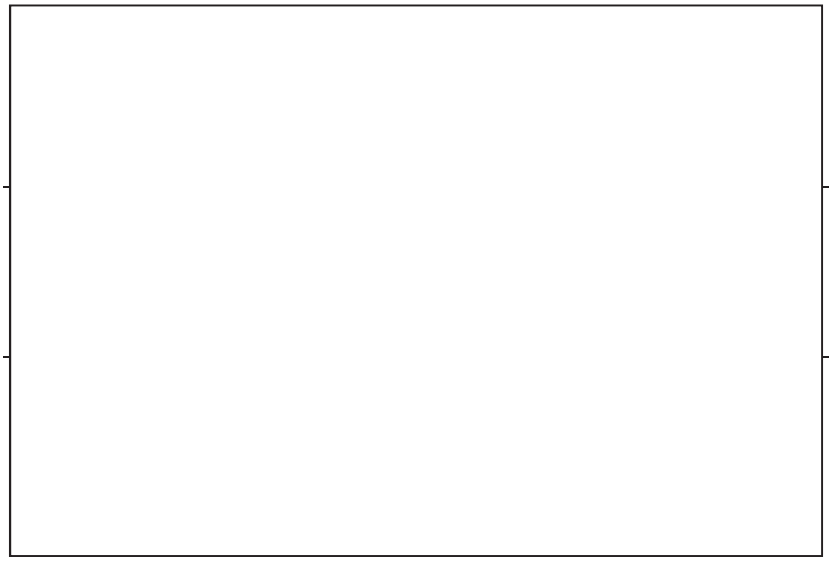

N° de voirie : **775**

Rue, lieu-dit … :

Rue Grimbert

N° de parcelle : **124**

Section cadastral : **ZN**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **66**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiment 116

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **855**

Rue, lieu-dit … :

Rue Grimbert

N° de parcelle : **57**

Section cadastral : **ZN**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **67**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiment 117

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **1125**

Rue, lieu-dit … :

Rue Guesne Straete

N° de parcelle : **175**

Section cadastral : **YD**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **68**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL Bâtiments 118, 119, 120 et 121

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **1472**

Rue, lieu-dit … :

Route du Mont-Noir

N° de parcelle : **1472**

Section cadastral : **YD**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **69**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 122 et 123

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **1284**

Rue, lieu-dit … :

Route du Mont-Noir

N° de parcelle : **194 et 195**

Section cadastral : **YD**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **70**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL Bâtiments 124, 125, 126 et 127

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **571**

Rue, lieu-dit … :

Route du Mont-Noir

N° de parcelle : **199**

Section cadastral : **YC**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **71**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 128

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **800**

Rue, lieu-dit … :

Cabout Straete

N° de parcelle : **28**

Section cadastral : **YC**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **73**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL Bâtiments 129, 130, 131 et 132

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **700**

Rue, lieu-dit … :

Cabout Straete

N° de parcelle : **189**

Section cadastral : **YC**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **74**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL Bâtiments 133, 134 et 135

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **670**

Rue, lieu-dit … :

Callyn Straete

N° de parcelle : **191**

Section cadastral : **YC**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **75**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL Bâtiments 136, 137, 138 et 139

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **480**

Rue, lieu-dit … :

Groene Straete

N° de parcelle : **360**

Section cadastral : **YH**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **76**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 140 et 141

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **2614**

Rue, lieu-dit … :

Route de Locre

N° de parcelle : **138**

Section cadastral : **YE**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **78**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL Bâtiments142, 143, 144 et 145

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **125**

Rue, lieu-dit … :

Voie de Dranoutre

N° de parcelle : **13**

Section cadastral : **YE**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **79**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 146

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **684**

Rue, lieu-dit … :

Hille Straete

N° de parcelle : **35**

Section cadastral : **YE**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **80**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 147 et 148

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **1338**

Rue, lieu-dit … :

Kromme Straete

N° de parcelle : **133**

Section cadastral : **YE**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **81**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 149 et 150

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **505**

Rue, lieu-dit … :

Callyn Straete

N° de parcelle : **24**

Section cadastral : **YC**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **82**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 151 et 152

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit … :

Sock Straete

N° de parcelle : **37**

Section cadastral : **YB**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **83**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 153 et 154

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **535**

Rue, lieu-dit … :

Ch.Achtgemeteel St Dreve

N° de parcelle : **45**

Section cadastral : **YE**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **85**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL Bâtiments155, 156 et 157

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **1499**

Rue, lieu-dit … :

Ch. De l'Haenedries

N° de parcelle : **25**

Section cadastral : **YK**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **86**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 158

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **638**

Rue, lieu-dit … :

Ch. De l'Haenedries

N° de parcelle : **162 et 88**

Section cadastral : **YI**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **87**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL Bâtiments 159, 160 et 161

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **307**

Rue, lieu-dit … :

Ch. De l'Haenedries

N° de parcelle : **55**

Section cadastral : **YE**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **88**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL Bâtiments 162, 163 et 164

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **314**

Rue, lieu-dit … :

Ch. De l'Haenedries

N° de parcelle : **150**

Section cadastral : **YI**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **89**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 165

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **1100**

Rue, lieu-dit … :

Ch. De l'Haenedries

N° de parcelle : **47**

Section cadastral : **YI**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **90**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL Bâtiments 166, 167, 168 et 169

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **551**

Rue, lieu-dit … :

Wezeldreff

N° de parcelle : **141**

Section cadastral : **YI**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **91**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 170 et 171

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **1241**

Rue, lieu-dit … :

Wezeldreff

N° de parcelle : **120**

Section cadastral : **YI**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **92**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 172 et 173

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **313**

Rue, lieu-dit … :

Vieux Chemin de Lille

N° de parcelle : **132**

Section cadastral : **YM**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **93**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 174 et 175

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **880**

Rue, lieu-dit … :

Bellekind Straete

N° de parcelle : **26**

Section cadastral : **AK**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **94**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 176 et 177

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **267**

Rue, lieu-dit … :

Eeckel Straete

N° de parcelle : **139**

Section cadastral : **YM**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **95**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL Bâtiments 178, 179, 180 et 181

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **540**

Rue, lieu-dit … :

Eeckel Straete

N° de parcelle : **107**

Section cadastral : **YM**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **96**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL Bâtiments 182, 183, 184, 185 et 186

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **1701**

Rue, lieu-dit … :

Route du Steent'Je

N° de parcelle : **82 et 83**

Section cadastral : **AT**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **97**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL Bâtiments 187, 188 et 189

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **2810**

Rue, lieu-dit … :

Route de Lille

N° de parcelle : **314**

Section cadastral : **YO**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **98**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 190 et 191

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **2379**

Rue, lieu-dit … :

Route du Steent'Je

N° de parcelle : **116**

Section cadastral : **ZX**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **99**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 192

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **2503**

Rue, lieu-dit … :

Ch. des Courts Payeux

N° de parcelle : **202**

Section cadastral : **YO**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **100**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL Bâtiments 193, 194, 195 et 196

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **2643**

Rue, lieu-dit … :

Ch. Des Courts Payeux

N° de parcelle : **312**

Section cadastral : **YO**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **101**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL Bâtiments 197, 198 et 199

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit … :

Ch. Des Courts Payeux

N° de parcelle : **60**

Section cadastral : **YO**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **102**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL Bâtiments 200, 201, 202 et 203

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **1233**

Rue, lieu-dit … :

Ch. Vincent

N° de parcelle : **279 et 280**

Section cadastral : **YT**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **103**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL Bâtiments 204, 205 et 206

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **3886**

Rue, lieu-dit … :

Route de Steenwerck

N° de parcelle : **109 et 110**

Section cadastral : **ZT**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **104**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 207 et 208

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **3795**

Rue, lieu-dit … :

Route de Steenwerck

N° de parcelle : **441**

Section cadastral : **YO**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **105**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL Bâtiments 209, 210, 211,212 et 213

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **3690**

Rue, lieu-dit … :

Route de Steenwerck

N° de parcelle : **125**

Section cadastral : **ZV**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **106**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL Bâtiments 214, 215 et 216

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **3603**

Rue, lieu-dit … :

Route de Steenwerck

N° de parcelle : **282**

Section cadastral : **YO**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **107**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL Bâtiments 217, 218 et 219

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **680**

Rue, lieu-dit … :

Grande Verte Rue

N° de parcelle : **120**

Section cadastral : **ZV**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **108**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 220 et 221

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **3144**

Rue, lieu-dit … :

Route de la Blanche Maison

N° de parcelle : **149 et 184**

Section cadastral : **ZX**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **109**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL Bâtiments 222, 223 et 224

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **2790**

Rue, lieu-dit … :

Route de la Blanche Maison

N° de parcelle : **53**

Section cadastral : **ZX**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **110**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 225

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **199**

Rue, lieu-dit … :

Appelaert Straete

N° de parcelle : **97 et 98**

Section cadastral : **ZV**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **111**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 226

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **3786**

Rue, lieu-dit … :

Rue de Noote Boom

N° de parcelle : **289**

Section cadastral : **ZR**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **112**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 227

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **1320**

Rue, lieu-dit … :

Rue du Leet

N° de parcelle : **280**

Section cadastral : **ZR**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **113**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 228 et 229

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **141**

Rue, lieu-dit … :

Rue du Bon Temps

N° de parcelle : **60 et 105**

Section cadastral : **ZS**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **114**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 230

Désignation de l'élément à protéger :

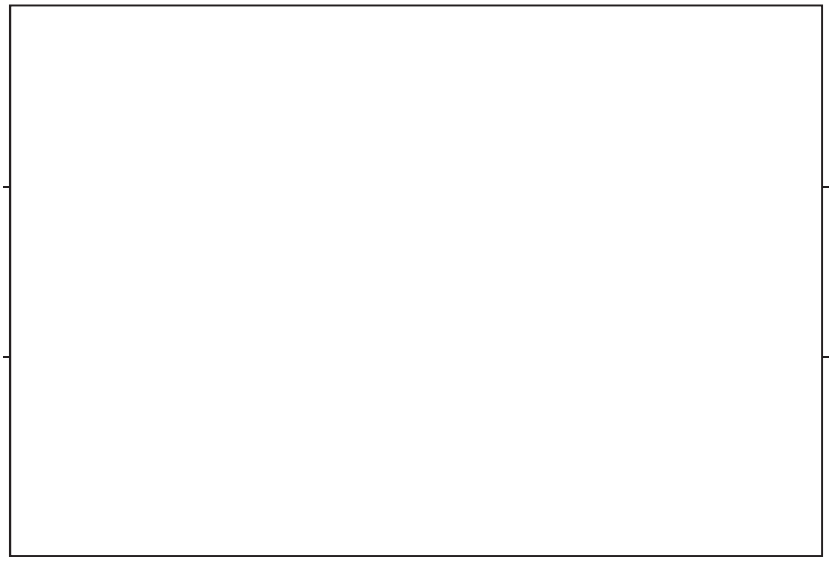

N° de voirie : **309**

Rue, lieu-dit … :

Rue du Bon Temps

N° de parcelle : **75**

Section cadastral : **ZS**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **115**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 231

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **57**

Rue, lieu-dit … :

Rue de Merveille

N° de parcelle : **142**

Section cadastral : **ZV**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **116**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL Bâtiments 232, 233 et 234

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **40**

Rue, lieu-dit … :

Rue de Merveille

N° de parcelle : **01**

Section cadastral : **ZT**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **117**

Questionnaire :	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 235

Désignation de l'élément à protéger :

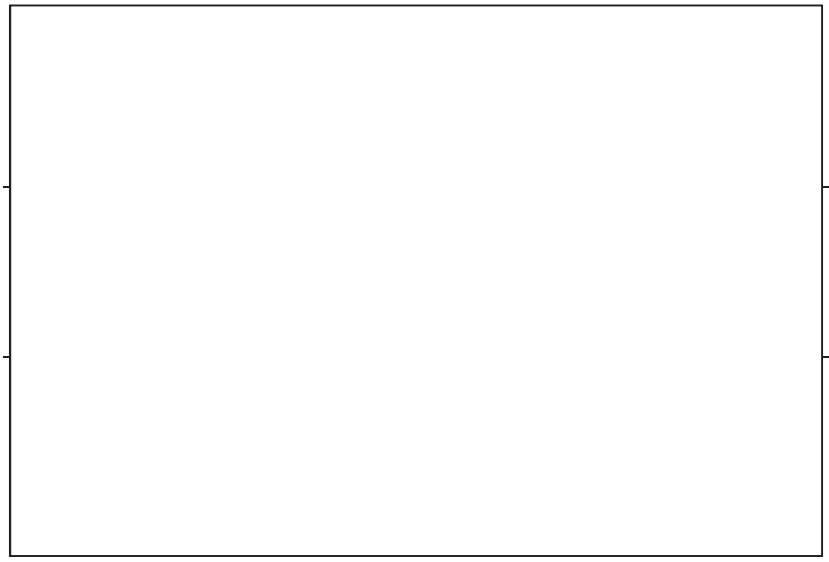

N° de voirie : **399**

Rue, lieu-dit … :

Rue du Bon Temps

N° de parcelle : **93**

Section cadastral : **ZS**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **118**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 236 et 237

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **1105**

Rue, lieu-dit … :

Rue du Bon Temps

N° de parcelle : **191**

Section cadastral : **ZS**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **119**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL Bâtiments 238, 239 et 240

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **1610**

Rue, lieu-dit … :

Rue de Merveille

N° de parcelle : **68**

Section cadastral : **ZT**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **120**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 241

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **1485**

Rue, lieu-dit … :

Rue de Merveille

N° de parcelle : **81**

Section cadastral : **ZT**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **121**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 242 et 243

Désignation de l'élément à protéger :

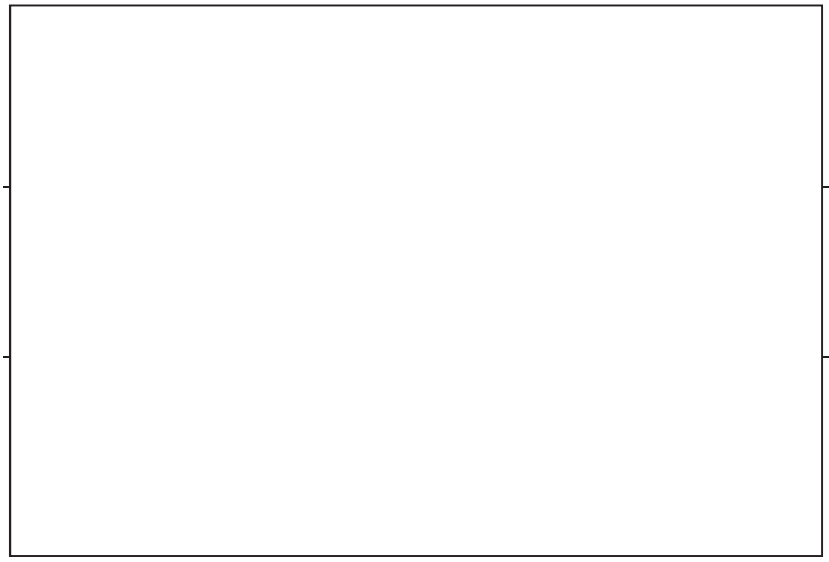

N° de voirie : **1315**

Rue, lieu-dit … :

Rue de Merveille

N° de parcelle : **83**

Section cadastral : **ZT**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **122**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 244 et 245

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **1040**

Rue, lieu-dit … :

Rue de Merveille

N° de parcelle : **92**

Section cadastral : **ZT**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **123**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 246 et 247

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **4286**

Rue, lieu-dit … :

Route de Steenwerck

N° de parcelle : **99 et 100**

Section cadastral : **ZT**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **124**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 248 et 249

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **4377**

Rue, lieu-dit … :

Route de Steenwerck

N° de parcelle : **248**

Section cadastral : **YT**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **125**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL — Bâtiments 250 et 251

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **4464**

Rue, lieu-dit … :

Route de Steenwerck

N° de parcelle : **89**

Section cadastral : **ZT**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **126**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 252 et 253

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **240**

Rue, lieu-dit … :

Shaeks Straete

N° de parcelle : **114**

Section cadastral : **ZN**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **127**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL Bâtiments 254, 255 et 256

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **2195**

Rue, lieu-dit … :

Rue du Leet

N° de parcelle : **105**

Section cadastral : **ZN**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **128**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 257

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **2285**

Rue, lieu-dit … :

Rue du Leet

N° de parcelle : **18**

Section cadastral : **ZN**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **129**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 258

Désignation de l'élément à protéger :

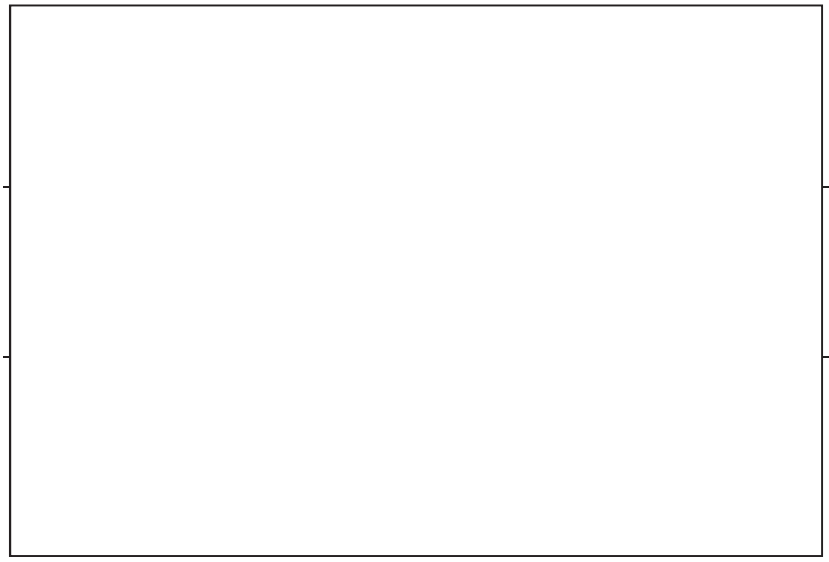

N° de voirie : **565**

Rue, lieu-dit … :

Shaeks Straete

N° de parcelle : **07**

Section cadastral : **XA**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **130**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 259 et 260

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **1210**

Rue, lieu-dit … :

Rue du Cron Chemin

N° de parcelle : **119 et 120**

Section cadastral : **ZN**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **131**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 261

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **1120**

Rue, lieu-dit … :

Rue du Cron Chemin

N° de parcelle : **09**

Section cadastral : **ZN**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **132**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL — Bâtiments 262 et 263

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **1360**

Rue, lieu-dit … :

Rue du Cron Chemin

N° de parcelle : **10**

Section cadastral : **ZN**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **133**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 264 et 265

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **1640**

Rue, lieu-dit … :

Ch. De l'Haenedries

N° de parcelle : **43**

Section cadastral : **YI**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **134**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 266 et 267

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **682**

Rue, lieu-dit … :

Rue Schoone Maeght Straete

N° de parcelle : **64**

Section cadastral : **YK**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **135**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL Bâtiments 268, 269 et 270

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **201**

Rue, lieu-dit … :

Rue Schoone Maeght Straete

N° de parcelle : **165**

Section cadastral : **YI**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **136**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 271 et 272

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **1175**

Rue, lieu-dit … :

Route de Neuve Eglise

N° de parcelle : **74**

Section cadastral : **YK**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **137**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL Bâtiments 273, 274 et 275

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **2390**

Rue, lieu-dit … :

Eeckel Straete

N° de parcelle : **93**

Section cadastral : **YL**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **138**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 276 et 277

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **1850**

Rue, lieu-dit … :

Eeckel Straete

N° de parcelle : **87**

Section cadastral : **YL**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **139**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 278 et 279

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **1565**

Rue, lieu-dit … :

Eeckel Straete

N° de parcelle : **82**

Section cadastral : **YL**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **140**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 280 et 281

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **3719**

Rue, lieu-dit … :

Route de Lille

N° de parcelle : **08**

Section cadastral : **YP**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **141**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 282

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **4121**

Rue, lieu-dit … :

Route de Lille

N° de parcelle : **11**

Section cadastral : **YP**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **142**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 283

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **700**

Rue, lieu-dit … :

Chemin Vincent

N° de parcelle : **62**

Section cadastral : **YO**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **143**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL Bâtiments 284, 285 et 286

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **589**

Rue, lieu-dit … :

Chemin Vincent

N° de parcelle : **296 et 297**

Section cadastral : **YT**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **144**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL — Bâtiments 287 et 288

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **924**

Rue, lieu-dit … :

Chemin Vincent

N° de parcelle : **410**

Section cadastral : **YO**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **145**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 289 et 290

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **283**

Rue, lieu-dit … :

Chemin Vincent

N° de parcelle : **167 et 169**

Section cadastral : **YR**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **146**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 292 et 293

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **204**

Rue, lieu-dit … :

Chemin Vincent

N° de parcelle : **206**

Section cadastral : **YR**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **147**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL Bâtiments 294, 295 et 296

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **4999**

Rue, lieu-dit … :

Route de Lille

N° de parcelle : **64**

Section cadastral : **YR**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **148**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL Bâtiments 297, 298, 299 et 300

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **342**

Rue, lieu-dit … :

Route du Seau

N° de parcelle : **274**

Section cadastral : **YS**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **149**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 301 et 302

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **6030**

Rue, lieu-dit … :

Route de Lille

N° de parcelle : **139**

Section cadastral : **YS**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **150**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 303 et 304

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **6265**

Rue, lieu-dit … :

Route de Lille

N° de parcelle : **135**

Section cadastral : **YS**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **151**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Bâtiments 291

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit … :

Chemin Vincent

N° de parcelle : **12**

Section cadastral : **YT**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **152**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	3	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Désignation de l'élément à protéger :Partie Batiment encadrée en rouge N° de voirie : **827**

Rue, lieu-dit … :

Eckelstraete

N° de parcelle : **168**
(anciennement 105)

Section cadastrale : **YL**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **153**

Questionnaire :

	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	1	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	oui	

Coordonnées du rédacteur : Date :

Fiche Changement de Destination

Nom de la Commune : BAILLEUL

Désignation de l'élément à protéger :Batiments

N° de voirie : 1180

Rue, lieu-dit … :

Eckelstraete

N° de parcelle :
85 – 156 – 157 - 161

Section cadastrale : **YL**

Propriétaire public :
Propriétaire privé : X

N° de fiche : **154**

Questionnaire :	Oui	Non
-1- Le changement de destination est- il compatible avec l'activité agricole ?	X	
-2- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
-3- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
-4- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité, voirie ?	X	
-5- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
-6- La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
-7- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
-8- la vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
-9- Combien de logement doit-on autoriser au maximum ?	2	
-10- Le potentiel de logement est- il compatible avec le projet de la commune ?	oui	

Coordonnées du rédacteur :

Date

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :
Eeckelstraete

Section cadastrale et
N° de parcelle :

YM 117 – 156 – 85 – 157 – 158 – 159

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche :

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		0
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BAILLEUL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :
5169

Rue, lieu-dit ... :
route de Lille

N° de parcelle : 83-84-86

Section cadastrale : YR

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 156

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	x	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		x
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		x
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	x	

Coordonnées du rédacteur :

Date : octobre 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BAVINCHOVE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 2292

Rue, lieu-dit ... :
Route Départementale 933

N° de parcelle : 118 - 120 - 121
Section cadastrale : ZC

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 1

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2 en plus	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	x	

Coordonnées du rédacteur :

Date : 4 octobre 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Bavinchove

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 720

Rue, lieu-dit ... :

rue de l'abesse

N° de parcelle : 143

Section cadastrale : ZB

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée : oui

N° de la fiche : 2

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	x	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		x
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		x
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	x	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : Serge LACONTE

Date : septembre 2022

MAIRIE DE BAVINCHOVE 59670

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BERTHEN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 2003

Rue, lieu-dit ... : CHEMIN DU ROSSIGNOL

N° de parcelle : A

Section cadastrale : 549

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 1

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant autorisé)		0
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BERTHEN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1041

Rue, lieu-dit ... : CHAMIN DU PEENACKER

N° de parcelle : ZA

Section cadastrale : 40

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 2

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (Seul logement existant à titre d'habitation autorisé)		0
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BERTHEN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 36

Rue, lieu-dit ... : RUE DE GODEWAERSVELDE

N° de parcelle : A

Section cadastrale : 656

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 2

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (Seul logement existant à titre d'habitation autorisé)		0
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 405

Rue, lieu-dit ... : RUE DU MONT D'HIVER

N° de parcelle : 190/192/193

Section cadastrale : ZB

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 01

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X (R.D)	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 206

Rue, lieu-dit ... : RUE DU MONT D'HIVER

N° de parcelle : 171
Section cadastrale :ZB

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche : 02

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X (R.D)	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 980

Rue, lieu-dit ... : RUE D'HAZEBROUCK

N° de parcelle : 132
Section cadastrale :ZM

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche : 03

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X (R.D)	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 501

Rue, lieu-dit ... : RUE D'HAZEBROUCK

N° de parcelle : 123/124
Section cadastrale :ZD

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche : 04

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X (R.D)	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1456

Rue, lieu-dit ... : RUE D'HAZEBROUCK

N° de parcelle : 131

Section cadastrale :ZH

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 05

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X(R.D)	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

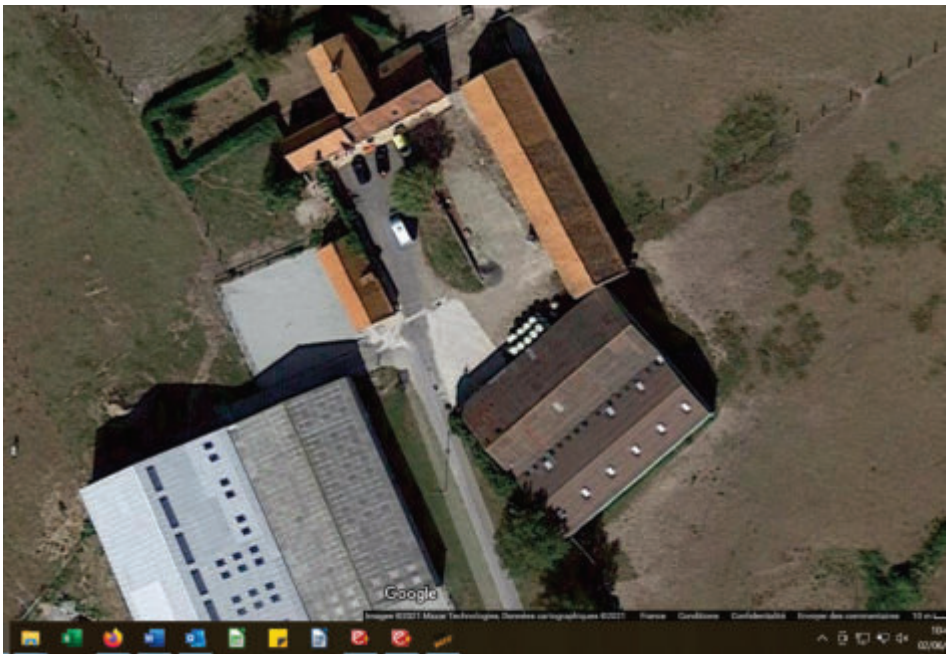

N° de voirie : 1547

Rue, lieu-dit ... : RUE D'HAZEBROUCK

N° de parcelle : 197

Section cadastrale :ZH

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 06

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X (R.D)	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 2561

Rue, lieu-dit ... : RUE D'HAZEBROUCK

N° de parcelle : 176
Section cadastrale :ZD

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche : 07

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X (R.D)	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

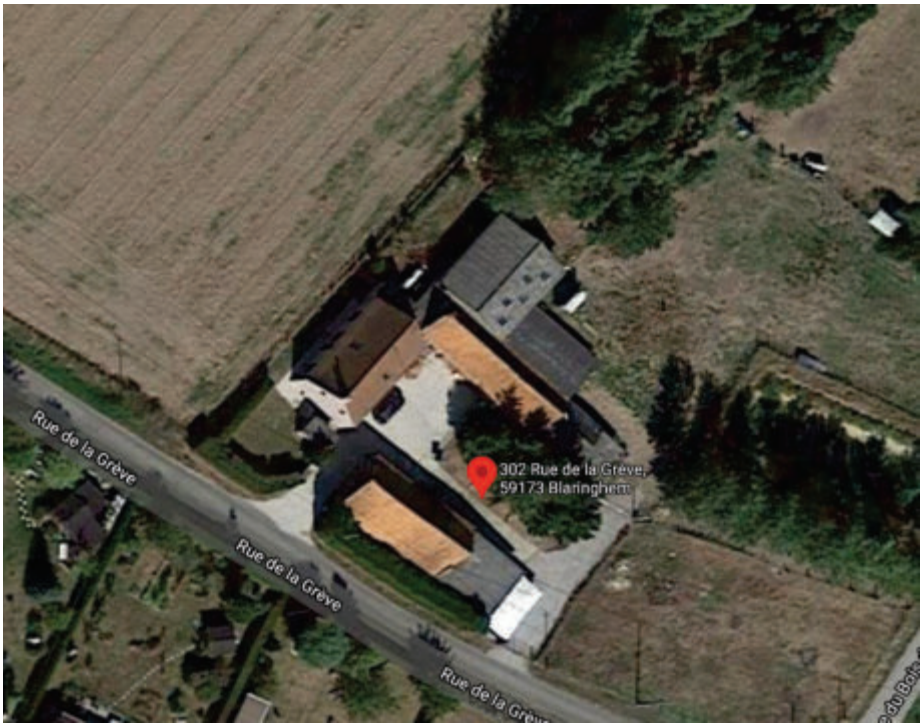

N° de voirie : 302

Rue, lieu-dit ... : RUE DE LA GREVE

N° de parcelle : 130/131
Section cadastrale : ZD

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche : 08

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

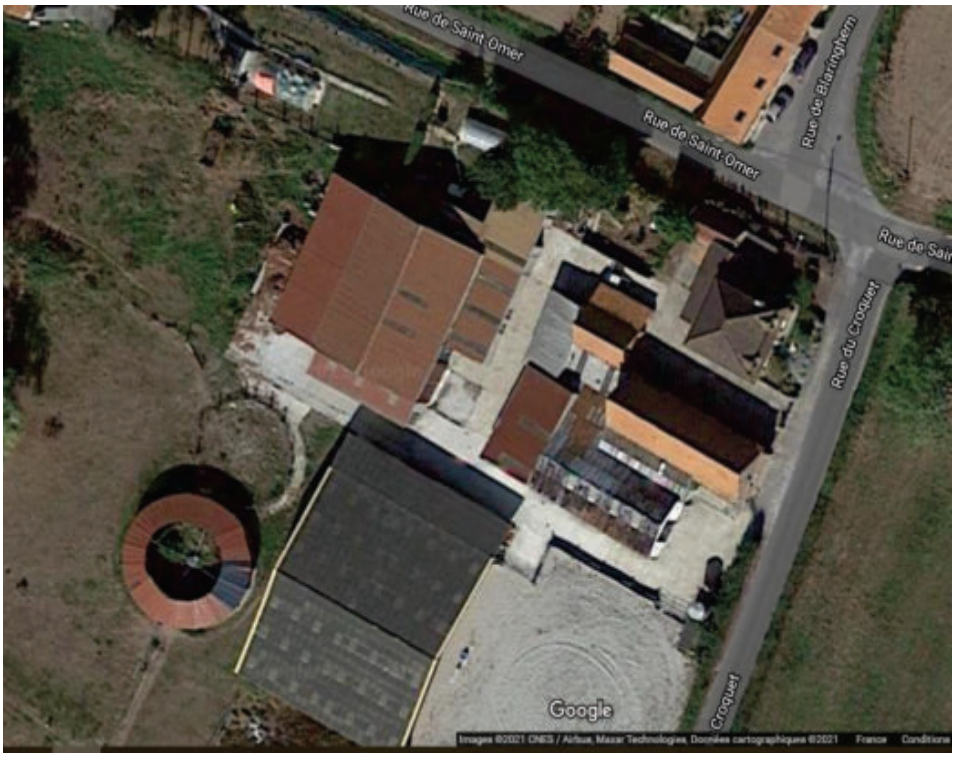

N° de voirie : 1387

Rue, lieu-dit ... : RUE DU CROQUET

N° de parcelle : 229
Section cadastrale : ZC

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche : 09

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 169

Rue, lieu-dit ... : RUE DE SAINT-OMER

N° de parcelle : 109
Section cadastrale : ZD

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche : 10

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 123

Rue, lieu-dit ... : RUE DE SAINT-OMER

N° de parcelle : 111
Section cadastrale : ZD

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche : 11

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X (R.D)	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1089

Rue, lieu-dit ... : RUE DE SAINT-OMER

N° de parcelle : 136/182
Section cadastrale : ZD

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche : 12

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1459

Rue, lieu-dit ... : RUE DE SAINT-OMER

N° de parcelle : 305
Section cadastrale : ZC

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche : 13

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 128 -140

Rue, lieu-dit ... : IMPASSE RUE DE VERDUN

N° de parcelle : 112

Section cadastrale : ZM

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 14

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 222

Rue, lieu-dit ... : IMPASSE RUE DE VERDUN

N° de parcelle : 355/356/358

Section cadastrale : ZM

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 15

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1022

Rue, lieu-dit ... : RUE DE BOESEGHEM

N° de parcelle : 127/138/139
Section cadastrale : ZH

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche : 16

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X (R.D)	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 2182

Rue, lieu-dit ... : RUE DE BOESEGHEM

N° de parcelle : 115
Section cadastrale : ZI

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche : 17

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X (R.D)	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : RUE DE BOESEGHEM

N° de parcelle : 143
Section cadastrale : ZI

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche : 18

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 2588

Rue, lieu-dit ... : RUE DE BOESEGHEM

N° de parcelle : 133
Section cadastrale : ZI

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche : 19

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X (R.D)	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 2734

Rue, lieu-dit ... : RUE DE BOESEGHEM

N° de parcelle : 135
Section cadastrale : ZI

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche : 20

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X (R.D)	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1609

Rue, lieu-dit ... : RUE D'AIRE

N° de parcelle :471/472
Section cadastrale : C

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche : 21

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

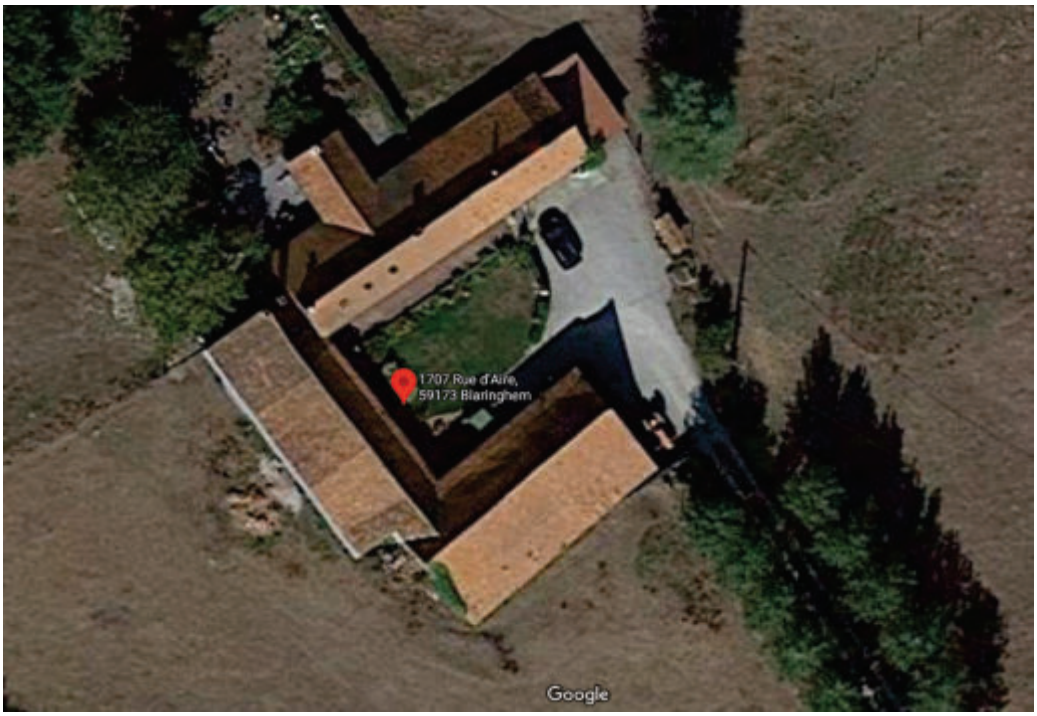

N° de voirie : 1707

Rue, lieu-dit ... : RUE D'AIRE

N° de parcelle : 82

Section cadastrale : C

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 22

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 2292

Rue, lieu-dit ... : RUE D'AIRE

N° de parcelle : 106

Section cadastrale : ZA

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 23

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 53

Rue, lieu-dit ... : RUE GOMMERE

N° de parcelle : 73

Section cadastrale : ZN

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 24

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 256

Rue, lieu-dit ... : RUE GOMMERE

N° de parcelle : 77

Section cadastrale : ZR

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 25

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

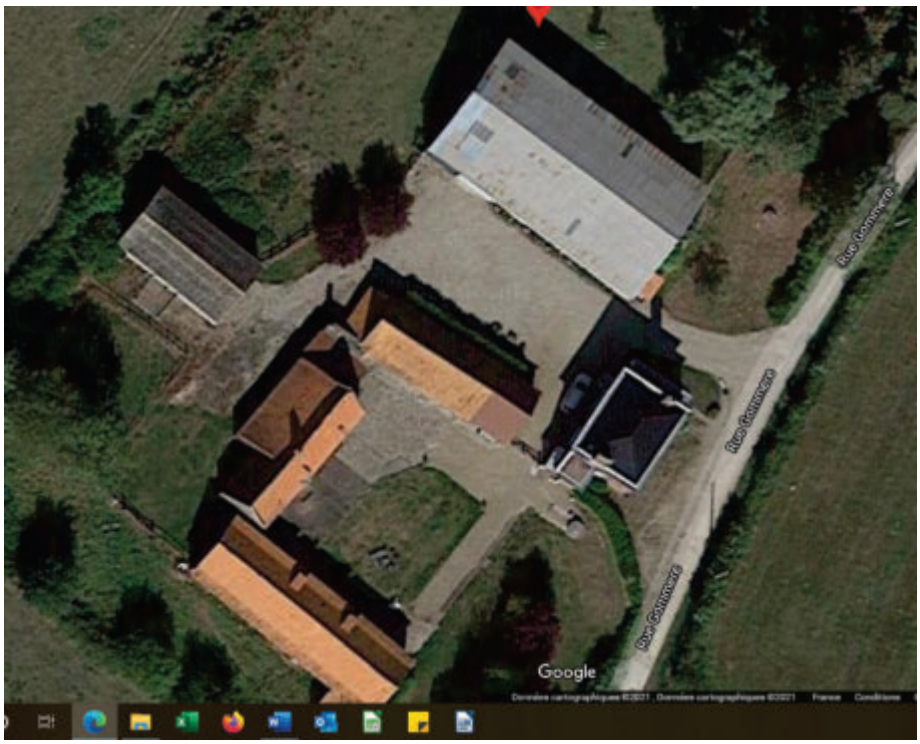

N° de voirie : 464

Rue, lieu-dit ... : RUE GOMMERE

N° de parcelle : 79

Section cadastrale : ZR

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 26

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	3	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 181

Rue, lieu-dit ... : RUE DE LA ROCHELLE

N° de parcelle : 107-108
Section cadastrale : ZN

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche : 27

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 134

Rue, lieu-dit ... : RUE DU PONT DU HENAUX

N° de parcelle : 117

Section cadastrale : ZP

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 28

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 221

Rue, lieu-dit ... : RUE DU PONT DU HENAUX

N° de parcelle : 160

Section cadastrale : ZP

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 29

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 81

Rue, lieu-dit ... : IMPASSE DU HAMELET

N° de parcelle : 287

Section cadastrale : ZP

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 30

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 300

Rue, lieu-dit ... : RUE DU MONT DUPIL

N° de parcelle : 376

Section cadastrale : D

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 31

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1041

Rue, lieu-dit ... : RUE DU MONT DUPIL

N° de parcelle : 120
Section cadastrale : ZP

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche : 32

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1578

Rue, lieu-dit ... : RUE DU MONT DUPIL

N° de parcelle : 144
Section cadastrale : ZP

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche : 33

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1728

Rue, lieu-dit ... : RUE DU MONT DUPIL

N° de parcelle : 145
Section cadastrale : ZP

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche : 34

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

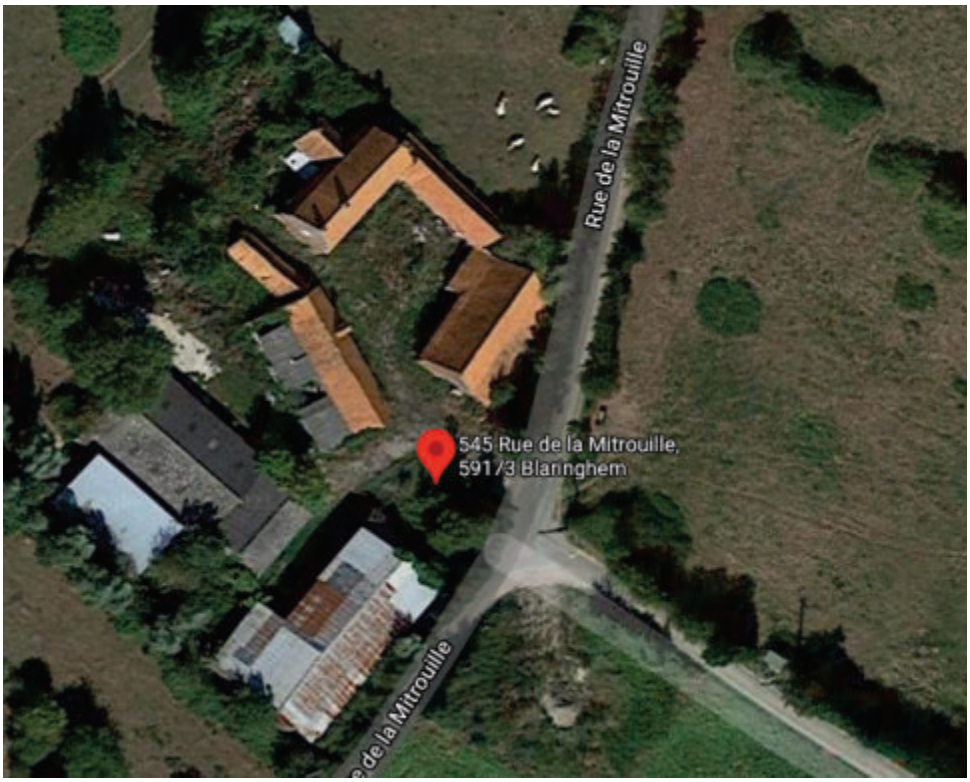

N° de voirie : 545

Rue, lieu-dit ... : RUE DE LA MITROUILLE

N° de parcelle :
300/301/302/303
Section cadastrale :
ZC

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche : 35

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

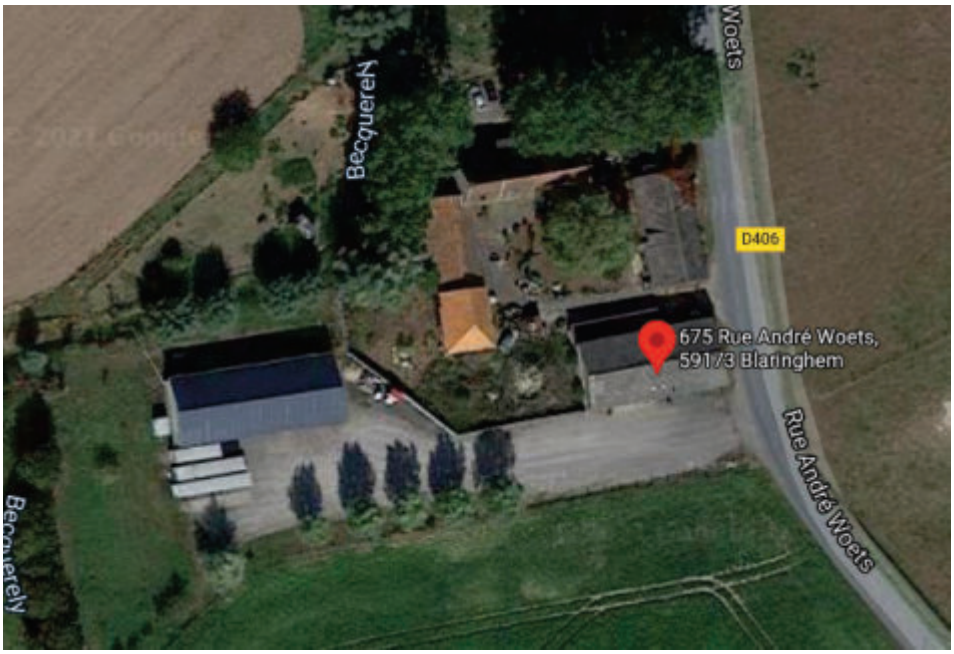

N° de voirie : 675

Rue, lieu-dit ... : RUE ANDRE WOETS

N° de parcelle : 255

Section cadastrale / ZS

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 36

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X (R.D)	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 733

Rue, lieu-dit ... : RUE ANDRE WOETS

N° de parcelle : 256

Section cadastrale : ZS

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 37

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X (R.D)	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 860

Rue, lieu-dit ... : RUE ANDRE WOETS

N° de parcelle :247

Section cadastrale : ZC

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 38

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X (R.D)	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 474

Rue, lieu-dit ... : RUE DU MONT D'HIVER

N° de parcelle : 139

Section cadastrale : ZB

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 39

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X (R.D)	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 540

Rue, lieu-dit ... : RUE DU MONT D'HIVER

N° de parcelle : 194/197

Section cadastrale : ZB

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 40

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X (R.D)	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 144

Rue, lieu-dit ... : RUE DE LA COTE BART

N° de parcelle : 70/71

Section cadastrale : ZN

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 41

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 304

Rue, lieu-dit ... : RUE DU MONT DUPIL

N° de parcelle : 76

Section cadastrale : ZO

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 42

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X (R.D)	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : Face au N°181

Rue, lieu-dit ... : RUE DE LA ROCHELLE

N° de parcelle : 14

Section cadastrale : ZN

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 43

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : Face au n°134

Rue, lieu-dit ... : RUE DU PONT DU HENAUX

N° de parcelle : 64
Section cadastrale : ZP

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche : 44

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

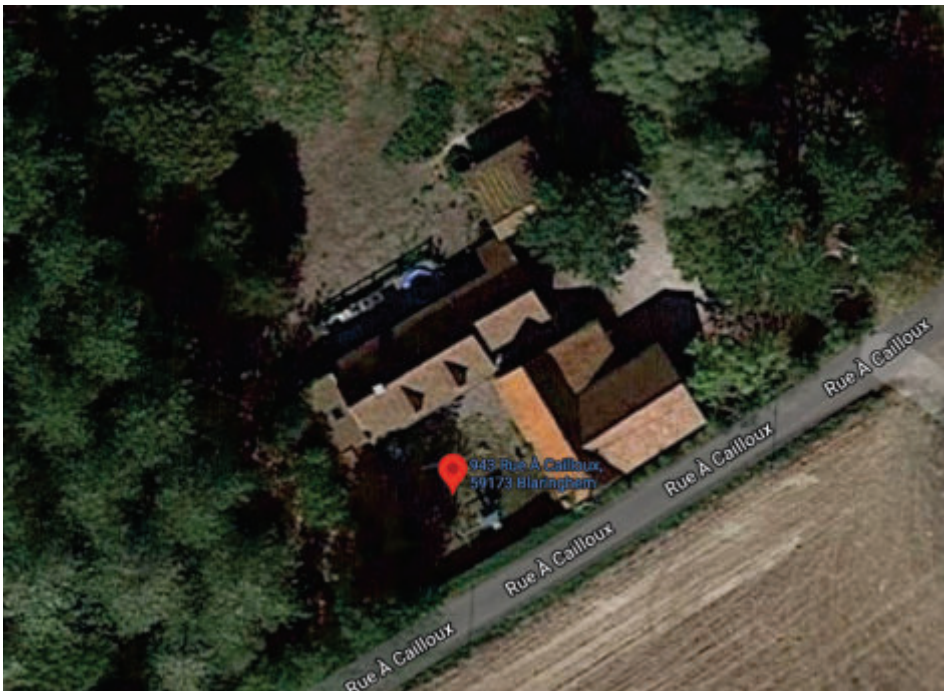

N° de voirie : 943
RUE A CAILLOUX

Rue, lieu-dit ... :

N° de parcelle : 71

Section cadastrale : ZE

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche : 45

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

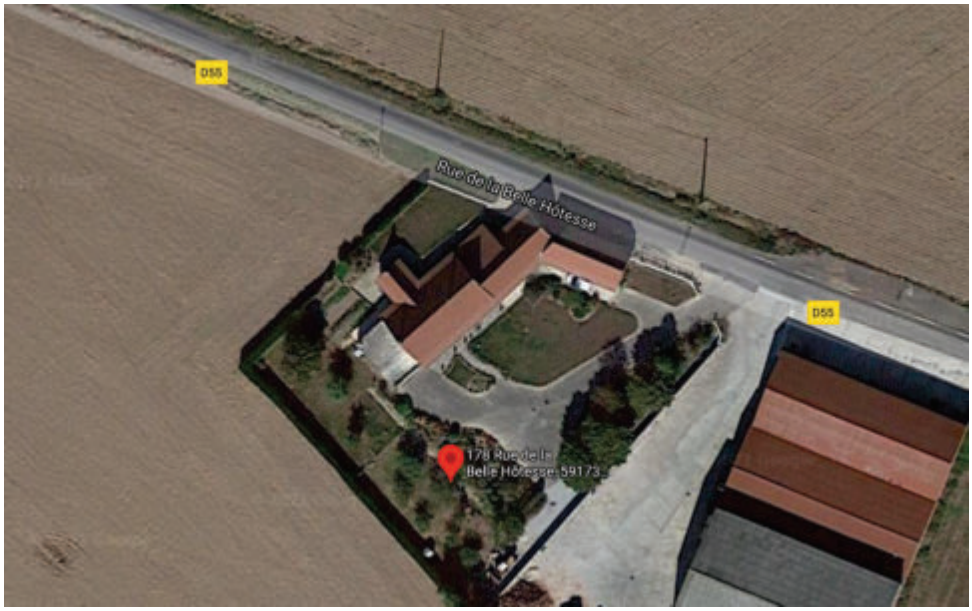

N° de voirie : 178

Rue, lieu-dit ... : de la Belle Hôtesse

N° de parcelle :111

Section cadastrale : ZE

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 46

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X (R.D)	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 2311

Rue, lieu-dit ... : Rue de la Belle Hôtesse

N° de parcelle : 673

Section cadastrale : C

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 47

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X (R.D)	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 2116

Rue, lieu-dit ... : Rue de la Belle Hôtesse

N° de parcelle : 724

Section cadastrale : C

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 48

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X (R.D)	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 211

Rue, lieu-dit ... : Rue de la Cantine

N° de parcelle : 93

Section cadastrale : ZH

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 49

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 221

Rue, lieu-dit ... : Rue de la Cantine

N° de parcelle : 89/90/91

Section cadastrale : ZH

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 50

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 831

Rue, lieu-dit ... : Rue de Verdun

N° de parcelle : 110

Section cadastrale : ZH

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 51

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 2937

Rue, lieu-dit ... : Rue de Boëseghem

N° de parcelle : 137

Section cadastrale : ZI

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 52

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LECIGNE Sophie

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :
Du Mont D'hiver

Section cadastrale et
N° de parcelle :
ZB194 - 197

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche :

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		0
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 145

Rue, lieu-dit ... :
Du Mont Dupil

Section cadastrale et
N° de parcelle :

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche :

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		0
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BLARINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1047

Rue, lieu-dit ... : RUE DES TRAVAUX

N° de parcelle : ZI

Section cadastrale : 136

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 2

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (Seul logement existant à titre d'habitation autorisé)		0
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 666

Rue, lieu-dit ... : rue du Sébastopol

N° de parcelle : 69

Section cadastrale : ZA

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée :

N° de la fiche : 1

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
8 gîtes	8	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de BOESCHEPE Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Identification

Désignation de l'élément à protéger :

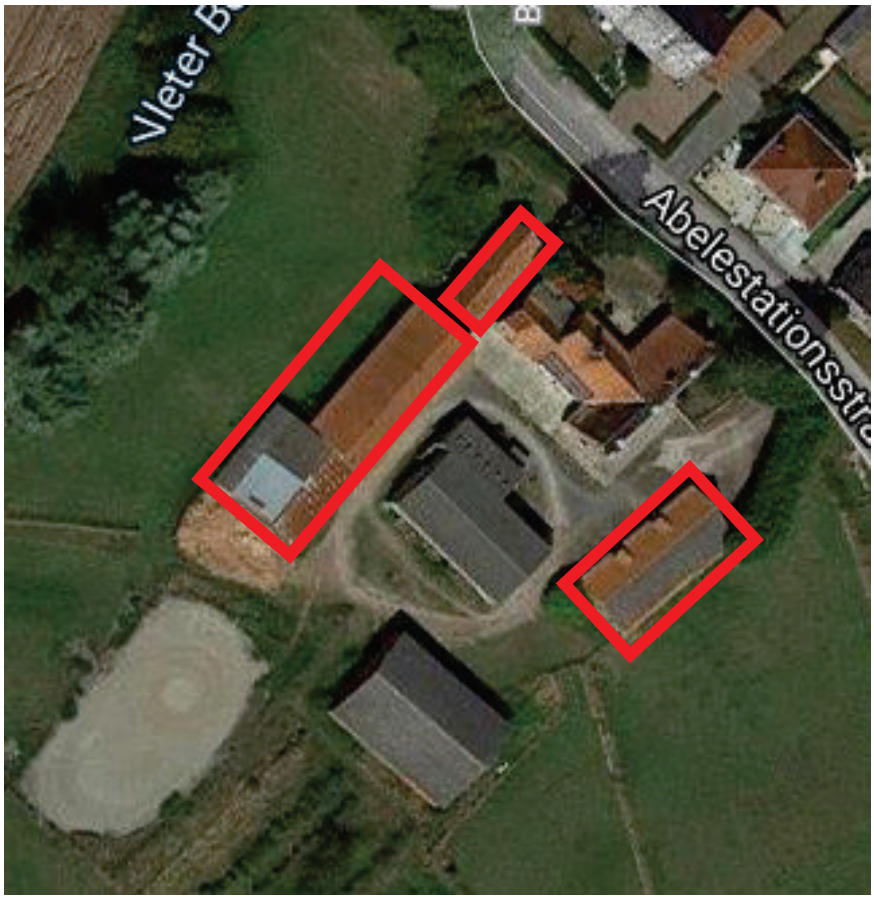

N° de voirie : 2532

Rue, lieu-dit ... : rue de la Gare

N° de parcelle : 180

Section cadastrale : ZA

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée :

N° de la fiche : 2

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
6 gîtes	6	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de BOESCHEPE Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 305

Rue, lieu-dit ... : rue de l'Arneau

N° de parcelle : 304

Section cadastrale : ZB

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée :

N° de la fiche : 3

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	6	
6 gîtes		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de BOESCHEPE Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 485

Rue, lieu-dit ... : petit chemin de Poperinghe

N° de parcelle : 221

Section cadastrale : ZC

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée :

N° de la fiche : 4

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
2 gîtes		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de BOESCHEPE Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Identification

Désignation de l'élément à protéger :

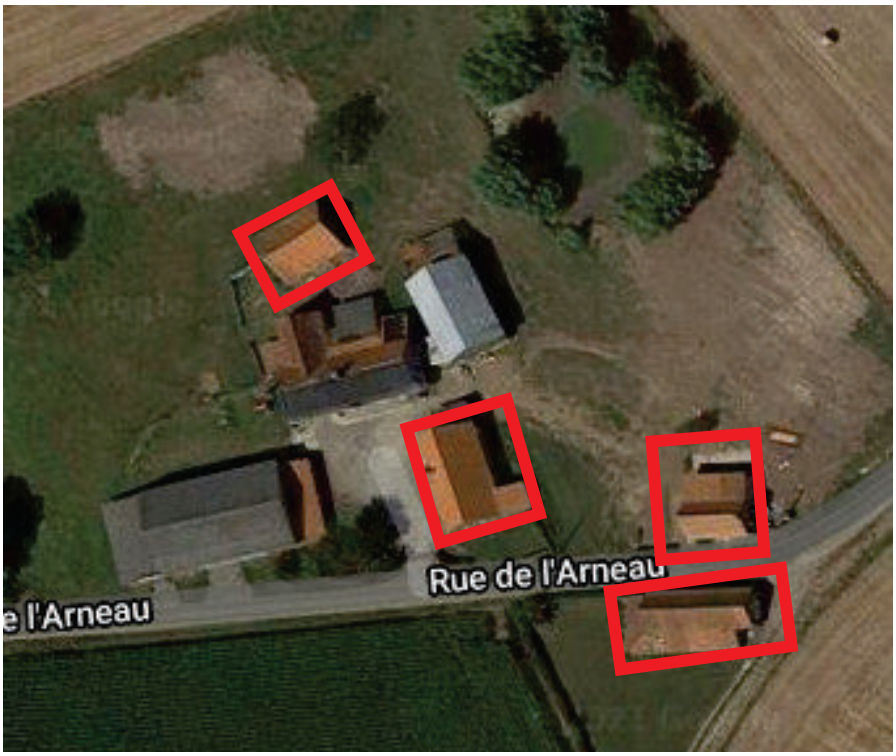

N° de voirie : 587 et 627

Rue, lieu-dit ... : rue de l'Arneau

N° de parcelle : 178/179/9

Section cadastrale : ZC

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée :

N° de la fiche : 5

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	7	
1 habitation à titre de résidence et 6 gîtes		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de BOESCHEPE Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Identification

Désignation de l'élément à protéger :

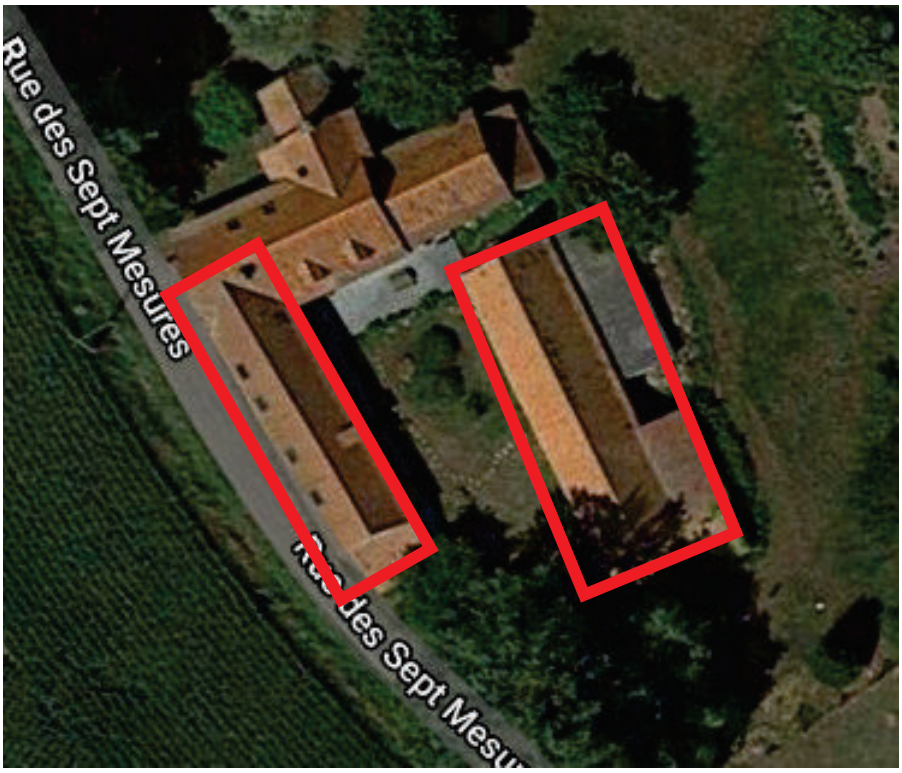

N° de voirie : 1352

Rue, lieu-dit ... : rue des Sept mesures

N° de parcelle : 192

Section cadastrale : ZD

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée :

N° de la fiche : 6

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	6	
6 gîtes		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de BOESCHEPE Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1341

Rue, lieu-dit ... : rue de la Roume

N° de parcelle : 196

Section cadastrale : ZD

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée :

N° de la fiche : 7

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	3	
3 gîtes		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de BOESCHEPE Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 342

Rue, lieu-dit ... : petit chemin de Poringhe

N° de parcelle : 195

Section cadastrale : ZD

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée :

N° de la fiche : 8

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	3	
3 gîtes		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de BOESCHEPE Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 569

Rue, lieu-dit ... : de Reninghelst

N° de parcelle : 177

Section cadastrale : ZD

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée :

N° de la fiche : 9

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
2 gîtes		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de BOESCHEPE Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 274

Rue, lieu-dit ... : du Key

N° de parcelle : 138

Section cadastrale : ZE

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée :

N° de la fiche : 10

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
2 gîtes		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de BOESCHEPE Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1160 / 1162

Rue, lieu-dit ... : rue de la Roume

N° de parcelle : 115 / 136

Section cadastrale : ZE

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée :

N° de la fiche : 11

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	10	
10 gîtes		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de BOESCHEPE Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 22

Rue, lieu-dit ... : Koukestraat

N° de parcelle : 39

Section cadastrale : ZH

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée :

N° de la fiche : 12

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
2 gîtes		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de BOESCHEPE Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 2123

Rue, lieu-dit ... : rue de Westoutre

N° de parcelle : 54

Section cadastrale : ZH

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée :

N° de la fiche : 13

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	6	
6 gîtes		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de BOESCHEPE Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 2123

Rue, lieu-dit ... : rue de Westoutre

N° de parcelle : 69

Section cadastrale : ZI

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée :

N° de la fiche : 14

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
2 gîtes ou 1 habitation		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de BOESCHEPE Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 553

Rue, lieu-dit ... : rue du Pudefort

N° de parcelle : 48

Section cadastrale : ZI

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée :

N° de la fiche : 15

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
2 gîtes		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de BOESCHEPE Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 493

Rue, lieu-dit ... : impasse 620 rue du Pudefort

N° de parcelle : 66

Section cadastrale : ZI

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée :

N° de la fiche : 16

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	5	
5 gîtes		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de BOESCHEPE Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 3105

Rue, lieu-dit ... : rue du Mont Noir

N° de parcelle : 12

Section cadastrale : ZK

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée :

N° de la fiche : 17

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
2 gîtes		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de BOESCHEPE Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 162

Rue, lieu-dit ... : chemin de la Levrette

N° de parcelle : 107

Section cadastrale : ZL

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée :

N° de la fiche : 18

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
2 gîtes		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de BOESCHEPE Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Identification

Désignation de l'élément à protéger :

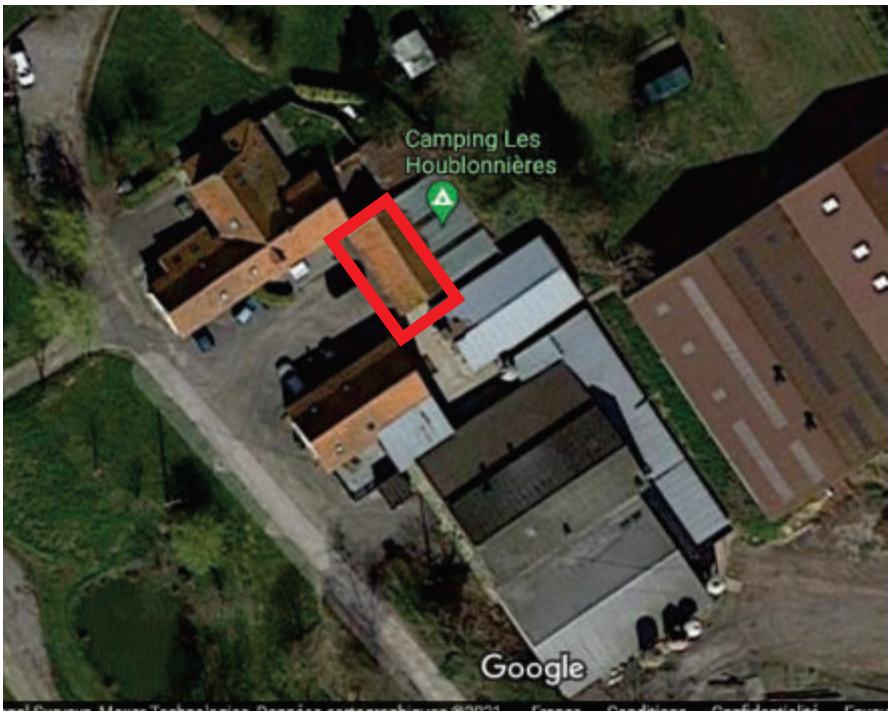

N° de voirie : 760

Rue, lieu-dit ... : rue du Purgatoire

N° de parcelle : 151

Section cadastrale : ZL

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée :

N° de la fiche : 19

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
2 gîtes		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de BOESCHEPE Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1318

Rue, lieu-dit ... : rue du Mont-Noir

N° de parcelle : 75

Section cadastrale : ZM

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée :

N° de la fiche : 20

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
2 gîtes - 1 hôtel		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de BOESCHEPE Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Identification

Désignation de l'élément à protéger :

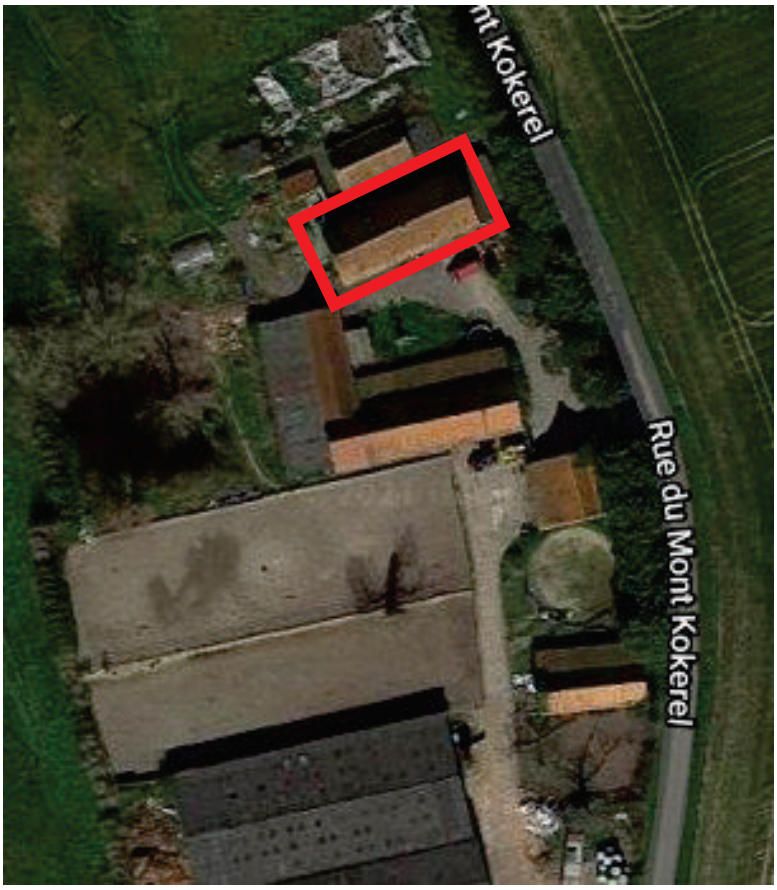

N° de voirie : 662

Rue, lieu-dit ... : rue du Mont-Kokereel

N° de parcelle : 138

Section cadastrale : ZL

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée :

N° de la fiche : 21

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
2 gîtes		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de BOESCHEPE Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 475

Rue, lieu-dit ... : rue du Mont-Kokereel

N° de parcelle : 124

Section cadastrale : ZL

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée :

N° de la fiche : 22

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	3	
3 gîtes		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de BOESCHEPE Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 141

Rue, lieu-dit ... : rue du Mont-Kokereel

N° de parcelle : 89

Section cadastrale : ZL

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée :

N° de la fiche : 23

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
2 gîtes		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de BOESCHEPE Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Identification

Désignation de l'élément à protéger :

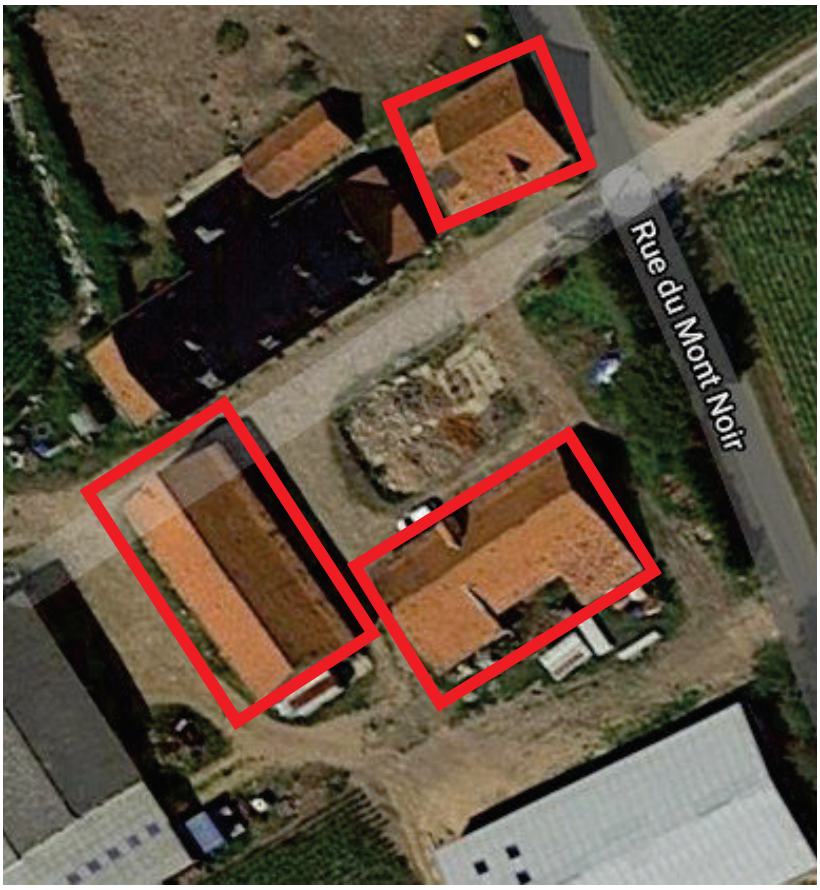

N° de voirie : 838

Rue, lieu-dit ... : rue du Mont-Noir

N° de parcelle : 105

Section cadastrale : ZM

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée :

N° de la fiche : 24

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	6	
6 gîtes		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de BOESCHEPE Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1085

Rue, lieu-dit ... : rue DE Bailleul

N° de parcelle : 87

Section cadastrale : ZM

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée :

N° de la fiche : 25

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
2 gîtes		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de BOESCHEPE Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 405

Rue, lieu-dit ... : impasse de l'Etrier – rue du Soleil

N° de parcelle : 109

Section cadastrale : ZO

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée :

N° de la fiche : 26

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	9	
2 habitations résidentielles et 7 gîtes		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de BOESCHEPE Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 403

Rue, lieu-dit ... : rue du Soleil
impasse de l'Etrier

N° de parcelle : 190

Section cadastrale : ZO

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée :

N° de la fiche : 27

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	4	
4 gîtes		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de BOESCHEPE Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 105

Rue, lieu-dit ... : rue du Schakelaere

N° de parcelle : 137 et 63

Section cadastrale : ZD

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée :

N° de la fiche : 27

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de BOESCHEPE Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BOESCHEPE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 416

Rue, lieu-dit ... : RUE DU BONA

N° de parcelle : ZC

Section cadastrale : 174

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 28

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (Seul logement existant à titre d'habitation autorisé)		0
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BOESCHEPE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 605

Rue, lieu-dit ... : RUE DU SACRE COEUR

N° de parcelle : A

Section cadastrale : 1457

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 29

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (Seul logement existant à titre d'habitation autorisé)		0
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BOESCHEPE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 274

Rue, lieu-dit ... :
Rue du Key

N° de parcelle : 136

Section cadastrale : ZE

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche : 30

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ? (gîte possible)		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2021

DEPARTEMENT

COMMUNE
BOESCHEPE 2015

MAIRIE

SERVICE DU PLAN

<Convexe>

Section: ZA

Echelle: 1/600

(Echelle d'origine: 1/1000)

EXTRAIT DU PLAN COMMUNAL

2

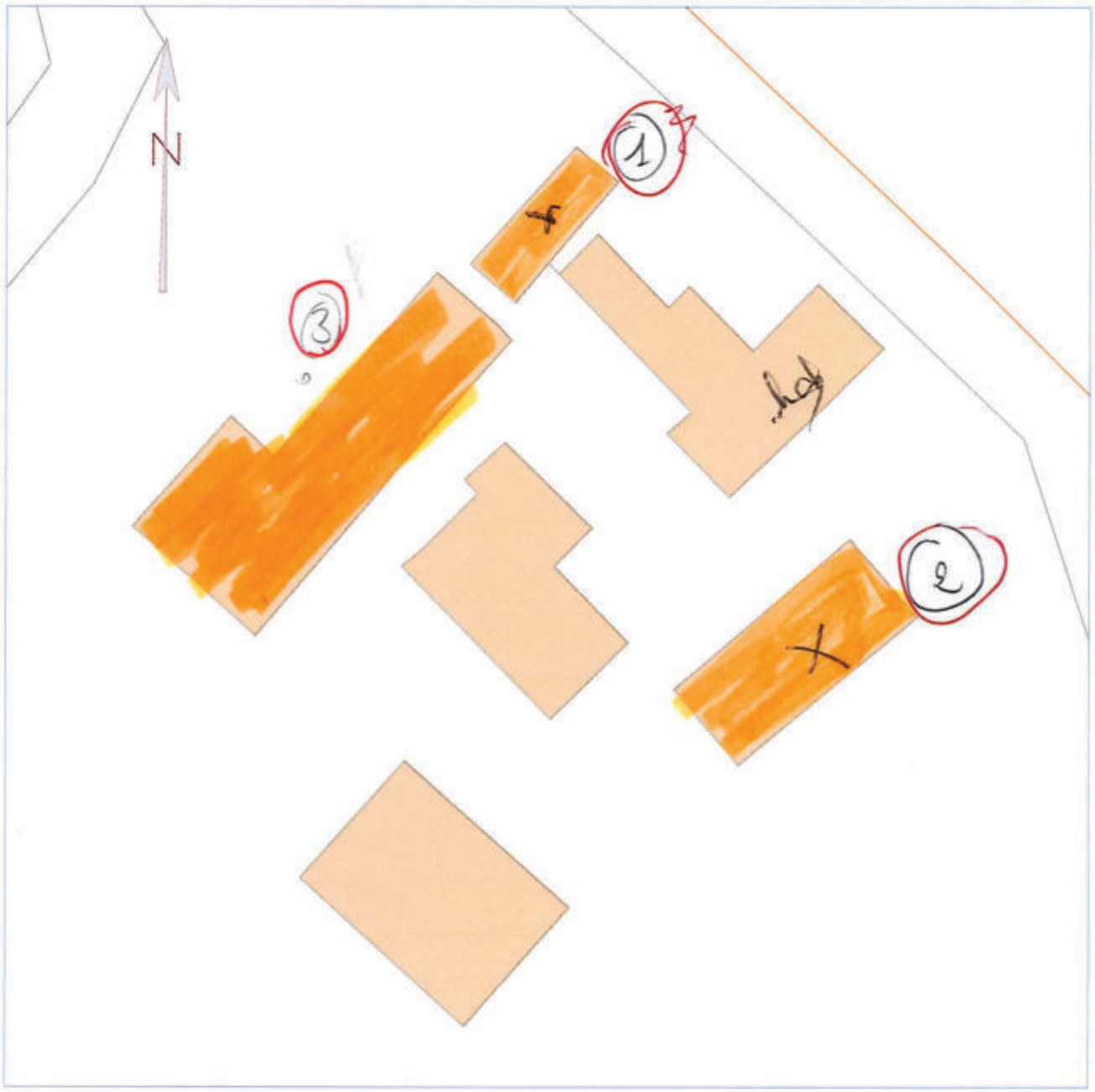

Référence de l'extrait :

Le présent extrait est :
GRATUIT !
Cachet:

Ferme Vanderlynden

rue de la Gare.

Extrait certifié conforme
au plan communal
- à la date ci-dessous

A ...
le 27/02/2018
Signature

Fiche : 2

Bâtiment 19-20-21

Fiche Changement de destination (zones A et N)

Nom de la commune : Boeschepe
N° de fiche : 32
Date de rédaction : novembre 2022
Date d'intégration : 13/12/2022
Rédacteur de la fiche : AGUR
Zonage : N

Adresse : ROUTE DU PARC

Section cadastrale et N° de parcelle : C 350

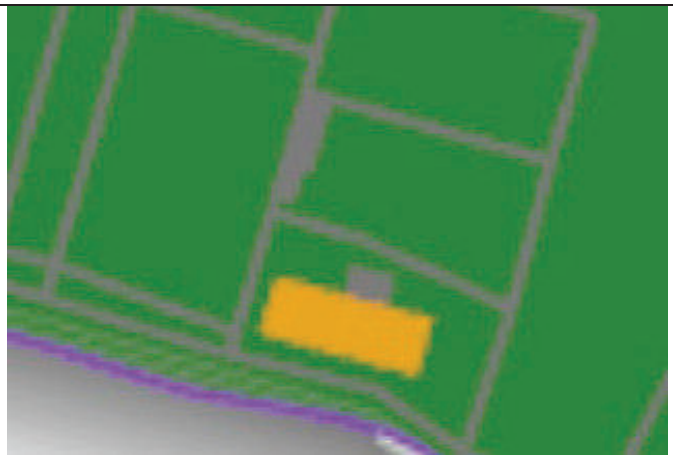

Commentaires :

Destination : Equipements d'intérêt collectif et de service public (avec l'ensemble des sous-destinations concernées).

Destination(s)* future(s) autorisée(s) pour le bâtiment (merci de cocher les destinations possibles ; en complément, possibilité de barrer les sous-destinations qui ne sont pas souhaitées) :

- ~~**Habitation**~~
  - ~~Logement (y compris gites et chambres d'hôtes limitées à 5 chambres)~~
  - ~~Hébergement (de type foyer notamment)~~

Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par bâtiment repéré ?
Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par fiche ?

- **Commerce et activités de service**
  - ~~Artisanat et commerce de détail~~
  - ~~Restauration~~
  - ~~Commerce de gros~~
  - Activités de services ou s'effectue l'accueil d'une clientèle
  - ~~Hébergement hôtelier et touristique (résidences de tourisme, hôtels)~~
  - ~~Cinéma~~
- **Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire**
  - ~~Industrie~~
  - ~~Entrepôt~~
  - Bureau
  - ~~Centre de congrès et d'exposition~~

Destination* : les destinations des constructions sont définies par l'arrêté du 10 novembre 2016 définissant les destinations et sous-destinations de constructions. Elles sont explicitées en partie 3 du règlement écrit.

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BOESEGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Petite rue de Cassel

N° de parcelle : 1302 - 980

Section cadastrale : B

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 1

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? *		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2021

* Sans consommation foncière supplémentaire, possibilité de densifier les logements.

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BOESEGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 35

Rue, lieu-dit ... : RUE HAUTE

N° de parcelle : ZB

Section cadastrale : 179

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 2

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		0
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BOESEGHEM

Identification

maison existante

Changement de destination.

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : rue de basse

N° de parcelle : 387

Section cadastrale : B

Propriété publique :

Propriété privée : X

N° de la fiche : 3

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		~~30~~
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2021

Au regard de la proximité des services et commerces.

Possibilité de transformer en logements sans limitation du nombre au regard de la non-consommation foncière et de la densité à augmenter -

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BOESEGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : rue d'AIRE

N° de parcelle : 367

Section cadastrale : B

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 4

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ? →	X X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2021

LD Sans consommation foncière, possibilité de densifier les logements.

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BOESEGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : rue Basse

N° de parcelle : 665

Section cadastrale : B

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 5

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2021

L> magnifique "corps de ferme" dans son "jus".
possibilité logements avec prescriptions vis à vis qualité architecturale

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BOESEGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

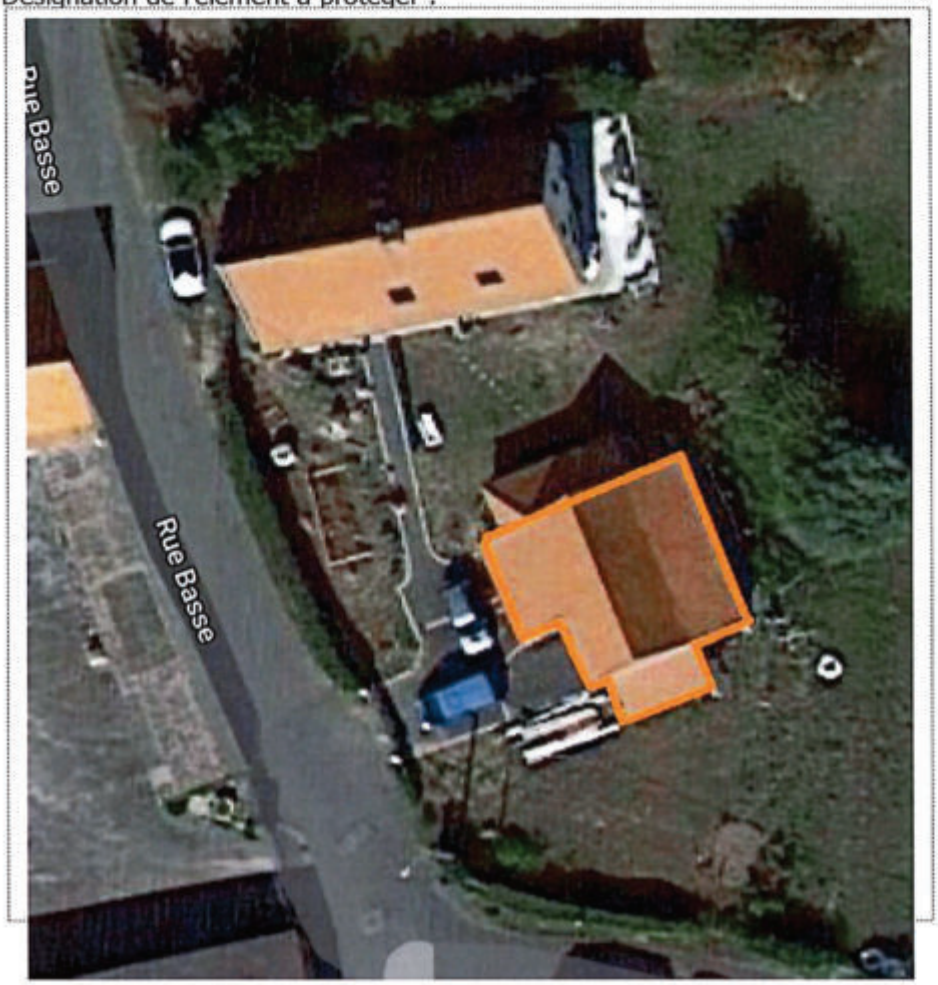

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : rue Basse

N° de parcelle : 751

Section cadastrale : B

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 6

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2021

projet de la propriétaire d'accueil de personnes en situation de handicap dans logement indépendant de l'habitation principale.

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BOESEGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : rue du moulin

N° de parcelle : 119

Section cadastrale : ZE

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 7

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		6
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BOESEGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : rue de la Belle Hôtesse

N° de parcelle : 59

Section cadastrale : ZA

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 8

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		0
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		0
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BOESEGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : rue de l'Eglise

N° de parcelle : 198

Section cadastrale : ZC

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 9

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		0
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

autres.

non consommation foncière, possibilité de densification.

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BOESEGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : rue d'aire

N° de parcelle : 132

Section cadastrale : ZB

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 10

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		6
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BOESEGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : rue de Cassel

N° de parcelle : 51

Section cadastrale : ZA

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 11

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BOESEGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : rue haute

N° de parcelle : 314

Section cadastrale : ZB

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 12

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		0
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	X
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BOESEGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : rue Haute

N° de parcelle : 68 – 69 – 70

Section cadastrale : ZA

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 13

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		0
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BORRE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

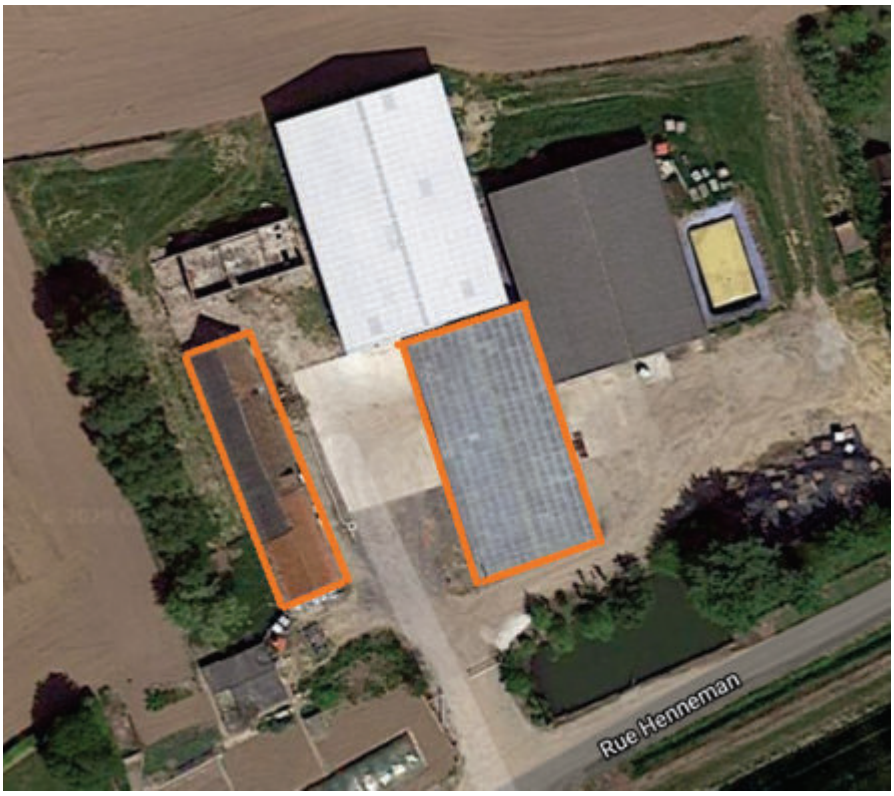

N° de voirie : 133

Rue, lieu-dit ... : RUE HENNEMAN

N° de parcelle : ZI

Section cadastrale : 60

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 1

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BORRE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1274

Rue, lieu-dit ... : RUE DE SEC BOIS

N° de parcelle : ZD

Section cadastrale : 258

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 2

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BORRE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : RUE DE CASSEL

N° de parcelle : ZE

Section cadastrale : 60

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 3

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BORRE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1109

Rue, lieu-dit ... : RUE DE SEC BOIS

N° de parcelle : ZD

Section cadastrale : 200

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 4

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BORRE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 468

Rue, lieu-dit ... : RUE DE LA LOMBARDIE

N° de parcelle : ZE

Section cadastrale : 125

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 5

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BORRE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :

N° de parcelle : ZE

Section cadastrale : 214

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 6

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BORRE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 953

Rue, lieu-dit ... : RUE CAYONQUE

N° de parcelle : ZH

Section cadastrale : 144

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 7

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BORRE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 360

Rue, lieu-dit ... : RUE CAYONQUE

N° de parcelle : ZH

Section cadastrale : 111-139

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 8

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BORRE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1330

Rue, lieu-dit ... : ROUTE DE CAESTRE

N° de parcelle : ZI

Section cadastrale : 56

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 9

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BORRE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 3-1

Rue, lieu-dit ... : ROUTE DE CAESTRE

N° de parcelle : ZH

Section cadastrale : 49

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 10

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BORRE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 825

Rue, lieu-dit ... : RUE DU PEUPLIER

N° de parcelle : ZI

Section cadastrale : 61

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 11

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BORRE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 690

Rue, lieu-dit ... : RUE DU PEUPLIER

N° de parcelle : ZI

Section cadastrale : 45

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 12

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BORRE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 279

Rue, lieu-dit ... : RUE DU MILIEU

N° de parcelle : ZK

Section cadastrale : 33

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 13

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BORRE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

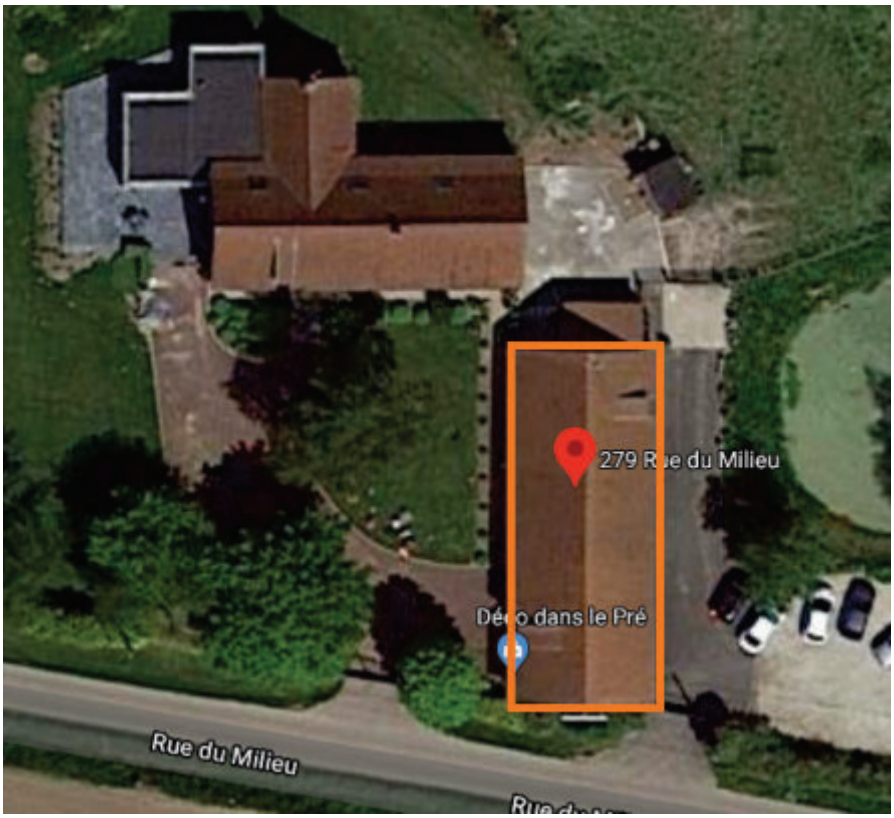

N° de voirie : 279

Rue, lieu-dit ... : RUE DU MILIEU

N° de parcelle : ZK

Section cadastrale : 33

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 14

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BORRE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 201

Rue, lieu-dit ... : RUE CAYONQUE

N° de parcelle : ZH

Section cadastrale : 54

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 15

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BORRE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :
1 hangar + 1 grange

N° de voirie : 489

Rue, lieu-dit ... :
Rue de la Lombardie

N° de parcelle : 164

Section cadastrale : ZE

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 16

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		x
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		x
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	x	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		x
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2 (par bâtiment)	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	x	

Coordonnées du rédacteur : M. PELLISSIER, 1er Adjoint

Date : 20/07/2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BORRE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :
3 granges pour la création d'une ferme pédagogique

N° de voirie : 175

Rue, lieu-dit ... :
Rue du 10 mai 1940

N° de parcelle : 196

Section cadastrale : ZD

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 17

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	x	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		x
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ? (projet de ferme pédagogique : salle d'accueil et d'activités…)	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : M. PELISSIER, 1er Adjoint

Date : 20/07/2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BUYSSCHEURE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 385

Rue, lieu-dit ... : West Houck Straete

N° de parcelle : ZA

Section cadastrale : 162

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

ZONE UC

N° de la fiche : 1

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2 Logements max	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEHEELE Inc

Date : 03/07/2018

Envoyées le 3/7/18
par mail à Lucie Lanroye

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BUISSCHEURE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 59

Rue, lieu-dit ... : route de Wotten

N° de parcelle : 2B

Section cadastrale : 81

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

Bâtiment 11

N° de la fiche : 2

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2 maximum	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEHEELE Marc

Date : 03/07/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BUYSSCHEURE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 59

Rue, lieu-dit ... :

Route de Watten

N° de parcelle : 81

Section cadastrale : ZB

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

Bâtiment 4

N° de la fiche : 3

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X →	Gites - Chambres d'Hôtes
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEHEELE Marc

Date : 12/07/2018

Envoyées le 12/7/18

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BUYSSCHEURE

Identification

Désignation de l'élément à protég

N° de voirie : 299

Rue, lieu-dit ... :
Route de Walten

N° de parcelle : 79

Section cadastrale : ZB

Photo

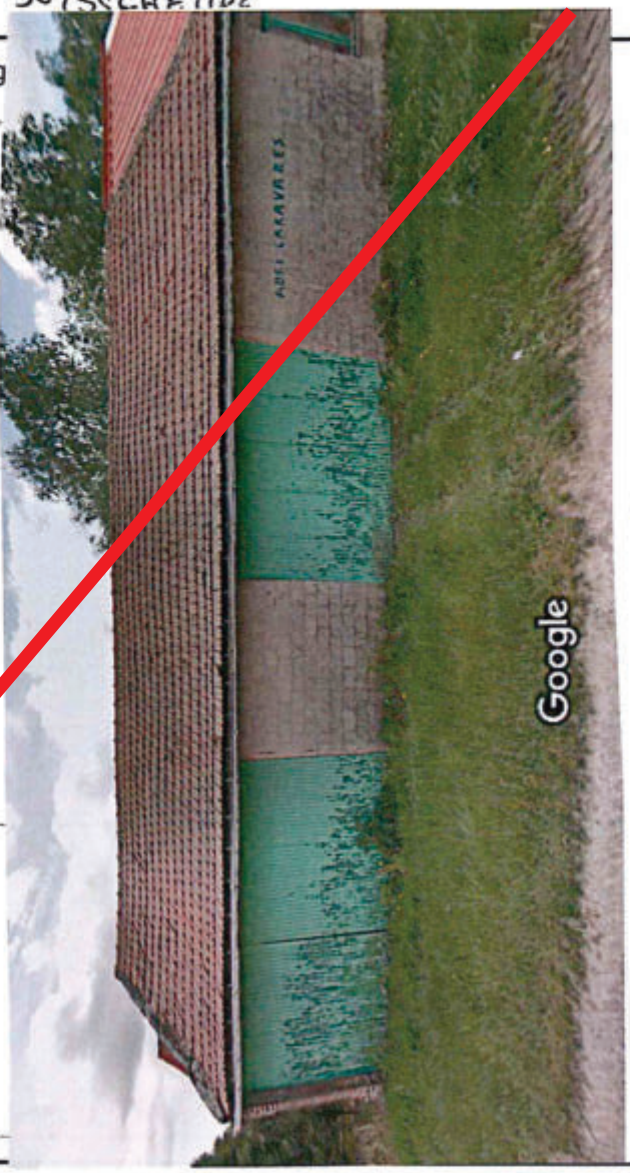

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

ZONE AI

N° de la fiche : 4

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		X
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEHEEGLE Marc

Date : 12/07/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BUYSSCHEURE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :

Iptie Weg

N° de parcelle : 48

Section cadastrale :

ZC

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

Bâtiment 7

N° de la fiche : 5

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : M. DEHEELE

Date : 17/07/18

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BUYSSCHEURE

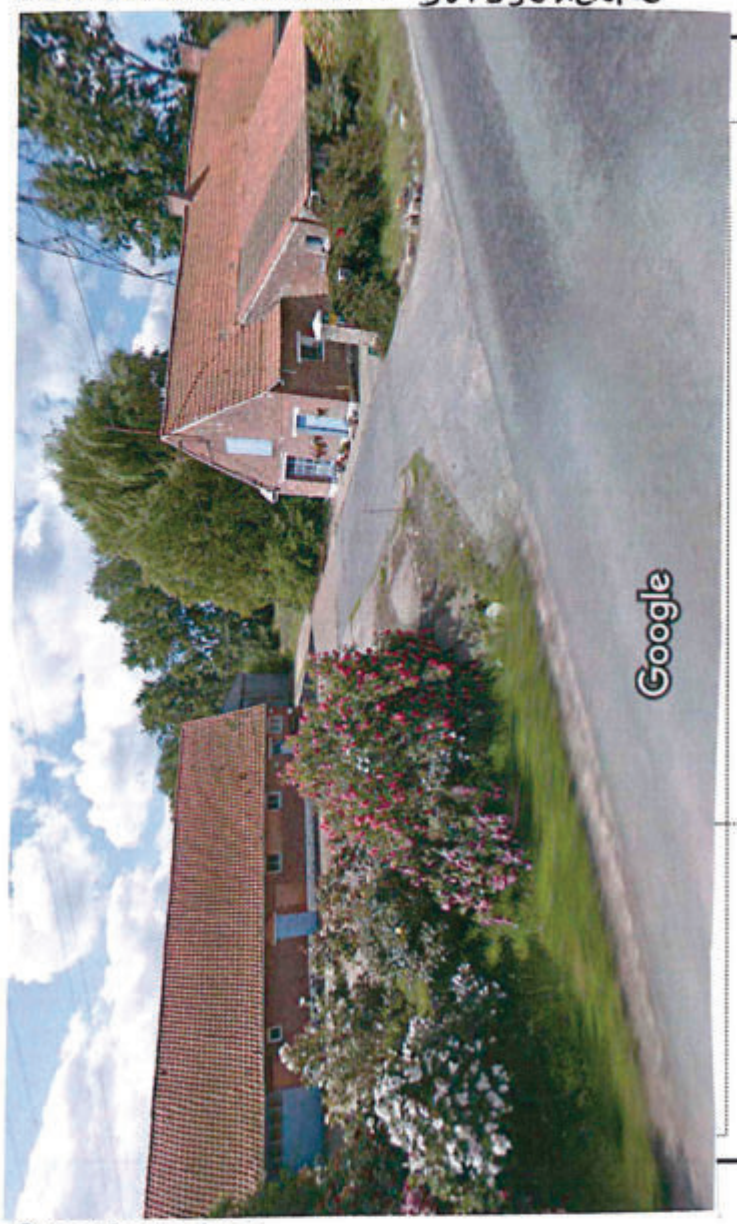

Identification

N° de voirie : 554

Rue, lieu-dit ... :
Route de Watten

N° de parcelle :
191 - 192

Section cadastrale :
ZC

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée :

Bâtiment 6

N° de la fiche : 6

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEHEELE Marc

Date : 17/07/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BUYSSCHEURE

Identification

Désignation de l'

N° de voirie : 1308

Rue, lieu-dit ... :

Pannen Straete

N° de parcelle : 250

Section cadastrale :

ZA

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

ZONE Ni

N° de la fiche : 7

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	accès voirie	difficile étroite
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	1
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEHEELE Marc

Date : 17/7/2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BUYSSCHEURE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 238

Rue, lieu-dit ... :
Cuisine Straete

N° de parcelle :
150 - 151

Section cadastrale :
ZA

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

Bâtiments 1-2-3

N° de la fiche : 8

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	il existe déjà	5 logements
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : JEHEELE Marc

Date : 17/7/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BUYSSCHEURE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 283

Rue, lieu-dit ... :

Hondenaat Stroete

N° de parcelle : 138

Section cadastrale :

2B

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiments 8-9

N° de la fiche : 9

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	?	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEHEELE Marc

Date : 17/7/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BUYSSCHEURE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

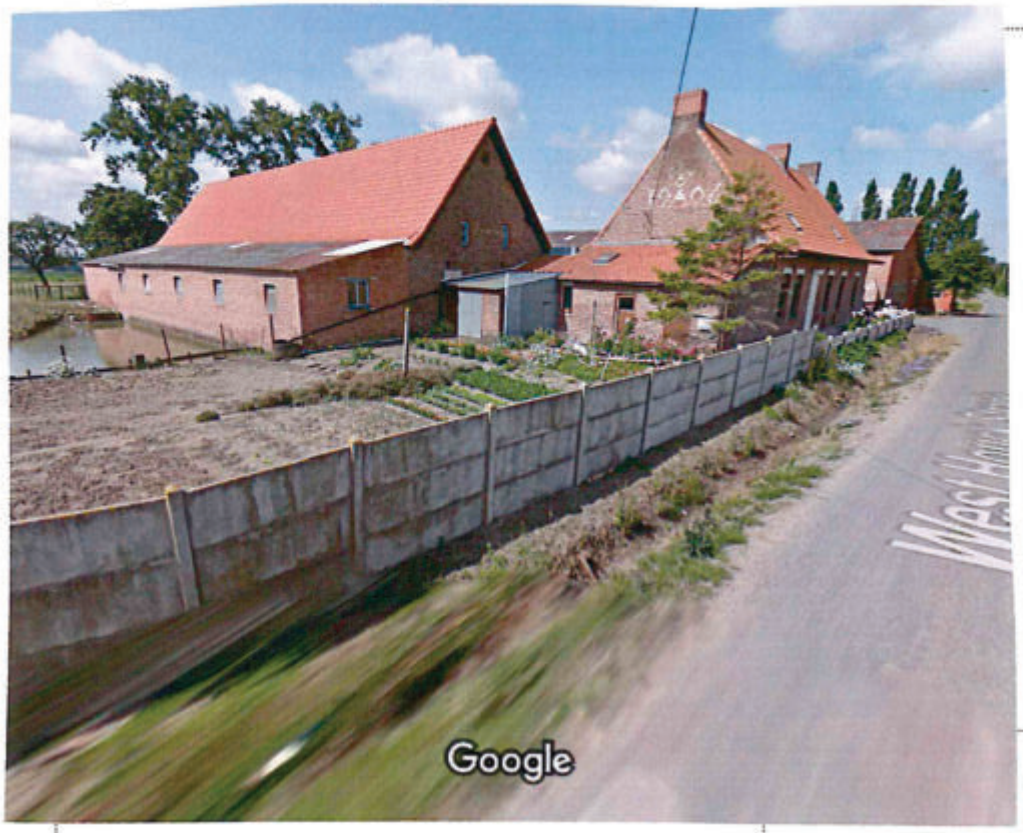

N° de voirie : 721

Rue, lieu-dit ... :

West Houck Straete

N° de parcelle :

4

Section cadastrale :

ZA

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

Bâtiments 10-11

N° de la fiche : 10

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	aucun en plus de l'existant	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	—	

Coordonnées du rédacteur : DEHEELE Marc

Date : 17/7/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BUYSSCHEURE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 63

Rue, lieu-dit ... :
Boeren Weg Centre

N° de parcelle : ZD

Section cadastrale : 237

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

ZONE UB

N° de la fiche : 11

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	?	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEHEELE Marc

Date : 16/08/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : DUYSSCHEURE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Bâtiment 13-14

N° de voirie : 824

Rue, lieu-dit ... :
route de Watten

N° de parcelle : 190

Section cadastrale : Zc

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée :

N° de la fiche : 12

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEHEELE Marc

Date : 23/10/2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : BUYSSCHEURE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 201

Rue, lieu-dit ... : RUE CAYONQUE

N° de parcelle : ZC

Section cadastrale : 1

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 1

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Buysscheure

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :
Popelier Straete

N° de parcelle : 186

Section cadastrale : ZC

Propriété publique : non
Propriété privée : oui

N° de la fiche : 14

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		X
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Le Maire,
Marc DEHEELE

MAIRIE DE BUYSSCHEURE * 59285 *

Date : 2021 29 Septembre 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Buysscheure

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :
West Houck Straete

N° de parcelle : 108

Section cadastrale : ZA

Propriété publique : non
Propriété privée : oui

N° de la fiche : 15

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		X
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Le Maire,
Marc DEHEELE

MAIRIE DE BUYSSCHEURE
59285

Date : 2021 29 septembre 2021

Fiche Changement de destination

Fiche n° 1

Nom de la Commune : CAESTRE

Identifcation

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 407
Rue, lieu-dit... : Hool Straete

section cadastrale et n° parcelle :
ZI 165

Propriété publique :
Propriété privée : OUI
MARASA Renato
MARTINACHE Anne-Sophie

Bâtiments 1-2

Questionnaire :

	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère?	X	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation?	X	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie?	voirie privée pour accéder	
5 - La bâtiment est-il proche du centre et des services?	1km du centre	
6 - La vocation future doit-elle être mixte?	X	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique?		X
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement?		X
9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum?	1	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune?	X	
	1 - création gite équestre 2 - salle de spectacle + logement	

Coordonnées du rédacteur : LYOEN sandrine / VANHERSEL Brigitte

Date :

Fiche Changement de destination

Fiche n° 2

Nom de la Commune : CAESTRE

Identifcation

Désignation de l'élément à protéger :

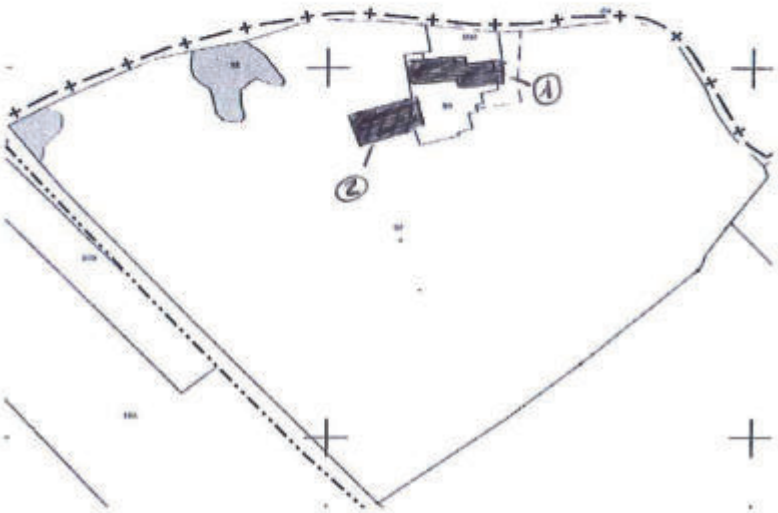

N° de voirie : 741 et 747
Rue, lieu-dit... : Chemin du Pavé d'Hazebrouck

section cadastrale et n° parcelle :
ZA 99, 100

Propriété publique :
Propriété privée : OUI
HUYGHE Jeannine
HUYGHE Alain

Bâtiments 3-4

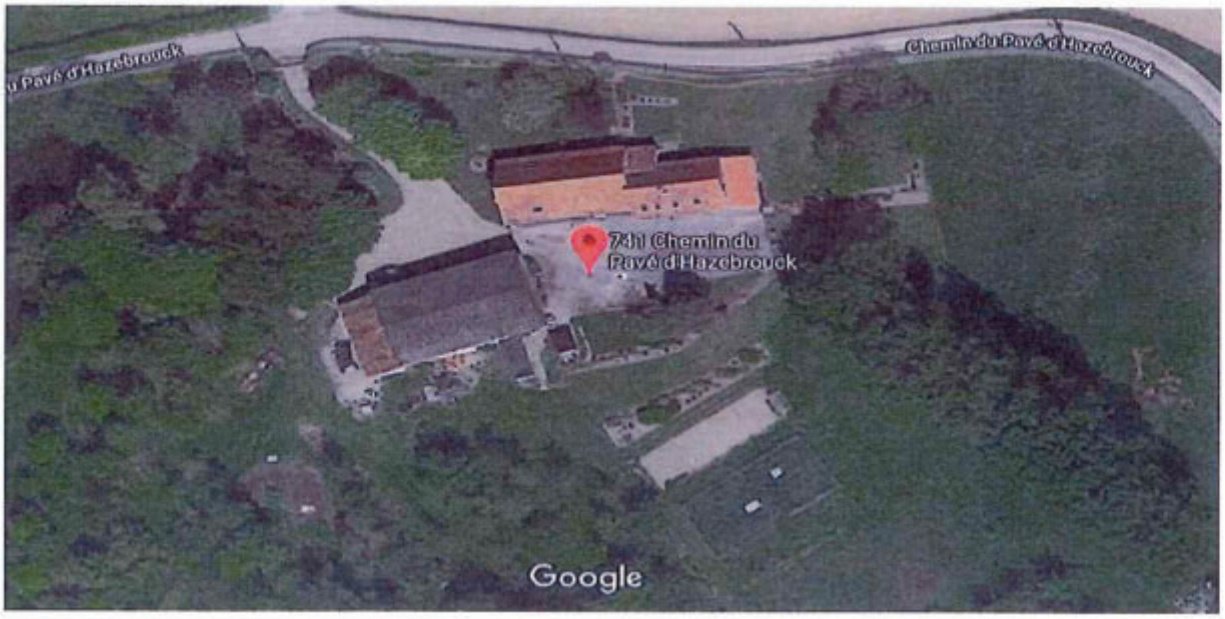

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère?	X	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation?	X	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie?	X	
5 - La bâtiment est-il proche du centre et des services?	3 km du centre	
6 - La vocation future doit-elle être mixte?		X
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique?	X dans le bâtiment 2	
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement?	gite dans le bâtiment 1	
9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum?	/	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune?	/	

Coordonnées du rédacteur : LYOEN sandrine / VANHERSEL Brigitte

Date : .

Fiche Changement de destination

Fiche n° 3

Nom de la Commune : CAESTRE

Identifcation

Désignation de l'élément à protéger :

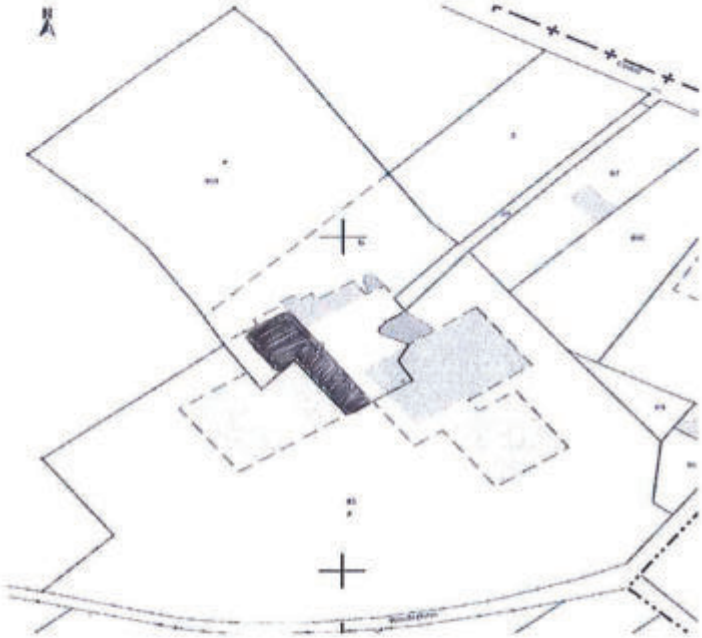

N° de voirie : 1135
Rue, lieu-dit... : route de Cassel

section cadastrale et n° parcelle :
ZB 365

Propriété publique :
Propriété privée : OUI
Mr et Mme Paul BAEY

Ferme en activité : SCEA BAEY

Bâtiment 5

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère?	X	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation?	X	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie?	X	
5 - La bâtiment est-il proche du centre et des services?	1km 100 du centre	
6 - La vocation future doit-elle être mixte?	X	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique?		X
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement?		X
9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum?	1	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune?	X	

Coordonnées du rédacteur : LYOEN sandrine / VANHERSEL Brigitte

Date :

Fiche Changement de destination

Fiche n° 4

Nom de la Commune : CAESTRE

Identifcation

Désignation de l'élément à protéger :

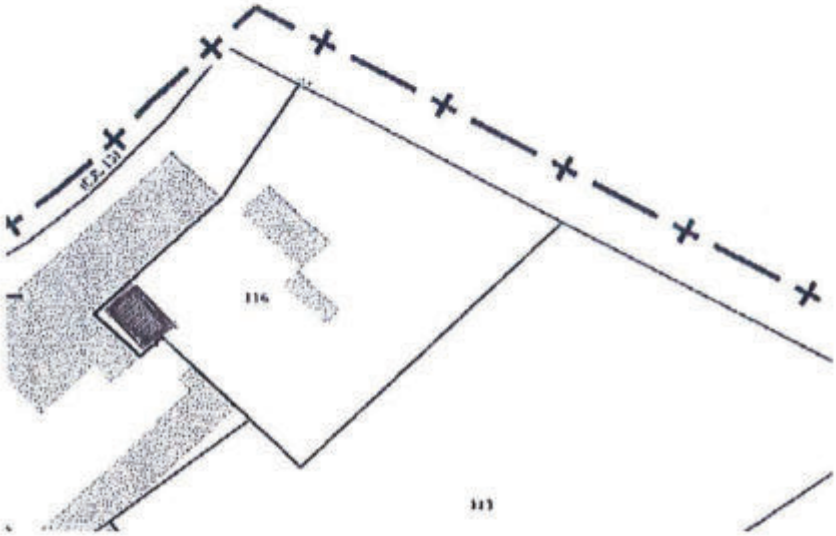

N° de voirie : 2313
Rue, lieu-dit... : route de Cassel

section cadastrale et n° parcelle :
ZA 116

Propriété publique :
Propriété privée : OUI
Mme Marina TOUIER
(entreprise de transports exceptionnels)

Bâtiment 6

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère?	X	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation?	X	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie?	X	
5 - La bâtiment est-il proche du centre et des services?	2km300 du centre	
6 - La vocation future doit-elle être mixte?		x
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique?	x	
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement?		x
9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum?		aucun
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune?		/

Coordonnées du rédacteur : LYOEN sandrine / VANHERSEL Brigitte

Date :

Fiche Changement de destination

Fiche n° 5

Nom de la Commune : CAESTRE

Identifcation

Désignation de l'élément à protéger :

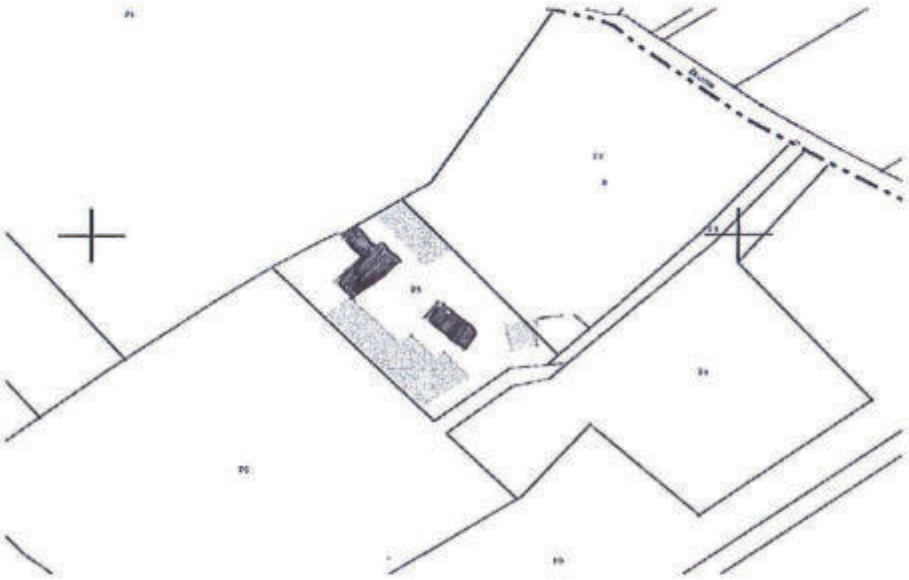

N° de voirie : 302
Rue, lieu-dit... : Doorne Straete

section cadastrale et n° parcelle :
ZA 75

Propriété publique :
Propriété privée : OUI
BALLOY Jean-Paul

Bâtiments 7-8

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère?	X	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation?	X	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie?	X	
5 - La bâtiment est-il proche du centre et des services?	3km du centre	
6 - La vocation future doit-elle être mixte?		X
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique?		X
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement?	X	
9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum?	1 dans l'un des 2 bâtiments	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune?	X	

Coordonnées du rédacteur : LYOEN sandrine / VANHERSEL Brigitte

Date :

Fiche Changement de destination

Fiche n° 6

Nom de la Commune : CAESTRE

Identifcation

Désignation de l'élément à protéger :

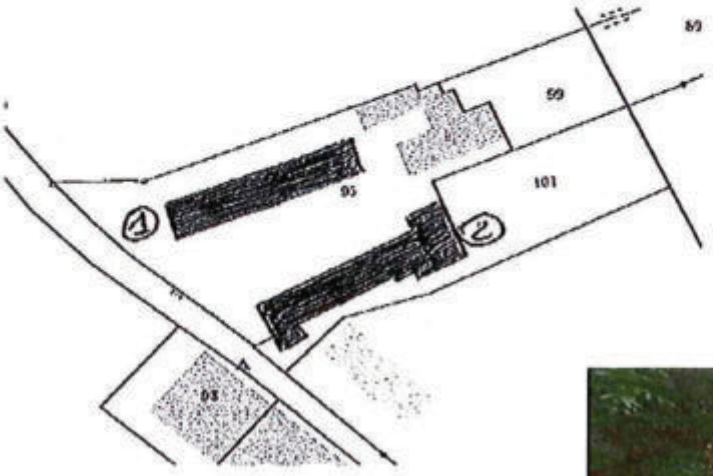

N° de voirie : 119
Rue, lieu-dit... : Chemin du Malin

section cadastrale et n° parcelle :
ZC 95 et 98

Propriété publique :
Propriété privée : OUI
Mr Clément COSTENOBLE
Mme Pauline DEBRUYNE

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère?	X	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation?	X	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie?	voirie pas en bonne état	
5 - La bâtiment est-il proche du centre et des services?	2km500 du centre	
6 - La vocation future doit-elle être mixte?	X	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique?	salle de réception (n°1)	
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement?		X
9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum?	gite (n°2)	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune?	X	

Coordonnées du rédacteur : LYOEN sandrine / VANHERSEL Brigitte

Date : 8 novembre 2019

Fiche Changement de destination

Fiche n° 7

Nom de la Commune : CAESTRE

Identifcation

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 182
Rue, lieu-dit... : chemin du Malin

section cadastrale et n° parcelle :
ZA 102

Propriété publique :
Propriété privée : OUI
WEEXSTEEN xavier

Bâtiment 11

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère?	X	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation?	X	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie?	X	
5 - La bâtiment est-il proche du centre et des services?	2km500 du centre	
6 - La vocation future doit-elle être mixte?	X	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique?		X
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement?		X
9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum?	aucun sauf gite	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune?	/	

Coordonnées du rédacteur : LYOEN sandrine / VANHERSEL Brigitte

Date :

Fiche Changement de destination

Fiche n° 8

Nom de la Commune : CAESTRE

Identifcation

Désignation de l'élément à protéger :

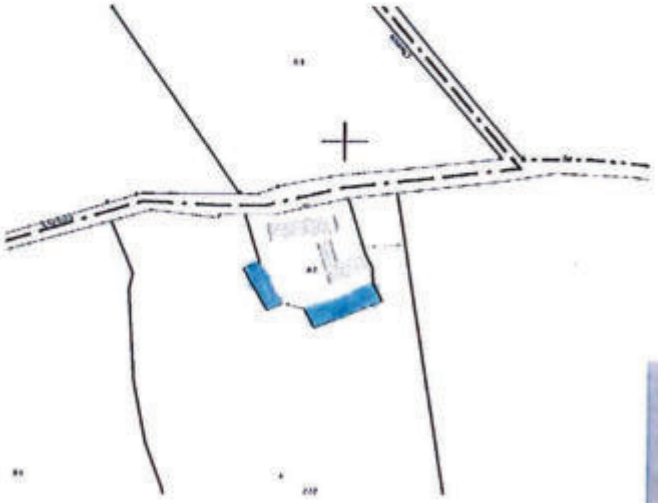

N° de voirie : 341
Rue, lieu-dit... : chemin du Peuplier

section cadastrale et n° parcelle :
ZE 82

Propriété publique :
Propriété privée : OUI
VANNEUFVILLE Bernard
entreprise BV Paysage

Bâtiment 12 - 13

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère?	X	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation?	X	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie?		
5 - La bâtiment est-il proche du centre et des services?	1km600 du centre	
6 - La vocation future doit-elle être mixte?		X
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique?	X ou 1 gîte	
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement?		X
9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum?		0
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune?		X

Coordonnées du rédacteur : LYOEN sandrine /SCHRICKE Jean-Luc

Date : 27 juillet 2021

Fiche Changement de destination

Fiche n° 9

Nom de la Commune : CAESTRE

Identifcation

Désignation de l'élément à protéger :

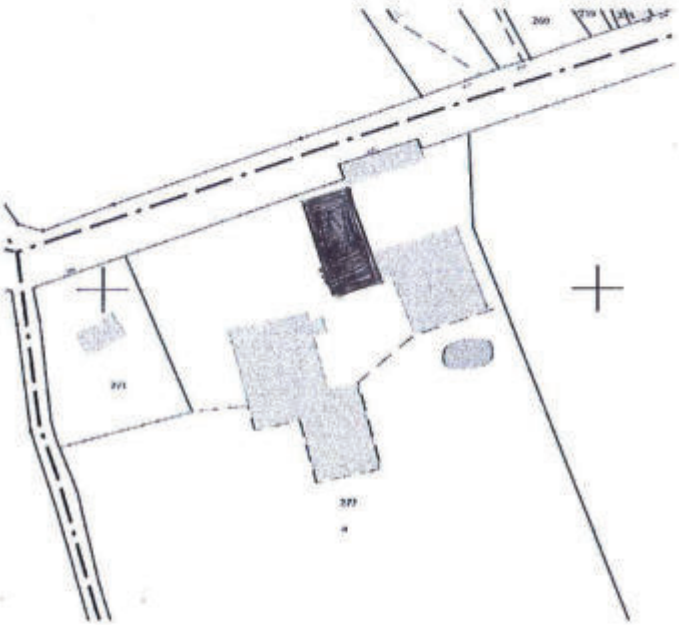

N° de voirie : 695
Rue, lieu-dit... : route d'Hazebrouck

section cadastrale et n° parcelle :
ZH 272

Propriété publique :
Propriété privée : oui
DESOUTTER Jean-Marc

Ferme en activité

Bâtiment 15

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère?	X	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation?	X	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie?	X	
5 - La bâtiment est-il proche du centre et des services?	800m du centre	
6 - La vocation future doit-elle être mixte?		X
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique?		X
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement?	X	
9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum?	1	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune?	X	

Coordonnées du rédacteur : LYOEN sandrine / VANHERSEL Brigitte

Date :

Fiche Changement de destination

Fiche n° 10

Nom de la Commune : CAESTRE

Identifcation

Désignation de l'élément à protéger :

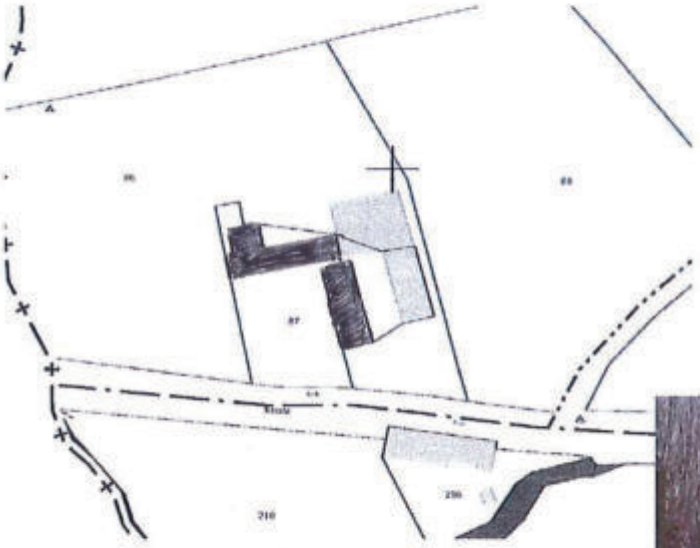

N° de voirie : 2118
Rue, lieu-dit... : route d'Hazebrouck

section cadastrale et n° parcelle :
ZC 87 et 86

Propriété publique :
Propriété privée : oui
LEROY Ghislain

Bâtiment 16-17

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère?	X	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation?	X	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie?	X	
5 - La bâtiment est-il proche du centre et des services?	2km100 du centre	
6 - La vocation future doit-elle être mixte?	X	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique?		X
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement?		X
9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum?	1 ou gite	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune?	X	

Coordonnées du rédacteur : LYOEN sandrine / VANHERSEL Brigitte

Date :

Fiche Changement de destination

Fiche n° 11

Nom de la Commune : CAESTRE

Identifcation

Désignation de l'élément à protéger :

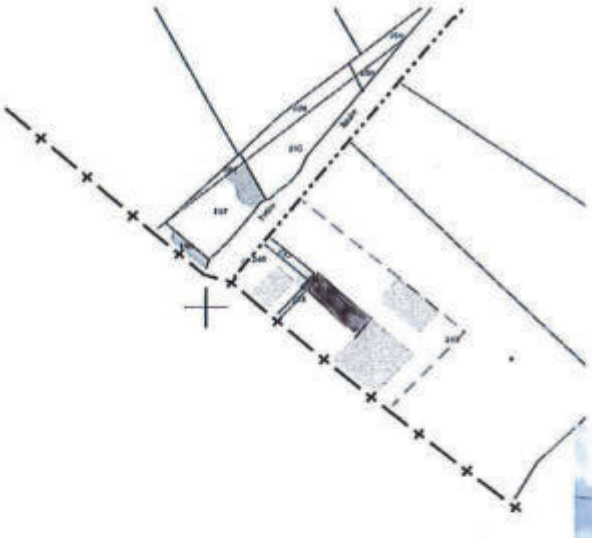

N° de voirie : 235
Rue, lieu-dit... : chemin d'Hazebrouck

section cadastrale et n° parcelle :
ZE 239

Propriété publique :
Propriété privée : oui
BODDAERT Benoit
Ferme en activité

Bâtiment 18

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère?	X	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation?	X	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie?	X	
5 - La bâtiment est-il proche du centre et des services?	2km du centre	
6 - La vocation future doit-elle être mixte?		X
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique?		X
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement?	X	
9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum?	1	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune?	X	

Coordonnées du rédacteur : LYOEN sandrine / VANHERSEL Brigitte

Date : 23 octobre 2018

Fiche Changement de destination

Fiche n° **12**

Nom de la Commune : CAESTRE

Identifcation

Désignation de l'élément à protéger :

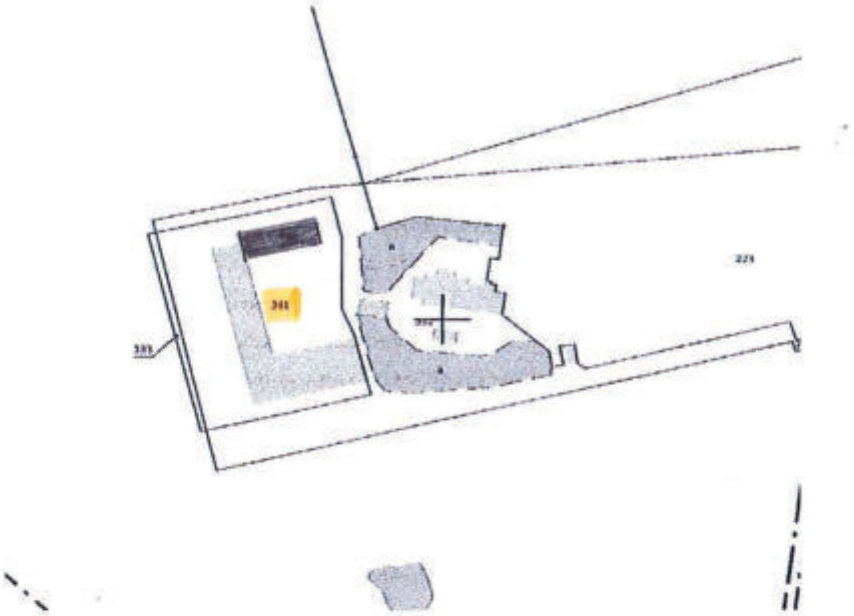

N° de voirie : 34
Rue, lieu-dit... : Chemin du Moulin Ghyselen

section cadastrale et n° parcelle :
ZH 381

Propriété publique :
Propriété privée : oui
GAEC des 4 saisons
Meteren

Bâtiment 19

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère?	X	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation?	X	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie?	X	
5 - La bâtiment est-il proche du centre et des services?	1km du centre	
6 - La vocation future doit-elle être mixte?	X	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique?		X
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement?		X
9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum?	1	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune?	X	

Coordonnées du rédacteur : LYOEN sandrine / VANHERSEL Brigitte

Date :

Fiche Changement de destination

Fiche n° 13

Nom de la Commune : CAESTRE

Identifcation

Désignation de l'élément à protéger :

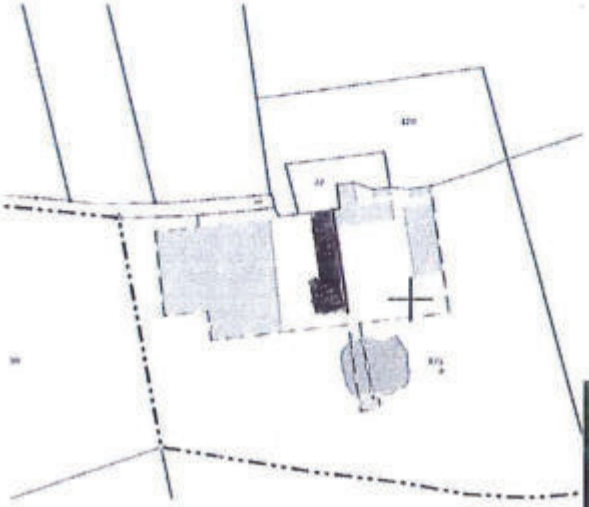

N° de voirie : 342
Rue, lieu-dit... : Chemin Saint Adrien

section cadastrale et n° parcelle :
ZK 175

Propriété publique :
Propriété privée : oui
DEFOORT bertille
Ferme en activité

Bâtiment 20

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère?	X	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation?	X	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie?	X	
5 - La bâtiment est-il proche du centre et des services?	1km700 du centre	
6 - La vocation future doit-elle être mixte?	X	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique?		X
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement?		X
9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum?	1 ou gite	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune?	X	

Coordonnées du rédacteur : LYOEN sandrine / VANHERSEL Brigitte

Date :

Fiche Changement de destination

Fiche n° 14

Nom de la Commune : CAESTRE

Identifcation

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1089
Rue, lieu-dit... : route de Strazeele

section cadastrale et n° parcelle :
ZH 270

Propriété publique :
Propriété privée : OUI
OLIVIER henri
Ferme en activité

Bâtiment 21

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère?	X	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation?	X	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie?	X	
5 - La bâtiment est-il proche du centre et des services?	1km200 du centre	
6 - La vocation future doit-elle être mixte?		X
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique?		X
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement?	gite	
9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum?	/	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune?	/	

Coordonnées du rédacteur : LYOEN sandrine / VANHERSEL Brigitte

Date :

Fiche Changement de destination

Fiche 15

Nom de la Commune : CAESTRE

Identifcation

Désignation de l'élément à protéger :

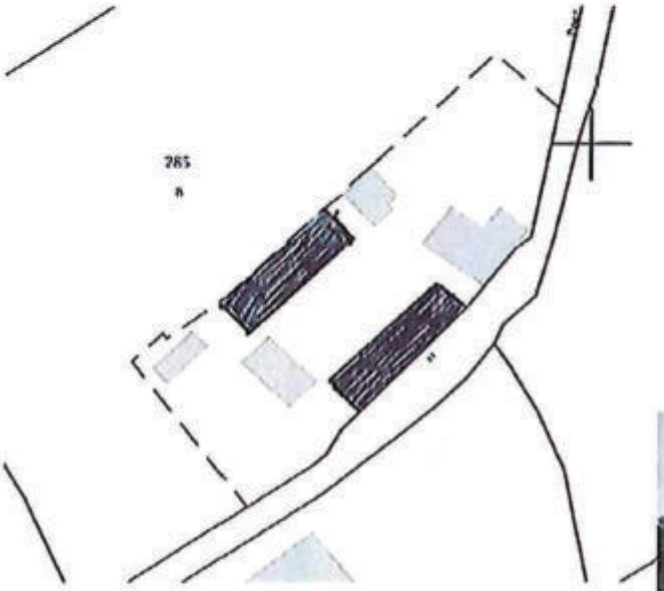

N° de voirie : 67
Rue, lieu-dit... : Post Weg

section cadastrale et n° parcelle :
ZH 285

Propriété publique :
Propriété privée : oui
MASSELOT Fabien
Entreprise Althéa jardins

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère?	X	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation?	X	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie?	X	
5 - La bâtiment est-il proche du centre et des services?	1km du centre	
6 - La vocation future doit-elle être mixte?		X
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique?	X	
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement?		X
9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum?	/	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune?	/	

Coordonnées du rédacteur : LYOEN sandrine / VANHERSEL Brigitte

Date : 8 novembre 2019

Fiche Changement de destination

Fiche n° **16**

Nom de la Commune : CAESTRE

Identifcation

Désignation de l'élément à protéger :

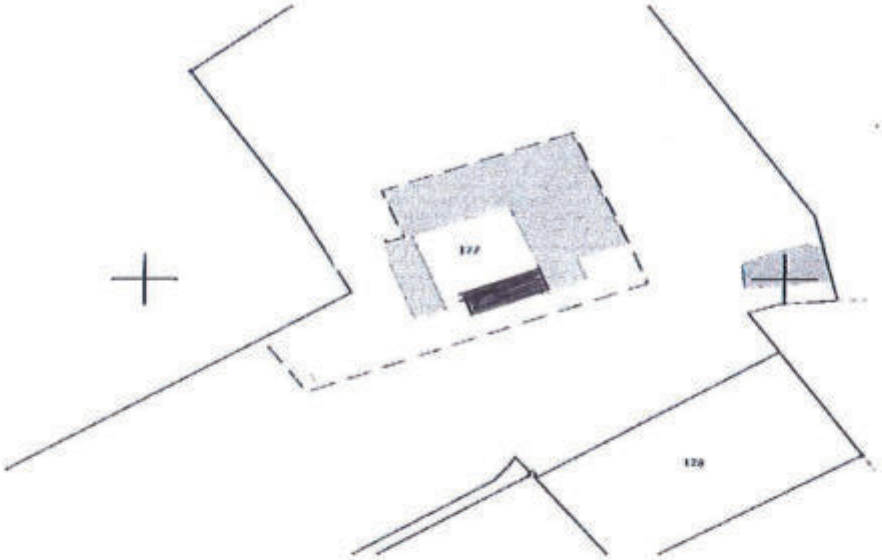

N° de voirie : 379
Rue, lieu-dit... : route de Bailleul

section cadastrale et n° parcelle :
ZI 177

Propriété publique :
Propriété privée : OUI
VAN INGHELANDT Jean-Louis
Ferme en activité :
le verger des 3 mas

Bâtiment 23

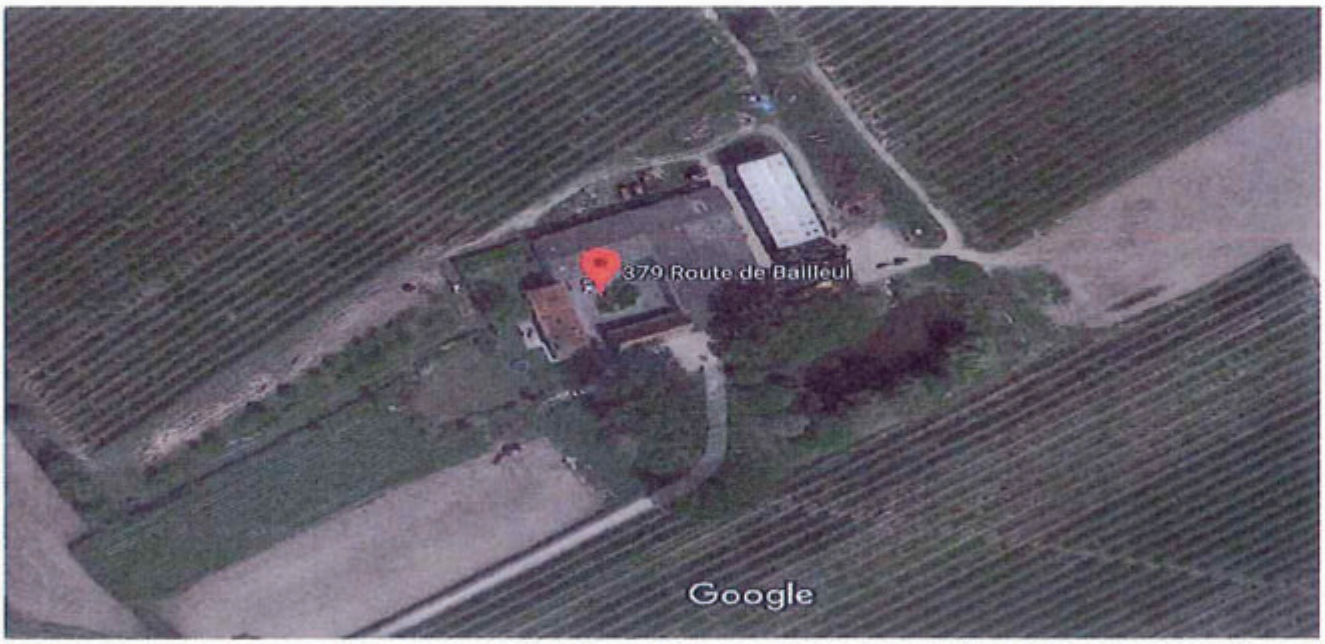

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère?	X	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation?	X	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie?	X	
5 - La bâtiment est-il proche du centre et des services?	400m du centre	
6 - La vocation future doit-elle être mixte?		X
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique?		X
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement?		X
9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum?	gite	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune?	/	

Coordonnées du rédacteur : LYOEN sandrine / VANHERSEL Brigitte

Date :

Fiche Changement de destination

Fiche n° 17

Nom de la Commune : CAESTRE

Identifcation

Désignation de l'élément à protéger :

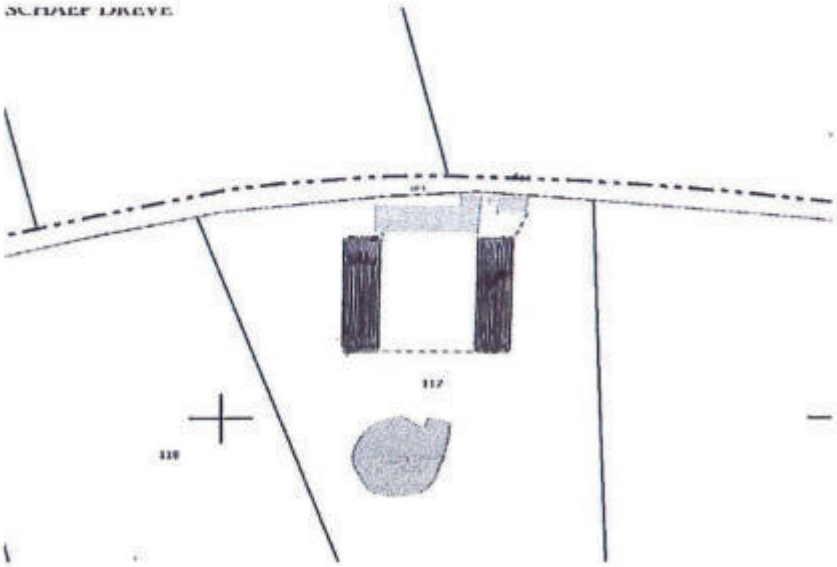

N° de voirie : 1861
Rue, lieu-dit... : route de Bailleul

section cadastrale et n° parcelle :
ZK 117

Propriété publique :
Propriété privée : OUI
GOETGHELUCK Hubert

Bâtiment 24-25

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère?	X	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation?	X	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie?	X	
5 - La bâtiment est-il proche du centre et des services?	1km900 du centre	
6 - La vocation future doit-elle être mixte?	X	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique?		X
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement?		X
9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum?	1 + gite	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune?	X	

Coordonnées du rédacteur : LYOEN sandrine / VANHERSEL Brigitte

Date :

Fiche Changement de destination

Fiche 18

Nom de la Commune : CAESTRE

Identifcation

Désignation de l'élément à protéger :

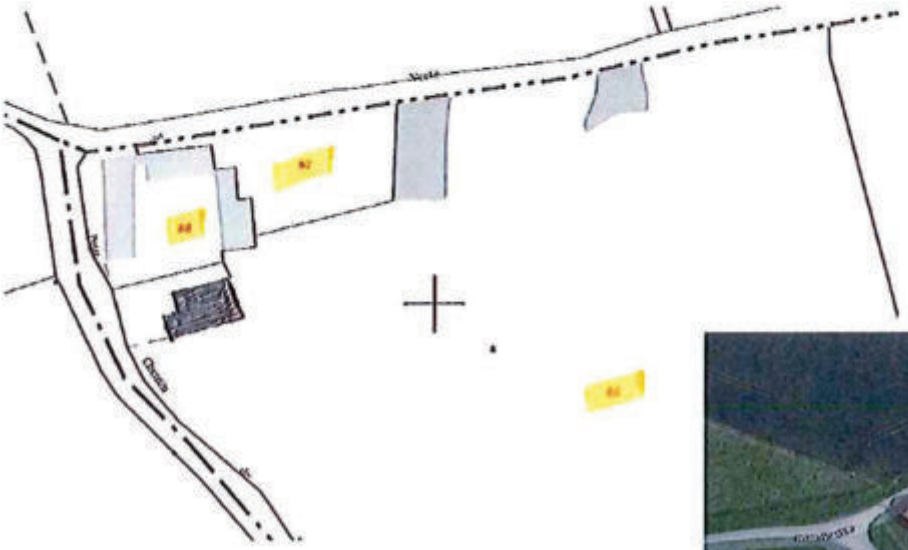

N° de voirie : 793
Rue, lieu-dit... : rue verte

section cadastrale et n° parcelle :
ZH 86, 87, 88

Propriété publique :
Propriété privée : OUI
BODDAERT anthony

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère?	X	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation?	X	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie?	X	
5 - La bâtiment est-il proche du centre et des services?	1km 500 du centre	
6 - La vocation future doit-elle être mixte?		X
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique?		X
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement?	X	
9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum?	1	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune?	X	

Coordonnées du rédacteur : LYOEN sandrine / VANHERSEL Brigitte

Date : 8 novembre 2019

Fiche Changement de destination

Fiche n° 19

Nom de la Commune : CAESTRE

Identifcation

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 408
Rue, lieu-dit... : Grimminck Straete

section cadastrale et n° parcelle :
ZI 190

Propriété publique :
Propriété privée : OUI
Mr et Mme Benoit BOCQUET

Bâtiment 27

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère?	X	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation?	X	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie?	X	
5 - La bâtiment est-il proche du centre et des services?	1km200 du centre	
6 - La vocation future doit-elle être mixte?		X
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique?	X	
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement?		X
9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum?		X
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune?		X

Les intéressés souhaitent rénover le batiment pour y faire une salle de réception de 50 pers et un bureau de consultation psy

Coordonnées du rédacteur : LYOEN sandrine / SCHRICKE Jean-Luc **Date : 27 juillet 2021**

Fiche Changement de destination

Fiche n° 20

Nom de la Commune : CAESTRE

Identifcation

Désignation de l'élément à protéger :

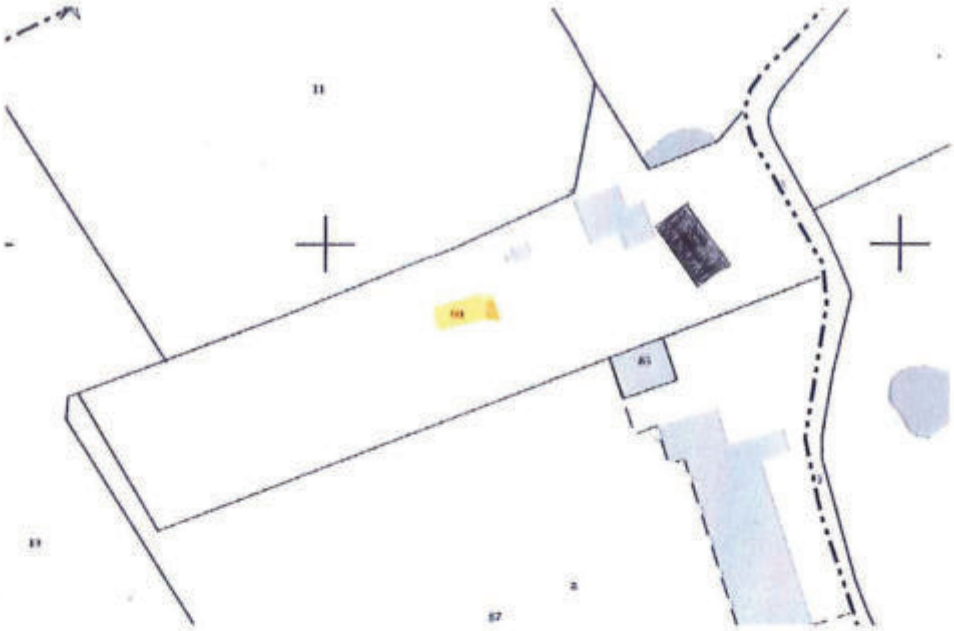

N° de voirie : 234
Rue, lieu-dit... : Seven Straete

section cadastrale et n° parcelle :
ZL 90

Propriété publique :
Propriété privée : OUI
Mr et Mme ghislain VROMAN

Bâtiment 14

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère?	X	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation?	X	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie?	X	
5 - La bâtiment est-il proche du centre et des services?	1km700 du centre	
6 - La vocation future doit-elle être mixte?		X
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique?	X	
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement?		X
9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum?		X
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune?		X

Coordonnées du rédacteur : LYOEN sandrine / VANHERSEL Brigitte

Date :

Fiche Changement de destination

Fiche n° 21

Nom de la Commune : CAESTRE

Identifcation

Désignation de l'élément à protéger :

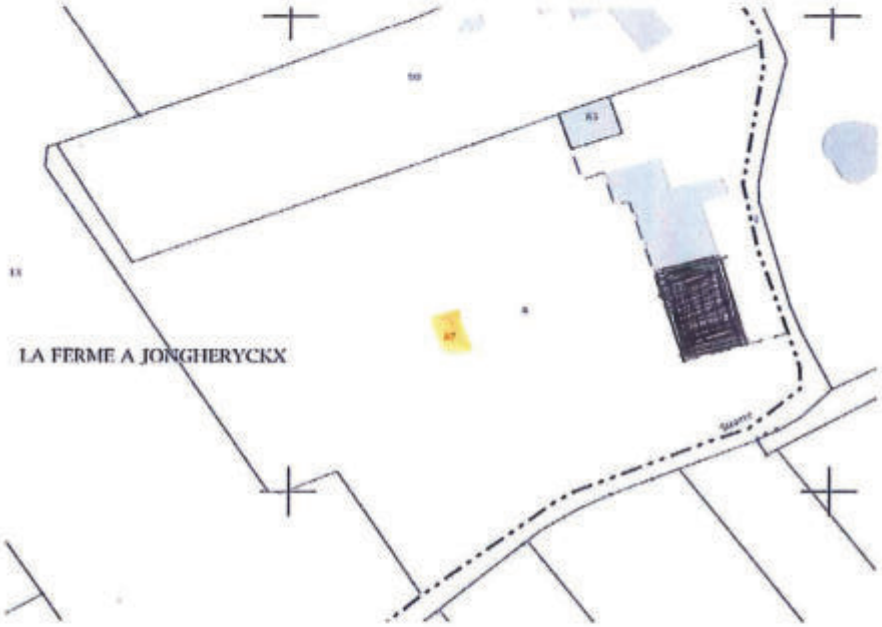

N° de voirie : 316
Rue, lieu-dit... : Seven Straete

section cadastrale et n° parcelle :
ZL 85 et 87

Propriété publique :
Propriété privée : OUI
Mr et Mme françois BARON

Bâtiment 30

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère?	X	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation?	X	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie?	X	
5 - La bâtiment est-il proche du centre et des services?	1km800 du centre	
6 - La vocation future doit-elle être mixte?		X
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique?	X	
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement?		X
9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum?		X
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune?		X

Coordonnées du rédacteur : LYOEN sandrine / VANHERSEL Brigitte

Date :

Fiche Changement de destination

Fiche n° 22

Nom de la Commune : CAESTRE

Identifcation

Désignation de l'élément à protéger :

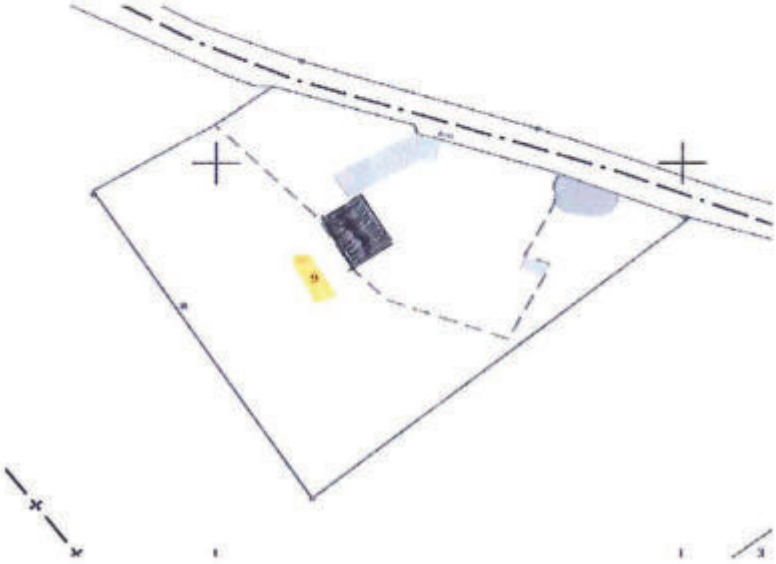

N° de voirie : 1645
Rue, lieu-dit... : chemin de Saint Omer

section cadastrale et n° parcelle :
ZO 9

Propriété publique :
Propriété privée : OUI
Mr et Mme Daniel LECOUFFE

Bâtiment 28

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère?	X	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation?	X	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie?	X	
5 - La bâtiment est-il proche du centre et des services?	3km200 du centre	
6 - La vocation future doit-elle être mixte?		X
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique?		X
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement?	gite	
9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum?		X
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune?		X

Coordonnées du rédacteur : LYOEN sandrine / VANHERSEL Brigitte

Date :

Fiche Changement de destination (zones A et N)

Nom de la commune : Caestre
Date de rédaction : novembre 2022
Rédacteur de la fiche : AGUR

N° de fiche : 23
Date d'intégration : 13/12/2022
Zonage : A

Adresse : rue du pain sec

Section cadastrale et N° de parcelle : ZK 135- ZK 136

Commentaires : 1 logement ou 1 gîte

Destination(s)* future(s) autorisée(s) pour le bâtiment (merci de cocher les destinations possibles ; en complément, possibilité de barrer les sous-destinations qui ne sont pas souhaitées) :

- **Habitation**
  - Logement (y compris gites et chambres d'hôtes limitées à 5 chambres)
  - Hébergement (de type foyer notamment)

Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par bâtiment repéré ?
Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par fiche ?

- ~~**Commerce et activités de service**~~
  - ~~Artisanat et commerce de détail~~
  - ~~Restauration~~
  - ~~Commerce de gros~~
  - ~~Activités de services ou s'effectue l'accueil d'une clientèle~~
  - ~~Hébergement hôtelier et touristique (résidences de tourisme, hôtels)~~
  - ~~Cinéma~~
- ~~**Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire**~~
  - ~~Industrie~~
  - ~~Entrepôt~~
  - ~~Bureau~~
  - ~~Centre de congrès et d'exposition~~

Destination* : les destinations des constructions sont définies par l'arrêté du 10 novembre 2016 définissant les destinations et sous-destinations de constructions. Elles sont explicitées en partie 3 du règlement écrit.

Fiche Changement de destination

Fiche n° 35

Nom de la Commune : CAESTRE

Identifcation

Désignation de l'élément à protéger :

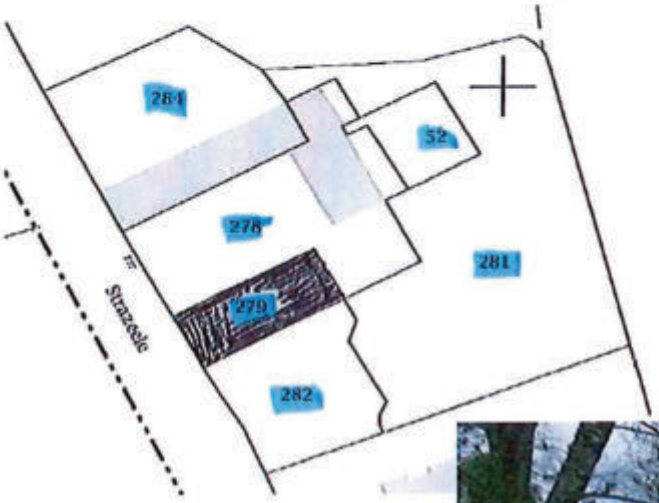

N° de voirie : 777
Rue, lieu-dit... : route de Strazeele

section cadastrale et n° parcelle :
ZH 279

Propriété publique :
Propriété privée : OUI
SCI RS IMMOBILIER
Mr Laurent ROGER
Mme Olivia VANDENKERKHOVE

Questionnaire :

	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère?	X	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation?	X	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie?	X	
5 - La bâtiment est-il proche du centre et des services?	1km du centre	
6 - La vocation future doit-elle être mixte?		X
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique?	X ou 1 gîte	
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement?		X
9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum?		X
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune?		

Coordonnées du rédacteur : LYOEN sandrine / SCHRICKE Jean-Luc

Date : 27 juillet 2021

Fiche Changement de destination

Fiche n° 37

Nom de la Commune : CAESTRE

Identifcation

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 8
Rue, lieu-dit... : chemin du Pré

section cadastrale et n° parcelle :
ZC 78 et 79

Propriété publique :
Propriété privée : OUI
BOULIER Isabelle

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère?	X	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation?	X	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie?	X	
5 - La bâtiment est-il proche du centre et des services?	1,5 km du centre	
6 - La vocation future doit-elle être mixte?		X
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique?		X
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement?		
9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum?	gîte	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune?	X	

Coordonnées du rédacteur : LYOEN sandrine / VANHERSEL Brigitte

Date : 08/11/2019

Fiche Changement de destination (zones A et N)

Nom de la commune : Caestre
N° de fiche : 26
Date de rédaction : novembre 2022
Date d'intégration : 13/12/2022
Rédacteur de la fiche : AGUR
Zonage : Ae

Adresse : 777 route de Strazeele

Section cadastrale et N° de parcelle : ZH 284 et ZH 278

Commentaires : la fiche ne concerne que les bâtiments encadrés en rouge.

Destination(s)* future(s) autorisée(s) pour le bâtiment (merci de cocher les destinations possibles ; en complément, possibilité de barrer les sous-destinations qui ne sont pas souhaitées) :

- **Habitation**
  - Logement (y compris gites et chambres d'hôtes limitées à 5 chambres)
  - Hébergement (de type foyer notamment)

Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par bâtiment repéré ?
Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par fiche ?

- **Commerce et activités de service**
  - Artisanat et commerce de détail
  - Restauration
  - ~~Commerce de gros~~
  - Activités de services ou s'effectue l'accueil d'une clientèle
  - ~~Hébergement hôtelier et touristique (résidences de tourisme, hôtels)~~
  - ~~Cinéma~~
- **Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire**
  - ~~Industrie~~
  - ~~Entrepôt~~
  - Bureau
  - ~~Centre de congrès et d'exposition~~

Destination* : les destinations des constructions sont définies par l'arrêté du 10 novembre 2016 définissant les destinations et sous-destinations de constructions. Elles sont explicitées en partie 3 du règlement écrit.

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : EBBLINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

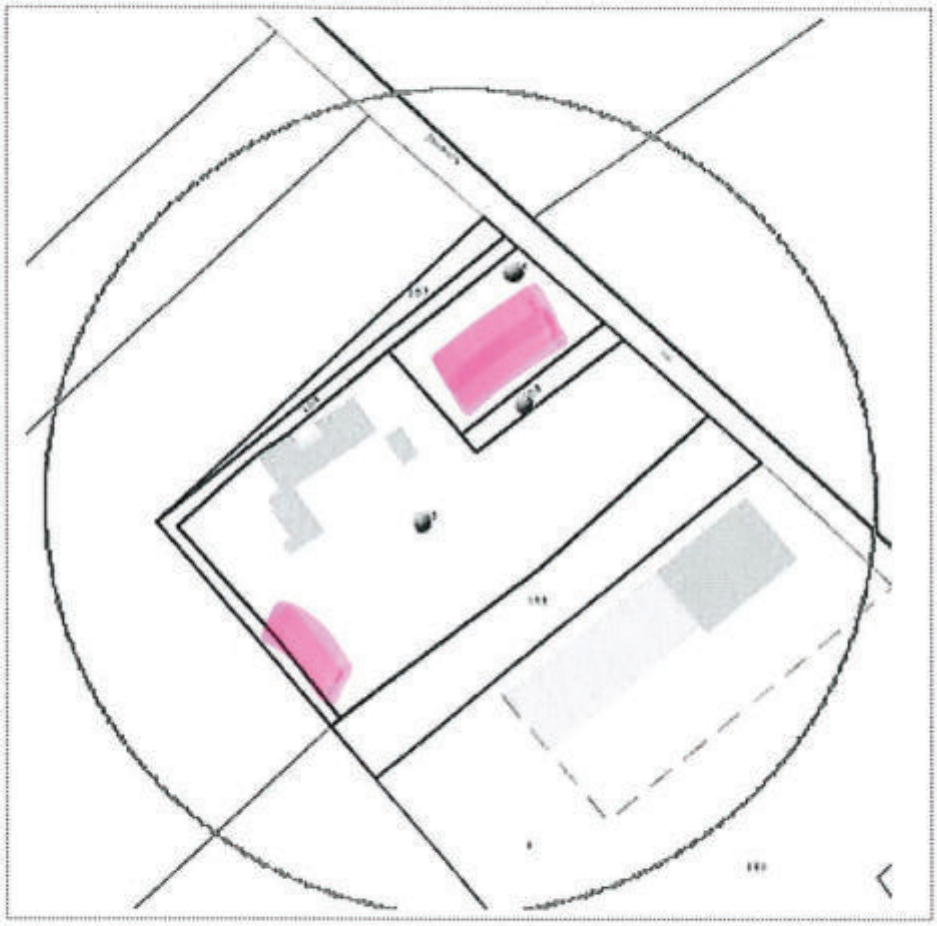

N° de voirie : 2167

Rue, lieu-dit ... :
Rue des Joueurs

N° de parcelle : 43-44

Section cadastrale : ZD

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 1

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1/ensemble dont gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : MAIRIE EBBLINGHEM

Date : 01/09/2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : EBBLINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1100

Rue, lieu-dit ... :
Chemin des Loups

N° de parcelle : 94

Section cadastrale : ZB

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 2

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1/ ensemble dont gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : MAIRIE EBBLINGHEM

Date : 01/09/2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : EBBLINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 722

Rue, lieu-dit ... :
Rue de Morbecque

N° de parcelle : 8

Section cadastrale : ZL

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 4

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1/ensemble dont gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : MAIRIE EBBLINGHEM

Date : 01/09/2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : EBBLINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

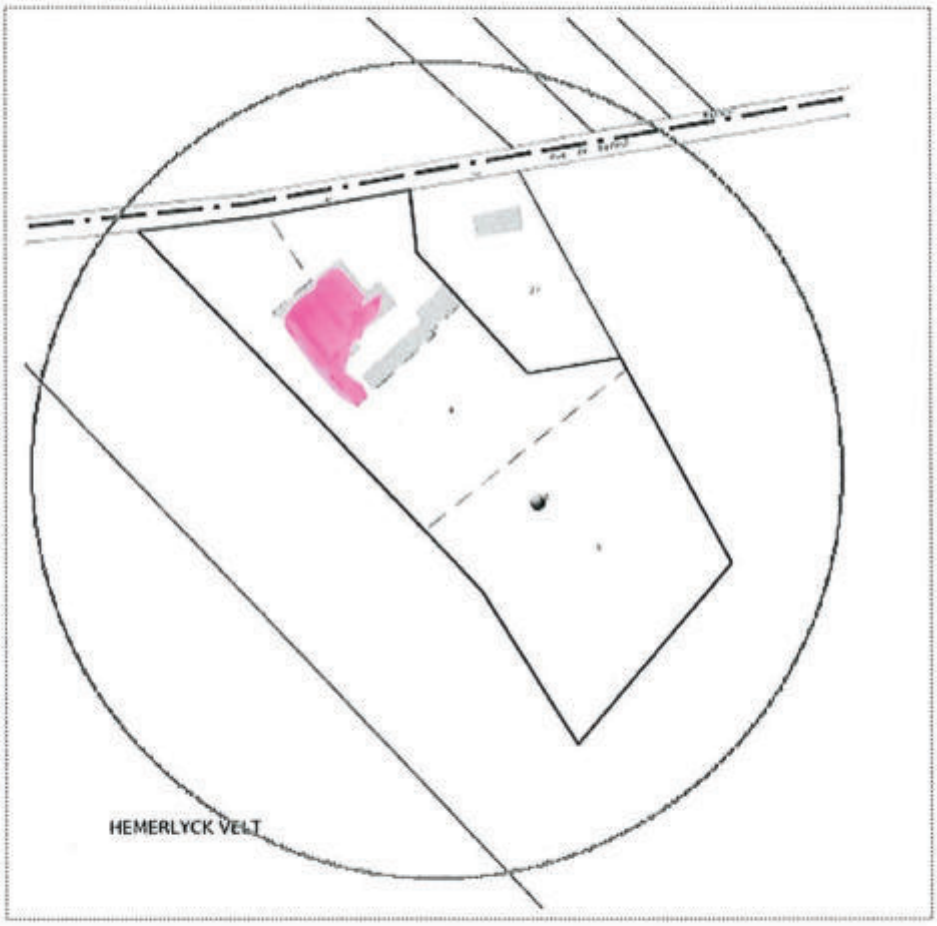

N° de voirie : 467

Rue, lieu-dit ... :
Rue de Bailleul

N° de parcelle : 26

Section cadastrale : ZD

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 7

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		X
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	3 / ensemble dont gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : MAIRIE EBBLINGHEM

Date : 01/09/2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : EBBLINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

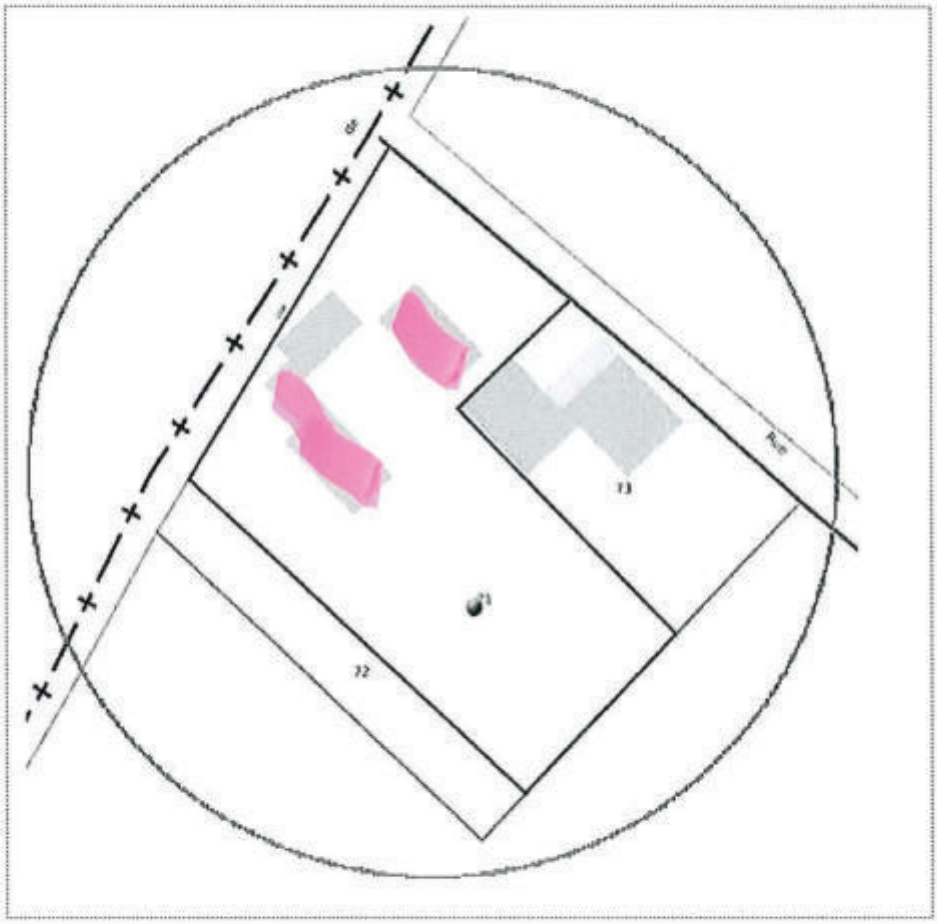

N° de voirie : 2260

Rue, lieu-dit ... :
Rue de Thérouanne

N° de parcelle : 71

Section cadastrale : ZC

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 8

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1/ensemble dont gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : MAIRIE EBBLINGHEM

Date : 01/09/2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : EBBLINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

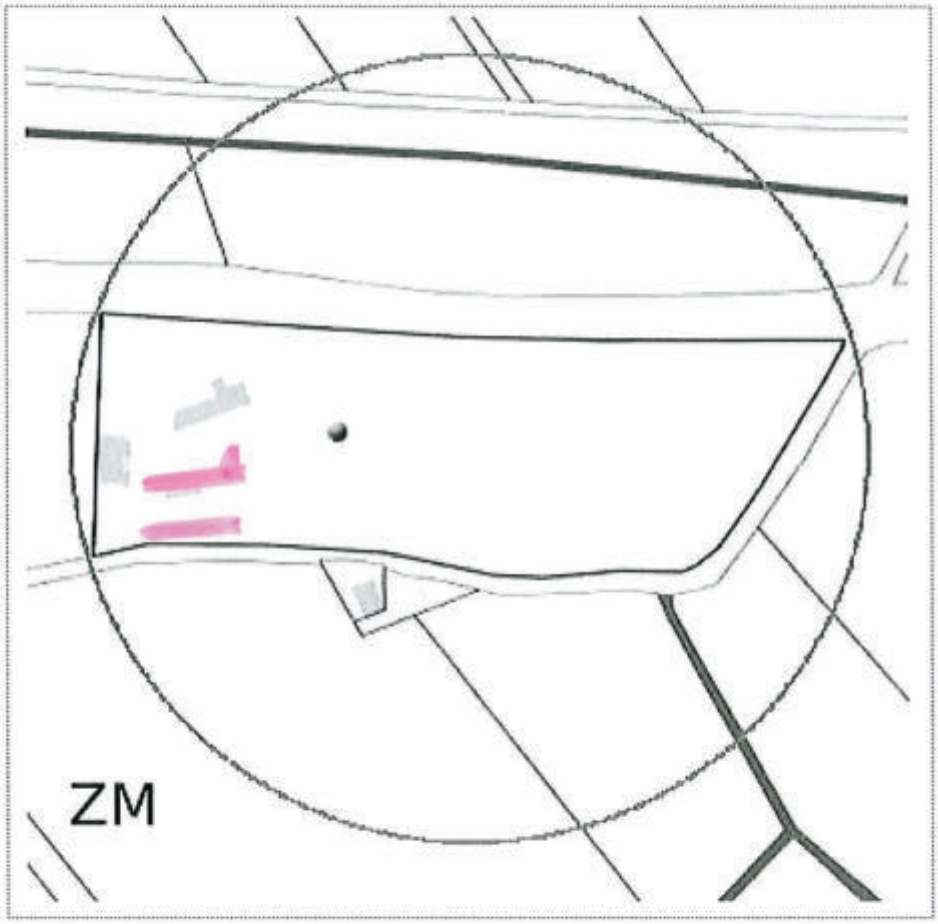

N° de voirie : 270

Rue, lieu-dit ... :
Route Nationale

N° de parcelle : 19

Section cadastrale : ZM

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 9

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1/ensemble dont gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : MAIRIE EBBLINGHEM

Date : 01/09/2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : EBBLINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

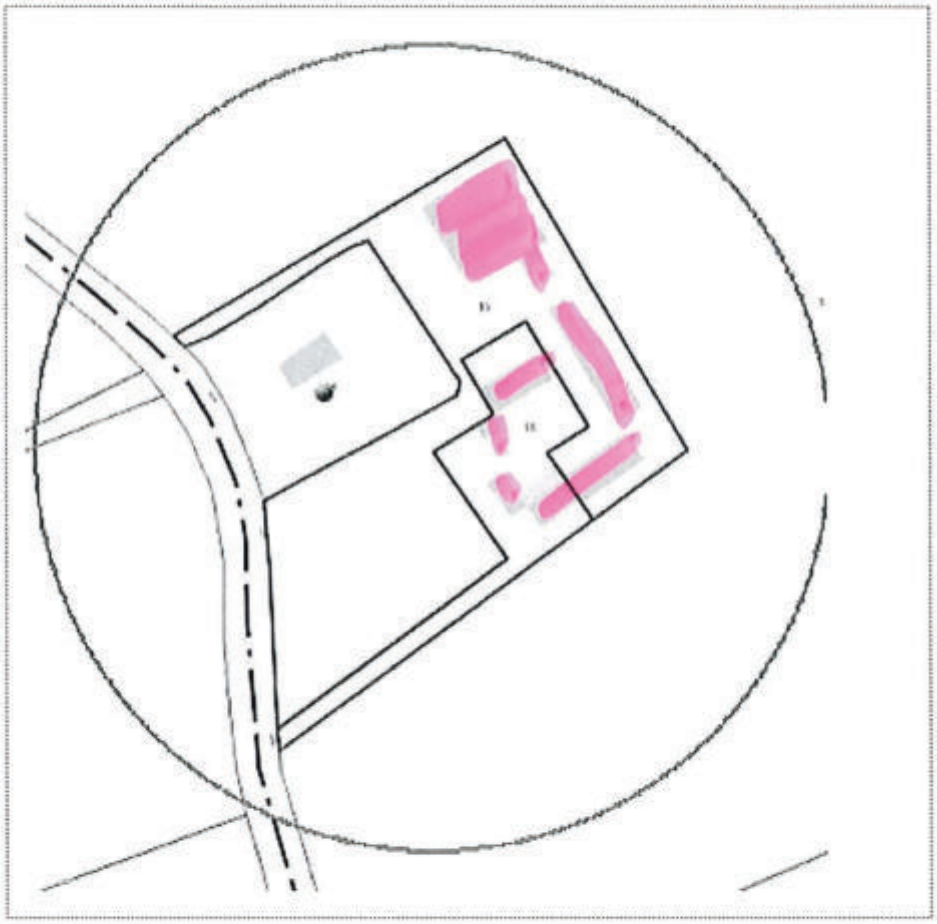

N° de voirie : 1200

Rue, lieu-dit ... :
Route de Lynde

N° de parcelle : 55-56

Section cadastrale : ZK

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 11

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		X
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	8/ensemble dont gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : MAIRIE EBBLINGHEM

Date : 01/09/2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : EBBLINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

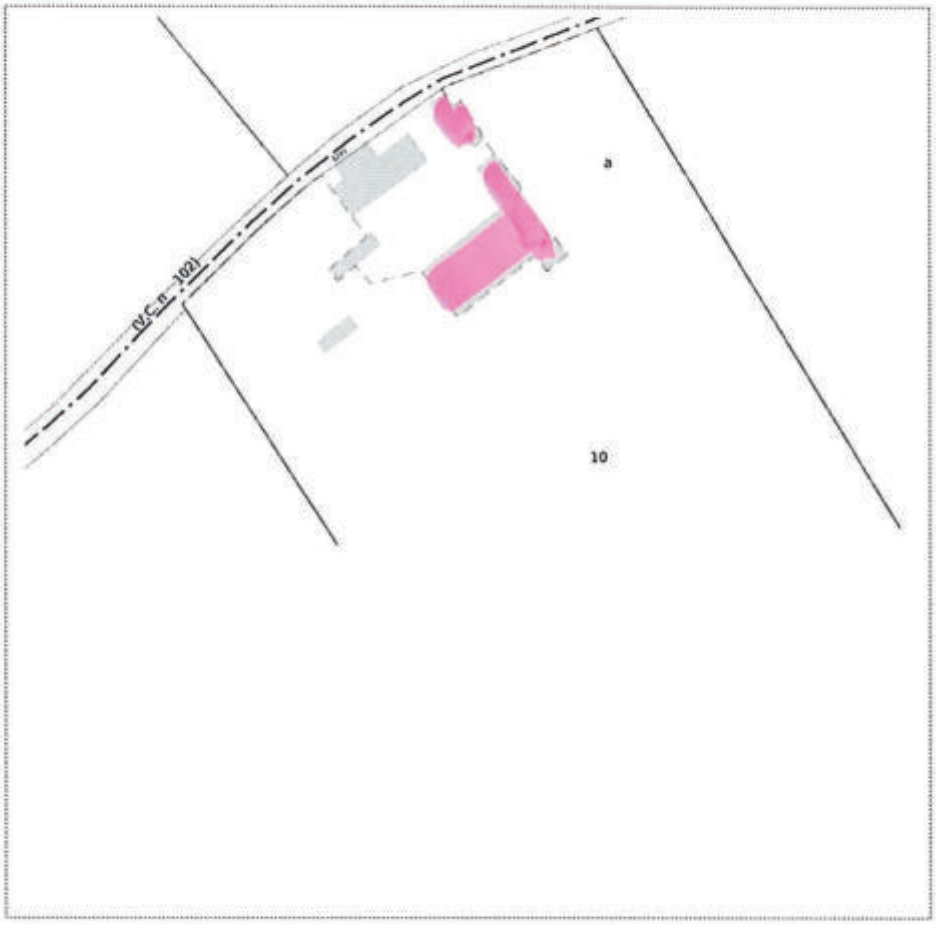

N° de voirie : 1285

Rue, lieu-dit ... :
Rue du Paradis

N° de parcelle : 10

Section cadastrale : ZL

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 13

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1/ensemble dont gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Proximité du projet 2*2 voies Hazebrouck Renescure

Coordonnées du rédacteur : MAIRIE EBBLINGHEM

Date : 01/09/2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : EBBLINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

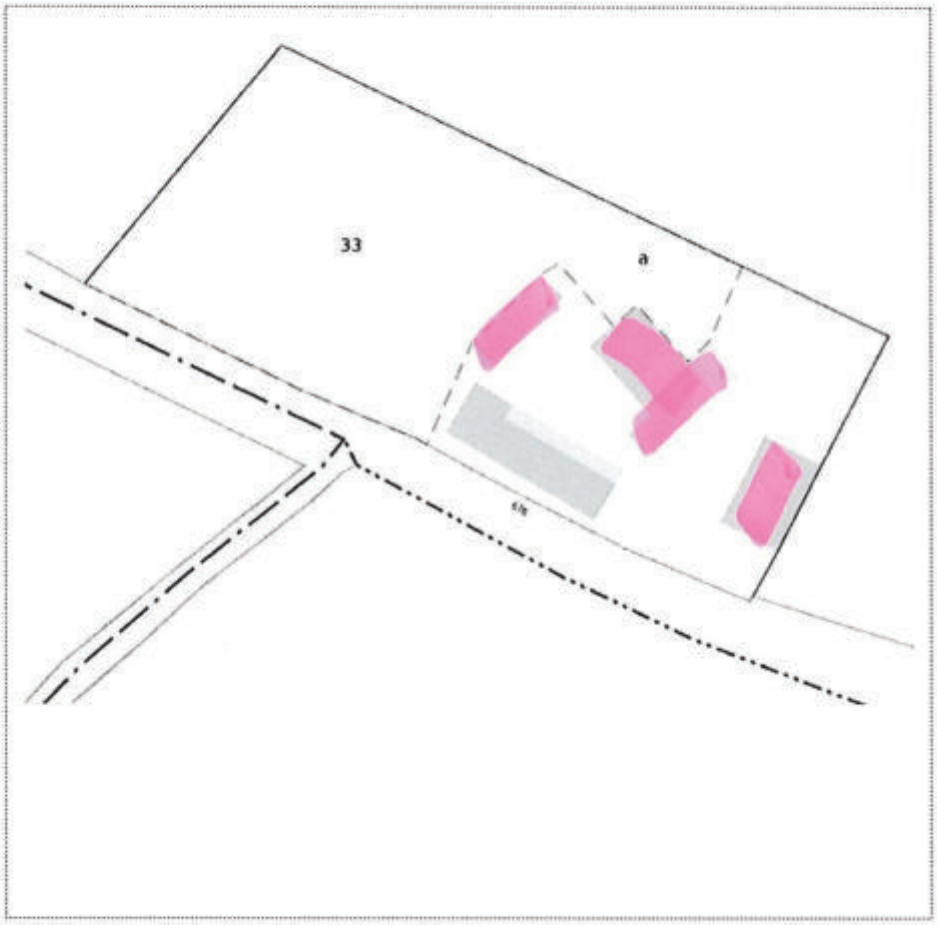

N° de voirie : 676

Rue, lieu-dit ... :
Rue de Morbecque

N° de parcelle : 33

Section cadastrale : ZL

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 14

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		X
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2/ensemble dont gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : MAIRIE EBBLINGHEM

Date 01/09/2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : EBBLINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

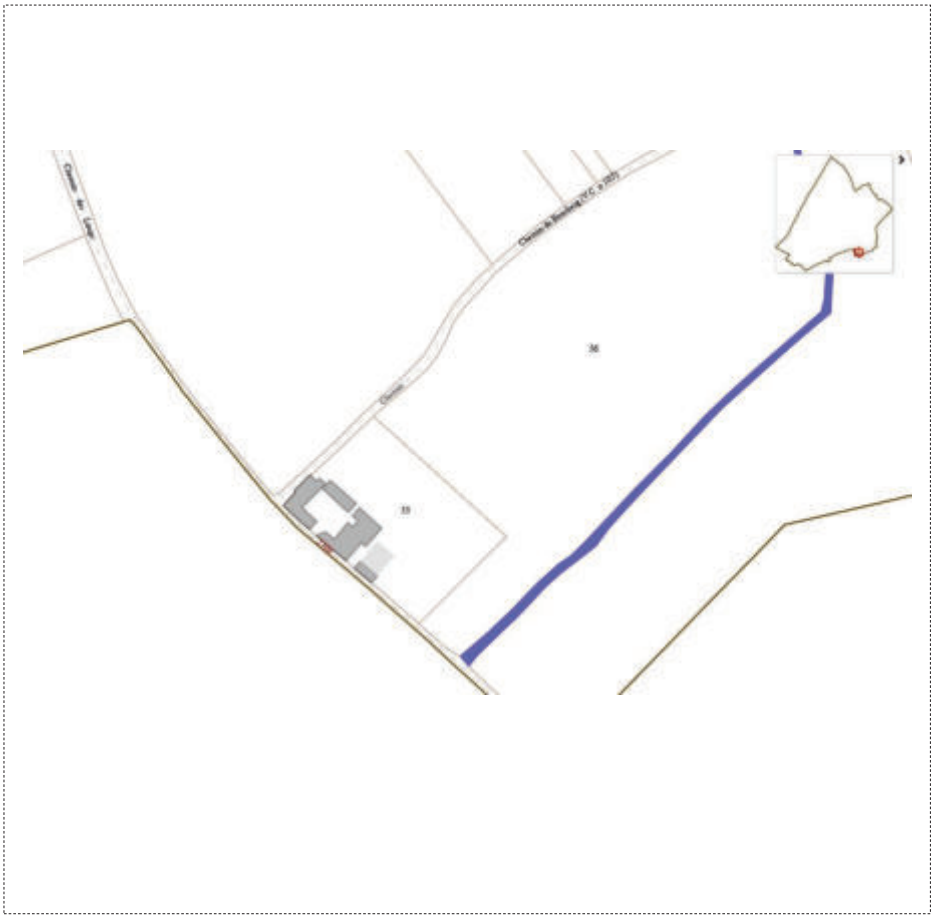

N° de voirie : 2799

Rue, lieu-dit ... :
Chemin des Loups

N° de parcelle : 55

Section cadastrale : ZI

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 15

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1/ensemble dont gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : MAIRIE EBBLINGHEM

Date : 15/10/2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : EBBLINGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

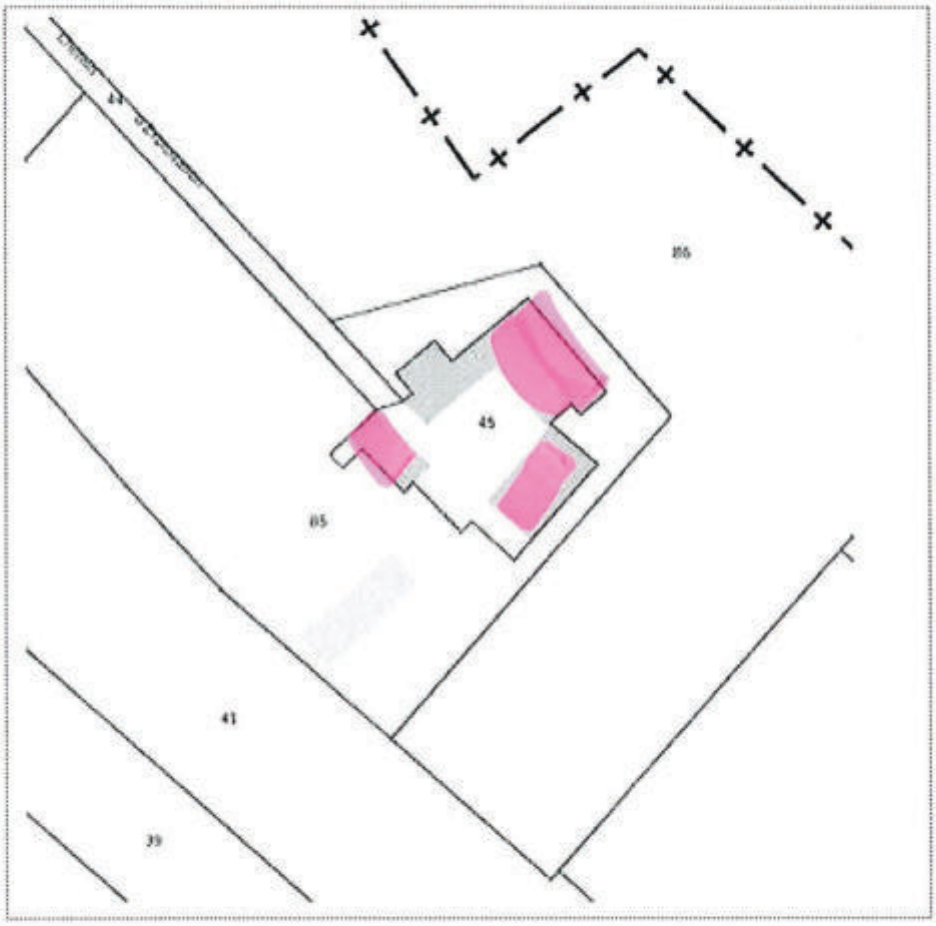

N° de voirie : 3198

Rue, lieu-dit ... :
Rue de Thérouanne

N° de parcelle : 45

Section cadastrale : ZC

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 16

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 / ensemble dont gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : MAIRIE EBBLINGHEM

Date : 01/09/2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : EECKE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Bâtiment agricole

N° de voirie : 1839

Rue, lieu-dit ... :
petite route de Steenbecque

Aménagement d'un gite sur l'existant.

N° de parcelle 80

Section cadastrale : ZB

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

Monsieur Rémi DEQUIDT

N° de la fiche : 2021_01

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	5	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Jacques NUNS

NORD 59114 EECKE

Date : 02/04/2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune :

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 952

Rue, lieu-dit ... : Thieushouck

N° de parcelle : 24

Section cadastrale : ZB

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : 1, 2, 3 et 4

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune :

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 484

Rue, lieu-dit ... :
rouckelooshille

N° de parcelle : 271

Section cadastrale : ZE

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : 5 et 6

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune :

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 692

Rue, lieu-dit ... : rte de strazeele

N° de parcelle : 77

Section cadastrale : ZH

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : 7,8 et 9

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune :

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1315

Rue, lieu-dit ... : rte de strazeele

N° de parcelle : 25

Section cadastrale : ZH

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : 10, 11, 12, 13 et 14

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune :

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 836

Rue, lieu-dit ... : courte croix

N° de parcelle : 47

Section cadastrale : ZH

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : 15

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune :

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 494

Rue, lieu-dit ... : rue de Strazeele
GRANGE

N° de parcelle : 47

Section cadastrale : ZH

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : 16

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : FLETRE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 621

Rue, lieu-dit ... : RUE DU MILIEU

N° de parcelle : ZL

Section cadastrale : 115

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 17

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : FLETRE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 41

Rue, lieu-dit ... : RUE AU BEURRE

N° de parcelle : ZH

Section cadastrale : 83

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 18

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

8

Fiche Changement de destination (zones A et N)

Nom de la commune : Flêtre N° de fiche :8

Date de rédaction :septembre 2022 Date d'intégration : 13/12/2022

Rédacteur de la fiche : mairie Zonage : A

Adresse : 1086 route du Mont des Catts

Section cadastrale et N° de parcelle : ZE 255 / ZD 75

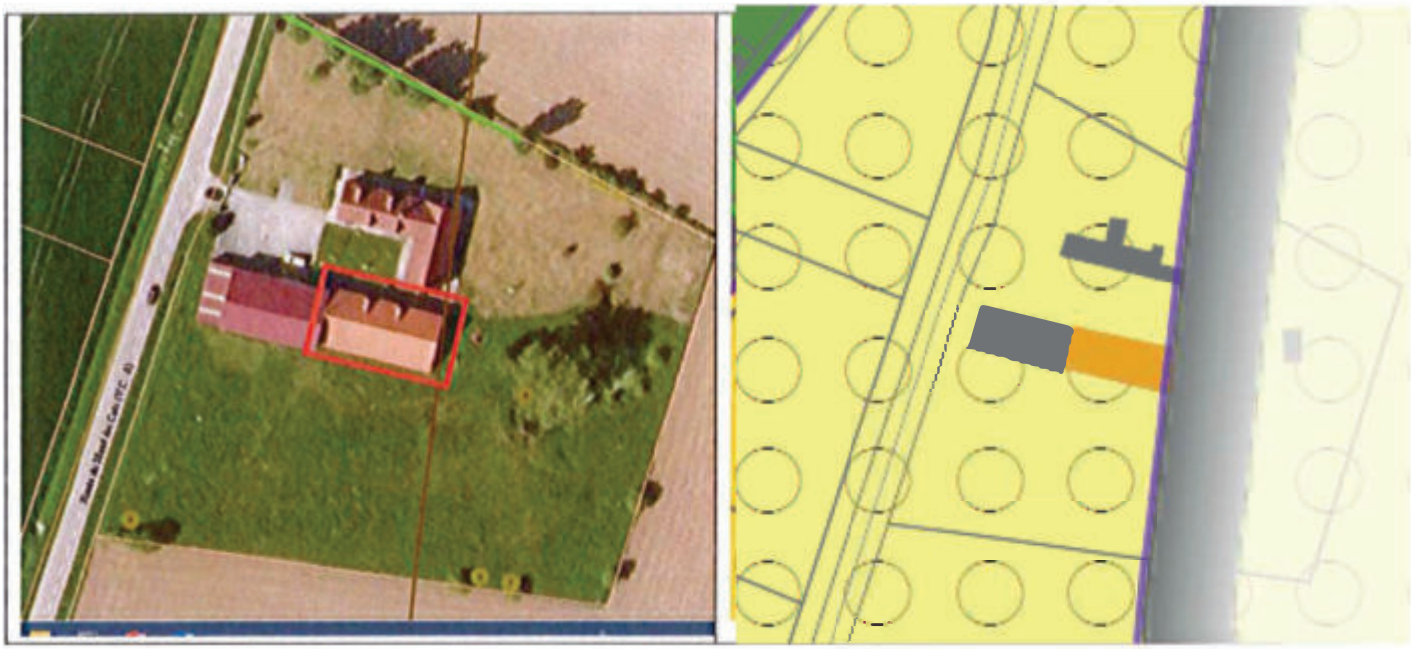

Commentaires :

Le souhait est de changer la destination
des anciennes granges/étables actuellement à usage agricole – non utilisé -
en une extension d'habitation (chambres d'amis, salles de loisirs ...)

Destination(s)* future(s) autorisée(s) pour le bâtiment (merci de cocher les destinations possibles ; en complément, possibilité de barrer les sous-destinations qui ne sont pas souhaitées) :

- **Habitation**
  - Logement (y compris gites et chambres d'hôtes limitées à 5 chambres)
  - Hébergement (de type foyer notamment)

Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par bâtiment repéré ?

Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par fiche ?

- ~~**Commerce et activités de service**~~
  - ~~Artisanat et commerce de détail~~
  - ~~Restauration~~
  - ~~Commerce de gros~~
  - ~~Activités de services ou s'effectue l'accueil d'une clientèle~~
  - ~~Hébergement hôtelier et touristique (résidences de tourisme, hôtels)~~
  - ~~Cinéma~~
- ~~**Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire**~~
  - ~~Industrie~~
  - ~~Entrepôt~~
  - ~~Bureau~~
  - ~~Centre de congrès et d'exposition~~

Destination* : les destinations des constructions sont définies par l'arrêté du 10 novembre 2016 définissant les destinations et sous-destinations de constructions. Elles sont explicitées en partie 3 du règlement écrit.

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : FLETRE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : corp de ferme

N° de voirie : 2065

Rue, lieu-dit ... : ROUTE DU MONT DES CATS

N° de parcelle : 0072

Section cadastrale : ZC

Propriété publique : NON
Propriété privée : OUI

N° de la fiche : 9

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		x
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	x (possible)	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	x	

Coordonnées du rédacteur : Masquelier philippe

Date : 24/07/2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : FLETRE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 152

Rue, lieu-dit ... : CR BOIS DE LA GARENNE

N° de parcelle : 0036

Section cadastrale : ZC

Propriété publique : NON
Propriété privée : OUI

N° de la fiche : 10

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		x
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		x
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	x (possible)	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	x	

Coordonnées du rédacteur : Masquelier philippe

Date : 24/07/2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : GODEWAERSVELDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 744

Rue, lieu-dit ... : route de Steenvoorde

N° de parcelle : 339

Section cadastrale : ZA

Propriété publique :
Propriété privée : X

Commentaires :

Bâtiment reconverti en atelier de ferronnerie depuis 2017 en conformité avec le PLUI de 2017.

Fabrication d'outils et équipements pour l'agriculture.

L'ensemble comporte une habitation.

N° de la fiche : 1

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Gérard MARIS

Date : 07/01/2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : GODEWAERSVELDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : route du Mont des Cats

N° de parcelle : 1135

Section cadastrale : B

Propriété publique :
Propriété privée : X

Commentaires :

Le propriétaire voudrait remplacer ce bâtiment mixte par 2 gîtes.

Demande de permis déjà déposé une 1ère fois en 2016 et refusé.

Ce bâtiment situé entre 2 habitations dans une rue habitée.

N° de la fiche : 2

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Gérard MARIS

Date : 07/01/2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : GODEWAERSVELDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1700

Rue, lieu-dit ... : route de Poperinghe

N° de parcelle : 152

Section cadastrale : ZC

Propriété publique :
Propriété privée : X

Commentaires :

Modification de bâtiments agricoles en habitations en complément de l'habitation existante.

N° de la fiche : 3

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	3	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Gérard MARIS

Date : 07/01/2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : GODEWAERSVELDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1487

Rue, lieu-dit ... : route de l'Abbaye

N° de parcelle : 1082

Section cadastrale : B

Propriété publique :
Propriété privée : X du CCAS

Commentaires :

Possibilité de remplacer le hangar par une habitation.

Habitation rattachée à l'estaminet.

N° de la fiche : 4

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Gérard MARIS

Date : 07/01/2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : GODEWAERSVELDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1074

Rue, lieu-dit ... : route de l'Abbaye

N° de parcelle : 1084 et 927

Section cadastrale : B

Propriété publique :
Propriété privée : X

Commentaires : Modification du bâtiment annexe en habitation.

Les qualités de construction totalement compatible avec une habitation.

Ne nécessitera pas de modification de construction.

Le propriétaire prendra en charge le raccordement à la voirie.

N° de la fiche : 5

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Gérard MARIS

Date : 07/01/2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : GODEWAERSVELDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 198

Rue, lieu-dit ... : chemin de la Boulangerie

N° de parcelle : 736, 737, 837

Section cadastrale : B

Propriété publique :
Propriété privée : X

Commentaires :

Changement d'affectation transformation de la maison en gîte.

N° de la fiche : 6

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Gérard MARIS

Date : 07/01/2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : GODEWAERSVELDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 875

Rue, lieu-dit ... : chemin du Gaeynest

N° de parcelle : 179

Section cadastrale : ZH

Propriété publique :
Propriété privée : X

Commentaires :

Modification de bâtiments agricoles en habitation et gîte rural.

N° de la fiche : 7

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Gérard MARIS

Date : 21/01/2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : GODEWAERSVELDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 149

Rue, lieu-dit ... :
Chemin de keukaert

Section cadastrale et
N° de parcelle :
ZC192

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche :

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		0
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : HARDIFORT Identification n° 1

Désignation de l'élément à protéger :

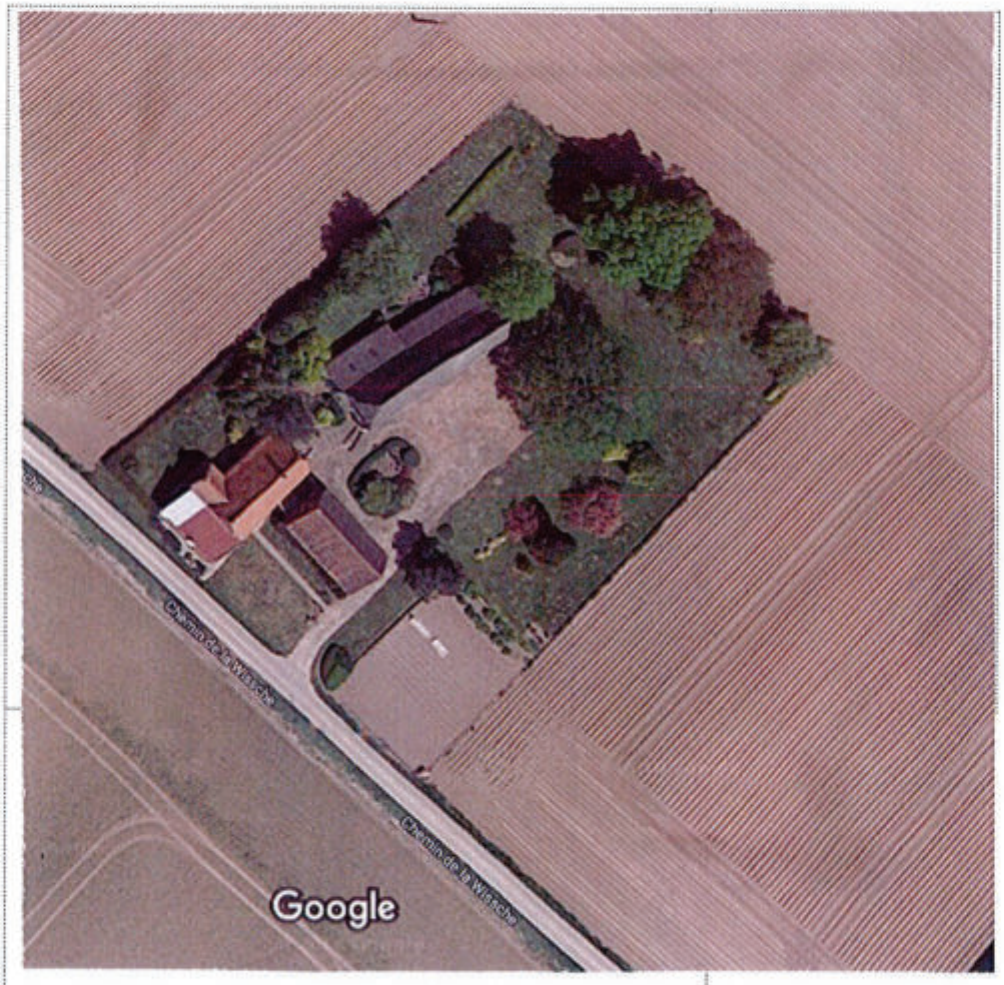

N° de voirie : 588

Rue, lieu-dit ... :

Route de la Wissche

N° de parcelle : 158

Section cadastrale : ZA

Propriété privée

Bâtiment 23-24-25

N° de la fiche : **1**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	doit être	compatible
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ? artisanale	rurale	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DELASSUS Bernard, Maire

Date : 25/06/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : HARDIFORT Identification n° 2

Désignation de l'élément à protéger :

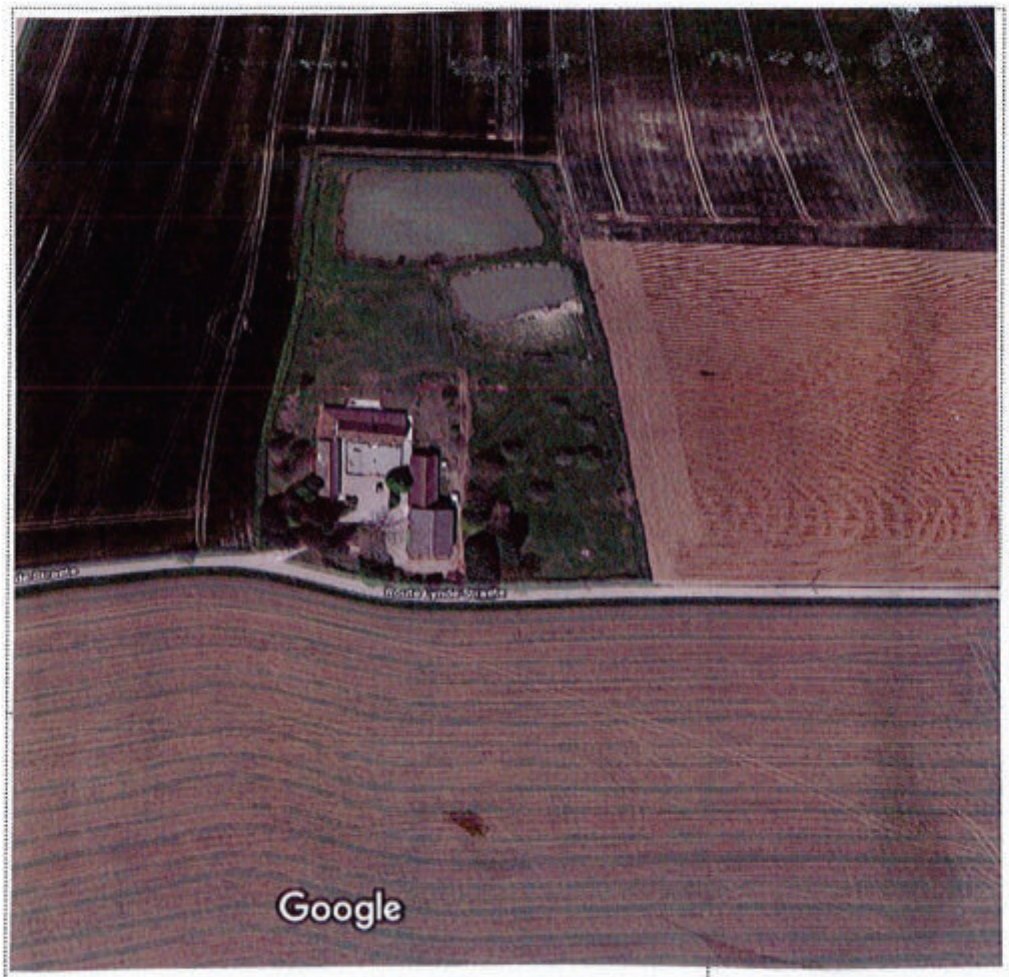

N° de voirie : 169

Rue, lieu-dit ... :

Lynde Straete

N° de parcelle : 92

Section cadastrale : ZB

Propriété privée

Bâtiment 26-27

N° de la fiche : **2**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	doit être	compatible
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	X
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	artisanale	rurale
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DELASSUS Bernard, Maire

Date : 25/06/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : HARDIFORT Identification n° 3

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :

Route de Watten

N° de parcelle : 52

Section cadastrale : ZC

Propriété privée

Bâtiment 1

N° de la fiche : **3**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	doit être	compatible
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	artisanale	mixte
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2 maximum	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DELASSUS Bernard, Maire

Date : 25/06/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : HARDIFORT Identification n° 4

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 3250

Rue, lieu-dit ... :

Route de Dunkerque

N° de parcelle : 156

Section cadastrale : ZA

Propriété privée

Bâtiment 13-14-15-16-17-18

N° de la fiche : **4**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	doit être	compatible
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	artisanale	rurale
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	un	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DELASSUS Bernard, Maire

Date : 25/06/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : HARDIFORT Identification n° 5

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 37

Rue, lieu-dit ... :

Niew Straete

N° de parcelle : 68

Section cadastrale : ZE

Propriété privée

Bâtiment 2-3-4-5-6-7

N° de la fiche : **5**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	doit être	compatible
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	artisanale	mixte
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	4	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DELASSUS Bernard, Maire

Date : 25/06/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : HARDIFORT Identification n° 6

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 380

Rue, lieu-dit ... :

Rue Verte

N° de parcelle : 40

Section cadastrale : ZE

Propriété privée

Bâtiment 28-29-30-31

N° de la fiche : **6**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	doit être	compatible
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	artisanale	rurale
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	4	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DELASSUS Bernard, Maire

Date : 25/06/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : HARDIFORT Identification n° 7

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 2362

Rue, lieu-dit ... :

Route de Dunkerque

N° de parcelle : 85

Section cadastrale : ZA

Propriété privée

Bâtiment 8-9-10-11-12

N° de la fiche : **7**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	doit être	compatible
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	artisanale	rurale
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DELASSUS Bernard, Maire

Date : 25/06/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **HAZEBROUCK**

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1193 chemin Vicinal De Wallon Cappel

Rue, lieu-dit ... : Hazebrouck

N° de parcelle : YE 72

Section cadastrale : YE

Propriété publique :

Propriété privée : X

N° de la fiche :

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et desservies ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du

MAIRIE D'HAZEBROUCK NORD

Date : 27/07/2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Hazebrouck

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

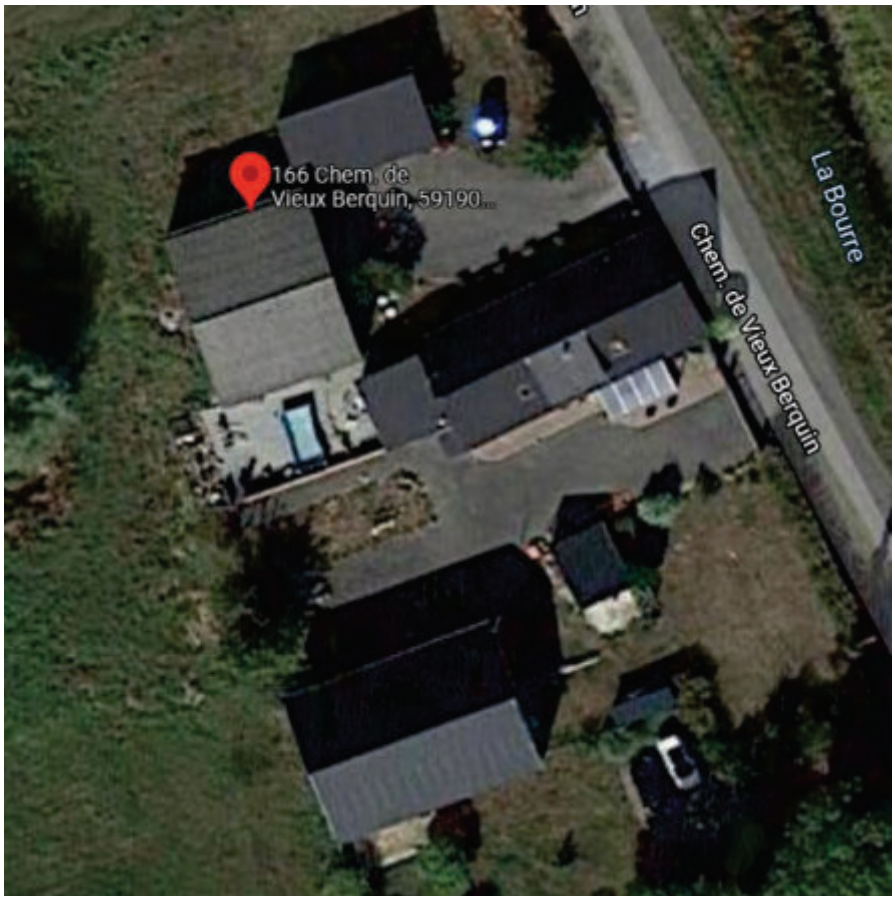

N° de voirie : 166

Rue, lieu-dit ... :
Chemin de vieux-berquin

Section cadastrale et
N° de parcelle :
ZK 110

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche : 2

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ? (Gîte compris)		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		0
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2021

Fiche Changement de destination (zones A et N)

Nom de la commune : Hazebrouck
N° de fiche : 3
Date de rédaction : septembre 2022
Date d'intégration : 13/12/2022
Rédacteur de la fiche : Monsieur Dormion
Zonage : A

Adresse : 2085 route de Merville

Section cadastrale et N° de parcelle : ZL 139 et ZL 140

Commentaires : volonté de transformation d'une partie des bâtiments en salle de réception.

Destination(s)* future(s) autorisée(s) pour le bâtiment (merci de cocher les destinations possibles ; en complément, possibilité de barrer les sous-destinations qui ne sont pas souhaitées) :

- **Habitation**
  - Logement (y compris gites et chambres d'hôtes limitées à 5 chambres)
  - Hébergement (de type foyer notamment)

Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par bâtiment repéré ? 5
Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par fiche ?

- **Commerce et activités de service**
  - ~~Artisanat et commerce de détail~~
  - Restauration
  - ~~Commerce de gros~~
  - Activités de services ou s'effectue l'accueil d'une clientèle
  - ~~Hébergement hôtelier et touristique (résidences de tourisme, hôtels)~~
  - ~~Cinéma~~
- ~~**Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire**~~
  - ~~Industrie~~
  - ~~Entrepôt~~
  - ~~Bureau~~
  - ~~Centre de congrès et d'exposition~~

Destination* : les destinations des constructions sont définies par l'arrêté du 10 novembre 2016 définissant les destinations et sous-destinations de constructions. Elles sont explicitées en partie 3 du règlement écrit.

Fiche Changement de destination (zones A et N)

Nom de la commune : Hazebrouck
N° de fiche : 4
Date de rédaction : novembre 2022
Date d'intégration : 13/12/2022
Rédacteur de la fiche : AGUR
Zonage : A

Adresse : 1687 Rue de la motte au bois

Section cadastrale et N° de parcelle : ZM258

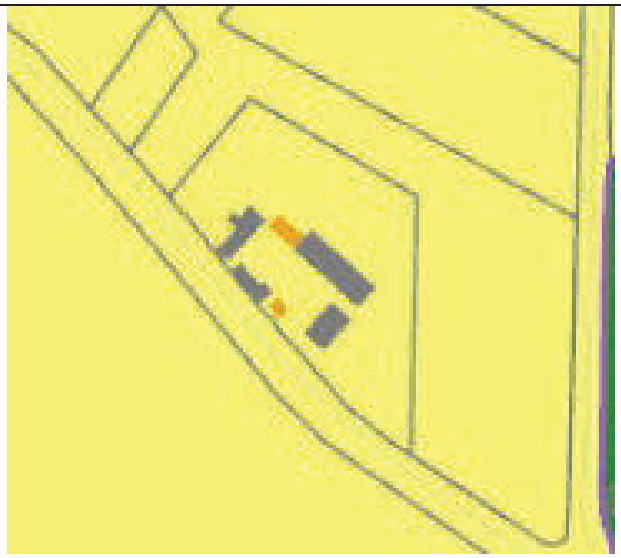

Commentaires : gîtes ruraux

Destination(s)* future(s) autorisée(s) pour le bâtiment (merci de cocher les destinations possibles ; en complément, possibilité de barrer les sous-destinations qui ne sont pas souhaitées) :

- **Habitation**
  - Logement (y compris gites et chambres d'hôtes limitées à 5 chambres)
  - Hébergement (de type foyer notamment)

Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par bâtiment repéré ?
Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par fiche ?

- ~~**Commerce et activités de service**~~
  - ~~Artisanat et commerce de détail~~
  - ~~Restauration~~
  - ~~Commerce de gros~~
  - ~~Activités de services ou s'effectue l'accueil d'une clientèle~~
  - ~~Hébergement hôtelier et touristique (résidences de tourisme, hôtels)~~
  - ~~Cinéma~~
- ~~**Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire**~~
  - ~~Industrie~~
  - ~~Entrepôt~~
  - ~~Bureau~~
  - ~~Centre de congrès et d'exposition~~

Destination* : les destinations des constructions sont définies par l'arrêté du 10 novembre 2016 définissant les destinations et sous-destinations de constructions. Elles sont explicitées en partie 3 du règlement écrit.

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : HONDEGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

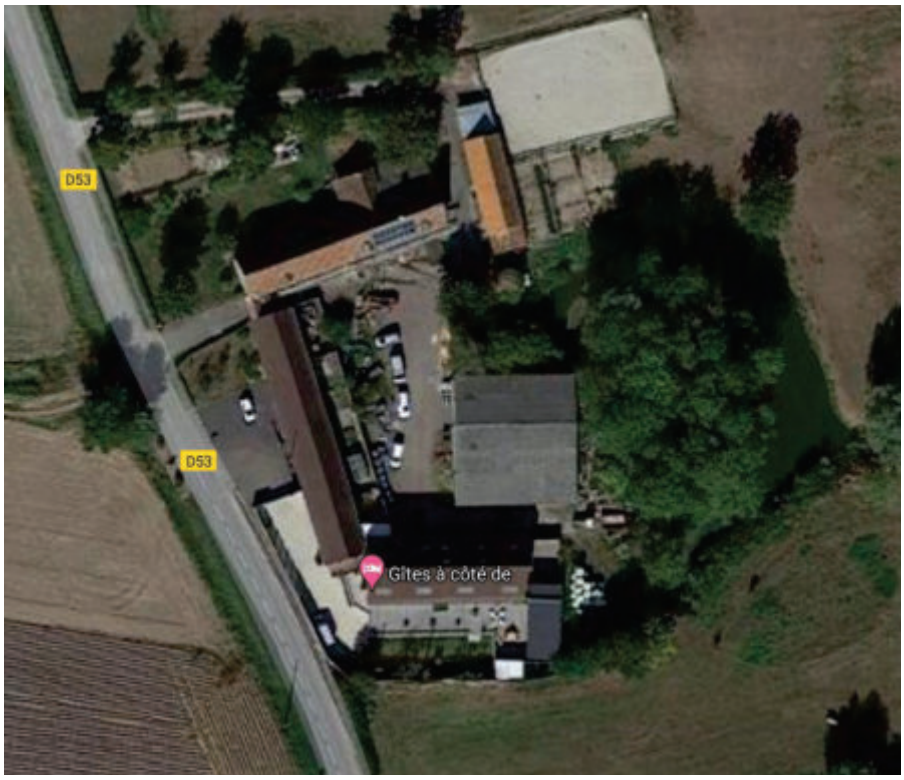

N° de voirie : 370

Rue, lieu-dit ... :
Rue de Sainte-Marie Cappel

Section cadastrale et
N° de parcelle :
YM90

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche :

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		0
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : HONDEGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Bâtiment agricole

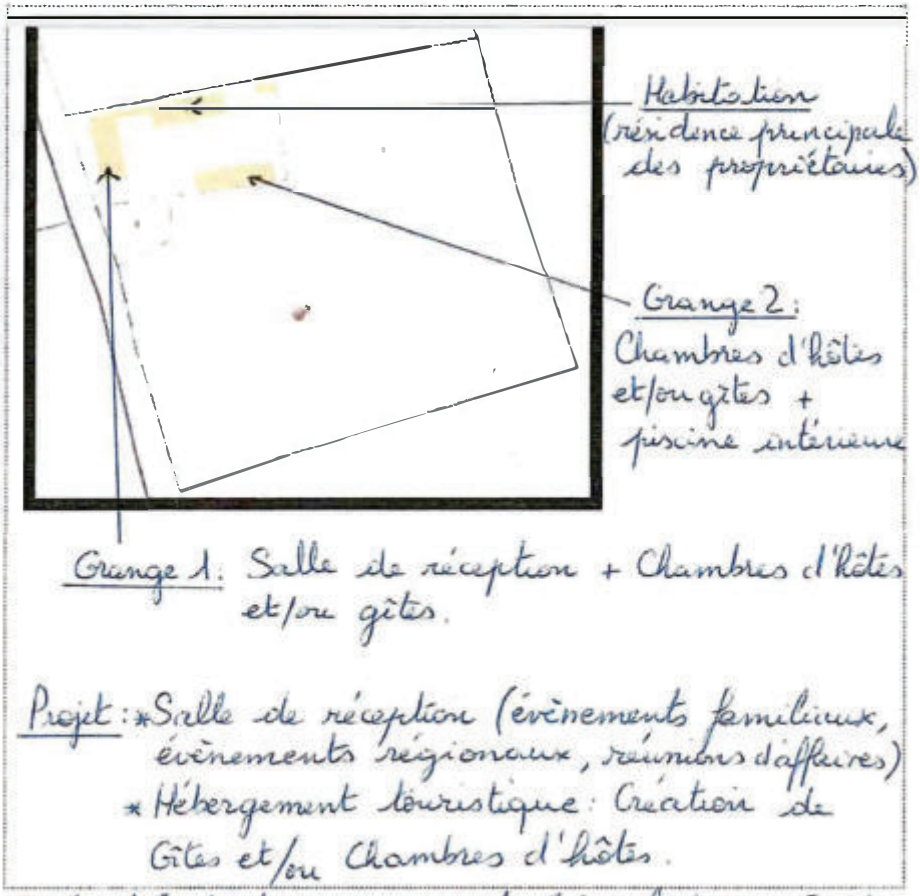

N° de voirie : 153

Rue, lieu-dit ... :
kuyperstraet

N° de parcelle : 39

Section cadastrale : YB

Propriété publique :
Propriété privée :
Propriétaire :
SCI KUYPERSTRAET
153 kuyperstraet
59190 HONDEGHEM

Associés SCI :
Stéphanie DEPRAETERE
Bruno DARRY

N° de la fiche : 2

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	x	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	1,7km du centre d'Hondeghem	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	x	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		x
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	x	

Coordonnées du rédacteur : Stéphanie DEPRAETERE Date : 30/08/2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : HONDEGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Bâtiment agricole

N° de voirie : **1 943**

Rue, lieu-dit ... :
Rue de Staple

N° de parcelle : **0014**

Section cadastrale : **YD**

Propriété publique :
Propriété privée : **X**
SCI DESCHODT THOMAS

Demande de changement de destination de la grange pour y créer deux logements d'habitation, aménagement en salle de réception et/ou accueil du public

N° de la fiche : 3

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : **Thomas Deschodt** **0686669828**

Date : **25/08/2021**

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : HONDEGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Bâtiment agricole

N° de voirie : **1 943**

Rue, lieu-dit ... :
Rue de Staple

N° de parcelle : **0014**

Section cadastrale : **YD**

Propriété publique :
Propriété privée : **X**
SCI DESCHODT THOMAS

Demande de changement de destination de la grange pour y créer deux logements d'habitation, aménagement en salle de réception et/ou accueil du public

N° de la fiche : 4

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : **Thomas Deschodt** **0686669828**

Date : **25/08/2021**

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : HONDEGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Bâtiment agricole

N° de voirie : **1 943**

Rue, lieu-dit ... :
Rue de Staple

N° de parcelle : **0014**

Section cadastrale : **YD**

Propriété publique :
Propriété privée : **X**
SCI DESCHODT THOMAS

Demande de changement de destination de la maison d'habitation pour y consacrer une partie en logement touristique et/ou d'accueil (gîte, chambre d'hôte, logement salarié agricole..)

N° de la fiche : 5

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : **Thomas Deschodt** **0686669828**

Date : **25/08/2021**

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : HONDEGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

1742 Bogaert straete

N° de parcelle : 65 et 66

Section cadastrale :
YI66, YI65

Propriété publique : non
Propriété privée : oui

N° de la fiche : 6

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	x	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	x	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		x
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ? → ***gite***	x	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ? → ***gite***		x
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? → ***gite***	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	x	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Hondeghem

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : HONDEGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Bâtiment agricole

N° de voirie : 394

Rue, lieu-dit ... :
Rue de Sainte-Marie Cappel

N° de parcelle : 84

Section cadastrale : YM

Propriété publique :
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 7

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	x	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	x (env. 400 m)	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		x
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	x	

Coordonnées du rédacteur : Coralie MERELLE

Date : 25/08/2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : HONDEGHEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Bâtiment agricole

N° de voirie : 687

Rue, lieu-dit ... :
Krommestraete

N° de parcelle : 49

Section cadastrale : YE

Propriété publique :
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 8

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	x	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		x
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	x	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	x	

Coordonnées du rédacteur : Céline ASSEMAN

Date : 31/08/2021

che Changement de destination

Nom de la commune : Houtkerque -

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Photo

N° de voirie : 2

Rue, lieu-dit ... : Rue du Paradis

N° de parcelle : 815

Section cadastrale : E

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

Alain Annueux

Bâtiment 29

N° de la fiche : **1**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : Ellebaudt Edith Adjoint

Date : 20 sept 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Houtheque

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Photo

N° de voirie : 3

Rue, lieu-dit ... : des Mondes

N° de parcelle : 433

Section cadastrale : D

Propriété publique :

Propriété privéé : Verryser J M - S -

Bâtiment 20

N° de la fiche : **2**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : Ellebaudt Edith Adjoint

Date : 20 Sept 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Houtkerque

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Photo

N° de voirie : 1

Rue, lieu-dit ... : Rue des Cendres

N° de parcelle : 611

Section cadastrale : E

~~Propriété publique :~~

Propriété privée : Bellengier J.M.-G.

Bâtiment 28

N° de la fiche : **3**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : Ellebaudt Edith Adjoint

Date : 20 sept 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Hortheque

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Photo

N° de voirie : 1

Rue, lieu-dit ... : de l'Eye Becque

N° de parcelle : 496

Section cadastrale : B

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée : Debaudt Philippe

Bâtiment 37-38

N° de la fiche : **4**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : Ellebaudt Edith Adjoint

Date : 20 sept 2018

Changement de destination

Nom de la commune : Hochfelden

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1

Rue, lieu-dit ... : Rue de l'Eye Berque

N° de parcelle : H 68 - 488

Section cadastrale :

Propriété publique :

Propriété privée : Verhaeghe Nicolas

Photo

Bâtiment 31-33

N° de la fiche : 5

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	X
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : Ellebaudt Edith Adjoint

Date : 20 Sept 2018

..ne Changement de destination

Nom de la commune : Houtkerque

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Photo

N° de voirie : 19

Rue, lieu-dit ... : Rte Nationale

N° de parcelle : 499

Section cadastrale : C

Propriété publique :

Propriété privée : Benoowt Marc

Bâtiment 25-36

Cesse son activité se situe le long de la Nationale

N° de la fiche : **6**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : Ellebaudt Edith Adjoint

Date : 20 Sept 2018

.che Changement de destination

Nom de la commune : Herbeumont

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Photo

N° de voirie : 28

Rue, lieu-dit ... : Rte d'Herbeumont

N° de parcelle : 217-218-219-333-328-360

Section cadastrale : C

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée : Vereecke Damien

Zone NP

projet de reconstruction d'une habitation au même lieu et place

Bâtiment 30-46

N° de la fiche : 7

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?		
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?		
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?		
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : Edith Ellebouck Adjoint

Date : 20 sept 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Houlbrèque

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Photo

N° de voirie : 5

Rue, lieu-dit ... : Rue du Paradis

N° de parcelle : 814

Section cadastrale : E

Propriété publique :

Propriété privée : Deman Michel

Bâtiment 21-24-26-27-32-34-35-41-43

Arrêtera son exploitation, pas de successeur - souhaite que cela reste en activité agricole Mais demande possibilité changement de destination – A prévoir –

N° de la fiche : **8**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?		
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : Elleboudr Edith

Date : 20 sept 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Houtkerque

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Photo

N° de voirie : 26

Rue, lieu-dit ... : de l'Hofland

N° de parcelle : 392

Section cadastrale : B

Propriété publique :

Propriété privée : SCI Ferme d'Henry

Bâtiment 13-14-15

N° de la fiche : 9

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	3	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : Edith Elleboudt Adjoint

Date : 20 Sept 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Houtkerque

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Photo

N° de voirie : 29 Rue de l'Hyfland

Rue, lieu-dit ... :

N° de parcelle : 631

Section cadastrale : E

Propriété publique :

Propriété privée : Francis Marissael

Bâtiment 22-42-44

N° de la fiche : **10**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Edith Ellebaudt - Adjoint

Date : 20 Sept 2018

ıche Changement de destination

Nom de la commune : Houtheque

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Photo

N° de voirie : 10

Rue, lieu-dit ... : Rue du Fort Aux Chèvres

N° de parcelle : 144

Section cadastrale :

~~Propriété publique :~~

Propriété privéé :

Succession Delfly

Bâtiment 1-2-3

N° de la fiche : **11**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : Ellebaudt Edith Adjoint

Date : 20 Sept 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Houtkerque

Désignation de l'élément à protéger :

Photo

Identification

N° de voirie : 1bis

Rue, lieu-dit ... : Rue du Fort Aux Chèvres

N° de parcelle : 387

Section cadastrale :

~~Propriété publique :~~

Propriété privée : Delesalle Sylvain Entreprise de Transports –

Changement d'activité devenue une entreprise de Transports

Bâtiment 16-17-18-19

N° de la fiche : **12**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?		
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?		
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?		
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : Ellebaudt Edith Adjoint

Date : 20 Sept 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Houbliecque

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Photo

N° de voirie : 24

Rue, lieu-dit ... : Rte d'Herzeele

N° de parcelle : 842

Section cadastrale : E

Propriété publique :

Propriété privée : Daniel Verhaeghe

Bâtiment 23-48

Prochaine cessation d'activité agricole
Situé dans l'agglomération.
Donner la possibilité de changement de destination

N° de la fiche : **13**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : Edith Ellebaudt Adjoint

Date : 20 sept 2017

‹che Changement de destination

Nom de la commune :

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 15

Rue, lieu-dit ... : Rue du Fort aux Chèvres

N° de parcelle : 371

Section cadastrale :

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée : Planche Jean-Marie

Photo

Bâtiment 4-5-6-7-8

Cessation d'activité agricole - prévoir un changement de destination éventuel -

N° de la fiche : **14**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur :

ELLEBOUDT Edith

Date : 20 Sept 2018

che Changement de destination

Nom de la commune : Houtkerque

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Photo

N° de voirie : 16

Rue, lieu-dit ... : Rue Verte

N° de parcelle : 427

Section cadastrale : D

Propriété publique :

Propriété privée : Declaire Francis

ZONE Ai

N° de la fiche : 15

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ? Activité équestre		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur :

Edith ELLEBOUDT Adjoint

Date : 26 sept 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Haulmesnil

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Photo

N° de voirie : 1

Rue, lieu-dit ... : des Moucles

N° de parcelle : 231

Section cadastrale : D

Propriété publique :

Propriété privée : Masniet Q.

Bâtiment 40

Zone Nr.

N° de la fiche : **16**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Ce corps de ferme redevendra peut-être en activité agricole - Petit fils du propriétaire serait éventuel repreneur

Coordonnées du rédacteur :

Edith ELLEBOUDT Adjoint

Date : 20 Sept 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Hourtin

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Photo

25m x 10

N° de voirie : 2194

Rue, lieu-dit... : du Poutrouch

N° de parcelle : 407

Section cadastrale : A

Propriété publique :

Propriété privée : Coudeville Bernard

Zone Nr-

Bâtiment 49

N° de la fiche : **17**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	oui	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : Edith ELLEBOUDT Adjoint

Date : 20 Sept 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Houtleerpe

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 25

Rue, lieu-dit ... : de Weton

N° de parcelle : 413

Section cadastrale : E

Propriété publique :

Propriété privée : Philippe Ammeux

Photo

Bâtiment 39-45-47

arrêter son activité agricole et n'a pas de repreneur -

N° de la fiche : **18**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : Edith Ellebaudt Adjoint

Date : 20 Sept 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : HOUTKERQUE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 7

Rue, lieu-dit ... : RUE VERTE

N° de parcelle : D

Section cadastrale : 439

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 19

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination (zones A et N)

Nom de la commune : Houtkerque
N° de fiche : 20
Date de rédaction : novembre 2022
Date d'intégration : 13/12/2022
Rédacteur de la fiche : AGUR
Zonage : A

Adresse : 2 rue des pâtures grasses

Section cadastrale et N° de parcelle : D 421

Commentaires :

Destination(s)* future(s) autorisée(s) pour le bâtiment (merci de cocher les destinations possibles ; en complément, possibilité de barrer les sous-destinations qui ne sont pas souhaitées) :

- **Habitation**
  - Logement (y compris gites et chambres d'hôtes limitées à 5 chambres)
  - Hébergement (de type foyer notamment)

Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par bâtiment repéré ?
Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par fiche ?

- ~~**Commerce et activités de service**~~
  - ~~Artisanat et commerce de détail~~
  - ~~Restauration~~
  - ~~Commerce de gros~~
  - ~~Activités de services ou s'effectue l'accueil d'une clientèle~~
  - ~~Hébergement hôtelier et touristique (résidences de tourisme, hôtels)~~
  - ~~Cinéma~~
- ~~**Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire**~~
  - ~~Industrie~~
  - ~~Entrepôt~~
  - ~~Bureau~~
  - ~~Centre de congrès et d'exposition~~

Destination* : les destinations des constructions sont définies par l'arrêté du 10 novembre 2016 définissant les destinations et sous-destinations de constructions. Elles sont explicitées en partie 3 du règlement écrit.

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue L o u f

N° de parcelle : 43

Section cadastrale : ZD

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°1

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue des Longs Champs

N° de parcelle : 238

Section cadastrale : ZD

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°2

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

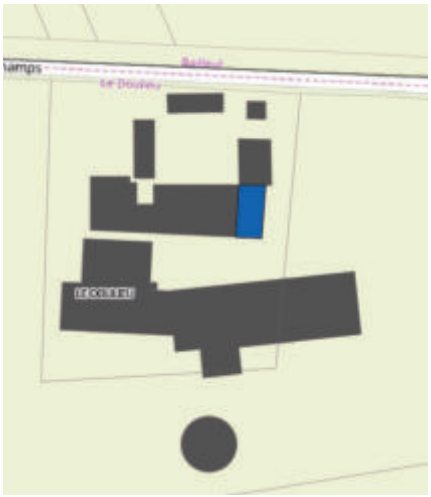

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue des Longs Champs

N° de parcelle : 238

Section cadastrale : ZD

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°3

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue des Longs Champs

N° de parcelle : 217

Section cadastrale : ZC

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°4

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue des Longs Champs

N° de parcelle : 31

Section cadastrale : ZC

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°5

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue des Longs Champs

N° de parcelle : 31

Section cadastrale : ZC

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°6

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue de LA Rostraete

N° de parcelle : 74

Section cadastrale : ZB

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°7

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue de LA Rostraete

N° de parcelle : 294

Section cadastrale : ZB

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°8

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

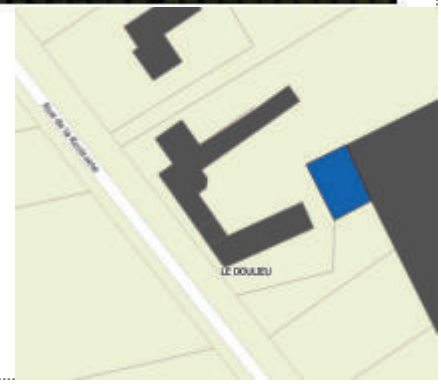

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue de LA Rostraete

N° de parcelle : 295

Section cadastrale : ZB

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°9

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue De l'Haut Blé

N° de parcelle : 123

Section cadastrale : ZL

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°10

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

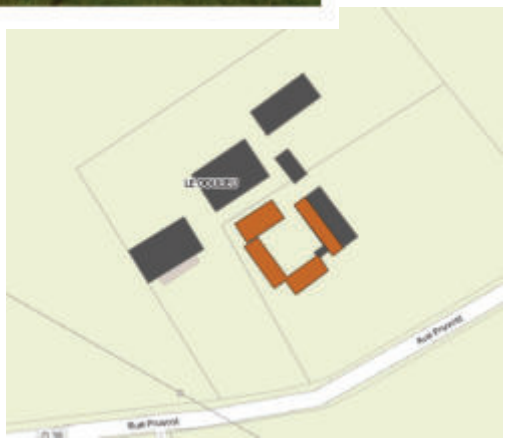

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :Rue PREVOST

N° de parcelle : 116

Section cadastrale : ZL

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°11

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue PREVOST

N° de parcelle : 116

Section cadastrale : ZL

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°12

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue Herman

N° de parcelle : 50

Section cadastrale : ZK

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°13

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue Delassus

N° de parcelle : 57 et 58

Section cadastrale : ZK

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°14

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue Delassus

N° de parcelle : 58,60

Section cadastrale : ZK

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°15

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue du Hameau

N° de parcelle : 69

Section cadastrale : ZI

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°16

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue du Courant

N° de parcelle : 25

Section cadastrale : ZI

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°17

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

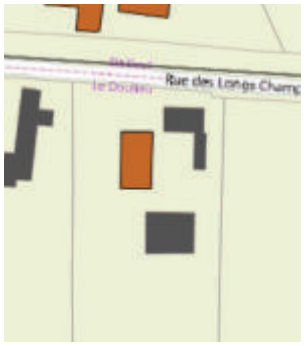

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue des Longs Champs

N° de parcelle : 142

Section cadastrale : ZD

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°18

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue des Longs Champs

N° de parcelle : 106

Section cadastrale : ZC

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°19

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue des Basses Terres

N° de parcelle : 271

Section cadastrale : ZB

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°20

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

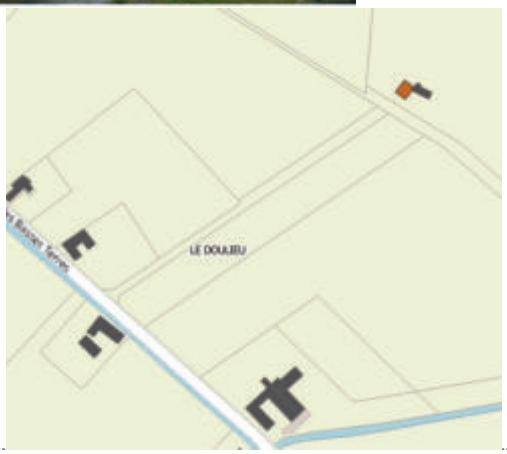

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue des Basses Terres

N° de parcelle : 18

Section cadastrale : ZC

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°21

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

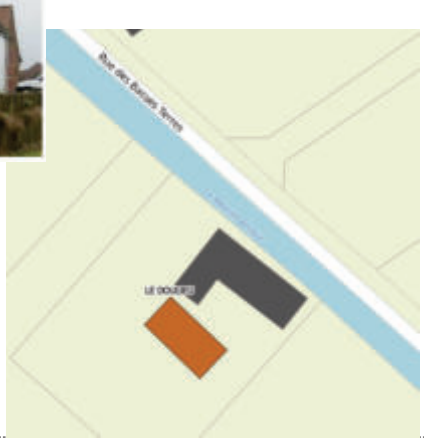

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue des Basses Terres

N° de parcelle : 61

Section cadastrale : ZL

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°22

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue des Basses Terres

N° de parcelle : 207

Section cadastrale : ZC

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°23

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue du Grand Bois

N° de parcelle : 97

Section cadastrale : ZC

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°24

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

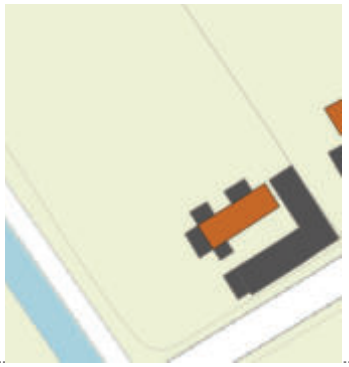

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue du Grand Bois

N° de parcelle : 68

Section cadastrale : ZC

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°25

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue des Basses Terres

N° de parcelle : 93

Section cadastrale : ZI

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°26

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue Du Grand Bois

N° de parcelle : 58

Section cadastrale : ZL

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°27

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue Du Grand Bois

N° de parcelle : 48

Section cadastrale : ZK

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°28

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue de la Rostraete

N° de parcelle : 62

Section cadastrale : ZL

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°29

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue de la Rostraete

N° de parcelle : 78 79

Section cadastrale : ZL

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°30

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue de la Rostraete

N° de parcelle : 60

Section cadastrale : ZB

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°31

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue de la Rostraete

N° de parcelle : 77

Section cadastrale : ZB

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°32

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue de la Rostraete

N° de parcelle : 285

Section cadastrale : ZA

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°33

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue de la Rostraete

N° de parcelle : 86

Section cadastrale : ZB

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°34

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue de la Rostraete

N° de parcelle : 286

Section cadastrale : ZA

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°35

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue de la Rostraete

N° de parcelle : 269

Section cadastrale : ZA

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°36

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : chemin de la Brionne

N° de parcelle : 271

Section cadastrale : ZA

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°37

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : chemin de la Brionne

N° de parcelle : 85

Section cadastrale : ZA

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°38

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : chemin de la Brionne

N° de parcelle : 89

Section cadastrale : ZA

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°39

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

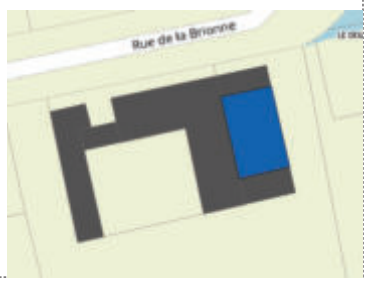

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : chemin de la Brionne

N° de parcelle : 265

Section cadastrale : ZA

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°40

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : chemin de la Brionne

N° de parcelle : 92 93 94

Section cadastrale : ZA

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°41

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue de l'Haut blé

N° de parcelle : 119

Section cadastrale : ZL

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°42

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

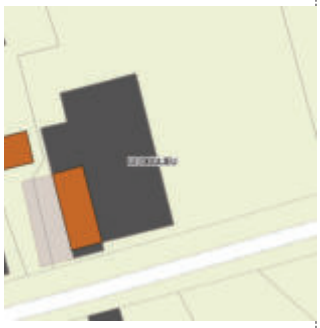

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue de l'Haut blé

N° de parcelle : 120

Section cadastrale : ZL

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°43

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue de l'Haut blé

N° de parcelle : 64

Section cadastrale : ZL

Propriété publique :

Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°44

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

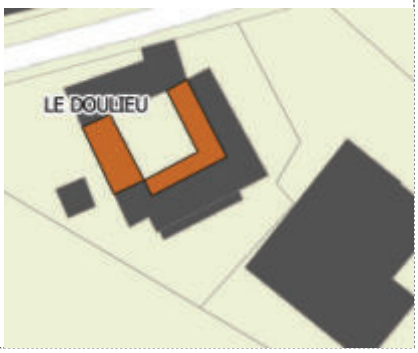

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue de l'Haut Blé

N° de parcelle : 80

Section cadastrale : ZL

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°45

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

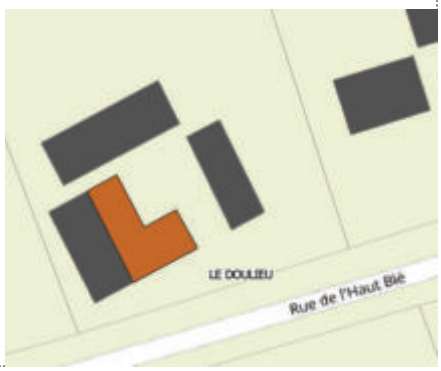

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue de l'Haut Blé

N° de parcelle : 77

Section cadastrale : ZL

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°46

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue Deleurence

N° de parcelle : 95

Section cadastrale : ZI

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°47

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue Deleurence

N° de parcelle : 89

Section cadastrale : ZI

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°48

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue du Hameau

N° de parcelle : 41

Section cadastrale : ZI

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°49

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue du Hameau

N° de parcelle : 85

Section cadastrale : ZI

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°50

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue du Courant

N° de parcelle : 24

Section cadastrale : ZI

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°51

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Nom de la commune : LE DOULIEU Identification

Désignation de l'élément à protéger :

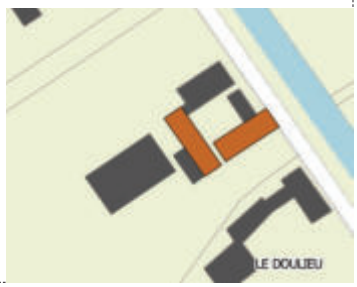

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue du Courant

N° de parcelle : 11

Section cadastrale : ZI

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°52

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Nom de la commune : LE DOULIEU Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue du Courant

N° de parcelle : 4

Section cadastrale : ZI

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°53

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Nom de la commune : LE DOULIEU Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue des Carliers

N° de parcelle : 159

Section cadastrale : ZH

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°54

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Nom de la commune : LE DOULIEU Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue des Carliers

N° de parcelle : 150 -153

Section cadastrale : ZH

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°55

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Nom de la commune : LE DOULIEU Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue des Carliers

N° de parcelle : 139

Section cadastrale : ZH

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°56

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Nom de la commune : LE DOULIEU Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue des Carliers

N° de parcelle : 24

Section cadastrale : ZI

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°57

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Nom de la commune : LE DOULIEU Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue du Houck

N° de parcelle : 49

Section cadastrale : ZH

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°58

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Nom de la commune : LE DOULIEU Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue du Houck

N° de parcelle : 72

Section cadastrale : ZE

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°59

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Nom de la commune : LE DOULIEU Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue des Ecoles

N° de parcelle : 349

Section cadastrale : ZE

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°60

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Nom de la commune : LE DOULIEU Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue des Ecoles

N° de parcelle : 345

Section cadastrale : ZE

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°61

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Nom de la commune : LE DOULIEU Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue des Ecoles

N° de parcelle : 227

Section cadastrale : ZE

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°62

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Nom de la commune : LE DOULIEU Identification

Désignation de l'élément à protéger :

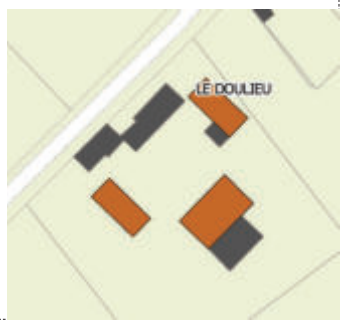

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue Agache

N° de parcelle : 240

Section cadastrale : ZE

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°63

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Nom de la commune : LE DOULIEU Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Mauvaise rue

N° de parcelle : 215

Section cadastrale : ZH

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°64

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Nom de la commune : LE DOULIEU Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Mauvaise rue

N° de parcelle : 43

Section cadastrale : ZH

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de bâtiments : Fiche n°65

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

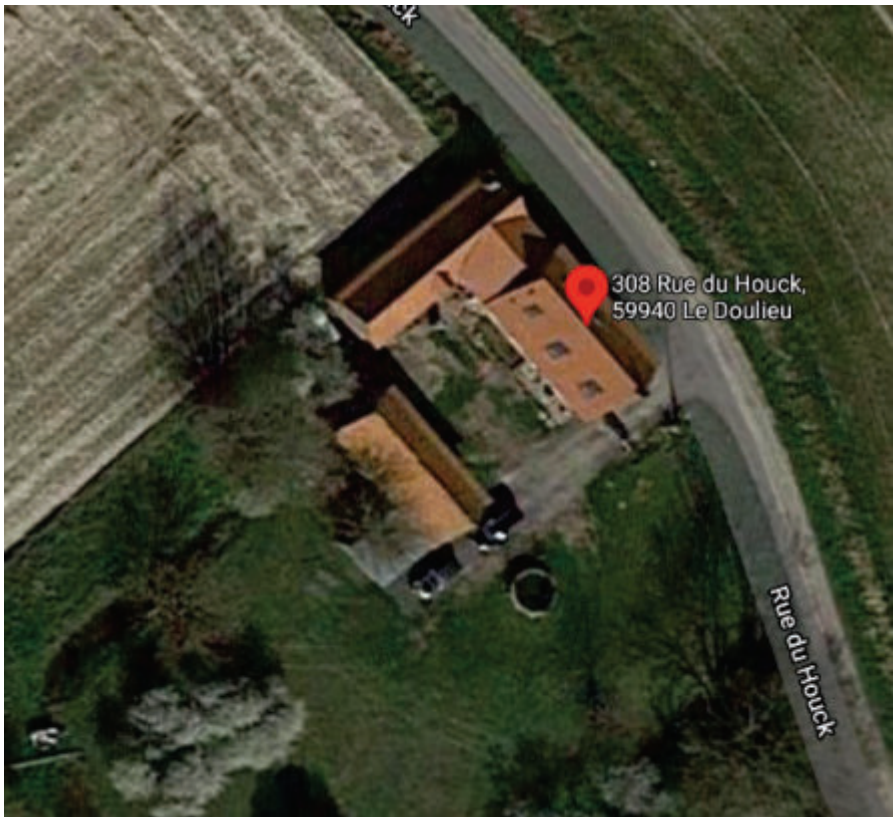

N° de voirie : 308

Rue, lieu-dit ... :
Rue du Houck

N° de parcelle : 267

Section cadastrale : ZE

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche : 1

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		0
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 757

Rue, lieu-dit ... : Rue de la brionne

N° de parcelle : ZA

Section cadastrale : 89

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 1

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ? (Gîte compris)		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		0
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		0

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 801

Rue, lieu-dit ... : Rue de la brionne

N° de parcelle : ZA

Section cadastrale : 86

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 1

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ? (Gîte compris)		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		0
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		0

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 316

Rue, lieu-dit ... :
Rue du courant

N° de parcelle : 01

Section cadastrale : ZI

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche : 1

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :
Rue des Carliers

Section cadastrale et
N° de parcelle :
ZH 155

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche : 70

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ? (Gîte compris)		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		0
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LE DOULIEU

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

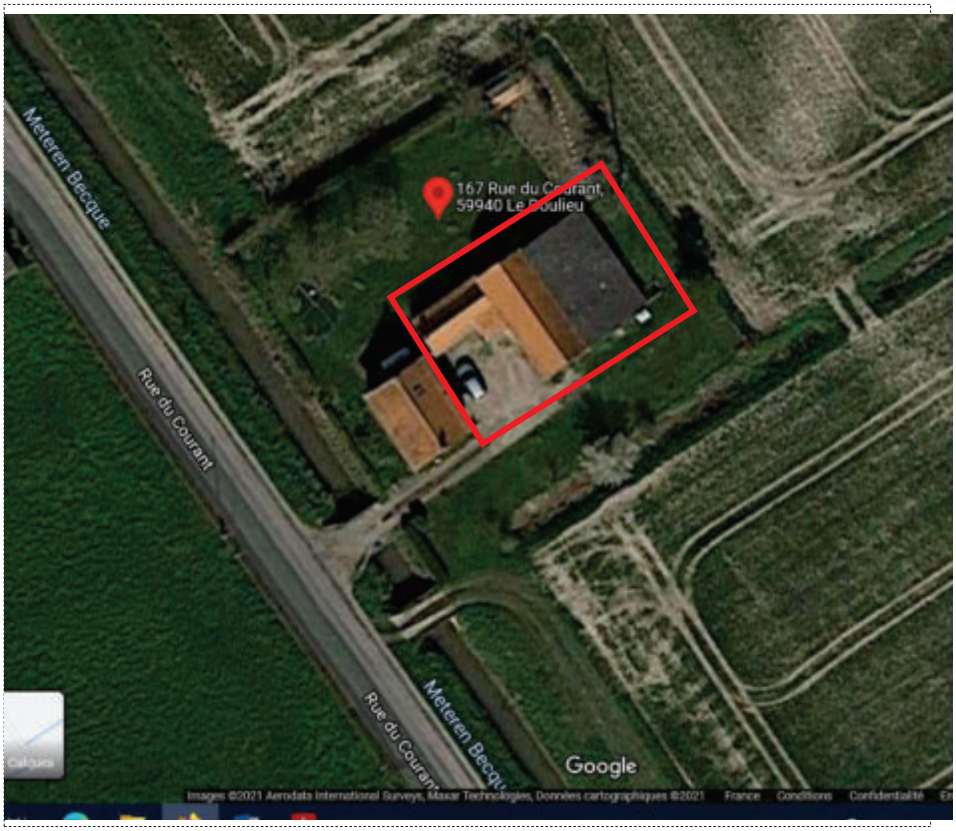

N° de voirie : 167

Rue, lieu-dit ... :
Rue du Courant

N° de parcelle : 2

Section cadastrale : ZH

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 71

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	x	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		x
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	possible	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		x
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	x	

Coordonnées du rédacteur :

Date : Novembre 2021

Fiche Changement de destination (zones A et N)

Nom de la commune : le Doulieu
N° de fiche : 72
Date de rédaction : octobre 2022
Date d'intégration : 13/12/2022
Rédacteur de la fiche : Monsieur Floret
Zonage : A

Adresse : 106 rue du courant

Section cadastrale et N° de parcelle : ZI 4

Commentaires : la fiche concerne tous les bâtiments encadrés en rouge.

Destination(s)* future(s) autorisée(s) pour le bâtiment (merci de cocher les destinations possibles ; en complément, possibilité de barrer les sous-destinations qui ne sont pas souhaitées) :

- **Habitation**
  - Logement (y compris gites et chambres d'hôtes limitées à 5 chambres)
  - Hébergement (de type foyer notamment)

Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par bâtiment repéré ?
Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par fiche ?

- ~~**Commerce et activités de service**~~
  - ~~Artisanat et commerce de détail~~
  - ~~Restauration~~
  - ~~Commerce de gros~~
  - ~~Activités de services ou s'effectue l'accueil d'une clientèle~~
  - ~~Hébergement hôtelier et touristique (résidences de tourisme, hôtels)~~
  - ~~Cinéma~~
- ~~**Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire**~~
  - ~~Industrie~~
  - ~~Entrepôt~~
  - ~~Bureau~~
  - ~~Centre de congrès et d'exposition~~

Destination* : les destinations des constructions sont définies par l'arrêté du 10 novembre 2016 définissant les destinations et sous-destinations de constructions. Elles sont explicitées en partie 3 du règlement écrit.

Fiche Changement de destination (zones A et N)

Nom de la commune : le Doulieu
N° de fiche : 73
Date de rédaction : septembre 2022
Date d'intégration : 13/12/2022
Rédacteur de la fiche : Alexis Bodart
Zonage : A

Adresse : 42 rue Montigny

Section cadastrale et N° de parcelle : ZK 62

Commentaires : la fiche concerne les bâtiments encadrés en rouge.

Destination(s)* future(s) autorisée(s) pour le bâtiment (merci de cocher les destinations possibles ; en complément, possibilité de barrer les sous-destinations qui ne sont pas souhaitées) :

- ~~**Habitation**~~
  - ~~Logement (y compris gites et chambres d'hôtes limitées à 5 chambres)~~
  - ~~Hébergement (de type foyer notamment)~~

Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par bâtiment repéré ? 0
Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par fiche ?

- ~~**Commerce et activités de service**~~
  - ~~Artisanat et commerce de détail~~
  - ~~Restauration~~
  - ~~Commerce de gros~~
  - ~~Activités de services ou s'effectue l'accueil d'une clientèle~~
  - ~~Hébergement hôtelier et touristique (résidences de tourisme, hôtels)~~
  - ~~Cinéma~~
- **Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire**
  - ~~Industrie~~
  - Entrepôt
  - ~~Bureau~~
  - ~~Centre de congrès et d'exposition~~

Destination* : les destinations des constructions sont définies par l'arrêté du 10 novembre 2016 définissant les destinations et sous-destinations de constructions. Elles sont explicitées en partie 3 du règlement écrit.

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LYNDE

MAIRIE DE LYNDE 59173 NORD

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Images ©2018 Google, Données cartographiques ©2018 Goo

N° de voirie : 358
VC 1
Rue, lieu-dit ... : Rue des Corbeaux

N° de parcelle : 28

Section cadastrale : ZA

Propriété publique :
Propriété privée : (X)

Bâtiment 1-2-3

EX FERME Gérard RAUWEL

N° de la fiche : 1

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		/
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur : SCHARRE Bernard SA

Date : 14 MAI 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LYNDE

MAIRIE DE LYNDE 59173 NORD

Identification

Désignation de l'élément à protéger : L'

N° de voirie : VC4

Rue, lieu-dit ... : 255 Rue de Blaringhem

N° de parcelle : 161

Section cadastrale : ZI

Propriété publique :
Propriété privée :

Images ©2018 Google, Données cartographiques ©2018 Google

Bâtiment 4-5-6-7

EX FERME Amicale COMPAGNON

ESTAMINET "LE TANDEM"

N° de la fiche : 2

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		/
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur : SCHARRE Bernard 59

Date : 14 MAI 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LYNDE

MAIRIE DE LYNDE 59173 NORD

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Images ©2018 Google, Données cartographiques ©2

N° de voirie : VC 4

Rue, lieu-dit ... : 222 Rue de Blaringhem

N° de parcelle : 160

Section cadastrale : ZI

Propriété ~~publique~~ :
Propriété privée :

Bâtiment 8-9

EX. FERME Paul DUFOUR

N° de la fiche : 3

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		/
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur : SCHARRE Bernard SI

Date : 14 MAI 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LYNDE

MAIRIE DE LYNDE 59173 NORD

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Images ©2018 Google, Données cartographiques ©20

N° de voirie : VC 5

Rue, lieu-dit ... : 293 Rue du Becquerel

N° de parcelle : 145

Section cadastrale : ZK

Propriété ~~publique~~ :
Propriété privée :

Bâtiment 10-11-12-13-14

EX FERME Albert BAEY

N° de la fiche : 4

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		/
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur : SCHARRE Bernard

Date : 14 MAI 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LYNDE

MAIRIE DE LYNDE 59173 NORD

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Images ©2018 Google, Données cartographiques ©2

N° de voirie : VC 5

Rue, lieu-dit ... : 1103, Rue du Becquerel

N° de parcelle : 147

Section cadastrale : ZK

Propriété ~~publique~~ :
Propriété privée :

Bâtiment 15-16-17

EX FERME Antime DECONYNCK
(Hospice de Douai)
Propriété Albert BAEY

N° de la fiche : 5

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		/
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur : SCHARE Bernard

Date : 14 MAI 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LYNDE

MAIRIE DE LYNDE 59173 NORD

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Images ©2018 Google, Données cartographiques ©2018 Google

N° de voirie : VC 7

Rue, lieu-dit ... : 330 RUE DE MORBECQUE

N° de parcelle : 144

Section cadastrale : ZK

Propriété publique :
Propriété privée :

Bâtiment 20-21-22-23

EX FERME Jean-Louis MOREEL

N° de la fiche : 6

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X salle de réception
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		2
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		non

Coordonnées du rédacteur : SCHARFF Bernard SM

Date : 14 MAI 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LYNDE

MAIRIE DE LYNDE 59173 NORD

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Images ©2018 Google, Données cartographiques ©2018 Goo

N° de voirie : VC 13

Rue, lieu-dit ... :

521 Rue du Bois

N° de parcelle : 188

Section cadastrale :

ZE

Propriété ~~publique~~ :
Propriété privée :

Bâtiment 24-25-26-27

EX FERME Germain DECOUSELAERE
et Paulette BAFY

N° de la fiche : 7

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		/
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur : SCHARR Bernard SM

Date : 14 MAI 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LYNDE

MAIRIE DE LYNDE 59173 NORD

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Images ©2018 Google, Données cartographiques ©2018 Google

N° de voirie : VC 15

Rue, lieu-dit ... : 2902 Rue de Verdun

N° de parcelle : 216

Section cadastrale : ZA

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée : (X)

Bâtiment 28-29

EX FERME Gaston RAUWEL

N° de la fiche : 8

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		/
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur : SCHAROB Bernard SM

Date : 14 MAI 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LYNDE

MAIRIE DE LYNDE 59173 NORD

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Images ©2018 Google, Données cartographiques ©2018 Google

N° de voirie : VC 15

Rue, lieu-dit ... :
Rue de Verdun

N° de parcelle : 131

Section cadastrale :
ZD

Propriété publique :
Propriété privée :

Bâtiment 30-31-32-33

EX FERME Batin DEVEYER

N° de la fiche : 9

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		/
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur : SCHARRE Bernard SY

Date : 14 MAI 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LYNDE

MAIRIE DE LYNDE 59173 NORD

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Images ©2018 Google, Données cartographiques ©2018 Google

N° de voirie : VC 15

Rue, lieu-dit ... : 3231 Rue de Verdun

N° de parcelle : 73

Section cadastrale : ZC

Propriété ~~publique~~ :
Propriété privée : (X)

Bâtiment 34-35

EX FERME Jean-Marie COURTOIS

N° de la fiche : 10

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		/
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur : SCHARR Bernard SM

Date : 14 MAI 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LYNDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Images ©2018 Google, Données cartographiques ©2018 Googl

N° de voirie : VC 105

Rue, lieu-dit ... : 31 Rue Verte

N° de parcelle : 46, 117, 118, 119

Section cadastrale : Z4

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée :

Bâtiment 36-37-38-39

EX FERME Jean Pierre MOREEL

N° de la fiche : 11

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		/
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur : Schaere Bernard SM

Date : 14 MAI 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune :

MAIRIE DE LYNDE 59179 NORD

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Lynn

N° de voirie : VC 109

Rue, lieu-dit ... : 313 Chemin des Clous

N° de parcelle : 168

Section cadastrale : ZB

Propriété publique :
Propriété privée :

Images ©2018 Google, Données cartographiques ©2018 Goog

Bâtiment 40-41-42-43-44

EX FERME Gérard DECOUVELAERE

N° de la fiche : 12

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		/
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur : SCHAAF Bernard 59

Date : 14 MAI 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LYNDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : RD 238

ue, lieu-dit ... : 422 Voie Romaine

° de parcelle : 272

ection cadastrale : ZA

ropriété ~~publique~~ :
ropriété privée

Images ©2018 Google, Données cartographiques ©2018 Google

Bâtiment 45

EX FERME Fernand DELASSUS
EX GARAGE DECOOL
ENTREPRISES BÂTIMENTS (3)

N° de la fiche : 13

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		/
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur : SCHARET Bernard SY

Date : 14 MAI 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LYNDE

MAIRIE DE LYNDE 59173 NORD

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Images ©2018 Google, Données cartographiques ©2018 Google

EX PORCHERIE André CATOIR

N° de voirie : D 55

Rue, lieu-dit ... : 192, Rue de Steenbecque

N° de parcelle : 96,

Section cadastrale : ZI

Propriété publique :
Propriété privée :

Bâtiment 46

N° de la fiche : 14

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		/
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur : SCHAPPE Bernard SA

Date : 14 MAI 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LYNDE

MAIRIE DE LYNDE 59173 NORD

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Images ©2018 Google, Données cartographiques ©2018 Google

N° de voirie : D 55

Rue, lieu-dit ... : 192, Rue de Steenbecque

N° de parcelle : 96,

Section cadastrale : Z1

Propriété publique :

Propriété privée :

Bâtiment 46

EX PORCHERIE André CATOIR

N° de la fiche : 14

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		/
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur : SCHARRE Bernard SM

Date : 14 MAI 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LYNDE

MAIRIE DE LYNDE 59173 NORD

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Images ©2018 Google, Données cartographiques ©2018 Goo

N° de voirie : RD 642

Rue, lieu-dit ... : 694 Route Nationale

N° de parcelle : 163

Section cadastrale : ZB

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée :

Bâtiment 47-48-49-50-51-52

EX FERME André MANCHE

N° de la fiche : 15

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		/
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur : SCHARFF Bernard SM

Date : 14 MAI 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : LYNDE

MAIRIE DE LYNDE 59173 NORD

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : RD 642

Rue, lieu-dit ... : 1184 Route Nationale

N° de parcelle : 136

Section cadastrale : ZC

Images ©2018 Google, Données cartographiques ©2018 Google

Propriété publique :

Propriété privée :

Bâtiment 53-54

EX FERME Jean PRIEM

EX FERME DU BONSBERG (Foie Gras)

LES EFAMETURES DU BONSBERG

N° de la fiche : 18

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		/
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		non

Coordonnées du rédacteur : SCHARRE Bernard SM

Date : 14 MAI 2018

Fiche Changement de destination (zones A et N)

Nom de la commune : Lynde
N° de fiche : 19
Date de rédaction : novembre 2022
Date d'intégration : 13/12/2022
Rédacteur de la fiche : AGUR
Zonage : A

Adresse : les bois du moulin (rue des bois)

Section cadastrale et N° de parcelle : ZE 184

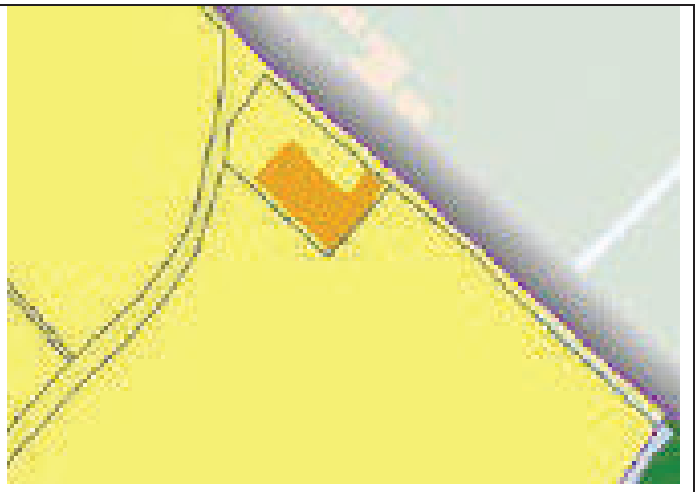

Commentaires : la fiche concerne les bâtiments encadrés en rouge.

Destination(s)* future(s) autorisée(s) pour le bâtiment (merci de cocher les destinations possibles ; en complément, possibilité de barrer les sous-destinations qui ne sont pas souhaitées) :

- **Habitation**
  - Logement (y compris gites et chambres d'hôtes limitées à 5 chambres)
  - Hébergement (de type foyer notamment)

Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par bâtiment repéré ?
Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par fiche ?

- **Commerce et activités de service**
  - Artisanat et commerce de détail
  - Restauration
  - ~~Commerce de gros~~
  - Activités de services ou s'effectue l'accueil d'une clientèle
  - ~~Hébergement hôtelier et touristique (résidences de tourisme, hôtels)~~
  - ~~Cinéma~~
- ~~**Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire**~~
  - ~~Industrie~~
  - ~~Entrepôt~~
  - ~~Bureau~~
  - ~~Centre de congrès et d'exposition~~

Destination* : les destinations des constructions sont définies par l'arrêté du 10 novembre 2016 définissant les destinations et sous-destinations de constructions. Elles sont explicitées en partie 3 du règlement écrit.

Fiche Changement de destination (zones A et N)

Nom de la commune : Lynde
N° de fiche : 20
Date de rédaction : décembre 2022
Date d'intégration : 13/12/2022
Rédacteur de la fiche : AGUR
Zonage : A

Adresse : 204 rue de la chapelle

Section cadastrale et N° de parcelle : ZK143

Commentaires : la fiche concerne le bâtiment encadré en rouge.
Volonté de transformer la grange en gîte.

Destination(s)* future(s) autorisée(s) pour le bâtiment (merci de cocher les destinations possibles ; en complément, possibilité de barrer les sous-destinations qui ne sont pas souhaitées) :

- **Habitation**
  - Logement (y compris gites et chambres d'hôtes limitées à 5 chambres)
  - Hébergement (de type foyer notamment)

Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par bâtiment repéré ?
Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par fiche ?

- ~~**Commerce et activités de service**~~
  - ~~Artisanat et commerce de détail~~
  - ~~Restauration~~
  - ~~Commerce de gros~~
  - ~~Activités de services ou s'effectue l'accueil d'une clientèle~~
  - ~~Hébergement hôtelier et touristique (résidences de tourisme, hôtels)~~
  - ~~Cinéma~~
- ~~**Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire**~~
  - ~~Industrie~~
  - ~~Entrepôt~~
  - ~~Bureau~~
  - ~~Centre de congrès et d'exposition~~

Destination* : les destinations des constructions sont définies par l'arrêté du 10 novembre 2016 définissant les destinations et sous-destinations de constructions. Elles sont explicitées en partie 3 du règlement écrit.

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : MERRIS

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1475

Rue, lieu-dit ... : RUE DE FLETRE

N° de parcelle : ZO

Section cadastrale : 28

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 1

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : MERRIS

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 671

Rue, lieu-dit ... : RUE DE BAILLEUL

N° de parcelle : ZK

Section cadastrale : 129

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 2

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

DEPARTEMENT

COMMUNE
MERRIS

MAIRIE

SERVICE DU PLAN

<Convexe>

Section: ..

Echelle: 1/3061

EXTRAIT DU PLAN COMMUNAL

Référence de l'extrait :

Le présent extrait est :
GRATUIT !
Cachet:

Bâtiment 10-11

Fiche : 1

actuellement Hangar Agricole (NR)
à court ou long Terme desire Transformation
en logement
Le 20 Mars 2018
M^R et Mme Poisse Emmanuel
530 Lynd Straete
59240 Merris

P.E

Extrait certifié conforme
au plan communal
- à la date ci-dessous

A ...
le 20/03/2018
Signature

Fiche Changement de destination (zones A et N)

Nom de la commune : Merris
Date de rédaction : 7 OCT. 2022 / /2022
Rédacteur de la fiche : Mairie

N° de fiche : 4
Date d'intégration : 13/12/2022
Zonage : A

1117 Loon straete
Zone A.

Commentaires :
Tout le corps de ferme est susceptible de changer de destination.

Destination(s)* future(s) autorisée(s) pour le bâtiment (merci de cocher les destinations possibles ; en complément, possibilité de barrer les sous-destinations qui ne sont pas souhaitées) :

☒ **Habitation**
- Logement (y compris gites et chambres d'hôtes limitées à 5 chambres)
- ~~Hébergement (de type foyer notamment)~~

Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par bâtiment repéré ? ____
Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par fiche ? ____

☒ **Commerce et activités de service**
- Artisanat et commerce de détail
- ~~Restauration~~
- ~~Commerce de gros~~
- ~~Activités de services où s'effectue l'accueil d'une clientèle~~
- ~~Hébergement hôtelier et touristique (résidences de tourisme, hôtels)~~
- ~~Cinéma~~

☒ **Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire**
- ~~Industrie~~
- Entrepôt
- ~~Bureau~~
- ~~Centre de congrès et d'exposition~~

MAIRIE DE MERRIS
59270

Destination* : les destinations des constructions sont définies par l'arrêté du 10 novembre 2016 définissant les destinations et sous-destinations de constructions. Elles sont explicitées en partie 3 du règlement écrit.

Fiche Changement de destination (zones A et N)

Nom de la commune : Merris
N° de fiche : 5
Date de rédaction : 03/10/2022
Date d'intégration : 13/12/2022
Rédacteur de la fiche : Mairie
Zonage : A

Adresse : 530 Lynde Straete

Section cadastrale et N° de parcelle : ZL 150/151

Commentaires : Changement de destination à usage d'habitation déjà validé en 2018. Ajout de la notion de service souhaité pour un projet de tourisme de bien-être.

Destination(s)* future(s) autorisée(s) pour le bâtiment (merci de cocher les destinations possibles ; en complément, possibilité de barrer les sous-destinations qui ne sont pas souhaitées) :

- [x] **Habitation**
  - Logement (y compris gites et chambres d'hôtes limitées à 5 chambres)
  - Hébergement (de type foyer notamment)

Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par bâtiment repéré ? ____
Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par fiche ? ____

- [x] **Commerce et activités de service**
  - ~~Artisanat et commerce de détail~~
  - ~~Restauration~~
  - ~~Commerce de gros~~
  - Activités de services ou s'effectue l'accueil d'une clientèle
  - Hébergement hôtelier et touristique (résidences de tourisme, hôtels)
  - ~~Cinéma~~

- [ ] ~~**Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire**~~
  - ~~Industrie~~
  - ~~Entrepôt~~
  - ~~Bureau~~
  - ~~Centre de congrès et d'exposition~~

Destination* : les destinations des constructions sont définies par l'arrêté du 10 novembre 2016 définissant les destinations et sous-destinations de constructions. Elles sont explicitées en partie 3 du règlement écrit.

Mme HEQUET Hélène

M. BURET Remy.

Yves DELFOLIE

Le Maire

MAIRIE DE MERRIS 59270

Fiche Changement de destination (zones A et N)

Nom de la commune : Merris
N° de fiche : 6
Date de rédaction : octobre 2022
Date d'intégration : 13/12/2022
Rédacteur de la fiche : mairie
Zonage : A

Adresse : 1845 loon straete

Section cadastrale et N° de parcelle : ZE 61

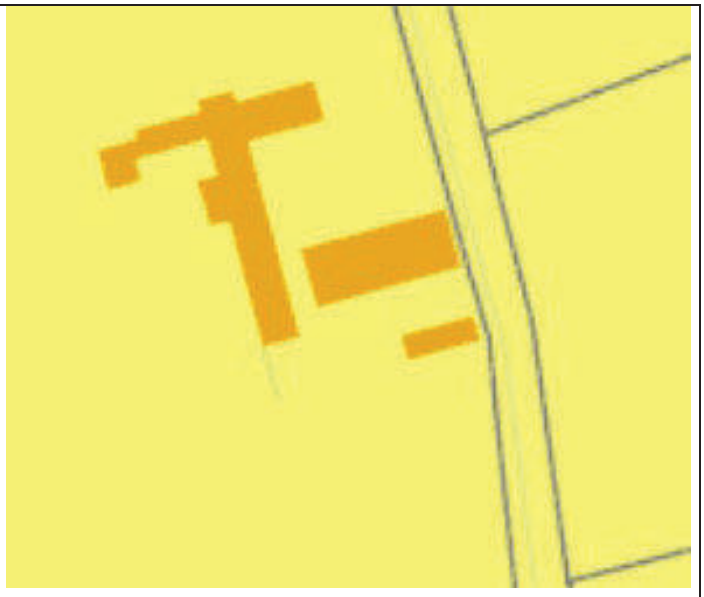

Commentaires : la fiche concerne les bâtiments encadrés en rouge.
Demande pour transformation des bâtiments d'élevage en 4 logements locatifs si possible dans l'avenir.

Destination(s)* future(s) autorisée(s) pour le bâtiment (merci de cocher les destinations possibles ; en complément, possibilité de barrer les sous-destinations qui ne sont pas souhaitées) :

- **Habitation**
  - Logement (y compris gites et chambres d'hôtes limitées à 5 chambres)
  - Hébergement (de type foyer notamment)

Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par bâtiment repéré ?
Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par fiche ? 4

- ~~**Commerce et activités de service**~~
  - ~~Artisanat et commerce de détail~~
  - ~~Restauration~~
  - ~~Commerce de gros~~
  - ~~Activités de services ou s'effectue l'accueil d'une clientèle~~
  - ~~Hébergement hôtelier et touristique (résidences de tourisme, hôtels)~~
  - ~~Cinéma~~
- ~~**Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire**~~
  - ~~Industrie~~
  - ~~Entrepôt~~
  - ~~Bureau~~
  - ~~Centre de congrès et d'exposition~~

Destination* : les destinations des constructions sont définies par l'arrêté du 10 novembre 2016 définissant les destinations et sous-destinations de constructions. Elles sont explicitées en partie 3 du règlement écrit.

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : METEREN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 672

Rue, lieu-dit ... :
Saint Omaers Straete

N° de parcelle : 74

Section cadastrale : ZO

Propriété publique :
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 1

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	x	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		x
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ? (projet : activité de services, activité liée au tourisme, hébergement/gites)		x
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur :

Date : 09/09/2021

Fiche Changement de destination (zones A et N)

Nom de la commune : Méteren
N° de fiche : 2
Date de rédaction : 23 / 08 / 2022
Date d'intégration : 13 /12 /2022
Rédacteur de la fiche : Mairie / M. MONTAGNE
Zonage : Ap

Adresse : 831 Goddeloozenhouck Straete, 59270

Section cadastrale et N° de parcelle : ZE 13

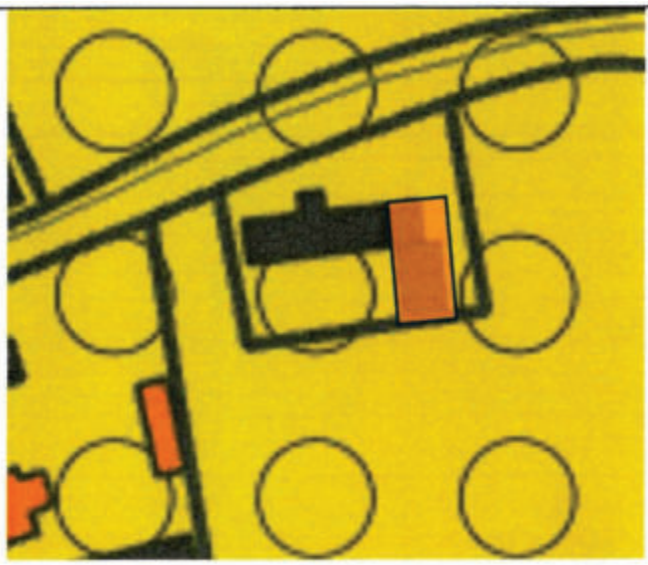

Commentaires : La demande de changement de destination concerne le rectangle jaune identifiée ci-dessus. Le projet consiste à développer le tourisme dans la région en y créant des chambres d'hôtes (5 maximum), une table d'hôtes (restauration avec produits locaux) ainsi que des services de soins et bien-être (activités de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle).

Destination(s)* future(s) autorisée(s) pour le bâtiment (merci de cocher les destinations possibles ; en complément, possibilité de barrer les sous-destinations qui ne sont pas souhaitées) :

- ☒ **Habitation**
  - Logement (y compris gites et chambres d'hôtes limitées à 5 chambres)
  - ~~Hébergement (de type foyer notamment)~~

Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par bâtiment repéré ? ____
Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par fiche ? ____

- ☒ **Commerce et activités de service**
  - ~~Artisanat et commerce de détail~~
  - Restauration
  - ~~Commerce de gros~~
  - Activités de services ou s'effectue l'accueil d'une clientèle
  - ~~Hébergement hôtelier et touristique (résidences de tourisme, hôtels)~~
  - ~~Cinéma~~
- ☐ ~~**Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire**~~
  - ~~Industrie~~
  - ~~Entrepôt~~
  - ~~Bureau~~
  - ~~Centre de congrès et d'exposition~~

MAIRIE DE METEREN (NORD)

Le Maire, T. BOULET

Destination* : les destinations des constructions sont définies par l'arrêté du 10 novembre 2016 définissant les destinations et sous-destinations de constructions. Elles sont explicitées en partie 3 du règlement écrit.

Fiche Changement de destination N° 1

Monsieur Jean-Marie DECONINCK
22 route de Sercus
59190 MORBECQUE
Surface du terrain 17960 m2

N° de voirie : 22
Rue : Route de Sercus

N° de parcelle : 48
Section cadastrale : ZH

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

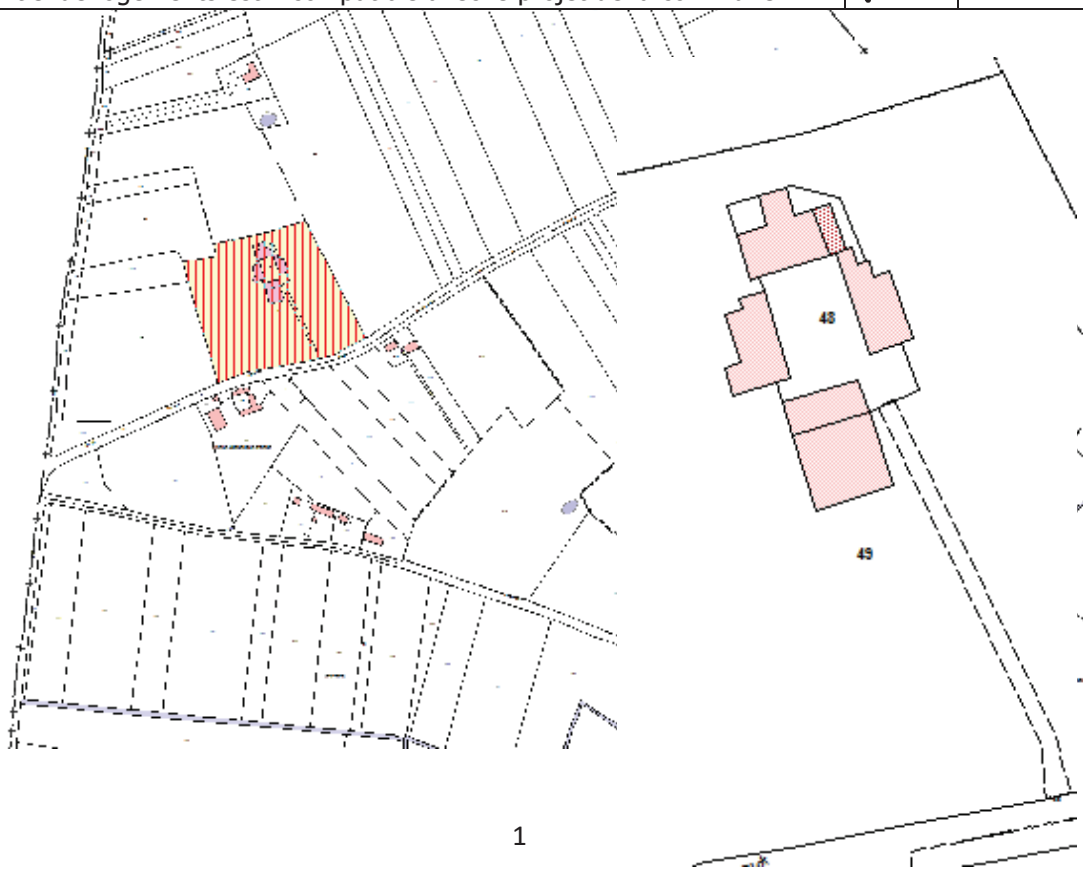

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 1

N° de batiments : 1 et 2

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 1

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 1

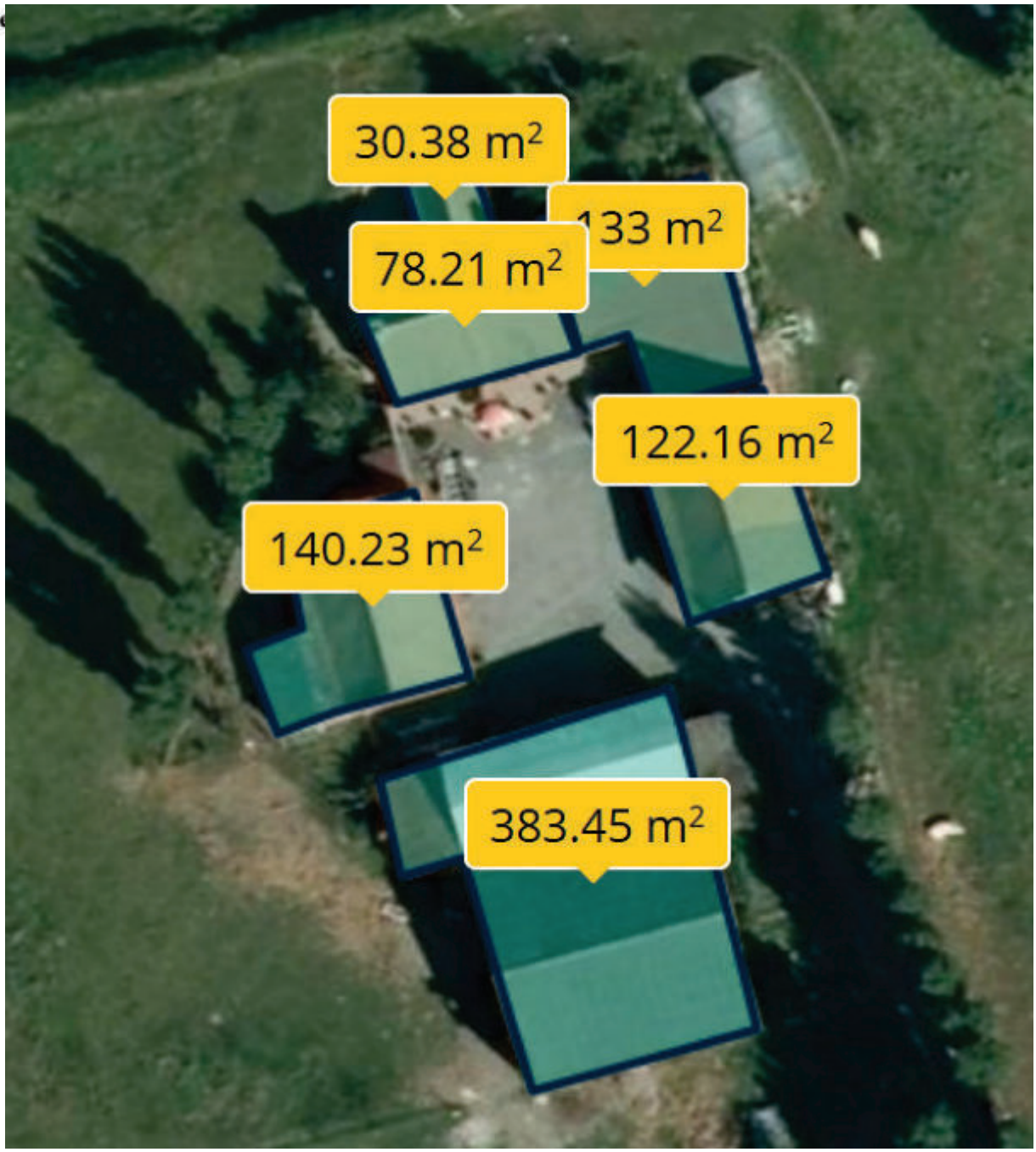

TOTAL 887 M2 de Bâti
Dont x de surface habitable 78 m2

Morbecque
en Flandre

REPERAGE AGRICOLE N° 2
Situation de la parcelle

Monsieur Sébastien LUCHIER
25 route de Sercus
59190 MORBECQUE
Gites + Activité artisanal
N° de bâtiments : 3, 4, 5 et 6

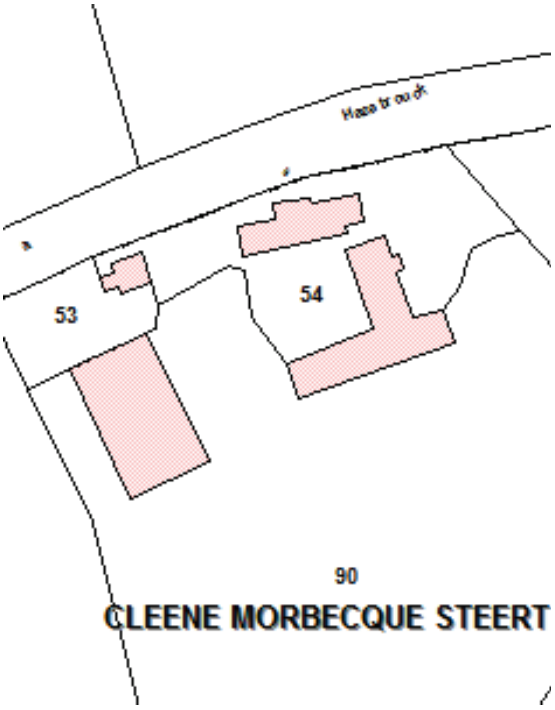

Morbecque
en Flandre

REPERAGE AGRICOLE N° 2
Situation de la parcelle

Morbecque
en Flandre

REPERAGE AGRICOLE N° 2
Situation de la parcelle

Total surface bati : 550 les bâtiments de la rues ont été détruit
Surface parcelle : 16900 m2

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 6

LECLERC SELOSSE Nicole née SELOSSE
207 rue du Romarin
59190 MORBECQUE
N° de bâtiment : 7, 8, 9, 10 et 11

voirie : 207
Rue : Rue du romarin

N° de parcelle : 154
Section cadastrale : ZE

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

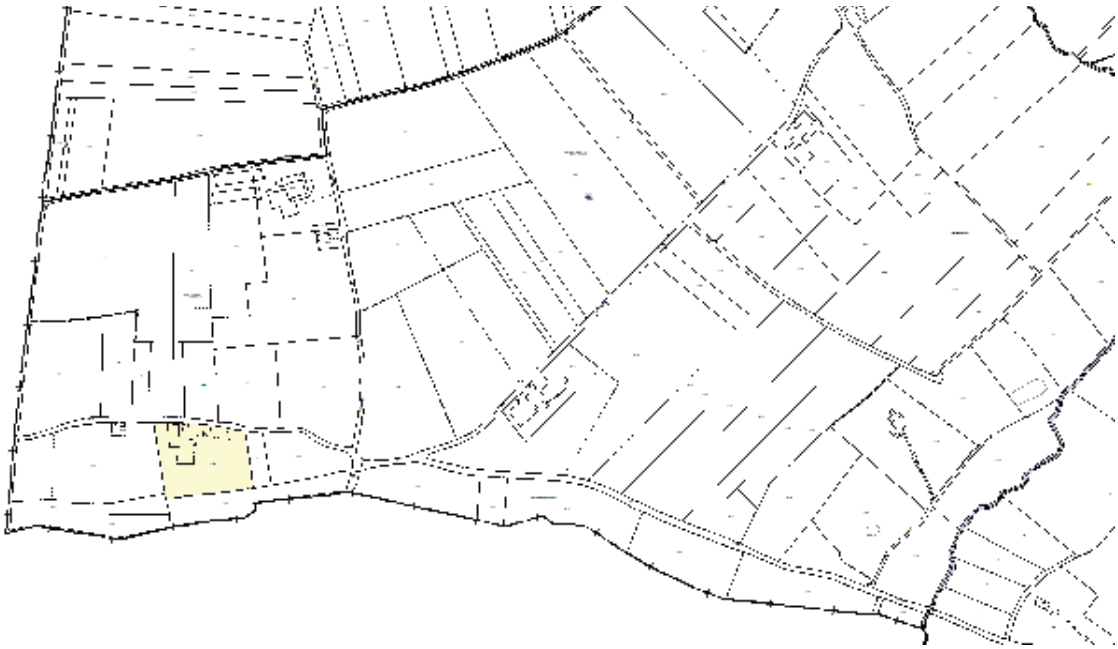

Fiche Changement de destination N° 6

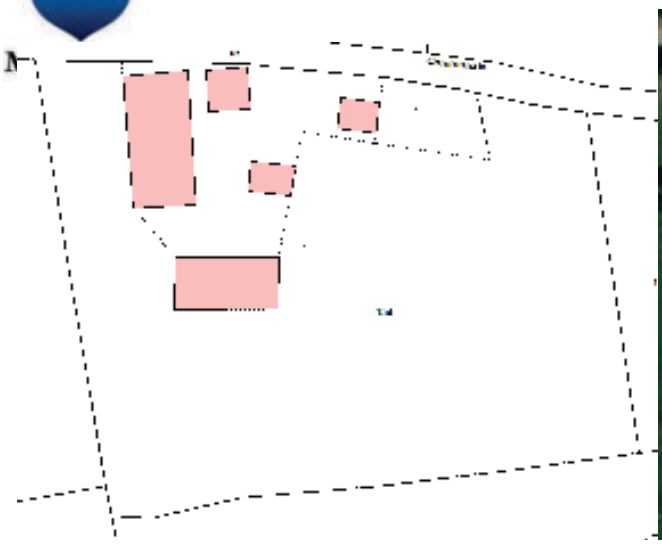

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 6

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 6

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 6

Fiche Changement de destination N° 7

LEMAIRE Jacques
37 Cleene Morbecque Straete
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 15, 15 et 16

N° de voirie : 37
Rue : Cleene Morbecque srtaete

N° de parcelle : 213
Section cadastrale : ZD

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

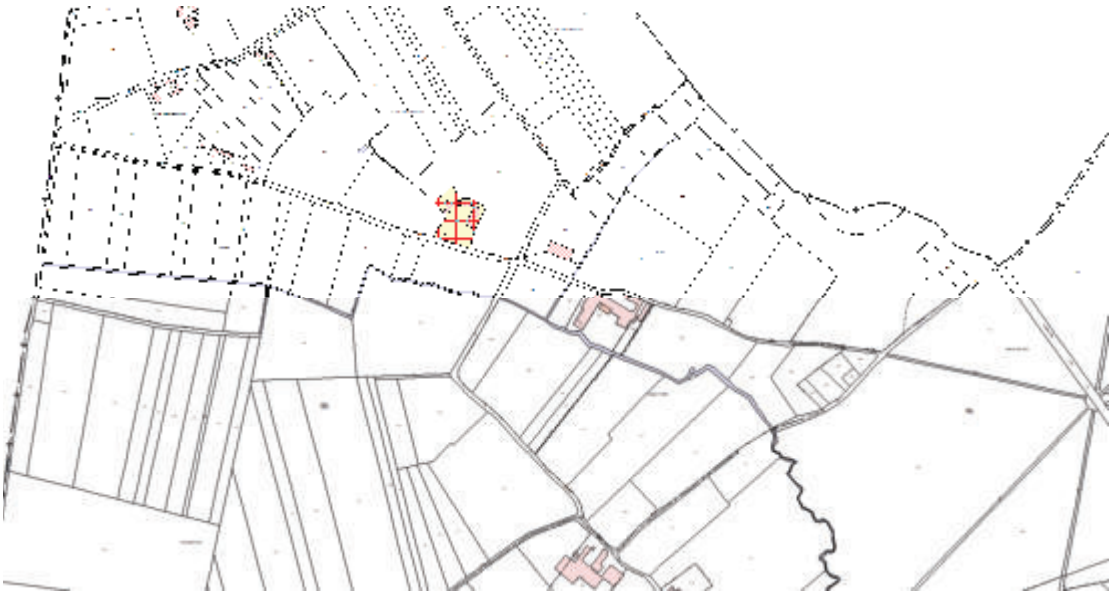

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 7

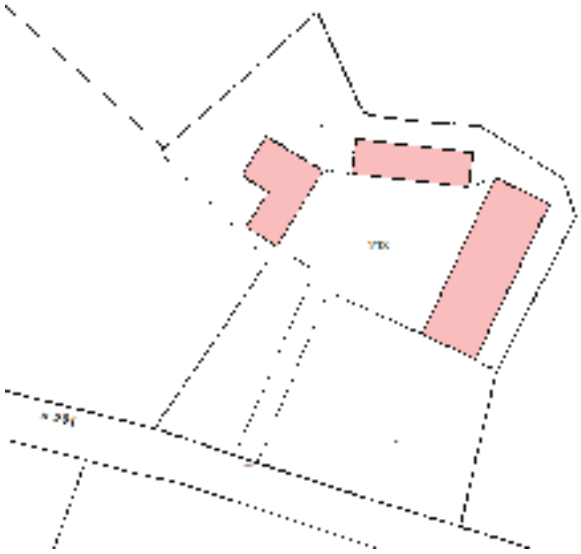

Fiche Changement de destination N° 7

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 7

Fiche Changement de destination N° 7

Monsieur Bernard KRYSCIAK
97 rue du Bois
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 103, 104 et 105

N° de voirie : 97
Rue : Rue du bois

N° de parcelle : 51
Section cadastrale : ZC

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

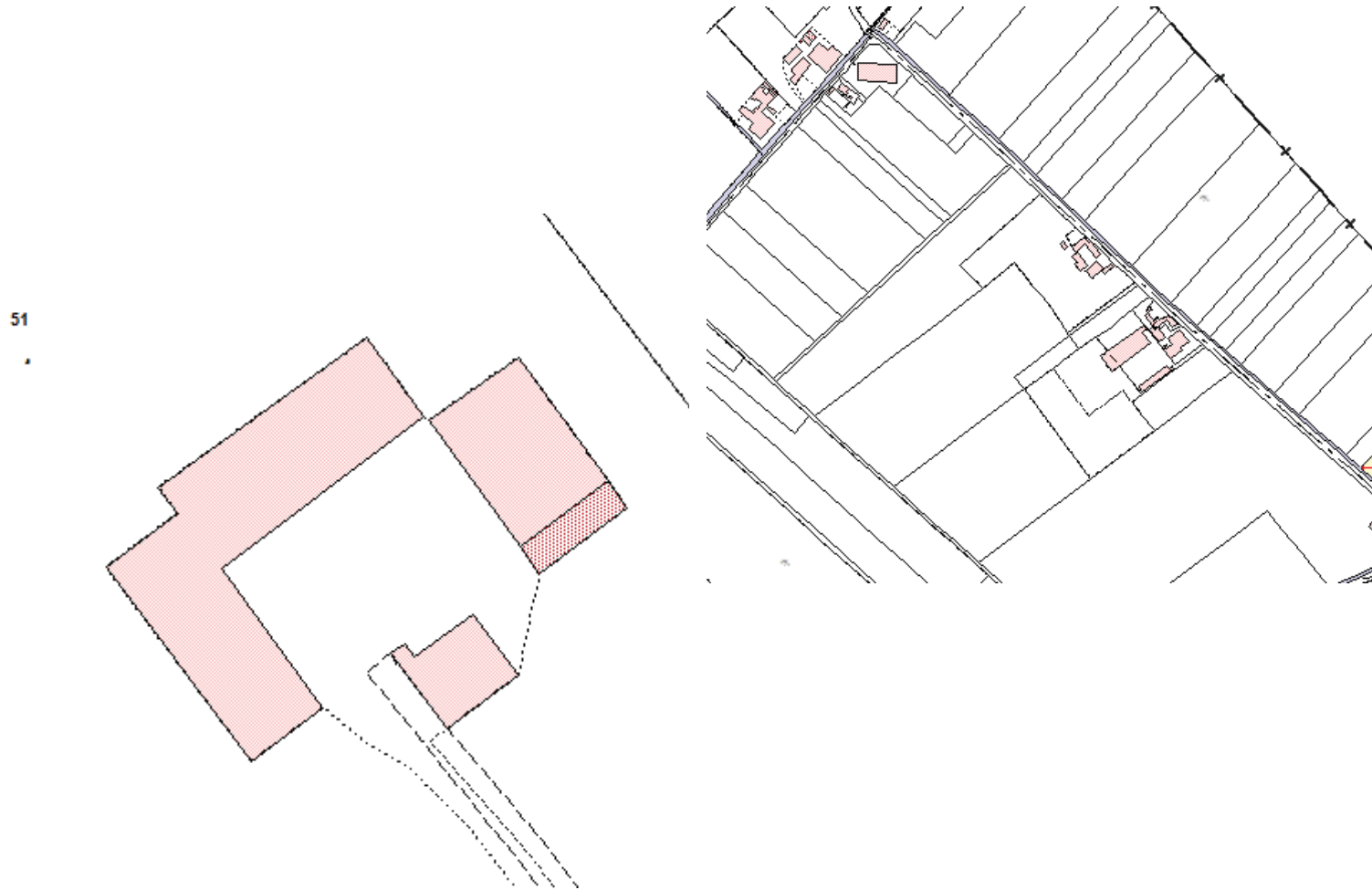

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 7

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 7

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 7

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 7

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 7

Fiche Changement de destination N° 8

Monsieur Christian DACQUIN
20 impasse du Romarin
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 12 et 13

N° de voirie : 20
Rue : Impasse du Romarin

N° de parcelle : 119
Section cadastrale : ZE

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

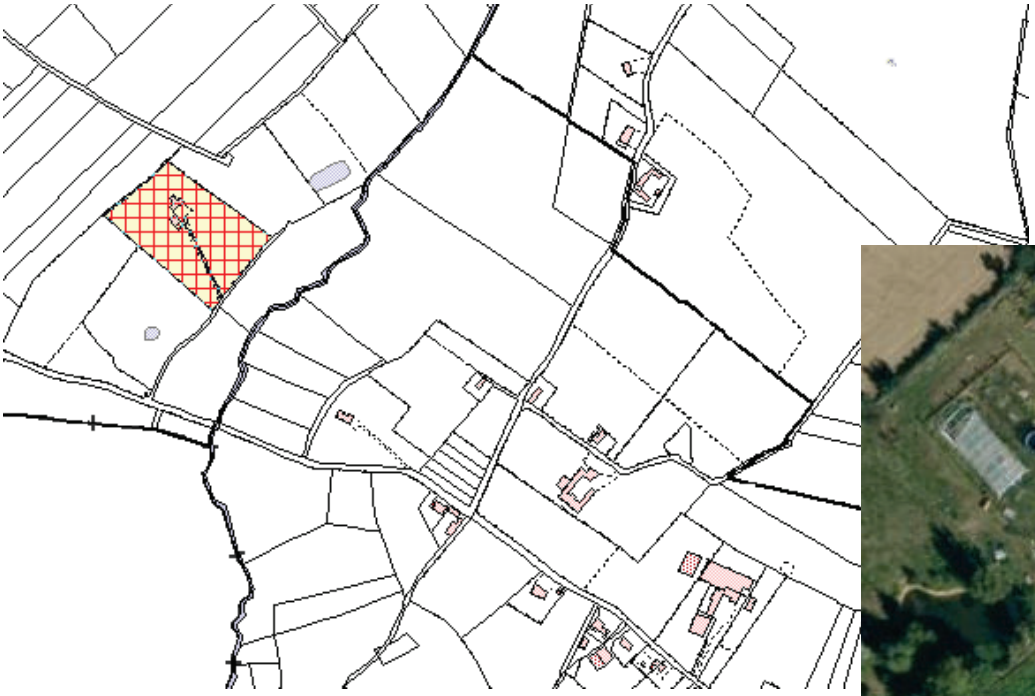

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 8

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 8

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 8

Fiche Changement de destination N° 10

Le Gîte
32 rue de Blaringhem
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 19

N° de voirie : 32
Rue : Rue de Blaringhem

N° de parcelle : 163
Section cadastrale : ZE

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

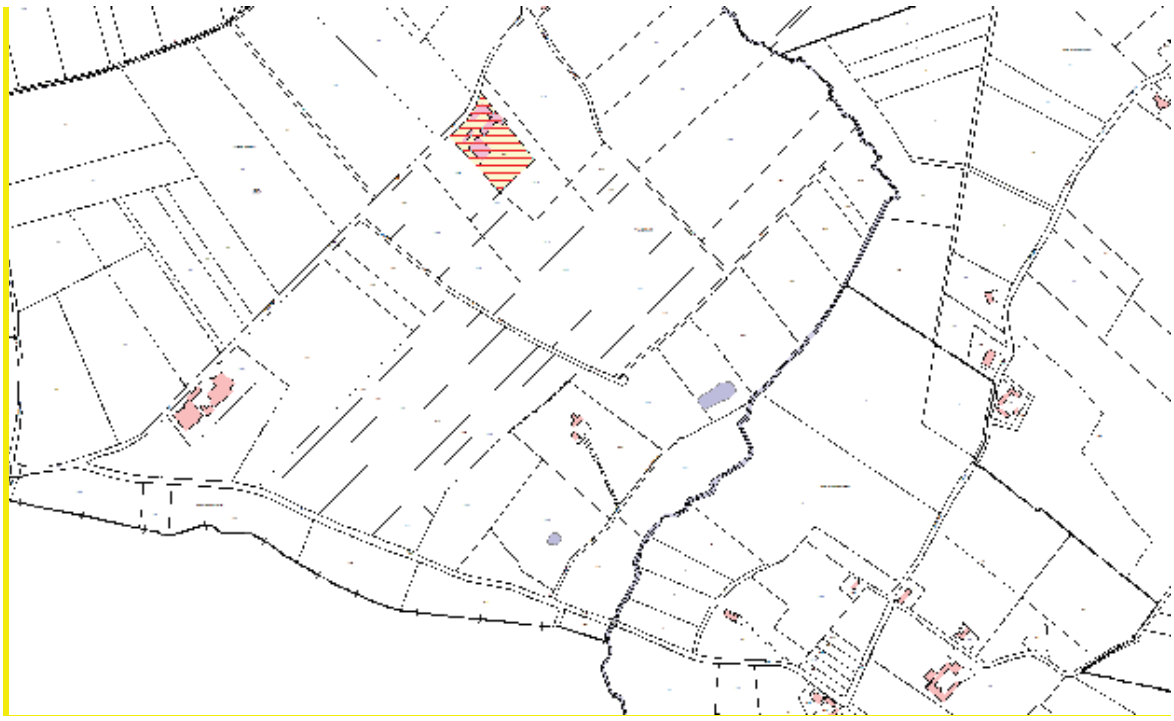

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 10

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 10

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 10

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 10

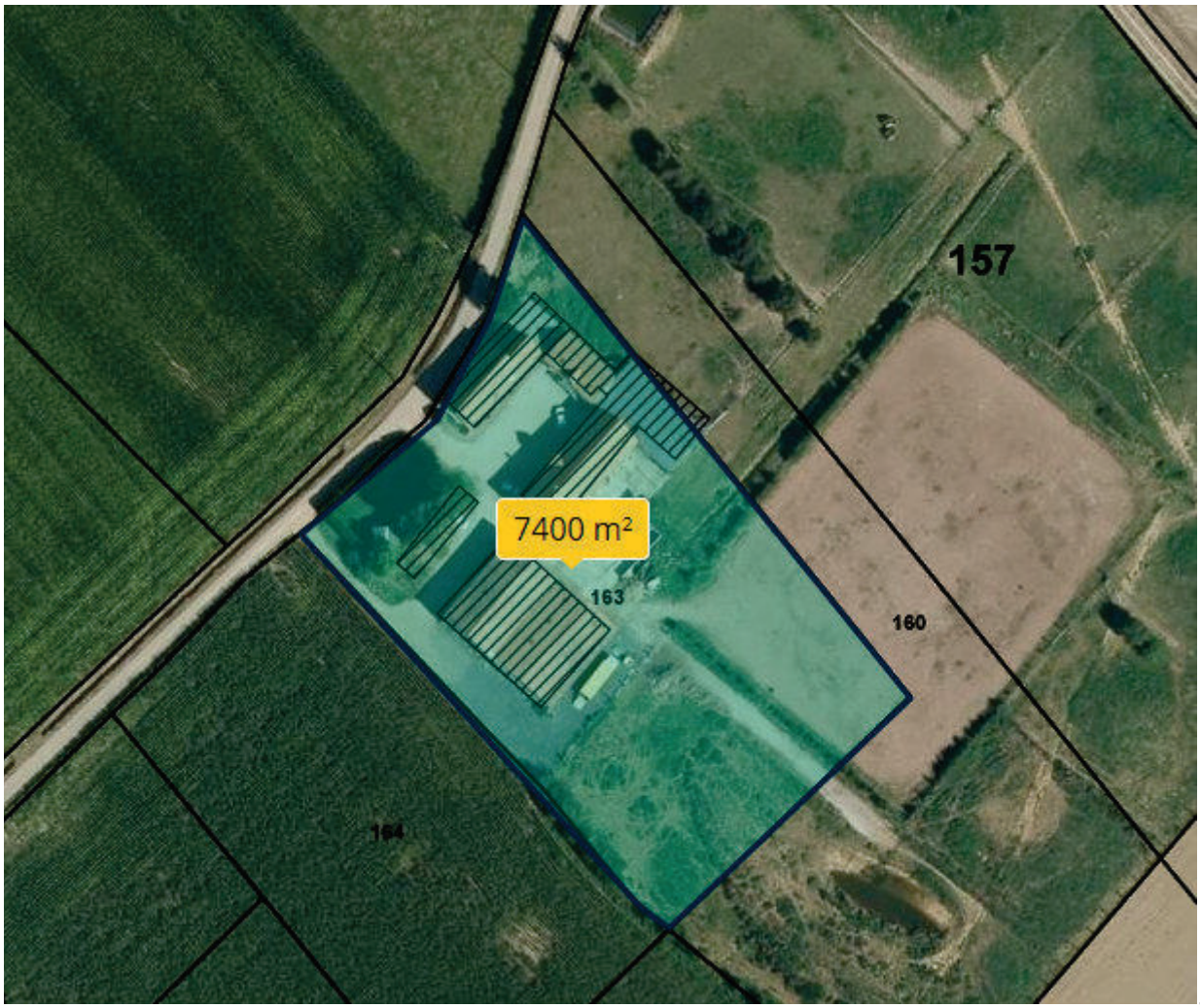

56

Morbecque
en Flandre

REPERAGE AGRICOLE N° 11
Situation de la parcelle

Monsieur Gérard BEQUART
101 rue du Romarin
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 26

Morbecque
en Flandre

REPERAGE AGRICOLE N° 11
Situation de la parcelle

Morbecque
en Flandre

REPERAGE AGRICOLE N° 11
Situation de la parcelle

Morbecque
en Flandre

REPERAGE AGRICOLE N° 11
Situation de la parcelle

REPERAGE AGRICOLE N° 12
Situation de la parcelle

Monsieur Claude BAILLEUL
93 rue du Romarin
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 27 et 28

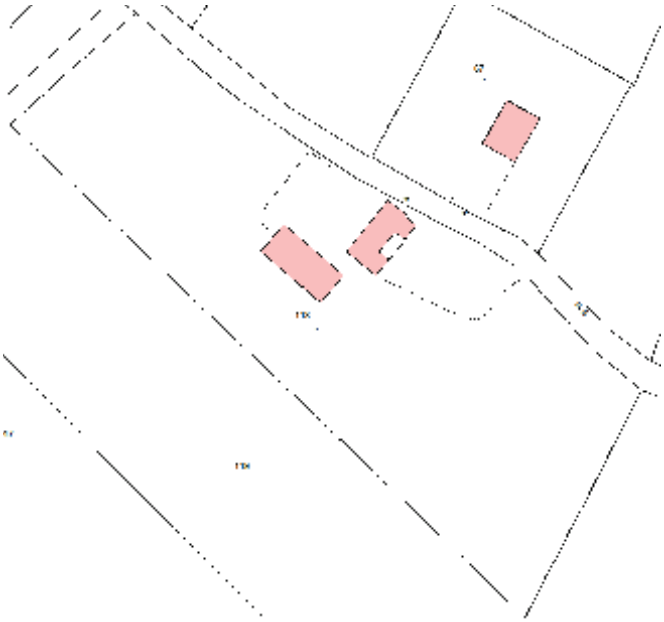

Morbecque
en Flandre

REPERAGE AGRICOLE N° 12
Situation de la parcelle

Morbecque
en Flandre

REPERAGE AGRICOLE N° 12
Situation de la parcelle

Fiche Changement de destination N° 13

Monsieur Denis RUYSSEN
55 Bosch Straete
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 20 et 21

N° de voirie : 55
Rue : bosch straete

N° de parcelle : 105
Section cadastrale : ZL

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 13

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 13

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 13

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 13

Fiche Changement de destination N° 15

Monsieur Bernard DEFEBVRE
24 Bosch Straete
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 22, 23 et 24

N° de voirie : 24
Rue : Bosch Straete

N° de parcelle : 26
Section cadastrale : ZL

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 15

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 15

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 15

Fiche Changement de destination N° 16

Monsieur Maurice PETITPREZ
8 Avede Pool Straete
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 25

N° de voirie : 8
Rue : 8 Avede pool straete

N° de parcelle : 28
Section cadastrale : ZM

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

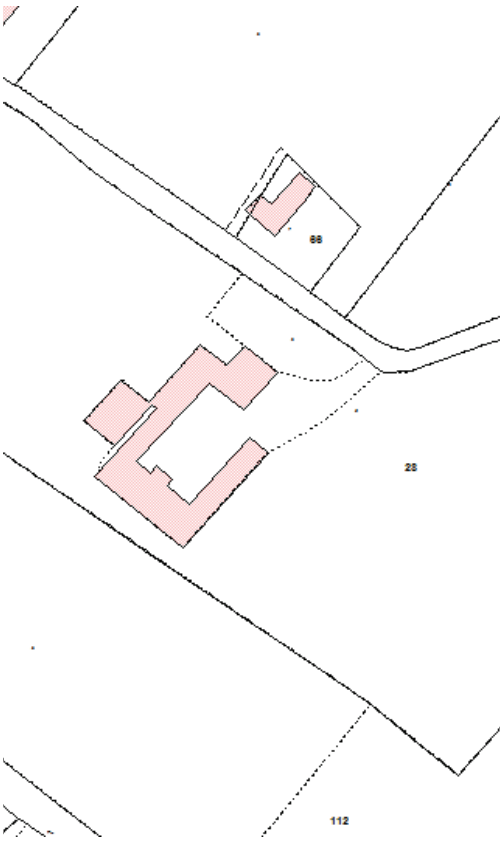

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 16

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 16

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 16

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 16

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 16

Fiche Changement de destination N° 17

Monsieur Yves MAERTEN
30 impasse de la Fanque
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 29 et 30

N° de voirie : 30
Rue : Impasse de la Fanque

N° de parcelle : 62
Section cadastrale : ZM

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

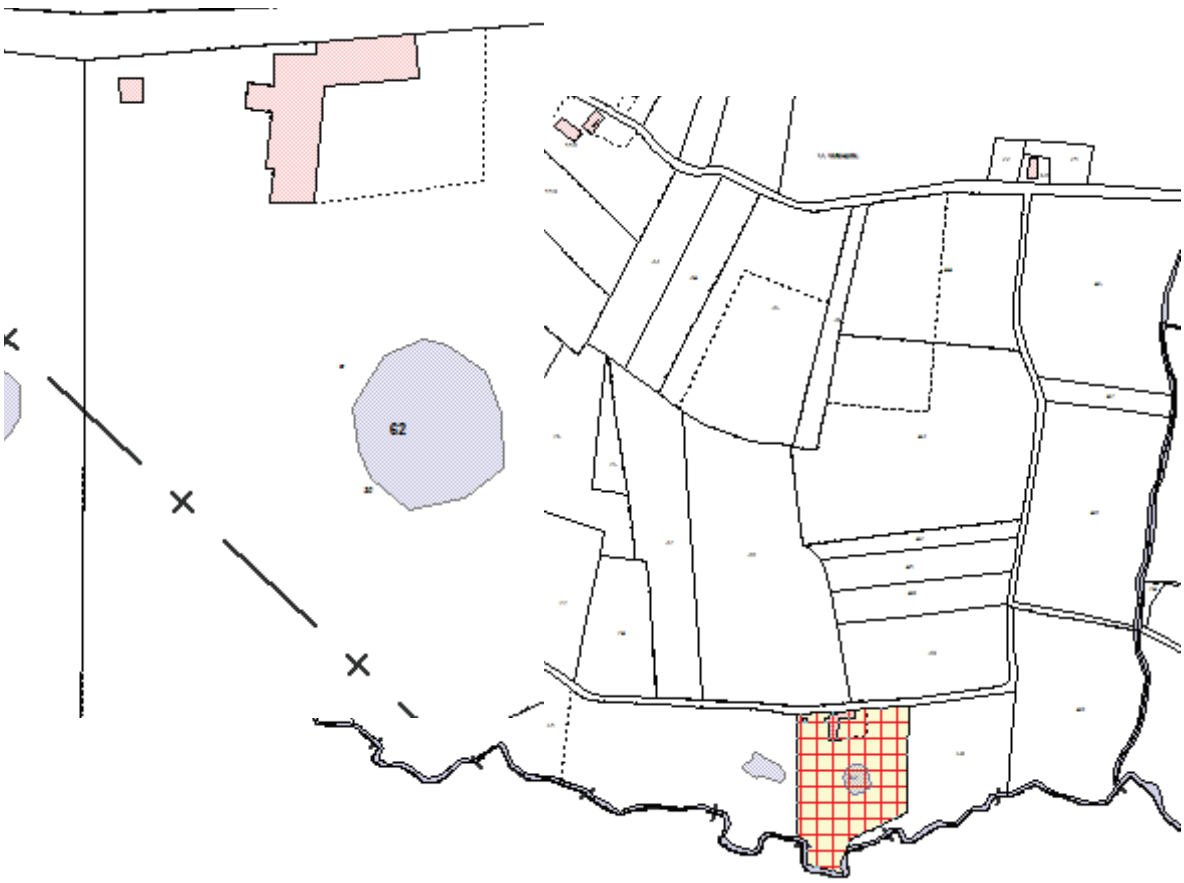

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 17

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 17

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 17

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 17

Fiche Changement de destination N° 20

Monsieur Dominique PACCOU
77 rue du Moulin
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 31 et 32

N° de voirie : 77
Rue : Rue du moulin

N° de parcelle : 60
Section cadastrale : ZL

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 20

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 20

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 20

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 20

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 20

Fiche Changement de destination N° 20

Fiche Changement de destination N° 21

Monsieur Jean-Marie CASTELAIN
68 rue du Moulin
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 33, 34 et 35

N° de voirie : 68
Rue : Rue du moulin

N° de parcelle : 49
Section cadastrale : ZI

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

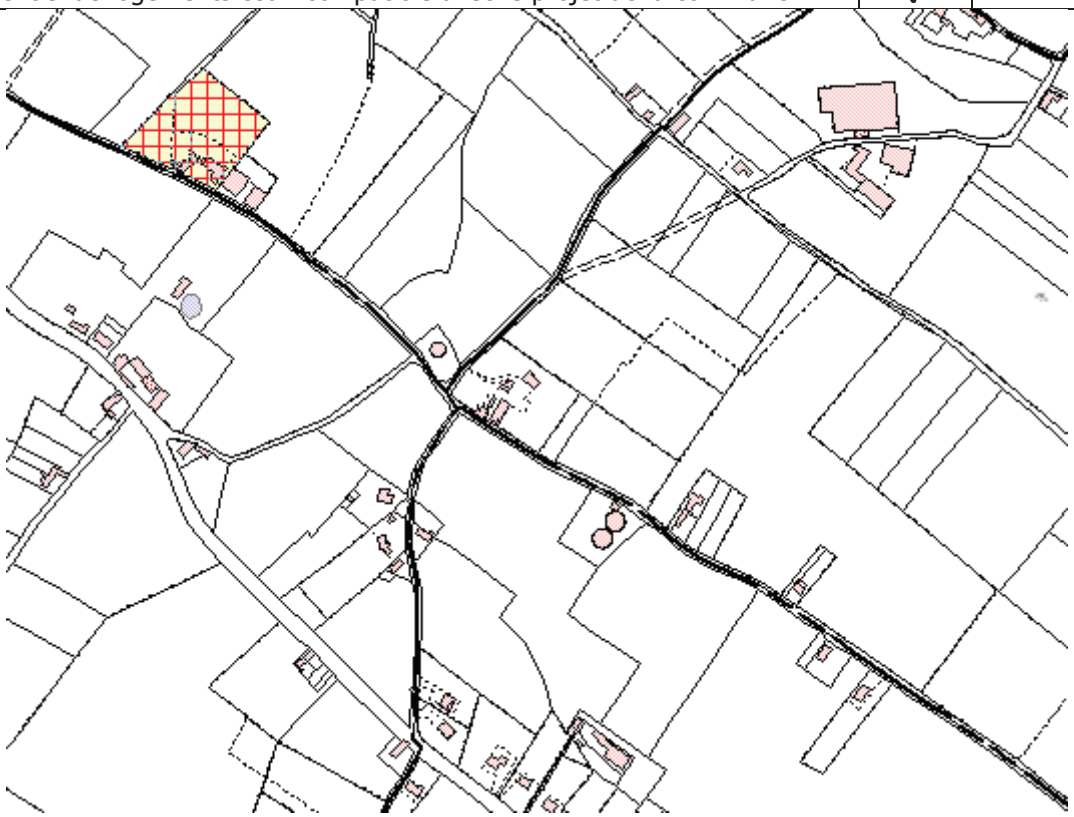

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 21

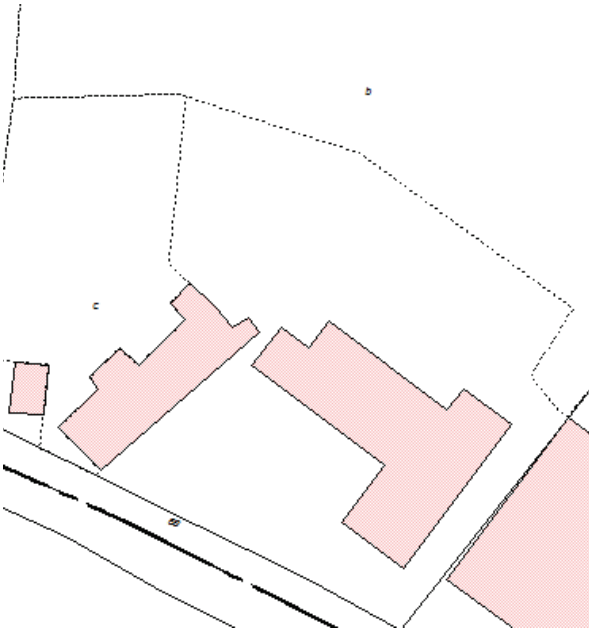

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 21

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 21

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 21

Fiche Changement de destination N° 23

Monsieur
Rue Keelebrugge
59190 MORBECQUE
N° de bâtiment : 42

N° de voirie : 92
Rue : Rue Keelebrugghe

N° de parcelle :
Section cadastrale :

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

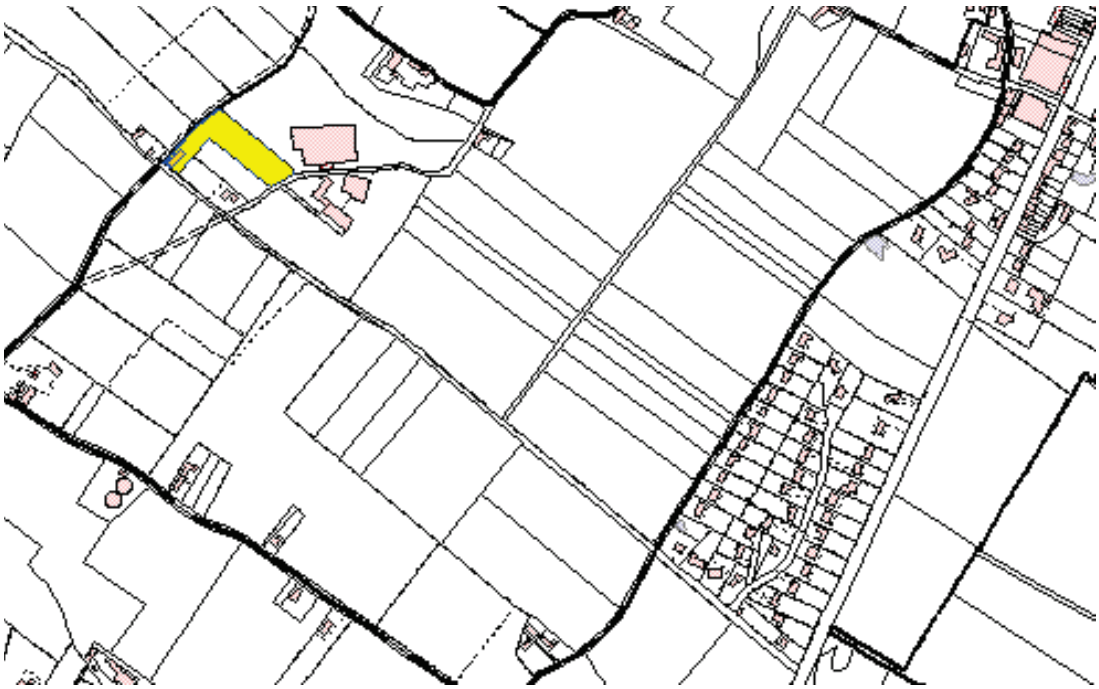

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 23

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 23

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 23

Fiche Changement de destination N° 24

Monsieur Manuel EECKMAN
54 rue du Moulin
59190 MORBECQUE
N° de Bâtiments : 46, 47,48 et 49

N° de voirie : 54
Rue : Rue du moulin

N° de parcelle : 1
Section cadastrale : ZK

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Fiche Changement de destination N° 24

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 24

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 24

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 24

Fiche Changement de destination N° 27

Monsieur Jean-Marie TRASSAERT
20 rue du Pot
59190 MORBECQUE
N° de Bâtiments : 74 et 75

N° de voirie : 20
Rue : Rue du pot

N° de parcelle : 230
Section cadastrale : ZS

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Fiche Changement de destination N° 27

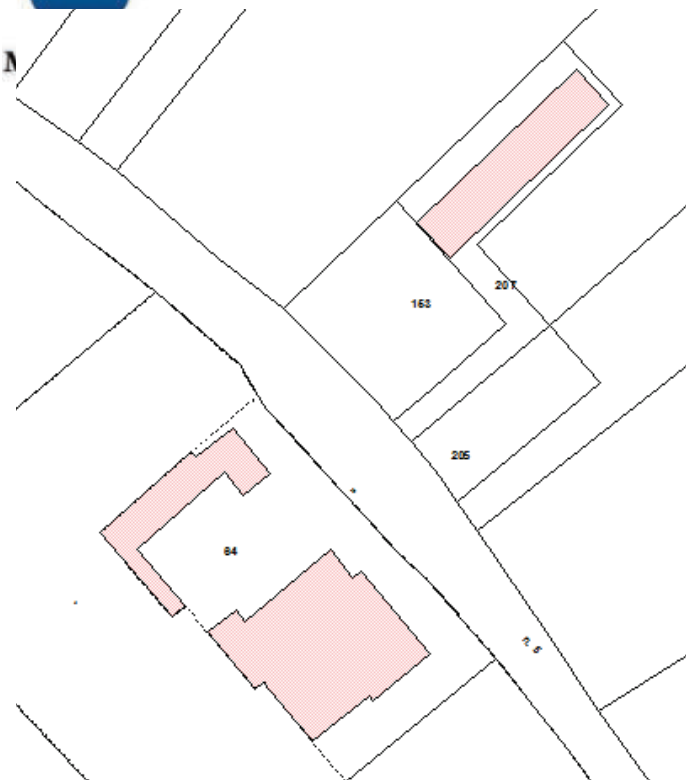

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 27

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 27

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 27

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 27

Morbecque
en Flandre

REPERAGE AGRICOLE N° 28
Situation de la parcelle

Monsieur Emmanuel BACLET
78 rue Keelebrugghe
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 43, 44 et 45

N° de voirie : 78
Rue : rue Keelebrugghe

N° de parcelle :
Section cadastrale :

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Morbecque
en Flandre

REPERAGE AGRICOLE N° 28
Situation de la parcelle

Morbecque
en Flandre

REPERAGE AGRICOLE N° 28
Situation de la parcelle

Fiche Changement de destination N° 33

Monsieur Raymond DUHAMEL
26 rue du Pot
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 76, 77 et 78

N° de voirie : 26
Rue : Rue du Pot

N° de parcelle : 175
Section cadastrale : ZS

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

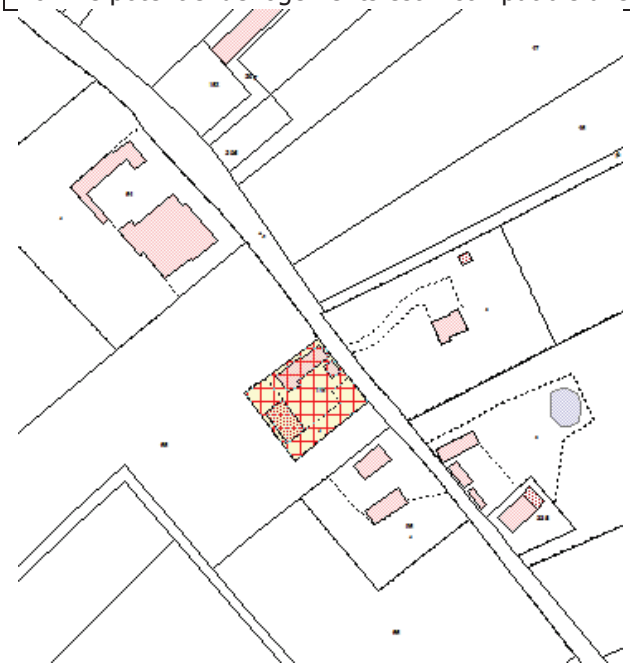

Fiche Changement de destination N° 33

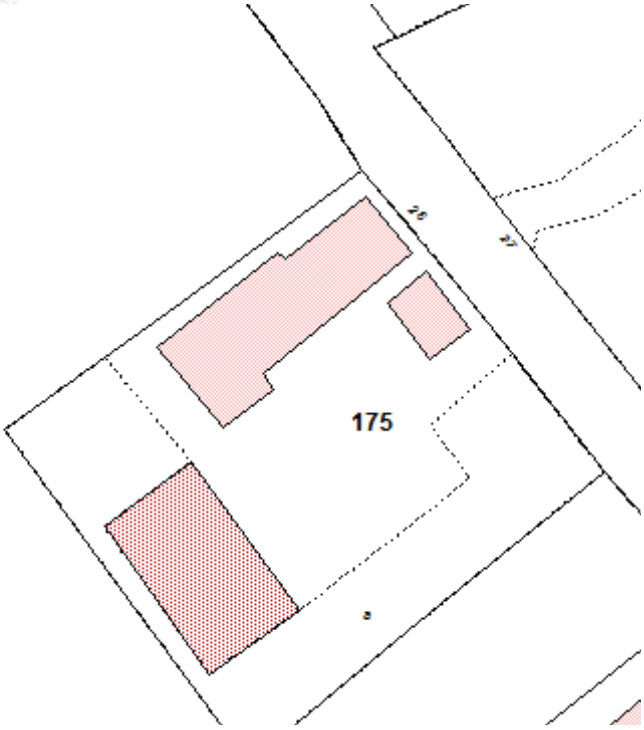

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 33

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 33

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 33

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 33

Fiche Changement de destination N° 35

Monsieur Dominique LEROUGE
34 rue du Château
59190 MORBECQUE
N° de bâtiment : 61

N° de voirie : 34
Rue : Rue du chateau

N° de parcelle : 49-50
Section cadastrale : ZR

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 35

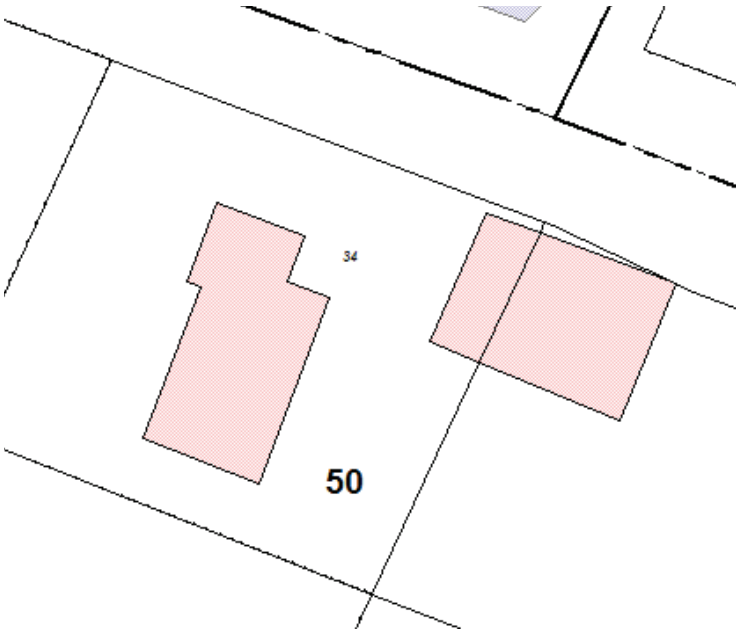

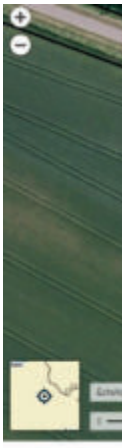

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 35

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 35

Fiche Changement de destination N° 35

Fiche Changement de destination N°40

Madame Marie Madeleine VERSTRAET
21 rue Keelebrugghe
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 53 et 54

N° de voirie : 21
Rue : Rue Keelebrugghe

N° de parcelle : 1226
Section cadastrale : B

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N°40

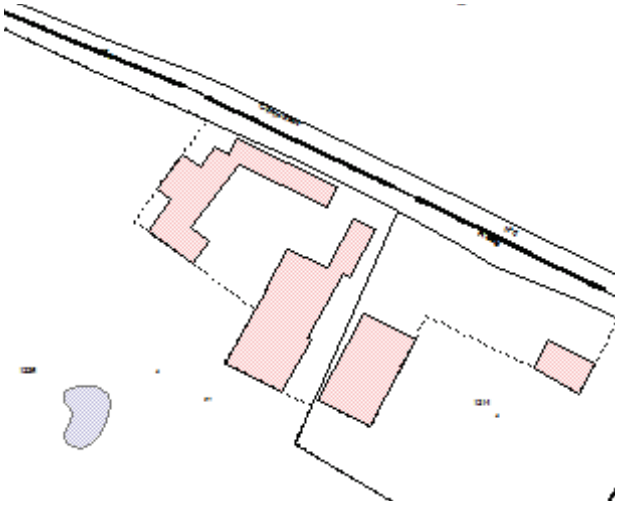

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N°40

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N°40

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N°40

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N°40

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 41

Madame Lucie MOREEL
41 rue du Château
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 62, 63, 64, 65 et 66

N° de voirie : 41
Rue : Rue du château

N° de parcelle : 64
Section cadastrale : ZO

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

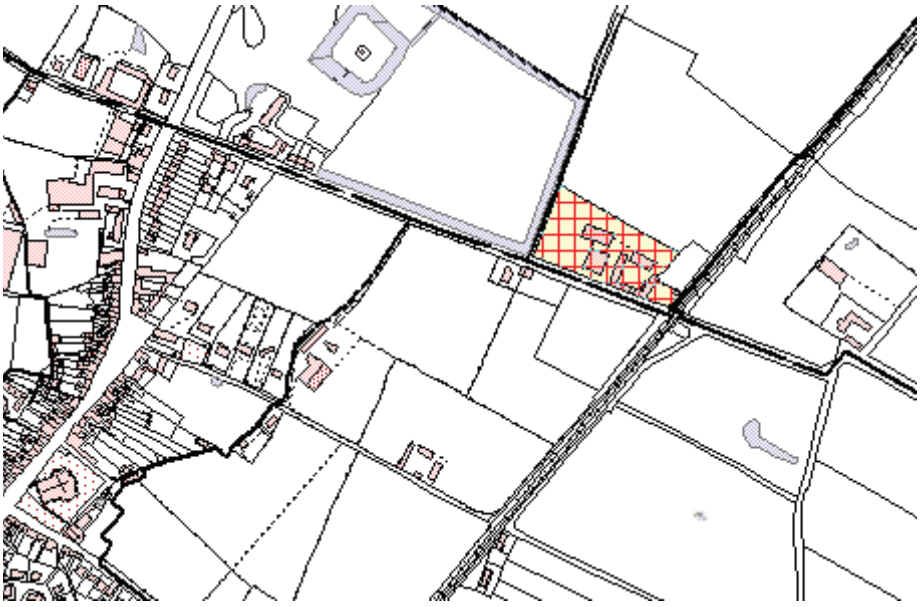

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 41

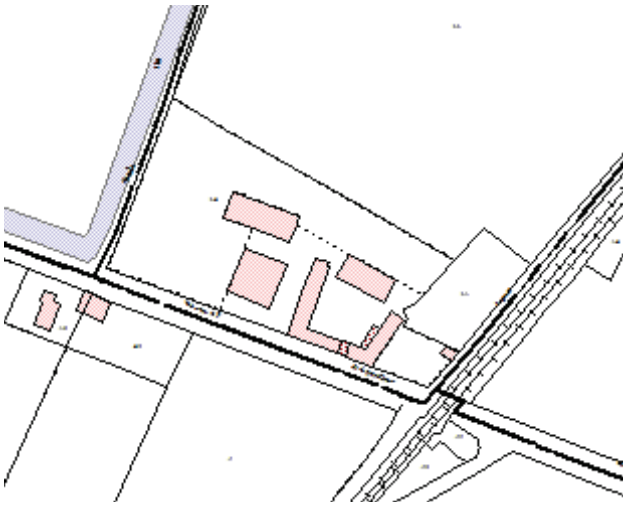

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 41

Morbecque

Fiche Changement de destination N° 41

Morbecque

Fiche Changement de destination N° 41

Morbecque

Fiche Changement de destination N° 41

Morbecque

Fiche Changement de destination N° 41

Fiche Changement de destination N° 42

Madame Marie Brigitte SINGIER
25 rue de la Fontaine
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 58 et 59

Rue : Rue de
N° de voirie : 25
Rue la Fontaine

N° de parcelle : 4
Section cadastrale : ZR

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

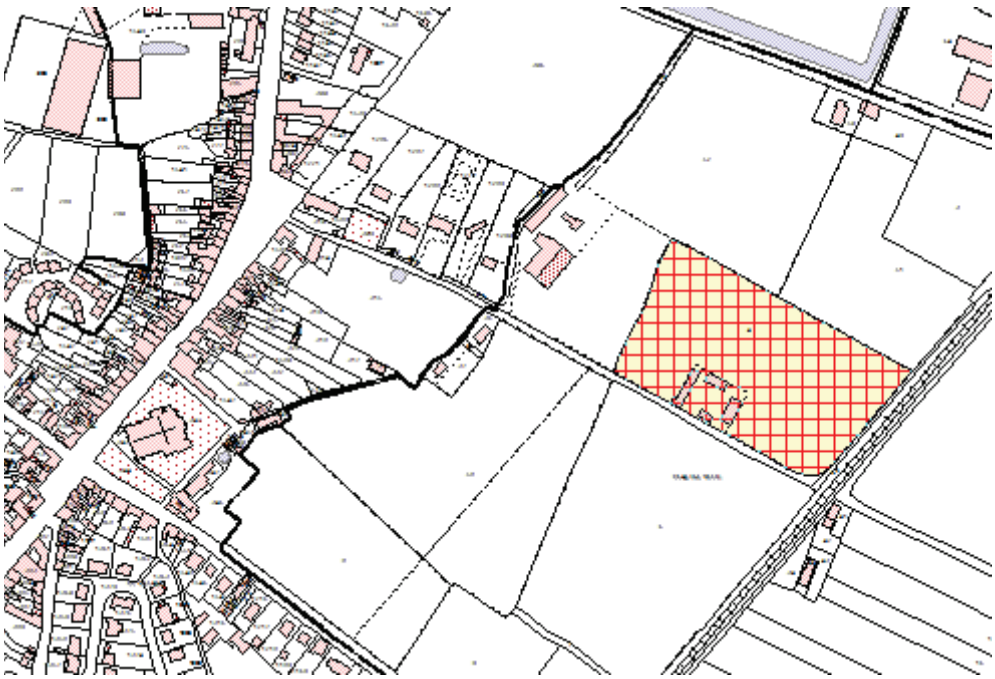

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 42

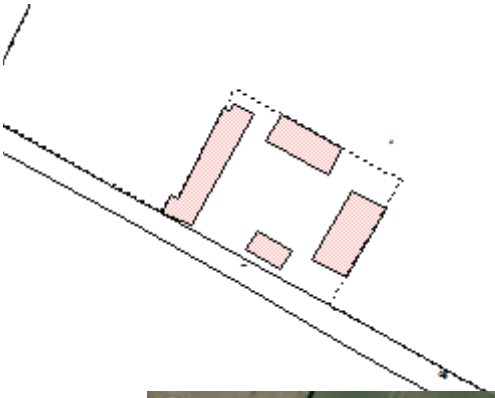

Données cartographiques : © IGN, EPI

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 42

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 42

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 42

Fiche Changement de destination N° 43

Monsieur Bernard HOUVENAEGHEL
24 rue du Bas Schoubrouck
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 80, 81 et 82

N° de voirie : 24
Rue : Rue du bas Schoubrouck

N° de parcelle : 28 et 165
Section cadastrale : ZS

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

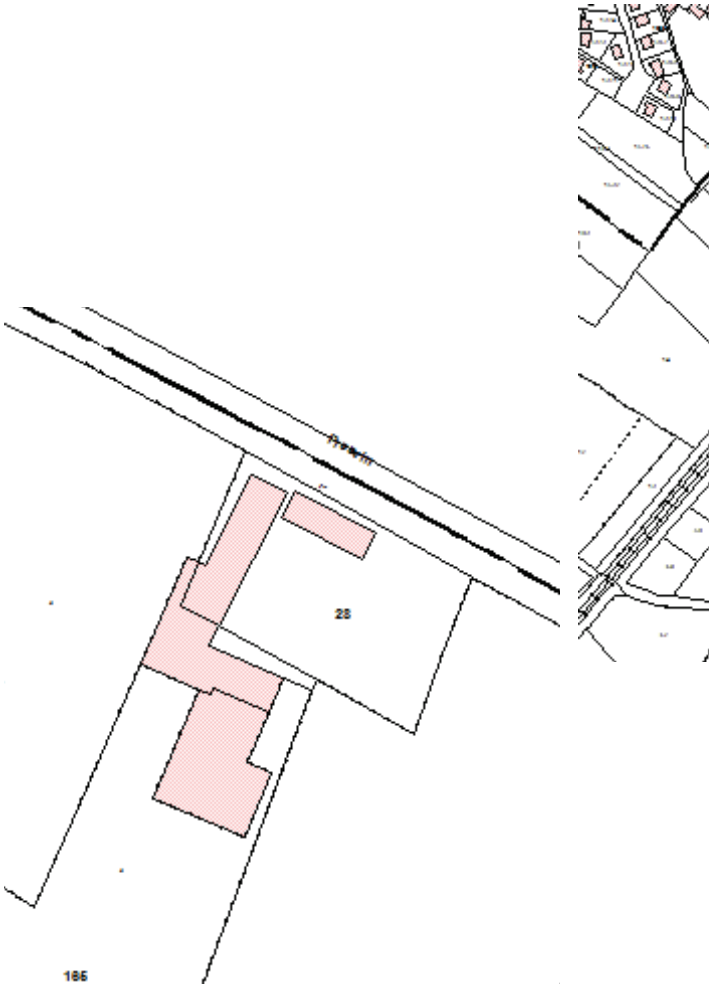

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 43

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 43

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 43

Fiche Changement de destination N° 44

Monsieur Philippe RICHARD
RUE DU POT
59190 MORBECQUE
N° de bâtiment : 79

N° de voirie :
Rue : rue du pot

N° de parcelle :225 -
Section cadastrale : ZS 01

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 44

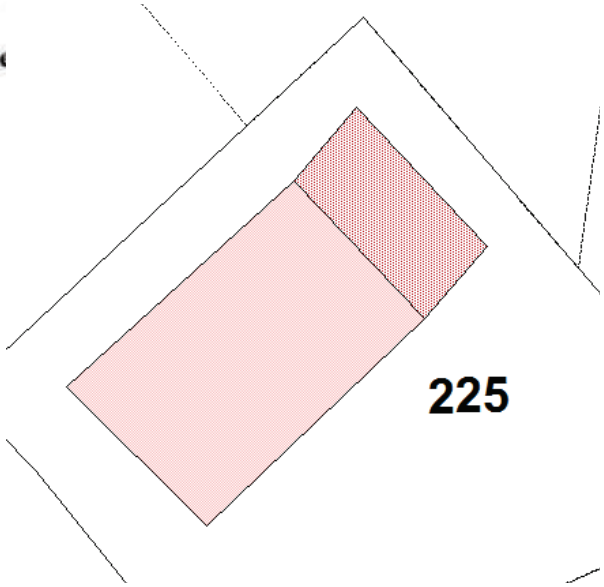

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 44

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 44

Fiche Changement de destination N° 45

Madame Monique BOUQUET
20 rue de la Laiterie
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 50, 51 et 52

N° de voirie : 20
Rue : Rue de la laiterie

N° de parcelle : 41
Section cadastrale : YD

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 45

Morbecque

Fiche Changement de destination N° 45

Fiche Changement de destination N° 45

Fiche Changement de destination N° 45

128.32 m²
217.43 m²
51.11 m²
0 m²
205.23 m²
274.12 m²
71.65 m²
153.49 m²
570.03 m²

Fiche Changement de destination N° 46

GENES DIFFUSION rue keelebrugghe
3595 ROUTE DE TOURNAI
N° de bâtiments : 67, 68, 69, 70, 71, 72 et 73

N° de voirie :110
Rue :rue pyckaert

N° de parcelle :
Section cadastrale :

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	✓	
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?		
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 46

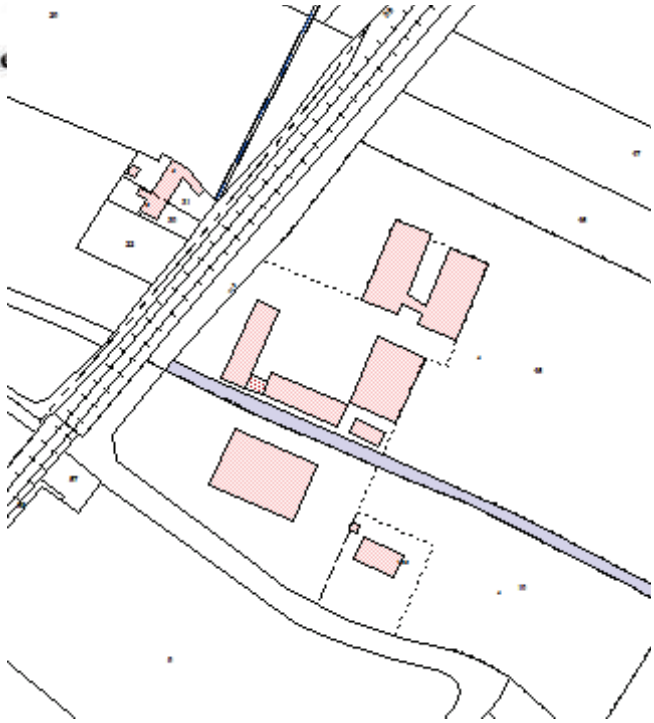

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 46

Fiche Changement de destination N° 50

Madame Nathalie THOREZ
30 rue du Calvaire
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 135, 136 et 137

N° de voirie : 30
Rue : rue du calvaire

N° de parcelle : 129
Section cadastrale : ZT

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 50

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 50

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 50

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 51

Monsieur Maurice LOOTEN
4 rue de la Papote
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 86, 87, 88 et 89

N° de voirie : 4
Rue : Rue de la papote

N° de parcelle : 131
Section cadastrale : ZT

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 51

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 51

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 51

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 51

Fiche Changement de destination N° 51

Fiche Changement de destination N° 52

Monsieur Jean-André HEYMAN
12 route du Parc
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 118 et 119

N° de voirie : 12
Rue : route du parc

N° de parcelle : 72
Section cadastrale : ZT

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 52

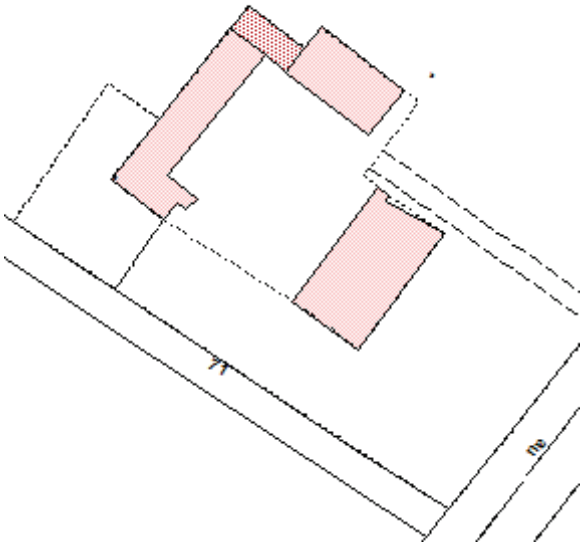

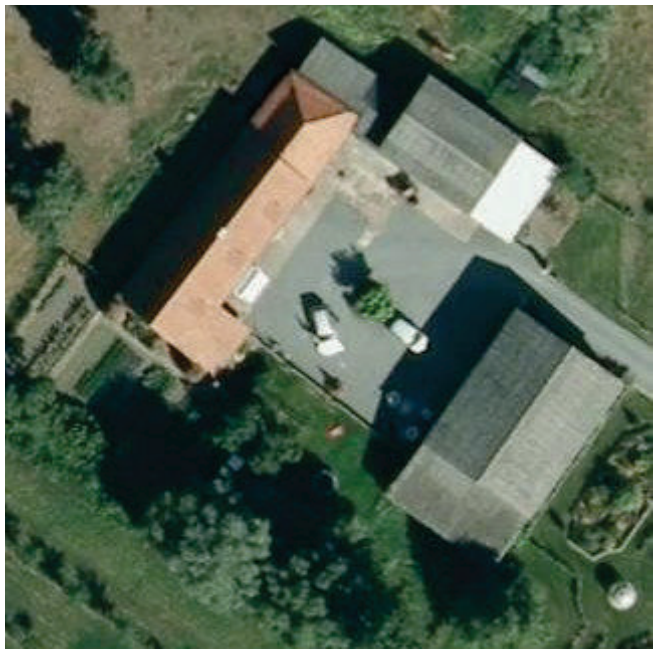

Fiche Changement de destination N° 52

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 52

Fiche Changement de destination N° 53

Monsieur Jean-Jacques TIEBERGHIEN
7 rue de la Chapelle
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 139 et 140

N° de voirie : 7
Rue : Rue de la Chapelle

N° de parcelle : 133
Section cadastrale : ZW

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 53

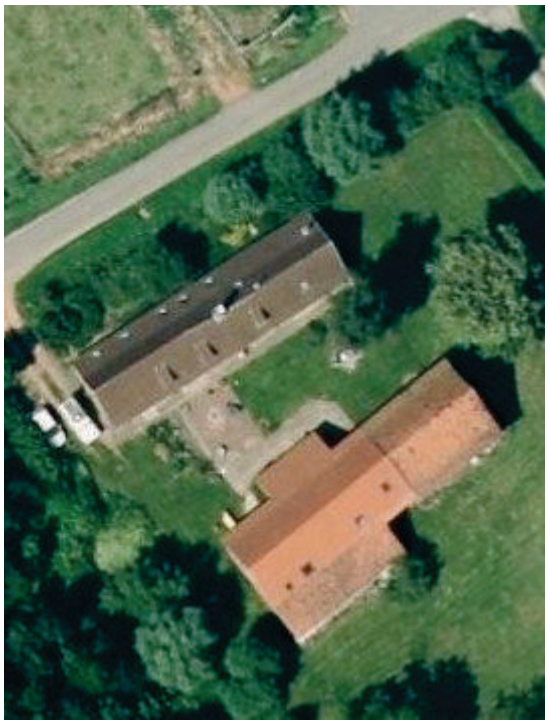

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 53

Fiche Changement de destination N° 54

Monsieur Pierre HOUZET
93 rue de la Papote
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 95, 96 et 97

N° de voirie : 93
Rue : Rue de la papote

N° de parcelle : 32
Section cadastrale : ZP

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 54

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 54

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 54

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 54

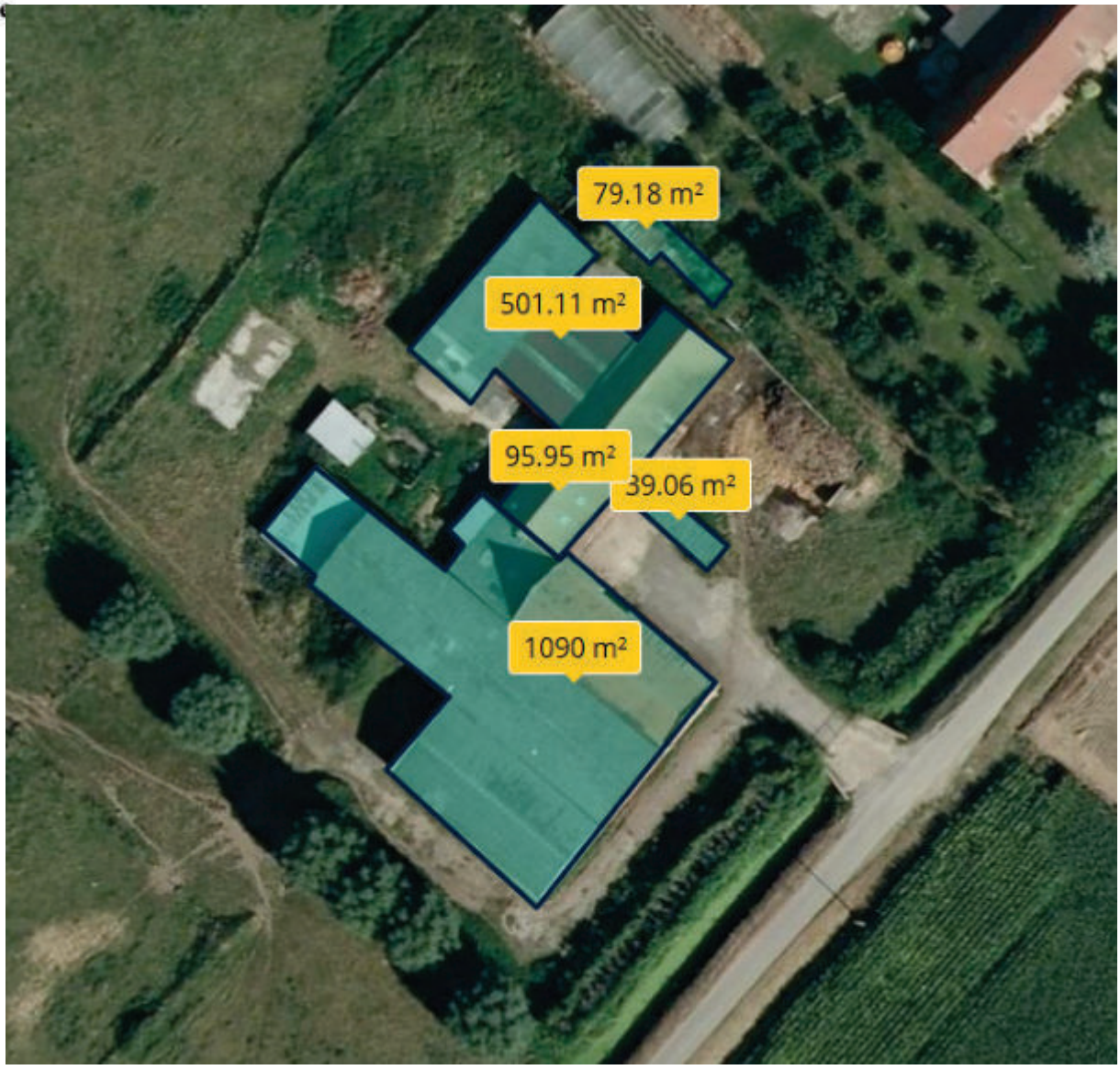

Fiche Changement de destination N° 55

Monsieur Christophe BERNARD
40 rue de la Papote
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 92, 93 et 94

N° de voirie : 40
Rue : Rue de la papote

N° de parcelle : 101
Section cadastrale : ZV

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Morbecque

Fiche Changement de destination N° 55

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 55

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 55

0 m²
278.28 m²
23.58 m²
294.62 m²
259.68 m²

Fiche Changement de destination N° 56

ANCIENNEMENT VERWAERDE
32 rue de la Papote
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 90 et 91

N° de voirie : 32
Rue : Rue de la papote

N° de parcelle : 77
Section cadastrale : ZV

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 56

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 56

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 56

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 56

Fiche Changement de destination N° 57 ET 58

Madame Suzanne BAEY
25 rue du Bois
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 112, 113, 114, 115 et 116

N°de voirie : 25
Rue : Rue du bois

N° de parcelle : 91
Section cadastrale : ZV

Propriété publique : Non

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

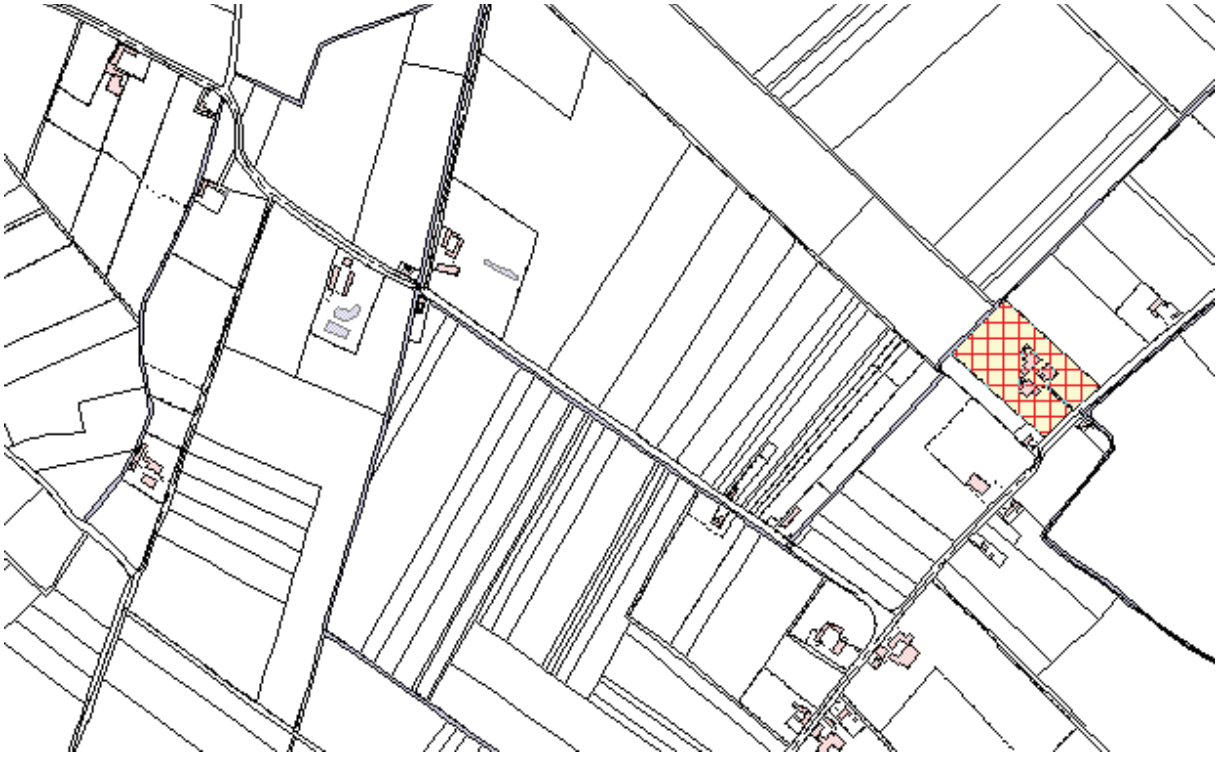

Propriété privée : Oui

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 57 ET 58

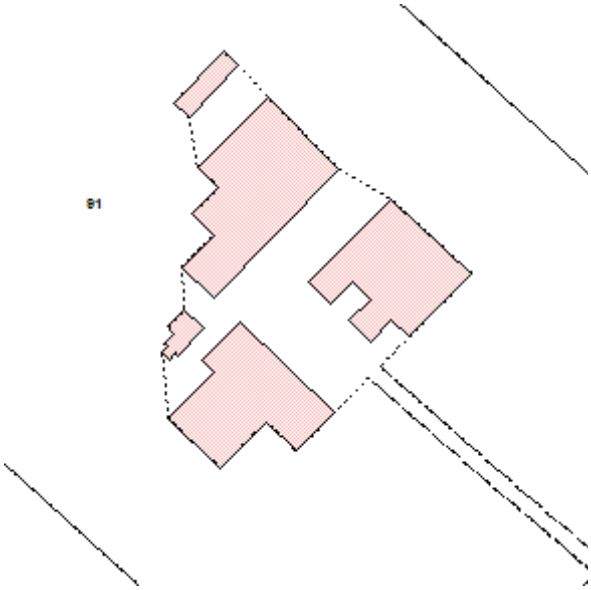

Fiche Changement de destination N° 57 ET 58

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 57 ET 58

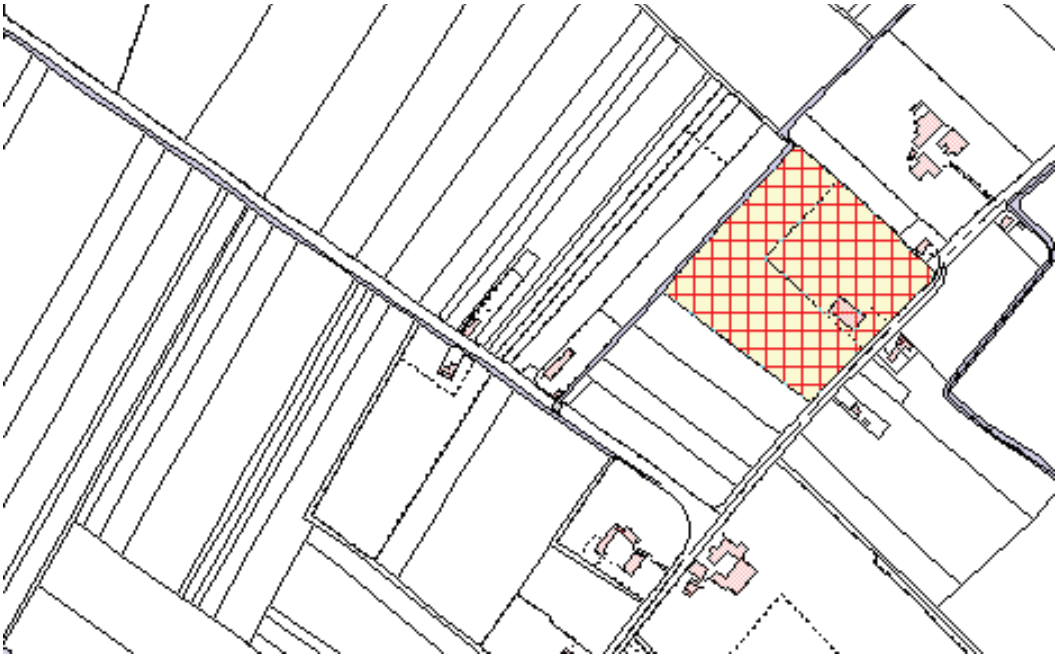

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 57 ET 58

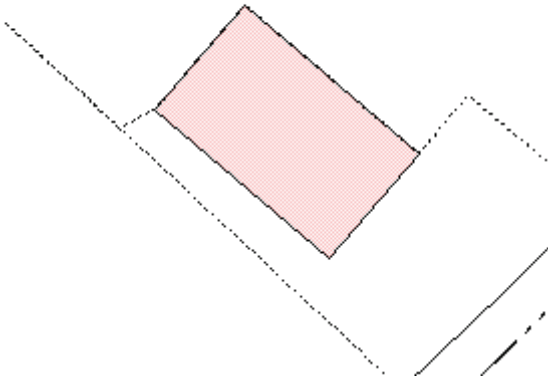

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 57 ET 58

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 57 ET 58

592.53 m²

Fiche Changement de destination N° 59

Monsieur AGNERAY
111 RUE DU PARC
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 126, 127 et 128

N° de voirie : 111
Rue, lieu-dit : route du parc

N° de parcelle : 170

Section cadastrale : ZW

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 59

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 59

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 59

Fiche Changement de destination N° 59

Fiche Changement de destination N° 62

Monsieur Roger QUESTE
5 rue de la Chapelle
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 141, 142, 143 et 144

N° de voirie : 5
Rue : Rue de la Chapelle

N° de parcelle : 76
Section cadastrale : ZW

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Morbecque

Fiche Changement de destination N° 62

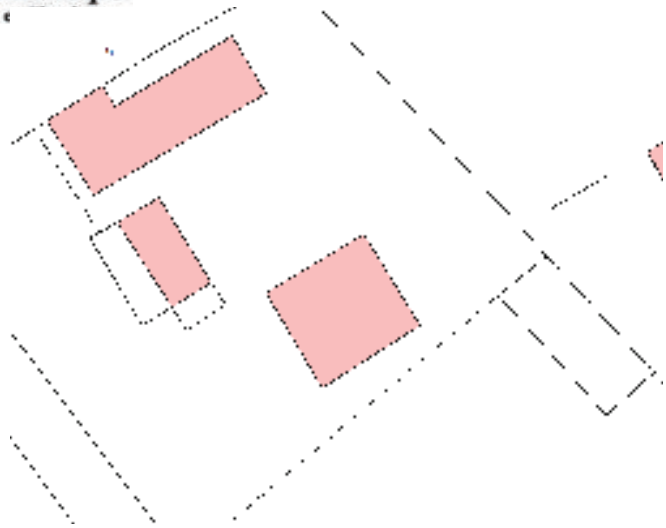

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 62

Fiche Changement de destination N° 65

Monsieur Hugues LAPOUILLE
120 rue de la Papote
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 98, 99, 100, 101 et 102

v

oirie : 120
Rue : Rue de la papote

N° de parcelle : 103
Section cadastrale : ZV

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Fiche Changement de destination N° 65

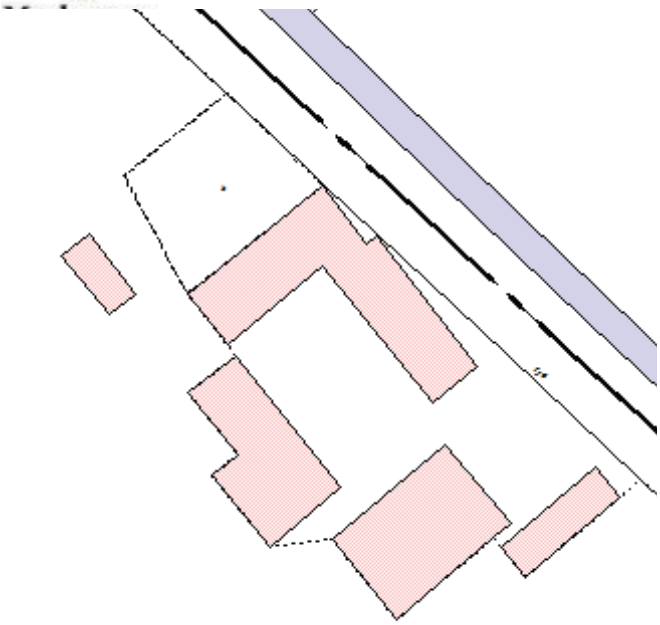

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 65

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 65

Fiche Changement de destination N° 66

Monsieur Laurent THERMY BEAUMONT (chenil)
49 rue du Bois
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 106, 107, 108 et 109

N° de voirie : 49
Rue : Rue du Bois

N° de parcelle : 95
Section cadastrale : ZV

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

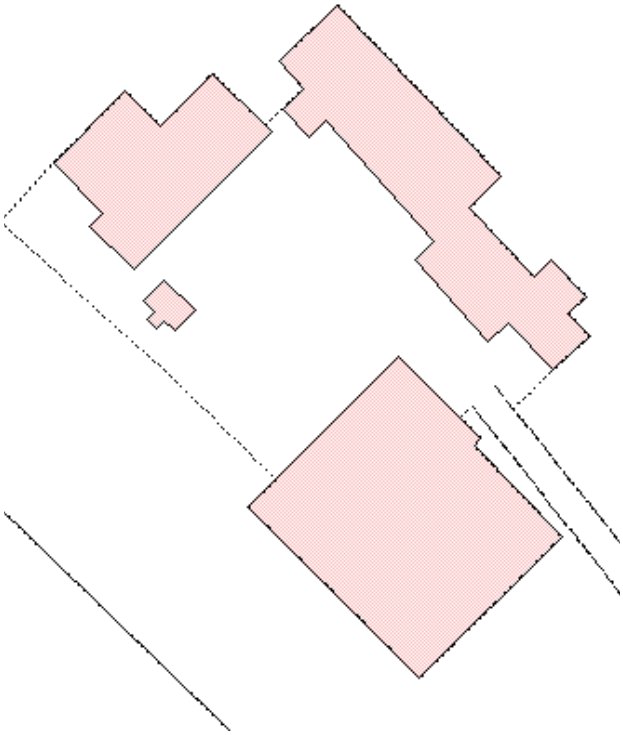

95
Échelle 1 : 1 000
0
20 m
Données cartographiques : © IGN, EPF

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 66

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 66

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 66

Fiche Changement de destination N° 67

Monsieur Jean-Claude HENNION
101 route du Parc
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 120, 121 et122

v
oirie : 101
Rue : Route du Parc

N° de parcelle : 47
Section cadastrale : ZW

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 67

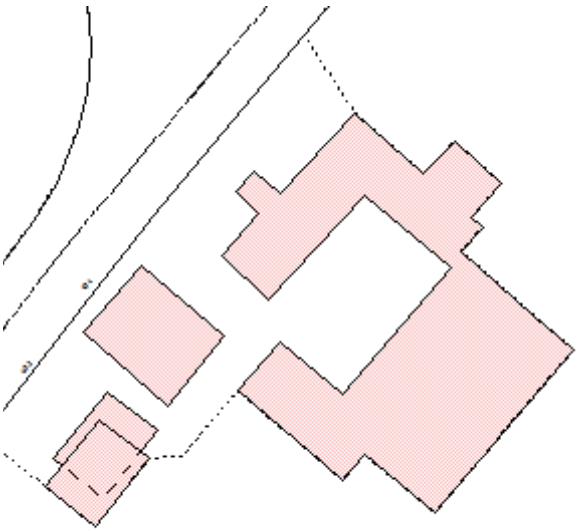

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 67

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 67

Fiche Changement de destination N° 68

Monsieur Michel DEQUEKER
6 RUE DU COIN MUET
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 145 et 146

N° de voirie : 6
Rue : Rue du coin Muet

N° de parcelle : 64
Section cadastrale : ZW

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 68

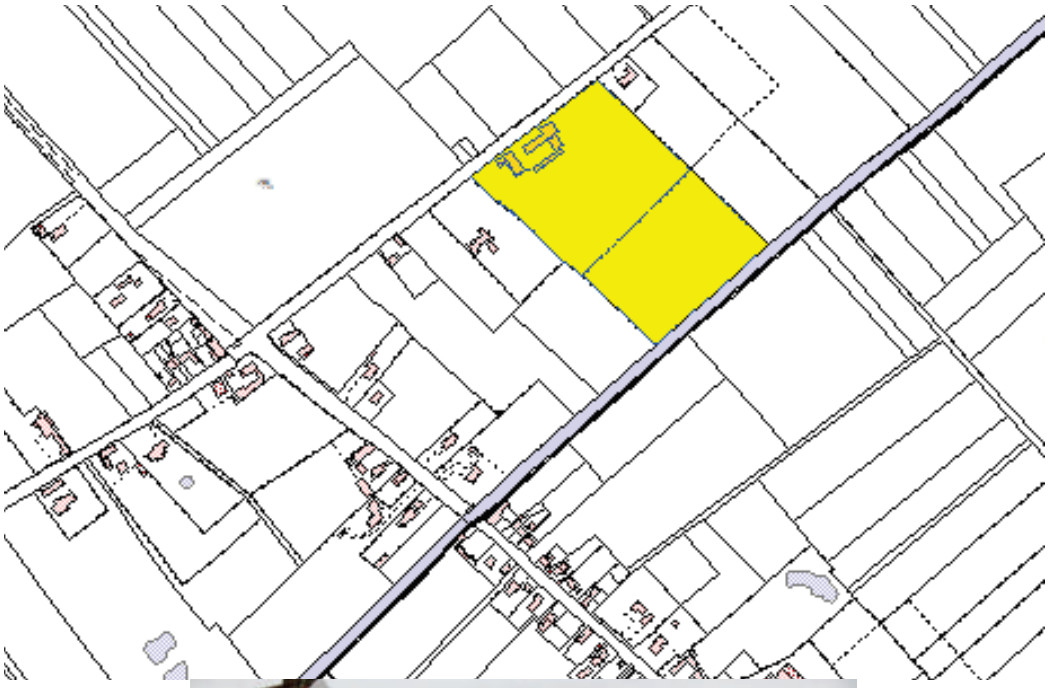

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 68

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 68

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 68

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 68

Fiche Changement de destination N° 71

Monsieur
Rue du BOIS
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 110 et 111

N° de voirie :
Rue : Rue du bois

N° de parcelle :
Section cadastrale :

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

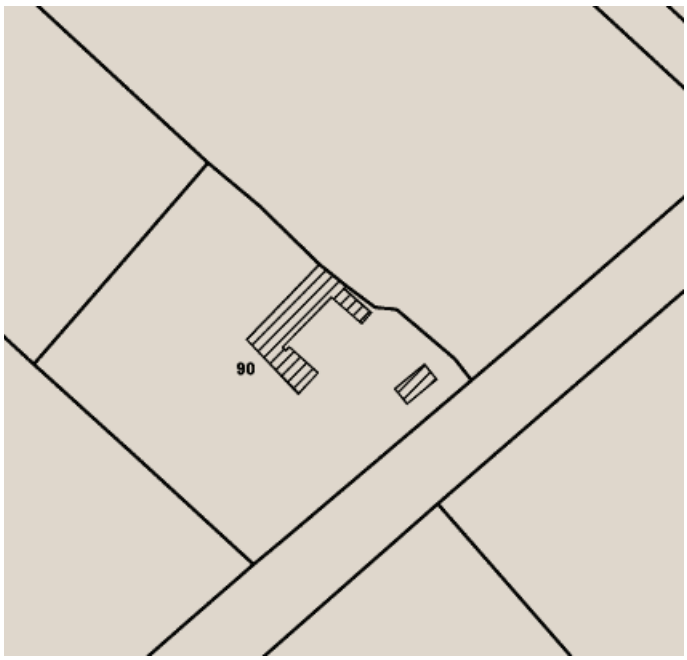

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 71

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 71

Fiche Changement de destination N° 72

LE MACKY
Rue du COIN MUET
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 129, 130, 131 et 132

N° de voirie :
Rue : Rue du coin Muet

N° de parcelle :
Section cadastrale :

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 72

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 72

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 72

Fiche Changement de destination N° 73

Monsieur Renzo MEZZALUNA
80 rue de la Passerelle
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 150, 151, 152 et 153

N° de voirie : 80
Rue : Rue de la passerelle

N° de parcelle : 83
Section cadastrale : ZX

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Fiche Changement de destination N° 73

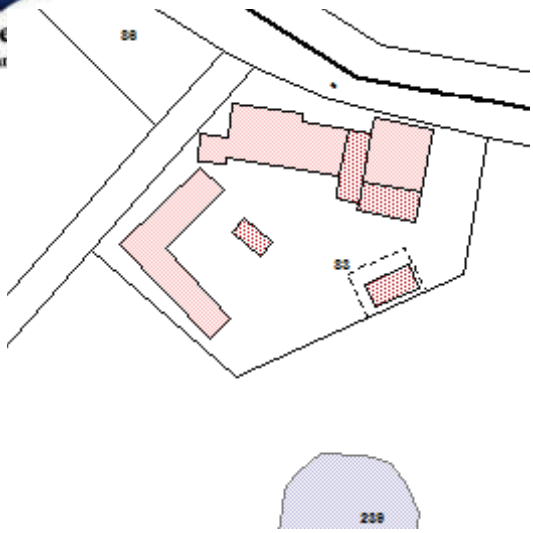

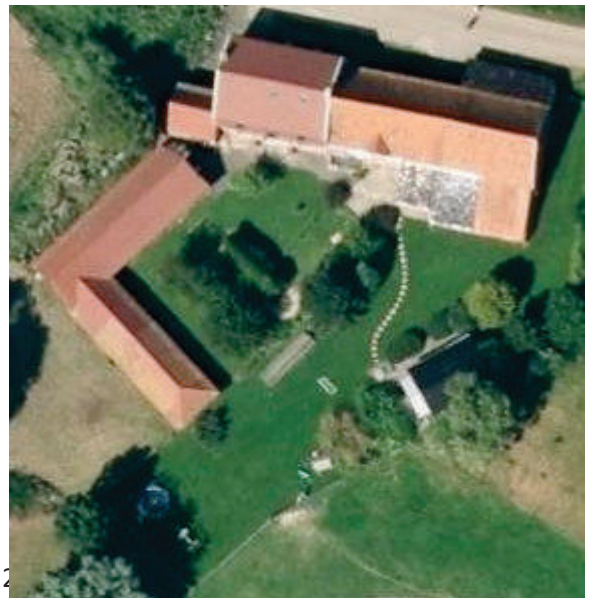

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 73

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 73

Fiche Changement de destination N° 74

Monsieur Michael ENGELHARDT
33 rue de la Forêt
59190 MORBECQUE
N° de bâtiment : 158

v

oirie : 33
Rue : Rue de la Forêt

N° de parcelle : 73
Section cadastrale : ZX

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

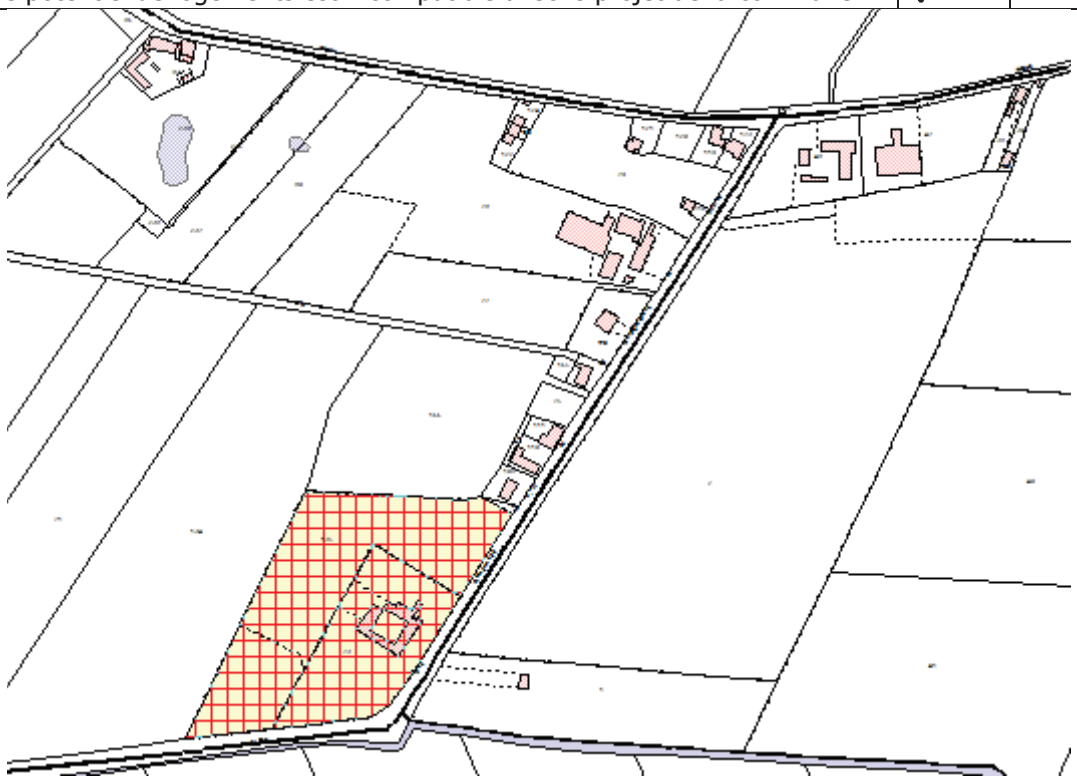

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 74

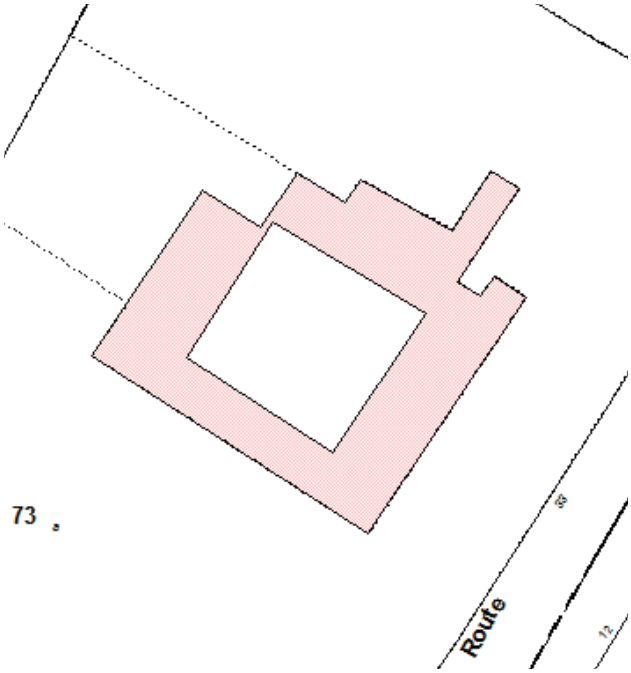

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 74

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 74

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 74

Fiche Changement de destination N° 75

Monsieur Emmanuel SION
64 rue du Parc
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 154, 155, 156 et 157

N° de voirie : 64
Rue : rue du parc

N° de parcelle :
Section cadastrale :

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 75

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 75

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 75

Fiche Changement de destination N° 82

Monsieur Paul VASSEUR
62 rue de la Forêt
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 160, 161, 162 et 163

N° de voirie : 62
Rue : Rue de la Forêt

N° de parcelle : 48
Section cadastrale : ZY

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

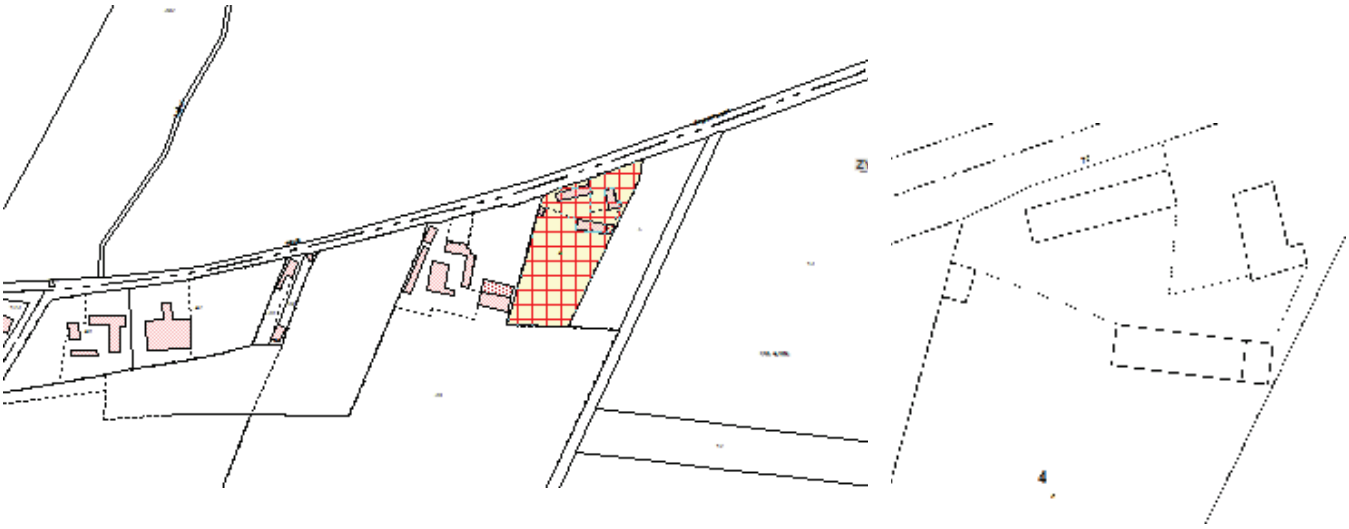

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 82

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 82

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 82

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 82

Fiche Changement de destination N° 86

Monsieur TASSEZ
12 Rue DE LA FORET
59190 MORBECQUE
N° de bâtiment : 159

N° de voirie : 12
Rue : Rue de la forêt

N° de parcelle :
Section cadastrale :

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

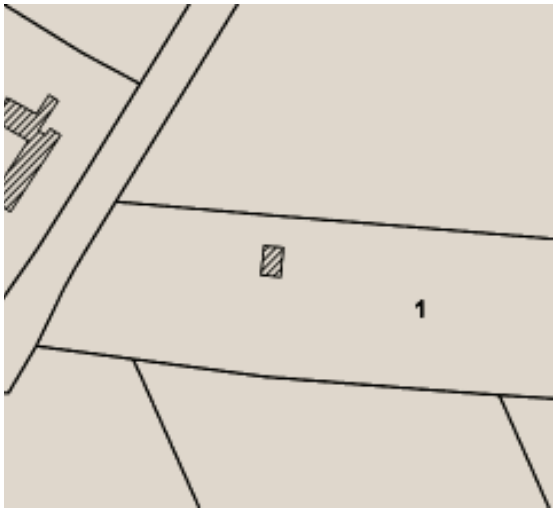

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 86

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 86

Fiche Changement de destination N° 88

Situation de la parcelle

ETAT MINISTERE AGRICULTURE ET ONF
23 rue de Merville
59190 LA MOTTE AU BOIS
N° de bâtiments : 168 et 169

N° de voirie : 23
Rue : Rue de Merville

N° de parcelle : 1528
Section cadastrale : E

Propriété publique : Oui
Propriété privée : Non

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 88

Situation de la parcelle

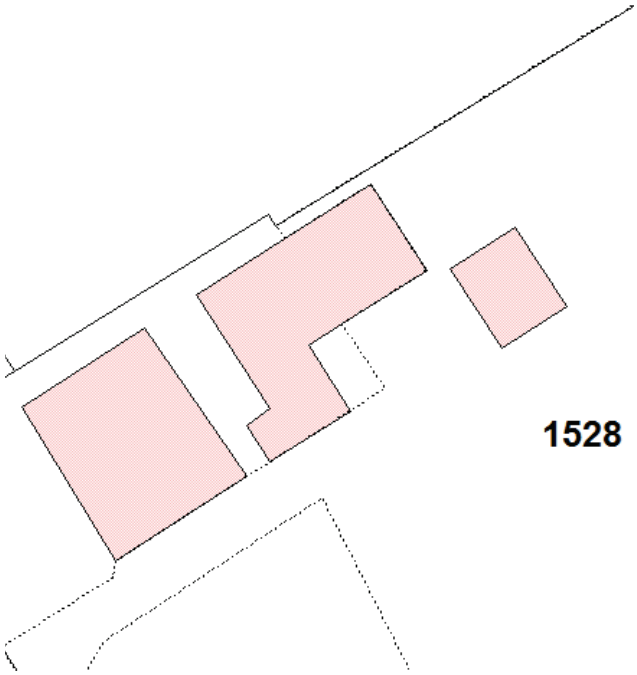

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 88

Situation de la parcelle

Données cartographiques

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 88

Situation de la parcelle

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 88

Situation de la parcelle

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 90

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 90

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 90

Fiche Changement de destination N° 92

Monsieur Jean-Jacques BODART RED TOITURE
42 rue de Blaringhem
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 17 et 18

N° de voirie : 42
Rue : Rue de Blaringhem

N° de parcelle : 150
Section cadastrale : ZE

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 92

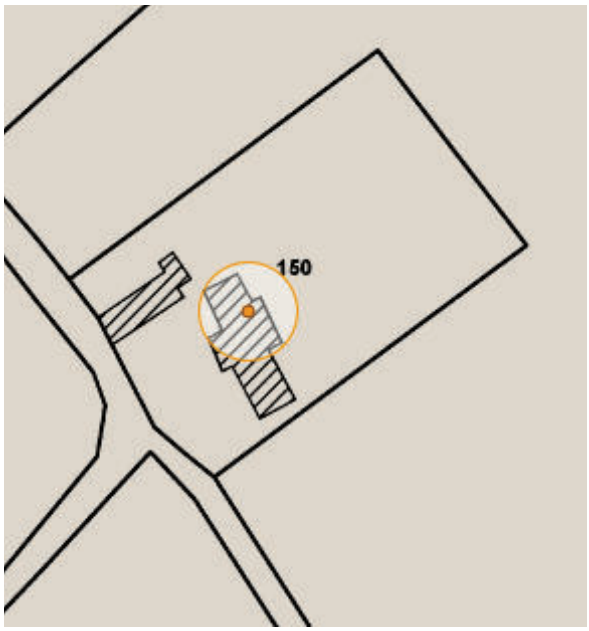

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 92

Fiche Changement de destination N° 94

Monsieur François CASTELL
112 rue du Parc
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 123, 124 et 125

N° de voirie : 112
Rue : rue du parc

N° de parcelle :
Section cadastrale :

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

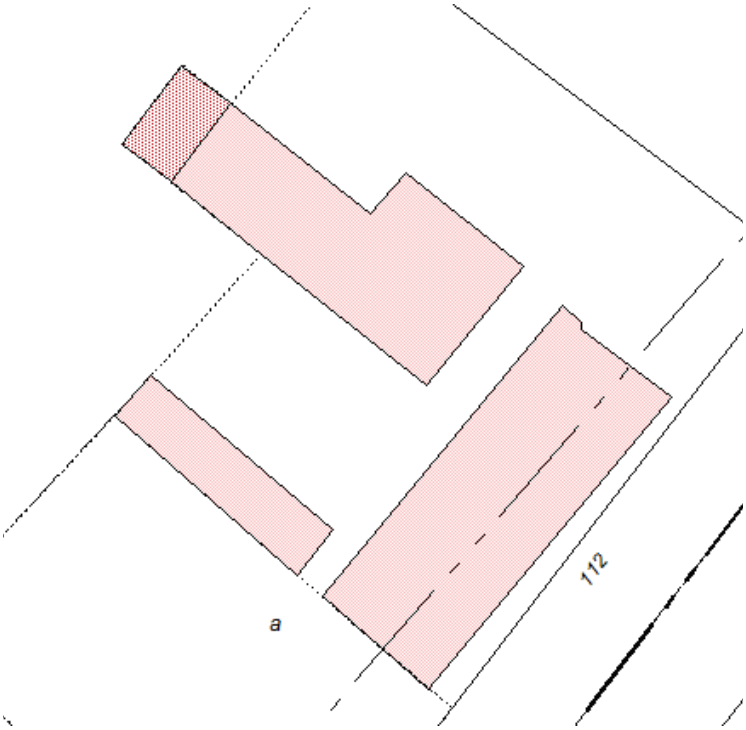

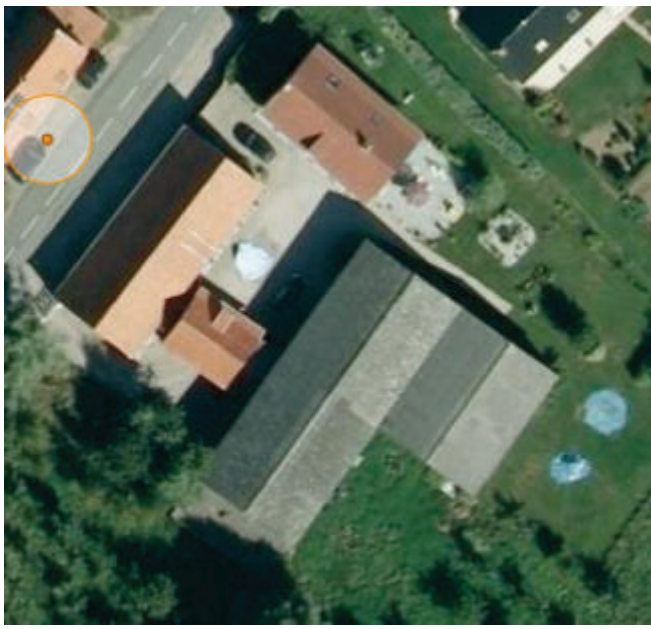

Fiche Changement de destination N° 94

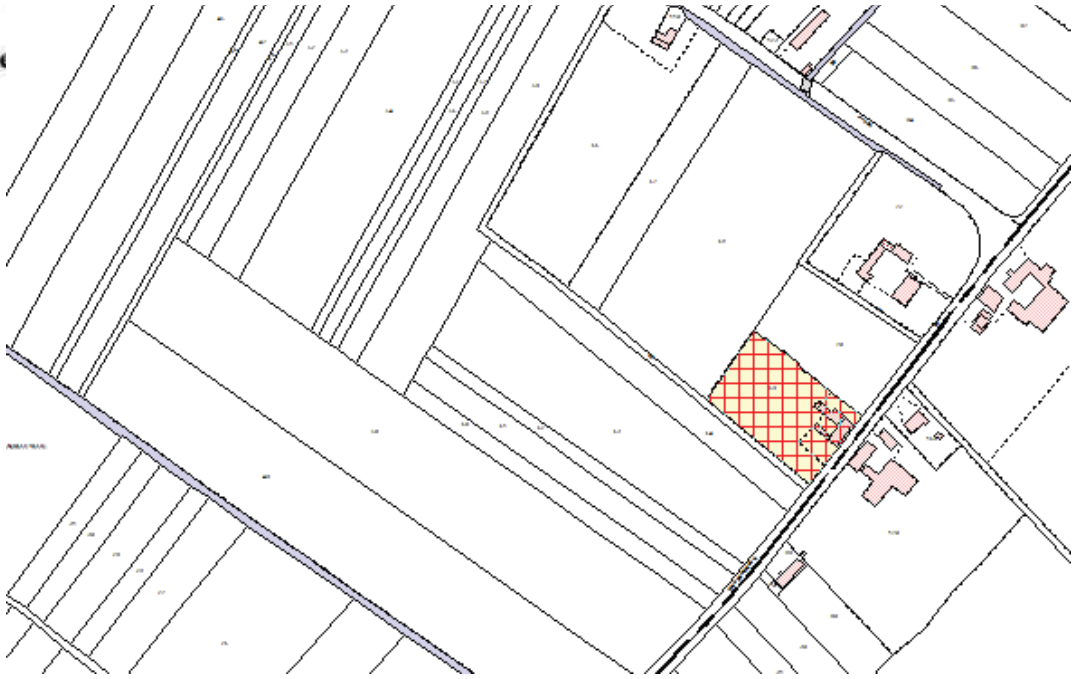

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 95

Monsieur François CAUWEL
117 rue du Romarin
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 133 et 134

N° de voirie : 117
Rue : Rue du Romarin

N° de parcelle : 148
Section cadastrale : ZM

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 95

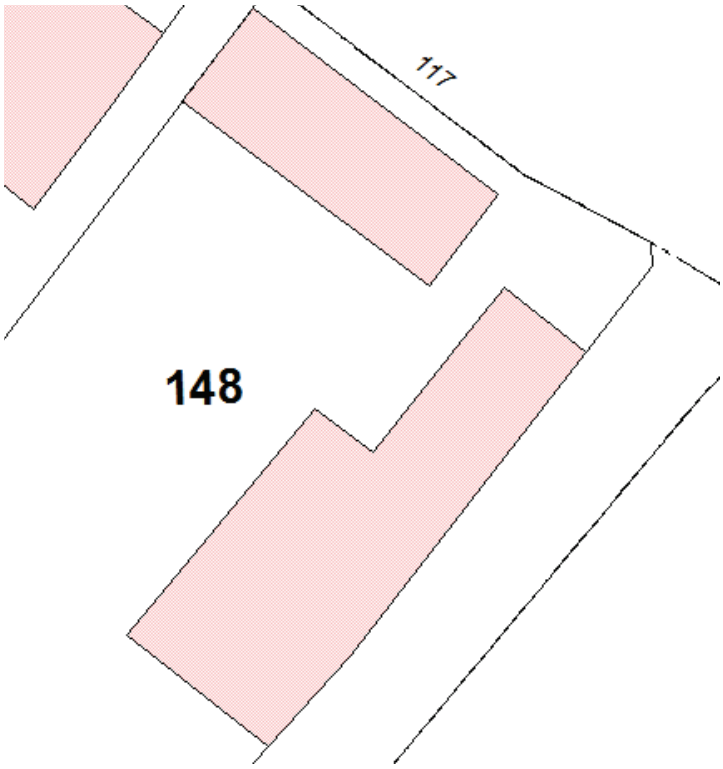

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 95

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 95

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 95

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 95

Fiche Changement de destination N° 98

Monsieur Frédéric LEFEUVRE
46 rue du Bas Schoubrouck
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 83, 84 et 85

v

oirie : 46
Rue : Rue du bas schoubrouck

N° de parcelle : 126
Section cadastrale : ZT

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

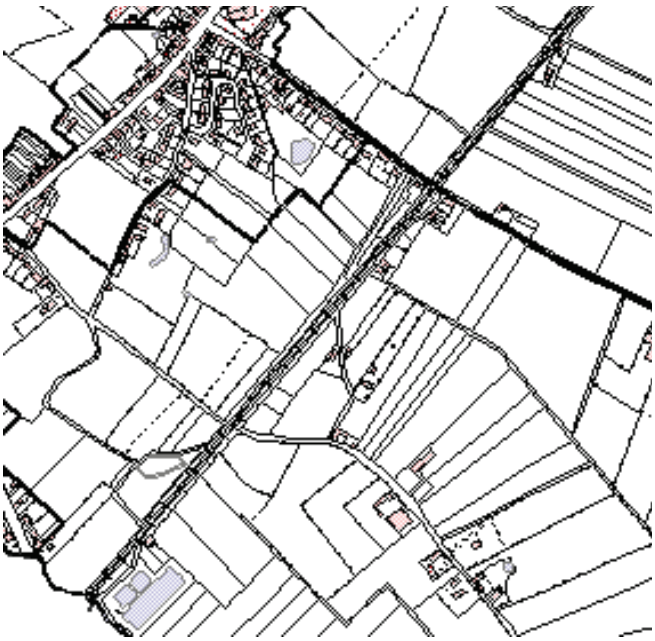

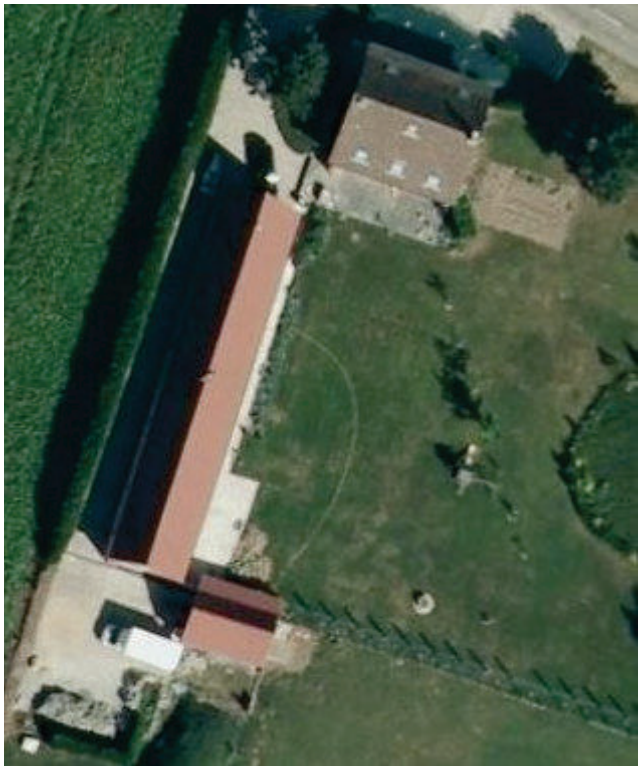

Morbecque

Fiche Changement de destination N° 98

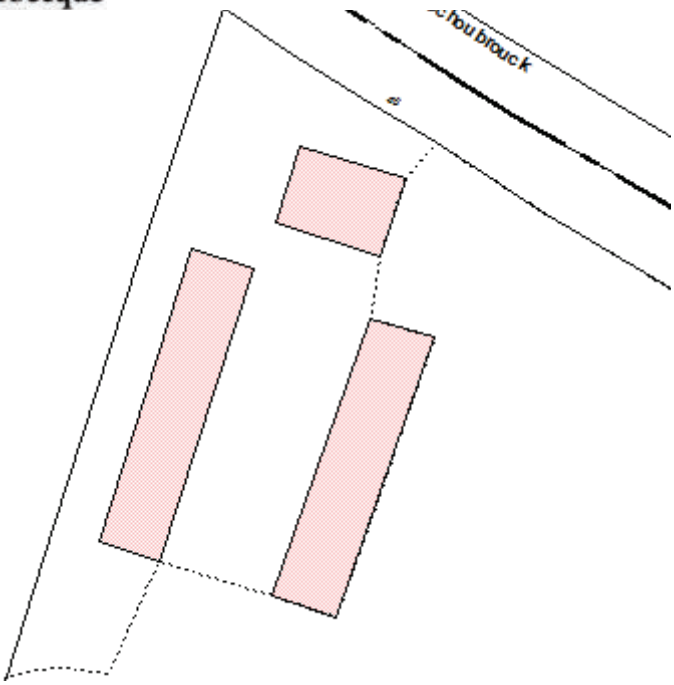

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 98

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 98

Fiche Changement de destination N° 99

Monsieur Pascal PRONIER
28 rue du Préavin
59190 MORBECQUE
N° de bâtiment : 165

N° de voirie : 28
Rue : Rue du Préavin

N° de parcelle : 33
Section cadastrale : ZY

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 99

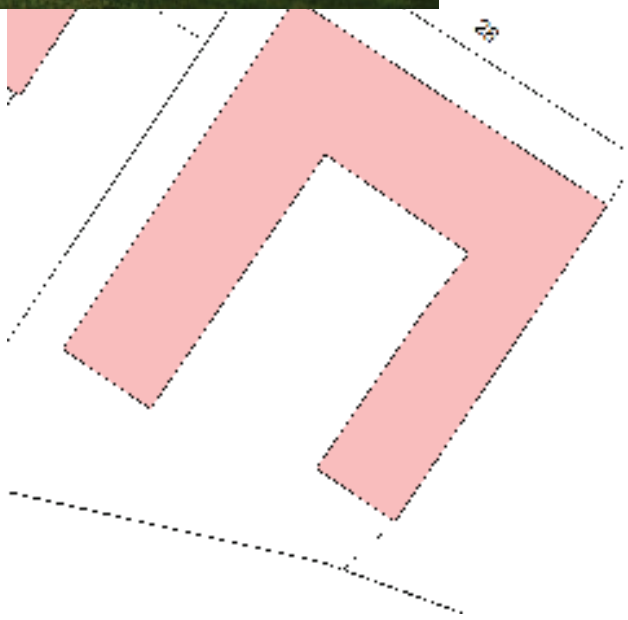

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 99

Fiche Changement de destination N° 100

Monsieur Gérard REANT
26 route de Wallon Cappel
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 38, 39, 40 et 41

N

° de voirie : 26
Rue : Route de Wallon-Cappel

N° de parcelle : 102
Section cadastrale : ZL

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Fiche Changement de destination N° 100

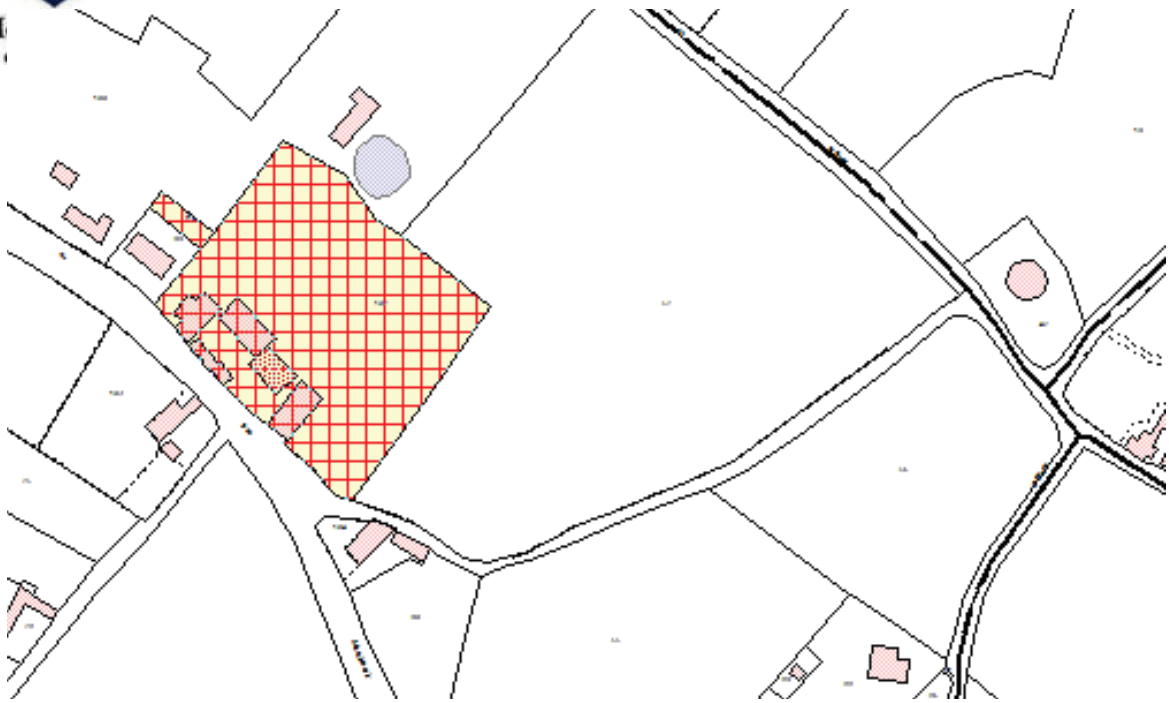

Morbecque

Fiche Changement de destination N° 100

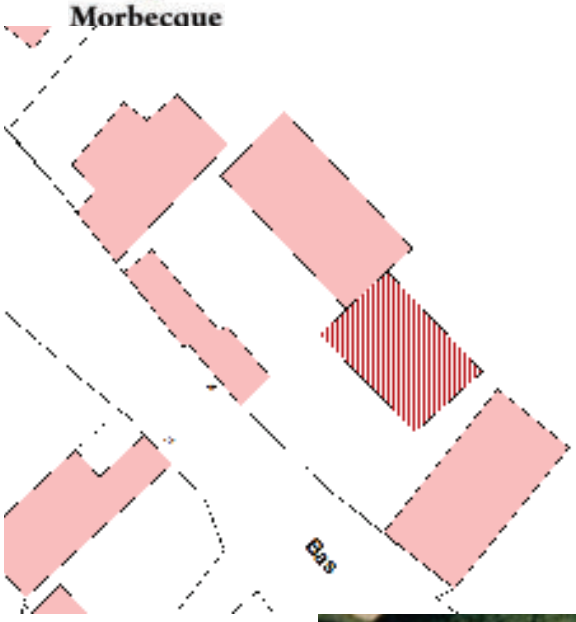

Morbecque

Fiche Changement de destination N° 100

Fiche Changement de destination N° 100

101
99
9750 m²
103

254

Fiche Changement de destination N° 106

Monsieur Yann FOUQUET
40 rue du Préavin
59190 MORBECQUE
N° de bâtiment : 167

N° de voirie : 40
Rue : Rue du Préavin

N° de parcelle : 1545
Section cadastrale : E

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

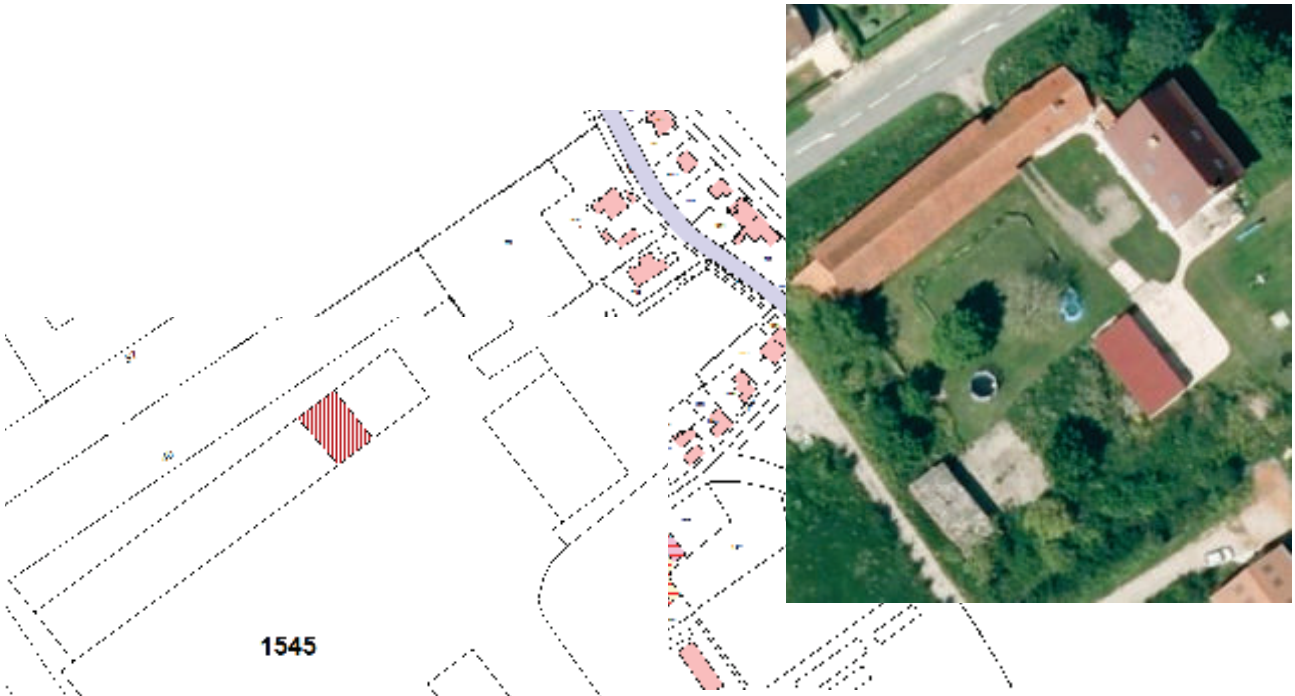

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 106

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 106

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 106

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 106

Morbecque
en Flandre

REPERAGE AGRICOLE N° 109
Situation de la parcelle

RUE DE LA GARE
LA MOTTE AU BOIS
N° de bâtiment : 170

Morbecque
en Flandre

REPERAGE AGRICOLE N° 109
Situation de la parcelle

Morbecque
en Flandre

REPERAGE AGRICOLE N° 109
Situation de la parcelle

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 1002

Monsieur Dominique LEROUGE
Rue de la Fontaine
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 55, 56 et 57

Rue : Rue de la Fontaine

N° de parcelle : 52, 63, 64
Section cadastrale : ZR

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gîtes	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

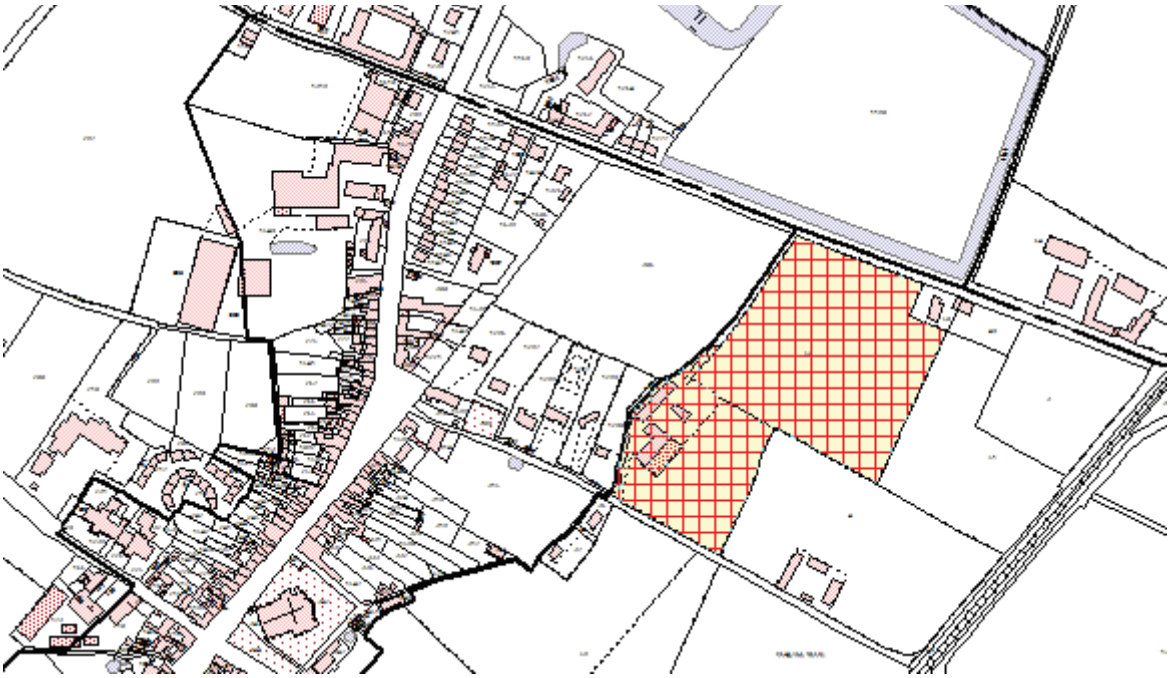

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 1002

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 1002

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 1002

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 1002

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N° 1002

Fiche Changement de destination N°1004

Monsieur Yves STAES
Rue du moulin
59190 MORBECQUE
N° de bâtiments : 36 et 37

N° de voirie :
Rue : Rue du moulin

N° de parcelle :52
Section cadastrale :ZK

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	✓	
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?		
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

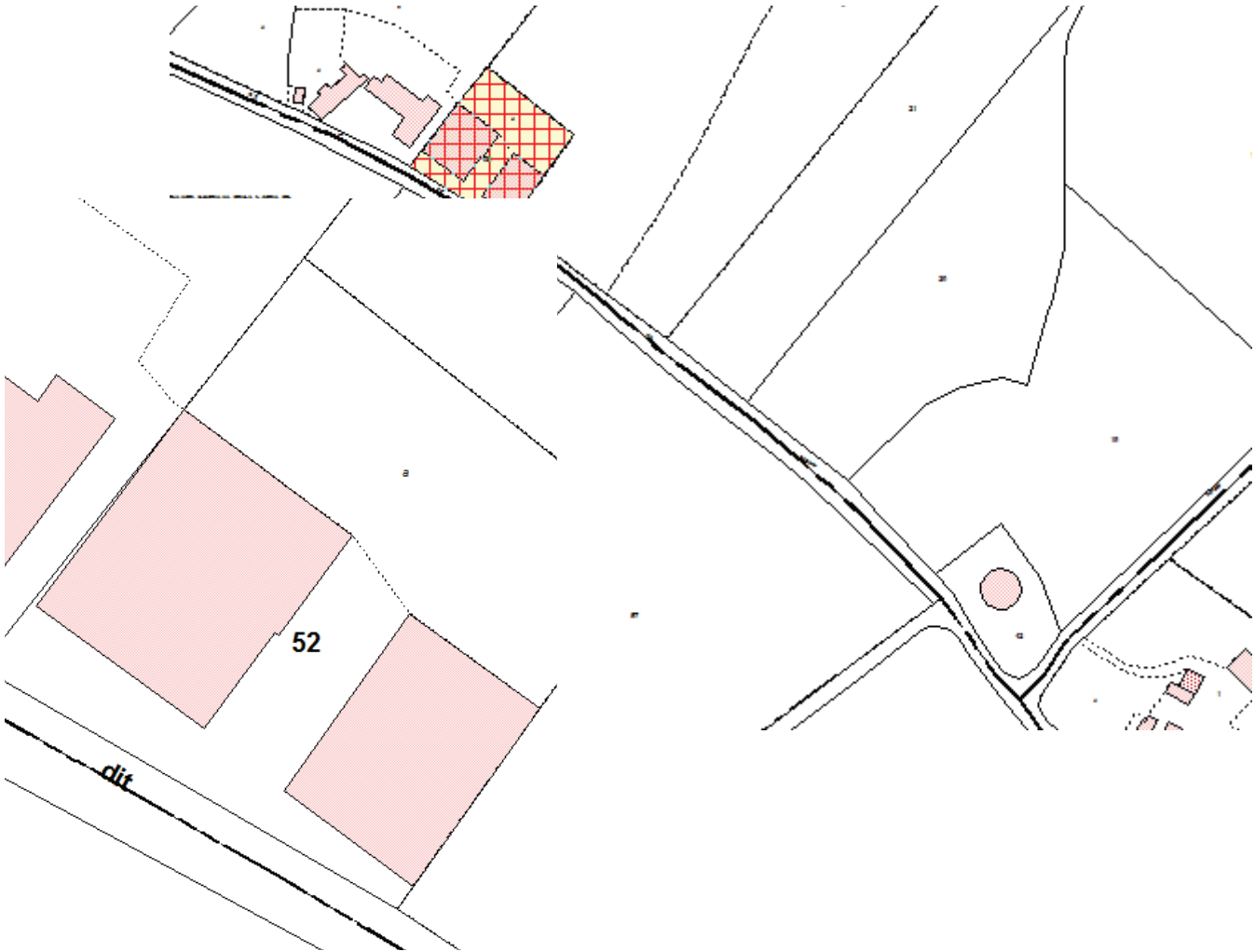

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N°1004

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N°1004

Fiche Changement de destination N°1005

N° de bâtiment : 147

N° de voirie : 48
Rue : Rue de la Passrelle

N° de parcelle :157
Section cadastrale :ZX

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	✓	
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gites	✓
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N°1005

Fiche Changement de destination N°1005

N) de bâtiments : 148 et 149

N° de voirie : 60
Rue : Rue de la Passerelle

N° de parcelle :141
Section cadastrale :ZX

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	✓	
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum ?	2 gites	✓
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

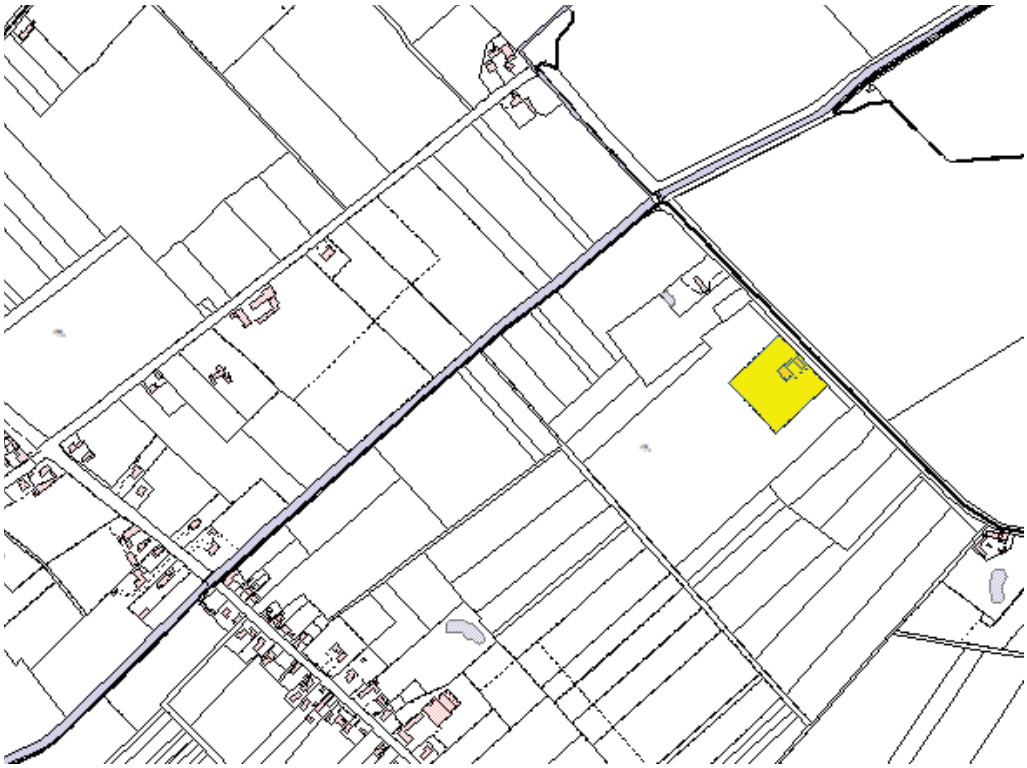

Morbecque
en Flandre

Fiche Changement de destination N°1005

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : MORBECQUE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :
Bosch Straete

N° de parcelle : 17, 18, 19, 22
Section cadastrale : YB

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche : 1

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ? (Gîte compris)		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		0
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : MORBECQUE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

VOCATION : Accueil de la SPA

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :
RUE DU PAIN SEC

N° de parcelle : ZP

Section cadastrale : 67

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche : 1008

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		0
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		0

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2021

Fiche Changement de destination (zones A et N)

Nom de la commune : Morbecque
N° de fiche : 1009
Date de rédaction : octobre 2022
Date d'intégration : 13/12/2022
Rédacteur de la fiche : Monsieur Paccou
Zonage : A

Adresse : 77 rue du moulin

Section cadastrale et N° de parcelle : ZL 60

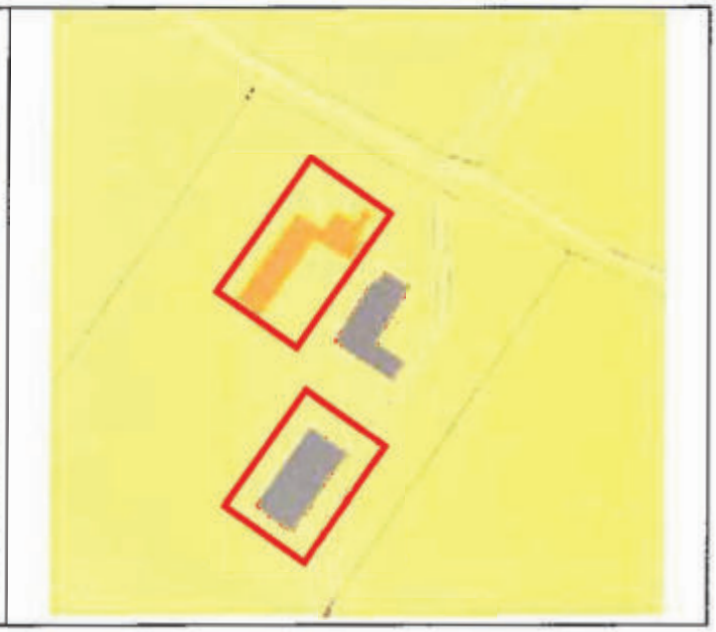

Commentaires : la fiche concerne les bâtiments encadrés en rouge.
Accueil de public, salle pédagogique, possibilité de logements

Destination(s)* future(s) autorisée(s) pour le bâtiment (merci de cocher les destinations possibles ; en complément, possibilité de barrer les sous-destinations qui ne sont pas souhaitées) :

- ~~**Habitation**~~
  - Logement (y compris gites et chambres d'hôtes limitées à 5 chambres)
  - Hébergement (de type foyer notamment)

Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par bâtiment repéré ?
Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par fiche ?

- **Commerce et activités de service**
  - ~~Artisanat et commerce de détail~~
  - ~~Restauration~~
  - ~~Commerce de gros~~
  - Activités de services ou s'effectue l'accueil d'une clientèle
  - ~~Hébergement hôtelier et touristique (résidences de tourisme, hôtels)~~
  - ~~Cinéma~~
- ~~**Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire**~~
  - ~~Industrie~~
  - ~~Entrepôt~~
  - ~~Bureau~~
  - ~~Centre de congrès et d'exposition~~

Favrafle.

Vu le Maire,
22 NOV. 2022

Jérôme DARQUES
Maire de Morbecque

MAIRIE DE MORBECQUE (NORD)

Destination* : les destinations des constructions sont définies par l'arrêté du 10 novembre 2016 définissant les destinations et sous-destinations de constructions. Elles sont explicitées en partie 3 du règlement écrit.

N°/ 53 Bouchrans

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Neuf Berquin

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Photo

N° de voirie : RD 38

Rue, lieu-dit ... : Pruvost

N° de parcelle : 91-92-93

Section cadastrale : ZC

Propriété publique :

Propriété privéé : X

Bâtiment 3-4-5

N° de la fiche : **1**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : CAF PIN PETITPREZ OLIVIER

Date :

N° 57 Beaussart

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Neuf Berquin

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : RD 38

Rue, lieu-dit ... : Pruvost

N° de parcelle : 85-85

Section cadastrale : ZC

Propriété publique :

Propriété privéé : X

Photo

Privé entreprise Agricole (MSA)

Bâtiment 6-7-8-9

N° de la fiche : **2**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Enquêteur Pchtprg Olivier

Date :

N° 51 CREPIN - Maxime

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : NEUFBERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Photo

N° de voirie : RD28

Rue, lieu-dit ... : Prévost

N° de parcelle : 98 - 99

Section cadastrale : ZC

Propriété publique :

Propriété privée : X

Bâtiment 1-2

N° de la fiche : **3**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		X
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur : CREPIN PETITPREZ OLIVIER

Date :

N° 116 Poura

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Neuf Berquin

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Photo

N° de voirie : RD 38

Rue, lieu-dit ... : Ferdinand Capelle

N° de parcelle : 140 – 190

Section cadastrale : 2D

Propriété publique :

Propriété privéé : X

Bâtiment 31

N° de la fiche : **4**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		X
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur : CREPIN PETITPREZ OLIVIER

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Neuf Berquin

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Photo

N° de voirie : 917

Rue, lieu-dit ... : Castel

N° de parcelle : 153

Section cadastrale : ZE

Propriété publique :

Propriété privée : X

ZONE UC

N° de la fiche : **5**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		X
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur : CREPIN PETITPREZ Olivier

Date :

N° 112 Vandenstingel

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Neuf Berquin

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Photo

N° de voirie : 947

Rue, lieu-dit ... : Castel

N° de parcelle : 141

Section cadastrale : 22

Propriété publique :

Propriété privée : X

Bâtiment 10-11

N° de la fiche : **6**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		X
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?		X
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur : CREPIN PETITPREZ OLIVIER

Date :

p° 130 Jaunet.

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Neuf Berquin

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Photo

N° de voirie : 947

Rue, lieu-dit ... : Cassel

N° de parcelle : 163

Section cadastrale : ZE

Propriété publique :

Propriété privéé : X

Bâtiment 12

N° de la fiche : **7**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		X
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Crepin Petitpiez olivier

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Neuf Berquin

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Photo

N° de voirie : 947

Rue, lieu-dit ... : Cassel

N° de parcelle : 80

Section cadastrale : ZE

Propriété publique :

Propriété privée : X

Bâtiment 13-14

N° de la fiche : **8**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		X
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur : CREPIN PETITPREZ Olivier

Date :

N° 133 Pavillon

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Neuf Berquin

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Photo

N° de voirie : 947

Rue, lieu-dit ... : Cassel

N° de parcelle : 102-88

Section cadastrale : ZB

Propriété publique :

Propriété privée : X

Bâtiment 15-16

N° de la fiche : **9**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		X
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur : CREPIN PETITPREZ OLIVIER

Date :

N° 135 Duquenne

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Neuf Berquin

Identification

N° de voirie : 947

Rue, lieu-dit ... : Cassel

N° de parcelle : 134

Section cadastrale : Z B

Propriété publique :

Propriété privéé : X

Désignation de l'élément à protéger :

Photo

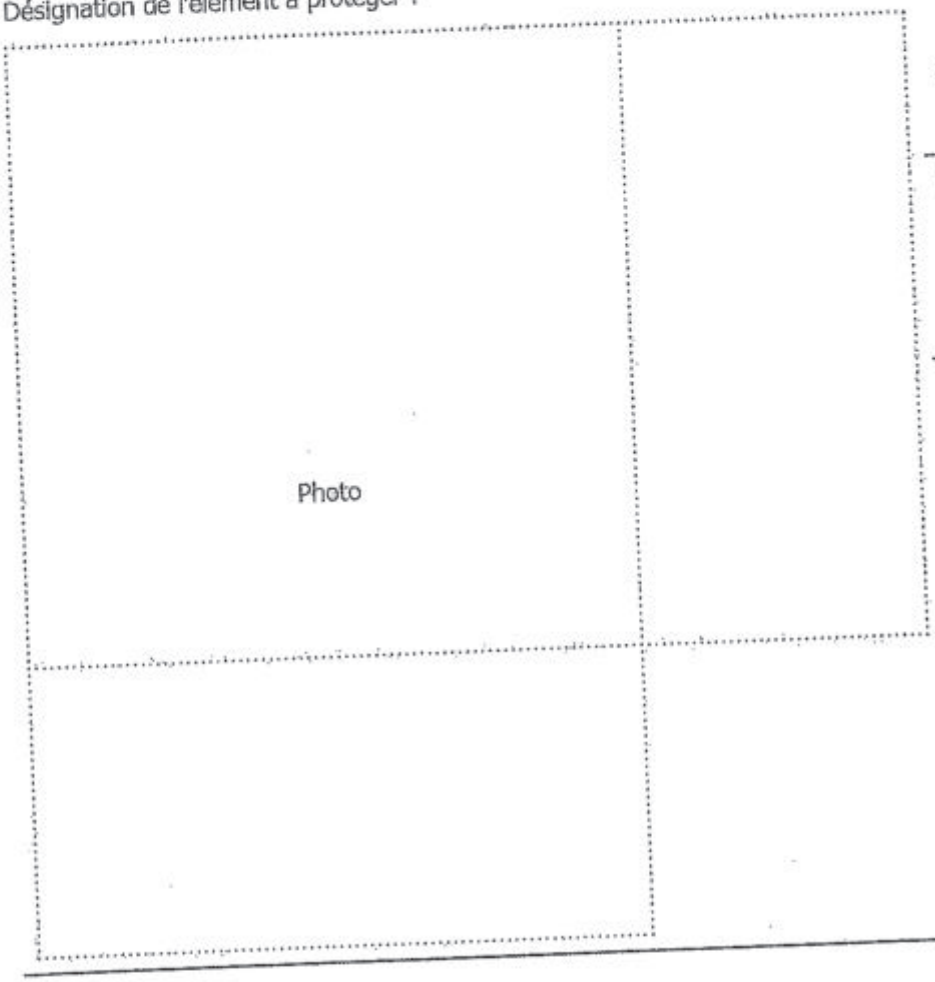

Bâtiment 18

N° de la fiche : **10**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		X
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date :

CREPIN PETITPREZ OLIVIER

N° 138 Courmont

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Neuf Berquin

Identification

N° de voirie : 947

Rue, lieu-dit ... : Cassel

N° de parcelle : 146

Section cadastrale : Z E

Propriété publique :

Propriété privéé : X

Désignation de l'élément à protéger :

Photo

Bâtiment 17

N° de la fiche : **11**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		X
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?		X
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2 !...	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur : CREPIN PETITREZ OLIVIER

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Neuf Berquin

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Photo

N° de voirie : 347

Rue, lieu-dit ... : Canal

N° de parcelle : 735

Section cadastrale : ZB

Propriété publique :

Propriété privée : X

Bâtiment 33

N° de la fiche : **12**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		X
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?		X
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : CREPIN PETITPRETZ Olivier

Date :

142 Delpierre

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Neuf Berquin

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Photo

N° de voirie : 947

Rue, lieu-dit ... : Cassel

N° de parcelle : 118

Section cadastrale : ZZ

Propriété publique :

Propriété privée : X

Bâtiment 21-22-23

N° de la fiche : **13**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		X
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : CREMIN PLATTNER OLIVIER

Date :

N° 149 Staes

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Neuf Berquin

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Photo

N° de voirie : 947

Rue, lieu-dit ... : Cassel

N° de parcelle : 19 - 20

Section cadastrale : ZB

Propriété publique :

Propriété privéé : X

Bâtiment 20

N° de la fiche : **14**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		X Fin d'activité
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur : CREPIN PETITPREZ Olivier

Date :

Atelier

N°9 123 Masse

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Neuf Berquin

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Photo

N° de voirie : 947

Rue, lieu-dit ... : Estaires

N° de parcelle : 150 - 172

Section cadastrale : ZC

Propriété publique :

Propriété privée : X

ZONE UD

N° de la fiche : **15**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		X
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : CREPIN PETITPREZ Olivier

Date :

N°4 125 Delassus

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Meuf Berquin

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Photo

N° de voirie : 947

Rue, lieu-dit ... : Estaires

N° de parcelle : 171 - 169

Section cadastrale : ZC

Propriété publique :

Propriété privéé : X

ZONE UD

N° de la fiche : **16**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		X
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	X
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date :

CREPIN PETITREZ OLIVIER

N° 129 Marmuse

Fiche Changement de destination

Nom de la commune :

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Photo

N° de voirie : 947

Rue, lieu-dit ... : Estaunus

N° de parcelle : 96

Section cadastrale : ZC

Propriété publique :

Propriété privée : X

Bâtiment 28-29

N° de la fiche : **17**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		X
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : CREPIN

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : NEUF-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 2

Rue, lieu-dit ... :
Rue du moulin

Section cadastrale et
N° de parcelle :
ZE104

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche :

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X (gîte possible)
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		0
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Neuf-Berquin

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 149

Rue, lieu-dit… : rue de Cassel

N° de parcelle : 19

Section cadastrale : ZB

~~Propriété publique :~~
Propriété privée : oui

VF ELECTRO
Verstraete

N° de la fiche : 19

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	/	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X Hors hébergement	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		/
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		/

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Neuf-Berquin

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 2

Rue, lieu-dit… : rue du moulin

N° de parcelle : 14

Section cadastrale : ZD

~~Propriété publique :~~

Propriété privée : oui

Brigitte DESCAMPS

N° de la fiche : 20

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X Hors hébergement	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		/
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		/

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : NIEPPE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 432

Rue, lieu-dit ... : RUE DES TROIS ARBRES

N° de parcelle : B

Section cadastrale : 3412

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 1

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : NIEPPE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 4+732

Rue, lieu-dit ... : RUE DU BAC

N° de parcelle : C

Section cadastrale : 517

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 2

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X (gîte possible)
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (Seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : NIEPPE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 482

Rue, lieu-dit ... : RUE DES MEUNIERS

N° de parcelle : ZA

Section cadastrale : 55

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 3

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : NIEPPE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 2794

Rue, lieu-dit ... : RUE DU CHATEAU D'EAU

N° de parcelle : C

Section cadastrale : 809

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 4

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : NIEPPE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1590

Rue, lieu-dit ... : RUE DU BAC

N° de parcelle : C

Section cadastrale : 430

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 5

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : NIEPPE Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1590

Rue, lieu-dit ... :
Rue du sac

Section cadastrale et
N° de parcelle :
A194

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche :

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X (gîte possible)
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		0
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune :Nieppe

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 272

Rue, lieu-dit ... :
Rue des marronniers

Section cadastrale et
N° de parcelle :
A2485 – 2486

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche : 7

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ? (Gîte compris)		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		0
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : NIEPPE Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :
Rue de la croix au bac

Section cadastrale et
N° de parcelle :
C802

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche : 8

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X (gîte possible)
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		0
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : NIEPPE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

LEEMANS : changement de destination

Projet création d'un cabinet de Kinésithérapie. Corps de ferme refait dans les règles de l'art par un architecte et des artisans reconnus.

N° de voirie : 168

Rue, lieu-dit ... : Rue de la Croix du Bac

N° de parcelle : 804

Section cadastrale : C

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

LEEMANS Stéphane

N° de la fiche : 9

Plus de zone à risque (inondation, eau...)

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	3	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Le Maire

Roger LEMAIRE

Coordonnées du rédacteur :

Date : 27 JAN. 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : NOORDPEENE

Identification

Géoportail https://www.geoportail.gouv.fr/carte

géoportail

projet

© IGN 2017 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 2° 22' 22" E
Latitude : 50° 47' 44" N

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Rue de l'Eglise Noordpeene

N° de parcelle : 69

Section cadastrale : 25

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Bâtiment 13-14

N° de la fiche : **1**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	deux logements	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Wyart Cédric

Date : 20.03.18

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : NOORDPEENE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

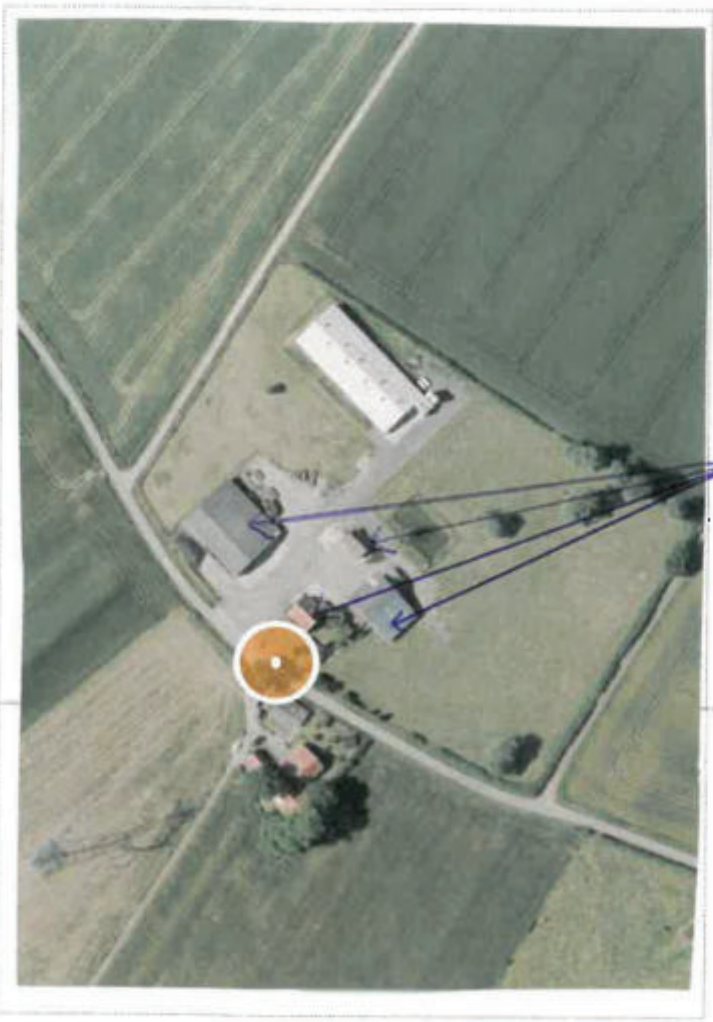

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :
3055 Rte de Bourbourg
NOORDPEENE

N° de parcelle : 69

Section cadastrale : ZK

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Bâtiment 15-16-17-18

N° de la fiche : **2**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	deux logements	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Régine Dekeuvel
Dekeuvel

Date : 21/09/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : NOORDPEENE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : EARL LUTUN FRERES

N° de voirie : M41

Rue, lieu-dit ... : ROUTE DU SCHAECKEN

N° de parcelle : 97.98.99.100.

Section cadastrale : ZD 01

Propriété publique :

Propriété privée :

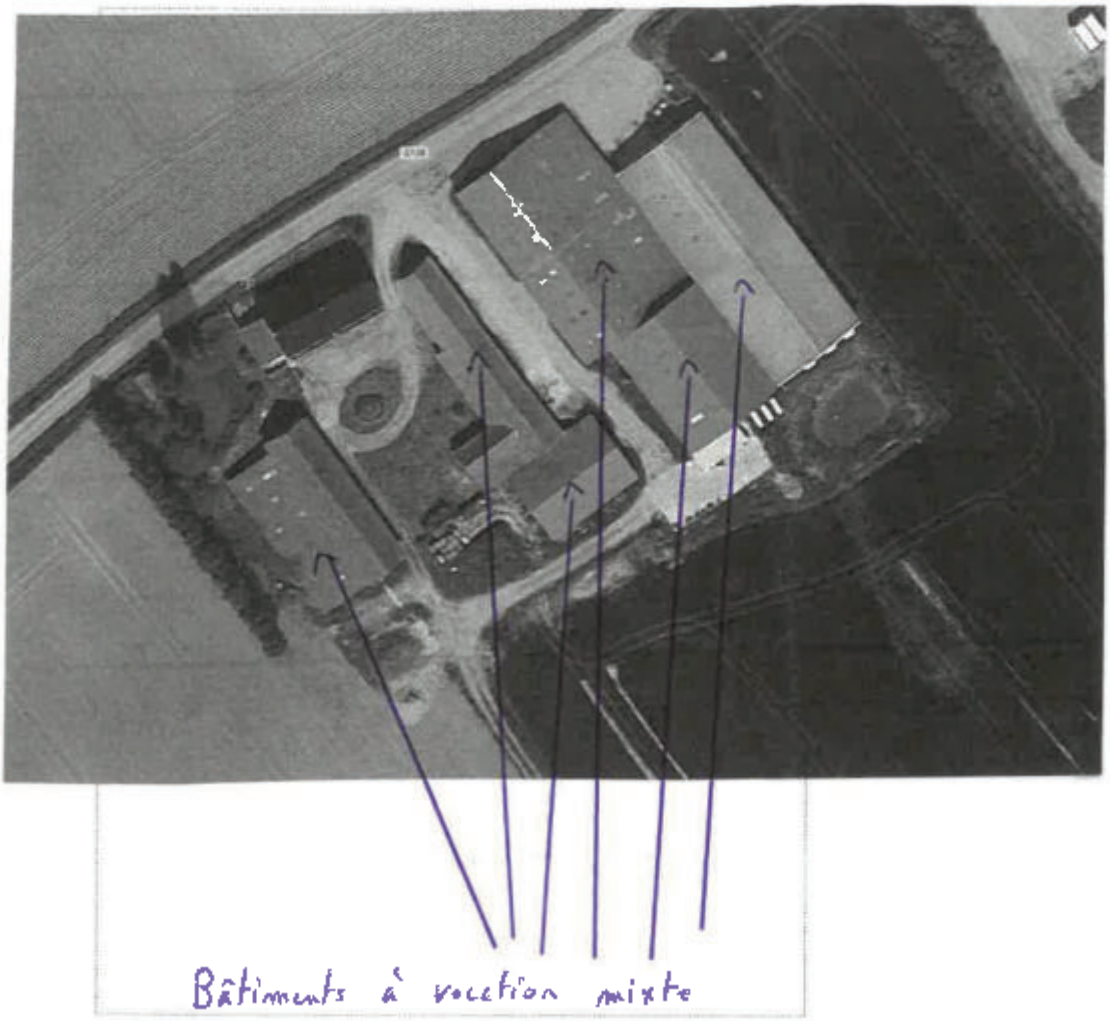

Bâtiments à vocation mixte

Bâtiment 5-6-19

N° de la fiche : **3**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Monsieur LUTUN 141 Route du Schaecken
59670 Noordpeene

Date : 24/09/18

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Noordpeene

Identification

N° de voirie : 917

Rue, lieu-dit ... : chemin du couvent (Kloosterveld) 59620 Noordpeene

N° de parcelle : 2i 115
2i 116

Section cadastrale : 2i

Propriété publique : Non

Propriété privée : oui

Bâtiment 7-8

N° de la fiche : **4**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	x	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	x	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	x	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		x
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		NAV
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	x	

Coordonnées du rédacteur : DEDARGE ARNAUD
3240 rte de Steenvoorde
59620 Noordpeene
06 77 87 10 43

Date : 22/9/18

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : NOORDPEENE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :
chemin du Petit Paradis

N° de parcelle : 755

Section cadastrale : C

Propriété publique :
Propriété privée :

Bâtiment 20

Bâtiment Concerné

N° de la fiche : **5**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		Non
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	—	—
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	—	—

Coordonnées du rédacteur :

Eric Vachaeghe

Date : 29/03/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : NOORDPEENE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 180

Rue, lieu-dit ... :
chemin Kapellbilch

N° de parcelle : 13

Section cadastrale : ZL

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : **6**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Jean Marie Angel

Date : 26/09/16

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : NOORDPEENE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

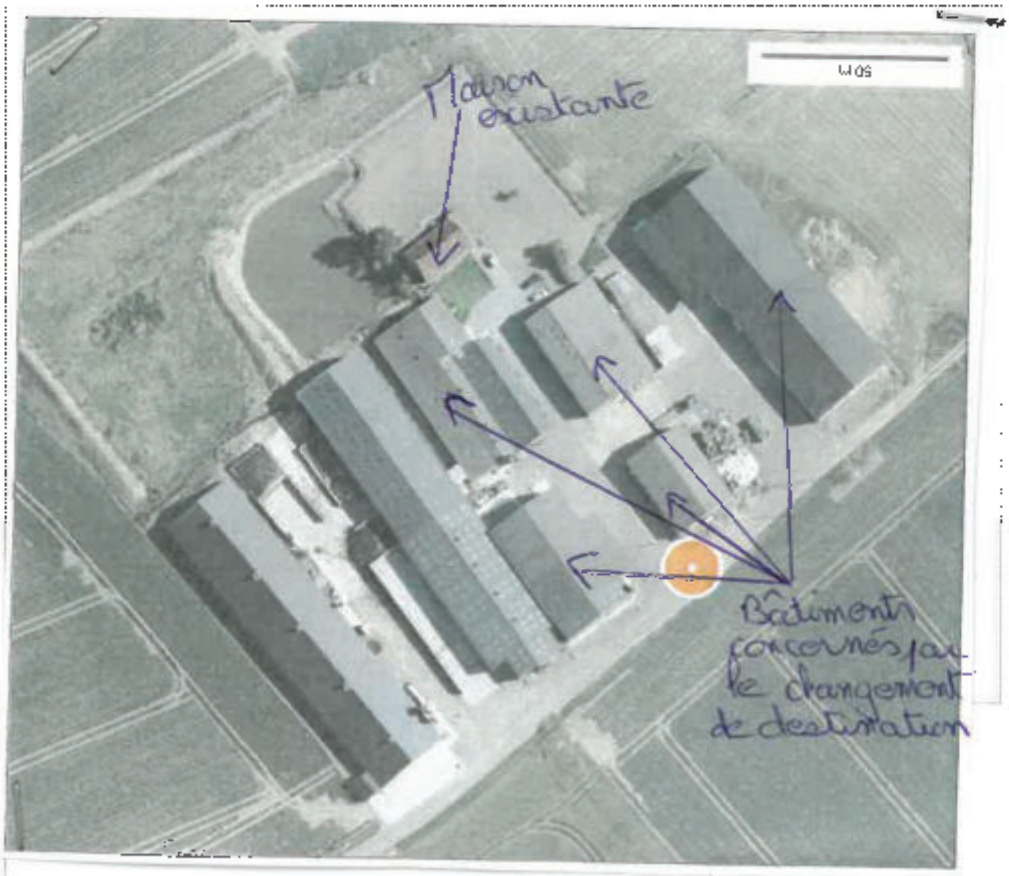

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :

N° de parcelle : ZS

Section cadastrale : 86-87-88

Propriété publique : Non

Propriété privée : Oui

Bâtiment 23-24-25-26-27-28

N° de la fiche : **7**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	deux logements	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Wyart Cédric

Date : 19-03-18.

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : NOORDPEENE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

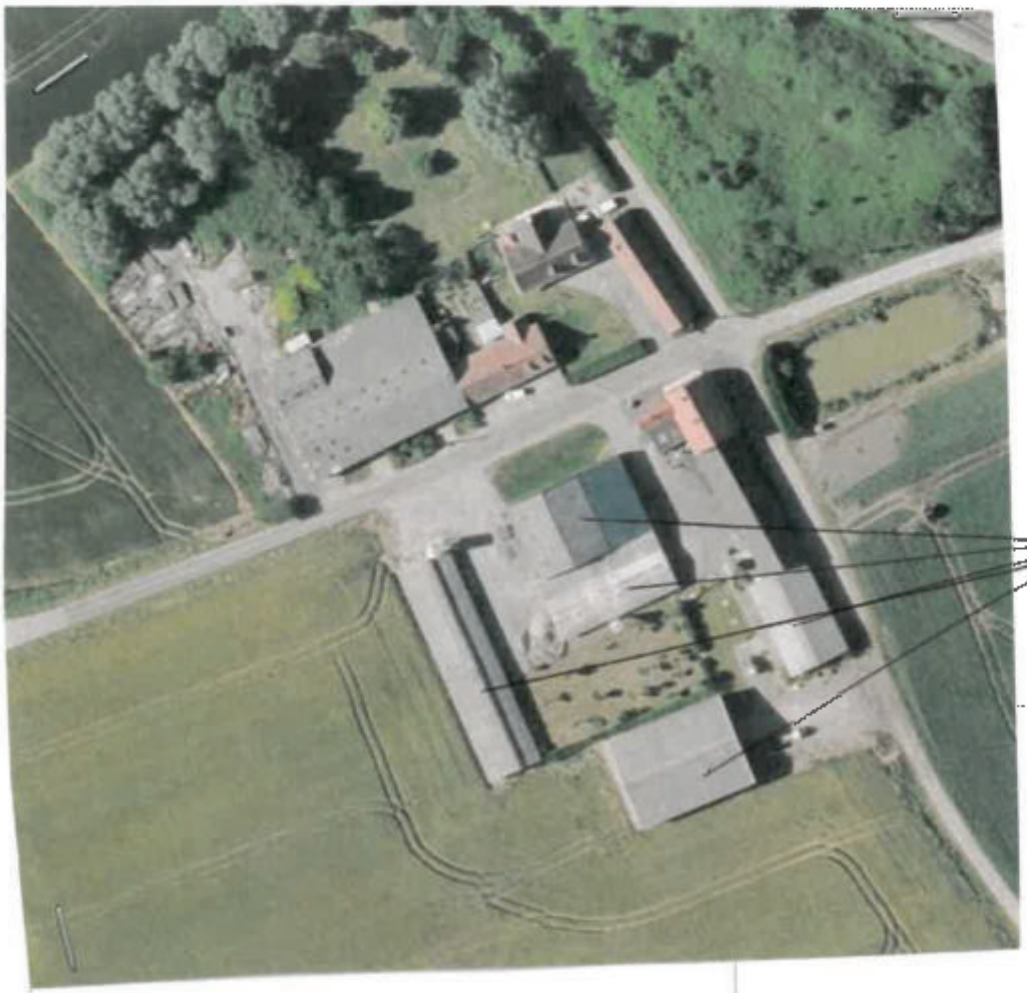

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : 2567, rue du Schaecken
Noordpeene

N° de parcelle : 9

Section cadastrale : 2S

Propriété publique : non
Propriété privée : oui

Batiments concernés par le changement de destination

Bâtiment 29-30-31-32

N° de la fiche : **8**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Desmedt Dominique

Date : 21.03.2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Noordpeene

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Bâtiment concerné

N° de voirie : 3390 Route de St Omer

Rue, lieu-dit ... : Moulin de l'hey

N° de parcelle : ZL 116

Section cadastrale : ZL

Propriété publique : Non

Propriété privée : oui

Bâtiment 33

N° de la fiche : **9**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	x	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	x	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	x	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		x
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		MAX
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	x	

Coordonnées du rédacteur : DEDARGE ARNAUD
3240 Route de St Omer
59620 Noordpeene
06 77 87 10 43.

Date : 22/9/17

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Noordpeene

Identification

Désignation de l'élément à protéger : GARS André

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :

N° de parcelle : 70 et 71

Section cadastrale : ZS

Propriété publique :

Propriété privée :

Batiments susceptibles de changer de destination

Bâtiment 34

N° de la fiche : **10**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	—	—
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	—	—

Coordonnées du rédacteur :

Date : 26/09/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : NOORDPEENE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : grange agricole

N° de voirie : 1445

-dit ... : route
latten

rcelle : 1

adastrale : ZH

-publique :
privée :

Bâtiment 35

N° de la fiche : **11**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Mr DECLERCQ Benoît
06 76 86 41 23

Date : 23/3/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : NOORDPEENE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : DECLERCK Philippe

N° de voirie : 3465

Rue, lieu-dit ... : Route de Saint-Omer

N° de parcelle : 59

Section cadastrale : ZL

Propriété publique : NON

Propriété privée : OUI

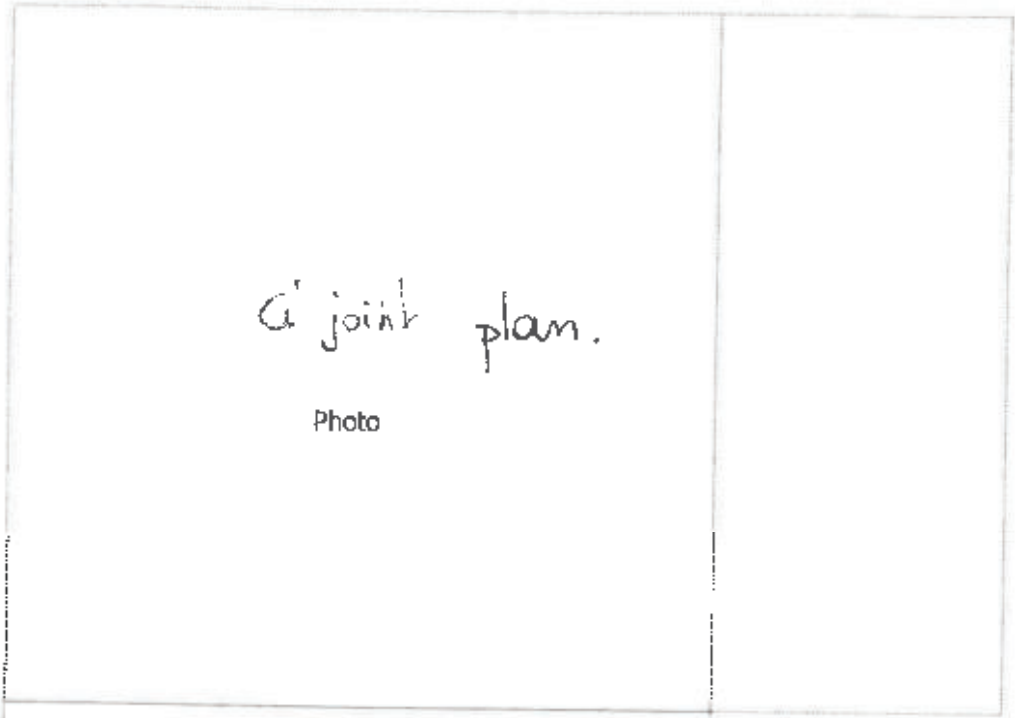

Bâtiment 36-37

N° de la fiche : **12**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DECLERCK Philippe
518 rue du 8 mai 1945
59660 HAVERSKERQUE

Date : 27/09/18

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : NOORDPEENE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 516

Rue, lieu-dit ... :
Route de Zuytpeene.
Noordpeene.

N° de parcelle : 91

Section cadastrale : ZI

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée :

Bâtiment 38-39-40-41-42-43-44

N° de la fiche : **13**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	3	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Bertrand DECLERCK
516, Route de Zuytpeene
59670 NOORDPEENE

Date : 29/09/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Noordpeene

Identification

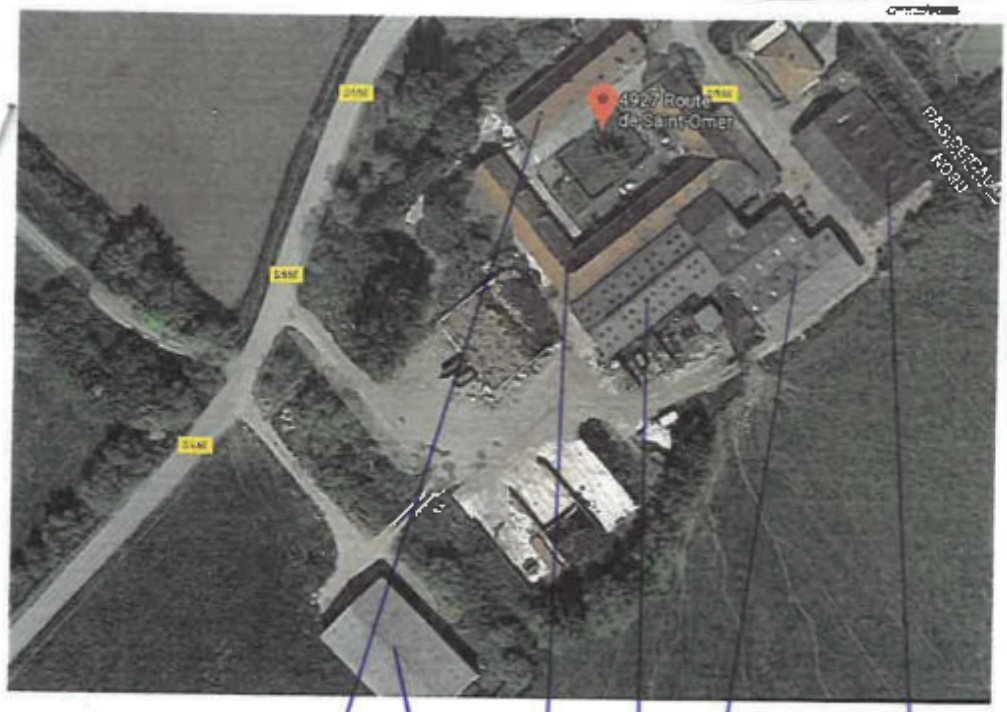

N° de voirie : 4927 Route de Staner

Rue, lieu-dit ... : "de Coin Perdu"

N° de parcelle :

Section cadastrale :

Propriété publique : Non

Propriété privée : Oui

Bâtiment 11-12-45-46

changement de destination pour l'ensemble des bâtiments afin de ne pas Bloquer cette exploitation en activité

N° de la fiche : **14**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Didier VANNEUVILLE
4927 Route de Staner
59670 Noordpeene
06 10 66 33 82

Date : 19/09/18

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : NOORDPEENE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Ces autres batiments de mon exploitation sont deja repertoriés comme pouvant changer de destination

N° de voirie : 684

Rue, lieu-dit ... : ROUTE DE BOURBOURG

N° de parcelle : 4

Section cadastrale : ZC

Propriété ~~publique~~ :

Propriété privée : X

Bâtiment 1-2-34-47

N° de la fiche : **15**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : SOCHEL STEPHANE
06 64 35 03 04

Date : 29/09/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : NOORDPEENE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

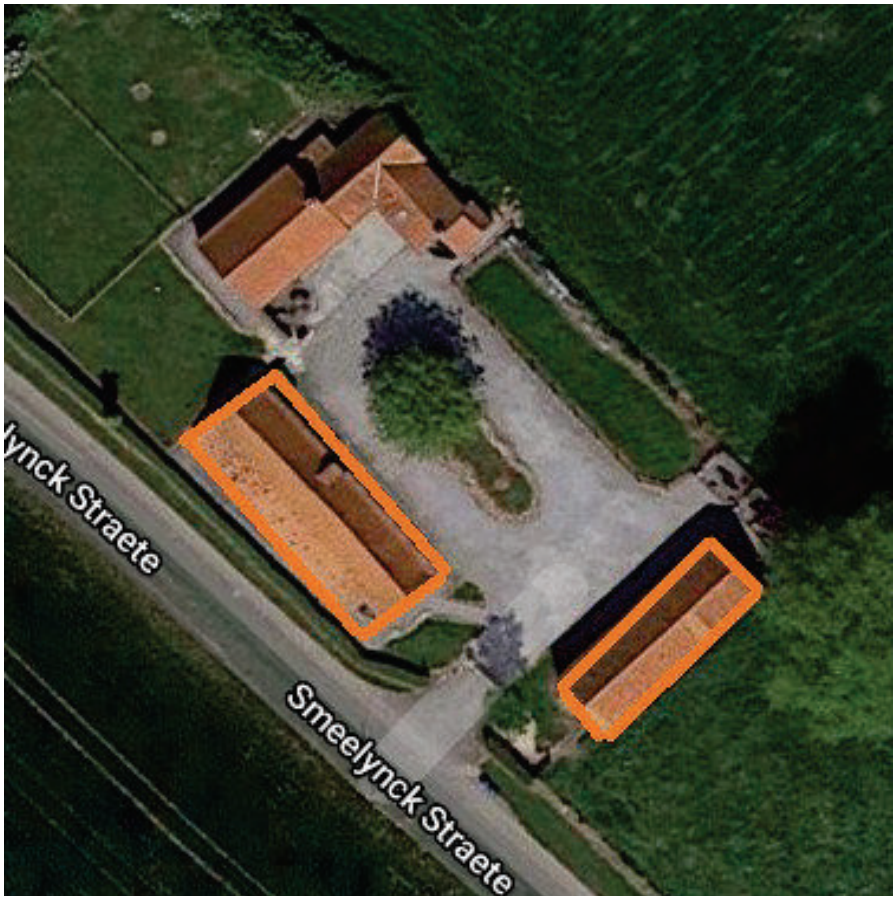

N° de voirie : 75

Rue, lieu-dit ... : Smeelynck Straete

N° de parcelle : ZL

Section cadastrale : 82

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 1

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : NOORDPEENE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : CHEMIN DU MOULIN

N° de parcelle : ZC

Section cadastrale : 45

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 2

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

VANDABLE JP

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Nouvelpoix

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

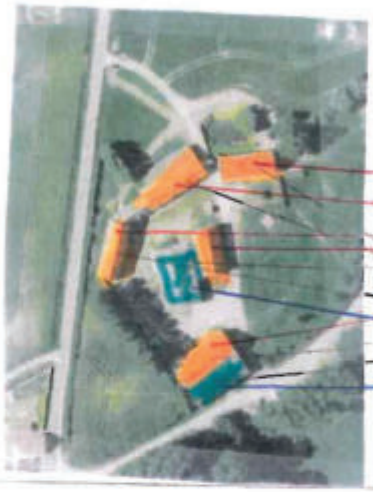

N° de voirie : 1 150

Rue, lieu-dit ... : Route de St Omer Nouvelpoix

N° de parcelle : 21

Section cadastrale : 35

Propriété publique :

Propriété privée :

Bâtiments pouvant faire l'objet d'un chgt destinat° (↳ 151-11 code urb)

changement de destination

changement de destination pour Activité économique

N° de la fiche : 1

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	5	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : philippe Vandable

Date : 2/10/18

Par la commission urbanisme · 11/10/18

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Noordpeene

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

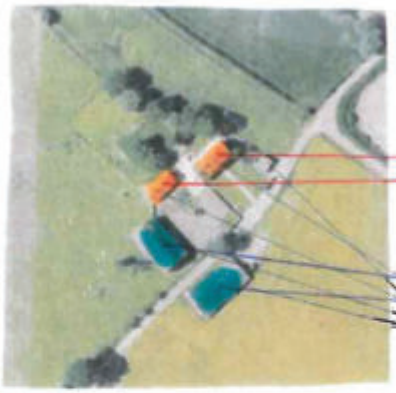

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :

N° de parcelle : 35

Section cadastrale : Z N

Propriété publique :

Propriété privée : Mme Bellynck

changement de destination

N° de la fiche : 2

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Sylvie Vanneuville pour la commission urbanisme

Date : 16/10/18

Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changt de destination (L 151 - 11 code urb)

chgt destination pour activité économique

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Noordpeene

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :

N° de parcelle : 83

Section cadastrale : ZS

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

Paul Aprime
Willencourt

chgt de destination

N° de la fiche : (3)

Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination (L151-11 code urbanisme Urb)

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	ø	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	a	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	a	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	a	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		a
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	a	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		a
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		a
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	a	

Coordonnées du rédacteur :

Pour la Commission Urbanisme

Date : 11/10/18

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Noorpeene

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

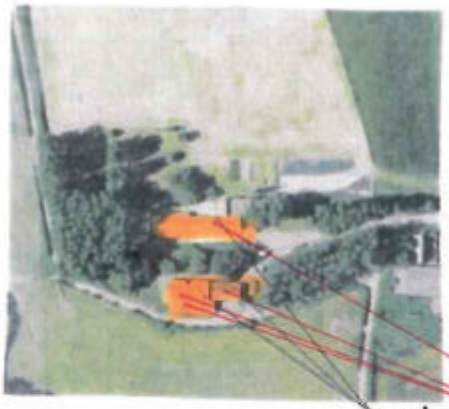

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :

N° de parcelle : 57

Section cadastrale : 20

Propriété publique :
Propriété privée :
Mme Floriant

(4)

changement de destination

N° de la fiche :

Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination (L151-11 code Urb

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	x	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		x
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	x	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		x
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	x	

Coordonnées du rédacteur :
Par la commission Urbanisme

Date :
12/10/18

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Noordpeene

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

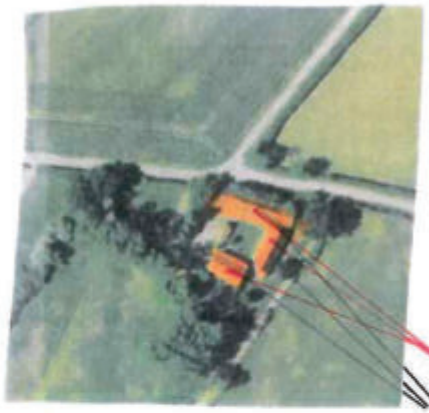

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :

N° de parcelle : 476

Section cadastrale : C

Propriété publique :

Propriété privée :

Devulder Jean - Pierre

Bâtiment paraissant faire l'objet d'un changt de destination (L151-11 code urb)

Changement de destination

N° de la fiche : (5)

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	x	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		x
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	x	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		x
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	x	

Coordonnées du rédacteur :

Par la commission Urbanisme

Date :

11/10/18

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Noordpeene

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

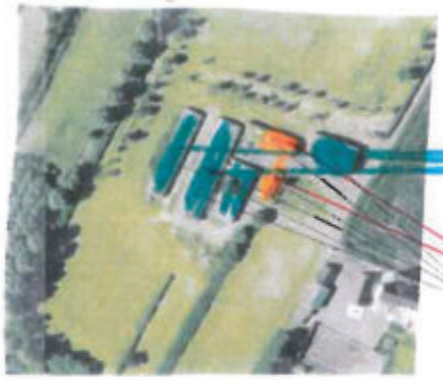

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :

N° de parcelle : 889

Section cadastrale : C

Propriété publique :
Propriété privée :

Bâtiments chgt de destination économique

Bâtiments pouvant faire l'objet d'un chgt de destination (L 151-11 code urbanisme)

changement de destination

N° de la fiche : 6

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Par la Commission Urbanisme

Date : 11/10/18

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Noorpeene

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :

N° de parcelle : 756

Section cadastrale : C

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

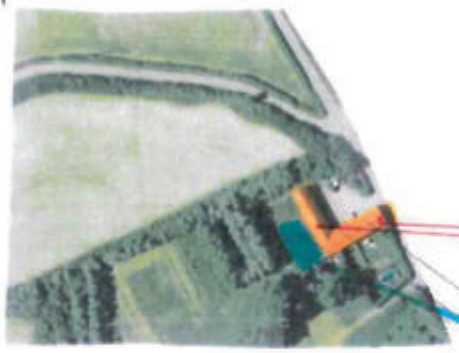

11 rue collet A

Bâtiments pouvant faire l'objet d'un chgt de destination (L151-11 code urbanisme)

Changement de Destination

chgt de destination Bâtiments activité économique Act

N° de la fiche : (7)

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Par la commission Urbanisme 11/10/18

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Noordpeene

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

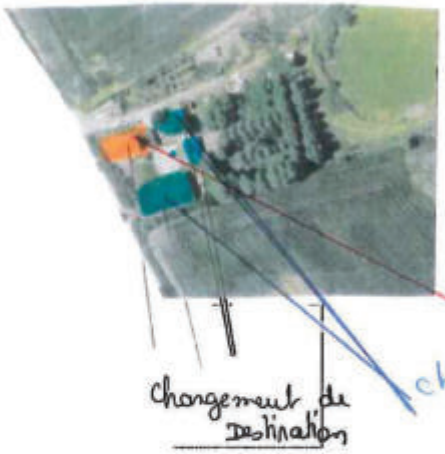

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :

N° de parcelle : 33

Section cadastrale : ZN

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

Verhaeghe Christophe

Bâtiments pouvant faire l'objet d'un chgt de destination (L151-11 code urbanisme)

chgt de destinat Bâtiments activité économique

N° de la fiche : (8)

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	X
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	O	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Par la commission urbanisme

Date : 11/10/18

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Noordpeene

Désignation de l'élément à protéger :

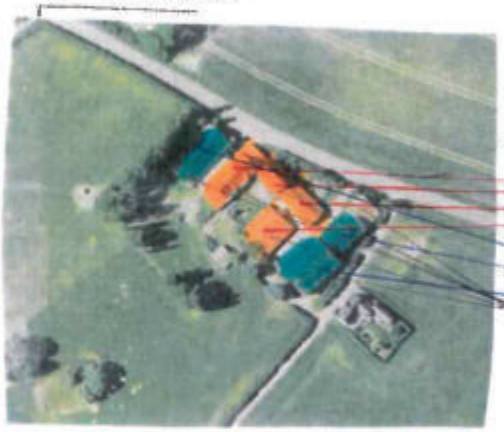

Identification

N° de voie :

Rue, lieu-dit ... :

N° de parcelle : 60

Section cadastrale : ZH

Propriété publique :

Propriété privée : Mr Berthelot

Bâtiments Changement de destination

N° de la fiche : 9

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	ok	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	ok	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	ok	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	ok	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		ok
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	ok	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		ok
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		ok
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	ok	

Coordonnées du rédacteur : Par la commission Urbanisme

Date : 11/10/18

Bâtiments pouvant faire l'objet d'un chgt de destination art L151-11 code urb

Batiments pouvant faire l'objet d'un chgt de destination 2° Activité économique

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Nogaro

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

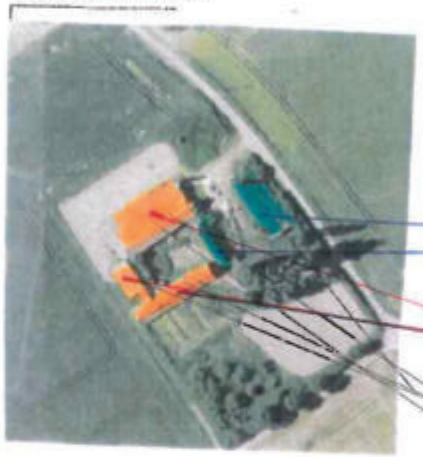

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :

N° de parcelle : 72

Section cadastrale : ZS

Propriété publique :

Propriété privée :

Mr Blanchard

changement de destination

N° de la fiche : 10

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?		X
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être privée ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Par la Commission Urbanisme 11/10/17

Batiments pouvant faire L'objet d'1 chgt de destination Zone Activité économique

changement de destination Batiments pouvant faire l'objet d'1 chgt de destination (L 151 11 code urb)

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Noordpeene

Désignation de l'élément à protéger :

Identification

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :

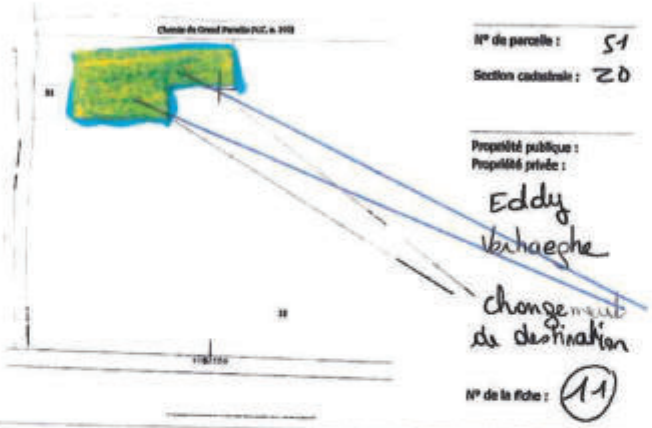

N° de parcelle : 51

Section cadastrale : ZD

Propriété publique :

Propriété privée :

Eddy Vanhaeche

N° de la fiche : (11)

Batiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination Activité économique

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	ok	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	ok	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	ok	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	ok	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		ok
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	ok	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		ok
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		ok
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	ok	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Par la commission urbanisme 11/10/18

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Noordpeene

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

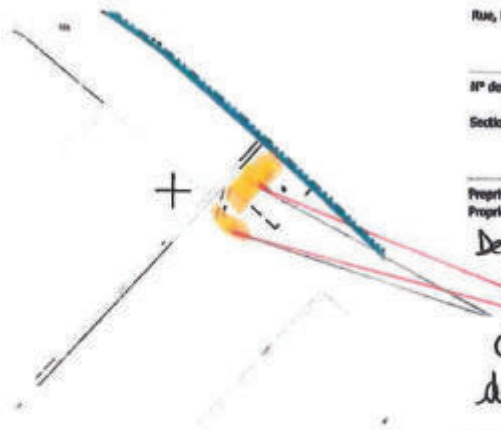

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :

N° de parcelle : 759 C

Section cadastrale :

Propriété publique :
Propriété privée :
Declerck

Changement de destination

Bâtiments pouvant faire l'objet d'un chgt de destination
. code Urbanisme
L151-11

N° de la fiche : 12

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	x	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		x
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	x	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		x
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	x	

Coordonnées du rédacteur :

Par la commission urbanisme

Date : 11/10/18

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Nordpeene

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :

N° de parcelle : ZN 17

Section cadastrale :

Propriété publique :
Propriété privée :

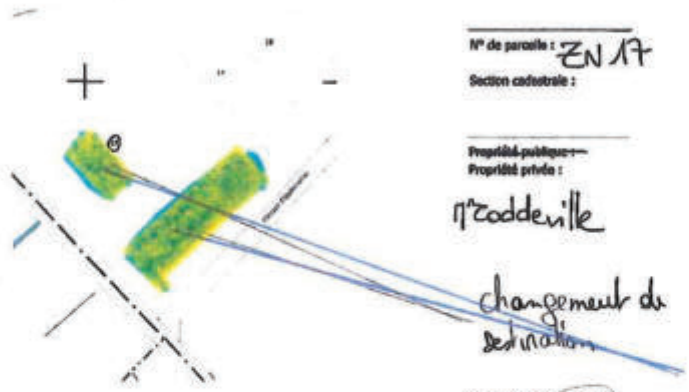

N° de la fiche : 13

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	∝	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	∝	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	∝	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?		∝
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	∝	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		∝
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		∝
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	∝	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Par la commission Urbanisme 11/10/18

Bâtiments pouvant faire l'objet d'un chgt de destination
L151 11 code Urb
Activité économique.

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Noordpeene

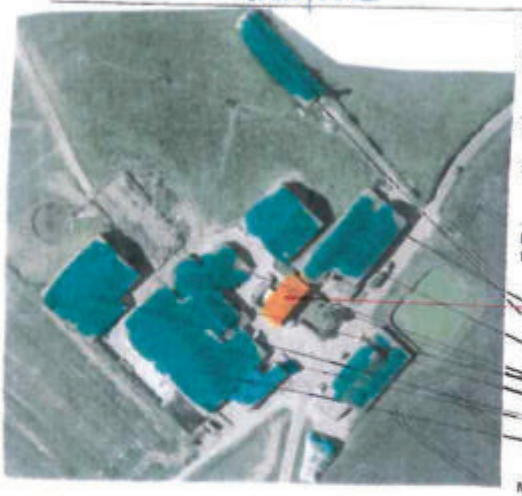

Identification

N° de voie :

Rue, lieu-dit ... :

N° de parcelle : ZS 77

Section cadastrale :

Propriété publique :

Propriété privée :

Ferme Caillieux

Changement de destination

N° de la fiche : 14

Bâtiments pouvant faire l'objet d'1 chgt de destination code Urb. L 151 11

Bâtiments pouvant faire l'objet d'1 chgt de destination act économique

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	x	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		x
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	x	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		x
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	x	

Coordonnées du rédacteur : Par la commission urbanisme

Caillieux Mathieu

Date : 11/10/18

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Noordpeene

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :

N° de parcelle :

Section cadastrale :

Propriété publique :
Propriété privée :

Ferme Leeuw

changement de destination.) Batiments pouvant faire l'objet d'1 chgt de destination code urb. L 151-11

N° de la fiche : 15

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	O	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	O	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	O	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	O	N
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	O	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		N
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		N
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	2	

Coordonnées du rédacteur :

Par la commission urbanisme

Date : 11/10/18

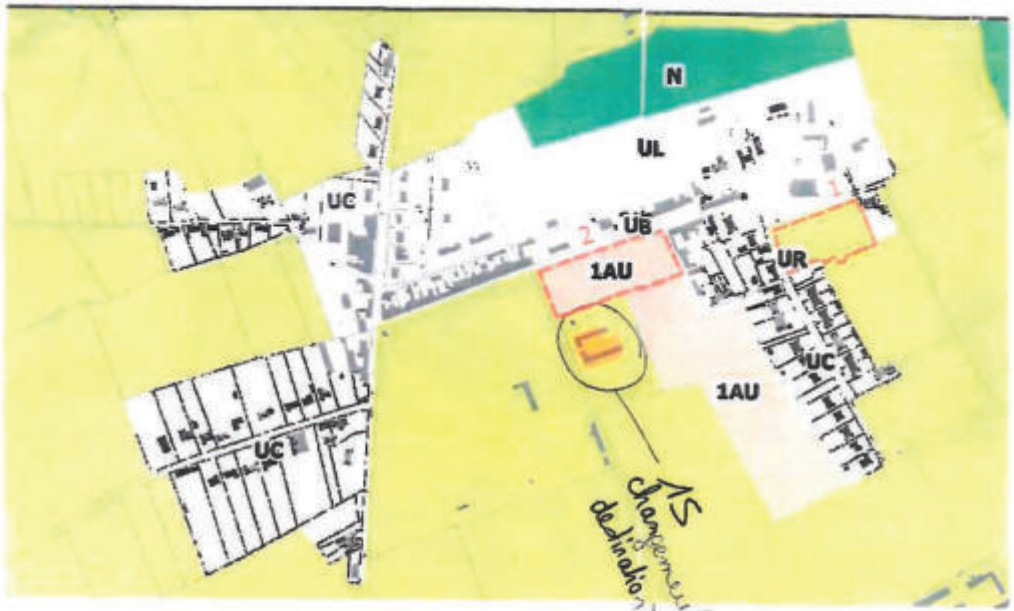

Carte du Mas d'août 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Noordpeene

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

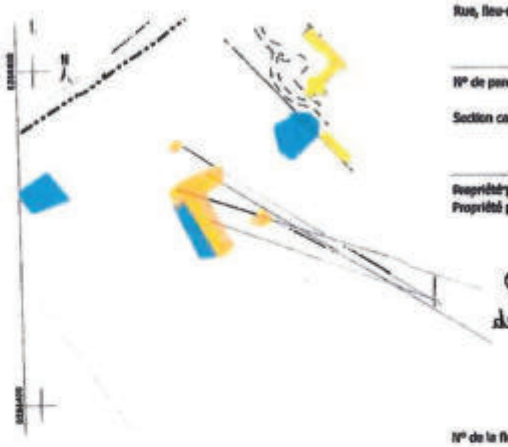

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :

N° de parcelle : ZR 69

Section cadastrale : C

Propriété publique :
Propriété privée :

Bâtiments pouvant faire l'objet d'1 chgt de destination
code Urb L 151-11

N° de la fiche : 16

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	X
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Par la commission urbanisme

Date : 11/10/18

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Nourolpene

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :

N° de parcelle : 47

Section cadastrale : ZH

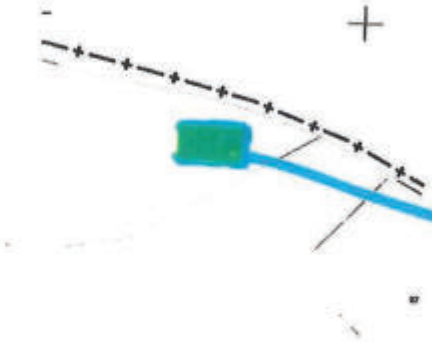

~~**Propriété publique :**~~
Propriété privée :

Vaulenbavière

Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination
~~zone~~ Activité économique

N° de la fiche : 17

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	x	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	x
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	x	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		x
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	x	

Coordonnées du rédacteur :

Par la Commission urbanisme

Date : 11/10/18

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Naarp ere

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

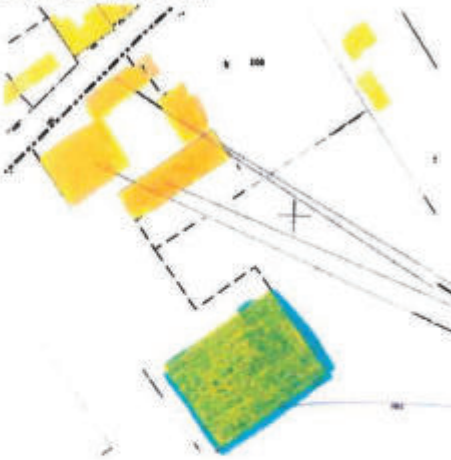

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :

N° de parcelle : ZD

Section cadastrale : 106

Propriété publique :

Propriété privée :

Licoue

changement de destination

Batiments pouvant faire l'objet d'un chgt de destination L151-11 code Urb.

> Batiment pouvant faire l'objet d'un chgt de destinaO L151,11 Activité économique.

N° de la fiche : (18)

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	✓	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	✓
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	—	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		✓
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Coordonnées du rédacteur :

Par la commission urbanisme

Date : 11/10/18

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Noordpeene

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

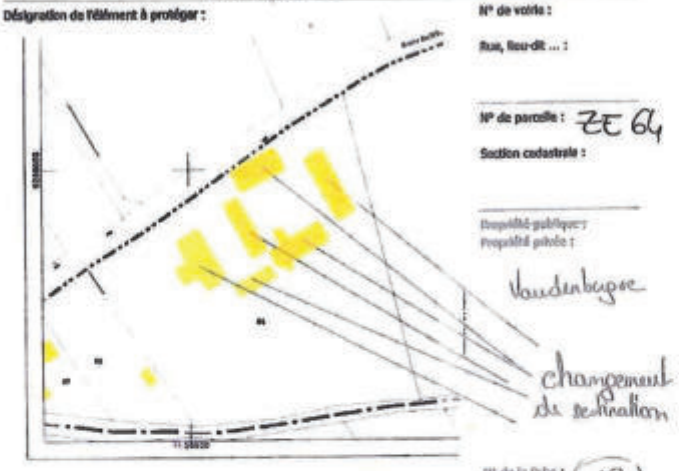

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :

N° de parcelle : ZE 64

Section cadastrale :

Propriété publique :
Propriété privée :

Vandenbygaer

N° de la fiche : 19

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	?	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	?	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	?	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?		?
- 5 - Le bâtiment est-il proche de centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	?	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		?
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Construction de logements doit-on mélanger au moderne ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	?	

Coordonnées du rédacteur : Par la commission urbanisme

Date : 11/10/18

géoportail

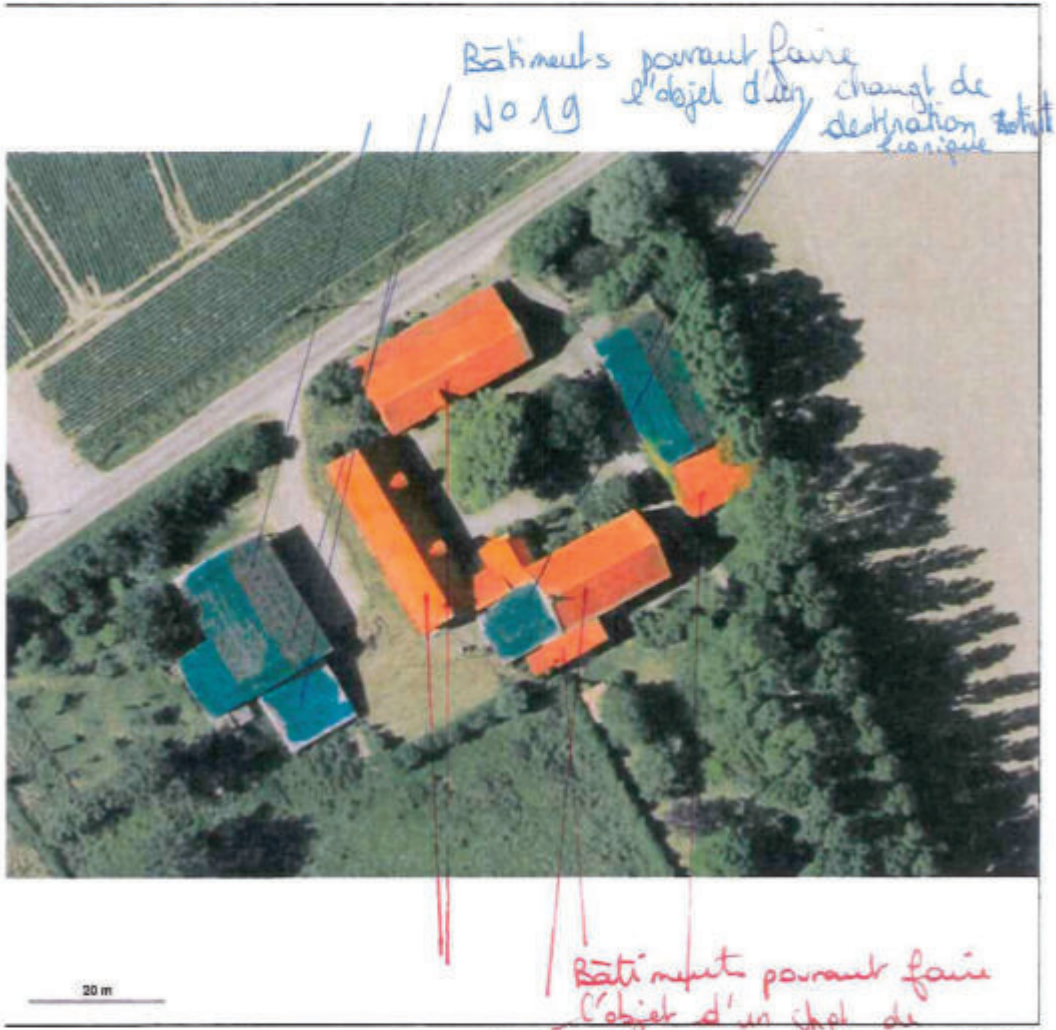

© IGN 2017 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 2° 23' 06" E
Latitude 50° 48' 25" N

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Noorpeene

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

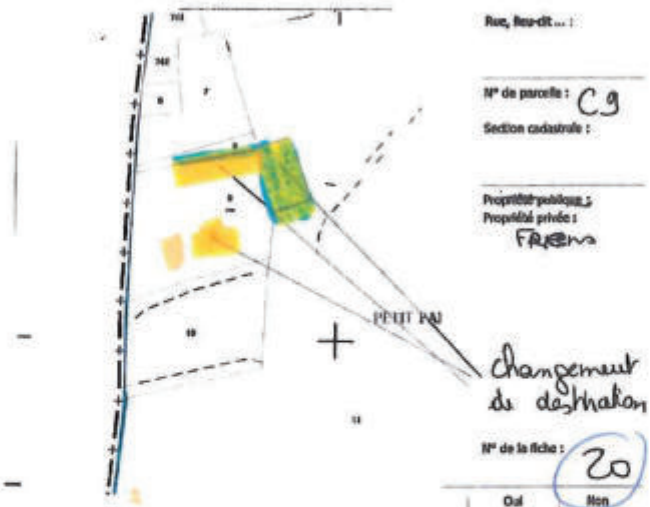

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :

N° de parcelle : C9

Section cadastrale :

Propriété publique :

Propriété privée : FREENS

N° de la fiche : 20

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?		X
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?		
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Par la commission Urbanisme 11/10/18

géoportail

Bâtiments pouvant faire l'objet d'1 chgt de destination L151-11
Activité économique (20)

Bâtiments pouvant faire l'objet d'1 chgt de destination
L151-11

20 m

© IGN 2017 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude 2° 18' 49" E
Latitude : 50° 47' 23" N

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : NOORDPEENE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :

N° de parcelle : C 30

Section cadastrale :

Propriété publique :
Propriété privée :
Raymond VEYER

changement de destination

N° de la fiche : 21

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	✗	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✗	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		✗
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✗	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✗
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Par la commission urbanisme 11/10/18

géoportail

Bât pouvant faire
L'objet chgt destinat
LTS1-M code urbanisme

21

Bâtiment pouvant
faire l'objet
d'un chgt destinat
Act économique

10 m

© IGN 2017 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 2° 18' 56" E
Latitude : 50° 47' 27" N

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Noordpeene

Identification

Désignation de l'élément à contenir :

changement de destination

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :

N° de parcelle : ZS 38

Section cadastrale :

Propriété publique :
Propriété privée :

VERHAEGHE Didier

N° de la fiche : 22

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	✗	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✗	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✗	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✗	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		✗
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✗	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✗
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✗
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✗	

Coordonnées du rédacteur : Par la Commission urbanisme

Date : 11/10/18

géoportail

Bâtiments pouvant faire l'objet d'1 chgt de destination Activité économique

Bâtiments pouvant faire objet chgt destination L151-11 code urbanisme

22

20 m

© IGN 2017 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 2° 21' 50" E
Latitude 50° 47' 38" N

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Noordpeene

Désignation de l'élément à protéger :

Identification

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :

N° de parcelle : C 752

Section cadastrale :

Propriété publique :

Propriété privée : Anciennes Allemand

changement de destination

Bâtiments pouvant faire l'objet d'1 chgt de destination L151-11 code urb.

N° de la fiche 23

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?		X
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Par la commission urbanisme 11/10/18

géoportail

Bâtiments pouvant faire l'objet d'1 chgt de destinat° L151-11 code urba (23)

10 m

© IGN 2017 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 2° 18' 55" E
Latitude : 50° 47' 28" N

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Noordpeene

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Maison

N° de voirie : 935

Rue, lieu-dit ... :
VC Langhemast Straete

N° de parcelle : 43

Section cadastrale : ZD

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

MAIRIE DE NOORDPEENE 59670

N° de la fiche : 41

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Noordpeene

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Maison

N° de voirie : 1049

Rue, lieu-dit ... :
Route de Bourbourg

N° de parcelle : 44

Section cadastrale : ZC

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

MAIRIE DE NOORDPEENE 59670

N° de la fiche : 42

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : NOORDPEENE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Bâtiment agricole

N° de voirie : 353

Rue, lieu-dit ... :
Chemin du Schoubrouck

N° de parcelle : 757 / 491 / 492

Section cadastrale : C

Propriété publique :
Propriété privée : Oui

MAIRIE DE NOORDPEENE
59670

N° de la fiche : 43

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : OUDEZEELE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : FERME DENAES

Photo

N° de voirie : 374

Rue, lieu-dit ... : rue du Moulin

N° de parcelle : ZI 48

Section cadastrale :

Propriété publique :

Propriété privée : Régis Denaes
374 Rue du Moulin
59670 OUDEZEELE

Bâtiment 3

N° de la fiche : **1**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	oui	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : OUDEZEELE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : ferme GUY NAYE

Photo

N° de voirie : 1860

Rue, lieu-dit ... : Veite

N° de parcelle :

Section cadastrale : ZN 53

Propriété publique : ~~X~~

Propriété privée :

Guy Naye
1860 Rue Veite
59670 OUDEZEELE

Bâtiment 6

N° de la fiche : **2**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	oui	

Gites Nuances

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : OUDEZEELE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : FERME Franck DECOSTER

Photo

N° de voirie : 451

Rue, lieu-dit ... : des Trois Rois

N° de parcelle : ZH 48

Section cadastrale :

Propriété ~~publique~~ :

Propriété privée :

Franck Decoster
451 Rue des trois Rois
59670 OUDEZEELE

Bâtiment 8-9

N° de la fiche : **3**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	oui	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : OUDEZEELE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : FERME DECOSTER Gustave

N° de voirie : 187

Rue, lieu-dit ... : de Bambecque

N° de parcelle : ZI 15

Section cadastrale :

Propriété publique :

Propriété privée : Gustave Decoster 187 route de Bambecque 59670 OUDEZEELE

Photo

Bâtiment 7

N° de la fiche : **4**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	x	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		x
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	x	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		x
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	oui	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : OUDEZEELE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : GRANGE BONNET

Photo

N° de voirie : 2121

Rue, lieu-dit ... :
Rte de Steenvoorde

N° de parcelle :
ZN 68

Section cadastrale :

Propriété publique :

Propriété privée :
ALAIN BONNET
2121 Rte de STEENVOORDE
59670 OUDEZEELE

Bâtiment 2

N° de la fiche : **5**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	x	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		x
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	x	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		x
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	oui	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : OUDELEELE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : FERME DERAEVE Michel

Photo

N° de voirie : 1040

Rue, lieu-dit ... : du Langen Houck

N° de parcelle : ZK 53

Section cadastrale :

Propriété ~~publique~~ :

Propriété privée :

DERAEVE Michel
1040 Rue du Langen Houck
59670 OUDELEELE

Bâtiment 4

N° de la fiche : **6**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : OUDEZEELE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Ferme TELLIER

Photo

N° de voirie : 659

Rue, lieu-dit ... : du Château

N° de parcelle : ZN 81

Section cadastrale :

Propriété publique :

Propriété privée :

M^de^ TELLIER Laurent
659 Rue du Château
59670 OUDEZEELE

Bâtiment 5

N° de la fiche : **7**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		X
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	Voir	

extension de salle de réception - cuisine - gîte rural

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : OUDERGEM

Identification

Désignation de l'élément à protéger : FERME GOETHALS

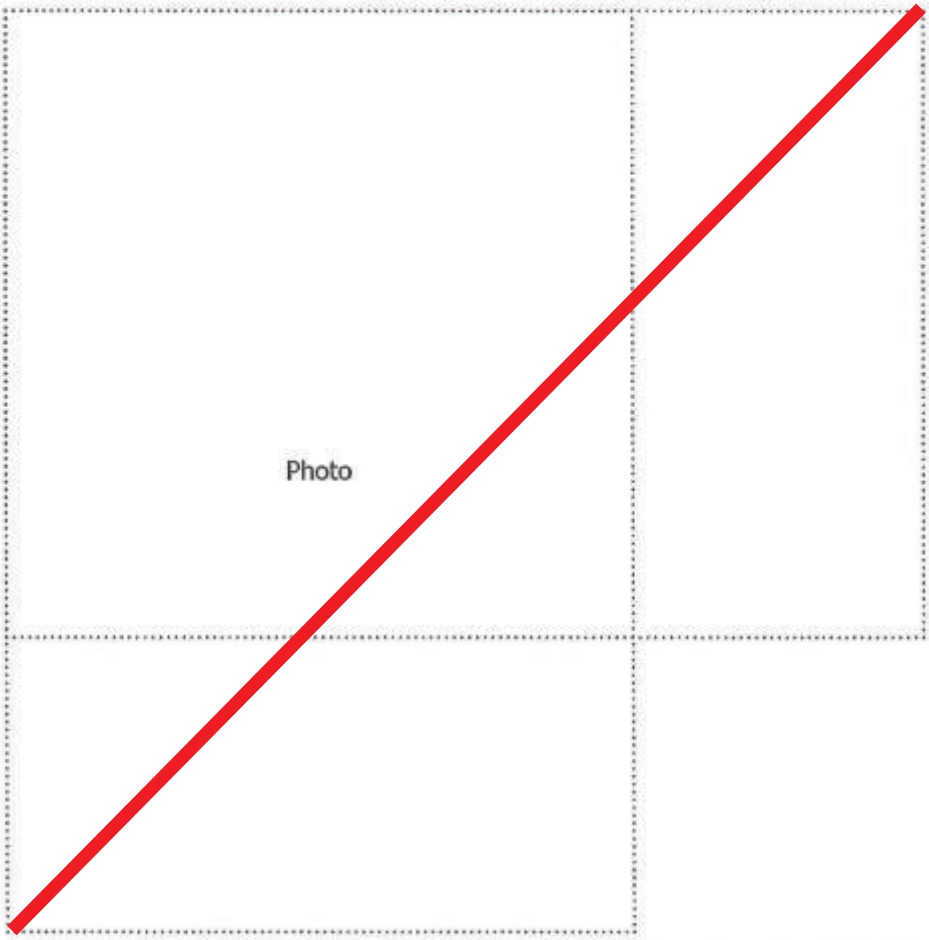

N° de voirie : 2344

Rue, lieu-dit ... :
Rte d'Hondfort

N° de parcelle :
62

Section cadastrale :
2D

Propriété publique :

Propriété privée :
GOETHALS Benoit
2344 Rte d'Hondfort
1160 OUDERGEM

ZONE Ai

N° de la fiche : **8**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	0 1 2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Projet : création de 2 gîtes ruraux en + de l'habitation

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : OUDERCELE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : FERME BEAUCAMP

Photo

N° de voirie : 109

Rue, lieu-dit ... : GILLES STAETE

N° de parcelle : 8

Section cadastrale : ZI

Propriété ~~publique~~ :

Propriété privée :

17 et 19e Beaucamp Régis

109 rue Gilles Staete

59670 OUDERCELE

Bâtiment 10

N° de la fiche : **9**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

logement complémentaire

Coordonnées du rédacteur : DENFES Régis

Date : 13 mars 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : OUDECEELE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : FERME GEERAERT

Photo

N° de voirie : 1418

Rue, lieu-dit ... : Rte de CASSEL

N° de parcelle : ZD 34

Section cadastrale :

Propriété publique : ~~X~~

Propriété privée :

GEERAERT Jacques
1418 Rte de Cassel
59670 OUDECEELE

Bâtiment 11-12-13-14-15

N° de la fiche : **10**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

gîte rural

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : OUDEZEELE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Changement de destination de la grange située au long de la rue en une chambre avec des gites et un studio

Photo

N° de voirie : 2344

Rue, lieu-dit ... : d'Houtkerque

N° de parcelle : 62

Section cadastrale : ZD

Propriété publique :

Propriété privée : x

N° de la fiche :

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	x	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		x
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	x	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	x	

Coordonnées du rédacteur : DENAES Alexis

MAIRIE D'OUDEZEELE (Nord)

Date : 11 déc 2019

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : OUDELEE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Actuellement habitation, qui pourrait voir une évolution vers une activité économique

Photo

N° de voirie :

88

Rue, lieu-dit ... :

Gilles Stracte

N° de parcelle :

111

Section cadastrale :

ZI

Propriété publique :

Propriété privée :

N° de la fiche :

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

DENAES Régis

Date :

14.12.19

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : OXELAERE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : grange N°2

N° de voirie : 122

Rue, lieu-dit ... :

Rue Nationale

N° de parcelle : 1219

Section cadastrale : A

Propriété publique :

Propriété privée : X

Bâtiment 1

N° de la fiche : **1**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		X
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	3	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

B Degroote

Date : 28-7-18

Fiche Protection du patrimoine

Nom de la commune : OXELAERE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : grange n°2

N° de voirie : 122

Rue, lieu-dit ... : Rue Nationale

N° de parcelle : 1219

Section cadastrale :

Propriété publique :

Propriété privée : x

Bâtiment 2

N° de la fiche : 2

Description sommaire :

- Batiment d'environ 180 m² (6x30)
- Année de construction approximative : 1800, partie antérieure
- Grange avec charpente en arme, avec Colombages
- Toiture en Tuile Monopole.

Argumentaire :

Ce batiment de style flamand est dans "son jus". Il n'est plus utilisé pour l'agriculture depuis 1998 les ouvertures sont trop étroites pour les engins agricoles moderne. Possibilité de Logements et/ou activité commercial

Coordonnées du rédacteur :

B Degroote

Date : 28-7-18

Fiche Protection du patrimoine

Nom de la commune : OXELAERE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : grange N°1

N° de voirie : 122

Rue, lieu-dit ... :

Rue Nationale

N° de parcelle : 1219

Section cadastrale : A

Bâtiment 3

Propriété publique :

Propriété privée : x

Avis favorable

MAIRIE D'OXELAERE 59670

Vu le Maire
Stéphane Rieussat

N° de la fiche : 3

Description sommaire :

- Batiment d'environ 150m² (6x25).
- Année de construction approximative : 1850
- ecurie et étables à bovins jusqu'en 1998
- Longe la rue nationale

Argumentaire :

Ce batiment n'est plus adapté à l'agriculture moderne bas de plafond, petites ouvertures, n'est pas accessible aux engins agricoles. Possibilité de logements et parachitès commerciales.

Coordonnées du rédacteur :

Bernard Degroote

Date : 28-7-18

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Oselaere

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :
2, Rue d'Aire.

N° de parcelle :
594547 A67
Section cadastrale :
A67.

Propriété ~~publique~~ :
Propriété privée :
Mme Tennevinen Denis

Bâtiment 4

N° de la fiche : **4**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	oui	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	oui	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	oui	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	oui	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	oui	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	oui	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		Non
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	oui	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2 logements	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	oui	

Coordonnées du rédacteur : M. TIZZERTAN Benoit
2, Rue d'Aire Oselaere
59670 Cassel. 03 28 40 52 12.

Date : 29.07.2018.

Fiche Protection du patrimoine

Nom de la commune : OXELAERE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Bâtiment 5

N° de voirie : 12

Rue, lieu-dit ... : Rue d'Aire

N° de parcelle : 10

Section cadastrale : ZE 10

Propriété publique : NON

Propriété privée : OUI

Vu le Maire

MAIRIE D'OXELAERE 59670

Avis favorable
Le Maire
Stéphane Beaucourt

N° de la fiche : **5**

Description sommaire :

Grange actuelle et Hangar

- ~~1e destination Stockage caravanes~~

2e destination gites (2) ou salle de reception

Argumentaire :

Batiment à caractère flamand (Briques & Tuiles)

Coordonnées du rédacteur :

Ouaere Jean-Marie

Date : 30.07.2018

Fiche Protection du patrimoine

Nom de la commune : OKEGAERE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Bâtiment 6

N° de voirie : 12

Rue, lieu-dit ... : Lieu d'Axe

N° de parcelle :

Section cadastrale : ZE 10

Propriété publique : Non

Propriété privée : Oui

Vu le Maire

MAIRIE D'OXELAERE 59670

Avis favorable
Le Maire
Stéphane Leurent

N° de la fiche : 6

Description sommaire :

Ancien batiment Stockage agricole à trois former en garages pour la future residence principale

Argumentaire :

Batiments en bon etat idéals pour trois grandes de garage.

Coordonnées du rédacteur : Gavaere Jean Marie

Date : 30.07.2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Oxelaere

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Batiment avec cachet architectural.

N° de voirie : 12

Rue, lieu-dit ... :

Rue d'Aire

N° de parcelle : 10

Section cadastrale : ZE 10.

Propriété publique : NON.

Propriété privée : oui

Bâtiment 7

N° de la fiche : **7**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		X
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? 2		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Gougaert Jean Marie

Date : 30.07.2015

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : OXELAERE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Habitation

N° de voirie : 2 bis 1

Rue, lieu-dit ... :
Rue Neuve.

N° de parcelle :

Section cadastrale :
ZC 52

Propriété publique : /
Propriété privée : oui

Bâtiment 8-9

N° de la fiche : **8**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		x
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		x
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		x
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	x	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	oui	

Coordonnées du rédacteur :

Date : 24/8/18

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Oscabere

Identification

N° de voirie : 2 Bis

Rue, lieu-dit ... :

Rue Peave-

N° de parcelle :

Section cadastrale :

ZC 54

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

Bâtiment 10

N° de la fiche : **9**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		x
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?		x
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		x
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		x
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		x
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	x	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	x	

Coordonnées du rédacteur : David Seffon

Date : le 30/07/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Gyé sur Seine

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1

Rue, lieu-dit ... : Rue de Staple

N° de parcelle : 2B

Section cadastrale : 197

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

Bâtiment 11

N° de la fiche : **10**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DUBOIS Jean Christian

Date : 30/07/18

Fiche Protection du patrimoine

Nom de la commune : Oxelaere

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Grange

N° de voirie : 1

Rue, lieu-dit ... : Rue de Steple

N° de parcelle : ZB

Section cadastrale : 197

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 12

N° de la fiche : **11**

Description sommaire :

ancien bâtiment qui été à l'époque destiné à l'élevage. Situé à l'entrée de la cour, de la ferme en plein coeur du village.

Argumentaire :

ce bâtiment typiquement flamand a le profil idéal pour être transformé en logements.

Coordonnées du rédacteur : DUBOIS Marie Christine

Date : 30/07/13

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Bry-Sur-Marne

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1

Rue, lieu-dit ... :
Rue de Stalle

N° de parcelle : 2 B

Section cadastrale :
197

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée :

Bâtiment 13

N° de la fiche : **12**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DUBOIS Marie Christine

Date : 30/07/18

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : OXELAERE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Ancienne Stalle

N° de voirie : DP 133

Rue, lieu-dit ... : 15 route de la Longue Croix

N° de parcelle :

Section cadastrale :

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Jacqueline Spinnewyn

Un Le Maire

Bâtiment 14-15

Avis favorable
Le Maire
Stéphane
Bleuzet

MAIRIE D'OXELAERE 59670

N° de la fiche : **13**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		x
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		x
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		x
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		x
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	x	

Coordonnées du rédacteur :

Mme Jacqueline Spinnewyn

Date :

le 30-07-2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : OXELAERE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : hangar agricole

N° de voirie : D138

Rue, lieu-dit ... : 15 route de la longue croix Oxelaere

N° de parcelle :

Section cadastrale :

Propriété publique :

Propriété privée : Mme Jacqueline Spinnewyn

Bâtiment 16-17

Avis favorable
Le Maire
Stéphane Dieusaert

MAIRIE D'OXELAERE 5967

N° de la fiche : 14

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	a	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	a	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	a	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	a	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		a
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		a
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		a
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		a
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	a	

Coordonnées du rédacteur :

Mme Jacqueline Spinnewyn

Date : le 30-07-2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : OXELAERE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Bâtiment 18

N° de voirie : D 138

Rue, lieu-dit : 19 route de la Longue Croix

N° de parcelle :

Section cadastrale : ZE 17

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Vu le Maire

MAIRIE D'OXELAERE 59670

Vu le Maire
Avis favorable
Stéphane Rieuzant

N° de la fiche : **15**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	oui	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	oui	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	oui	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	oui	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		non
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		non
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		non
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		non
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur :

Baret Antoine

Date : le 30-07-2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : OXELAERE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 9

Rue, lieu-dit ... : RUE DE LA LONGUE CROIX

N° de parcelle : ZC

Section cadastrale : 16

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 1

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : OXELAERE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

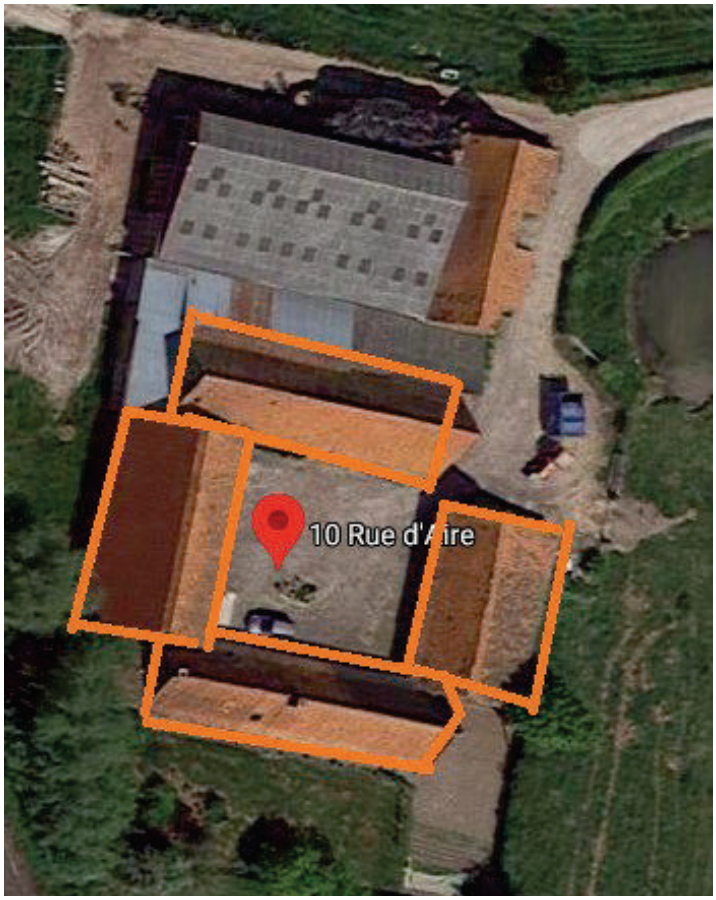

N° de voirie : 10

Rue, lieu-dit ... : RUE D'AIRE

N° de parcelle : ZD

Section cadastrale : 48

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 2

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : OXELAERE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 4

Rue, lieu-dit ... : RUE DE STAPLE

N° de parcelle : ZD

Section cadastrale : 8

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 3

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Batiments concernés par le changement de destination

M^r et Mme Degraeve
23, rte de Strazeele
59670 Oxelaere

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Oxelaere

Identification (1)

Désignation de l'élément à protéger : dependance
point de vente : predent locaux
ancien germoir, petites etables

N° de voirie : 23

Rue, lieu-dit ... : rte de St omer

N° de parcelle : 61

Section cadastrale : ZB

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée

Avis favorable
Vu le Maire
Stéphane Dieusent

MAIRIE D'OXELAERE 59670

N° de la fiche : (1)

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	X	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Decoreur Vincent

Date : 2 . 2 . 2019

ne Changement de destination

n de la commune : OXE LAERE

Identification (2)

gnation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 23

Rue, lieu-dit ... :
route de Stomer

N° de parcelle : 61

Section cadastrale : ZB

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Avis favorable
Vu le Maire
Stéphane Dieusaert

MAIRIE D'OXELAERE
59670

N° de la fiche : (2)

	Oui	Non
estionnaire :		
- Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	4	
) - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

rdonnées du rédacteur : Degrave Vincent
23, rte de Stomer 59670 Oxelaere

Date : 2.2.2019

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : OXELAERE

Identification (3)

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 23

Rue, lieu-dit ... : route de St omer

N° de parcelle : 61

Section cadastrale : ZB

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée :

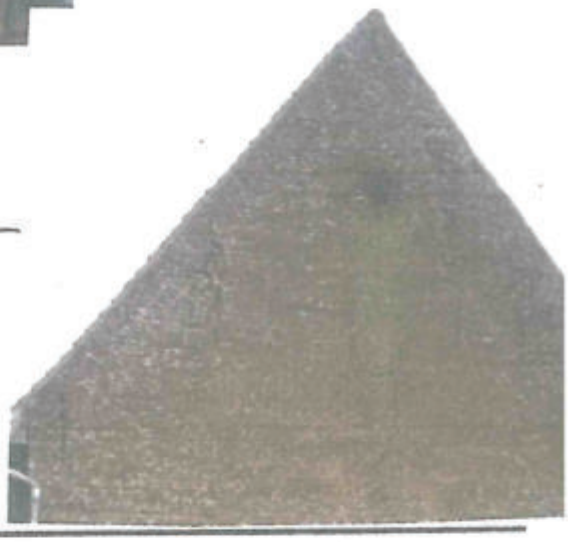

Avis favorable
Un Le Maire
Stéphane
Dieusart

MAIRIE D'OXELAERE
59670

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	de 1 à 6	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Degraeve Vincent

Date : 2-2-201

– Changement de Destination –

Fiche 10

~~Fiche Protection du patrimoine~~

Identification

Norn de la commune : OXELAERE

Désignation de l'élément à protéger : Bâtiment avec cachet architectural

N° de voirie : 12

Rue, lieu-dit ... : Rue d'Aire

N° de parcelle : 10

Section cadastrale : ZE 10

Propriété publique : Non

Propriété privée : oui

Un Adjoint au Maire

MAIRIE D'OXELAERE 59670

Avis favorable du Maire Stéphane Beaucourt

N° de la fiche :

Description sommaire :

Transformation commune étable en résidence principale

Argumentaire :

- la résidence principale actuelle serait transformée en Gîte de 10 à 12 personnes.
- Batiments briques et tuiles à caractère flamand en bon état

Coordonnées du rédacteur : OXELAERE Jean Marie

Date : 30.07.2018

Changement de Destination

~~Fiche Protection du patrimoine~~

Fiche 13

Nom de la commune : OXELAERE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Grange de style typiquement flamand

N° de voirie : 5

Rue, lieu-dit ... :
Staple Straete

N° de parcelle : 50

Section cadastrale :
ZD

Propriété publique : /
Propriété privée : oui

Vu le Maire

MAIRIE D'OXELAERE
59670

avis favorable le Bourmestre

N° de la fiche :

Description sommaire :

Grange de style typiquement flamande avec briques - touches (actuellement protégé par des toiles) et tuiles

Argumentaire :

Nous souhaitons restaurer cette grange dans le style afin d'y faire un studio de location de vacances. En effet, la maison, gîte, et le studio permettent l'accueil des touristes dans une région touristique remarquable. Le site s'y prête très bien avec une vue sur le mont canel et situé à proximité de la pommeraie, donc entouré de vergers. Dans un cadre calme et situé sur des chemins de randonnée. Le projet est réalisé dans le but de valoriser le tourisme en Pays de Flandre

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination (zones A et N)

Nom de la commune : Pradelles
N° de fiche : 1
Date de rédaction : novembre 2022
Date d'intégration : 13/12/2022
Rédacteur de la fiche : AGUR
Zonage : A

Adresse : route de Strazeele

Section cadastrale et N° de parcelle : ZM 53

Commentaires : la fiche ne concerne que les bâtiments encadrés en rouge.

Destination(s)* future(s) autorisée(s) pour le bâtiment (merci de cocher les destinations possibles ; en complément, possibilité de barrer les sous-destinations qui ne sont pas souhaitées) :

- **Habitation**
  - Logement (y compris gites et chambres d'hôtes limitées à 5 chambres)
  - Hébergement (de type foyer notamment)

Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par bâtiment repéré ? 2
Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par fiche ?

- ~~**Commerce et activités de service**~~
  - ~~Artisanat et commerce de détail~~
  - ~~Restauration~~
  - ~~Commerce de gros~~
  - ~~Activités de services ou s'effectue l'accueil d'une clientèle~~
  - ~~Hébergement hôtelier et touristique (résidences de tourisme, hôtels)~~
  - ~~Cinéma~~
- ~~**Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire**~~
  - ~~Industrie~~
  - ~~Entrepôt~~
  - ~~Bureau~~
  - ~~Centre de congrès et d'exposition~~

Destination* : les destinations des constructions sont définies par l'arrêté du 10 novembre 2016 définissant les destinations et sous-destinations de constructions. Elles sont explicitées en partie 3 du règlement écrit.

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : RENESCURE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Maison classée en zone A

=> Elle devrait être classée en zone Nr (classement du PLU actuel)

Photo

N° de voirie : 72

Rue, lieu-dit ... : Rue du Fort d'Asquin

N° de parcelle :

Section cadastrale : ZR 11

Propriété publique :

Propriété privée : Oui

Bâtiment 1

N° de la fiche : **1**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		X
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : RENESCURE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Ces deux habitations sont classées en zone A

=> Elles devraient être classées en Nr1 (classement du PLU actuel)

Photo

N° de voirie : 149

Rue, lieu-dit ... : Route de Le Nieppe.

N° de parcelle :

Section cadastrale : ZE 43

Propriété publique :

Propriété privée :

Bâtiment 2-3

N° de la fiche : **2**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		X
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : RENESCURE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Maison classée en Zone A

⇒ elle devrait être classée en Zone Nr (classement du PLU actuel)

Photo

N° de voirie : 43

Rue, lieu-dit ... :
Rue de la Crosse

N° de parcelle : 21 116

Section cadastrale : 21 127

Propriété publique :

Propriété privée :

Bâtiment 4

N° de la fiche : **3**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		X
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Renescure

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :
Rue de Thérouane

Section cadastrale et
N° de parcelle :
ZT145 - 142

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche : 4

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ? (Gîte compris)		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		0
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2021

Fiche Changement de destination (zones A et N)

Nom de la commune : Renescure
N° de fiche : 5
Date de rédaction : septembre 2022
Date d'intégration : 13/12/2022
Rédacteur de la fiche : Mme Mordacq
Zonage : A

Adresse : 39 rue de l'oudof

Section cadastrale et N° de parcelle : ZP 11

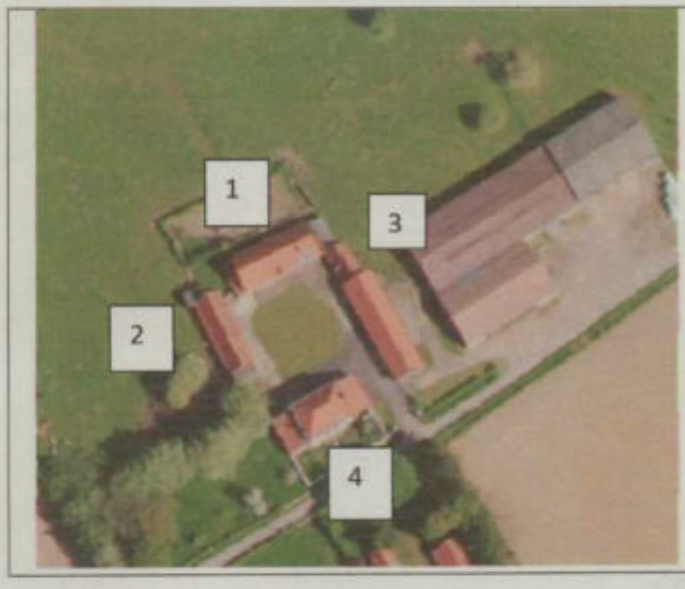

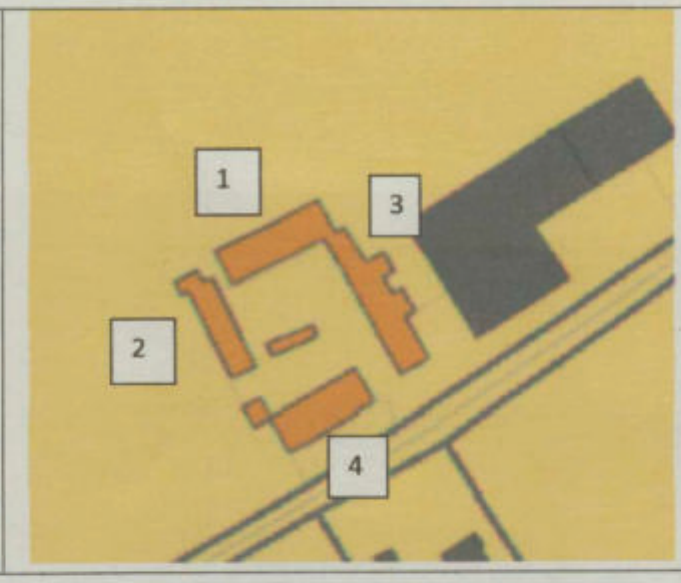

Commentaires :
Souhait de pouvoir aménager 4 logements dans le bâtiment 1 et 2 logements dans le bâtiment 2
Dans le bâtiment 4, il n'y aura qu'un logement (maison d'habitation) et dans le bâtiment 3, il y aura 2 logements

Destination(s)* future(s) autorisée(s) pour le bâtiment (merci de cocher les destinations possibles ; en complément, possibilité de barrer les sous-destinations qui ne sont pas souhaitées) :

- **Habitation**
  - Logement (y compris gites et chambres d'hôtes limitées à 5 chambres)
  - Hébergement (de type foyer notamment)

Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par bâtiment repéré ?
Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par fiche ?

- ~~**Commerce et activités de service**~~
  - ~~Artisanat et commerce de détail~~
  - ~~Restauration~~
  - ~~Commerce de gros~~
  - ~~Activités de services ou s'effectue l'accueil d'une clientèle~~
  - ~~Hébergement hôtelier et touristique (résidences de tourisme, hôtels)~~
  - ~~Cinéma~~
- ~~**Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire**~~
  - ~~Industrie~~
  - ~~Entrepôt~~
  - ~~Bureau~~
  - ~~Centre de congrès et d'exposition~~

A Renescure, le 04/10/2022
Le Maire, M. Jude Frédéric

MAIRIE DE RENESCURE (Nord)

Destination* : les destinations des constructions sont définies par l'arrêté du 10 novembre 2016 définissant les destinations et sous-destinations de constructions. Elles sont explicitées en partie 3 du règlement écrit.

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : RUBROUCK

Identification

Désignation de l'élément à protéger : **Anciennes étables faites de briques traditionnelles et de tuiles**

N° de voirie : **1513**

Rue, lieu-dit ... : **route de Bourbourg**

N° de parcelle : **46 - 47**

Section cadastrale : **ZA**

Propriété publique : **non**
Propriété privée : **oui**

Bâtiment 40

N° de la fiche : **1**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	**Oui**	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	**Oui**	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	**Oui**	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	**Oui**	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	**Oui**	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	**Oui**	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		**Non**
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		**Non**
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	**1**	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	**Oui**	

Coordonnées du rédacteur : Monteyne Jérôme

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : RUBROUCK

Identification

Désignation de l'élément à protéger : **Anciens bâtiments de stockage faits de briques traditionnelles et de tuiles**

N° de voirie : **1098**

Rue, lieu-dit ... : **veene straete**

N° de parcelle : **61**

Section cadastrale : **ZC**

Propriété publique : **non**
Propriété privée : **oui**

Bâtiment 38-39

N° de la fiche : **2**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	**Oui**	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	**Oui**	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	**Oui**	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	**Oui**	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		**Non**
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		**Non**
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	**Oui**	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		**Non**
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	**0**	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	**Oui**	

Coordonnées du rédacteur : Monteyne Jérôme

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : RUBROUCK

Identification

Désignation de l'élément à protéger : **Ancien bâtiment de stockage fait de briques traditionnelles et de tuiles**

N° de voirie : **637**

Rue, lieu-dit ... : **popelier straete**

N° de parcelle : **90**

Section cadastrale : **ZD**

Propriété publique : **non**
Propriété privée : **oui**

Bâtiment 8

N° de la fiche : **3**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	**Oui**	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	**Oui**	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	**Oui**	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	**Oui**	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		**Non**
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		**Non**
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	**Oui**	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		**Non**
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	**0**	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	**Oui**	

Coordonnées du rédacteur : Monteyne Jérôme

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : RUBROUCK

Identification

Désignation de l'élément à protéger : **Ancien bâtiment de stockage fait de briques traditionnelles peintes et de tuiles**

N° de voirie : **2308**

Rue, lieu-dit ... : **route d'Arnèke**

N° de parcelle : **14**

Section cadastrale : **ZE**

Propriété publique : **non**
Propriété privée : **oui**

Bâtiment 9

N° de la fiche : **4**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	**Oui**	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	**Oui**	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	**Oui**	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	**Oui**	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		**Non**
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		**Non**
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	**Oui**	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		**Non**
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	**0**	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	**Oui**	

Coordonnées du rédacteur : Monteyne Jérôme

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : RUBROUCK

Identification

Désignation de l'élément à protéger : **Bâtiments de stockage faits de briques traditionnelles et de tuiles**

N° de voirie : **1015**

Rue, lieu-dit ... : **chemin de vénus**

N° de parcelle : **22**

Section cadastrale : **ZA**

Propriété publique : **non**
Propriété privée : **oui**

Bâtiment 45-46

N° de la fiche : **5**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	**Oui**	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	**Oui**	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	**Oui**	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	**Oui**	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		**Non**
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		**Non**
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	**Oui**	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		**Non**
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	**0**	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	**Oui**	

Coordonnées du rédacteur : Monteyne Jérôme

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : RUBROUCK

Identification

Désignation de l'élément à protéger : **Bâtiments de stockage et anciennes étables faits de briques traditionnelles et de tuiles**

N° de voirie : **719**

Rue, lieu-dit ... : **route de Bourbourg**

N° de parcelle : **56**

Section cadastrale : **ZA**

Propriété publique : **non**
Propriété privée : **oui**

Bâtiment 41-42-43-44

N° de la fiche : **6**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	**Oui**	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	**Oui**	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	**Oui**	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	**Oui**	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	**Oui**	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	**Oui**	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		**Non**
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		**Non**
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	**1**	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	**Oui**	

Coordonnées du rédacteur : Monteyne Jérôme

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : RUBROUCK

Identification

Désignation de l'élément à protéger : **Bâtiment de stockage et ancienne étable faits de briques traditionnelles et de tuiles**

N° de voirie : **362**

Rue, lieu-dit ... : **fichaux straete**

N° de parcelle : **114**

Section cadastrale : **ZP**

Propriété publique : **non**
Propriété privée : **oui**

Bâtiment 51-52

N° de la fiche : **7**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	**Oui**	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	**Oui**	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	**Oui**	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	**Oui**	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	**Oui**	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	**Oui**	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		**Non**
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		**Non**
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	**1**	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	**Oui**	

Coordonnées du rédacteur : Monteyne Jérôme

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : RUBROUCK

Identification

Désignation de l'élément à protéger : **Anciennes étables faites de briques traditionnelles et de tuiles**

N° de voirie : **89**

Rue, lieu-dit ... : **route de Bourbourg**

N° de parcelle : **130**

Section cadastrale : **ZP**

Propriété publique : **non**
Propriété privée : **oui**

Bâtiment 10-11

N° de la fiche : **8**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	**Oui**	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	**Oui**	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	**Oui**	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	**Oui**	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	**Oui**	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	**Oui**	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		**Non**
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		**Non**
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	**1**	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	**Oui**	

Coordonnées du rédacteur : Monteyne Jérôme

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : RUBROUCK

Identification

Désignation de l'élément à protéger : **Ancien hangar fait de briques traditionnelles et de tuiles**

N° de voirie : **128**

Rue, lieu-dit ... : **route de Bourbourg**

N° de parcelle : **157**

Section cadastrale : **ZB**

Propriété publique : **non**
Propriété privée : **oui**

Bâtiment 12

N° de la fiche : **9**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	**Oui**	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	**Oui**	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	**Oui**	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	**Oui**	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	**Oui**	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	**Oui**	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		**Non**
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		**Non**
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	**1**	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	**Oui**	

Coordonnées du rédacteur : Monteyne Jérôme

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : RUBROUCK

Identification

Désignation de l'élément à protéger : **Ancienne étable faite de briques traditionnelles peintes et de tuiles**

N° de voirie : **357**

Rue, lieu-dit ... : **nieuwe meule straete**

N° de parcelle : **80**

Section cadastrale : **Zb**

Propriété publique : **non**
Propriété privée : **oui**

Bâtiment 13

N° de la fiche : **10**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	**Oui**	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	**Oui**	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	**Oui**	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	**Oui**	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		**Non**
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		**Non**
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	**Oui**	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		**Non**
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	**0**	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	**Oui**	

Coordonnées du rédacteur : Monteyne Jérôme

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : RUBROUCK

Identification

Désignation de l'élément à protéger : **Ancienne étable faite de briques traditionnelles et de tuiles**

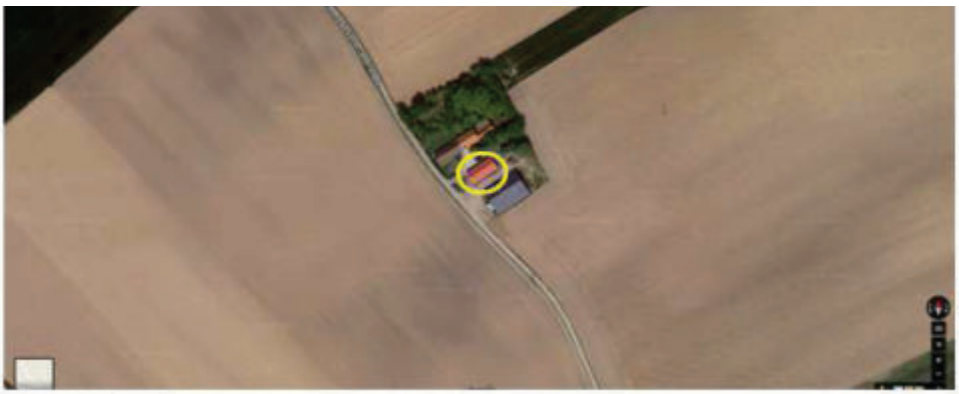

N° de voirie : **485**

Rue, lieu-dit ... : **kleyne cassel straete**

N° de parcelle : **108**

Section cadastrale : **ZL**

Propriété publique : **non**
Propriété privée : **oui**

Bâtiment 14

N° de la fiche : **11**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	**Oui**	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	**Oui**	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	**Oui**	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	**Oui**	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		**Non**
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		**Non**
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	**Oui**	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		**Non**
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	**0**	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	**Oui**	

Coordonnées du rédacteur : Monteyne Jérôme

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : RUBROUCK

Identification

Désignation de l'élément à protéger : **Anciennes étables faites de briques traditionnelles et de tuiles**

N° de voirie : **1294**

Rue, lieu-dit ... : **naegel straete**

N° de parcelle : **138**

Section cadastrale : **ZL**

Propriété publique : **non**
Propriété privée : **oui**

Bâtiment 30-31

N° de la fiche : **12**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	**Oui**	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	**Oui**	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	**Oui**	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	**Oui**	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		**Non**
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		**Non**
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	**Oui**	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		**Non**
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	**0**	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	**Oui**	

Coordonnées du rédacteur : Monteyne Jérôme

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : RUBROUCK

Identification

Désignation de l'élément à protéger : **Anciennes étables faites de briques traditionnelles et de tuiles - hangars**

N° de voirie : **690**

Rue, lieu-dit ... : **cappel straete**

N° de parcelle : **63**

Section cadastrale : **ZL**

Propriété publique : **non**
Propriété privée : **oui**

Bâtiment 3-4-5-6-7

N° de la fiche : **13**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	**Oui**	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	**Oui**	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	**Oui**	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	**Oui**	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		**Non**
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		**Non**
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	**Oui**	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		**Non**
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	**0**	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	**Oui**	

Coordonnées du rédacteur : Monteyne Jérôme

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : RUBROUCK

Identification

Désignation de l'élément à protéger : **Anciennes étables faites de briques traditionnelles et de tuiles - hangars**

N° de voirie : **1212**

Rue, lieu-dit ... : **route d'Ochtezeele**

N° de parcelle : **30**

Section cadastrale : **ZI**

Propriété publique : **non**
Propriété privée : **oui**

Bâtiment 35-36-37

N° de la fiche : **14**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	**Oui**	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	**Oui**	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	**Oui**	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	**Oui**	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		**Non**
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		**Non**
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	**Oui**	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		**Non**
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	**0**	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	**Oui**	

Coordonnées du rédacteur : Monteyne Jérôme

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : RUBROUCK

Identification

Désignation de l'élément à protéger : **Hangar fait de tuiles et de briques traditionnelles**

N° de voirie : **1641**

Rue, lieu-dit ... : **naegel straete**

N° de parcelle : **66**

Section cadastrale : **ZE**

Propriété publique : **non**
Propriété privée : **oui**

Bâtiment 32-56

N° de la fiche : **15**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	**Oui**	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	**Oui**	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	**Oui**	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	**Oui**	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		**Non**
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		**Non**
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	**Oui**	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		**Non**
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	**0**	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	**Oui**	

Coordonnées du rédacteur : Monteyne Jérôme

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : RUBROUCK

Identification

Désignation de l'élément à protéger : **Hangar fait de tuiles et de briques traditionnelles**

N° de voirie : **1372**

Rue, lieu-dit ... : **crayil meule straete**

N° de parcelle : **30**

Section cadastrale : **ZH**

Propriété publique : **non**
Propriété privée : **oui**

Bâtiment 33-34

N° de la fiche : **16**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	**Oui**	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	**Oui**	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	**Oui**	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	**Oui**	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		**Non**
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		**Non**
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	**Oui**	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		**Non**
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	**0**	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	**Oui**	

Coordonnées du rédacteur : Monteyne Jérôme

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : RUBROUCK

Identification

Désignation de l'élément à protéger : **Hangars et étables faits de tuiles et de briques traditionnelles**

N° de voirie : **762**

Rue, lieu-dit ... : **crayil meule straete**

N° de parcelle : **49**

Section cadastrale : **ZH**

Propriété publique : **non**
Propriété privée : **oui**

Bâtiment 18-19-20

N° de la fiche : **17**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	**Oui**	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	**Oui**	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	**Oui**	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	**Oui**	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		**Non**
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	**Oui**	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		**Non**
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		**Non**
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	**1**	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	**Oui**	

Coordonnées du rédacteur : Monteyne Jérôme

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : RUBROUCK

Identification

Désignation de l'élément à protéger : **Hangars faits de tuiles et de briques traditionnelles**

N° de voirie : **580**

Rue, lieu-dit ... : **cloet straete**

N° de parcelle : **85-86**

Section cadastrale : **ZR**

Propriété publique : **non**
Propriété privée : **oui**

Bâtiment 47-48-50

N° de la fiche : **18**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	**Oui**	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	**Oui**	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	**Oui**	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	**Oui**	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		**Non**
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		**Non**
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	**Oui**	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		**Non**
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	**0**	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	**Oui**	

Coordonnées du rédacteur : Monteyne Jérôme

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : RUBROUCK

Identification

Désignation de l'élément à protéger : **Ancienne étable faite de tuiles et de briques traditionnelles**

N° de voirie : **580**

Rue, lieu-dit ... : **cloet straete**

N° de parcelle : **17**

Section cadastrale : **ZR**

Propriété publique : **non**
Propriété privée : **oui**

Bâtiment 49

N° de la fiche : **19**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	**Oui**	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	**Oui**	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	**Oui**	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	**Oui**	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		**Non**
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	**Oui**	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		**Non**
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		**Non**
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	**1**	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	**Oui**	

Coordonnées du rédacteur : Monteyne Jérôme

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : RUBROUCK

Identification

Désignation de l'élément à protéger : **Hangar et maison faits de tuiles et de briques traditionnelles**

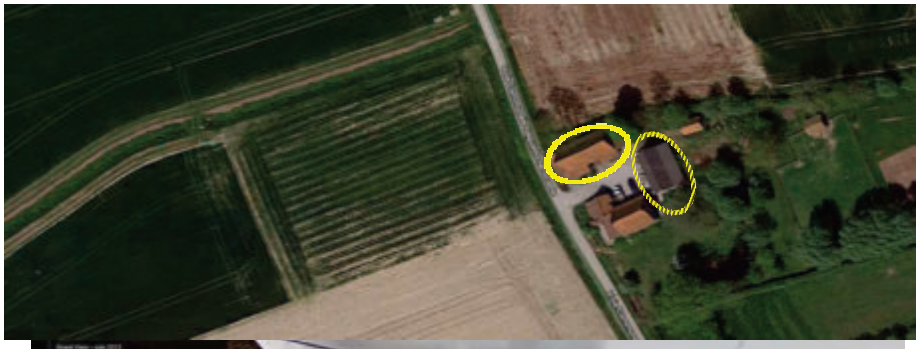

N° de voirie : **195**

Rue, lieu-dit ... :
haguedorne straete

N° de parcelle : **15**

Section cadastrale : **ZP**

Propriété publique : **non**
Propriété privée : **oui**

Bâtiment 15-16

N° de la fiche : **20**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	**Oui**	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	**Oui**	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	**Oui**	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	**Oui**	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		**Non**
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		**Non**
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	**Oui**	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		**Non**
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	**0**	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	**Oui**	

Coordonnées du rédacteur : Monteyne Jérôme

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : RUBROUCK

Identification

Désignation de l'élément à protéger : **Hangar et étables faits de tuiles et de briques traditionnelles**

N° de voirie : 2**09**

Rue, lieu-dit ... : **schaepe straete**

N° de parcelle : **45**

Section cadastrale : **ZO**

Propriété publique : **non**
Propriété privée : **oui**

Bâtiment 27-28-29

N° de la fiche : **21**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	**Oui**	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	**Oui**	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	**Oui**	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	**Oui**	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		**Non**
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		**Non**
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	**Oui**	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		**Non**
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	**0**	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	**Oui**	

Coordonnées du rédacteur : Monteyne Jérôme

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : RUBROUCK

Identification

Désignation de l'élément à protéger : **Ancienne étable faite de tuiles et de briques traditionnelles**

N° de voirie : **920**

Rue, lieu-dit ... : **groene straete**

N° de parcelle : **56**

Section cadastrale : **ZP**

Propriété publique : **non**
Propriété privée : **oui**

Bâtiment 17

N° de la fiche : **22**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	**Oui**	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	**Oui**	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	**Oui**	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	**Oui**	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		**Non**
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		**Non**
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	**Oui**	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		**Non**
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	**0**	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	**Oui**	

Coordonnées du rédacteur : Monteyne Jérôme

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : RUBROUCK

Identification

Désignation de l'élément à protéger : **Ancienne étable faite de tuiles, de bois et de torchis**

N° de voirie : **1571**

Rue, lieu-dit ... :
haguedorne straete

N° de parcelle : **42**

Section cadastrale : **ZM**

Propriété publique : **non**
Propriété privée : **oui**

Bâtiment 1-2

N° de la fiche : **23**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	**Oui**	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	**Oui**	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	**Oui**	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	**Oui**	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		**Non**
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		**Non**
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	**Oui**	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		**Non**
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	**0**	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	**Oui**	

Coordonnées du rédacteur : Monteyne Jérôme

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : RUBROUCK

Identification

Désignation de l'élément à protéger : **Ancienne étable faite de tuiles et de briques peintes en blanc**

N° de voirie : **573**

Rue, lieu-dit ... : **groene straete**

N° de parcelle : **53**

Section cadastrale : **ZM**

Propriété publique : **non**
Propriété privée : **oui**

Bâtiment 53-57

N° de la fiche : **24**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	**Oui**	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	**Oui**	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	**Oui**	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	**Oui**	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		**Non**
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		**Non**
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	**Oui**	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		**Non**
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	**0**	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	**Oui**	

Coordonnées du rédacteur : Monteyne Jérôme

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : RUBROUCK

Identification

Désignation de l'élément à protéger : **Ancienne étable faite de tuiles et de briques traditionnelles**

N° de voirie : **1347**

Rue, lieu-dit ... : **route d'Ochetezeele**

N° de parcelle : **66**

Section cadastrale : **ZI**

Propriété publique : **non**
Propriété privée : **oui**

Bâtiment 55

N° de la fiche : **25**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	**Oui**	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	**Oui**	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	**Oui**	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	**Oui**	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		**Non**
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		**Non**
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	**Oui**	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		**Non**
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	**0**	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	**Oui**	

Coordonnées du rédacteur : Monteyne Jérôme

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : RUBROUCK

Identification

Désignation de l'élément à protéger : **Ancienne étable faite de tuiles et de briques traditionnelles**

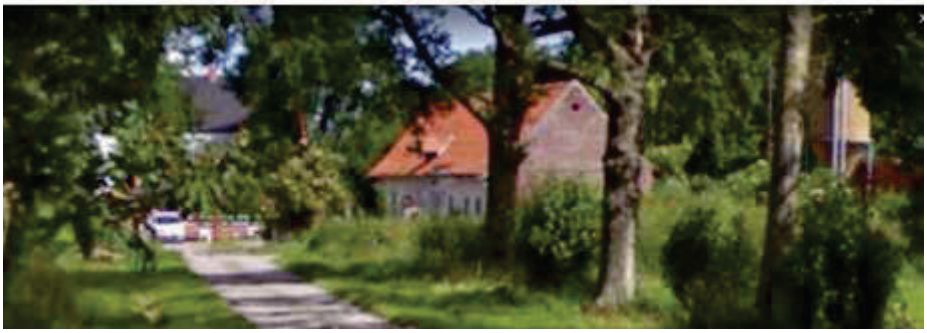

N° de voirie : **1774**

Rue, lieu-dit ... : **route de Watten**

N° de parcelle : **54**

Section cadastrale : **ZN**

Propriété publique : **non**
Propriété privée : **oui**

Bâtiment 21

N° de la fiche : **26**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	**Oui**	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	**Oui**	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	**Oui**	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	**Oui**	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		**Non**
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		**Non**
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	**Oui**	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		**Non**
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	**0**	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	**Oui**	

Coordonnées du rédacteur : Monteyne Jérôme

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : RUBROUCK

Identification

Désignation de l'élément à protéger : **Anciennes étables faites de tuiles et de briques traditionnelles**

N° de voirie : **940**

Rue, lieu-dit ... : **route de Watten**

N° de parcelle : **53**

Section cadastrale : **ZN**

Propriété publique : **non**
Propriété privée : **oui**

Bâtiment 22

N° de la fiche : **27**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	**Oui**	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	**Oui**	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	**Oui**	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	**Oui**	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		**Non**
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		**Non**
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	**Oui**	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		**Non**
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	**0**	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	**Oui**	

Coordonnées du rédacteur : Monteyne Jérôme

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : RUBROUCK

Identification

Désignation de l'élément à protéger : **Ancienne grange en bois et torchis**

N° de voirie : **1138**

Rue, lieu-dit ... : **route de Watten**

N° de parcelle : **48**

Section cadastrale : **ZN**

Propriété publique : **non**
Propriété privée : **oui**

Bâtiment 23

N° de la fiche : **28**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	**Oui**	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	**Oui**	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	**Oui**	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	**Oui**	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		**Non**
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		**Non**
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	**Oui**	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		**Non**
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	**0**	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	**Oui**	

Coordonnées du rédacteur : Monteyne Jérôme

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : RUBROUCK

Identification

Désignation de l'élément à protéger : **Anciennes granges en briques et tuiles**

N° de voirie : **1142**

Rue, lieu-dit ... : **ipe straete**

N° de parcelle : **129**

Section cadastrale : **ZO**

Propriété publique : **non**
Propriété privée : **oui**

Bâtiment 24-25-26

N° de la fiche : **29**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	**Oui**	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	**Oui**	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	**Oui**	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	**Oui**	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		**Non**
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		**Non**
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	**Oui**	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		**Non**
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	**0**	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	**Oui**	

Coordonnées du rédacteur : Monteyne Jérôme

Date : 14/05/2018

Sainte-Marie-Cappel

Fiche Changement de destination N° 1

N° de voirie : 724
Rue : Route de Cassel

N° de parcelle : 83
Section cadastrale : ZE

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services		✓
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum (hors logement existant)	0 logement	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Voir repérage complet des bâtiments sur le plan de zonage

Sainte-Marie-Cappel

Fiche Changement de destination N° 2

N° de voirie : 228
Rue : Route Nationale

N° de parcelle :180, 181 et 183
Section cadastrale : ZE

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services		✓
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum (hors logements existants)	0	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Voir repérage complet des bâtiments sur le plan de zonage

Sainte-Marie-Cappel

Fiche Changement de destination N° 3

N° de voirie : 236
Rue : Petit chemin de Terdeghem

N° de parcelle : 98
Section cadastrale : ZH

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services		✓
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum (hors logements existants)	0	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Voir repérage complet des bâtiments sur le plan de zonage

Sainte-Marie-Cappel

Fiche Changement de destination N° 4

N° de voirie : 579
Rue : Route nationale (D916)

N° de parcelle : 123
Section cadastrale : ZH

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services		✓
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum (hors logements existants)	0	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

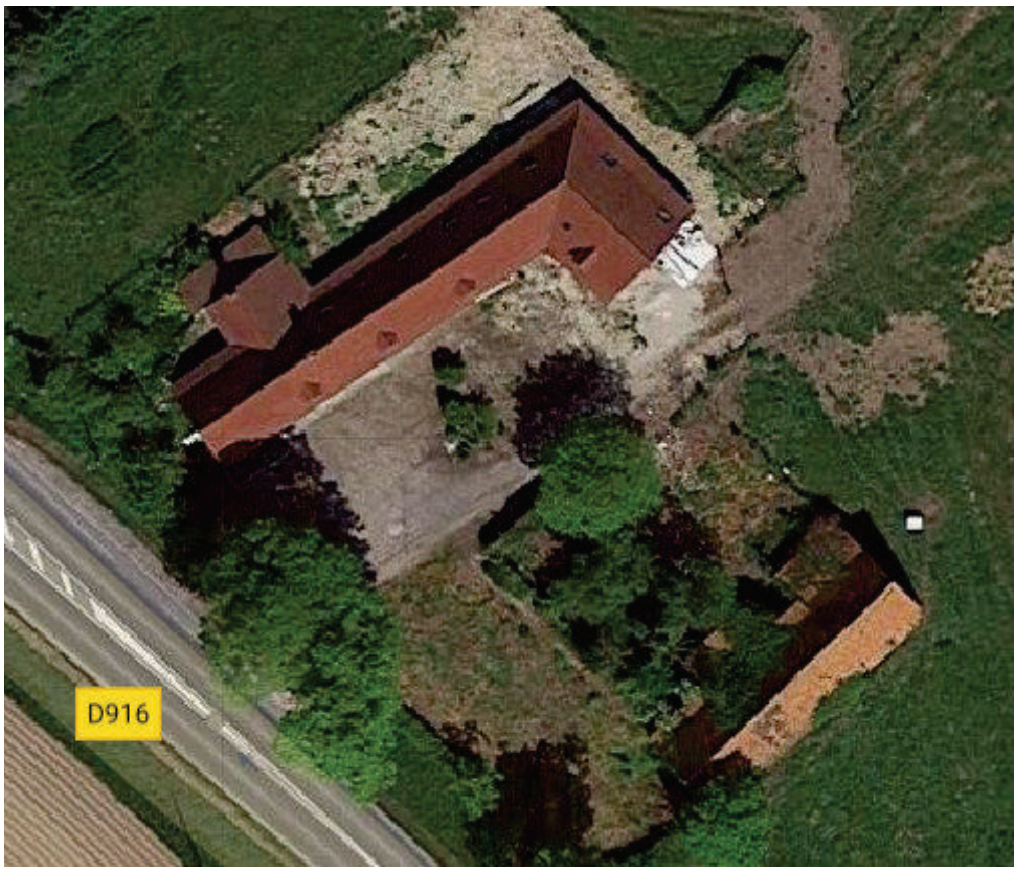

Voir repérage complet des bâtiments sur le plan de zonage

Sainte-Marie-Cappel

Fiche Changement de destination N° 5

N° de voirie : 666
Rue : Chemin de Terdeghem

N° de parcelle : 174
Section cadastrale : ZH

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services		✓
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum (hors logements existants)	0	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Voir repérage complet des bâtiments sur le plan de zonage

Sainte-Marie-Cappel

Fiche Changement de destination N° 6

N° de voirie :
Rue : Route de Terdeghem

N° de parcelle : 107 et 193
Section cadastrale : ZH

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services		✓
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum (hors logements existants)	0	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Voir repérage complet des bâtiments sur le plan de zonage

Sainte-Marie-Cappel

Fiche Changement de destination N° 7

N° de voirie : 200
Rue : Vanbleus Straete

N° de parcelle : 189
Section cadastrale : ZA

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services		✓
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum (hors logements existants)	0	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Voir repérage complet des bâtiments sur le plan de zonage

Sainte-Marie-Cappel

Fiche Changement de destination N° 8

N° de voirie : 252
Rue : du château d'eau

N° de parcelle : 123, 183, 125 et 178
Section cadastrale : ZA

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services		✓
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum (hors logements existants)	0	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Voir repérage complet des bâtiments sur le plan de zonage

Sainte-Marie-Cappel

Fiche Changement de destination N° 9

N° de voirie : 810
Rue : Vanbleus Straete

N° de parcelle : 111
Section cadastrale : ZA

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?		✓
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum (hors logements existants)	0	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Voir repérage complet des bâtiments sur le plan de zonage

Sainte-Marie-Cappel

Fiche Changement de destination N° 10

N° de voirie : 2326
Rue : Route nationale (D916)

N° de parcelle : 203 et 205
Section cadastrale : ZA

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services		✓
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum (hors logements existants)	0	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Voir repérage complet des bâtiments sur le plan de zonage

Sainte-Marie-Cappel

Fiche Changement de destination N° 11

N° de voirie : 624
Rue : Cappel Straete

N° de parcelle : 214 et 2015
Section cadastrale : ZA

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services		✓
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum (hors logements existants)	0	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Voir repérage complet des bâtiments sur le plan de zonage

Sainte-Marie-Cappel

Fiche Changement de destination N° 12

N° de voirie : 2213
Rue : de Borre

N° de parcelle : 217
Section cadastrale : ZA

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services		✓
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum (hors logements existants)	0	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Voir repérage complet des bâtiments sur le plan de zonage

Sainte-Marie-Cappel

Fiche Changement de destination N° 13

N° de voirie : 2023
Rue : Route de Borre

N° de parcelle : 210
Section cadastrale : ZA

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services		✓
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum (hors logements existants)	0	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Voir repérage complet des bâtiments sur le plan de zonage

Sainte-Marie-Cappel

Fiche Changement de destination N° 14

N° de voirie : 39
Rue : Cappel Straete

N° de parcelle : 144
Section cadastrale : ZA

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services		✓
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum (hors logements existants)	0	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Voir repérage complet des bâtiments sur le plan de zonage

Sainte-Marie-Cappel

Fiche Changement de destination N° 15

N° de voirie : 585
Rue : Braems Straete

N° de parcelle : 174
Section cadastrale : ZB

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?		✓
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services	✓	
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum (hors logements existants)	0	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Voir repérage complet des bâtiments sur le plan de zonage

Sainte-Marie-Cappel

Fiche Changement de destination N° 16

N° de voirie : 285
Rue : Boggaert Straete

N° de parcelle : 35, 36, 76 et 77
Section cadastrale : ZI

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services		✓
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum (hors logements existants)	0	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Voir repérage complet des bâtiments sur le plan de zonage

Sainte-Marie-Cappel

Fiche Changement de destination N° 17

N° de voirie : 206
Rue : Chemin de Saint Omer

N° de parcelle : 175
Section cadastrale : ZB

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services		✓
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum (hors logements existants)	0	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Voir repérage complet des bâtiments sur le plan de zonage

Sainte-Marie-Cappel

Fiche Changement de destination N° 18

N° de voirie : 609
Rue : Campagne Dreve

N° de parcelle : 74
Section cadastrale : ZI

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services		✓
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum (hors logements existants)	0	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Voir repérage complet des bâtiments sur le plan de zonage

Sainte-Marie-Cappel

Fiche Changement de destination N° 19

N° de voirie : 1094
Rue : d'Hondeghem

N° de parcelle : 67
Section cadastrale : ZI

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services		✓
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum (hors logements existants)	0	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Voir repérage complet des bâtiments sur le plan de zonage

Sainte-Marie-Cappel

Fiche Changement de destination N° 20

N° de voirie : 973
Rue : d'Hondeghem

N° de parcelle : 178
Section cadastrale : ZB

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services		✓
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum (hors logements existants)	0	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Voir repérage complet des bâtiments sur le plan de zonage

Sainte-Marie-Cappel

Fiche Changement de destination N° 21

N° de voirie : 332
Rue : Meulen Straete

N° de parcelle : 177
Section cadastrale : ZB

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services		✓
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum (hors logements existants)	0	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Voir repérage complet des bâtiments sur le plan de zonage

Sainte-Marie-Cappel

Fiche Changement de destination N° 22

N° de voirie : 691
Rue : Meulen Straete

N° de parcelle : 188 et 201
Section cadastrale : ZD

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services		✓
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum (hors logements existants)	0	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Voir repérage complet des bâtiments sur le plan de zonage

Sainte-Marie-Cappel

Fiche Changement de destination N° 23

N° de voirie : 751
Rue : Route d'Oxelaere

N° de parcelle : 103
Section cadastrale : ZD

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

Questionnaire :	Oui	Non
1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole	✓	
2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services		✓
6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
9 - Combien de logements par bâtiments doit-on autoriser au maximum (hors logements existants)	0	
10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Voir repérage complet des bâtiments sur le plan de zonage

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Saint-Jans-Cappel

Identification : LEMAITRE Christophe

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1265

Rue, lieu-dit : Route du Parc

N° de parcelle : 195

Section cadastrale : ZA

Propriété publique :
Propriété privée : OUI

N° de la fiche : 1

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	6	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Saint-Jans-Cappel

Identification : ROOSES Fernand

Désignation de l'élément à protéger :

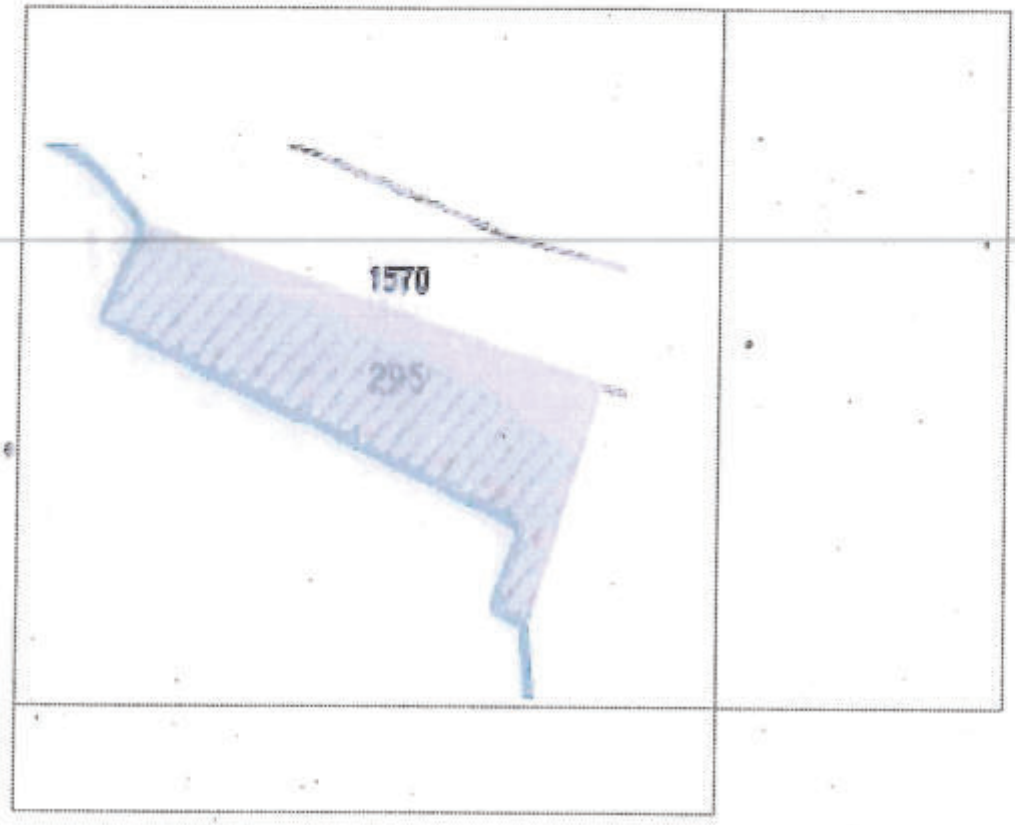

N° de voirie : 1570

Rue de la Blanchisserie

N° de parcelle : 295

Section cadastrale : ZD

Propriété publique :
Propriété privée : OUI

N° de la fiche : 2

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		X
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	Oui.	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	Oui.	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	Oui.	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	Oui.	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2.	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	oui.	

Coordonnées du rédacteur : Rooses Fernand.

Date : 2 Avril 2014.

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Saint Jans Cappel

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

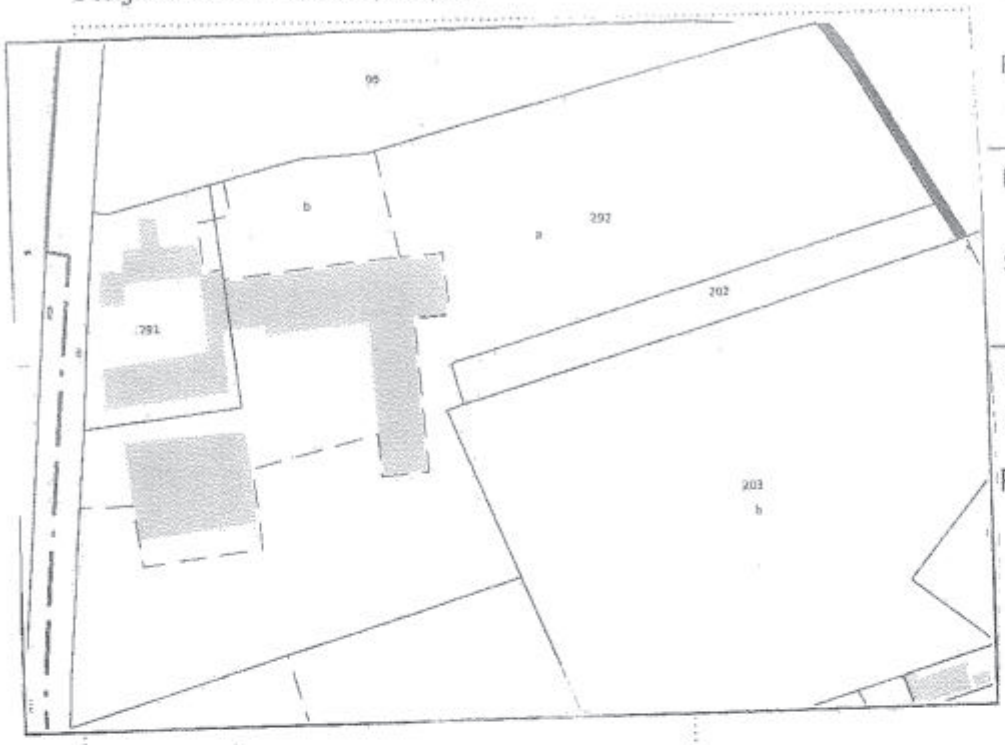

N° de voirie : 997

Rue, lieu-dit ... :
rue au Beurre

N° de parcelle :
291

Section cadastrale :
ZH

Propriété publique :

Propriété privéé :

Privée : M. Dominique DUYCK

N° de la fiche :

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	4	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DUYCK Jean - Baptiste

Date : le 6/08/2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Saint-Jans-Cappel

Identification :BECART Jean-Marie

Désignation de l'élément à protéger :

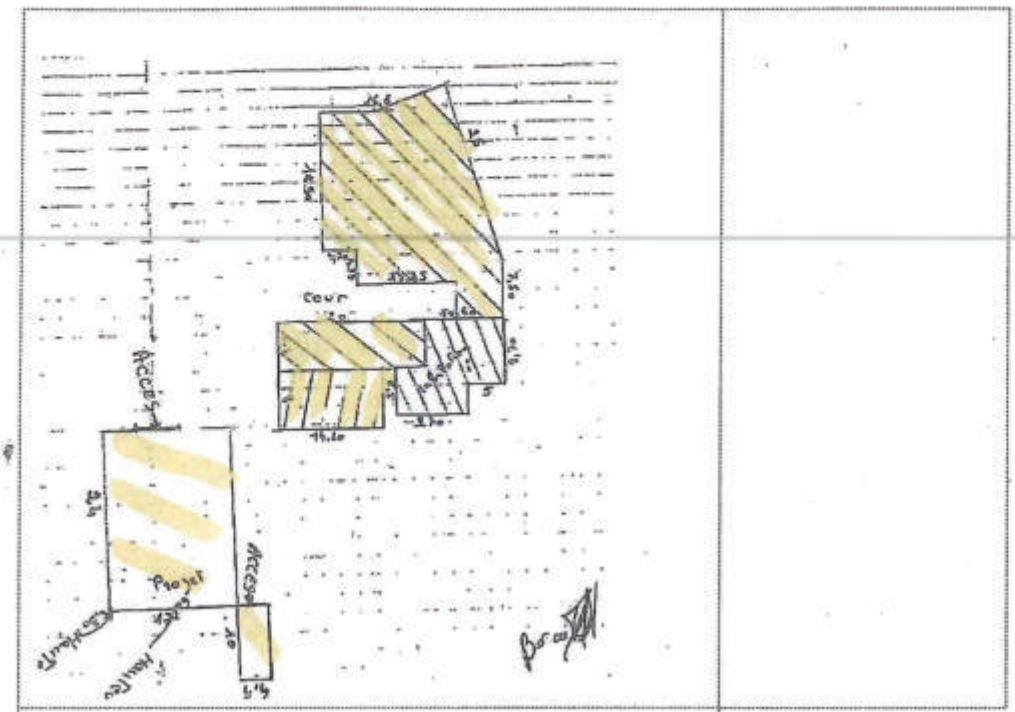

N° de voirie : 391

Chemin de Berthen

N° de parcelle : 189

Section cadastrale : ZA

Propriété publique :

Propriété privée : OUI

N° de la fiche : 4

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	5	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SAINT-JANS-CAPPEL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1215 rue de la Blanchisserie

Rue, lieu-dit ... :

N° de parcelle : 102

Section cadastrale : ZB

Propriété publique :
Propriété privée : OUI

N° de la fiche : 5

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	x	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		x
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	x	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		x
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2 par bâtiment	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	x	

Coordonnées du rédacteur : GOETHALS Stéphane

Date : 20/08/2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Saint-Jans-Cappel

Identification : EARL SEPIETER Jean-François

REÇU LE
28 AOUT 2019
Mairie de SAINT-JANS-CAPPEL

Désignation de l'élément à protéger :

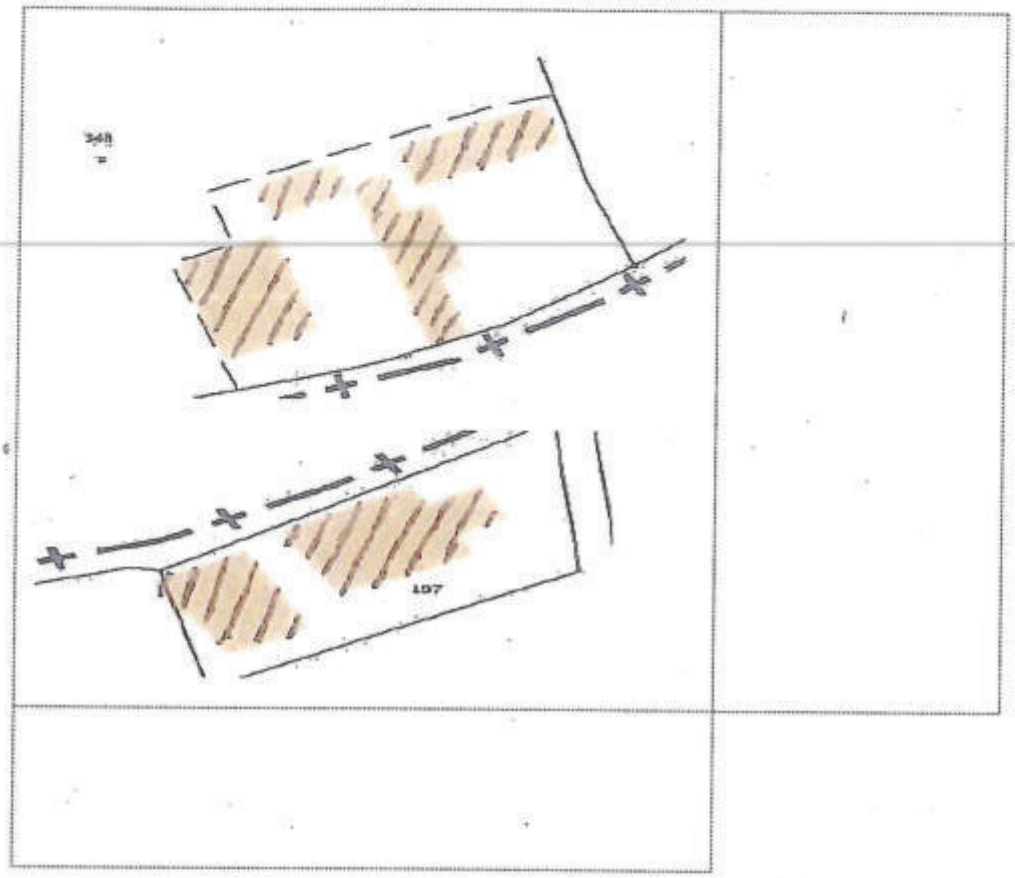

N° de voirie : 311

Hommelhofstraete

N° de parcelle : ZD 348

Section cadastrale : YC 197

Propriété publique :
Propriété privée : OUI

N° de la fiche : 6

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Saint-Jans-Cappel

Identification TROUVE Cindy

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 892

Rue de Bailleul

N° de parcelle : 98

Section cadastrale : ZE

Propriété publique :

Propriété privée : Oui

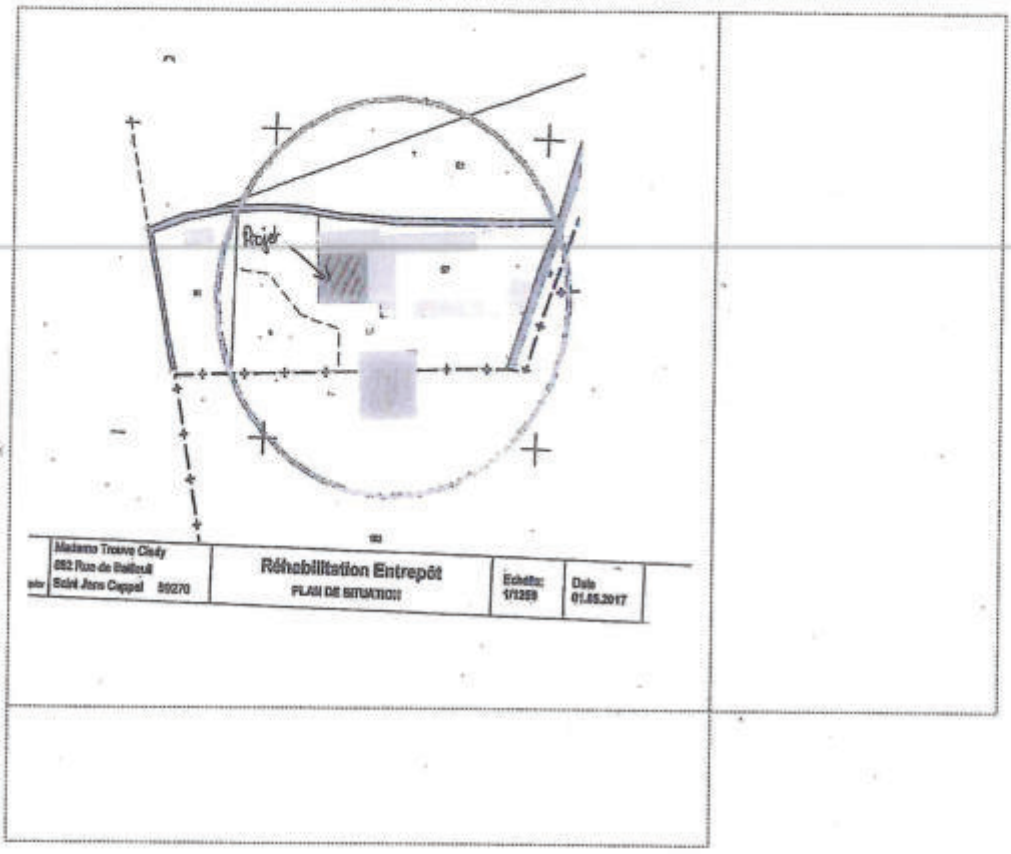

N° de la fiche : 7

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Saint-Jans-Cappel

Identification : EARL VANDENBROUCKE Emmanuel

Désignation de l'élément à protéger :

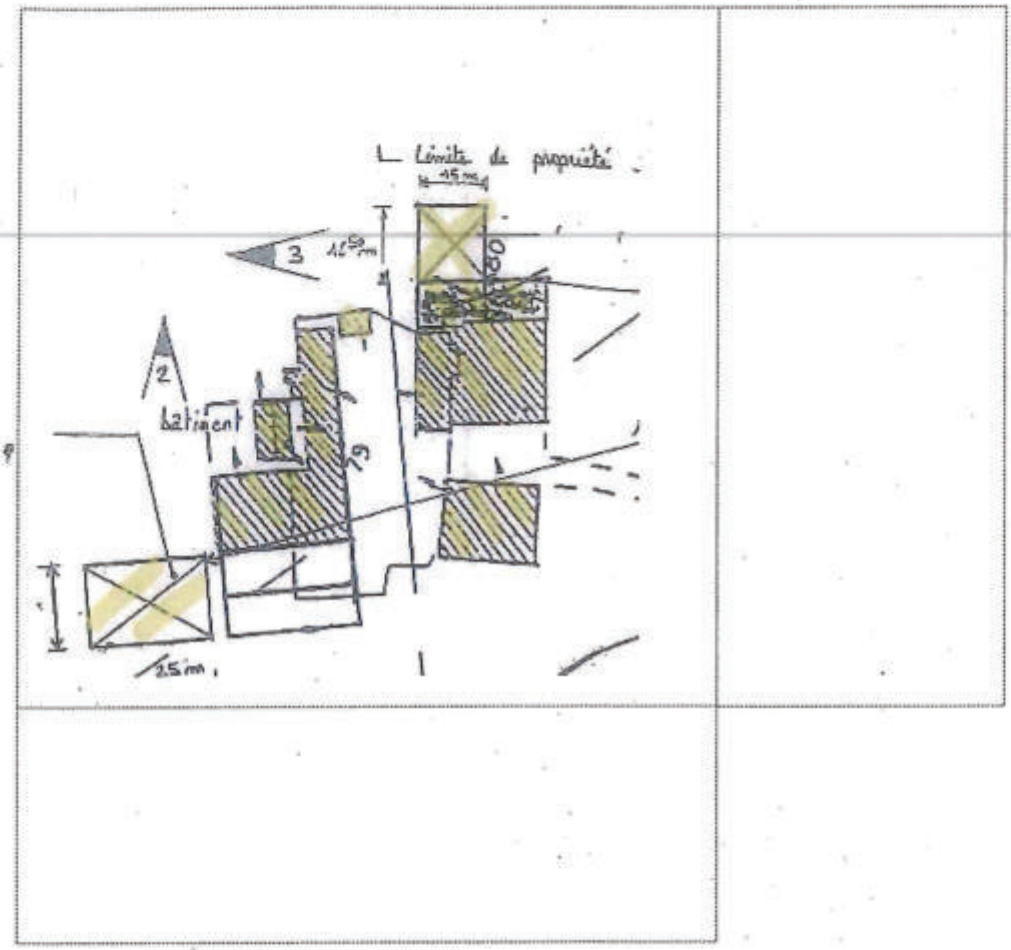

N° de voirie : 1150

Poperinghe Cruyssestraete

N° de parcelle : 126

Section cadastrale : ZC

Propriété publique :

Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 8

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Vandenbroucke Isabelle

Date : 28/3/19.

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Saint-Jans-Cappel

Identification : TERRIER Célestine

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 218

Rue, lieu-dit ... : Chemin Haut

N° de parcelle : 508

Section cadastrale : ZC

Propriété publique :

Propriété privée :

N° de la fiche : 9

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	5	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Célestine Terrier

Date : 13.04.12

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Saint-Jans-Cappel

Identification : FRULEUX Loïc

Désignation de l'élément à protéger :

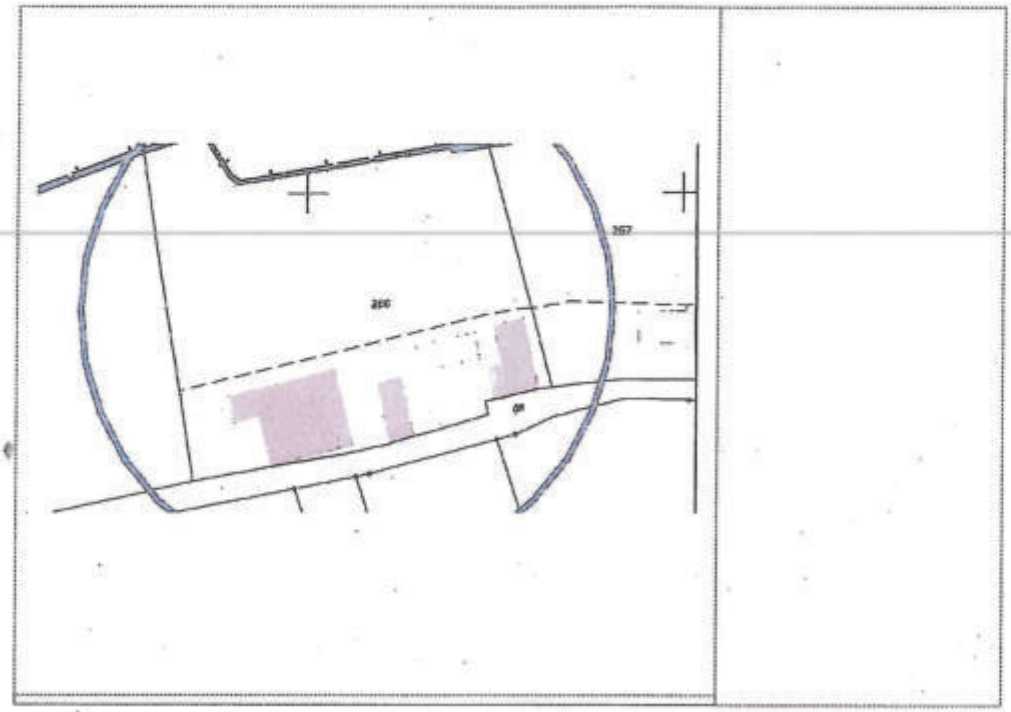

N° de voirie : 670

Rue : chemin de Berthen

N° de parcelle : 266

Section cadastrale : ZA

Propriété publique :

Propriété privée :

N° de la fiche : 10

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		Non
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?		Non
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	oui	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	oui	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	Non	Non
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	oui	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		Non
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		Non
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? 4		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	oui	

Coordonnées du rédacteur :

FRULEUX Loïc 670 chemin de Berthen
6.45.61.24.43 59270 Saint Jans

Date : 01/04/19

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Saint-Jans-Cappel

Identification : SIMOEN Charles Antoine

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 549

Rue : route du Parc

N° de parcelle : 462

Section cadastrale : ZA

Propriété publique :

Propriété privée :

N° de la fiche : 11

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	oui	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	oui	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	oui	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	oui	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		NON
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	oui	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		NON
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	oui	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	oui	

Coordonnées du rédacteur :

SIMOEN Charles-Antoine 06 83 34 50 75

Date : 24/03/13

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Saint-Jans-Cappel

Identification : BODDAERT Michel

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 549

Rue : route du Parc

N° de parcelle : 463

Section cadastrale : ZA

Propriété publique :

Propriété privée :

N° de la fiche : 12

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	OUI	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	OUI	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	OUI	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	OUI	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		NON
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	OUI	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		NON
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		NON
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	5	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	OUI	

Coordonnées du rédacteur : Michel BODDAERT
549 route du Parc

Date : 29/03/19
~~BODDAERT~~

Communauté de communes

10 NOV. 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Saint-Jans-Cappel

Identification : Consorts RYCKEWAERT

Désignation de l'élément à protéger :

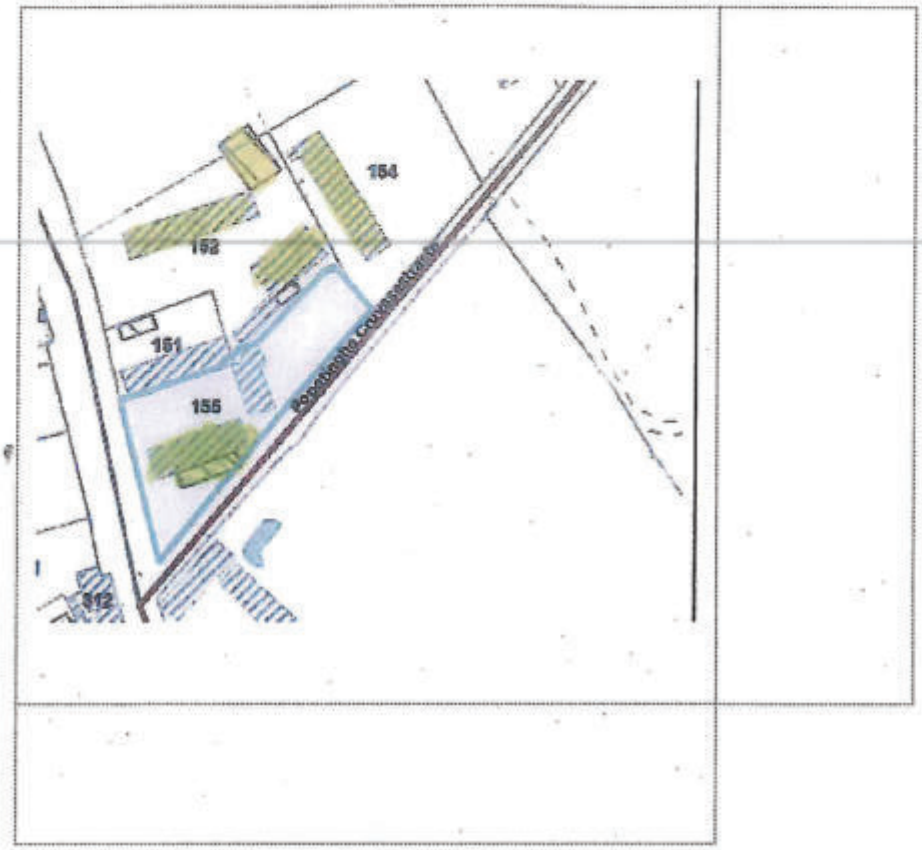

N° de voirie : 1185

Route du Mont Noir

N° de parcelle : 151-152-154-155

Section cadastrale : ZC

Propriété publique :

Propriété privée :

N° de la fiche : 13

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	10	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Mme Ryckewaert

Date : 9.04.2019

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SAINT-JANS-CAPPEL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : Chemin Billiau

Rue, lieu-dit ... :

N° de parcelle : 227/230

Section cadastrale : ZA

Propriété publique :
Propriété privée : OUI

N° de la fiche : 14

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	x	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	Eau x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		x
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	x	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		x
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	x	

Coordonnées du rédacteur : TERRIER Pierre-Guy

Date : 20/08/2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SAINT-JANS-CAPPEL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 280 rue de Balileul

Rue, lieu-dit ... :

N° de parcelle : 978

Section cadastrale : C

Propriété publique :
Propriété privée : OUI

N° de la fiche : 15

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	x	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	x	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	x	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		x
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	x	

Coordonnées du rédacteur : TERRIER Pierre-Guy

Date : 20/08/2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Saint Jans Cappel

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

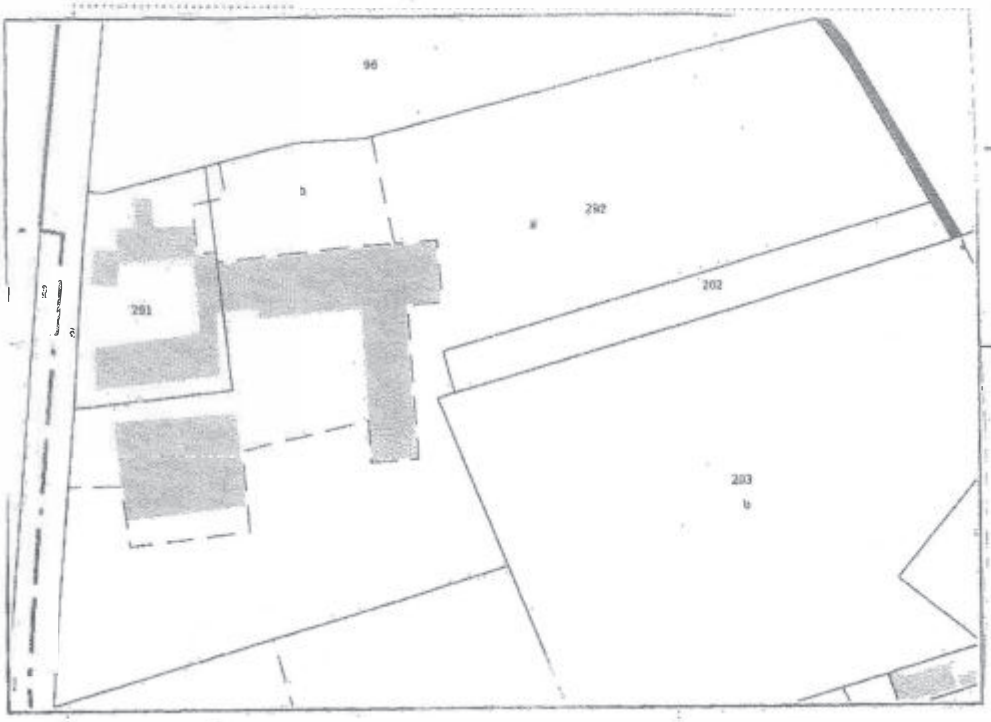

N° de voirie : 997

Rue, lieu-dit ... :
rue au Beurre

N° de parcelle :
292

Section cadastrale :
zh

Propriété publique :

Propriété privée :

Privée :
EARL Van Butterstraete

N° de la fiche : 16

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	x	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	x	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	x	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		x
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	x	

Coordonnées du rédacteur : DUYCK Jean-Baptiste

Date : le 6 août 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SAINT-JANS-CAPPEL

REÇU LE 30 SEP. 2022 Mairie de SAINT-JANS-CAPPEL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1300 route de Berthen

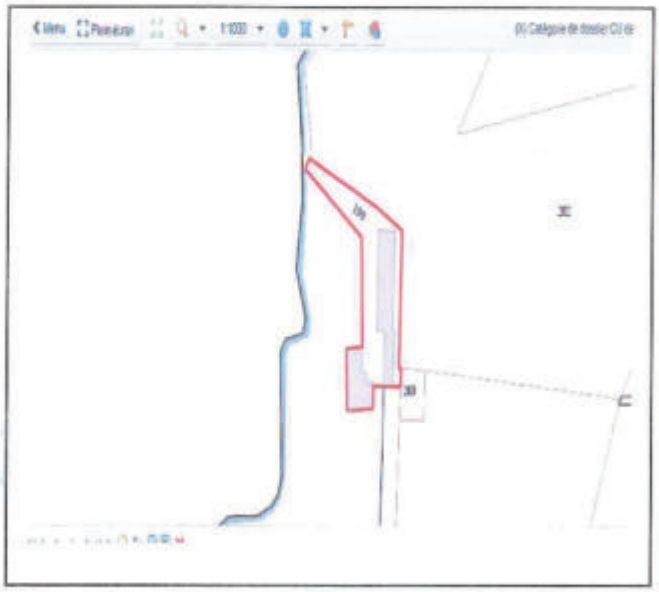

N° de parcelle : 199

Section cadastrale : ZA

Propriété publique :
Propriété privée : OUI

Questionnaire :

N° de la fiche :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	5	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : JOYEZ Philippe

Date : 20/08/2022

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SAINT-JANS-CAPPEL

REÇU LE
04 JUIL. 2022
Mairie de SAINT-JANS-CAPPEL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 356 chemin de la Potence

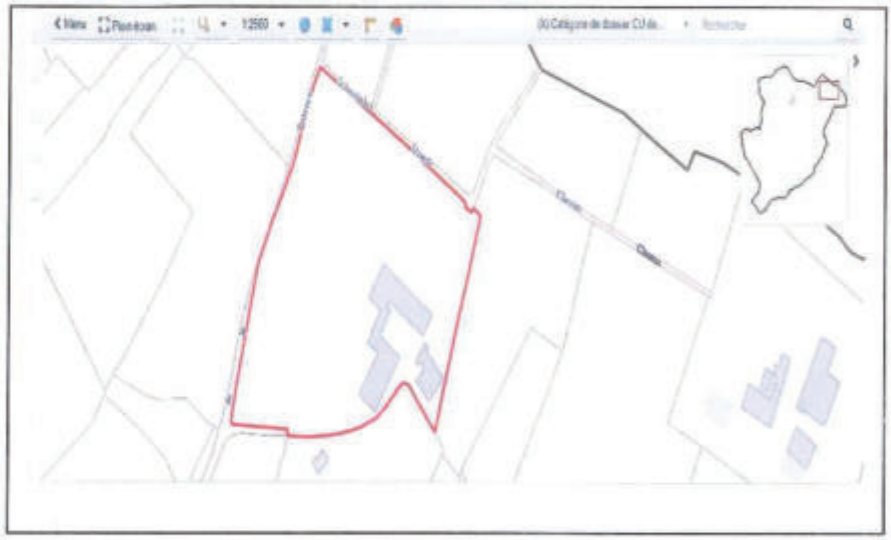

N° de parcelle : 132

Section cadastrale : ZC

Propriété publique :
Propriété privée : OUI

Questionnaire :

N° de la fiche :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ? Eloigné du centre mais nombreux commerces à proximité.		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	3	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : M. DESAUW

Date : 22/09/2022

envoyé à la CDPENAF le 7/09/2022

REÇU LE 23 AOUT 2022 Mairie de SAINT-JANS-CAPPEL

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SAINT-JANS-CAPPEL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 781 rue au Beurre

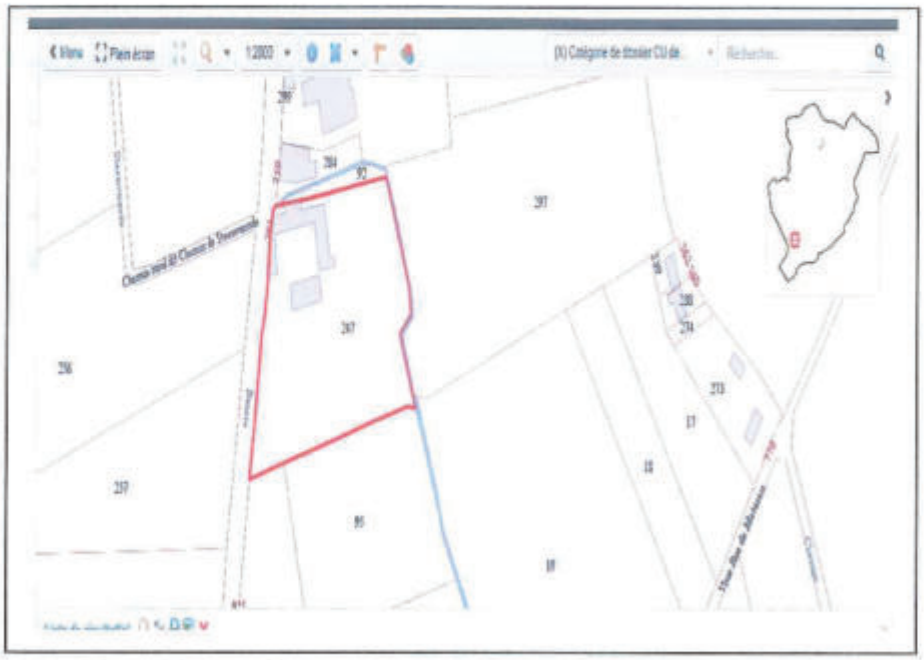

N° de parcelle : 247

Section cadastrale : ZH

Propriété publique :
Propriété privée : OUI

Questionnaire :

N° de la fiche :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		+
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	+	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	+	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	+	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	+	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	+	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		+
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		+
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		3
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	+	

Coordonnées du rédacteur : DUFOUR ERIC Date : 18/08/2022

envoyé à la CCFi
07/03/22

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SAINT-JANS-CAPPEL

REÇU LE
02 SEP. 2022
Mairie de SAINT-JANS-CAPPEL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1211 route du Parc

N° de parcelle : 260

Section cadastrale : ZA

Propriété publique :
Propriété privée : OUI

Questionnaire :

N° de la fiche :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	X5	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Mme DERIDDER

Date : 10.08.2022.

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SAINT-JANS-CAPPEL

REÇU LE
13 SEP. 2022
Mairie de SAINT-JANS-CAPPEL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 697 rue au Beurre

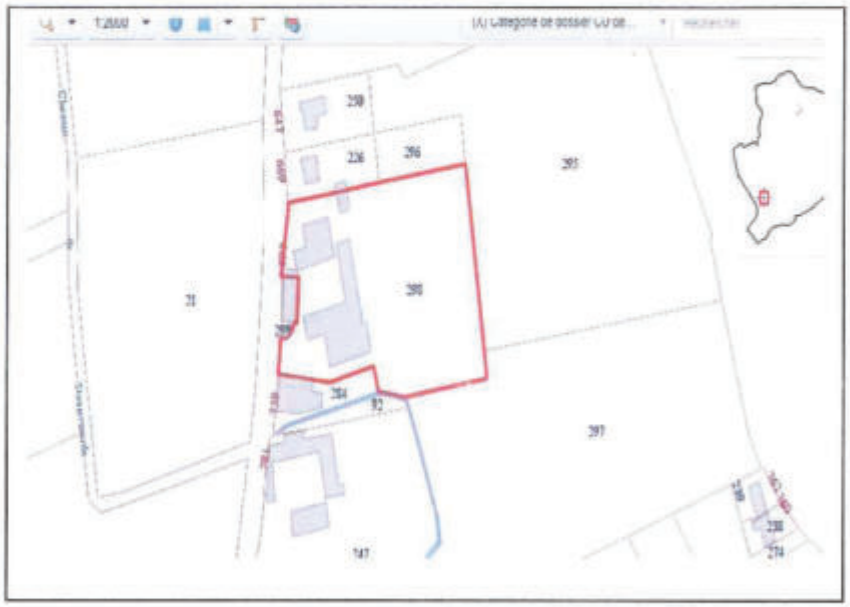

N° de parcelle : 298

Section cadastrale : ZH

Propriété publique :
Propriété privée : OUI

Questionnaire :

N° de la fiche :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		+
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	+	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	+	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	+	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	+	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	+	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		+
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		+
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	+	

Coordonnées du rédacteur : DEKERVEL Bernard

Date : 13/09/2022

Dekervel

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SAINT-JANS-CAPPEL

REÇU LE
24 SEP. 2022
Mairie de SAINT-JANS-CAPPEL

Identification

Désignation de l'élément à protéger : N° de voirie : 1210 rue de Berthen

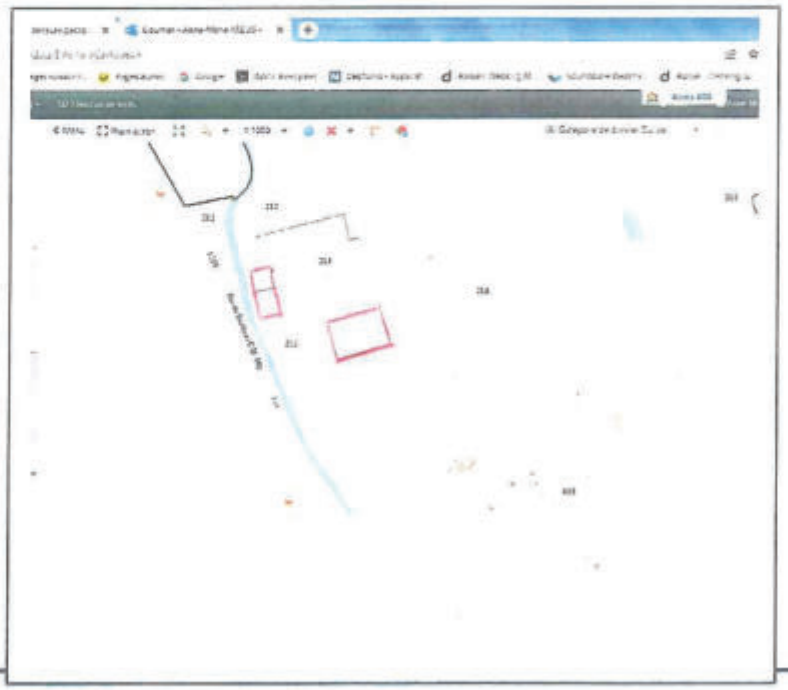

N° de parcelle : 215
Section cadastrale : ZA

Propriété publique :
Propriété privée : OUI

N° de la fiche :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	X
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? 8		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : TERRIER Jean-Michel Date : 24/03/2022

SCI DU SCHAXE

Jem

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SAINT-JANS-CAPPEL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 130 Petit Chemin de l'Ermitage

N° de parcelle : 75

Section cadastrale : ZB

Propriété publique :
Propriété privée : OUI

Questionnaire :

N° de la fiche :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	oui	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	oui	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	oui	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	oui	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	oui	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	oui	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		non
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		non
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	cinq.	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	oui	

Coordonnées du rédacteur : SEYNHAEVE Elisabeth

Date : 27.09.2022

E. Seynhaeve

Fiche Changement de destination (zones A et N)

Nom de la commune : St-Jans-Cappel
N° de fiche : 26
Date de rédaction : novembre 2022
Date d'intégration : 13/12/2022
Rédacteur de la fiche : AGUR
Zonage : N

Adresse : Rue Chieux

Section cadastrale et N° de parcelle : A383 - A446

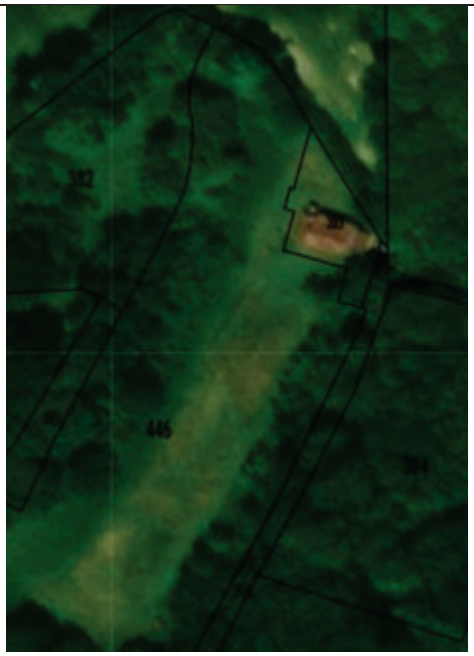

Commentaires :

Destination : Equipements d'intérêt collectif et de service public (avec l'ensemble des sous-destinations concernées).

Destination(s)* future(s) autorisée(s) pour le bâtiment (merci de cocher les destinations possibles ; en complément, possibilité de barrer les sous-destinations qui ne sont pas souhaitées) :

- ~~**Habitation**~~
  - ~~Logement (y compris gites et chambres d'hôtes limitées à 5 chambres)~~
  - ~~Hébergement (de type foyer notamment)~~

Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par bâtiment repéré ?
Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par fiche ?

- **Commerce et activités de service**
  - ~~Artisanat et commerce de détail~~
  - ~~Restauration~~
  - ~~Commerce de gros~~
  - Activités de services ou s'effectue l'accueil d'une clientèle
  - ~~Hébergement hôtelier et touristique (résidences de tourisme, hôtels)~~
  - ~~Cinéma~~
- **Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire**
  - ~~Industrie~~
  - ~~Entrepôt~~
  - Bureau
  - ~~Centre de congrès et d'exposition~~

Destination* : les destinations des constructions sont définies par l'arrêté du 10 novembre 2016 définissant les destinations et sous-destinations de constructions. Elles sont explicitées en partie 3 du règlement écrit.

Fiche Changement de destination (zones A et N)

Nom de la commune : St-Jans-Cappel
N° de fiche : 27
Date de rédaction : novembre 2022
Date d'intégration : 13/12/2022
Rédacteur de la fiche : AGUR
Zonage : N

Adresse : 2266 Route du parc

Section cadastrale et N° de parcelle : A397

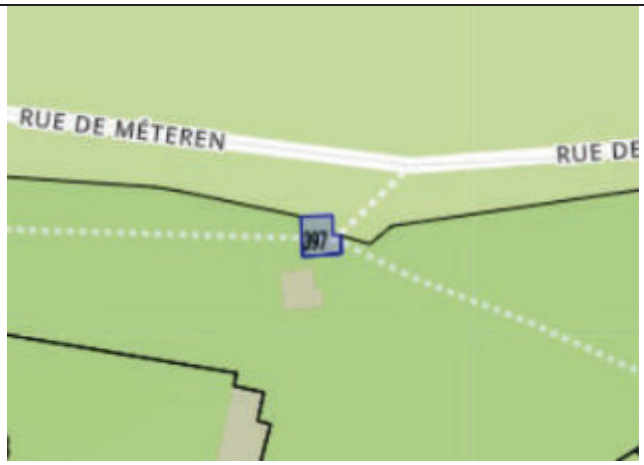

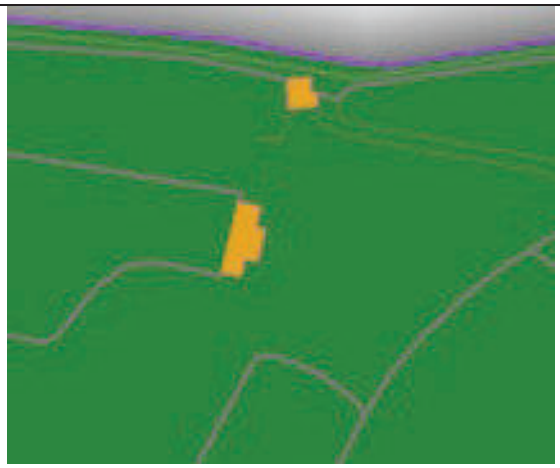

Commentaires :
Destination : Equipements d'intérêt collectif et de service public (avec l'ensemble des sous-destinations concernées).

Destination(s)* future(s) autorisée(s) pour le bâtiment (merci de cocher les destinations possibles ; en complément, possibilité de barrer les sous-destinations qui ne sont pas souhaitées) :

- ~~**Habitation**~~
  - ~~Logement (y compris gites et chambres d'hôtes limitées à 5 chambres)~~
  - ~~Hébergement (de type foyer notamment)~~

Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par bâtiment repéré ?
Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par fiche ?

- **Commerce et activités de service**
  - ~~Artisanat et commerce de détail~~
  - ~~Restauration~~
  - ~~Commerce de gros~~
  - Activités de services ou s'effectue l'accueil d'une clientèle
  - ~~Hébergement hôtelier et touristique (résidences de tourisme, hôtels)~~
  - ~~Cinéma~~
- **Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire**
  - ~~Industrie~~
  - ~~Entrepôt~~
  - Bureau
  - ~~Centre de congrès et d'exposition~~

Destination* : les destinations des constructions sont définies par l'arrêté du 10 novembre 2016 définissant les destinations et sous-destinations de constructions. Elles sont explicitées en partie 3 du règlement écrit.

Fiche Changement de destination (zones A et N)

Nom de la commune : St-Jans-Cappel
N° de fiche : 28
Date de rédaction : novembre 2022
Date d'intégration : 13/12/2022
Rédacteur de la fiche : AGUR
Zonage : N

Adresse : 185 Chemin des Anglais

Section cadastrale et N° de parcelle : A499

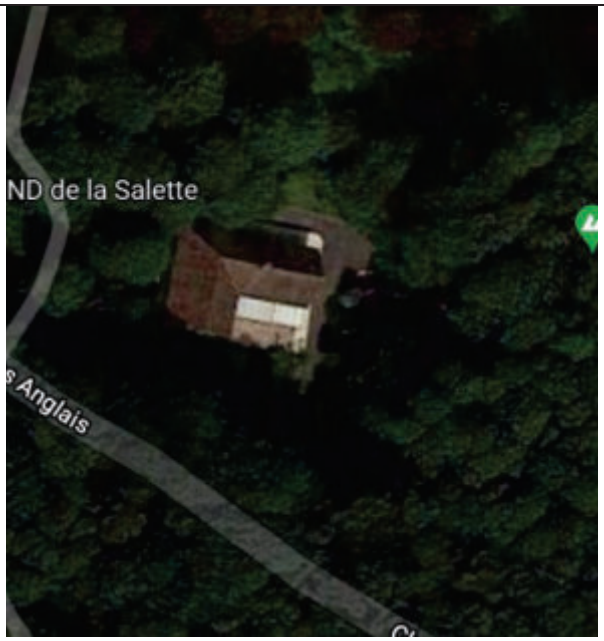

Commentaires :
Destination : Equipements d'intérêt collectif et de service public (avec l'ensemble des sous-destinations concernées).

Destination(s)* future(s) autorisée(s) pour le bâtiment (merci de cocher les destinations possibles ; en complément, possibilité de barrer les sous-destinations qui ne sont pas souhaitées) :

- ~~**Habitation**~~
  - ~~Logement (y compris gites et chambres d'hôtes limitées à 5 chambres)~~
  - ~~Hébergement (de type foyer notamment)~~

Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par bâtiment repéré ?
Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par fiche ?

- **Commerce et activités de service**
  - ~~Artisanat et commerce de détail~~
  - ~~Restauration~~
  - ~~Commerce de gros~~
  - Activités de services ou s'effectue l'accueil d'une clientèle
  - ~~Hébergement hôtelier et touristique (résidences de tourisme, hôtels)~~
  - ~~Cinéma~~
- **Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire**
  - ~~Industrie~~
  - ~~Entrepôt~~
  - Bureau
  - ~~Centre de congrès et d'exposition~~

Destination* : les destinations des constructions sont définies par l'arrêté du 10 novembre 2016 définissant les destinations et sous-destinations de constructions. Elles sont explicitées en partie 3 du règlement écrit.

Fiche Changement de destination (zones A et N)

Nom de la commune : St-Jans-Cappel
N° de fiche : 29
Date de rédaction : novembre 2022
Date d'intégration : 13/12/2022
Rédacteur de la fiche : AGUR
Zonage : N

Adresse : 2000 ROUTE DU PARC

Section cadastrale et N° de parcelle : A507

Commentaires :
Destination : Equipements d'intérêt collectif et de service public (avec l'ensemble des sous-destinations concernées).

Destination(s)* future(s) autorisée(s) pour le bâtiment (merci de cocher les destinations possibles ; en complément, possibilité de barrer les sous-destinations qui ne sont pas souhaitées) :

- ~~**Habitation**~~
  - ~~Logement (y compris gites et chambres d'hôtes limitées à 5 chambres)~~
  - ~~Hébergement (de type foyer notamment)~~

Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par bâtiment repéré ?
Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par fiche ?

- **Commerce et activités de service**
  - ~~Artisanat et commerce de détail~~
  - ~~Restauration~~
  - ~~Commerce de gros~~
  - Activités de services ou s'effectue l'accueil d'une clientèle
  - ~~Hébergement hôtelier et touristique (résidences de tourisme, hôtels)~~
  - ~~Cinéma~~
- **Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire**
  - ~~Industrie~~
  - ~~Entrepôt~~
  - Bureau
  - ~~Centre de congrès et d'exposition~~

Destination* : les destinations des constructions sont définies par l'arrêté du 10 novembre 2016 définissant les destinations et sous-destinations de constructions. Elles sont explicitées en partie 3 du règlement écrit.

Fiche Changement de destination (zones A et N)

Nom de la commune : St-Jans-Cappel
N° de fiche : 30
Date de rédaction : novembre 2022
Date d'intégration : 13/12/2022
Rédacteur de la fiche : AGUR
Zonage : N

Adresse : 1858 ROUTE DU PARC

Section cadastrale et N° de parcelle : A561

Commentaires :

Destination : Equipements d'intérêt collectif et de service public (avec l'ensemble des sous-destinations concernées).

Destination(s)* future(s) autorisée(s) pour le bâtiment (merci de cocher les destinations possibles ; en complément, possibilité de barrer les sous-destinations qui ne sont pas souhaitées) :

- ~~**Habitation**~~
  - ~~Logement (y compris gites et chambres d'hôtes limitées à 5 chambres)~~
  - ~~Hébergement (de type foyer notamment)~~

Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par bâtiment repéré ?
Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par fiche ?

- **Commerce et activités de service**
  - ~~Artisanat et commerce de détail~~
  - ~~Restauration~~
  - ~~Commerce de gros~~
  - Activités de services ou s'effectue l'accueil d'une clientèle
  - ~~Hébergement hôtelier et touristique (résidences de tourisme, hôtels)~~
  - ~~Cinéma~~
- **Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire**
  - ~~Industrie~~
  - ~~Entrepôt~~
  - Bureau
  - ~~Centre de congrès et d'exposition~~

Destination* : les destinations des constructions sont définies par l'arrêté du 10 novembre 2016 définissant les destinations et sous-destinations de constructions. Elles sont explicitées en partie 3 du règlement écrit.

Fiche Changement de destination (zones A et N)

Nom de la commune : St-Jans-Cappel
N° de fiche : 31
Date de rédaction : novembre 2022
Date d'intégration : 13/12/2022
Rédacteur de la fiche : AGUR
Zonage : N

Adresse : 330 Chemin des Anglais

Section cadastrale et N° de parcelle : A570

Commentaires :
Destination : Equipements d'intérêt collectif et de service public (avec l'ensemble des sous-destinations concernées).

Destination(s)* future(s) autorisée(s) pour le bâtiment (merci de cocher les destinations possibles ; en complément, possibilité de barrer les sous-destinations qui ne sont pas souhaitées) :

- ~~**Habitation**~~
  - ~~Logement (y compris gites et chambres d'hôtes limitées à 5 chambres)~~
  - ~~Hébergement (de type foyer notamment)~~

Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par bâtiment repéré ?
Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par fiche ?

- **Commerce et activités de service**
  - ~~Artisanat et commerce de détail~~
  - ~~Restauration~~
  - ~~Commerce de gros~~
  - Activités de services ou s'effectue l'accueil d'une clientèle
  - ~~Hébergement hôtelier et touristique (résidences de tourisme, hôtels)~~
  - ~~Cinéma~~
- **Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire**
  - ~~Industrie~~
  - ~~Entrepôt~~
  - Bureau
  - ~~Centre de congrès et d'exposition~~

Destination* : les destinations des constructions sont définies par l'arrêté du 10 novembre 2016 définissant les destinations et sous-destinations de constructions. Elles sont explicitées en partie 3 du règlement écrit.

Fiche Changement de destination (zones A et N)

Nom de la commune : St-Jans-Cappel
N° de fiche : 25
Date de rédaction : novembre 2022
Date d'intégration : 13/12/2022
Rédacteur de la fiche : AGUR
Zonage : N

Adresse : RUE CHIEUX

Section cadastrale et N° de parcelle : A707

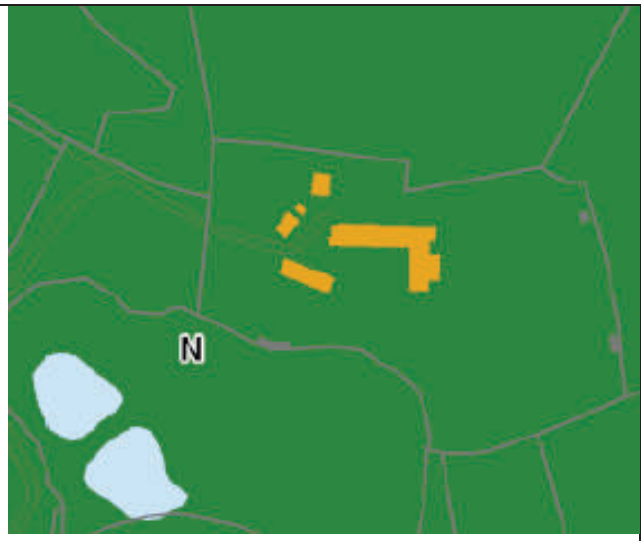

Commentaires :

Destination : Equipements d'intérêt collectif et de service public (avec l'ensemble des sous-destinations concernées).

Destination(s)* future(s) autorisée(s) pour le bâtiment (merci de cocher les destinations possibles ; en complément, possibilité de barrer les sous-destinations qui ne sont pas souhaitées) :

- ~~**Habitation**~~
  - ~~Logement (y compris gites et chambres d'hôtes limitées à 5 chambres)~~
  - ~~Hébergement (de type foyer notamment)~~

Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par bâtiment repéré ?
Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par fiche ?

- **Commerce et activités de service**
  - ~~Artisanat et commerce de détail~~
  - ~~Restauration~~
  - ~~Commerce de gros~~
  - Activités de services ou s'effectue l'accueil d'une clientèle
  - ~~Hébergement hôtelier et touristique (résidences de tourisme, hôtels)~~
  - ~~Cinéma~~
- **Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire**
  - ~~Industrie~~
  - ~~Entrepôt~~
  - Bureau
  - ~~Centre de congrès et d'exposition~~

Destination* : les destinations des constructions sont définies par l'arrêté du 10 novembre 2016 définissant les destinations et sous-destinations de constructions. Elles sont explicitées en partie 3 du règlement écrit.

Fiche Changement de destination (zones A et N)

Nom de la commune : St-Jans-Cappel
N° de fiche : 24
Date de rédaction : novembre 2022
Date d'intégration : 13/12/2022
Rédacteur de la fiche : AGUR
Zonage : N

Adresse : 2266 Route du parc

Section cadastrale et N° de parcelle : A713

Commentaires :
Destination : Equipements d'intérêt collectif et de service public (avec l'ensemble des sous-destinations concernées).

Destination(s)* future(s) autorisée(s) pour le bâtiment (merci de cocher les destinations possibles ; en complément, possibilité de barrer les sous-destinations qui ne sont pas souhaitées) :

- ~~**Habitation**~~
  - ~~Logement (y compris gites et chambres d'hôtes limitées à 5 chambres)~~
  - ~~Hébergement (de type foyer notamment)~~

Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par bâtiment repéré ?
Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par fiche ?

- **Commerce et activités de service**
  - ~~Artisanat et commerce de détail~~
  - ~~Restauration~~
  - ~~Commerce de gros~~
  - Activités de services ou s'effectue l'accueil d'une clientèle
  - ~~Hébergement hôtelier et touristique (résidences de tourisme, hôtels)~~
  - ~~Cinéma~~
- **Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire**
  - ~~Industrie~~
  - ~~Entrepôt~~
  - Bureau
  - ~~Centre de congrès et d'exposition~~

Destination* : les destinations des constructions sont définies par l'arrêté du 10 novembre 2016 définissant les destinations et sous-destinations de constructions. Elles sont explicitées en partie 3 du règlement écrit.

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL

Identification : BOLLIER BRUNO

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 13

Rue, lieu-dit ... : chemin de Borre

N° de parcelle : 108

Section cadastrale : ZE

Propriété publique : NON
Propriété privée : OUI

N° de la fiche : 1

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	1KM	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : mairie.st.sylvestre.cappel@wanadoo.fr

Date : 20.10.2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL

Identification : VANDENBERGHE STEPHANE

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 17

Rue, lieu-dit ... : chemin de Borre

N° de parcelle : 424

Section cadastrale : ZD

Propriété publique : NON

Propriété privée : OUI

N° de la fiche : 2

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	1,3KM	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : mairie.st.sylvestre.cappel@wanadoo.fr

Date : 20.10.2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL

Identification : VITSE JEAN

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 10

Rue, lieu-dit ... : Rte d'Hazebrouck

N° de parcelle : 344

Section cadastrale : ZD

Propriété publique : NON

Propriété privée : OUI

N° de la fiche : 3

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	1KM	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : mairie.st.sylvestre.cappel@wanadoo.fr

Date : 20.10.2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL

Identification : RUCKEBUSCH BERNARD

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 18

Rue, lieu-dit ... : Rte d'Hondeghem

N° de parcelle : 122

Section cadastrale : ZH

Propriété publique : NON

Propriété privée : OUI

N° de la fiche : 4

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	1.5KM	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : mairie.st.sylvestre.cappel@wanadoo.fr

Date : 20.10.2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL

Identification : BELLYNCK GUY

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 16

Rue, lieu-dit ... : Rte d'Hondeghem

N° de parcelle : 123

Section cadastrale : ZH

Propriété publique : NON

Propriété privée : OUI

N° de la fiche : 5

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	1.5KM	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : mairie.st.sylvestre.cappel@wanadoo.fr

Date : 20.10.2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL

Identification : DEBAECKER CHRISTOPHE

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 14

Rue, lieu-dit ... : Rte d'Hondeghem

N° de parcelle : 133

Section cadastrale : ZH

Propriété publique : NON
Propriété privée : OUI

N° de la fiche : 6

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	1.5KM	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : mairie.st.sylvestre.cappel@wanadoo.fr

Date : 20.10.2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL

Identification : EVERAERE BRUNO

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 10

Rue, lieu-dit ... : Rte d'Hondeghem

N° de parcelle : 186

Section cadastrale : ZH

Propriété publique : NON

Propriété privée : OUI

N° de la fiche : 7

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	800 M	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : mairie.st.sylvestre.cappel@wanadoo.fr

Date : 20.10.2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL

Identification : DEBAECKER PIERRE

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 10

Rue, lieu-dit ... : Rte Nationale

N° de parcelle : 200

Section cadastrale : ZA

Propriété publique : NON

Propriété privée : OUI

N° de la fiche : 8

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	200 M	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : mairie.st.sylvestre.cappel@wanadoo.fr

Date : 20.10.2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL

Identification : CAMPAGNE DIDIER / SUCCESSEUR EN 2020 AMMEUX SIMON

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 7

Rue, lieu-dit ... : Rte Nationale

N° de parcelle : 92

Section cadastrale : ZA

Propriété publique : NON

Propriété privée : OUI

N° de la fiche : 9

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	1 KM	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : mairie.st.sylvestre.cappel@wanadoo.fr

Date : 20.10.2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL

Identification : CATTEAU EMMANUEL

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 5

Rue, lieu-dit ... : Rte Nationale

N° de parcelle : 96

Section cadastrale : ZA

Propriété publique : NON

Propriété privée : OUI

N° de la fiche : 10

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	1 KM	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : mairie.st.sylvestre.cappel@wanadoo.fr

Date : 20.10.2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL

Identification : BRIMEUX MARC

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :21

Rue, lieu-dit ... : Rte de Terdeghem

N° de parcelle : 122

Section cadastrale : ZA

Propriété publique : NON
Propriété privée : OUI

N° de la fiche : 11

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	1.2 KM	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : mairie.st.sylvestre.cappel@wanadoo.fr

Date : 20.10.2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL

Identification : LEBLEU JEAN

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :23

Rue, lieu-dit ... : Rte de Terdeghem

N° de parcelle : 71

Section cadastrale : ZA

Propriété publique : NON

Propriété privée : OUI

N° de la fiche : 12

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	1.3 KM	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : mairie.st.sylvestre.cappel@wanadoo.fr

Date : 20.10.2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL

Identification : COLPAERT MARIE-THERESE

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :18

Rue, lieu-dit ... : Rte de Terdeghem

N° de parcelle : 135

Section cadastrale : ZB

Propriété publique : NON
Propriété privée : OUI

N° de la fiche : 13

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	2 KMS	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : mairie.st.sylvestre.cappel@wanadoo.fr

Date : 20.10.2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL

Identification : GEERAERT MARIE-LAURE

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :18

Rue, lieu-dit ... : Rte de Terdeghem

N° de parcelle : 136 - 129

Section cadastrale : ZB

Propriété publique : NON
Propriété privée : OUI

N° de la fiche : 15

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	2 KMS	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : mairie.st.sylvestre.cappel@wanadoo.fr

Date : 20.10.2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL

Identification : BELLENGIER JACQUES

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :2

Rue, lieu-dit ... : CHEMIN DE CEINTURE

N° de parcelle : 145

Section cadastrale : ZB

Propriété publique : NON
Propriété privée : OUI

N° de la fiche : 15

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	3.5 KMS	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : mairie.st.sylvestre.cappel@wanadoo.fr

Date : 20.10.2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL

Identification : SCI EC2F

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :972

Rue, lieu-dit ... : ROUTE DU WAEGENBRUGGHE

N° de parcelle : 128 – 123 – 127 -126 - 121

Section cadastrale : ZB

Propriété publique : NON
Propriété privée : OUI

N° de la fiche : 16

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	1.7 KMS	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : mairie.st.sylvestre.cappel@wanadoo.fr

Date : 20.10.2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL

Identification : SCHIPMAN FABIEN

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :730

Rue, lieu-dit ... : ROUTE DU WAEGENBRUGGHE

N° de parcelle : 142

Section cadastrale : ZB

Propriété publique : NON
Propriété privée : OUI

N° de la fiche : 17

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	1.7 KMS	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : mairie.st.sylvestre.cappel@wanadoo.fr

Date : 20.10.2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL

Identification : WOESTELANDT PHILIPPE

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 720 - 730

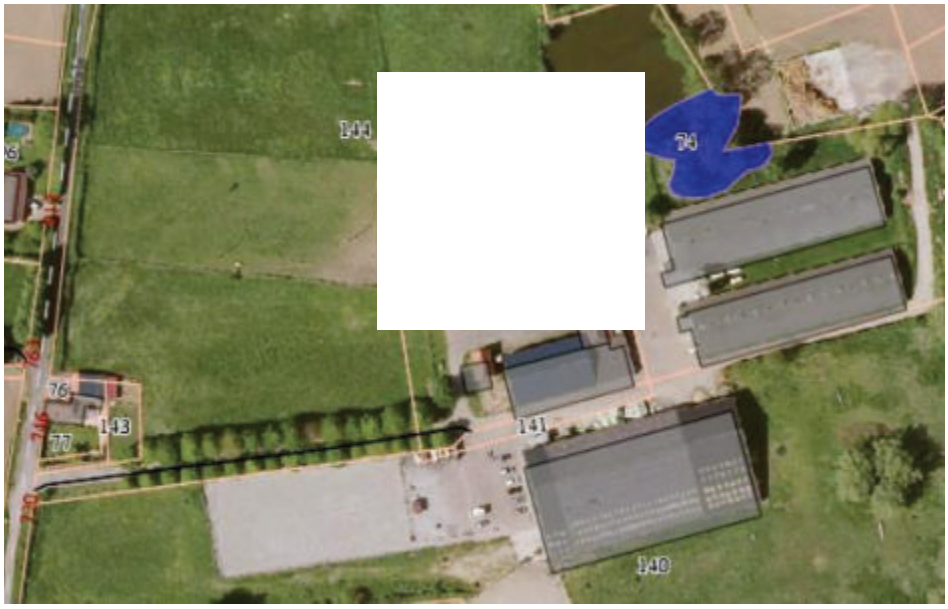

Rue, lieu-dit ... : ROUTE DU WAEGENBRUGGHE

N° de parcelle : 140 - 144

Section cadastrale : ZB

Propriété publique : NON
Propriété privée : OUI

N° de la fiche : 18

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	1.5 KMS	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : mairie.st.sylvestre.cappel@wanadoo.fr

Date : 20.10.2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL

Identification : DECROIX JULIEN

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 63

Rue, lieu-dit ... : ROUTE DU WAEGENBRUGGHE

N° de parcelle : 94

Section cadastrale : ZB

Propriété publique : NON

Propriété privée : OUI

N° de la fiche : 29

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	1.5 KMS	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	x	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		x
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : mairie.st.sylvestre.cappel@wanadoo.fr

Date : 20.10.2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL

Identification : DUBOIS BERNARD

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 16

Rue, lieu-dit ... : ROUTE DE TERDEGHEM

N° de parcelle : 133

Section cadastrale : ZB

Propriété publique : NON
Propriété privée : OUI

N° de la fiche : 20

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	1.5 KMS	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : mairie.st.sylvestre.cappel@wanadoo.fr

Date : 20.10.2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL

Identification : BAEY BERTRAND

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 6

Rue, lieu-dit ... : ROUTE DE STEENVOORDE

N° de parcelle : 190

Section cadastrale : ZC

Propriété publique : NON

Propriété privée : OUI

N° de la fiche : 21

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	1KM	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : mairie.st.sylvestre.cappel@wanadoo.fr

Date : 20.10.2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL

Identification : WATVAN-IMMO

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 4

Rue, lieu-dit ... : ROUTE DE STEENVOORDE

N° de parcelle : 187

Section cadastrale : ZC

Propriété publique : NON

Propriété privée : OUI

N° de la fiche : 22

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	800M	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : mairie.st.sylvestre.cappel@wanadoo.fr

Date : 20.10.2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL

Identification : DEBLONDE MICHEL

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1

Rue, lieu-dit ... : VC GAELGE STAETE

N° de parcelle : 143

Section cadastrale : ZC

Propriété publique : NON
Propriété privée : OUI

N° de la fiche : 23

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	1KM	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : mairie.st.sylvestre.cappel@wanadoo.fr

Date : 20.10.2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL

Identification : BODELE ALEXIS

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 11

Rue, lieu-dit ... : CHEMIN DE BORRE

N° de parcelle : 147 – 148 - 145

Section cadastrale : ZE

Propriété publique : NON
Propriété privée : OUI

N° de la fiche : 24

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	2KMS	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : mairie.st.sylvestre.cappel@wanadoo.fr

Date : 20.10.2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SERCUS

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

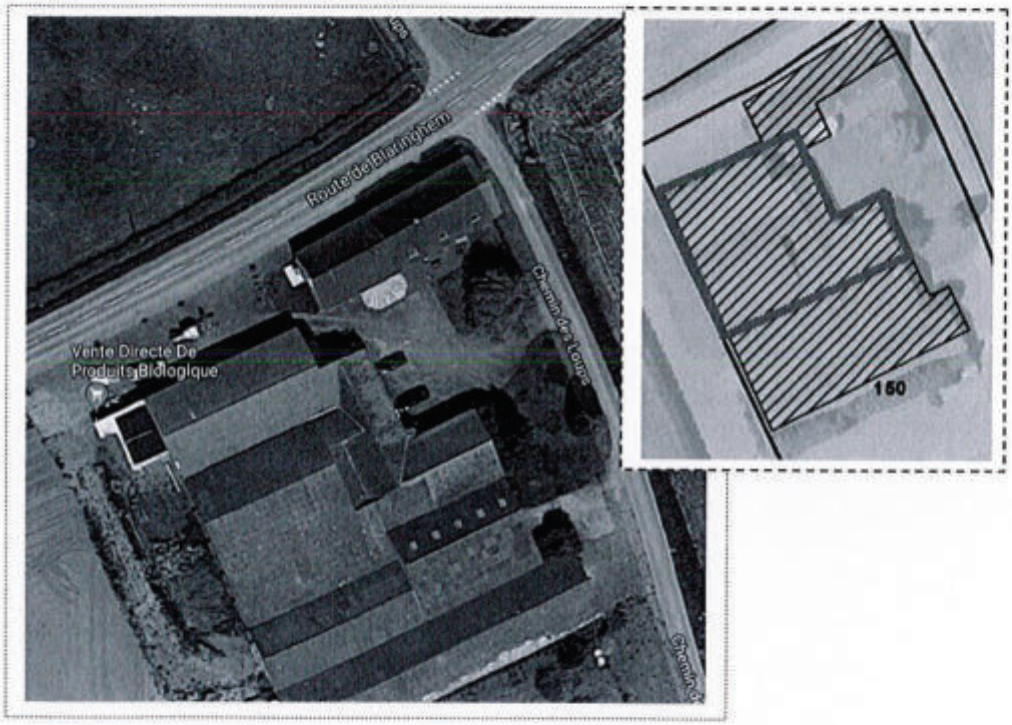

N° de voirie : **527**

Rue, lieu-dit ... : **rte de Blaringhem**

N° de parcelle : 150

Section cadastrale : ZC

Propriété publique :
Propriété privée : oui

N° de la fiche : 01

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	oui	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	oui	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	oui	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	oui	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	oui	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	oui	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		non
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		non
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	oui	

Coordonnées du rédacteur : JP DZIADEK 06.17.11.48.24 Date : 12/11/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SERCUS

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

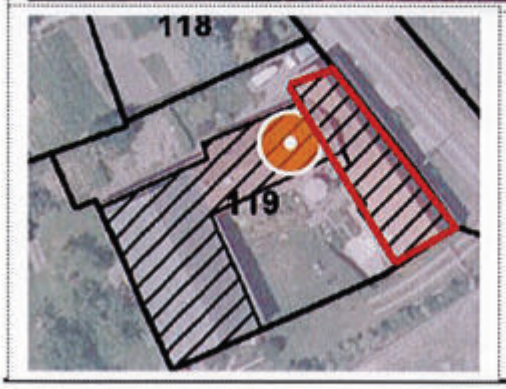

N° de voirie : **111**

Rue, lieu-dit ... : **chemin des loups**

N° de parcelle : 119

Section cadastrale : ZC

Propriété publique :
Propriété privée : oui

N° de la fiche : 02

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	oui	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	oui	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	oui	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	oui	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	oui	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	oui	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		non
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		non
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	oui	

Coordonnées du rédacteur : JP DZIADEK 06.17.11.48.24

Date : 12/11/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SERCUS

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

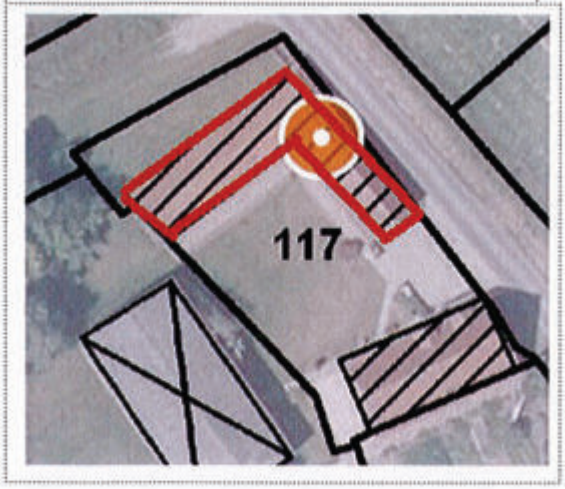

N° de voirie : **141**

Rue, lieu-dit ... : **chemin des loups**

N° de parcelle : 117

Section cadastrale : ZC

Propriété publique :
Propriété privée : oui

N° de la fiche : 03

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	oui	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	oui	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	oui	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	oui	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	oui	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	oui	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		non
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		non
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	oui	

Coordonnées du rédacteur : JP DZIADEK 06.17.11.48.24 Date : 12/11/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SERCUS

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **836**

Rue, lieu-dit ... : **chemin des loups**

N° de parcelle : **166**

Section cadastrale : **ZD**

Propriété publique :

Propriété privée :

N° de la fiche : 4

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	oui	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	oui	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	oui	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	oui	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	oui	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	oui	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		non
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		non
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 par bâtiment	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	oui	

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2022

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SERCUS

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

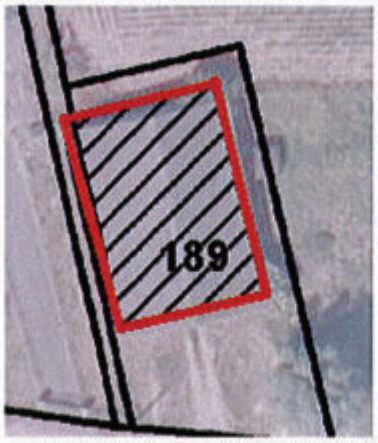

N° de voirie : 1254

Rue, lieu-dit ... : rue tartus

N° de parcelle : 189

Section cadastrale : ZC

Propriété publique :
Propriété privée : oui

N° de la fiche : 05

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	oui	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	oui	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	oui	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	oui	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	oui	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		non
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	oui	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : JP DZIADEK 06.17.11.48.24

Date : 12/11/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SERCUS

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **189**

Rue, lieu-dit ... : **voie romaine**

N° de parcelle : ZB

Section cadastrale : 178

Propriété publique :
Propriété privée : oui

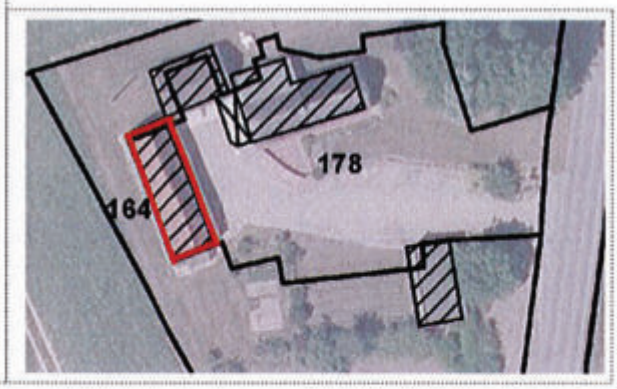

N° de la fiche : 06

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	oui	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	oui	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	oui	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	oui	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	oui	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	oui	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		non
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		non
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	oui	

Coordonnées du rédacteur : JP DZIADEK 06.17.11.48.24

Date : 12/11/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SERCUS

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

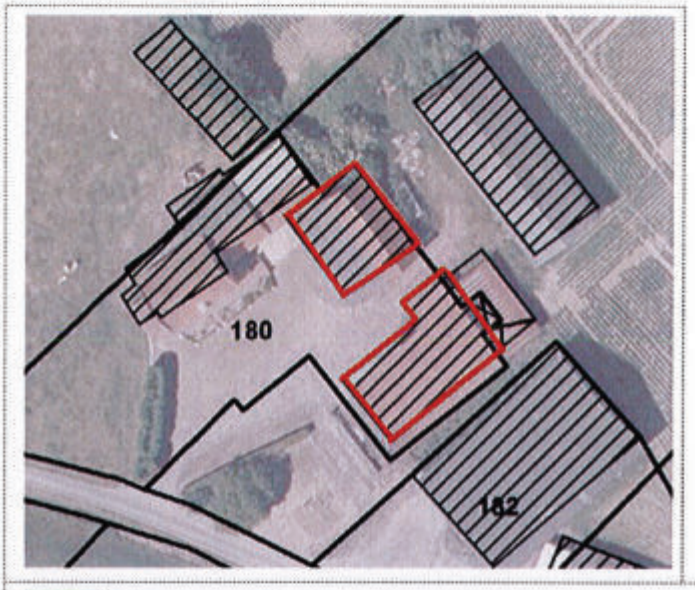

N° de voirie : **1082**

Rue, lieu-dit ... : **Route de morbecque**

N° de parcelle : 180

Section cadastrale : ZD

Propriété publique :
Propriété privée : oui

N° de la fiche : 08

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	oui	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	oui	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	oui	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	oui	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	oui	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	oui	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		non
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		non
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	oui	

Coordonnées du rédacteur : JP DZIADEK

Date : 12/11/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SERCUS

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

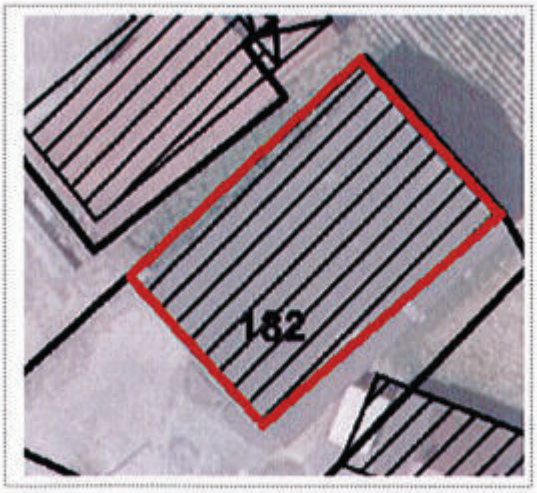

N° de voirie : **1000**

Rue, lieu-dit ... : **route de morbecque**

N° de parcelle : 182

Section cadastrale : ZD

Propriété publique :
Propriété privée :

N° de la fiche : 09

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	oui	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	oui	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	oui	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	oui	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	oui	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		non
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	oui	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

JP DZIADEK. 06.17.11.48.24

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SERCUS

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

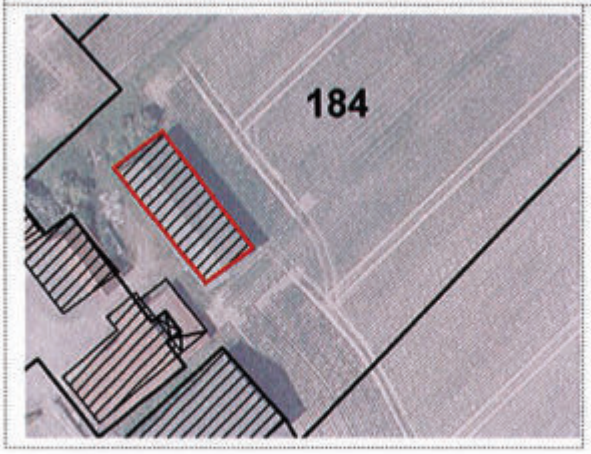

N° de voirie : **1082**

Rue, lieu-dit ... : **route de morbecque**

N° de parcelle : 184

Section cadastrale : ZD

Propriété publique :
Propriété privée : oui

N° de la fiche : 10

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	oui	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	oui	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	oui	non
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	oui	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	oui	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	oui	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	oui	

Coordonnées du rédacteur : JP DZIADEK

Date : 12/11/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SERCUS

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

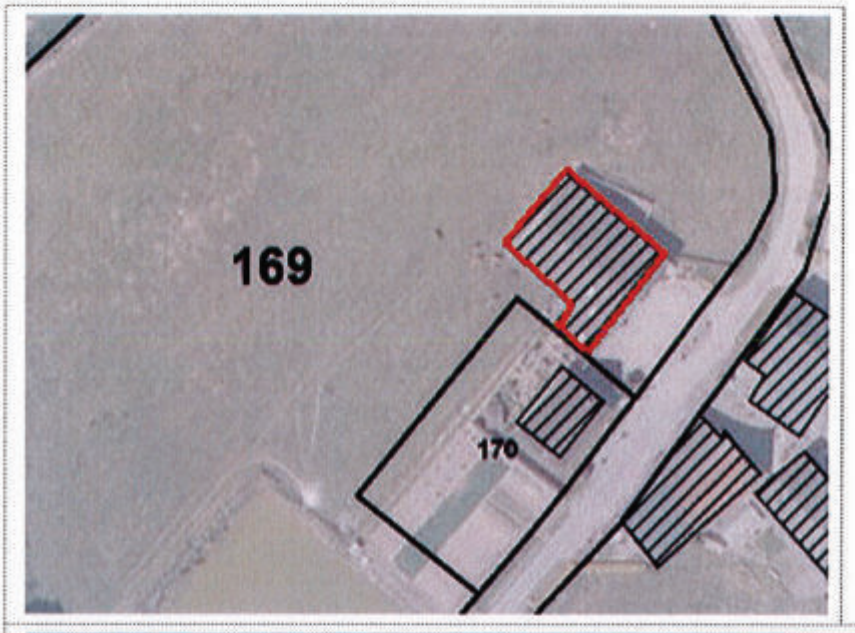

N° de voirie : **777**

Rue, lieu-dit ... : **rue de verdun**

N° de parcelle : 169

Section cadastrale : ZD

Propriété publique :
Propriété privée : oui

N° de la fiche : 11

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	oui	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	oui	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	oui	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	oui	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	oui	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		non
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	oui	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : J.P. DZIADEK : 06.17.11.48.24

Date : 12/11/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SERCUS

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : **777**

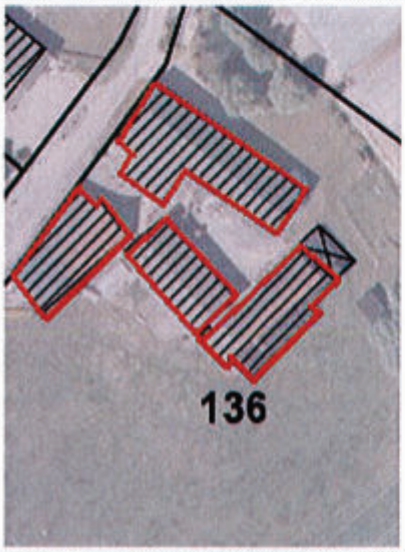

Rue, lieu-dit ... : **route de verdun**

N° de parcelle : 136

Section cadastrale : ZA

Propriété publique :
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 12

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	oui	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	oui	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	oui	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	oui	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	oui	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		non
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		non
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	oui	

Coordonnées du rédacteur : JP DZIADEK 06.17.11.48.24

Date : 12/11/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : SERCUS

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

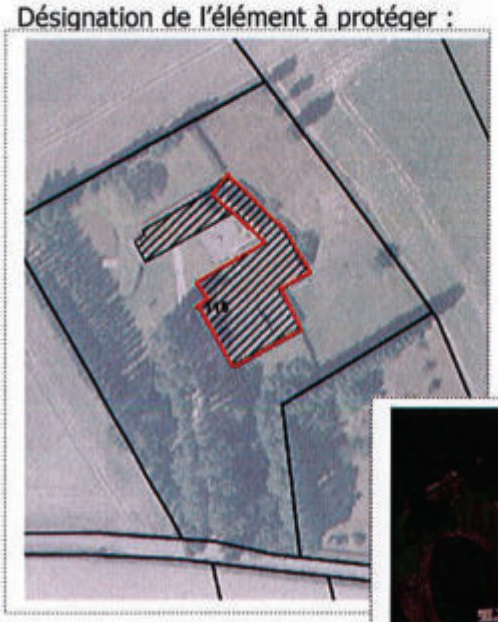

N° de voirie : **420**

Rue, lieu-dit ... : **route de morbecque**

N° de parcelle : 118

Section cadastrale : ZA

Propriété publique :
Propriété privée : oui

N° de la fiche : 13

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	oui	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	oui	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	oui	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	oui	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	oui	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	oui	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		non
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	oui	

Projet de transformation en petites résidences pour personnes âgées

Coordonnées du rédacteur : JP DZIADEK JP 06.17.11.48.24 Date : 12/11/2018

Fiche Changement de destination (zones A et N)

Nom de la commune : Sercus
N° de fiche : 14
Date de rédaction : octobre 2022
Date d'intégration : 13/12/2022
Rédacteur de la fiche : Mme Deleurence
Zonage : A

Adresse : 1254 rue tartus

Section cadastrale et N° de parcelle : ZC 186

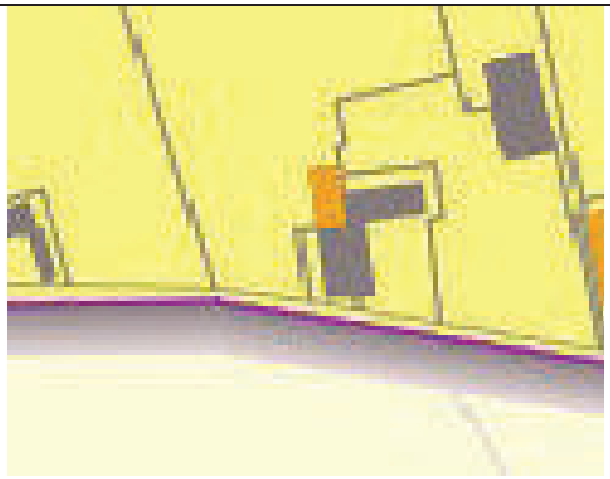

Commentaires : la fiche concerne le bâtiment encadré en rouge.

Destination(s)* future(s) autorisée(s) pour le bâtiment (merci de cocher les destinations possibles ; en complément, possibilité de barrer les sous-destinations qui ne sont pas souhaitées) :

- **Habitation**
  - Logement (y compris gites et chambres d'hôtes limitées à 5 chambres)
  - Hébergement (de type foyer notamment)

Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par bâtiment repéré ?
Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par fiche ?

- ~~**Commerce et activités de service**~~
  - ~~Artisanat et commerce de détail~~
  - ~~Restauration~~
  - ~~Commerce de gros~~
  - ~~Activités de services ou s'effectue l'accueil d'une clientèle~~
  - ~~Hébergement hôtelier et touristique (résidences de tourisme, hôtels)~~
  - ~~Cinéma~~
- **Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire**
  - ~~Industrie~~
  - ~~Entrepôt~~
  - Bureau
  - ~~Centre de congrès et d'exposition~~

Destination* : les destinations des constructions sont définies par l'arrêté du 10 novembre 2016 définissant les destinations et sous-destinations de constructions. Elles sont explicitées en partie 3 du règlement écrit.

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STAPLE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 465
Rue, lieu-dit … : Route de Cassel

N° de parcelle : 118
Section cadastrale : ZC

Propriété publique : NON
Propriété privée : OUI

CHANGEMENT DE DESTINATION AUTORISE POUR COMMERCE ET ACTIVITES DE SERVICE ENTREE SEPAREE & CRITERE ARCHITECTURAL

Bâtiment 7-8

N° de la fiche : **1**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	✓	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	✓ (1km)	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		✓
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	✓	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓(Tourisme)	

Coordonnées du rédacteur : 97 Rue de la mairie – 59190 STAPLE

Date : 22/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STAPLE Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 2984
Rue, lieu-dit … : Route de Bourbourg

N° de parcelle : 76
Section cadastrale : ZH

Propriété publique : NON
Propriété privée : OUI

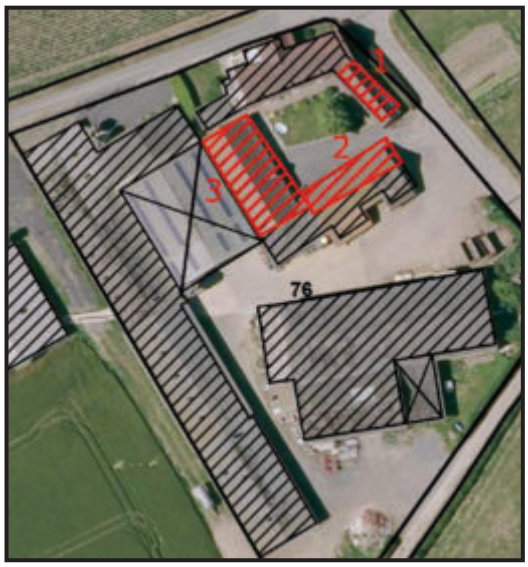

CHANGEMENT DE DESTINATION AUTORISE POUR COMMERCE ET ACTIVITES DE SERVICE ENTREE SEPAREE & CRITERE ARCHITECTURAL

Bâtiment 12-13-14

N° de la fiche : **2**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	✓	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	✓ (1,1 km)	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		✓
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	✓	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓(Tourisme)	

Coordonnées du rédacteur : 97 Rue de la mairie – 59190 STAPLE

Date : 22/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STAPLE

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1727
Rue, lieu-dit … : Route de la Maison-Blanche

N° de parcelle : 170
Section cadastrale : ZK

Propriété publique : NON
Propriété privée : OUI

CHANGEMENT DE DESTINATION AUTORISE POUR COMMERCE ET ACTIVITES DE SERVICE. ENTREE SEPAREE & CRITERE ARCHITECTURAL

Bâtiment 9-10-11

N° de la fiche : **3**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	✓	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓(Bâtiment 3)	✓(Autres)
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		✓ (2,1km)
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓ (Bâtiment 3)	✓ (Autres)
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	✓	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓ (Tourisme)	

Coordonnées du rédacteur : 97 Rue de la Mairie – 59190 STAPLE

Date :22/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STAPLE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 541
Rue, lieu-dit … : Rue de la Schotterie

N° de parcelle : 238
Section cadastrale : ZD

Propriété publique : NON
Propriété privée : OUI

Bâtiment 15

CHANGEMENT DE DESTINATION AUTORISE POUR COMMERCE ET ACTIVITES DE SERVICE.
QUALITE PAYSAGERE
ACCES POSSIBLE PAR UNE NOUVELLE ROUTE

N° de la fiche : **4**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	✓ (attention au bruit et odeur)	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	✓ (900m)	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		✓
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	✓	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓(Tourisme)	

Coordonnées du rédacteur : 97 Rue de la mairie – 59190 STAPLE Date : 22/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STAPLE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1020
Rue, lieu-dit … : Route de l'Hagedorn

N° de parcelle : 148
Section cadastrale : ZM

Propriété publique : NON
Propriété privée : OUI

CHANGEMENT DE DESTINATION AUTORISE POUR HABITATION SI ET SEULEMENT SI LE LOGEMENT EST LIE A L'ACTIVITE AGRICOLE

Bâtiment 16-37-38

N° de la fiche : **5**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		✓
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		✓ (2,5 Km)
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		✓
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	✓	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓ (uniquement un logement agricole)	

Coordonnées du rédacteur : 97 Rue de la mairie – 59190 STAPLE

Date : 22/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STAPLE Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 19
Rue, lieu-dit … : Rue de l'école

N° de parcelle : 529
Section cadastrale : B

Propriété publique : NON
Propriété privée : OUI

CHANGEMENT DE DESTINATION AUTORISE POUR HABITATION. POSSIBILITE ASSAINISSEMENT COLLECTIF CAR EN ZONE U. EXPLOITANT BIENTOT A LA RETRAITE

ZONE UB

N° de la fiche : **6**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	✓	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	✓ (80 m)	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		✓
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	✓	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓ (logement/tourisme)	

Coordonnées du rédacteur : 97 Rue de la mairie – 59190 STAPLE

Date : 22/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STAPLE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 132
Rue, lieu-dit … : Chemin du Moulin

N° de parcelle : 229
Section cadastrale : ZD

Propriété publique : NON
Propriété privée : OUI

Bâtiment 17

CHANGEMENT DE DESTINATION AUTORISE POUR COMMERCE ET ACTIVITES DE SERVICES
PLUS D'ACTIVITE AGRICOLE & CRITERE ARCHITECTURAL

N° de la fiche : **7**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	✓ (attention évolution du bâti)	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		✓ (1,4km)
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		✓
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	✓	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓(Tourisme)	

Coordonnées du rédacteur : 97 Rue de la mairie – 59190 STAPLE

Date : 22/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STAPLE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 341
Rue, lieu-dit … : Rue de l'école

N° de parcelle : 722
Section cadastrale : B

Propriété publique : NON
Propriété privée : OUI

CHANGEMENT DE DESTINATION AUTORISE POUR HABITATION. POSSIBILITE ASSAINISSEMENT COLLECTIF CAR PROCHE ZONE U

Bâtiment 18

N° de la fiche : **8**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	✓	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	✓ (450 m)	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	✓	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓ (logement/tourisme)	

Coordonnées du rédacteur : 97 Rue de la mairie – 59190 STAPLE

Date : 22/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STAPLE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 604
Rue, lieu-dit … : Rue du Vert Bocage

N° de parcelle : 64

Section cadastrale : ZC

Propriété publique : NON
Propriété privée : OUI

Bâtiment 19

CHANGEMENT DE DESTINATION AUTORISE POUR COMMERCE ET ACTIVITES DE SERVICE. QUALITE PAYSAGERE

N° de la fiche : **9**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	✓ (attention à la cohabitation)	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		✓ (1,4km)
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓(Tourisme)	

Coordonnées du rédacteur : 97 Rue de la mairie – 59190 STAPLE

Date : 22/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STAPLE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 739
Rue, lieu-dit … : Rue de la Chapelle

N° de parcelle : 22
Section cadastrale : ZB

Propriété publique : NON
Propriété privée : OUI

Bâtiment 20

**CHANGEMENT DE DESTINATION AUTORISE POUR COMMERCE ET ACTIVITES DE SERVICE.
PLUS D'ACTIVITE AGRICOLE**

N° de la fiche : **10**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	✓	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		✓ (2,6 km)
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		✓
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	✓	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓(Tourisme)	

Coordonnées du rédacteur : 97 Rue de la mairie – 59190 STAPLE

Date : 22/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STAPLE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 937
Rue, lieu-dit … : Rue du Préavin

N° de parcelle : 61
Section cadastrale : ZE

Propriété publique : NON
Propriété privée : OUI

Bâtiment 21-22-23-24-25

CHANGEMENT DE DESTINATION AUTORISE POUR COMMERCE ET ACTIVITES DE SERVICE.
CRITERE ARCHITECTURAL & MEME S'IL N'Y QU'UNE ENTREE, LA COUR A UN VOLUME SUFFISANT
PAS DE LOGEMENT CAR ZE

N° de la fiche : **11**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	✓	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	✓ (1,1km)	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		✓
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	✓	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓ (tourisme)	

Coordonnées du rédacteur : 97 Rue de la mairie – 59190 STAPLE

Date : 22/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STAPLE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 190
Rue, lieu-dit … : Rue du Berger

N° de parcelle : 226
Section cadastrale : ZB

Propriété publique : NON
Propriété privée : OUI

ZONE Ac

CHANGEMENT DE DESTINATION AUTORISE POUR COMMERCE ET ACTIVITES DE SERVICE.
SITE DEJA IDENTIFIE COMME ETANT TOURISTIQUE

N° de la fiche : **12**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	✓	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		✓ (1,7km)
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓(Tourisme)	

Coordonnées du rédacteur : 97 Rue de la mairie – 59190 STAPLE

Date : 22/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STAPLE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

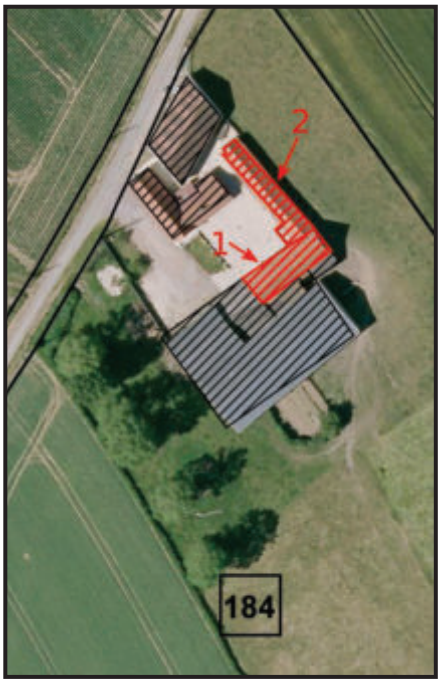

N° de voirie : 905
Rue, lieu-dit … : Rue d'Aire

N° de parcelle : 184
Section cadastrale : ZI

Propriété publique : NON
Propriété privée : OUI

Bâtiments 26

**CHANGEMENT DE DESTINATION AUTORISE POUR COMMERCE ET ACTIVITES DE SERVICE.
CRITERE ARCHITECTURAL & GRANDE ENTREE & COUR**

N° de la fiche **13**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	✓(Attention à l'évolution des bâtiments)	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		✓ (1,4 Km)
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		✓
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	✓	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓(Tourisme)	

Coordonnées du rédacteur : 97 Rue de la mairie – 59190 STAPLE

Date : 22/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STAPLE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1004

Rue, lieu-dit … : Route de la Longue Croix

N° de parcelle : 142 (1,2,3) et 66 (4)

Section cadastrale : ZE (1,2,3,4)

Propriété publique : NON

Propriété privée : OUI

Bâtiments 27-28-29

CHANGEMENT DE DESTINATION AUTORISE POUR COMMERCE ET ACTIVITES DE SERVICE.
CRITERE ARCHITECTURAL & VOLUME

N° de la fiche : **14**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	✓ (attention à l'évolution du bâti)	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		✓ (2,3km)
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	✓	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓(Tourisme)	

Coordonnées du rédacteur : 97 Rue de la mairie – 59190 STAPLE

Date : 22/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STAPLE Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 91
Rue, lieu-dit … : Route de la Chapelle Anciennes Ecuries

N° de parcelle : 44
Section cadastrale : ZA

Propriété publique : NON
Propriété privée : OUI

Bâtiments 30

CHANGEMENT DE DESTINATION AUTORISE POUR COMMERCE ET ACTIVITES DE SERVICE. INTEGRATION PAYSAGERE IMPORTANTE

N° de la fiche : **15**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	✓	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓ (attention)	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		✓ (2km)
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		✓
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	✓	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	(Déjà deux logements)	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓(Tourisme)	

Coordonnées du rédacteur : 97 Rue de la mairie – 59190 STAPLE Date : 22/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STAPLE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 2656
Rue, lieu-dit … : Rue de Bailleul

N° de parcelle : 89
Section cadastrale : ZL

Propriété publique : NON
Propriété privée : OUI

Bâtiments 31-32

CHANGEMENT DE DESTINATION AUTORISE POUR COMMERCE ET ACTIVTIES DE SERVICE CE N'EST PLUS UNE ACTIVITE AGRICOLE & CRITERE ARCHITECTURAL

N° de la fiche : __ **16**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	✓ (attention à l'évolution du bâti)	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	✓ (700 m)	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		✓
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	✓	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓(Tourisme)	

Coordonnées du rédacteur : 97 Rue de la mairie – 59190 STAPLE

Date : 22/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STAPLE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 927
Rue, lieu-dit … : Route du Berger

N° de parcelle : 100
Section cadastrale : ZC

Propriété publique : NON
Propriété privée : OUI

Bâtiments 33-34

**CHANGEMENT DE DESTINATION AUTORISE POUR COMMERCE ET ACTIVITES DE SERVICE.
BONNE INTEGRATION PAYSAGERE & CRITERE ARCHITECTURAL**

N° de la fiche : **17**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	✓ (attention à l'évolution du bâti)	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		✓ (2km)
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		✓
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	✓	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓(Tourisme)	

Coordonnées du rédacteur : 97 Rue de la mairie – 59190 STAPLE

Date : 22/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STAPLE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 748
Rue, lieu-dit … : Route de la Borre Becque

N° de parcelle : 185
Section cadastrale : ZI

Propriété publique : NON
Propriété privée : OUI

CHANGEMENT DE DESTINATION AUTORISE POUR COMMERCE ET ACTIVITES DE SERVICE.
PLUS D'ACTIVITE AGRICOLE & CRITERE ARCHITECTURAL

Bâtiments 35-36

N° de la fiche : **18**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	✓ (attention évolution bâti 2)	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		✓ (1,9km)
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		✓
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	✓	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓(Tourisme)	

Coordonnées du rédacteur : 97 Rue de la mairie – 59190 STAPLE

Date : 22/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STAPLE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 622
Rue, lieu-dit … : Rue de Bailleul

N° de parcelle : 215
Section cadastrale : ZD

Propriété publique : NON
Propriété privée : OUI

CHANGEMENT DE DESTINATION AUTORISE POUR COMMERCE ET ACTIVITES DE SERVICE. PLUS D'ACTIVITE AGRICOLE

Bâtiments 1

N° de la fiche : **19**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	✓ (attention à l'évolution du bâti)	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓ (attention au pylône électrique)	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	✓ (1km)	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		✓
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	✓	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓(Tourisme)	

Coordonnées du rédacteur : 97 Rue de la mairie – 59190 STAPLE

Date : 22/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STAPLE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 585
Rue, lieu-dit … : Route de la Maison-Blanche

N° de parcelle : ZK
Section cadastrale : 158

Propriété publique : NON
Propriété privée : OUI

**CHANGEMENT DE DESTINATION AUTORISE POUR COMMERCE ET ACTIVITES DE SERVICE.
PLUS D'ACTIVITE AGRICOLE ET CRITERE ARCHITECTURAL ET PATRIMONIAL**

Bâtiments 2-3

N° de la fiche : **20**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	✓	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		✓ (2km)
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		✓
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	✓	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓(Tourisme)	

Coordonnées du rédacteur : 97 Rue de la mairie – 59190 STAPLE

Date : 22/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STAPLE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 882
Rue, lieu-dit … : Rue de Bailleul

N° de parcelle : 115
Section cadastrale : ZC

Propriété publique : NON
Propriété privée : OUI

Bâtiments 4

CHANGEMENT DE DESTINATION AUTORISE POUR COMMERCE ET ACTIVITES DE SERVICE.
PLUS D'ACTIVITE AGRICOLE & CRITERE ARCHITECTURAL

N° de la fiche : **21**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	✓ (attention à l'évolution du bâti)	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	✓ (1 km)	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		✓
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	✓	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓(Tourisme)	

Coordonnées du rédacteur : 97 Rue de la mairie – 59190 STAPLE

Date : 22/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STAPLE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 2892
Rue, lieu-dit … : Route de Bourbourg

N° de parcelle : 188
Section cadastrale : ZI

Propriété publique : NON
Propriété privée : OUI

Bâtiments 5-6

CHANGEMENT DE DESTINATION AUTORISE POUR COMMERCE ET ACTIVITES DE SERVICE.
CRITERE ARCHITECTURAL & PATRIMONIAL.
PLUS D'ACTIVITE AGRICOLE

N° de la fiche : **22**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	✓	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	✓ (1km)	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		✓
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		✓
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	✓	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓(Tourisme)	

Coordonnées du rédacteur : 97 Rue de la mairie – 59190 STAPLE

Date : 22/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STAPLE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Rue, lieu-dit … : Rue du Préavin

N° de parcelle : 936
Section cadastrale : B

Propriété publique : NON
Propriété privée : OUI

CHANGEMENT DE DESTINATION POUR COMMERCE ET ACTIVITÉS DE SERVICE

(Sous-Destination : Artisanat et commerce de détail)

L'ACTIVITÉ AGRICOLE A CESSÉ

N° de la fiche : 29

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	✓ (plus d'activité)	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	✓ (100 m)	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		✓
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	✓	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : 97 Rue de la mairie – 59190 STAPLE

Date : 28/01/2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STAPLE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Rue, lieu-dit … : 190 Route du Berger

N° de parcelle : 226
Section cadastrale : ZD

Propriété publique : NON
Propriété privée : OUI

CHANGEMENT DE DESTINATION POUR COMMERCE ET ACTIVITÉS DE SERVICE

(Sous-Destination : Hébergement hôtelier et touristique de type gîte)

L'ACTIVITÉ AGRICOLE A CESSÉ

N° de la fiche : 30

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	✓(ancien camping)	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	✓	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	✓	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		✓
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		✓
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	✓	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		✓
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	✓	

Coordonnées du rédacteur : 97 Rue de la mairie – 59190 STAPLE Date : 16/09/2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENBECQUE.

Identification

1340 Rue du bois.

N° de voirie et rue:

N° de parcelle : 86 - 36

Section cadastrale : ZK

Propriété privée :

Mr et Mme CARTON José

N° de la fiche :

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	commerce	4 logements
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date : 26/9/2019

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Plan des Bâtiments du Corps de ferme à reprendre en TOTALITÉ pour CHANGEMENT DE DESTINATION

Département :
NORD-LILLE

Commune :
STEENBECQUE

Section : ZK
Feuille : 000 ZK 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 24/09/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
HAZEBROUCK
59190
59190 Hazebrouck
tél. 03.28.42.61.72 -fax 03.28.42.61.98
cdif.hazebrouck@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

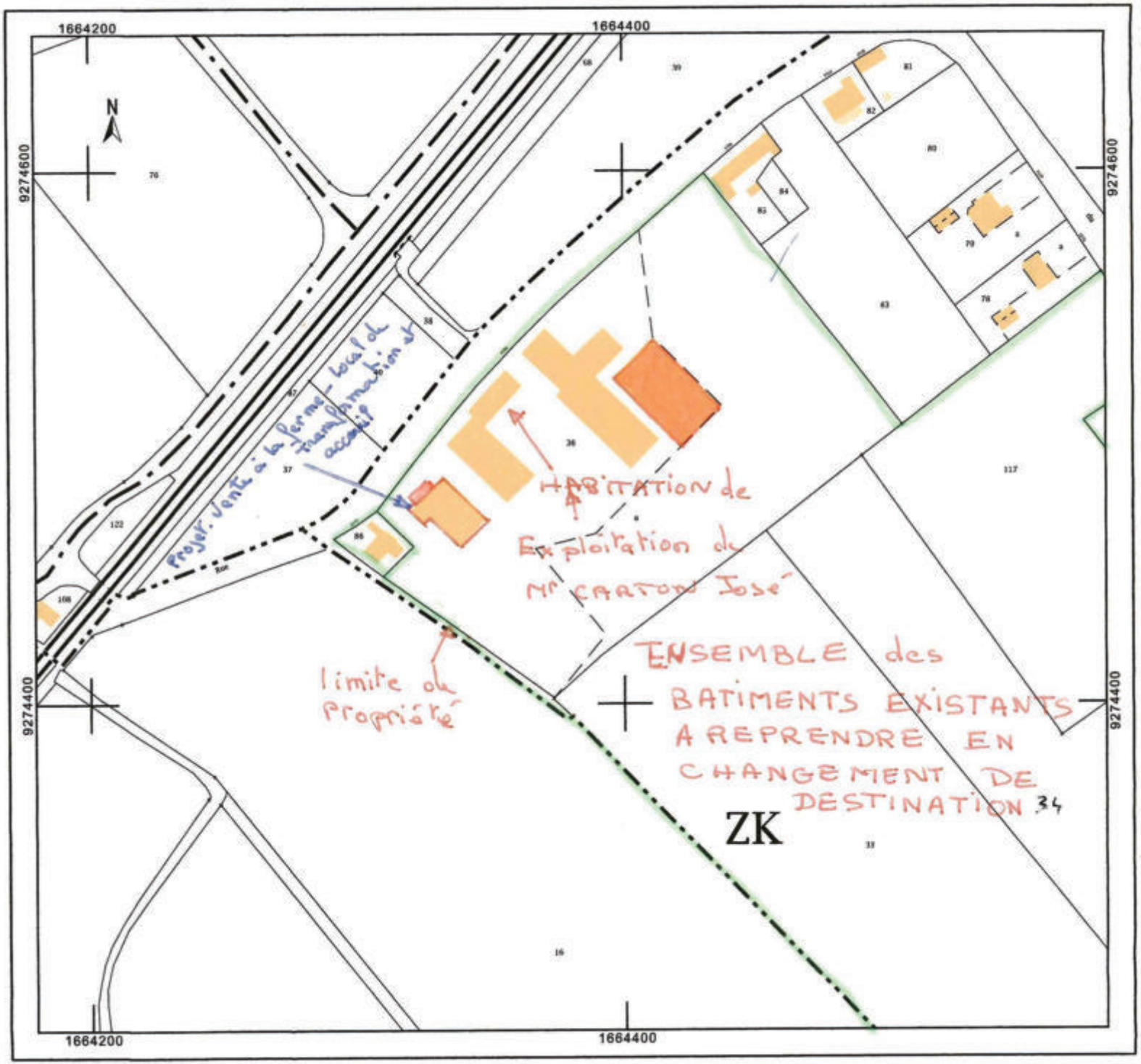

N° Fiche pour changement de Destination

dresse : Steenbecque Route Nationale n°20	Cadastre : ZM 66 - 67
BATIMENT	
Type :	**Usage :** Habitation
CARACTERISTIQUES	
Façades : Briques - Beton	**Toiture :** Tuils

Remarques :

MAIRIE DE STEENBECQUE 59 NORD

24/4/2020

Situation :

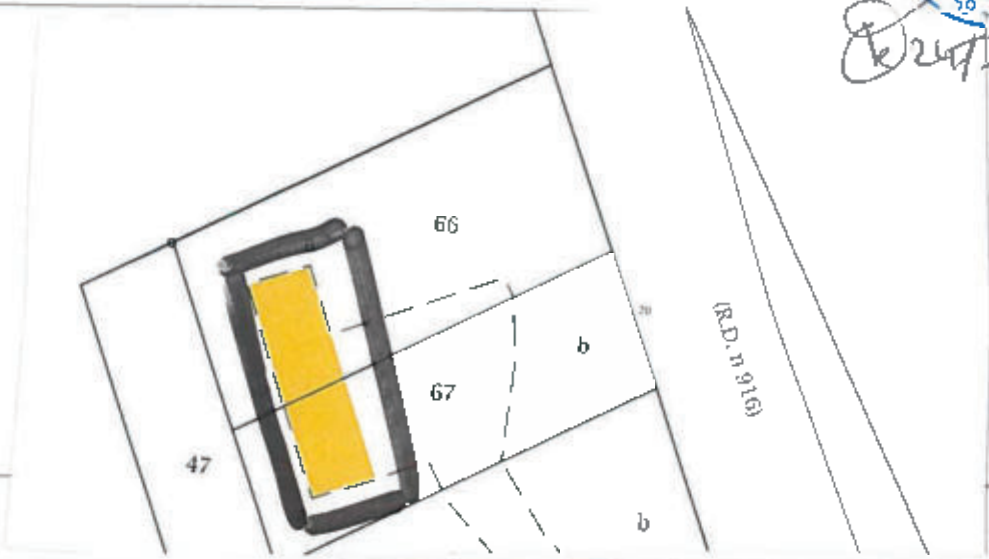

PHOTOS :

Fiche pour changement de destination

N°

dresse : Steenbecque Route Nationale n° 22	**Cadastre :** ZM 50
BATIMENT	
Type :	**Usage :** Habitation + Dépendances
CARACTERISTIQUES	
Façades : Briques - Béton	**Toiture :** Tuiles

Le 24/11/2020

MAIRIE DE STEENBECQUE (Nord)

Remarques :

Situation :

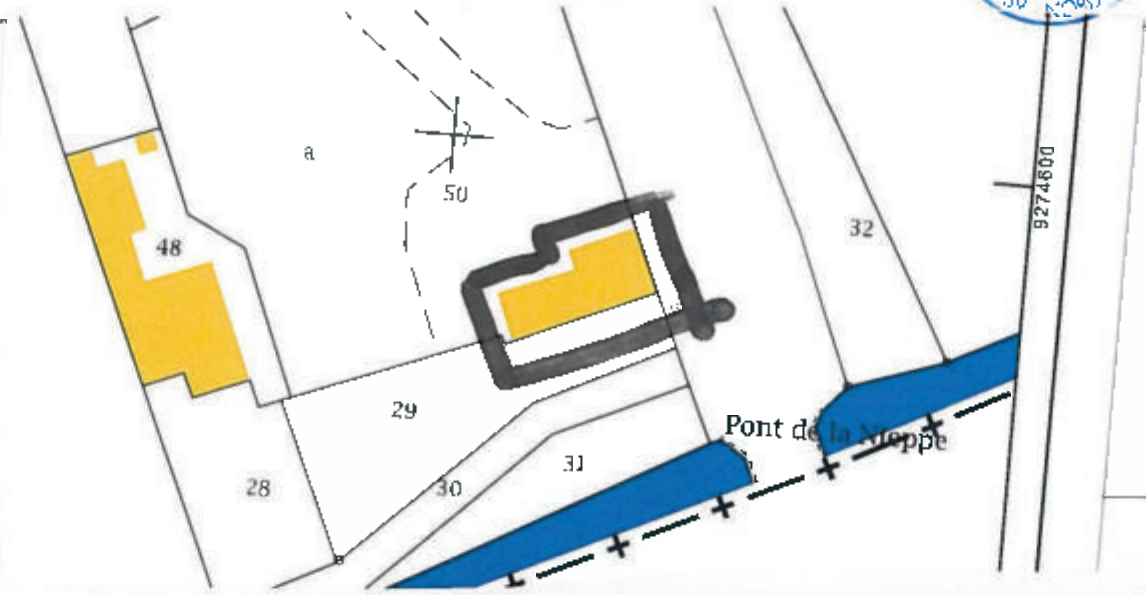

PHOTOS :

Fiche pour changement de destination

N°

dresse : Steenbecque Route Nationale n°24	**Cadastre :** ZM 48
BATIMENT	
Type :	**Usage :** Habitation + Dépendances
CARACTERISTIQUES	
Façades : Briques	**Toiture :** Tuiles

Remarques :

Situation :

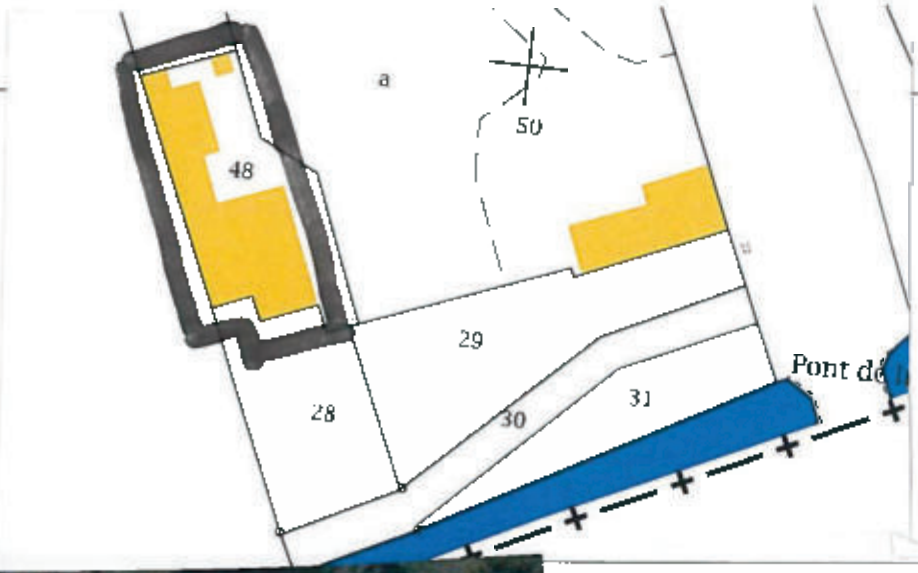

PHOTOS :

MAIRIE DE STEENBECQUE 59 NORD

le 24/11/2015

N° 28

Adresse :	Cadastre :
7 Rue Gaverstraete	ZH 258

BATIMENT

Type :	Usage :
	Particuliers

CARACTERISTIQUES

Façades :	Toiture :
Briques	Tuiles

Remarques :

Situation :

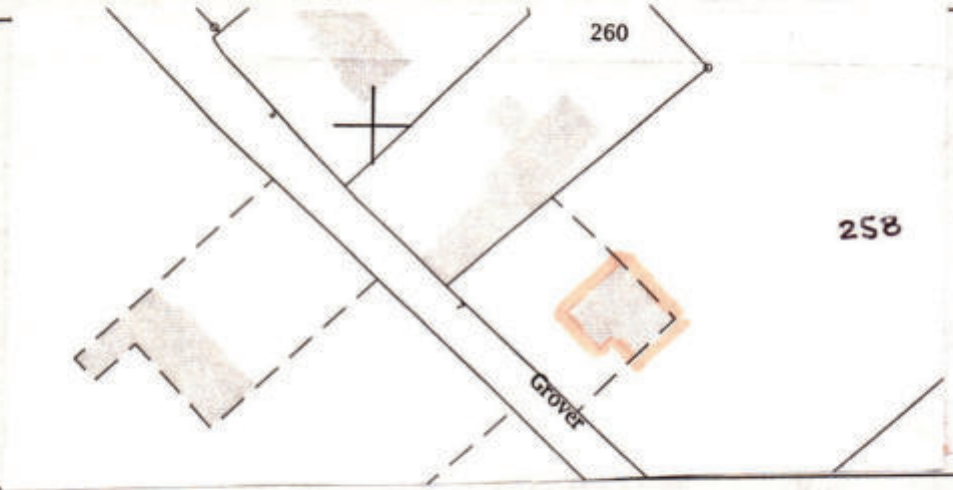

PHOTOS :

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 27

Rue, lieu-dit ... :
Rue tortue

N° de parcelle : ZB

Section cadastrale : 153

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche : 6

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		0
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		0

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2021

Fiche Changement de destination (zones A et N)

Nom de la commune : Steenbecque
N° de fiche : 7
Date de rédaction : novembre 2022
Date d'intégration : 13/12/2022
Rédacteur de la fiche : AGUR
Zonage : A

Adresse : 110 rue de la gare

Section cadastrale et N° de parcelle : ZH 350

Commentaires : la fiche concerne le bâtiment encadré en rouge.

Destination(s)* future(s) autorisée(s) pour le bâtiment (merci de cocher les destinations possibles ; en complément, possibilité de barrer les sous-destinations qui ne sont pas souhaitées) :

- **Habitation**
  - Logement (y compris gites et chambres d'hôtes limitées à 5 chambres)
  - Hébergement (de type foyer notamment)

Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par bâtiment repéré ? 1
Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par fiche ?

- **Commerce et activités de service**
  - ~~Artisanat et commerce de détail~~
  - ~~Restauration~~
  - ~~Commerce de gros~~
  - Activités de services ou s'effectue l'accueil d'une clientèle
  - ~~Hébergement hôtelier et touristique (résidences de tourisme, hôtels)~~
  - ~~Cinéma~~
- ~~**Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire**~~
  - ~~Industrie~~
  - ~~Entrepôt~~
  - Bureau
  - ~~Centre de congrès et d'exposition~~

Destination* : les destinations des constructions sont définies par l'arrêté du 10 novembre 2016 définissant les destinations et sous-destinations de constructions. Elles sont explicitées en partie 3 du règlement écrit.

Fiche Changement de destination (zones A et N)

Nom de la commune : Steenbecque
N° de fiche : 8
Date de rédaction : novembre 2022
Date d'intégration : 13/12/2022
Rédacteur de la fiche : AGUR
Zonage : A

Adresse : 10 rue d'aire

Section cadastrale et N° de parcelle : ZE 91

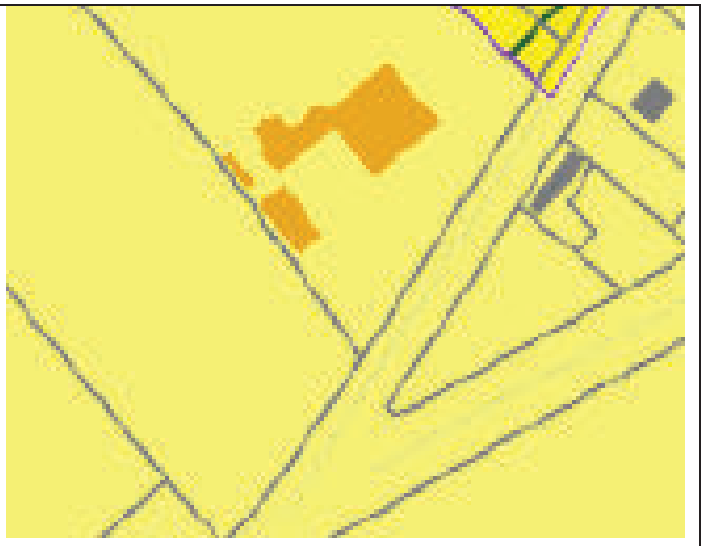

Commentaires : la fiche concerne les bâtiments encadrés en rouge.

Destination(s)* future(s) autorisée(s) pour le bâtiment (merci de cocher les destinations possibles ; en complément, possibilité de barrer les sous-destinations qui ne sont pas souhaitées) :

- ~~**Habitation**~~
  - ~~Logement (y compris gites et chambres d'hôtes limitées à 5 chambres)~~
  - ~~Hébergement (de type foyer notamment)~~

~~Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par bâtiment repéré ?~~
~~Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par fiche ?~~

- ~~**Commerce et activités de service**~~
  - ~~Artisanat et commerce de détail~~
  - ~~Restauration~~
  - ~~Commerce de gros~~
  - ~~Activités de services ou s'effectue l'accueil d'une clientèle~~
  - ~~Hébergement hôtelier et touristique (résidences de tourisme, hôtels)~~
  - ~~Cinéma~~
- ~~**Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire**~~
  - ~~Industrie~~
  - ~~Entrepôt~~
  - Bureau
  - ~~Centre de congrès et d'exposition~~

Destination* : les destinations des constructions sont définies par l'arrêté du 10 novembre 2016 définissant les destinations et sous-destinations de constructions. Elles sont explicitées en partie 3 du règlement écrit.

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENBECQUE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

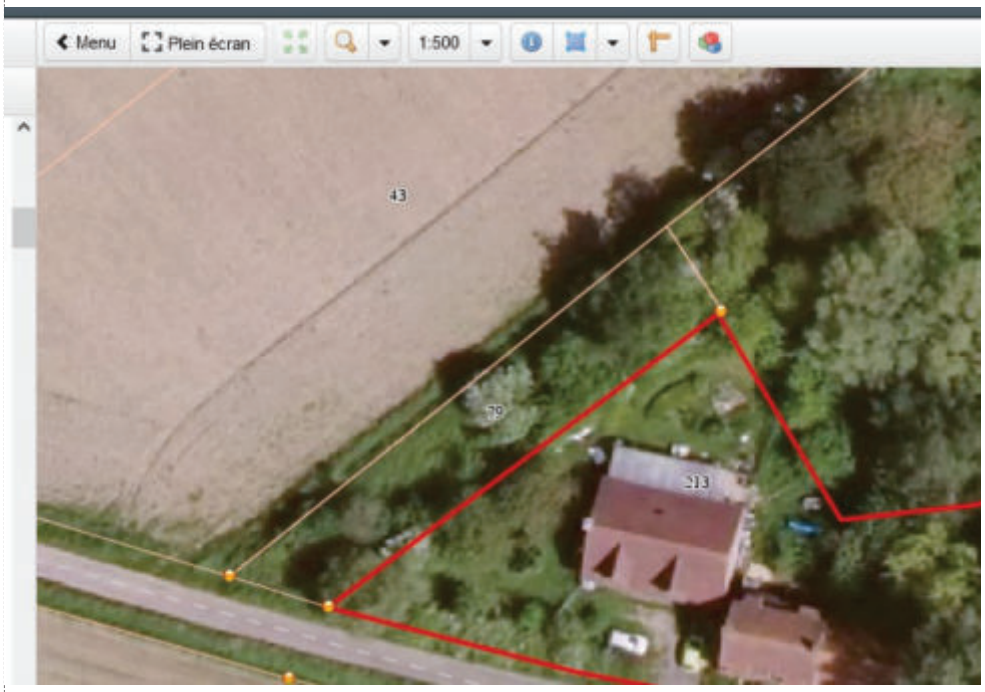

N° de voirie : 4

Rue, lieu-dit ... :
Rue de St Omer

N° de parcelle : 213

Section cadastrale : ZD

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 9

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	x	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	x	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ? (projet chambres d'hôtes/gîtes)		x
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2 par bâtiment	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	x	

Coordonnées du rédacteur : DELAIRE Carole

Date : Octobre 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 90

Rue, lieu-dit ... :
chemin des cendres

N° de parcelle : 149

Section cadastrale : ZN

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 1

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîte ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt et 1 gîte ou 2 gîtes	
avec max 1 logt sur la parcelle (fiche 2)		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 90

Rue, lieu-dit ... :
Chemin des cendres

N° de parcelle : 149

Section cadastrale : ZN

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 2

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîte ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 gîte mais au max	
1 logt sur la parcelle (voir fiche 1)		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 285

Rue, lieu-dit ... :
Petit chemin d'Hazebrouck

N° de parcelle : 120

Section cadastrale : ZH

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 3

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 gîte avec max 1 logt sur la parcelle (fiche 4)	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 285

Rue, lieu-dit ... :
Petit chemin d'Hazebrouck

N° de parcelle : 120

Section cadastrale : ZH

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 4

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîte ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 gîte avec max 1 logt sur la parcelle (fiche 3)	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 120

Rue, lieu-dit ... :
Route de Cassel

N° de parcelle : 108

Section cadastrale : ZH

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 5

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 gîte avec max 2	
logts sur la parcelle (fiche 6 et 7)		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 120

Rue, lieu-dit ... :
Route de Cassel

N° de parcelle : 108

Section cadastrale : ZH

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 6

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2 logts ou 2 gîtes ou 1 logt et 1 gîte avec max 2 logts sur la parcelle (fiche 5 et 7)	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 120

Rue, lieu-dit ... :
Route de Cassel

N° de parcelle : 108

Section cadastrale : ZH

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 7

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 gîte avec max 2	
logts sur la parcelle (fiches 5 et 6)		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 120

Rue, lieu-dit ... :
Route de Cassel

N° de parcelle : 108

Section cadastrale : ZH

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 8

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ? artisanat	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		X
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 489

Rue, lieu-dit ... :
Route de Wormhout

N° de parcelle : 104

Section cadastrale : ZE

Propriété publique :
Propriété privée : X

Il s'agit d'une auberge, ce bâtiment doit pouvoir permettre une éventuelle extension de l'activité : restaurant, gîte, hébergement

N° de la fiche : 9

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ? restauration		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ? gîte ou hébergement		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? gîte	1 gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1153

Rue, lieu-dit ... :
Chemin du bois de Beauvoorde

N° de parcelle : 89

Section cadastrale : ZR

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 10

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 2 gîtes	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 608

Rue, lieu-dit ... :
Reninck drève

N° de parcelle : 127

Section cadastrale : ZA

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 11

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ? artisanat	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		X
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 608

Rue, lieu-dit ... :
Reninck drève

N° de parcelle : 127

Section cadastrale : ZA

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 12

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîte ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 51

Rue, lieu-dit ... :
Rue des frères Pattein

N° de parcelle : 167

Section cadastrale : ZB

Propriété publique :
Propriété privée : X

Ce bâtiment fait partie d'un camping, toute activité en lien pourra être autorisée : hébergement, restauration

N° de la fiche : 13

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ? restauration		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 2 gîtes avec max 1	
logt sur la parcelle (voir fiche 101)		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1053

Rue, lieu-dit ... :
Route de Godewaersvelde

N° de parcelle : 183

Section cadastrale : ZX

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 14

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1,2 ou 3 gîtes	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1023

Rue, lieu-dit ... :
Tegel straete

N° de parcelle : 80

Section cadastrale : YA

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 15

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîte ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 555

Rue, lieu-dit ... :
Koye stert straete

N° de parcelle : 140

Section cadastrale : ZY

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 16

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîte ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 329

Rue, lieu-dit ... :
Moye beke straete

N° de parcelle : 92

Section cadastrale : ZC

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 17

	Oui	Non
-	X	
-	X	
-	X	
-	X	
-		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîte ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 3494

Rue, lieu-dit ... :
Petite route du ryveld

N° de parcelle : 255

Section cadastrale : ZA

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 18

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîte ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 149

Rue, lieu-dit ... :
Impasse route de Godewaersvelde

N° de parcelle : 54

Section cadastrale : YC

Propriété publique :
Propriété privée : X

Les bâtiments et l'emplacement de cette parcelle permettent d'envisager un projet touristique, d'accueil ou de restauration

N° de la fiche : 19

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ? tourisme	restauration	X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 149

Rue, lieu-dit ... :
Impasse route de Godewaersvelde

N° de parcelle : 54

Section cadastrale : YC

Propriété publique :
Propriété privée : X

Les bâtiments et l'emplacement de cette parcelle permettent d'envisager un projet touristique, d'accueil ou de restauration

N° de la fiche : 20

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ? restauration	tourisme	X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 149

Rue, lieu-dit ... :
Impasse route de Godewaersvelde

N° de parcelle : 54

Section cadastrale : YC

Propriété publique :
Propriété privée : X

L'ensemble de cette ferme a un potentiel pour de l'accueil, du tourisme, de l'hébergement, de la restauration ou du loisir

N° de la fiche : 21

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ? tourisme	restauration	X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	gîtes	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 353

Rue, lieu-dit ... :
Tegel straete

N° de parcelle : 160

Section cadastrale : YA

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 22

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîte ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 184

Rue, lieu-dit ... :
Chemin des ciseaux

N° de parcelle : 235

Section cadastrale : ZP

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 23

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîte ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 gîte ou 1 logement avec	
max 1 logt sur la parcelle (fiches 24 et 111)		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 184

Rue, lieu-dit ... :
Chemin des ciseaux

N° de parcelle : 235

Section cadastrale : ZP

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 24

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîte ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 gîte ou 1 logt avec max 1	
logt sur la parcelle (fiches 23 et 111)		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 13

Rue, lieu-dit ... :
Rue du marabout

N° de parcelle : 180

Section cadastrale : ZB

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 25

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ? artisanat	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		X
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 13

Rue, lieu-dit ... :
Rue du marabout

N° de parcelle : 180

Section cadastrale : ZB

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 26

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ? artisanat	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		X
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 134

Rue, lieu-dit ... :
Route d'Hondschoote

N° de parcelle : 339 et 340

Section cadastrale : ZK

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 27

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîte ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 gîte avec max 1	
logt sur la parcelle (fiche 28)		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 134

Rue, lieu-dit ... :
Route d'Hondschoote

N° de parcelle : 339 et 340

Section cadastrale : ZK

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 28

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîte ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 gîte avec max 1	
logt sur la parcelle (fiche 27)		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 241

Rue, lieu-dit ... :
Koye stert straete

N° de parcelle : 153

Section cadastrale : ZY

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 29

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîte ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 50

Rue, lieu-dit ... :
Route de Poperinghe

N° de parcelle : 196

Section cadastrale : ZX

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 30

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîte ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 gîte avec max 1	
logt sur la parcelle (fiche 31)		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 50

Rue, lieu-dit ... :
Route de Poperinghe

N° de parcelle : 196

Section cadastrale : ZX

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 31

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîte ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 gîte avec max 1	
logt sur la parcelle (fiche 30)		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 101

Rue, lieu-dit ... :
Route de Watou

N° de parcelle : 239

Section cadastrale : ZP

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 32

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîte ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt + 1 gîte ou 2 gîtes avec	
max 1 logt sur la parcelle (voir fiche 100)		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 339

Rue, lieu-dit ... :
Chemin du laboureur

N° de parcelle : 93 et 115

Section cadastrale : ZT

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 33

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîte ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1728

Rue, lieu-dit ... :
Chemin du bois de Beauvoorde

N° de parcelle : 187 et 189

Section cadastrale : ZV

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 34

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîte ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1728

Rue, lieu-dit ... :
Chemin du bois de Beauvoorde

N° de parcelle : 187 et 189

Section cadastrale : ZV

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 35

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîte ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 527

Rue, lieu-dit ... :
Petit chemin d'Hazebrouck

N° de parcelle : 153

Section cadastrale : ZH

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 36

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîte ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 gîte ou 1 logt	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 117

Rue, lieu-dit ... :
Chemin des cendres

N° de parcelle : 188

Section cadastrale : ZM

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 37

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîte ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 2 gîtes	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1243

Rue, lieu-dit ... :
Chemin du laboureur

N° de parcelle : 200

Section cadastrale : ZV

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 38

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîte ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 gîte avec max 1	
logt sur la parcelle (fiche 39 et 40)		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1243

Rue, lieu-dit ... :
Chemin du laboureur

N° de parcelle : 200

Section cadastrale : ZV

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 39

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîte ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 gîte ou 1 logt avec max 1	
logt sur la parcelle (fiche 38 et 40)		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune :

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1243

Rue, lieu-dit ... :
Chemin du laboureur

N° de parcelle : 200

Section cadastrale : ZV

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 40

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîte ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 gîte avec max 1	
logt sur la parcelle (fiches 38 et 39)		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 66

Rue, lieu-dit ... :
Chemin des cendres

N° de parcelle : 143

Section cadastrale : ZN

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 41

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 ou 2 gîtes	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 2450

Rue, lieu-dit ... :
Chemin de la chapelle de fer

N° de parcelle : 58

Section cadastrale : ZS

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 42

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 ou 2 gîtes	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 86

Rue, lieu-dit ... :
Chemin du St Laurent

N° de parcelle : 111

Section cadastrale : ZL

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 43

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 ou 2 gîtes	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 644

Rue, lieu-dit ... :
Chemin de la chapelle de fer

N° de parcelle : 116

Section cadastrale : ZT

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 44

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 ou 2 gîtes	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 107

Rue, lieu-dit ... :
Route de Winnezeele

N° de parcelle : 329

Section cadastrale : ZI

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 45

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 ou 2 gîtes	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 130

Rue, lieu-dit ... :
Impasse des 4 chemins

N° de parcelle : 343

Section cadastrale : ZK

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 46

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 gîte avec max 1	
logt sur la parcelle (fiche 47)		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 130

Rue, lieu-dit ... :
Impasse des 4 chemins

N° de parcelle : 343

Section cadastrale : ZK

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 47

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 gîte avec max 1	
logt sur la parcelle (fiche 46)		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 129

Rue, lieu-dit ... :
Route de Watou

N° de parcelle : 94

Section cadastrale : ZR

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 48

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 ou 2 gîtes	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 86

Rue, lieu-dit ... :
Route d'Hondschoote

N° de parcelle : 239

Section cadastrale : ZO

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 49

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1,2 ou 3 gîtes	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 160

Rue, lieu-dit ... :
Route de Poperinghe

N° de parcelle : 119

Section cadastrale : ZX

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 50

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 160

Rue, lieu-dit ... :
Route de Poperinghe

N° de parcelle : 119

Section cadastrale : ZX

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 51

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 57

Rue, lieu-dit ... :
Reninck drève

N° de parcelle : 63

Section cadastrale : ZD

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 52

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 133

Rue, lieu-dit ... :
Chemin du carreau

N° de parcelle : 304

Section cadastrale : YA

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 53

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt et 1 gîte ou 2 gîtes	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 187

Rue, lieu-dit ... :
Impasse des 4 chemins

N° de parcelle : 369

Section cadastrale : ZK

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 54

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 603

Rue, lieu-dit ... :
Impasse route de
Godewaersvelde

N° de parcelle : 138

Section cadastrale : YC

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 55

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Steenvoorde

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 107

Rue, lieu-dit ... : route d'Hondschoote

N° de parcelle : 52

Section cadastrale : ZI

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 56

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	x	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		x
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		x
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		x
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	x	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		2
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	x	

Coordonnées du rédacteur :

Date : septembre 2022

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 107

Rue, lieu-dit ... :
Route d'Hondschoote

N° de parcelle : 52

Section cadastrale : ZI

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 57

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 107

Rue, lieu-dit ... :
Route d'Hondschoote

N° de parcelle : 52

Section cadastrale : ZI

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 58

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 951

Rue, lieu-dit ... :
Chemin du petit hazewinde

N° de parcelle : 127

Section cadastrale : ZM

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 59

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 951

Rue, lieu-dit ... :
Chemin du petit hazewinde

N° de parcelle : 127

Section cadastrale : ZM

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 60

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 86

Rue, lieu-dit ... :
Chemin des cendres

N° de parcelle : 150

Section cadastrale : ZN

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 61

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 ou 2 gîtes	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 36

Rue, lieu-dit ... :
Rue des frères Pattein

N° de parcelle : 42

Section cadastrale : ZB

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 62

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 523

Rue, lieu-dit ... :
Rue du bois des religieuses

N° de parcelle : 137

Section cadastrale : ZY

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 63

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 ou 2 gîtes	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 51

Rue, lieu-dit ... :
Route de Watou

N° de parcelle : 234

Section cadastrale : ZP

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 64

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 739

Rue, lieu-dit ... :
Chemin du carreau

N° de parcelle : 235

Section cadastrale : YA

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 65

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 ou 2 gîtes	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 5

Rue, lieu-dit ... :
Swarte straete

N° de parcelle : 314

Section cadastrale : ZO

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 66

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 232

Rue, lieu-dit ... :
Impasse route de Godewaersvelde

N° de parcelle : 180

Section cadastrale : ZX

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 67

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 ou 2 gîtes	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :
Petite route du ryveld

N° de parcelle : 103 et 104

Section cadastrale : ZH

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 68

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?		
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 215

Rue, lieu-dit ... :
Route de Poperinghe

N° de parcelle : 201

Section cadastrale : ZV

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 69

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 ou 2 gîtes	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 56

Rue, lieu-dit ... :
Chemin des cendres

N° de parcelle : 157

Section cadastrale : ZN

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 70

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 ou 2 gîtes	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 56

Rue, lieu-dit ... :
Chemin des cendres

N° de parcelle : 157

Section cadastrale : ZN

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 71

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X (complément des gîtes)	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 56

Rue, lieu-dit ... :
Chemin des cendres

N° de parcelle : 157

Section cadastrale : ZN

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 72

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X (complément des gîtes)	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 56

Rue, lieu-dit ... :
Chemin des cendres

N° de parcelle : 157

Section cadastrale : ZN

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 73

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 ou 2 gîtes	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 149

Rue, lieu-dit ... :
Route de Watou

N° de parcelle : 47

Section cadastrale : ZR

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 74

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 gîte avec au max	
1 logt sur la parcelle (voir fiche 75)		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 149

Rue, lieu-dit ... :
Route de Watou

N° de parcelle : 47

Section cadastrale : ZR

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 74

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 gîte avec max 1	
logt sur la parcelle (voir fiche 74)		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 150

Rue, lieu-dit ... :
Route de Cassel

N° de parcelle : 67

Section cadastrale : ZC

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 76

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 157

Rue, lieu-dit ... :
Route d'Hondschoote

N° de parcelle : 163

Section cadastrale : ZK

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 77

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 180

Rue, lieu-dit ... :
Route de Watou

N° de parcelle : 97

Section cadastrale : ZT

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 78

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 643

Rue, lieu-dit ... :
Groene straete

N° de parcelle : 184

Section cadastrale : ZW

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 79

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 ou 2 gîtes	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1365

Rue, lieu-dit ... :
Route de Godewaersvelde

N° de parcelle : 61

Section cadastrale : ZY

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 80

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1050

Rue, lieu-dit ... :
Chemin de la chapelle de fer

N° de parcelle : 129

Section cadastrale : ZT

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 81

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 gîte avec max 1	
logt sur la parcelle (voir fiche 82)		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1050

Rue, lieu-dit ... :
Chemin de la chapelle de fer

N° de parcelle : 129

Section cadastrale : ZT

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 82

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 gîte avec max 1	
logt sur la parcelle (voir fiche 81)		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :
Chemin mitoyen

N° de parcelle : 84

Section cadastrale : ZT

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 83

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?		
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :
Chemin mitoyen

N° de parcelle : 87

Section cadastrale : ZV

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 84

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?		
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 gîte ou 1 logt	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :
Chemin mitoyen

N° de parcelle : 21

Section cadastrale : ZV

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 85

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?		
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 gîte ou 1 logt	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 2501

Rue, lieu-dit ... :
Chemin mitoyen

N° de parcelle : 80

Section cadastrale : ZT

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 86

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 gîte ou 1 logt	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :
Chemin mitoyen

N° de parcelle : 102

Section cadastrale : ZT

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 87

Q	Oui	Non
-	X	
-	X	
-	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?		
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 gîte ou 1 logt	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 140

Rue, lieu-dit ... :
Chemin de Bailleul

N° de parcelle : 61

Section cadastrale : YA

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 88

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 gîte avec max 1	
logt sur la parcelle (voir fiche 89)		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 140

Rue, lieu-dit ... :
Chemin de Bailleul

N° de parcelle : 61

Section cadastrale : YA

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 89

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 gîte avec max 1	
logt sur la parcelle (voir fiche 88)		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 111

Rue, lieu-dit ... :
Route de Watou

N° de parcelle : 263

Section cadastrale : ZP

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 90

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ou gîtes ?	1 gîte ou 1 logt	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 111

Rue, lieu-dit ... :
Route de Watou

N° de parcelle : 263

Section cadastrale : ZP

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 91

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ou gîtes ?	1 gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 131

Rue, lieu-dit ... :
Route de Poperinghe

N° de parcelle : 182

Section cadastrale : ZV

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 93

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 ou 2 gîtes	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 436

Rue, lieu-dit ... :
Petite route de Watou

N° de parcelle : 91

Section cadastrale : ZR

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche :

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 ou 2 gîtes	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1003

Rue, lieu-dit ... :
Chemin de la chapelle de fer

N° de parcelle : 56

Section cadastrale : ZS

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 95

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 4

Rue, lieu-dit ... :
Goemoet straete

N° de parcelle : 137

Section cadastrale : ZN

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 96

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 gîte ou 1 logt avec max 1	
logt sur la parcelle (voir fiche 97)		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 4

Rue, lieu-dit ... :
Goemoet straete

N° de parcelle : 137

Section cadastrale : ZN

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 97

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 gîte avec max 1	
logt sur la parcelle (voir fiche 96)		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 56

Rue, lieu-dit ... :
Chemin du moulin

N° de parcelle : 102

Section cadastrale : ZL

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 98

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 ou 2 gîtes ou 1 logt	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :
Impasse des 4 chemins

N° de parcelle : 375,377,378, 379

Section cadastrale : ZK

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 99

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 101

Rue, lieu-dit ... :
Route de Watou

N° de parcelle : 239

Section cadastrale : ZP

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 100

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 gîte ou 1 logt max sur la parcelle (voir fiche 32)	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 51

Rue, lieu-dit ... :
Rue des frères Pattein

N° de parcelle : 167

Section cadastrale : ZB

Propriété publique :
Propriété privée : X

Ce bâtiment fait partie d'un camping, toute activité en lien pourra être autorisée : hébergement, restauration

N° de la fiche : 101

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 gîte ou 1 logt ou	
hébergement avec max 1 logt sur la parcelle (voir fiche 13)		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 20

Rue, lieu-dit ... :
Goemoet straete

N° de parcelle : 136

Section cadastrale : ZN

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 102

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 ou 2 gîtes	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 20

Rue, lieu-dit ... :
Goemoet straete

N° de parcelle : 135

Section cadastrale : ZN

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 103

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 ou 2 gîtes	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 977

Rue, lieu-dit ... :
Route d'Eecke

N° de parcelle : 254

Section cadastrale : YA

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 104

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 gîte ou 1 logt avec max 1	
logt sur la parcelle (voir fiche 105)		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 77

Rue, lieu-dit ... :
Route d'Eecke

N° de parcelle : 254

Section cadastrale : YA

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 105

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 gîte ou 1 logt avec max 1	
logt sur la parcelle (voir fiche 104)		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1734

Rue, lieu-dit ... :
Chemin mitoyen

N° de parcelle : 230

Section cadastrale : ZV

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 106

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1734

Rue, lieu-dit ... :
Chemin mitoyen

N° de parcelle : 230

Section cadastrale : ZV

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 107

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 ou 2 gîtes	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1097

Rue, lieu-dit ... :
Wingaert drève

N° de parcelle : 186

Section cadastrale : ZX

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 108

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1097

Rue, lieu-dit ... :
Wingaert drève

N° de parcelle : 186

Section cadastrale : ZX

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 109

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 ou 2 gîtes ou 1 logt	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 840

Rue, lieu-dit ... :
Chemin du bois de Beauvoorde

N° de parcelle : 104

Section cadastrale : ZW

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 110

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 logt ou 1 gîte	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 184

Rue, lieu-dit ... :
Chemin des ciseaux

N° de parcelle : 235

Section cadastrale : ZP

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 111

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? 1 logt ou 1 gîte avec max 1 logt sur la parcelle (fiches 23 et 24)		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 51

Rue, lieu-dit ... :
Route de Watou

N° de parcelle : 234

Section cadastrale : ZP

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 112

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ? Artisanat	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 51

Rue, lieu-dit ... :
Route de Watou

N° de parcelle : 234

Section cadastrale : ZP

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 113

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ? Artisanat	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :
Chemin du laboureur

N° de parcelle : 23

Section cadastrale : ZR

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 114

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ? Artisanat	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :
Rue du St Eloi

N° de parcelle : 107

Section cadastrale : ZO

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 115

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? 1 logt ou 1 ou 2 gîtes		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :
Rue du St Eloi

N° de parcelle : 309

Section cadastrale : ZO

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 116

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? 1 logt ou 1 gîte		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1160

Rue, lieu-dit ... :
Route de Wormhout

N° de parcelle : 90

Section cadastrale : ZE

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 117

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? 1 logt ou 1 gîte		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1606

Rue, lieu-dit ... :
Route de Wormhout

N° de parcelle : 58

Section cadastrale : ZD

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 118

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? 1 logt ou 1 gîte		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 214

Rue, lieu-dit ... :
Petite route du ryveld

N° de parcelle : 1627

Section cadastrale : A

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 119

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? 1 gîte ou 1 logt		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1119

Rue, lieu-dit ... :
Chemin du laboureur

N° de parcelle : 232

Section cadastrale : ZV

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 120

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? 1 gîte		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STEENVOORDE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 523

Rue, lieu-dit ... :
Rue du bois des religieuses

N° de parcelle : 137

Section cadastrale : ZY

Propriété publique :
Propriété privée : X

N° de la fiche : 121

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ou gîtes ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1 ou 2 gîtes	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAPORTE SEBASTIEN

Date : janvier 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
8B Impasse notre Dame Des Victoires

N° de parcelle :
95
Section cadastrale :
YP

Propriété privée :
Mme LEPLUS Christine
8B Impasse notre Dame Des Victoires
59181 STEENWERCK

Bâtiment 133

N° de la fiche : **1**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-70

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
6 Impasse notre Dame Des Victoires

N° de parcelle :
93 -52

Section cadastrale :
YP

Propriété privée :
Mme BAILLEUL Yvonne
6 Impasse notre Dame Des Victoires
59181 STEENWERCK

Bâtiment 135-136

N° de la fiche : **2**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
1 Impasse de la Gare

N° de parcelle :
90
Section cadastrale :
YP

Propriété privée :
M TOP jean
M LOYE Dominique
1 Impasse de la Gare

59181 STEENWERCK

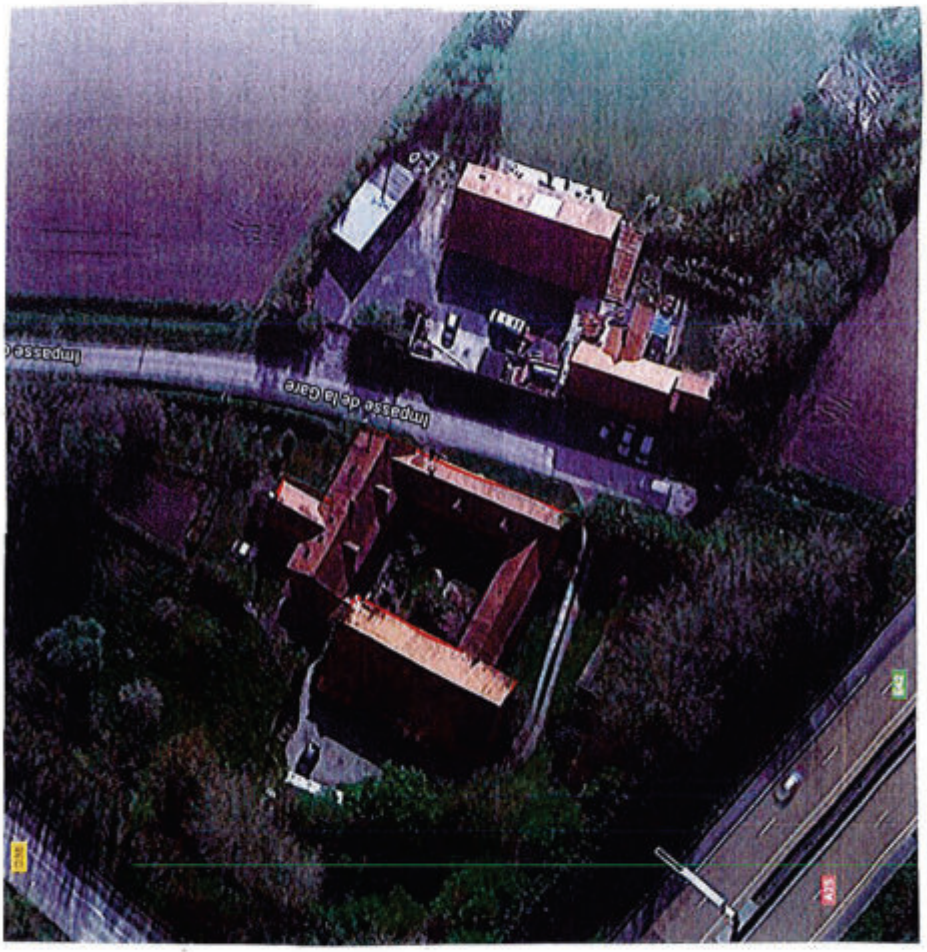

Bâtiment 139

N° de la fiche : **3**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
2 et 4 Impasse de la Gare

N° de parcelle :
89 - 4

Section cadastrale :
YP

Propriété privée :
M STABLA Marc
Mme PORTEMAN Nadine
2 Impasse de la Gare
59181 STEENWERCK

Bâtiment 140-141

N° de la fiche : **4**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
1 rue d'Adam

N° de parcelle :
68

Section cadastrale :
YO

Propriété privée :
M MARIE René
Mme WOESTEN Patricia
1 rue d'Adam
59181 STEENWERCK

Bâtiment 154-155

N° de la fiche : **5**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
3 rue d'Adam

N° de parcelle :
67
Section cadastrale :
YO

Propriété privée :
M DIERCKENS Sébastien
3 rue d'Adam
59181 STEENWERCK

Bâtiment 144-145

N° de la fiche : **6**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
7 Impasse notre Dame Des Victoires

N° de parcelle :
84

Section cadastrale :
YP

Propriété privée :
M DEGRUTERE Auguste
7 Impasse notre Dame Des Victoires
59181 STEENWERCK

Bâtiment 156

N° de la fiche : **7**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
8 rue de la Stillebecque

N° de parcelle :
61
Section cadastrale :
YP

Propriété privée :
Mme BECUWE nathalie
Mmme SADJACK Justine
Mme SADJACK Camille
8 rue de la Stillebecque
59181 STEENWERCK

Bâtiment 142-143

N° de la fiche : **8**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
5 rue de la Stillebecque

N° de parcelle :
62
Section cadastrale :
YP

Propriété privée :
M HEUGEBAERT Jean
Mme DEREMETZ Viviane
5 rue de la Stillebecque
59181 STEENWERCK

Bâtiment 122-123

N° de la fiche : **9**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
16 rue du Pont d'Achelles

N° de parcelle :
60

Section cadastrale :
YR

Propriété privée :
Mme CARLIER Jeanne
Mme LELEU Béatrice
16 rue du Pont d'Achelles
59181 STEENWERCK

Bâtiment 124-125-126

N° de la fiche : **10**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
18 rue du Pont d'Achelles

N° de parcelle :
59

Section cadastrale :
YR

Propriété privée :
M LEFEBVRE Tristan
Mme NICOLAI Lydie
18 rue du Pont d'Achelles
59181 STEENWERCK

Bâtiment 127

N° de la fiche : **11**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
20 rue du Pont d'Achelles

N° de parcelle :
58
Section cadastrale :
YR

Propriété privée :
M DERUELLE Patrick
Mme WALLART Martine
20 rue du Pont d'Achelles
59181 STEENWERCK

Bâtiment 173

N° de la fiche : **12**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
51 rue du Pont d'Achelles

N° de parcelle :
64
Section cadastrale :
YS

Propriété privée :
M BOUTE Michel
51 rue du Pont d'Achelles
59181 STEENWERCK

Bâtiment 128-129

N° de la fiche : **13**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

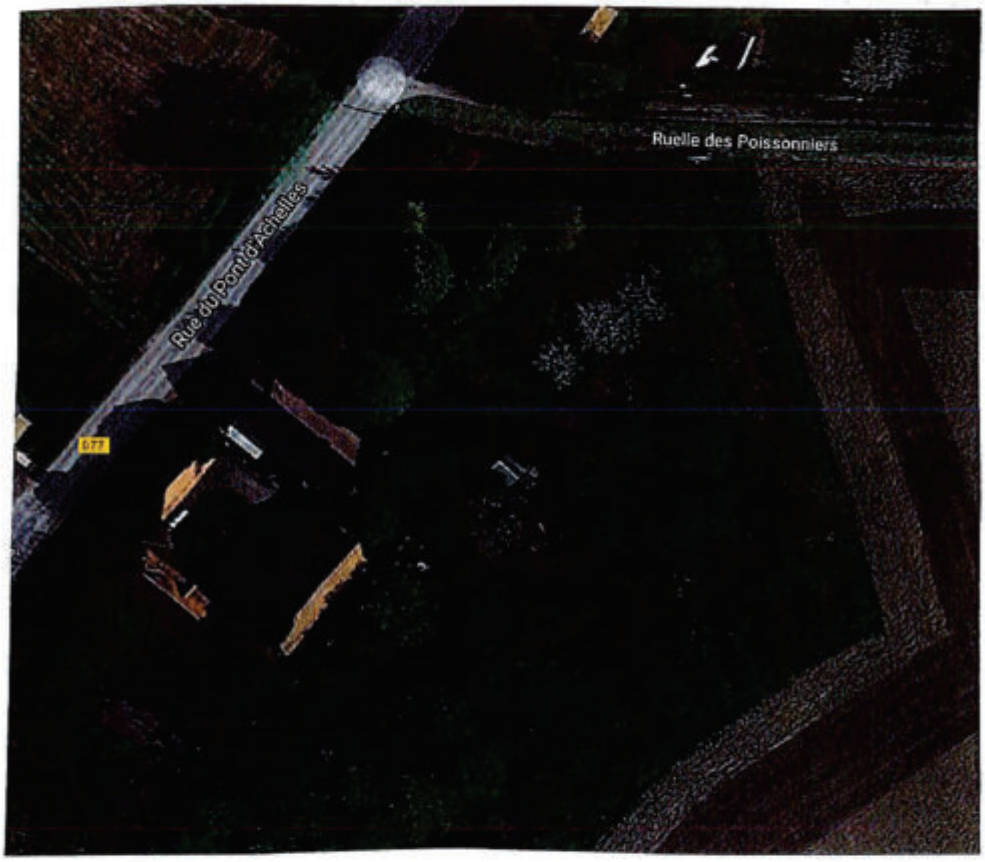

N° de voirie et rue:
53 rue du Pont d'Achelles

N° de parcelle :
50
Section cadastrale :
YS

Propriété privée :
M DEVOS Michel
51 rue du Pont d'Achelles
59181 STEENWERCK

Bâtiment 130

N° de la fiche : **14**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
2 rue des Hucquets

N° de parcelle :
54
Section cadastrale :
YR

Propriété privée :
M BOUDEMAGH
Abdelkader
2 rue des Hucquets
59181 STEENWERCK

Bâtiment 149-152-170

N° de la fiche : **15**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

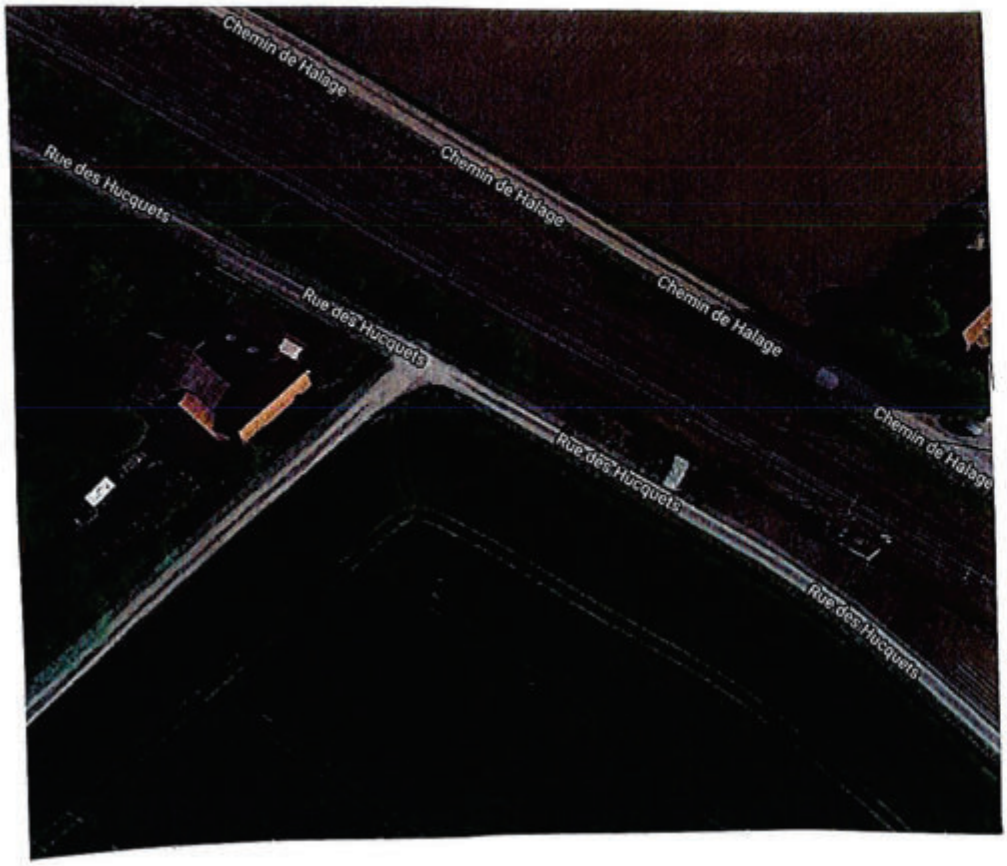

N° de voirie et rue:
4 rue des Hucquets

N° de parcelle :
53
Section cadastrale :
YR

Propriété privée :
M BUSEYNE Michel
4 rue des Hucquets
59181 STEENWERCK

Bâtiment 176

N° de la fiche : **16**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
1 chemin du halage

N° de parcelle :
66-67
Section cadastrale :
YR

Propriété privée :
M GRAVE Michel
1 chemin du halage
59181 STEENWERCK

Bâtiment 131-132

N° de la fiche : **17**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
3 chemin du halage

N° de parcelle :
51

Section cadastrale :
YR

Propriété privée :
M MENEZ Marc
Mme GODARD véronique
3 chemin du halage
59181 STEENWERCK

Bâtiment 158

N° de la fiche : **18**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
Rue de la Ménégatte

N° de parcelle :
37

Section cadastrale :
YS

Propriété privée :
M LEROY Noël
Mme LEROY Gabrielle
11 rue des Viviers
59270 BAILLEUL

Bâtiment 121

N° de la fiche : **19**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
3 Rue de la Ménégatte

N° de parcelle :
52
Section cadastrale :
YS

Propriété privée :
M LESAGE Francis
Mme MOLINIER Paulette
3 Rue de la Ménégatte
59181 STEENWERCK

Bâtiment 157

N° de la fiche : **20**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
8 Rue de la Ménégatte

N° de parcelle :
36
Section cadastrale :
YS

Propriété privée :
M LABIS Léon
8 Rue de la Ménégatte
59181 STEENWERCK

Bâtiment 119-120

N° de la fiche : **21**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
6 Rue de l'Hollebecque

N° de parcelle :
60

Section cadastrale :
YS

Propriété privée :
M DEVOS Joël
6 Rue de l'Hollebecque
59181 STEENWERCK

Bâtiment 153

N° de la fiche : **22**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
2 Rue de l'Hollebecque

N° de parcelle :
53

Section cadastrale :
YS

Propriété privée :
M DESNOULEZ Patrick
Mme BLONDEL Géraldine
2 Rue de l'Hollebecque
59181 STEENWERCK

Bâtiment 171

N° de la fiche : **23**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
4 Rue de l'Hollebecque

N° de parcelle :
70

Section cadastrale :
YS

Propriété privée :
M DESNOULEZ Olivier
4 Rue de l'Hollebecque
59181 STEENWERCK

Bâtiment 117-118

N° de la fiche : **24**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
2-B Rue de l'Hallobeau

N° de parcelle :
92
Section cadastrale :
YT

Propriété privée :
M LEFEBVRE Patrick
Mme LEFEBVRE Angélique
M LEFEBVRE Jonathan
Mme CARAGUEL Nadine
2-B Rue de l'Hallobeau
59181 STEENWERCK

Bâtiment 115-116

N° de la fiche : **25**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
9 Rue de l'Hallobeau

N° de parcelle :
76

Section cadastrale :
YT

Propriété privée :
Mme GABROWSKI Irène
M BRIQUET Hervé
9 Rue de l'Hallobeau
59181 STEENWERCK

Bâtiment 114

N° de la fiche : **26**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
6 Rue de l'Hallobeau

N° de parcelle :
83
Section cadastrale :
YT

Propriété privée :
Mme DURIX Sylvie
M BURET alain
6 Rue de l'Hallobeau
59181 STEENWERCK

Bâtiment 159-178

N° de la fiche : **27**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
4 Rue de l'Heystraete

N° de parcelle :
62
Section cadastrale :
YT

Propriété privée :
M ROUSSEAU Gonzague
Mme CATTIAU Odile
4 Rue de l'Heystraete
59181 STEENWERCK

Bâtiment 112

N° de la fiche : **28**

28

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

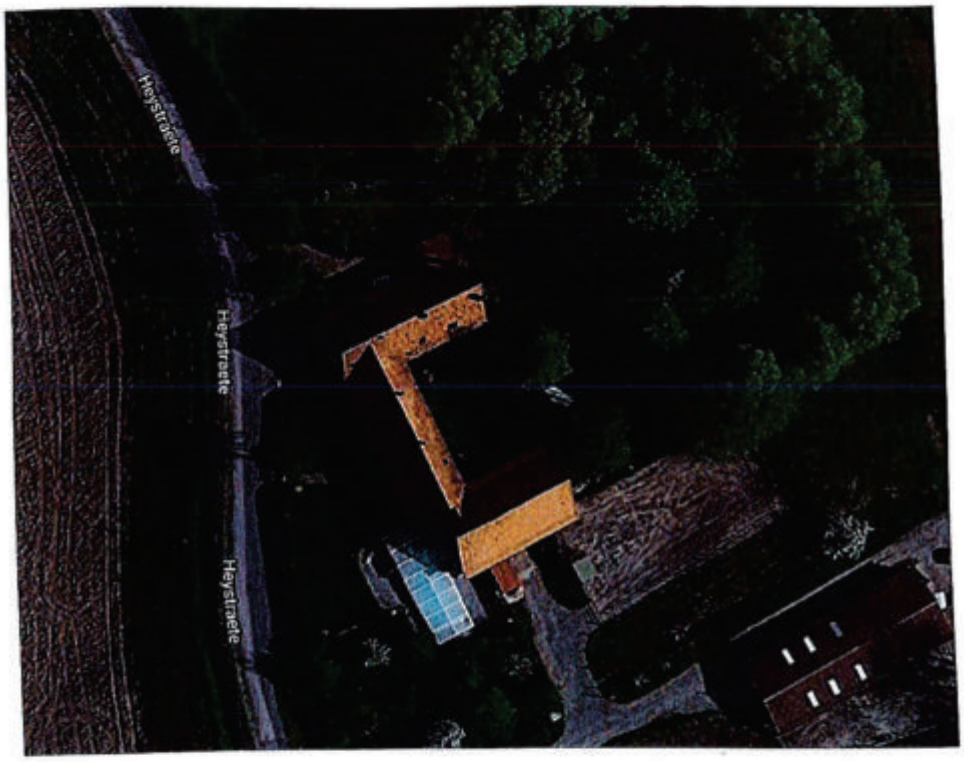

N° de voirie et rue:
2 Rue de l'Heystraete

N° de parcelle :
82
Section cadastrale :
YT

Propriété privée :
M PETITPREZ Pascal
Mme NOTTEAU Christiane
2 Rue de l'Heystraete
59181 STEENWERCK

Bâtiment 111

N° de la fiche : **29**

29

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
2 sentier du Moulin Gouwy

N° de parcelle :
260
Section cadastrale :
YP

Propriété privée :
M DELBECQUE Thibault
2 sentier du Moulin Gouwy
59181 STEENWERCK

Bâtiment 146-150

N° de la fiche : **30**

30

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
9 rue de l'Ecluse

N° de parcelle :
94

Section cadastrale :
YW

Propriété privée :
M LEBLEU Pierre
9 rue de l'Ecluse
59181 STEENWERCK

Bâtiment 109-110

N° de la fiche : **31**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

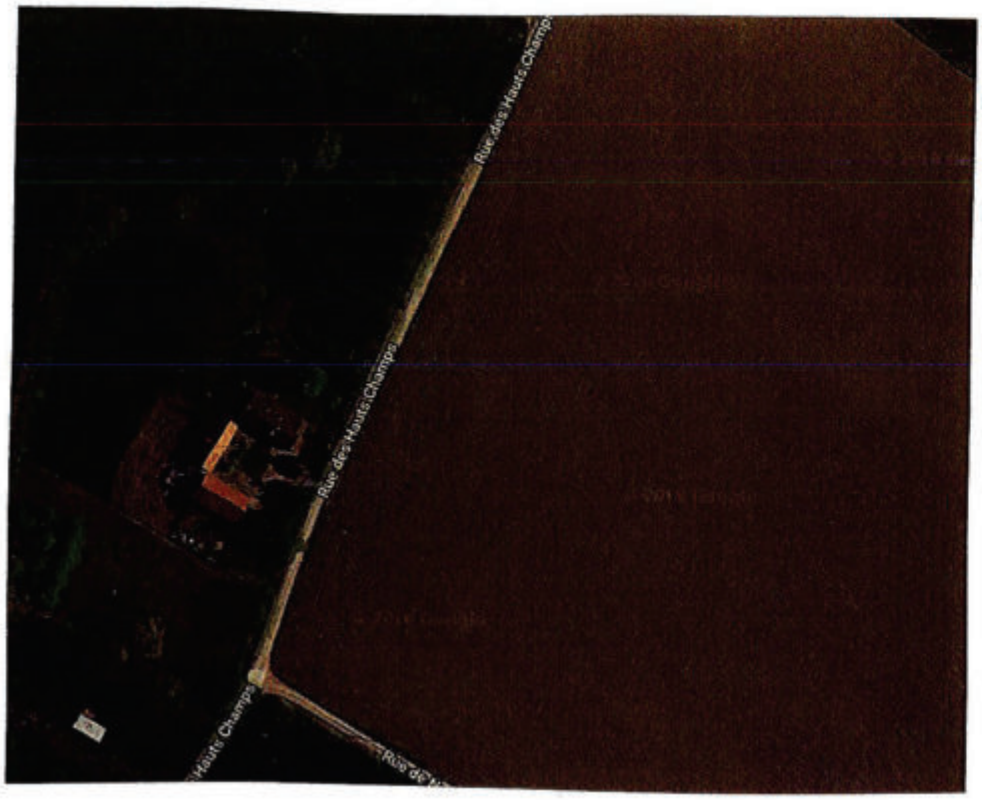

N° de voirie et rue:
9 rue des Hauts Champs

N° de parcelle :
32

Section cadastrale :
YW

Propriété privée :
M MOREAU Alain
Mme PYCKAERT Bénédicte
9 rue des Hauts Champs
59181 STEENWERCK

Bâtiment 108

N° de la fiche : **32**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

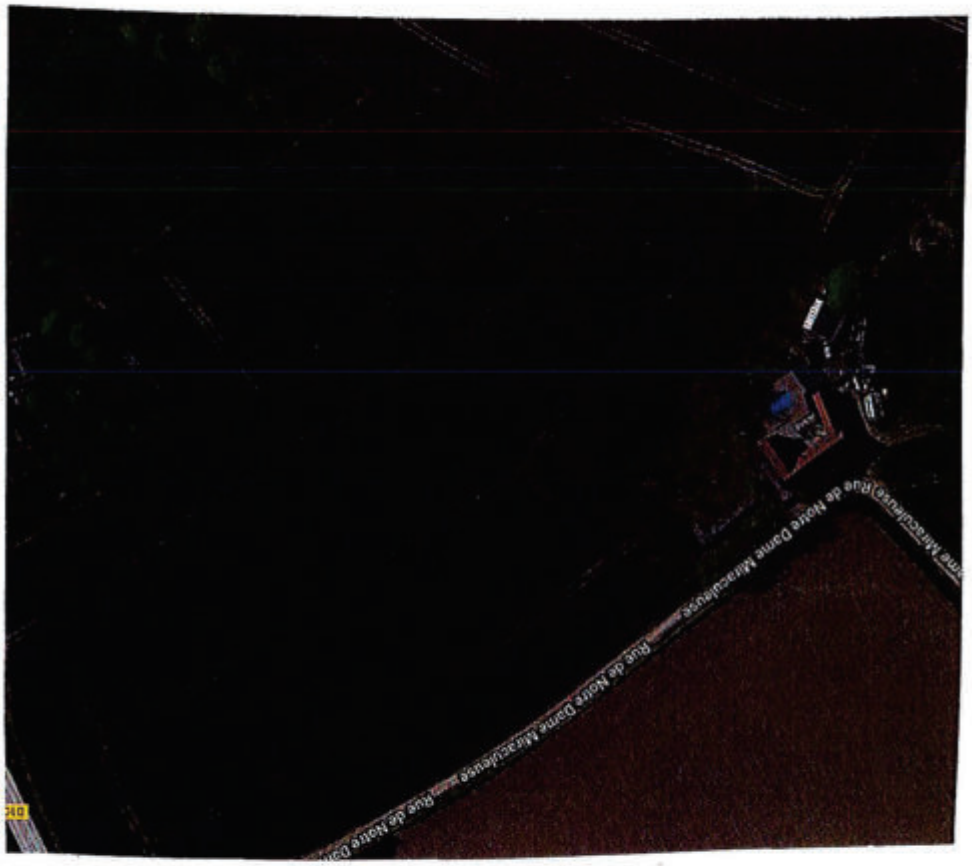

N° de voirie et rue:
2 rue Notre Dame Miraculeuse

N° de parcelle :
54

Section cadastrale :
XA

Propriété privée :
M LASSUE Yannick
Mme COSTENOBLE Sigrid
2 rue Notre Dame
Miraculeuse
59181 STEENWERCK

Bâtiment 163

N° de la fiche : **33**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4.- La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
18 rue du Séquenteau

N° de parcelle :
80
Section cadastrale :
XA

Propriété privée :
M PODVIN Guy
Mme QUENOI Anne
18 rue du Séquenteau
59181 STEENWERCK

Bâtiment 104

N° de la fiche : **34**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination (zones A et N)

Nom de la commune : Steenwerck
N° de fiche : 35
Date de rédaction : septembre 2022
Date d'intégration : 13/12/2022
Rédacteur de la fiche : mairie
Zonage : A

Adresse : 14 rue du Séquenteau

Section cadastrale et N° de parcelle : XH 84

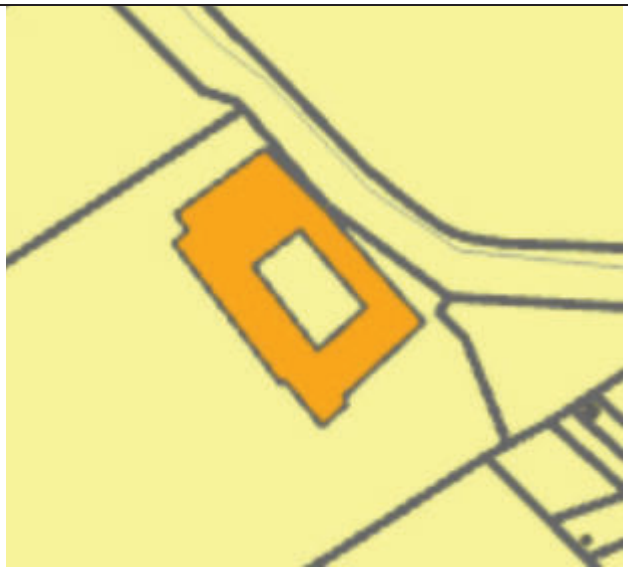

Commentaires : projet de gîte(s) et d'estaminet

Destination(s)* future(s) autorisée(s) pour le bâtiment (merci de cocher les destinations possibles ; en complément, possibilité de barrer les sous-destinations qui ne sont pas souhaitées) :

- **Habitation**
  - Logement (y compris gites et chambres d'hôtes limitées à 5 chambres)
  - Hébergement (de type foyer notamment)

Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par bâtiment repéré ?
Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par fiche ?

- **Commerce et activités de service**
  - ~~Artisanat et commerce de détail~~
  - Restauration
  - ~~Commerce de gros~~
  - ~~Activités de services ou s'effectue l'accueil d'une clientèle~~
  - Hébergement hôtelier et touristique (résidences de tourisme, hôtels)
  - ~~Cinéma~~
- ~~**Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire**~~
  - ~~Industrie~~
  - ~~Entrepôt~~
  - ~~Bureau~~
  - ~~Centre de congrès et d'exposition~~

Destination* : les destinations des constructions sont définies par l'arrêté du 10 novembre 2016 définissant les destinations et sous-destinations de constructions. Elles sont explicitées en partie 3 du règlement écrit.

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
23 rue de Bac Saint Maur

N° de parcelle :
115

Section cadastrale :
XD

Propriété privée :
M BRICHE Pierre
Mme TONDEUX Isabelle
23 rue de Bac Saint Maur
59181 STEENWERCK

Bâtiment 98-99

N° de la fiche : **36**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
35 rue de Bac Saint Maur

N° de parcelle :
108
Section cadastrale :
XD

Propriété privée :
M SINGIER Francis
M SINGIER Patrice
Mme DELANGUE françoise
35 rue de Bac Saint Maur
59181 STEENWERCK

Bâtiment 100

N° de la fiche : **37**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
37 rue de Bac Saint Maur

N° de parcelle :
53

Section cadastrale :
XD

Propriété privée :
CF fiche jointe au recto

Bâtiment 101-102

N° de la fiche : **38**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
8 rue de Pype

N° de parcelle :
143
Section cadastrale :
XD

Propriété privée :
M EVRARD Alain
Mme HERHULLE fanny
8 rue de Pype
59181 STEENWERCK

Bâtiment 56-97

N° de la fiche : 39

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
32 rue de la Lys

N° de parcelle :
55
Section cadastrale :
XE

Propriété privée :
M OLIVIER claude
Mme HERHULLE fanny
32 rue de la Lys
59181 STEENWERCK

Bâtiment 95

N° de la fiche : 40

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
34 rue de la Lys

N° de parcelle :
49-50
Section cadastrale :
XE

Propriété privée :
M CRETON Gaëtan
Mme LAMBIN Micheline
34 rue de la Lys
59181 STEENWERCK

Bâtiment 94

N° de la fiche : **41**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
36 rue de la Lys

N° de parcelle :
117
Section cadastrale :
XE

Propriété privée :
M DELESTREZ michel
Mme MALVACHE Odette
36 rue de la Lys
59181 STEENWERCK

Bâtiment 91-92

N° de la fiche : **42**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
1 rue de la Cense à Lapins

N° de parcelle :
121
Section cadastrale :
XE

Propriété privée :
M LOMBARD Roger
1 rue de la Cense à Lapins
59181 STEENWERCK

Bâtiment 90

N° de la fiche : **43**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

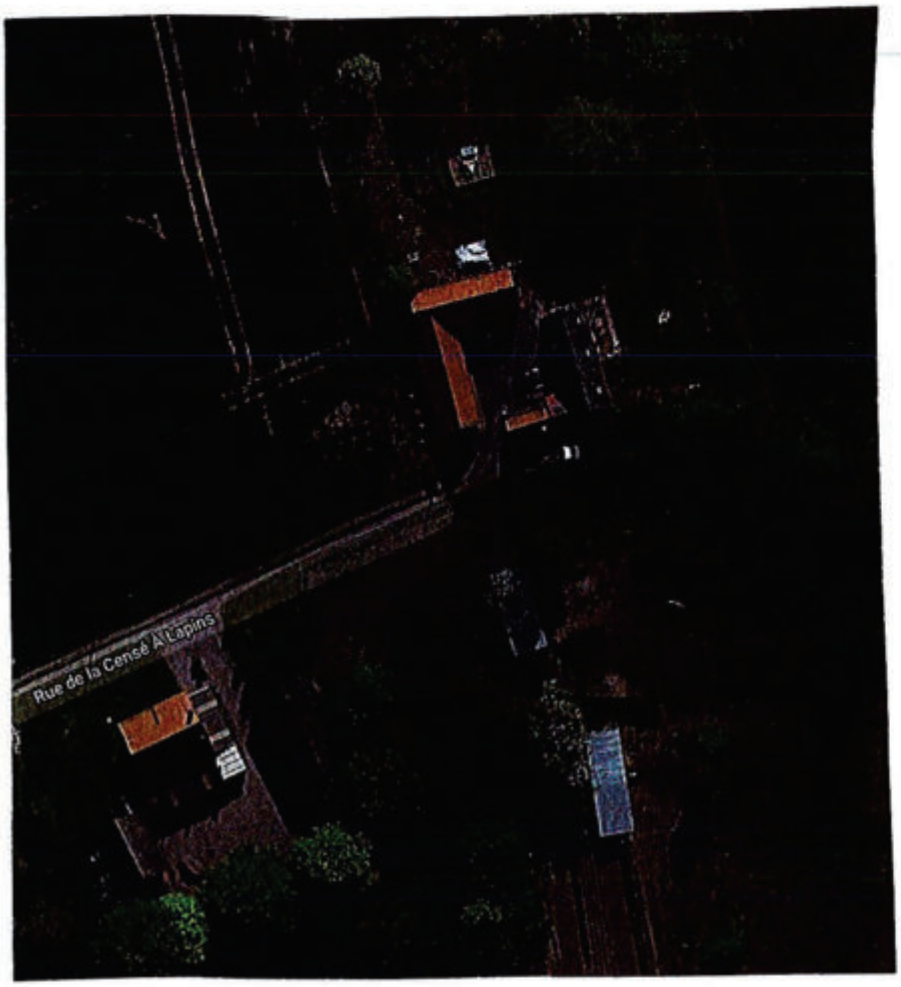

N° de voirie et rue:
2 rue de la Cense à Lapins

N° de parcelle :
19

Section cadastrale :
XE

Propriété privée :
M BEDRINE Dominique
Mme LEIGNEL Isabelle
2 rue de la Cense à Lapins
59181 STEENWERCK

Bâtiment 88-89

N° de la fiche : **44**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
4 rue de la Boudrelle

N° de parcelle :
34
Section cadastrale :
XH

Propriété privée :

Bâtiment 78-79

MME DELMOTTE MARIE	**RUE DE LA BOUDRELLE**	**59181 STEENWERCK**
MME BEGHIN LILIANE	**CHE DE MESSINES**	**59237 VERLINGHEM**
M BEGHIN CHRISTIAN	**226 COEUR JOYEUX**	**59890 DEULEMONT**
MME BEGHIN CHRISTIANE	**BAT A APPT 22 RUE MAURICE BOUCHERY**	**59480 LA BASSEE**
M BEGHIN EMMANUEL	**RUE DU GENERAL LECLERC**	**59840 PERENCHIES**

N° de la fiche : **45**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
2 rue du pont Vanuxeem

N° de parcelle :
146

Section cadastrale :
XH

Propriété privée :
LES PEUPLIERS
2 rue du pont Vanuxeem
59181 STEENWERCK

Bâtiment 103

N° de la fiche : **46**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

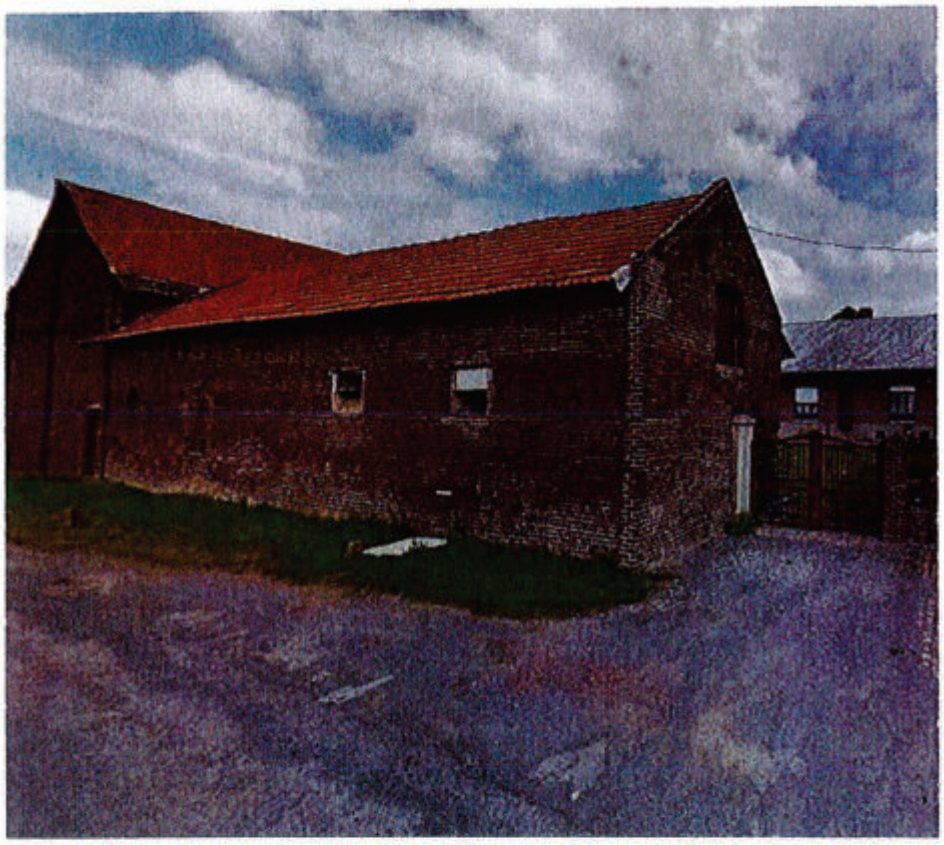

N° de voirie et rue:
1 rue du pont Vanuxeem

N° de parcelle :
18

Section cadastrale :
XA

Propriété privée :
ME DESPRINGRE ANNIE
MME DEFOSSEZ CATHERINE
M DEFOSSEZ JEAN
1 rue du pont Vanuxeem
59181 STEENWERCK

Bâtiment 86-87

N° de la fiche : **47**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
3 rue du pont Vanuxeem

N° de parcelle :
15

Section cadastrale :
XA

Propriété privée :

Bâtiment 84-85

MICHEL DELESTREZ	**RUE DU PONT VANUXEEM**	**59181 STEENWERCK**
JEAN MICHEL DELESTREZ	**RUE DE LA LYS**	**59181 STEENWERCK**
CHRISTINE MARIE	**RUE DE SAINT VENANT**	**62350 SAINT-FLORIS**

N° de la fiche : **48**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

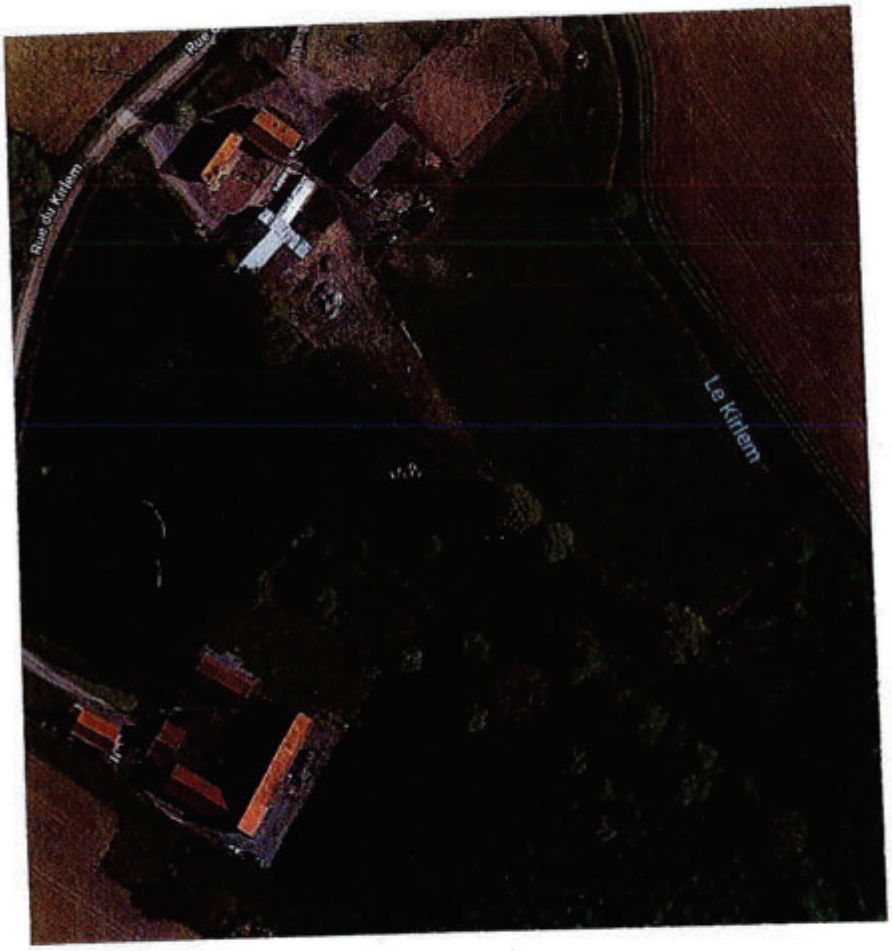

N° de voirie et rue:
3 rue du kirlem

N° de parcelle :
56
Section cadastrale :
YX

Propriété privée :
LECOUFFE Hervé
Flipo Florence
3 rue du Kirlem
59181 STEENWERCK

Bâtiment 70-71-72-73

N° de la fiche : **49**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

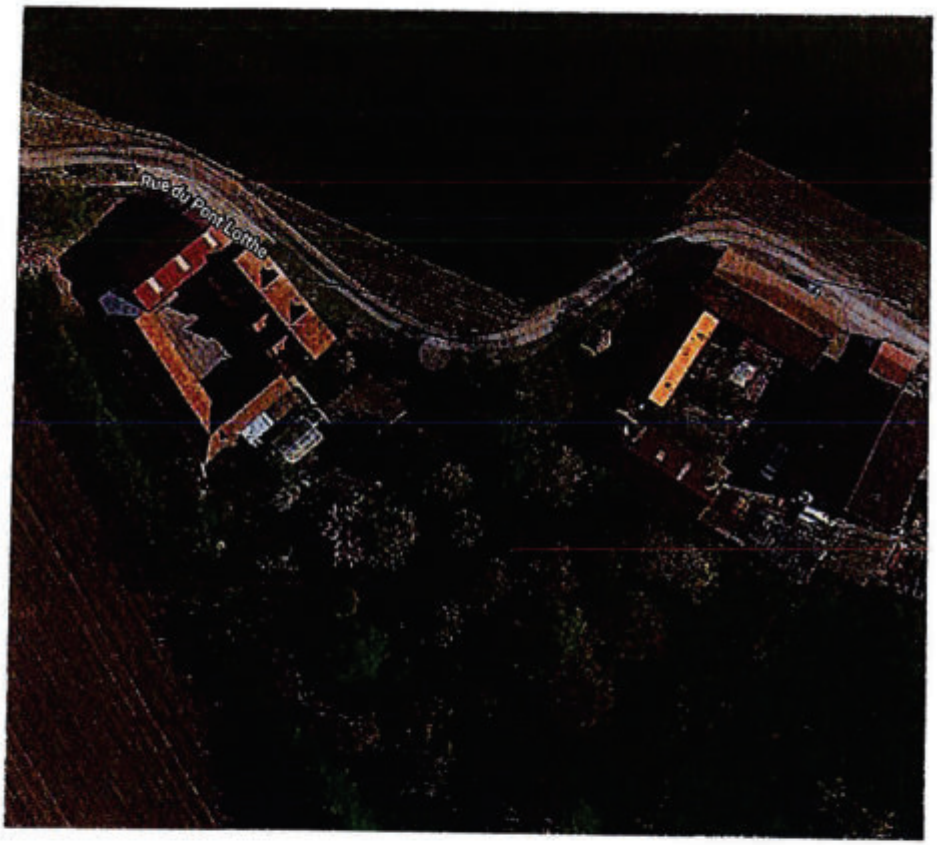

N° de voirie et rue:
1 rue du Pont Lotthe

N° de parcelle :
64
Section cadastrale :
YX

Propriété privée :
BEGHIN Didier
ROY Brigitte
1 rue du Pont Lotthe
59181 STEENWERCK

Bâtiment 74

N° de la fiche : **50**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
2 rue du Pont Lotthe

N° de parcelle :
38
Section cadastrale :
YX

Propriété privée :
WALLE Anne
DELESTREZ Jean Bernard
DELESTREZ Jean
2rue du Pont Lotthe
59181 STEENWERCK

Bâtiment 75-76-77

N° de la fiche : **51**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
7 Grand Chemin

N° de parcelle :
8

Section cadastrale :
XM

Propriété privée :
DEGOR Jean –
LEMIEGRE Laurence
7 Grand Chemin
59181 STEENWERCK

Bâtiment 68-69

N° de la fiche : **52**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
4 rue de la Place Brûlée

N° de parcelle :
70

Section cadastrale :
XI

Propriété privée :

Lambre Jacqueline
4 rue de la Place Brûlée
59181 STEENWERCK

Bâtiment 59

N° de la fiche : **53**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
1 rue basse

N° de parcelle :
1

Section cadastrale :
XI

Propriété privée :
HEYMAN Arnaud
LEGODINEC Constance
1 rue basse
59181 STEENWERCK

Bâtiment 55-56-57-58

N° de la fiche : **54**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
4 rue basse

N° de parcelle :
89

Section cadastrale :
XI

Propriété privée :
LEGRAND Jules
DOLEZ Jeannine
4 rue basse
59181 STEENWERCK

Bâtiment 61-62

N° de la fiche **: 55**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
9 rue basse

N° de parcelle :
91-92

Section cadastrale :
XI

Propriété privée :
PERCHE Didier
VANTRIMONT Véronique
9 rue basse
59181 STEENWERCK

Bâtiment 65

N° de la fiche : **56**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

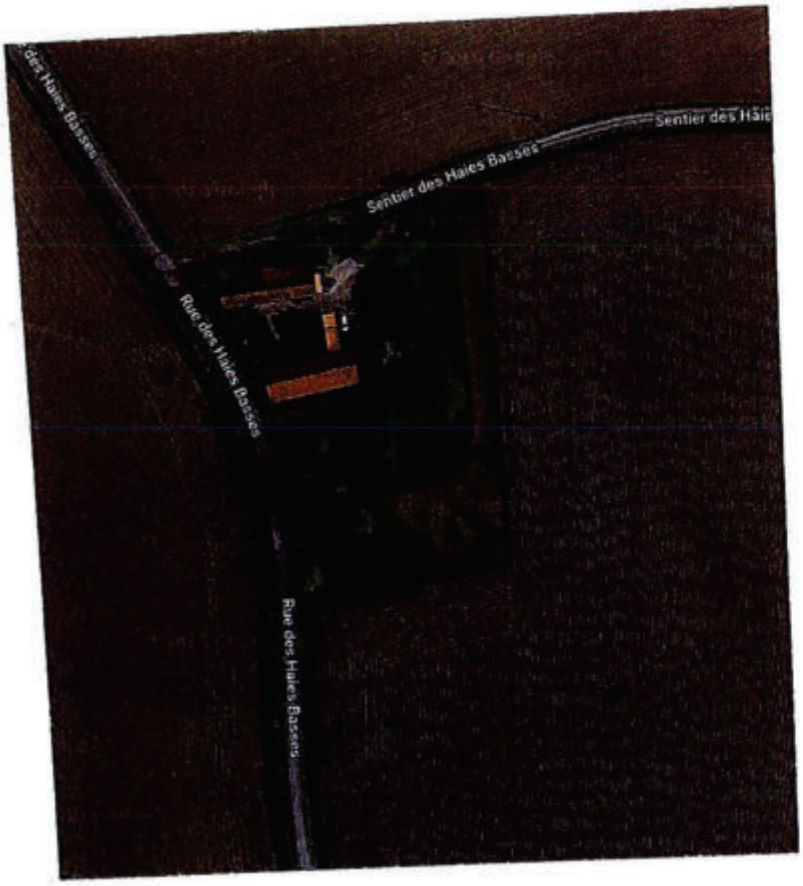

N° de voirie et rue:
2 rue des Haies Basses

N° de parcelle :
94
Section cadastrale :
XE

Propriété privée :
M GIRARD
D'ALBISSIN
Xavier
2 rue des Haies Basses
59181 STEENWERCK

Bâtiment 66

N° de la fiche : **57**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
1 sentier des Haies Basses

N° de parcelle :
95

Section cadastrale :
XE

Propriété privée :
M CAPOEN XAvier
Mme DESSART Valérie
1 sentier des Haies Basses
59181 STEENWERCK

Bâtiment 67

N° de la fiche : **58**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
2 rue de la Quénèque

N° de parcelle :
57

Section cadastrale :
XK

Propriété privée :
M MERCHEZ Dominique
2 rue de la Quénèque
59181 STEENWERCK

Bâtiment 60

N° de la fiche : **59**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
8 rue du Crusobeau

N° de parcelle :
50
Section cadastrale :
XL

Propriété privée :
M LAMOUR Jérôme
Mme DEMARET
Ludivine
3 rue des Lilas
62840 SAILLY SUR LALYS

Bâtiment 147-148-151

N° de la fiche : **60**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
3 rue des Clinques

N° de parcelle :
43
Section cadastrale :
XL

Propriété privée :
Consorts LEROY
3 rue des Clinques
59181 STEENWERCK

Bâtiment 52

N° de la fiche : **61**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
2 rue des Chaudrons

N° de parcelle :
47
Section cadastrale :
XL

Propriété privée :
BACQUAERT Christian
2 rue des Chaudrons
59181 STEENWERCK

Bâtiment 53

N° de la fiche **: 62**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

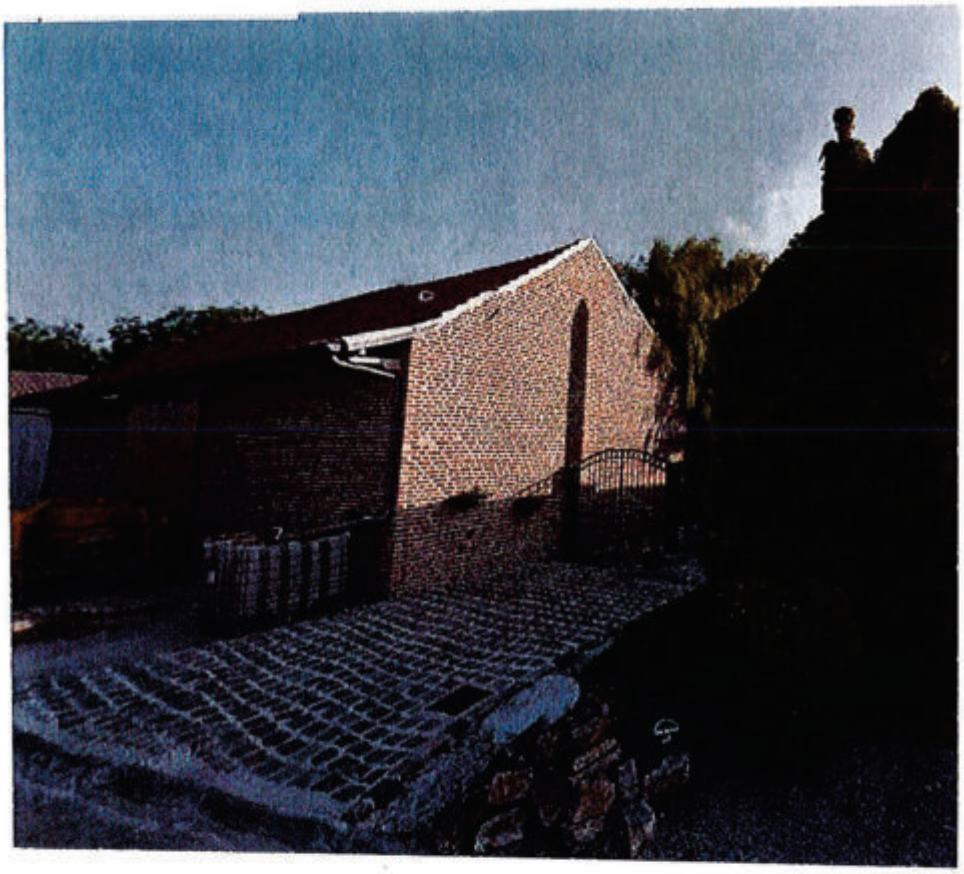

N° de voirie et rue:
1 rue des Chaudrons

N° de parcelle :
54
Section cadastrale :
XM

Propriété privée :
IOOS Jean-Luc
1 rue des Chaudrons
59181 STEENWERCK

Bâtiment 162-164

N° de la fiche **: 63**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
4 Rue Haute

N° de parcelle :
82
Section cadastrale :
XM

Propriété privée :
PECQUEUR Georgette
4 Rue Haute
59181 STEENWERCK

Bâtiment 54

N° de la fiche **: 64**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
2 rue de la Haie d'Epines

N° de parcelle :
75

Section cadastrale :
XM

Propriété privée :
DUQUESNE Thierry
2 rue de la Haie d'Epines
59181 STEENWERCK

Bâtiment 50

N° de la fiche **: 65**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
1 rue de la Haie d'Epines

N° de parcelle :
81

Section cadastrale :
YI

Propriété privée :
DELOMMEZ Brigitte
1 rue de la Haie d'Epines
59181 STEENWERCK

Bâtiment 49

N° de la fiche **: 66**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
18 Grand Chemin

N° de parcelle :
67

Section cadastrale :
XN

Propriété privée :
YANN Olivier
LEROY Stéphanie
18 Grand Chemin
59181 STEENWERCK

Bâtiment 48

N° de la fiche **: 67**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
Grand Chemin

N° de parcelle :
38

Section cadastrale :
YI

Propriété privée :
BERNARD Pascal
12 Grand Chemin
59181 STEENWERCK

Bâtiment 47

N° de la fiche **: 68**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
5 Grand Chemin

N° de parcelle :
82

Section cadastrale :
YI

Propriété privée :
DEGRUTERE Philippe
GUISSE Paulette
5 Grand Chemin
59181 STEENWERCK

Bâtiment 46

N° de la fiche **: 69**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
2 rue du Crampon

N° de parcelle :
60
Section cadastrale :
YI

Propriété privée :
CALLEWAERT Gauthier
DHENNIN Emilie
2 rue du Crampon
59181 STEENWERCK

Bâtiment 42-43

N° de la fiche **: 70**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
1 rue du Crampon

N° de parcelle :
53

Section cadastrale :
YH

Propriété privée :
DA SILVA Alexandre
LEFEBVRE Marie
1 rue du Crampon
59181 STEENWERCK

Bâtiment 44

N° de la fiche **: 71**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
7 Cron chemin

N° de parcelle :
55
Section cadastrale :
YE

Propriété privée :
SOENEN Patrick
DECROIX Patricia
7 Cron Chemin
59181 STEENWERCK

Bâtiment 26

N° de la fiche **: 72**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

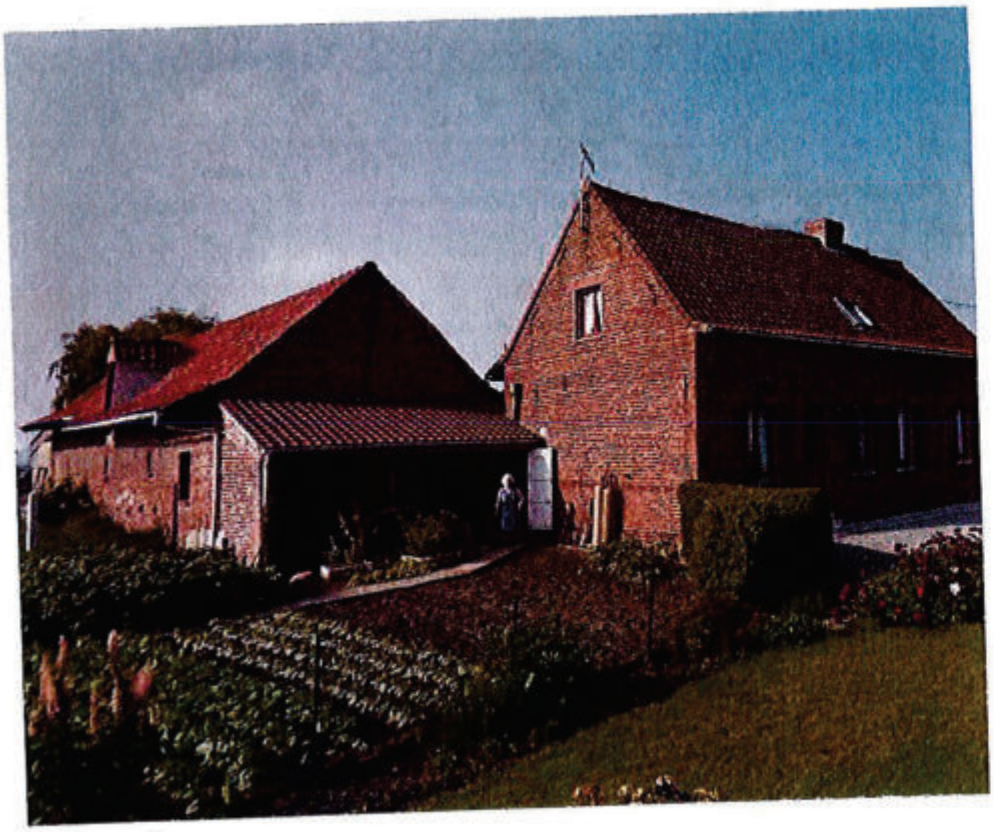

N° de voirie et rue:
2 rue du Verrier

N° de parcelle :
11
Section cadastrale :
YH

Propriété privée :
BLANCKAERT Marie
2 rue du Verrier
59181 STEENWERCK

Bâtiment 35-36-37-38

N° de la fiche **: 73**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
1 rue du Verrier

N° de parcelle :
59 et 70
Section cadastrale :
YE

Propriété privée :
NOTTEAU Jacqueline
2 rue de Gibraltar Droite
1 rue du Verrier
59115 LEERS

Bâtiment 33-34

N° de la fiche : **74**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

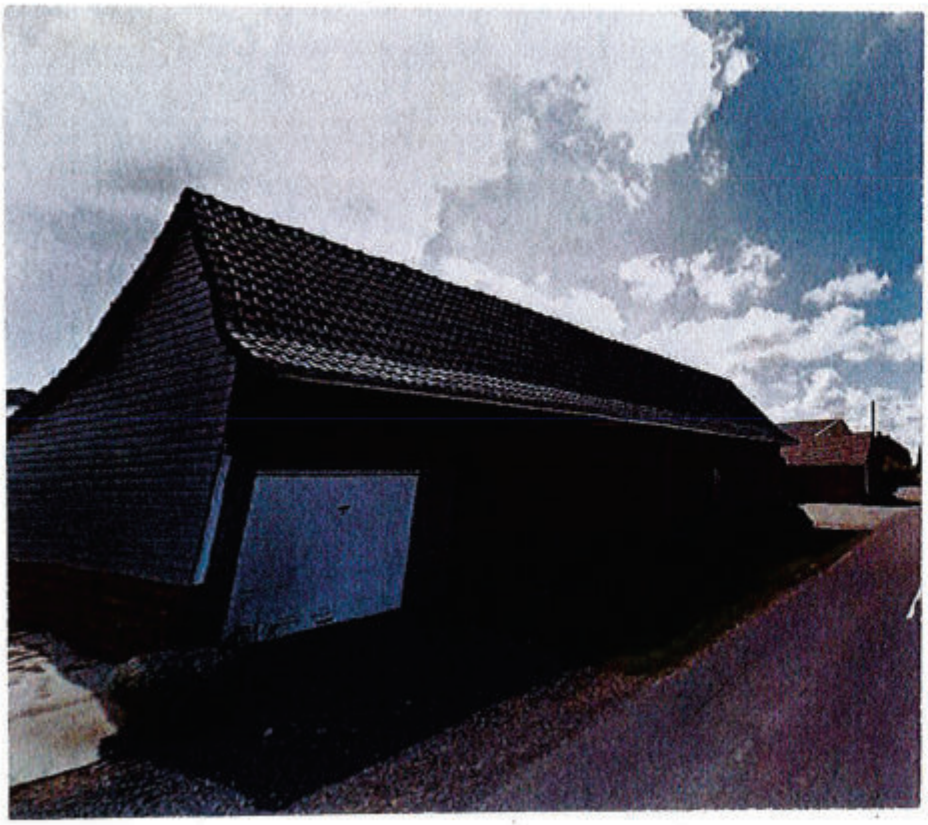

N° de voirie et rue:
1784 rue de Le Doulieu

N° de parcelle :
06
Section cadastrale :
YH

Propriété privée :
VERWAERDE Michel
MARQUILLY Jocelyne
1784 rue de Le Doulieu
59181 STEENWERCK

Bâtiment 160-161

N° de la fiche **: 75**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

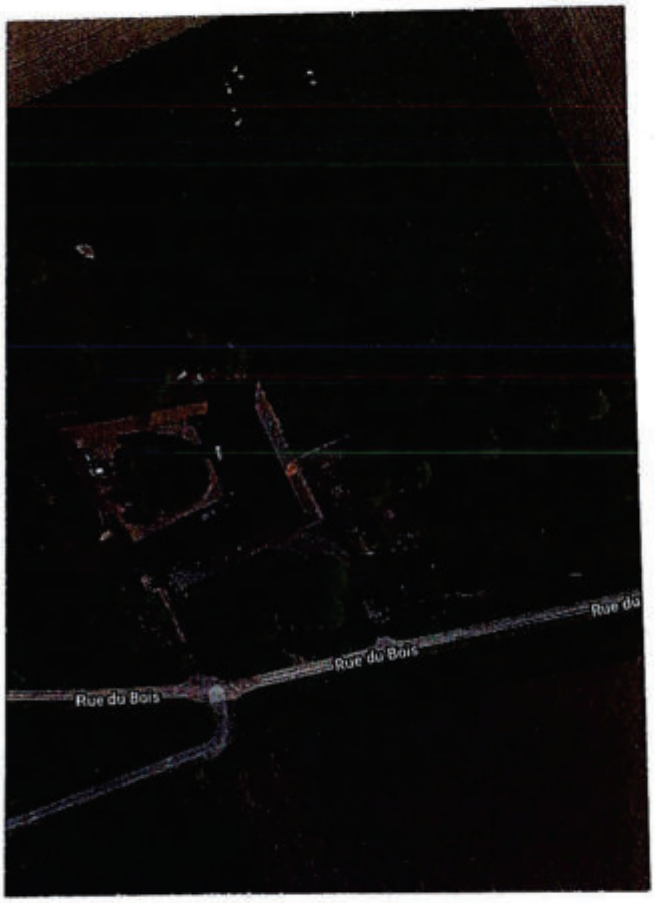

N° de voirie et rue:
3 rue du Bois

N° de parcelle :
68
Section cadastrale :
YL

Propriété privée :
RAMON Albert
GUISSE Marie
3 rue du Bois
59181 STEENWERCK

Bâtiment 169

N° de la fiche **: 76**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
1 rue du Bois

N° de parcelle :
74 et 75
Section cadastrale :
YL

Propriété privée :
LENGLET Sébastien
KLUPCZYNSKI Alexandra
1 rue du Bois
59181 STEENWERCK

Bâtiment 27

N° de la fiche : **77**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
3 rue de la Rose

N° de parcelle :
09
Section cadastrale :
YL

Propriété privée :
MEERPOEL Bertarnd
TRAISNEL Annie
3 rue de la Rose
59181 STEENWERCK

Bâtiment 28

N° de la fiche : **78**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
1003 rue de Le Doulieu

N° de parcelle :
31

Section cadastrale :
YL

Propriété privée :
OBIN Kévin
HAEZWINDT Audrey
1003 rue de Le Doulieu
59181 STEENWERCK

Bâtiment 31-32

N° de la fiche **: 79**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
899 rue de Le Doulieu

N° de parcelle :
58 et 69
Section cadastrale :
YL

Propriété privée :
MAILLARD Christophe
OLIVIER Hélène
899 rue de Le Doulieu
59181 STEENWERCK

Bâtiment 29-30

N° de la fiche **: 80**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
13 chemin de la Blanche

N° de parcelle :
47
Section cadastrale :
YM

Propriété privée :
CHALES Marie Paule
13 chemin de la Blanche
59181 STEENWERCK

Bâtiments 11

N° de la fiche **: 81**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
6 chemin de la Blanche

N° de parcelle :
56
Section cadastrale :
YL

Propriété privée :
DESCAMPS Bernard
FAGHEL Colette
6 chemin de la Blanche
59181 STEENWERCK

Bâtiments 8-9

N° de la fiche **: 82**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
2 rue du Beaumart

N° de parcelle :
104 et 297
Section cadastrale :
YN

Propriété privée :
LEMAIRE Thérèse
2 rue du Beaumart
59181 STEENWERCK

Bâtiments 12-13-14

N° de la fiche **: 83**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
2-B rue du Beaumart

N° de parcelle :
26 et 298
Section cadastrale :
YN

Propriété privée :
LEMAIRE Vincent
2-B rue du Beaumart
59181 STEENWERCK

Bâtiment 167-168

N° de la fiche **: 84**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
2 Longue Ruelle

N° de parcelle :
71
Section cadastrale :
YM

Propriété privée :
VANPOUILLE Christophe
DENYS Chantal
2 Longue Ruelle
59181 STEENWERCK

Bâtiment 15

N° de la fiche **: 85**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
8 rue du Beaumart

N° de parcelle :
45
Section cadastrale :
YM

Propriété privée :
LEBLEU Frédéric
35 rue Constant Moneclay
59670 CASSEL

Bâtiment 16-17

N° de la fiche **: 86**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
76 rue du Musée

N° de parcelle :
76
Section cadastrale :
YW

Propriété privée :
FERNEZ Thomas
Cardon Mathilde
76 rue du Musée
59181 STEENWERCK

Bâtiment 18

N° de la fiche **: 87**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
4 rue du Tilleul Dauchy

N° de parcelle :
61
Section cadastrale :
YW

Propriété privée :
WALBROU Thérèse
4 rue du Tilleul Dauchy
59181 STEENWERCK

Bâtiment 19

N° de la fiche **: 88**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
5 rue des Trois Fermes

N° de parcelle :
46
Section cadastrale :
YW

Propriété privée :
BERTRAND Brigitte
DEHEM Denis
5 rue des Trois Fermes
59181 STEENWERCK

Bâtiment 24-25

N° de la fiche **: 89**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
3 rue Mouton

N° de parcelle :
61
Section cadastrale :
YM

Propriété privée :
DEPUYDT Christophe
LOGIE Brigitte
3 rue Mouton
59181 STEENWERCK

Bâtiments 1

N° de la fiche **: 90**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
4 rue Mouton

N° de parcelle :
40
Section cadastrale :
YN

Propriété privée :
DEVOS Monique
4 rue Mouton
59181 STEENWERCK

Bâtiments 2-3

N° de la fiche **: 91**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
1 rue Mouton

N° de parcelle :
2
Section cadastrale :
YN

Propriété privée :
BEVE Gérard
1 rue Mouton
59181 STEENWERCK

Bâtiments 4-5

N° de la fiche **: 92**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

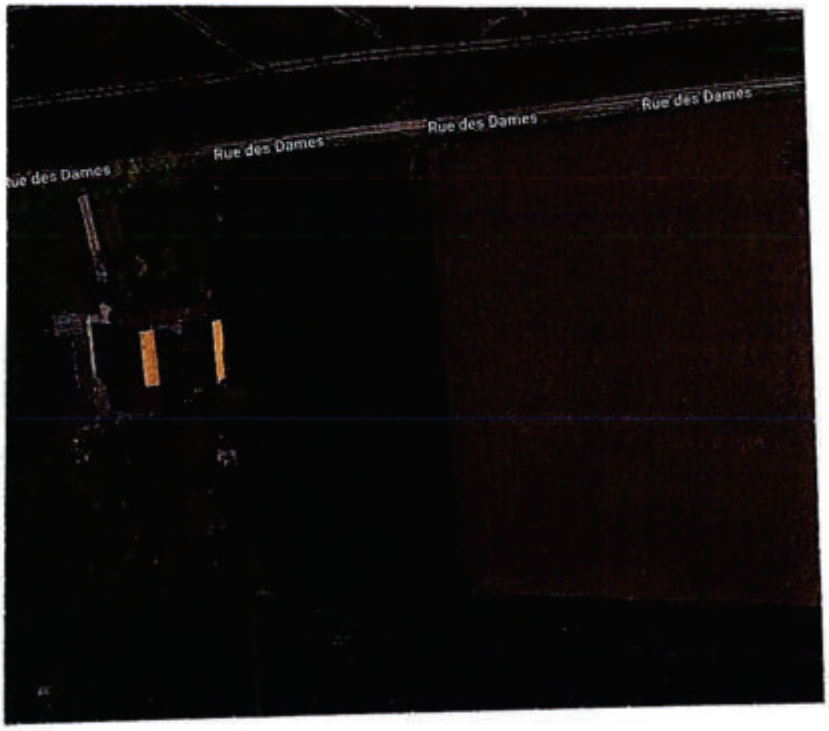

N° de voirie et rue:
4 rue des Dames

N° de parcelle :
70
Section cadastrale :
YO

Propriété privée :
BUNS Laurent
4 rue des Dames
59181 STEENWERCK

Bâtiments 6-7

N° de la fiche **: 93**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
8 Impasse notre Dame Des Victoires

N° de parcelle :
92

Section cadastrale :
YP

Bâtiment 134

Propriété privée :

- M LEPLUS MAURICE HENRI LOUIS
8 IMP NOTRE DAME DES VICTOIRES
59181 STEENWERCK
- MME LEPLUS CHRISTINE JULIENNE MARGUERITE
8B BIMP NOTRE DAME DES VICTOIRES
59181 STEENWERCK
- MME LIENART MARIE ANGE JULIENNE
8 IMP NOTRE DAME DES VICTOIRES
59181 STEENWERCK
- M LEPLUS DOMINIQUE GERMAIN LOUIS
13 RUE DU PONT D ACHELLES 59181 STEENWERCK

N° de la fiche : 94

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

Bâtiment 113

N° de voirie et rue:
9 Rue de l'Heystraete

N° de parcelle :
56
Section cadastrale :
XB

Propriété privée :
M MAHIEUX Daniel
9 Rue de l'Heystraete
59181 STEENWERCK

N° de la fiche : 95

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
2 rue des Frênes

N° de parcelle :
69
Section cadastrale :
XB

Propriété privée :
M DECOOPMAN Dimitri
2 rue des Frênes
59181 STEENWERCK

Bâtiment 105-106

N° de la fiche : 96

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
7 rue de la Croix du Bac

N° de parcelle :
55

Section cadastrale :
XA

Propriété privée :
M LOHEZ Noêl
7 rue de la Croix du Bac
59181 STEENWERCK

Bâtiment 107

N° de la fiche : 97

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
9 rue de la Croix du Bac

N° de parcelle :
34-56

Section cadastrale :
XA

Propriété privée :
M DERECKX Yves
Mme CROP Agnès
9rue de la Croix du Bac
59181 STEENWERCK

Bâtiment 177

N° de la fiche : 98

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

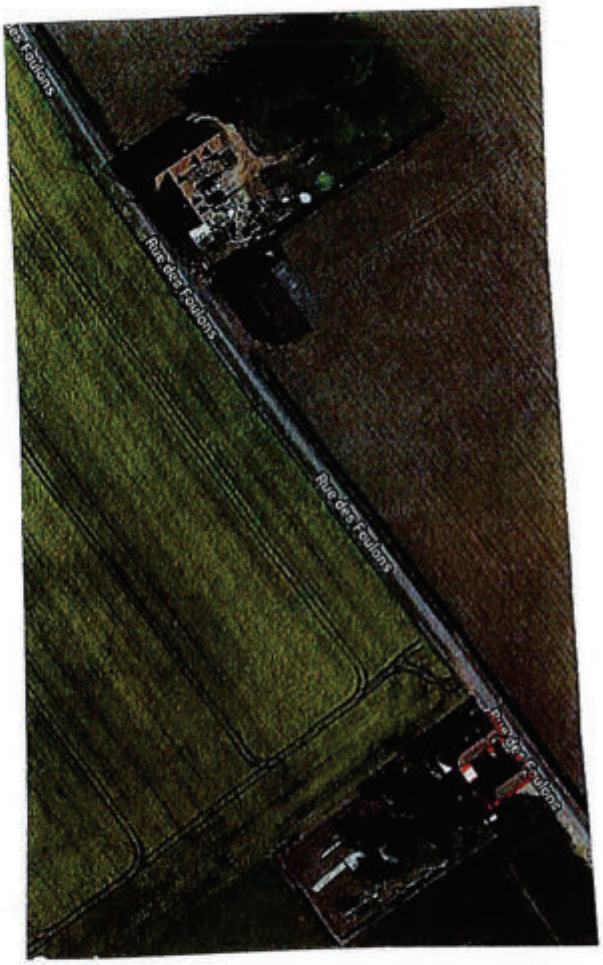

N° de voirie et rue:
3 rue des Foulons

N° de parcelle :
64
Section cadastrale :
XC

Propriété privée :
M DERUYTER Jean marie
3 rue des Foulons
59181 STEENWERCK

N° de la fiche : 99

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
2 rue des Foulons

N° de parcelle :
04

Section cadastrale :
XC

Propriété privée :
M DECOSTER philippe
Mme DESPLANQUE Marie Françoise
2 rue des Foulons
59181 STEENWERCK

Bâtiment 165

N° de la fiche : 100

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
35 rue de la Lys

N° de parcelle :
46

Section cadastrale :
XE

Propriété privée :

MME DELANGUE CHRISTIANE
35 rue de la Lys
59181 STEENWERCK

Bâtiment 93

N° de la fiche : 101

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
6 rue de la Boudrelle

N° de parcelle :
144
Section cadastrale :
XH

Propriété privée :
LORIDAN raphaël
MAILLARD christine
6 rue de la Boudrelle
59181 STEENWERCK

Bâtiment 80-81

N° de la fiche : 102

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
2 rue de la Boudrelle

N° de parcelle :
105
Section cadastrale :
XH

Propriété privée :

Bâtiment 82-83

MME OLLIVIER ANDREA	**0002 RUE DE LA BOUDRELLE**	**59181 STEENWERCK**
MME WAYMEL FRANCOISE	**0007 RUE DU BOURG**	**80600 DOULLENS**
MME WAYMEL CHRISTIANE	**0231 RUE DE LA ROUME**	**59299 BOESCHEPE**
M WAYMEL JACQUES C	**0001 AV DES ACACIAS**	**59320 SEQUEDIN**
M WAYMEL MICHEL	**0081 RUE DE LILLE**	**59270 BAILLEUL**
M WAYMEL JEAN LUC	**0007 RUE DU BOURG**	**80600 DOULLENS**

N° de la fiche : 103

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
rue du kirlem

N° de parcelle :
80
Section cadastrale :
YX

Propriété privée :
?
rue du Kirlem
59181 STEENWERCK

Bâtiment 174-175

N° de la fiche : 104

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
rue basse

N° de parcelle :
5

Section cadastrale :
XI

Propriété privée :
M LEIGNEL FRANCIS
MME VILETTE MARIE-NOELLE
rue basse
59181 STEENWERCK

Bâtiment 63

N° de la fiche : 105

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
7 rue basse

N° de parcelle :
73

Section cadastrale :
XI

Propriété privée :
M HAMEAU BENOIT
MME DEWALLE
FLORENCE
7 rue basse
59181 STEENWERCK

Bâtiment 64

N° de la fiche : 106

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
2987 rue de Le Doulieu

N° de parcelle :
69

Section cadastrale :
YE

Propriété privée :
PEAGE Guy
Parmentier Christelle
2987 rue de Le Doulieu
59181 STEENWERCK

Bâtiment 39

N° de la fiche : 107

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
2 rue du bitram

N° de parcelle :
58

Section cadastrale :
YH

Propriété privée :
LEROY Pierre
2 rue du Bitram
59181 STEENWERCK

Bâtiment 40-41

N° de la fiche : 108

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
4 rue du Chien Blanc

N° de parcelle :
58
Section cadastrale :
YI

Propriété privée :
BAILLEUL Didier
BOTEZ Emilie
4 rue du Chien Blanc
59181 STEENWERCK

Bâtiment 45

N° de la fiche : 109

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
7 rue dues Clinques

N° de parcelle :
60
Section cadastrale :
XM

Propriété privée :
Mme LYOEN Frédérique
7 rue des Clinques
59181 STEENWERCK

N° de la fiche : 110

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
2 rue du Tilleul Dauchy

N° de parcelle :
119
Section cadastrale :
YW

Propriété privée :
LEBLEU laurent
CAINNE MARIE-CLAIRE
2 rue du Tilleul Dauchy
59181 STEENWERCK

N° de la fiche : 111

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
2 rue du Tilleul Dauchy

N° de parcelle :
120

Section cadastrale :
YW

Propriété privée :
LEBLEU llouis
VIEREN FRANCINE
2 rue du Tilleul Dauchy
59181 STEENWERCK

Bâtiment 20-21

N° de la fiche : 112

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
4 rue des Trois Fermes

N° de parcelle :
98
Section cadastrale :
YW

Propriété privée :
DELNAT Ludovic
BUSSENE Isabelle
4 rue des Trois Fermes
59181 STEENWERCK

Bâtiment 23

N° de la fiche : 113

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

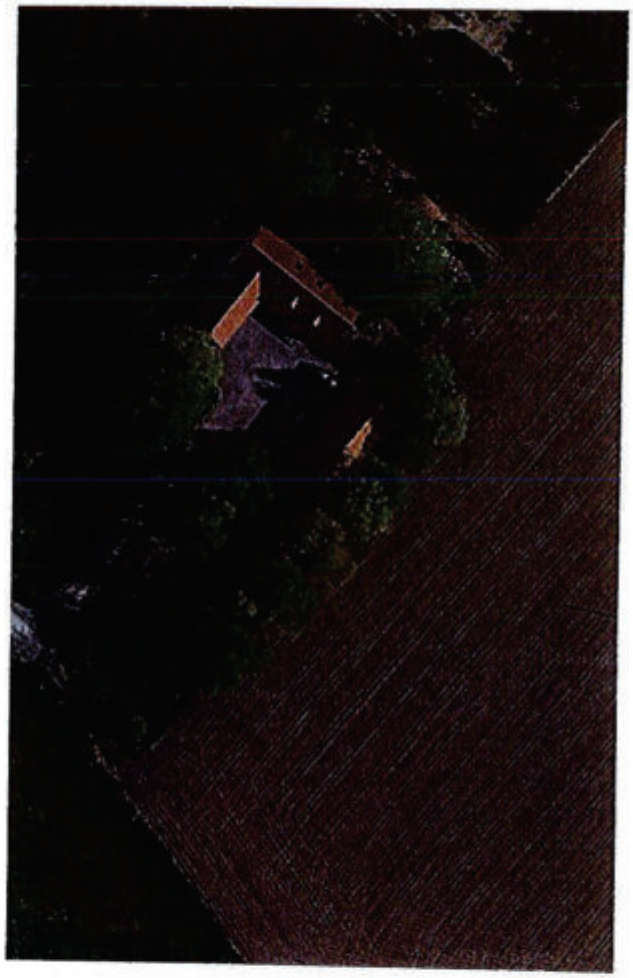

N° de voirie et rue:
13 rue de la Maladrerie

N° de parcelle :
78
Section cadastrale :
YP

Propriété privée :
DASSONNEVILLE Damien
MINAIR Sylvie
13 rue de la Maladrerie
59181 STEENWERCK

Bâtiment 137-138

N° de la fiche : 114

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
1 rue de la Philippoterie

N° de parcelle :
95-96-97

Section cadastrale :
YL

Propriété privée :
GOVAERE CHRISTIAN
MEIRLAND NICOLE
1 rue de la Philippoterie
59181 STEENWERCK

Bâtiment 10

N° de la fiche : 11 5

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK Tél : 03-28-49-94-78
Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
4 rue de la stillebecque

N° de parcelle : **70**

Section cadastrale : **YR**

Propriété privée

N° de la fiche : **116**

	Oui	Non
Questionnaire :		
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
3 rue de la stillebecque

N° de parcelle : **99**

Section cadastrale : **YP**

Propriété privée

N° de la fiche : **117**

	Oui	Non
Questionnaire :		
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
12 rue de l'heystraete

N° de parcelle : **99-100-101**

Section cadastrale : **YT**

Propriété privée

N° de la fiche : **118**

	Oui	Non
Questionnaire :		
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
10 rue de l'heystraete

N° de parcelle : **86**

Section cadastrale : **YT**

Propriété privée

N° de la fiche : **119**

	Oui	Non
Questionnaire :		
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
4 rue de l'Hallobeau

N° de parcelle : **18**

Section cadastrale : **YT**

Propriété privée

N° de la fiche : **120**

	Oui	Non
Questionnaire :		
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
11 rue de l'Hallobeau

N° de parcelle : **34**

Section cadastrale : **YT**

Propriété privée

N° de la fiche : **121**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
13 rue de l'Hallobeau

N° de parcelle : **32**

Section cadastrale : **YT**

Propriété privée

N° de la fiche : **122**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
16 rue de l'Heystraete

N° de parcelle : **39**

Section cadastrale : **YT**

Propriété privée

N° de la fiche : **123**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
1 chemin Mazingue

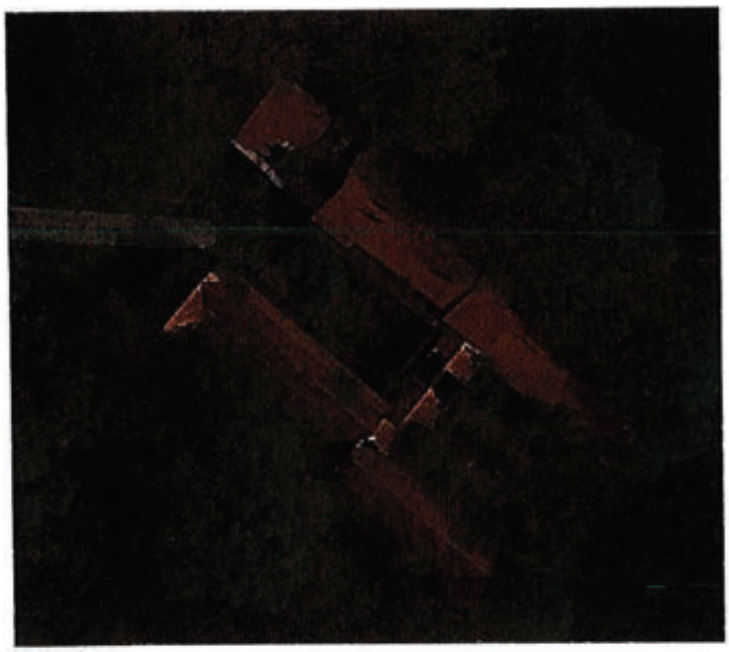

N° de parcelle : **3**

Section cadastrale : **XB**

Propriété privée

N° de la fiche : **124**

	Oui	Non
Questionnaire :		
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
6 rue de la Croix du Bac

N° de parcelle : **33**

Section cadastrale : **YV**

Propriété privée

N° de la fiche : **125**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
2 rue de la Croix du Bac

N° de parcelle :
931-932-933

Section cadastrale : **E**

Propriété privée

N° de la fiche : **126**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
13 rue des Hauts Champs

N° de parcelle : **128-130**

Section cadastrale : **YW**

Propriété privée

N° de la fiche : **127**

	Oui	Non
Questionnaire :		
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
16 rue du Séquenteau

N° de parcelle : **110**

Section cadastrale : **XA**

Propriété privée

N° de la fiche : **128**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
29 rue du Séquenteau

N° de parcelle : **44**

Section cadastrale : **XB**

Propriété privée

N° de la fiche : **129**

	Oui	Non
Questionnaire :		
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
3 rue du Séquenteau

N° de parcelle : **100-101**

Section cadastrale : **XA**

Propriété privée

N° de la fiche : **130**

	Oui	Non
Questionnaire :		
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
13 rue de l'Epinette

N° de parcelle : **46-62-61**

Section cadastrale : **XC**

Propriété privée

N° de la fiche : **131**

	Oui	Non
Questionnaire :		
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
26 et 28 rue de l'Epinette

N° de parcelle : **34 - 35**

Section cadastrale : **XB**

Propriété privée

N° de la fiche : **132**

	Oui	Non
Questionnaire :		
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
42 rue de Bac Saint Maur

N° de parcelle : **34**

Section cadastrale : **XC**

Propriété privée

N° de la fiche : **133**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
27 **rue de la Lys**

N° de parcelle : 169

Section cadastrale : XH

Propriété privée

N° de la fiche : **134**

	Oui	Non
Questionnaire :		
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
1-B rue de la Boudrelle

N° de parcelle : **27**

Section cadastrale : **XE**

Propriété privée

N° de la fiche : **135**

	Oui	Non
Questionnaire :		
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
1 rue de la Boudrelle

N° de parcelle : **28**

Section cadastrale : **XE**

Propriété privée

N° de la fiche : **136**

	Oui	Non
Questionnaire :		
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
12 Grand Chemin

N° de parcelle : **73**

Section cadastrale : **XN**

Propriété privée

N° de la fiche : **137**

	Oui	Non
Questionnaire :		
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
12-A Grand Chemin

N° de parcelle : **74**

Section cadastrale : **XN**

Propriété privée

N° de la fiche : **138**

	Oui	Non
Questionnaire :		
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
44 rue du Mortier

N° de parcelle : **3 et 4**

Section cadastrale : **YX**

Propriété privée

N° de la fiche : **139**

	Oui	Non
Questionnaire :		
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
40 rue du Mortier

N° de parcelle : **62**

Section cadastrale : **YX**

Propriété privée

N° de la fiche : **140**

	Oui	Non
Questionnaire :		
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
4 rue du Kirlem

N° de parcelle : **28**

Section cadastrale : **YX**

Propriété privée

N° de la fiche : **141**

	Oui	Non
Questionnaire :		
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
4 rue des Haies Basses

N° de parcelle : **145 146 et 147**

Section cadastrale : **XE**

Propriété privée

N° de la fiche : **142**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
7 rue du Funquereau

N° de parcelle : **67**

Section cadastrale : **XK**

Propriété privée

N° de la fiche : **143**

	Oui	Non
Questionnaire :		
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
5 rue du Funquereau

N° de parcelle : **68**

Section cadastrale : **XK**

Propriété privée

N° de la fiche : **144**

	Oui	Non
Questionnaire :		
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

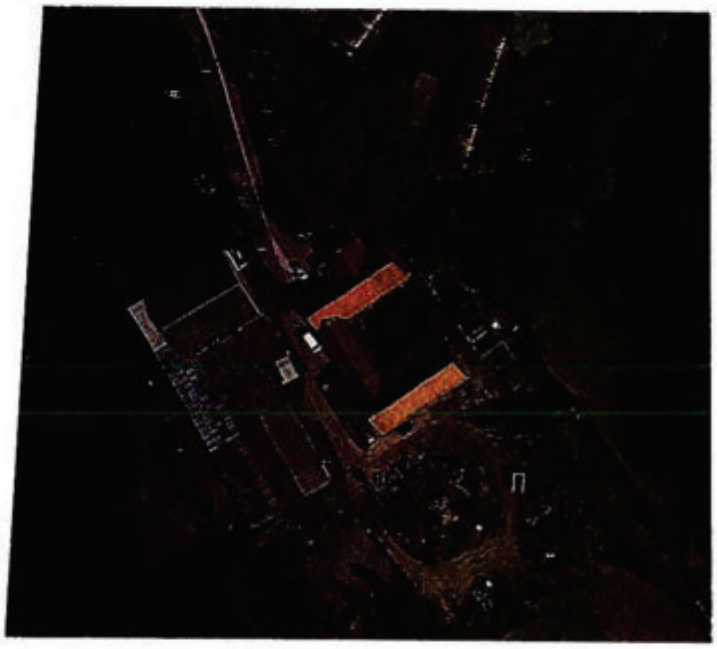

N° de voirie et rue:
4 rue de Quénèque

N° de parcelle : **5**

Section cadastrale : **XK**

Propriété privée

N° de la fiche : **145**

	Oui	Non
Questionnaire :		
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
2 rue des Trois Portes

N° de parcelle : **31**

Section cadastrale : **XL**

Propriété privée

N° de la fiche : **146**

	Oui	Non
Questionnaire :		
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
3 rue haute

N° de parcelle : **15**

Section cadastrale : **XM**

Propriété privée

N° de la fiche : **147**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
Rue du Froid Nid

N° de parcelle : **54**

Section cadastrale : **YI**

Propriété privée

N° de la fiche : **148**

	Oui	Non
Questionnaire :		
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

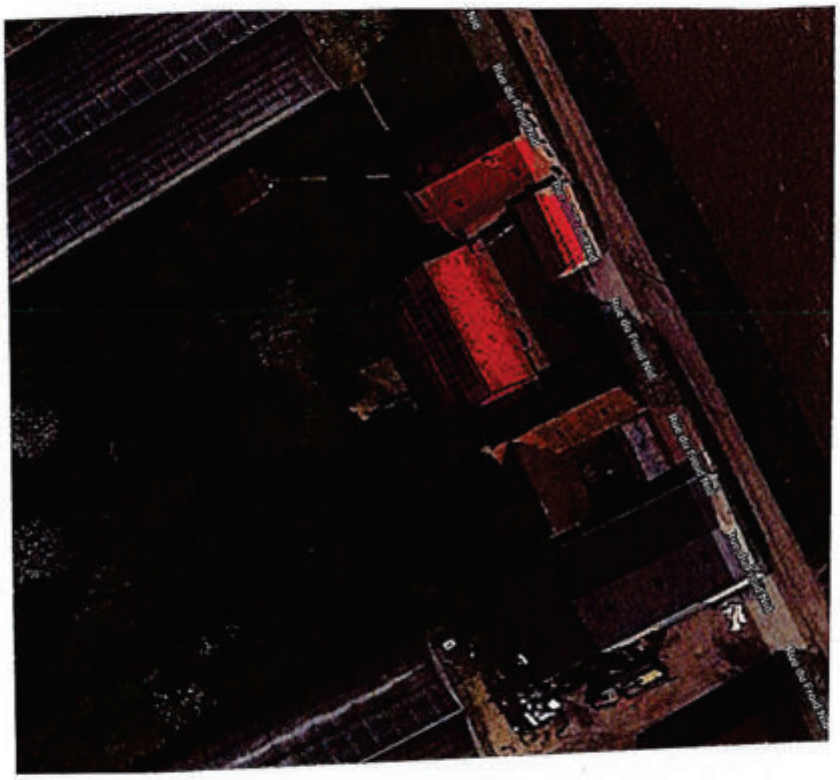

N° de voirie et rue:
1 Rue du Froid Nid

N° de parcelle : **55**

Section cadastrale : **YI**

Propriété privée

N° de la fiche : **149**

	Oui	Non
Questionnaire :		
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
2 Rue du Froid Nid

N° de parcelle : **3**

Section cadastrale : **YI**

Propriété privée

N° de la fiche : **150**

	Oui	Non
Questionnaire :		
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
2 et 4 Rue du Crusobeau

N° de parcelle : **39**

Section cadastrale : **YH**

Propriété privée

N° de la fiche : **151**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
3004 et 3026 rue de Le Doulieu

N° de parcelle : **25 et 27**

Section cadastrale : **YH**

Propriété privée

N° de la fiche : **152**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
5795 Cron Chemin

N° de parcelle : **1**

Section cadastrale : **YE**

Propriété privée

N° de la fiche : **153**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
1252 1310 1326 rue de Le Doulieu

N° de parcelle : **2**

Section cadastrale : **YK**

Propriété privée

N° de la fiche : **154**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
1190 rue de Le Doulieu

N° de parcelle : **7**

Section cadastrale : **YK**

Propriété privée

N° de la fiche : **155**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
1 rue de La Rose

N° de parcelle : **18**

Section cadastrale : **YL**

Propriété privée

N° de la fiche : **156**

	Oui	Non
Questionnaire :		
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
536 rue de Le Doulieu

N° de parcelle : **22**

Section cadastrale : **YK**

Propriété privée

N° de la fiche : **157**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
16 rue de la Philippoterie

N° de parcelle : **57**

Section cadastrale : **YM**

Propriété privée

N° de la fiche : **158**

	Oui	Non
Questionnaire :		
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
14 rue de la Philippoterie

N° de parcelle : **101**

Section cadastrale : **YM**

Propriété privée

N° de la fiche : **159**

	Oui	Non
Questionnaire :		
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
1 rue du Beaumart

N° de parcelle : **35**

Section cadastrale : **YM**

Propriété privée

N° de la fiche : **160**

	Oui	Non
Questionnaire :		
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
6 rue du Tilleul Dauchy

N° de parcelle : **63**

Section cadastrale : **YW**

Propriété privée

N° de la fiche : **161**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
2-B rue du Tilleul Dauchy

N° de parcelle : **60**

Section cadastrale : **YW**

Propriété privée

N° de la fiche : **162**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
2 rue des Tois Fermes

N° de parcelle : **40**

Section cadastrale : **YW**

Propriété privée

N° de la fiche : **163**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
5 rue du Pont de Pierre

N° de parcelle : **114**

Section cadastrale : **YO**

Propriété privée

N° de la fiche : **164**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

'Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
8 rue des Dames

N° de parcelle : **20**

Section cadastrale : **YO**

Propriété privée

N° de la fiche : **165**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
7 rue de l'Heystraete

N° de parcelle : **29**

Section cadastrale : **YV**

Propriété privée

N° de la fiche : **166**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

N° de voirie et rue:
1325 rue de Le Doulieu

N° de parcelle : **62**

Section cadastrale : **YL**

Propriété privée

N° de la fiche : **167**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

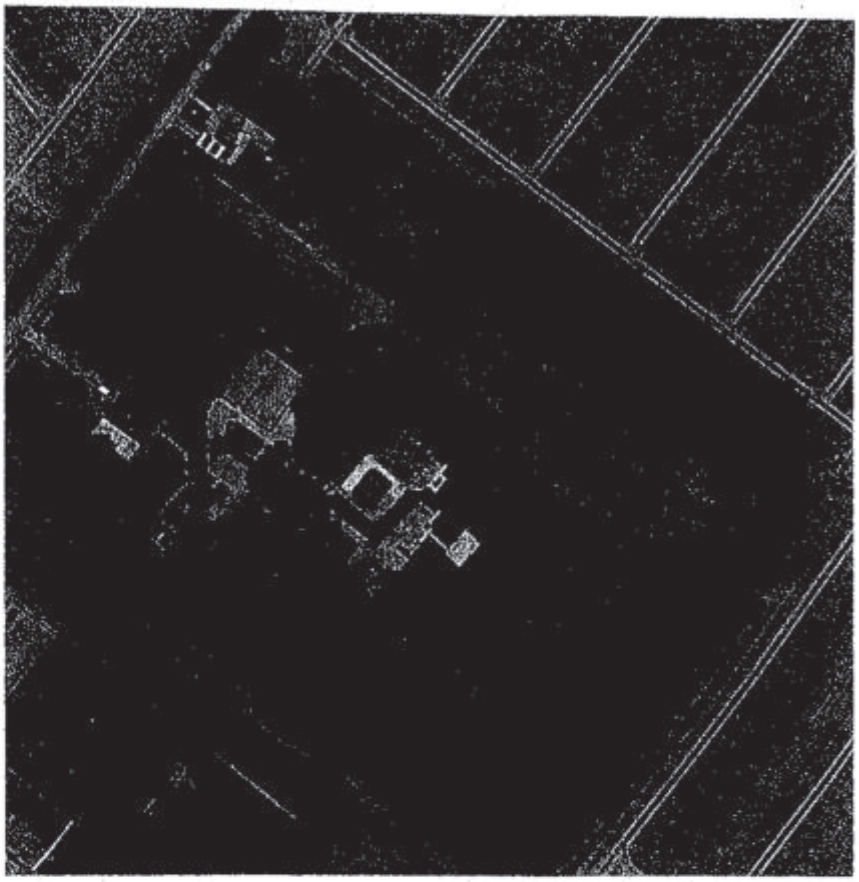

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :

Rue de la Philippoterie

N° de parcelle : **64**

Section cadastrale : **YM**

Propriété privée :

N° de la fiche : 168

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	3 gîtes maximim	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 27/09/2019

rie, Grand Chemin, du musée, du Tilleul Dauchy, du Mortier des trois Fermes, du Beaumart

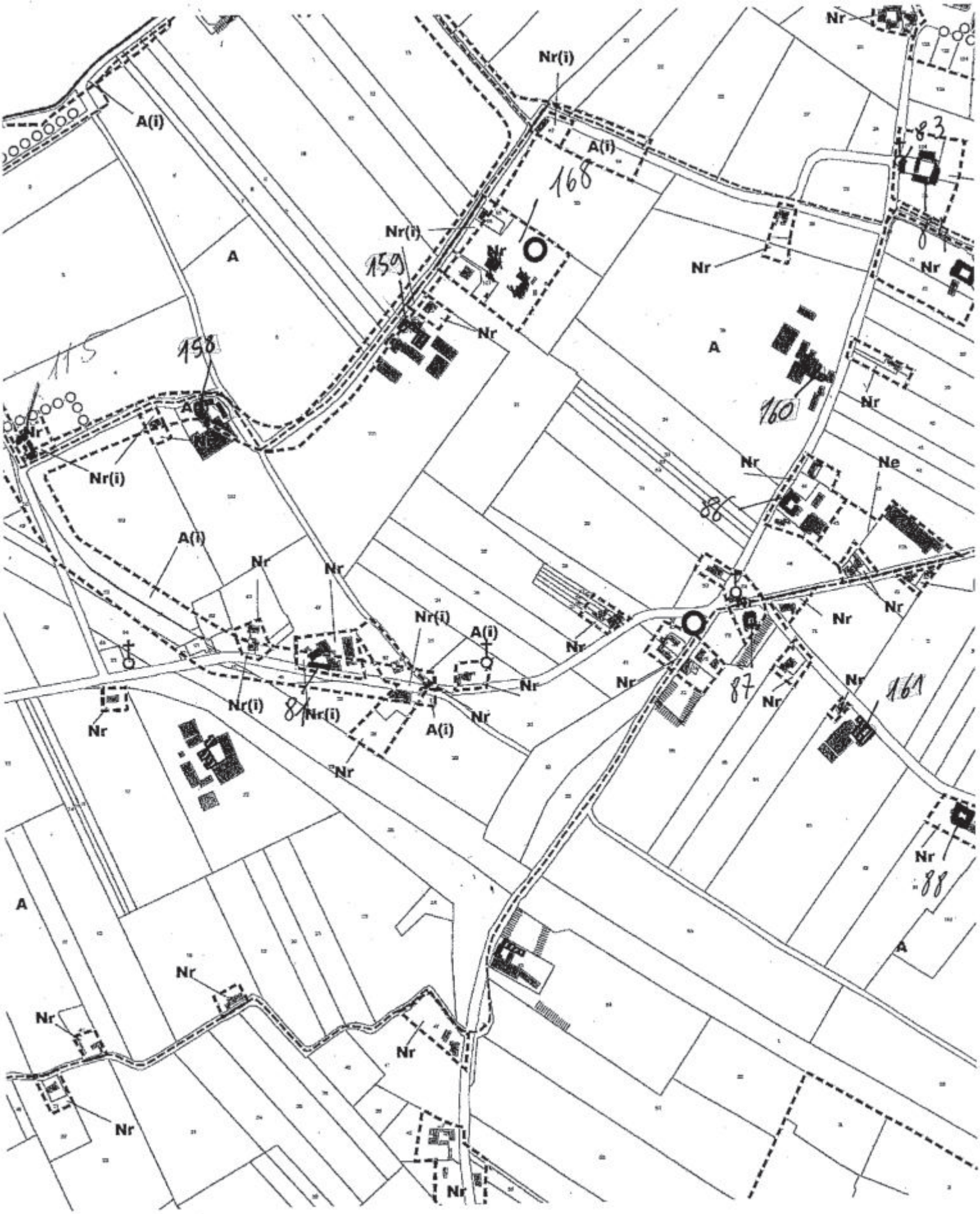

…ne Changement de destination

Nom de la commune : **STEENWERCK**

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

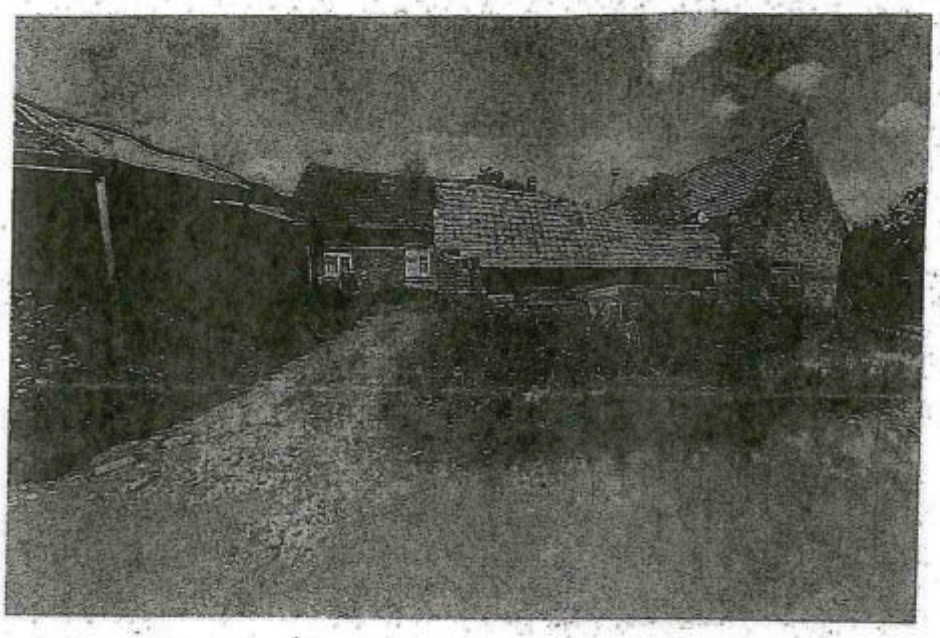

N° de voirie : **4**

Rue, lieu-dit … :
Rue des Clinques

N° de parcelle : **YH**

Section cadastrale : **61**

Propriété privée :
CADET Régis

N° de la fiche : 169

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Commune de Steenwerck 27 Grand Place 59181 STEENWERCK

Date : 14/05/2018

Fiche Changement de destination (zones A et N)

Nom de la commune : Steenwerck
N° de fiche : 170
Date de rédaction : septembre 2022
Date d'intégration : 13/12/2022
Rédacteur de la fiche : mairie
Zonage : A

Adresse : 1 rue des clinques

Section cadastrale et N° de parcelle : XL 64

Commentaires : la fiche concerne uniquement les bâtiments encadrés en rouge.

Destination(s)* future(s) autorisée(s) pour le bâtiment (merci de cocher les destinations possibles ; en complément, possibilité de barrer les sous-destinations qui ne sont pas souhaitées) :

- **Habitation**
  - **Logement** (y compris gites et chambres d'hôtes limitées à 5 chambres)
  - ~~Hébergement (de type foyer notamment)~~

Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par bâtiment repéré ? **1**
Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par fiche ? **2**

- ~~**Commerce et activités de service**~~
  - ~~Artisanat et commerce de détail~~
  - ~~Restauration~~
  - ~~Commerce de gros~~
  - ~~Activités de services ou s'effectue l'accueil d'une clientèle~~
  - ~~Hébergement hôtelier et touristique (résidences de tourisme, hôtels)~~
  - ~~Cinéma~~
  -
- ~~**Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire**~~
  - ~~Industrie~~
  - ~~Entrepôt~~
  - ~~Bureau~~
  - ~~Centre de congrès et d'exposition~~

Le Maire

Joël DEVOS

Destination* : les destinations des constructions sont définies par l'arrêté du 10 novembre 2016 définissant les destinations et sous-destinations de constructions. Elles sont explicitées en partie 3 du règlement écrit.

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : STRAZEELE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : bâtiments agricoles

N° de voirie : 619

Rue, lieu-dit ... :
rue du SAINT ESPRIT

N° de parcelle : 125

Section cadastrale : ZD

Propriété publique :
Propriété privée : **X**

N° de la fiche : 1

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X

- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? **4 hébergements de tourisme**
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ? **OUI**

Coordonnées du rédacteur : commune de STRAZEELE

Date : octobre 2021

Fiche Changement de destination (zones A et N)

Nom de la commune : Terdeghem
N° de fiche : 1
Date de rédaction : novembre 2022
Date d'intégration : 13/12/2022
Rédacteur de la fiche : Mme Duthoit
Zonage : A

Adresse : 1385 rue Saint-Jean

Section cadastrale et N° de parcelle : ZC 416 et ZC 417

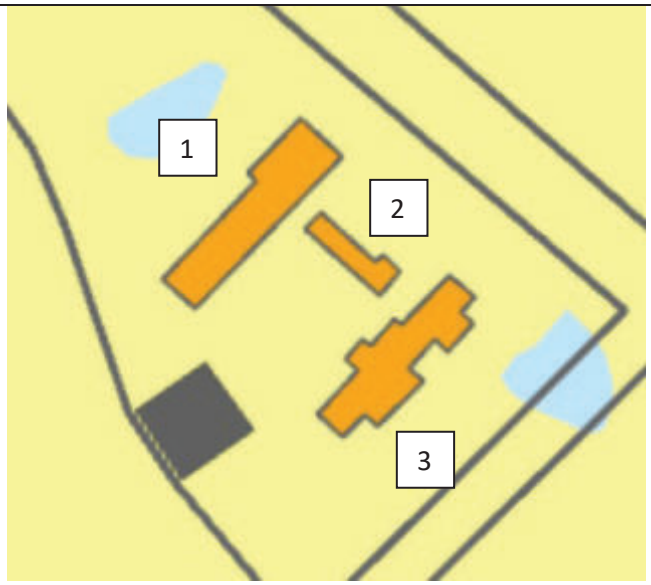

Commentaires :

- Destinations souhaitée dans le bâtiment 1 : 4 logements (dont 2 gîtes)
- Destinations souhaitée dans le bâtiment 2 : 1 gîte
- Destination souhaitée dans le bâtiment 3 : 1 logement

Destination(s)* future(s) autorisée(s) pour le bâtiment (merci de cocher les destinations possibles ; en complément, possibilité de barrer les sous-destinations qui ne sont pas souhaitées) :

- **Habitation**
  - Logement (y compris gites et chambres d'hôtes limitées à 5 chambres)
  - Hébergement (de type foyer notamment)

Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par bâtiment repéré ?
Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par fiche ?

- ~~**Commerce et activités de service**~~
  - ~~Artisanat et commerce de détail~~
  - ~~Restauration~~
  - ~~Commerce de gros~~
  - ~~Activités de services ou s'effectue l'accueil d'une clientèle~~
  - ~~Hébergement hôtelier et touristique (résidences de tourisme, hôtels)~~
  - ~~Cinéma~~
- ~~**Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire**~~
  - ~~Industrie~~
  - ~~Entrepôt~~
  - ~~Bureau~~
  - ~~Centre de congrès et d'exposition~~

Destination* : les destinations des constructions sont définies par l'arrêté du 10 novembre 2016 définissant les destinations et sous-destinations de constructions. Elles sont explicitées en partie 3 du règlement écrit.

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : THIENNES

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : RUE AU BEURRE

N° de parcelle : ZA

Section cadastrale : 409 - 524

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 1

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : THIENNES

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : RUE AU BEURRE

N° de parcelle : ZB

Section cadastrale : 420-421

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 2

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : THIENNES

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : RUE DU PAIN SEC

N° de parcelle : ZB

Section cadastrale : 355-351-272-271-270

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 3

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : THIENNES

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : RUE DU RIVAGE

N° de parcelle : ZC366-A1252

Section cadastrale :

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 4

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : THIENNES

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

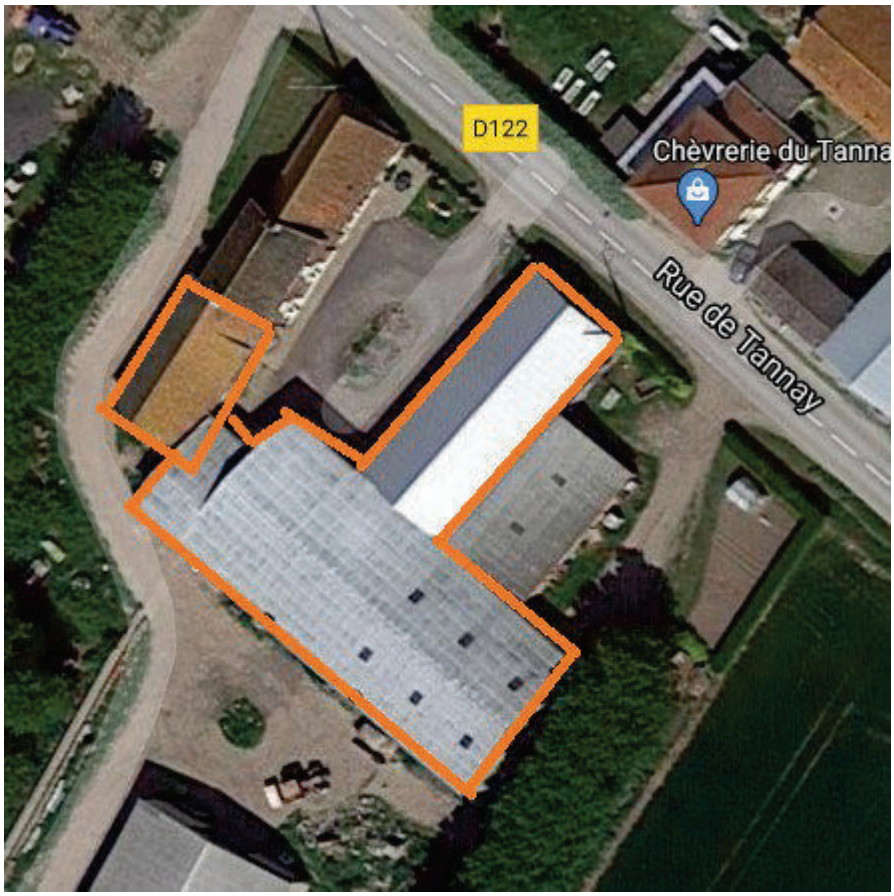

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : RUE DU TANNAY

N° de parcelle : ZE 205-206

Section cadastrale :

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 5

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
24 AOUT 2018
GISI

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

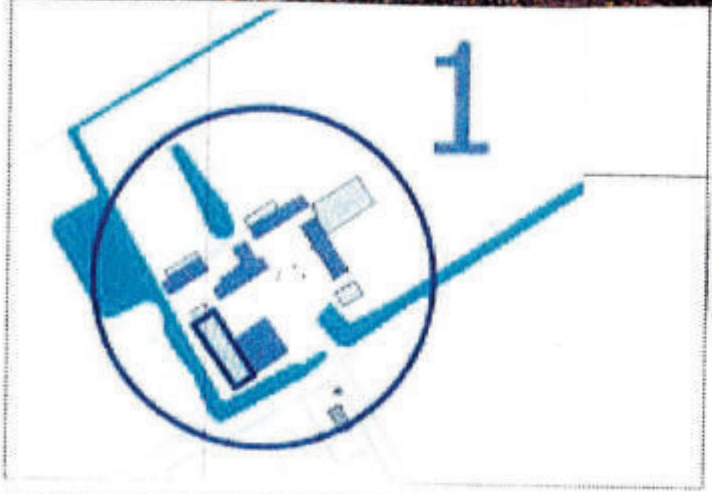

N° de voirie : 399

Rue, lieu-dit ... : Rue de la Grande Marquette

N° de parcelle : 148

Section cadastrale : ZA

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée :

Bâtiments 94-95-96-97-98-99-100-101

Bâtiment repéré au titre de l'article L 123-3-1 :

- Bâtiment traditionnel pouvant changer de destination
- Bâtiment traditionnel pouvant changer de destination uniquement à vocation artisanale

N° de la fiche : 1

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBRENE Marine

Date : 24 juillet 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 555

Rue, lieu-dit ... :

Rue du Pain Sec

N° de parcelle : 194

Section cadastrale : Z A

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

Bâtiments 102-103-104

2.

N° de la fiche : 2

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Nadine

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

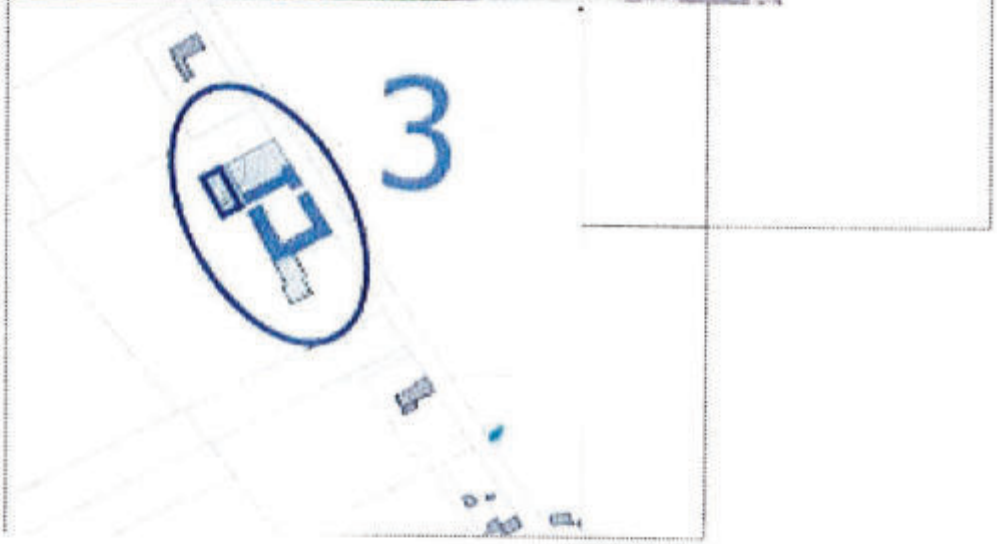

N° de voirie : 959

Rue, lieu-dit ... : Rue du Pain Sec

N° de parcelle : 201

Section cadastrale : ZA

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiments 105-106

N° de la fiche : 3

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Nadine

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

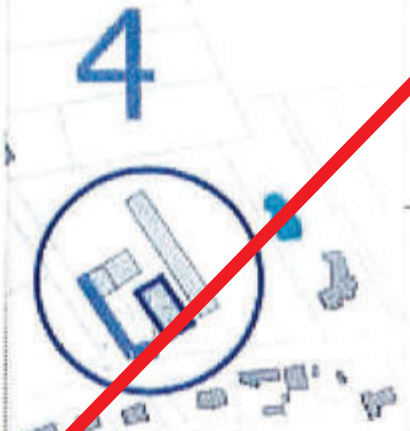

N° de voirie : 362

Rue, lieu-dit ... : Route d'Hazebrouck

N° de parcelle : 364

Section cadastrale : ZB

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Zone UC

N° de la fiche : 4

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Nadine

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

5.

N° de voirie : 711

Rue, lieu-dit ... : Route de Bourre

N° de parcelle : 134

Section cadastrale : ZB

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 107-108-109

N° de la fiche : 5

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	x	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		x
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		x
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		x
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	x	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Nadine

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

6

N° de voirie : 575

Rue, lieu-dit ... : Rue de Gradelles

N° de parcelle : 210

Section cadastrale : ZB

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

Bâtiment 110-111-112-113

N° de la fiche : 6

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	x	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		x
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	/	x
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		x
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	x	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Nadine

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

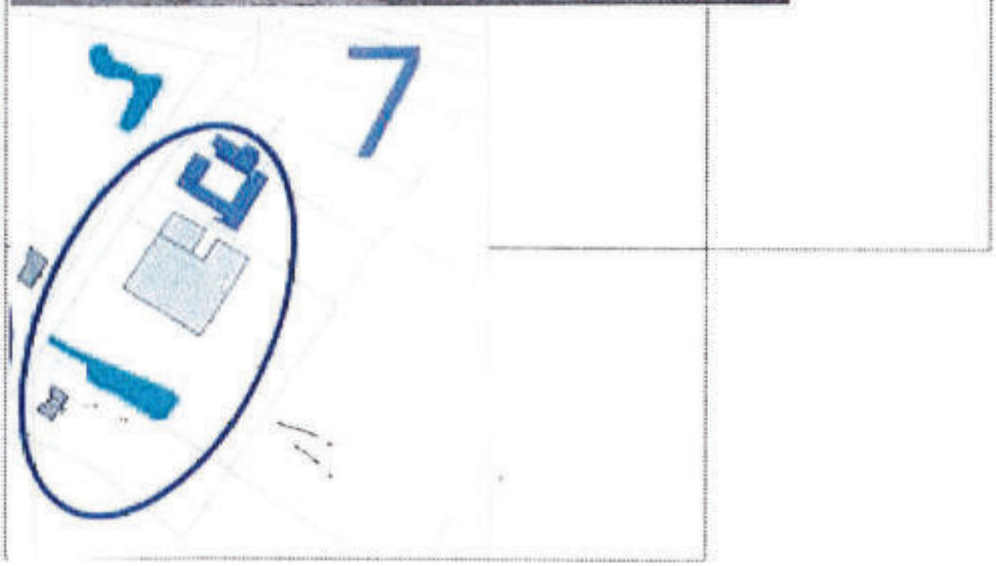

N° de voirie : 756

Rue, lieu-dit ... : Rue de Radelles

N° de parcelle : 343-344-345 346-347-348

Section cadastrale : ZB

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

Bâtiment 114-115

N° de la fiche : 7

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Martine

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 328

Rue, lieu-dit ... : Rue de Borre

N° de parcelle : 389

Section cadastrale : ZB

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 82-83-84

N° de la fiche : 8

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Nadine

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

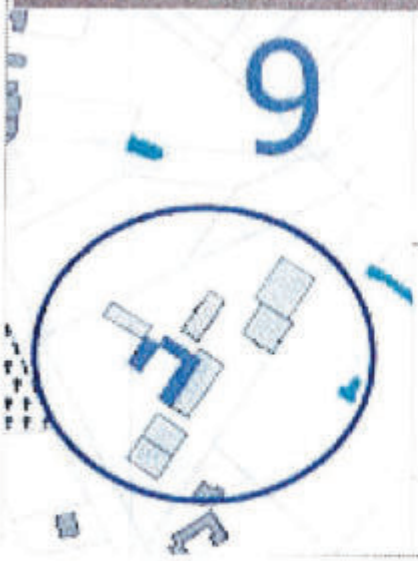

N° de voirie : 547

Rue, lieu-dit ... : Rue de Vieux - Berquin

N° de parcelle : 208

Section cadastrale : ZC

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 92-93

N° de la fiche : 9

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBRENE Noëlline

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 689

Rue, lieu-dit ... : Rue de Vieux - Berquin

N° de parcelle : 127

Section cadastrale : ZC

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 85-86-87-88

10

N° de la fiche : 10

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Martine

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

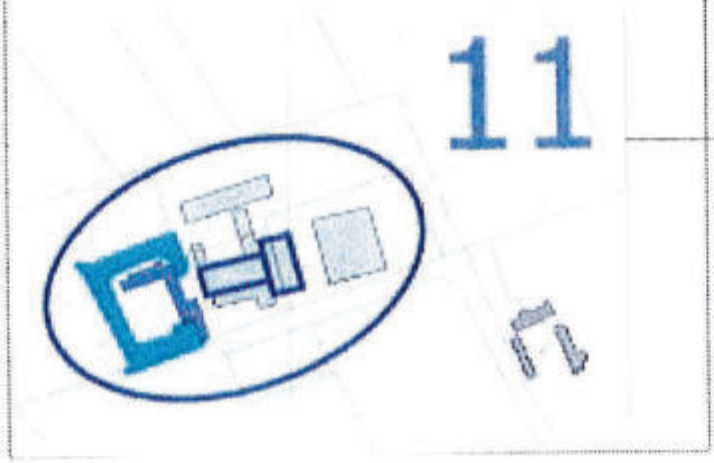

N° de voirie : 656

Rue, lieu-dit ... : Rue de Sec - Bois

N° de parcelle : 63

Section cadastrale : ZC

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 75-76

N° de la fiche : 11

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Nadine

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

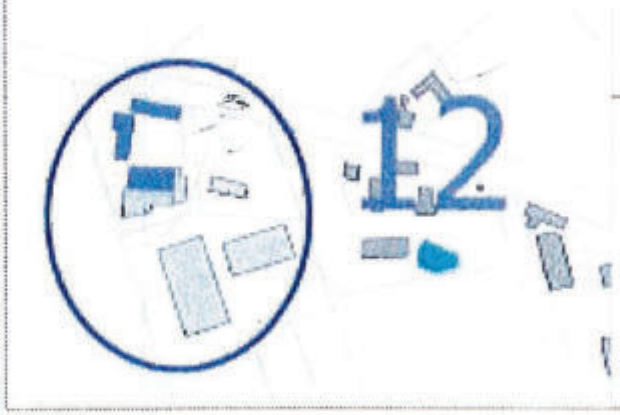

N° de voirie : 1374

Rue, lieu-dit ... : Rue de Vieux - Berquin

N° de parcelle : 261 - 262

Section cadastrale : ZH

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 89-90-91

N° de la fiche : 12

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Marine

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

13

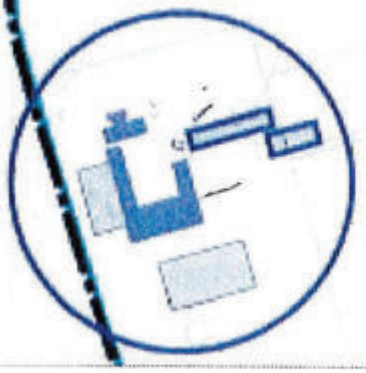

N° de voirie : 1282

Rue, lieu-dit ... : Rue du Moulin

N° de parcelle : 219

Section cadastrale : ZD

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 116-117-118-119

N° de la fiche : 13

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Martine

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

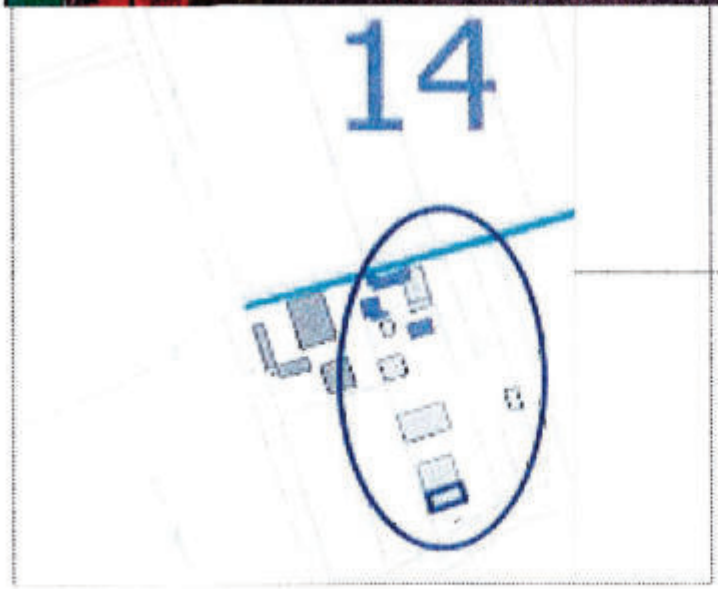

N° de voirie : 1433

Rue, lieu-dit ... : Rue du Moulin

N° de parcelle : 169

Section cadastrale : ZD

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

Bâtiment 120-121-122

N° de la fiche : 14

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Nadine

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

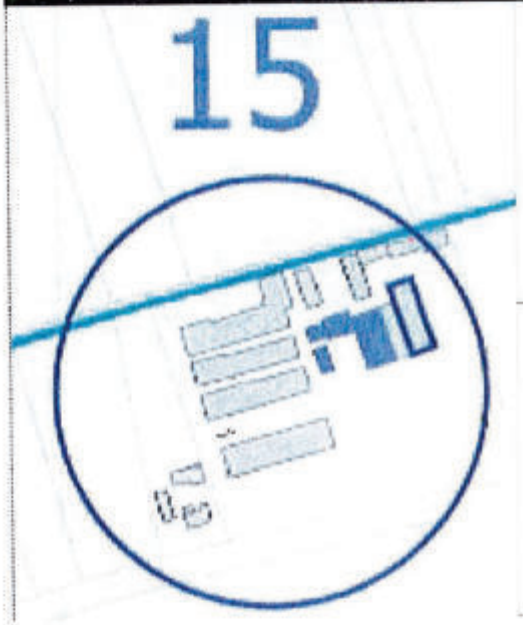

Identification

N° de voirie : 3380

Rue, lieu-dit ... : Rue du Bois

N° de parcelle : 220

Section cadastrale : ZD

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 123-124

N° de la fiche : 15

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Martine

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

N° de voirie : 3142

Rue, lieu-dit ... : Rue du Bois

N° de parcelle : 222 - 221

Section cadastrale : ZE

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 125

16

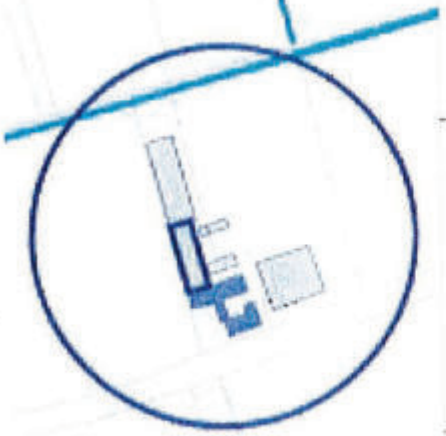

N° de la fiche : 16

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	x	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		x
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		x
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		x
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	x	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Martine

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

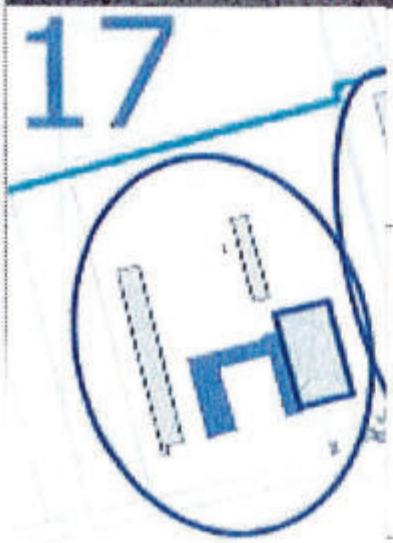

N° de voirie : 2498

Rue, lieu-dit ... : Rue du Bois

N° de parcelle : 383 - 394 - 395

Section cadastrale : ZE

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 127

N° de la fiche : 17

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Martine

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

N° de voirie : 2412

Rue, lieu-dit ... : Rue du Bois

N° de parcelle : 276

Section cadastrale : ZE

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 126

N° de la fiche : 18

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Martine

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

19

N° de voirie : 2192

Rue, lieu-dit ... : Rue du Bois

N° de parcelle : 329

Section cadastrale : ZE

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 5

N° de la fiche : 19

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Martine

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1254

Rue, lieu-dit ... : Rue du Bois

N° de parcelle : 90

Section cadastrale : ZH

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 77-78-79

20

N° de la fiche : 20

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Nadine

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

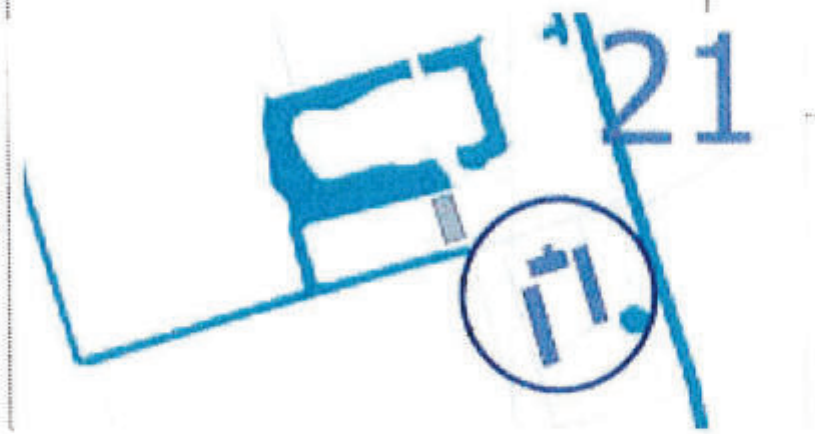

N° de voirie : 678

Rue, lieu-dit ... : Rue du Bois

N° de parcelle : 99

Section cadastrale : ZH

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 72-73-74

N° de la fiche : 2-1

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Flavine

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1288

Rue, lieu-dit ... : Rue de la Gare

N° de parcelle : 168-169

Section cadastrale : ZI

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 1

N° de la fiche : 22

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

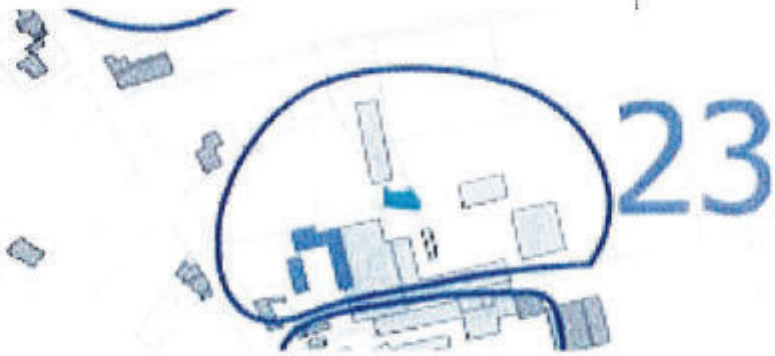

N° de voirie : 1080

Rue, lieu-dit ... : Rue de la Gare

N° de parcelle : 182

Section cadastrale : ZI

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 68-69

N° de la fiche : 23

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Nadine

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

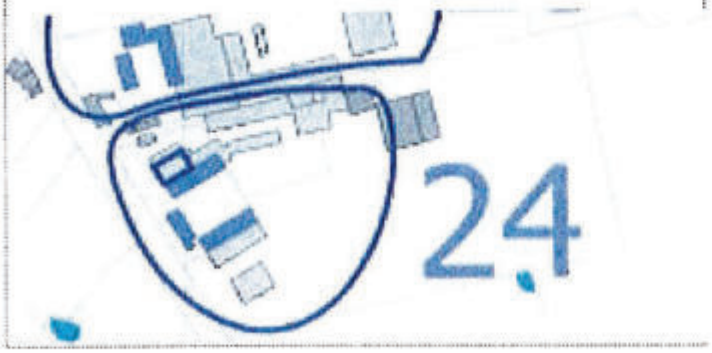

N° de voirie : 966

Rue, lieu-dit ... : Rue de la Gare

N° de parcelle : 184-185-186

Section cadastrale : ZI

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

Bâtiment 64-65-66

N° de la fiche : 24

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Nadine

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 859

Rue, lieu-dit ... : Rue de la Gare

N° de parcelle : 245

Section cadastrale : ZH

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 128

N° de la fiche : 25

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Nadine

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1000

Rue, lieu-dit ... : Rue de Bailleul

N° de parcelle : 123

Section cadastrale : ZL

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

26

Bâtiment 2

N° de la fiche : 26

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	8	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Pauline

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

27

N° de voirie : 1963

Rue, lieu-dit ... : Rue de la Bleue Tour

N° de parcelle : 119-120

Section cadastrale : ZK

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 60-61-62

N° de la fiche : 27

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Nadine

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1712

Rue, lieu-dit ... : Rue de la Bleue Tour

N° de parcelle : 89

Section cadastrale : ZK

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 54-55-56-57

N° de la fiche : 28

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Martine

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1325

Rue, lieu-dit ... : Rue de la Bleue Tour

N° de parcelle : 106 - 107 - 108 - 109 - 110 - 111 - 112 - 113 - 114

Section cadastrale : ZK

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

Bâtiment 50-51

N° de la fiche : 29

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? Permis de construire en cours de validité		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Martine

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 107

Rue, lieu-dit ... : rue d'Estaires

N° de parcelle : 112

Section cadastrale : ZL

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 46-47

N° de la fiche : 30

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Martine

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

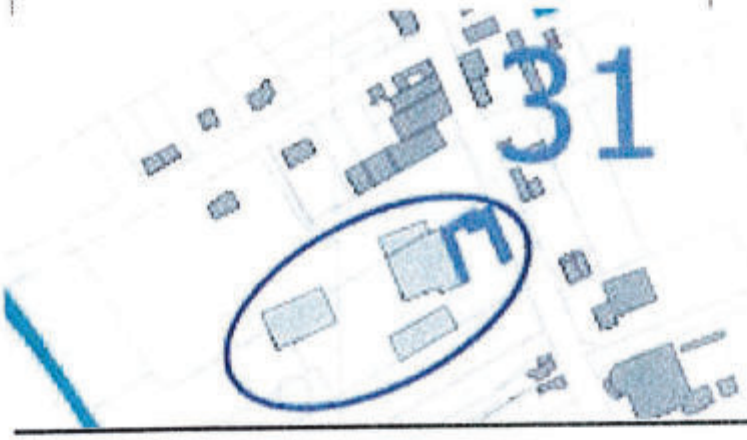

N° de voirie : 972

Rue, lieu-dit ... : rue d'Evaires

N° de parcelle : 160

Section cadastrale : ZN

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 3

N° de la fiche : 31

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Thérèse

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 943

Rue, lieu-dit ... : rue Verte

N° de parcelle : 175

Section cadastrale : ZR

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 20-21-22

N° de la fiche : 32

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Martine

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Bâtiment 25-26

N° de voirie : 333

Rue, lieu-dit ... : rue Verte

N° de parcelle : 77

Section cadastrale : ZN

N° de la fiche : 33

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

33

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	×	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	×	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	×	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	×	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		×
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		×
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		×
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		×
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	×	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Nadine

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

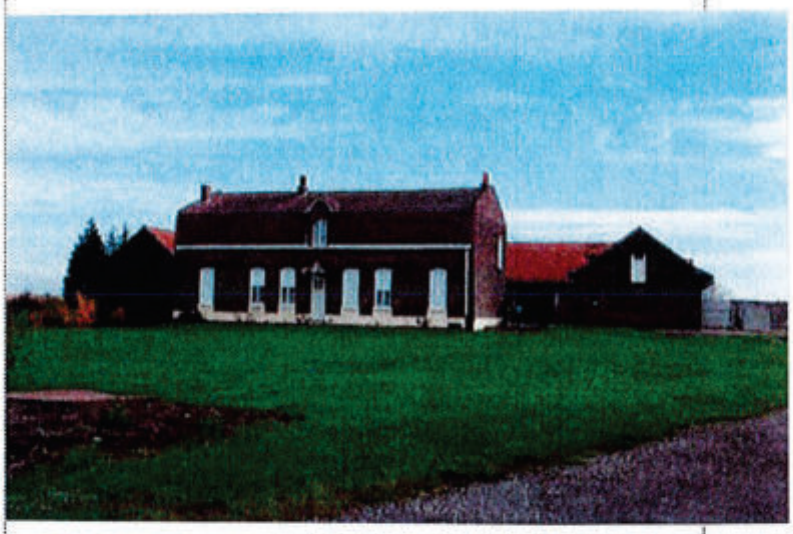

N° de voirie : 1271

Rue, lieu-dit ... : rue de Merville

N° de parcelle : 81

Section cadastrale : ZN

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 28-29-30

34

N° de la fiche : 34

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Nadine

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1644

Rue, lieu-dit ... : rue d'Estaires

N° de parcelle : 146

Section cadastrale : ZN

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 41-42-43

35

N° de la fiche : 35

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Marine

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1704

Rue, lieu-dit ... : rue d'Estaires

N° de parcelle : 92-93-94

Section cadastrale : ZN

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 37-38

N° de la fiche : 36

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Nadine

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1750

Rue, lieu-dit ... : rue d'Estaires

N° de parcelle : 95

Section cadastrale : ZN

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 33-34

E.U. 37

N° de la fiche : 37

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Nadine

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1916

Rue, lieu-dit ... : rue d'Estaires

N° de parcelle : 144

Section cadastrale : ZN

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 4

N° de la fiche : 38

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Martine

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 178

Rue, lieu-dit ... : Rue du Cornet Perdu

N° de parcelle : 169-170

Section cadastrale : ZN

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

Bâtiment 15-16-17-18

N° de la fiche : 39

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Delphine

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

N° de voirie : 2447

Rue, lieu-dit ... : Rue de Mornille

N° de parcelle : 158

Section cadastrale : ZN

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 12-13

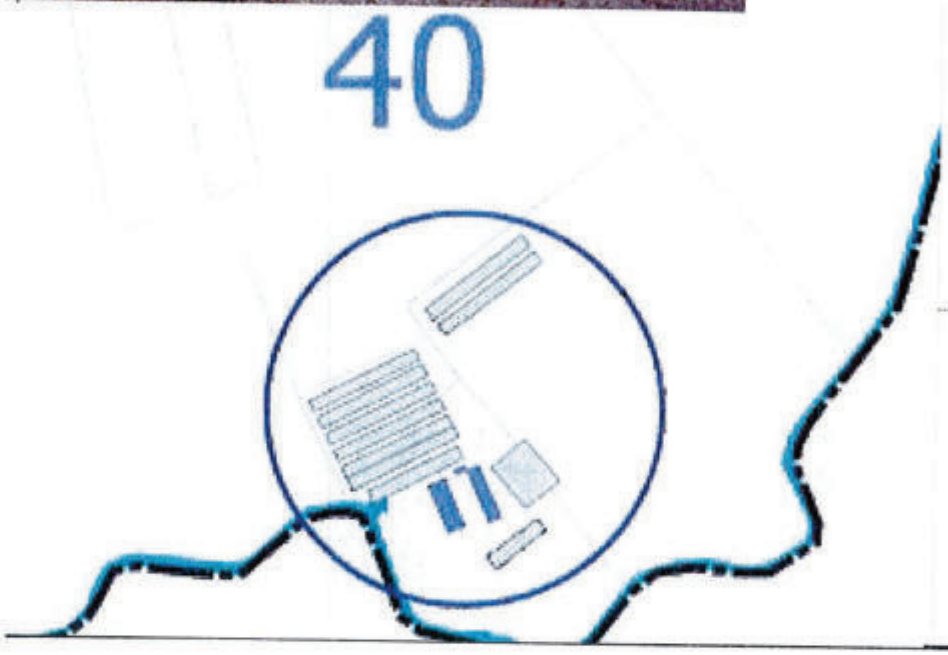

N° de la fiche : 40

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Martine

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 268

Rue, lieu-dit ... : rue du Château

N° de parcelle : 185

Section cadastrale : ZR

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 6-7-8-9

41

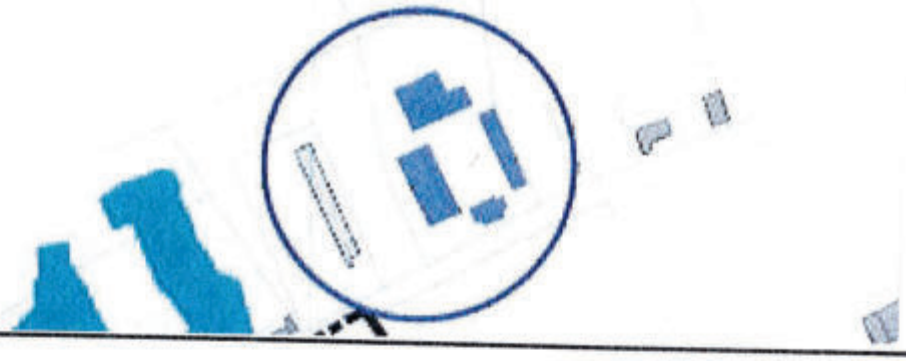

N° de la fiche : 41

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Nadine

Date : 24 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1713

Rue, lieu-dit ... : rue d'Estaires

N° de parcelle : 122

Section cadastrale : ZM

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 10-11

N° de la fiche : 42

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Martine

Date : 31 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

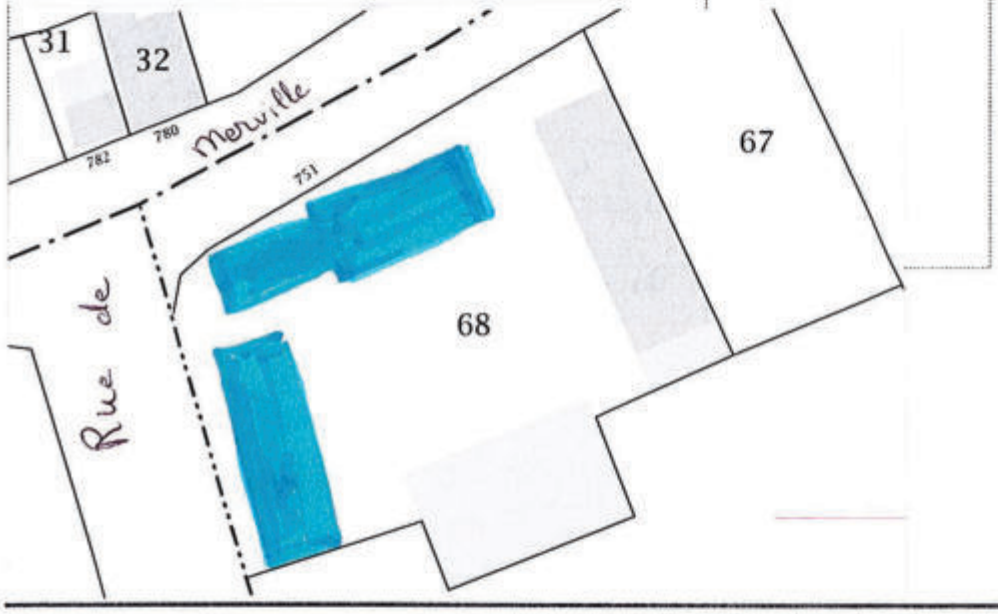

N° de voirie : 751

Rue, lieu-dit ... : Rue de Merville

N° de parcelle : 68

Section cadastrale : ZN

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 23-24

N° de la fiche : 43

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBRENE Nadine

Date : 31 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

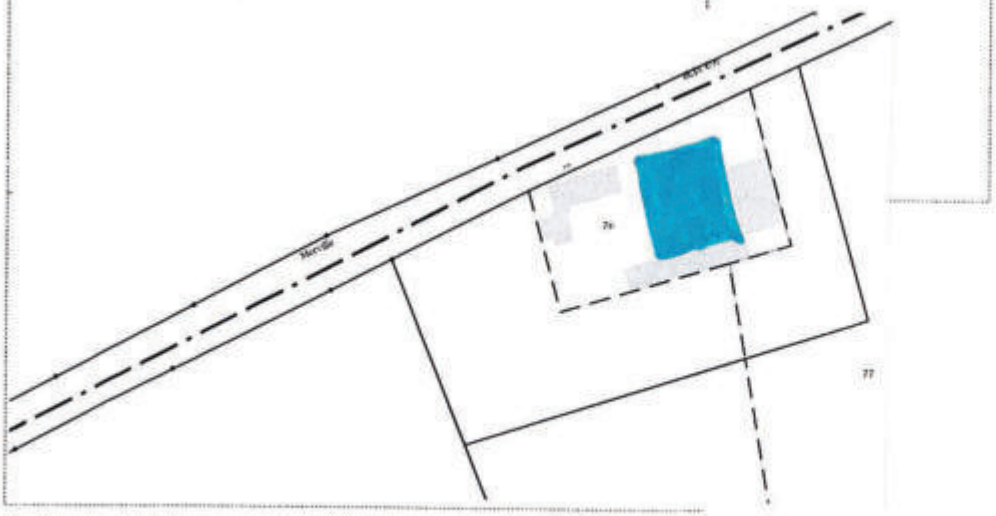

N° de voirie : 930

Rue, lieu-dit ... : Rue de la Bleue Tour

N° de parcelle : 76

Section cadastrale : 2 M

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

Bâtiment 14

N° de la fiche : 44

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Martine

Date : 31 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

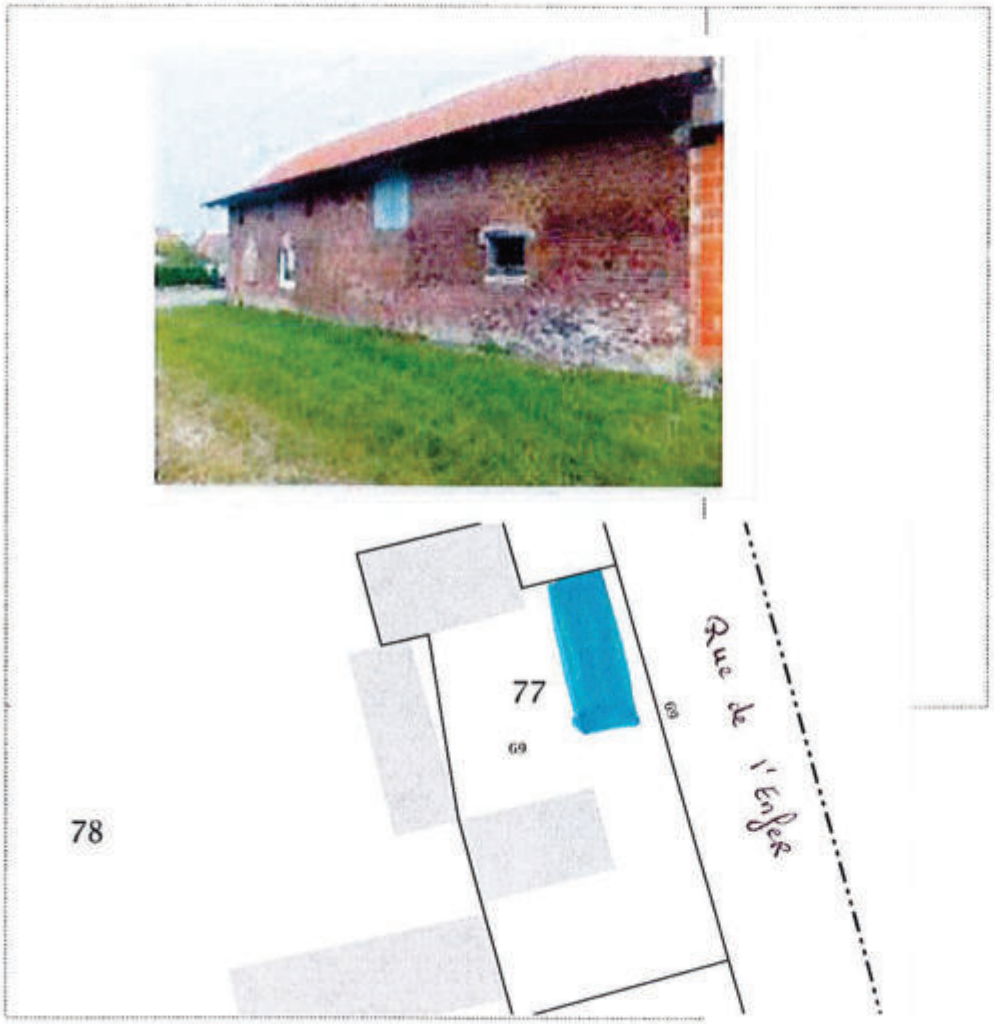

N° de voirie : 69

Rue, lieu-dit ... : rue de l'Enfer

N° de parcelle : 77

Section cadastrale : ZH

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 27

N° de la fiche : 45

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Martine

Date : 31 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

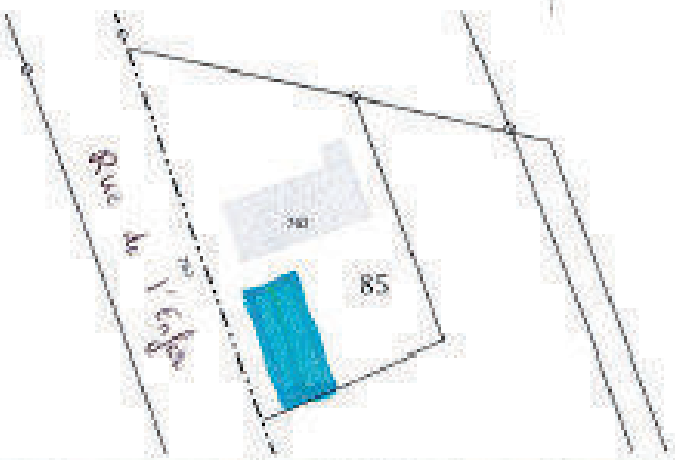

N° de voirie : 762

Rue, lieu-dit ... :

Rue de l'Enfer

N° de parcelle : ~~85~~ 32

Section cadastrale : ZH

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 19

Il n'existe plus qu'un seul bâtiment qui peut être transformé.

N° de la fiche : 46

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	x	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		x
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		x
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		x
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	x	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Pauline

Date : 31 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Photo

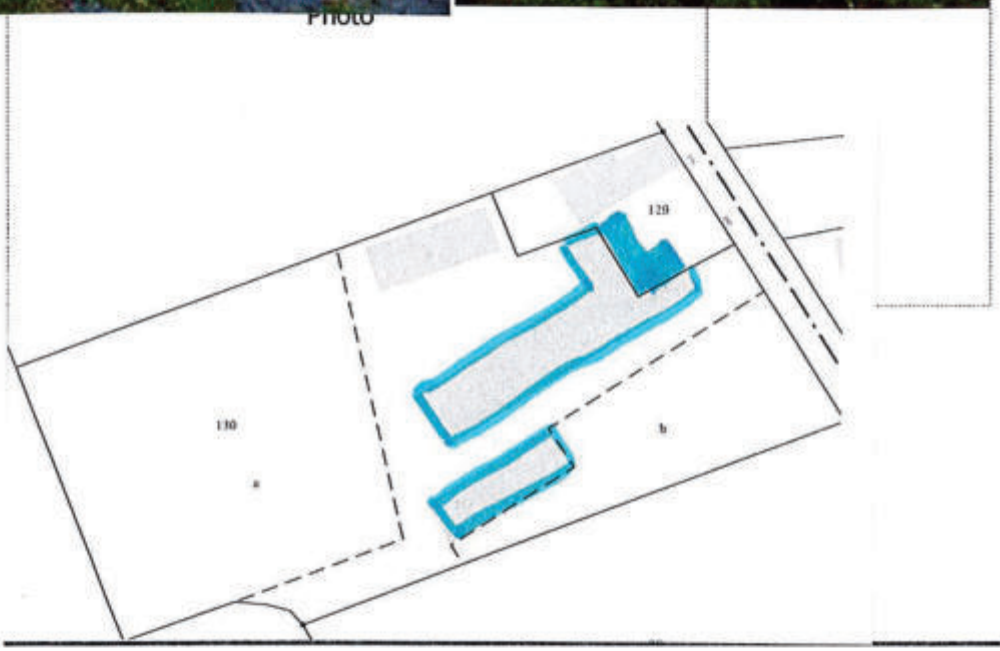

N° de voirie : 207

Rue, lieu-dit ... :

rue du Pain Sec

N° de parcelle : 129 - 130

Section cadastrale : ZA

Propriété publique :

Propriété privée :

Bâtiment 31-32

N° de la fiche : 47

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Nadine

Date : 31 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

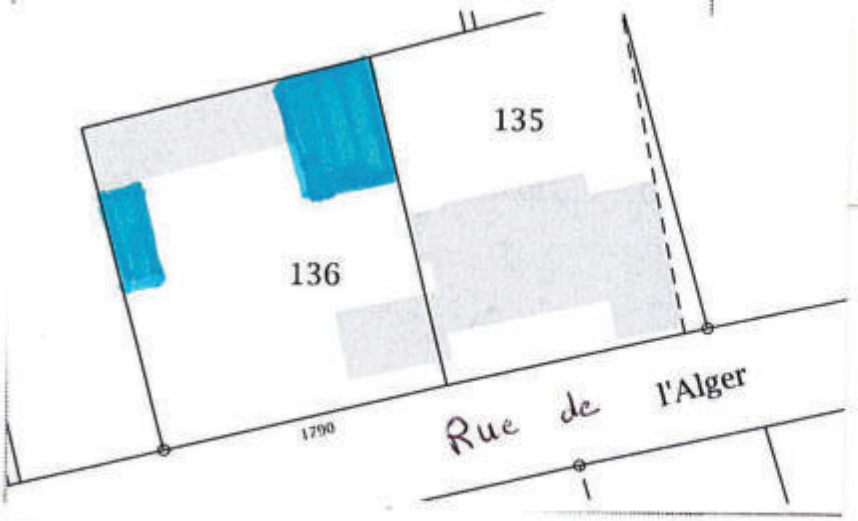

N° de voirie : 1790

Rue, lieu-dit ... :

Rue de l'Alger

N° de parcelle : 136

Section cadastrale : ZD

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

Bâtiment 129-130

N° de la fiche : 48

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Martine

Date : 31 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1487

Rue, lieu-dit ... :

Rue du Moulin

N° de parcelle : 216

Section cadastrale : ZD

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 39-40

N° de la fiche : 49

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Martine

Date : 31 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

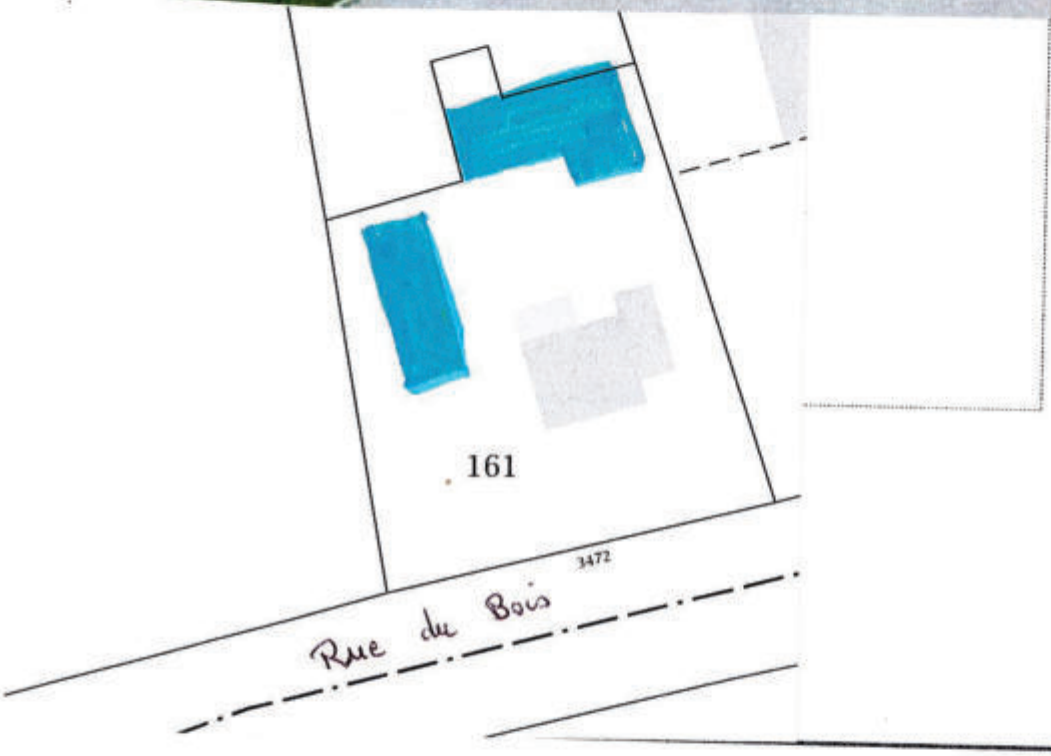

N° de voirie : 3472

Rue, lieu-dit ... :

Rue du Bois

N° de parcelle : 161

Section cadastrale : ZD

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 44-45

N° de la fiche : 50

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	/	X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Martine

Date : 31 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

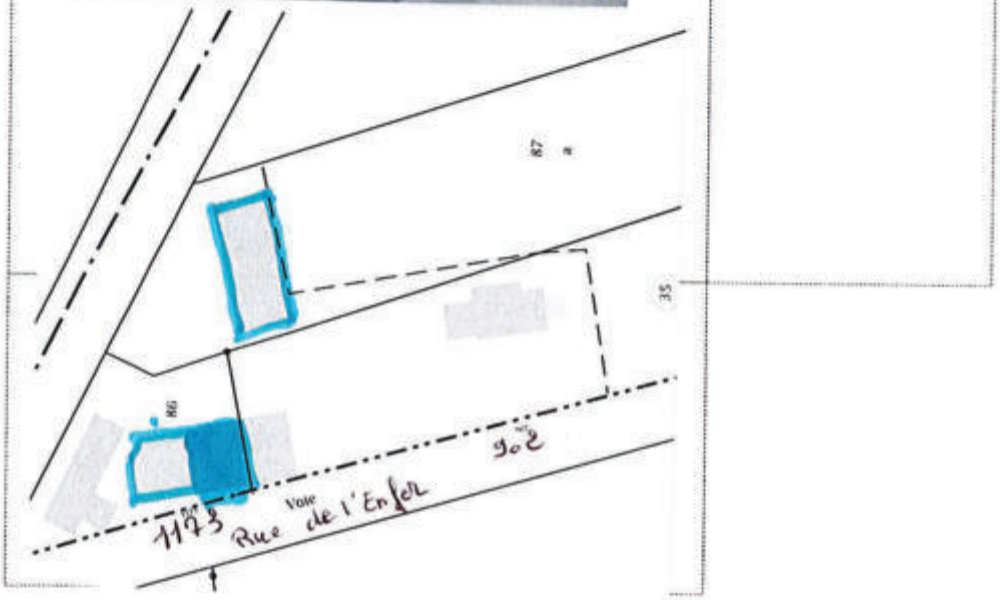

N° de voirie : 970

Rue, lieu-dit ... :

Rue de l'Enfer

N° de parcelle : 86

Section cadastrale : ZH

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 48-49

N° de la fiche : 51

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Martine

Date : 31 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 378

Rue, lieu-dit ... :

Rue de Cappelboom

N° de parcelle : 169 - 170

Section cadastrale : Z S

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 52-53

N° de la fiche : 52

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Martine

Date : 31 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 276

Rue, lieu-dit ... :

rue de Coppelboom

N° de parcelle : 88

Section cadastrale : ZS

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

Bâtiment 58-59

N° de la fiche : 53

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Nadine

Date : 31 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

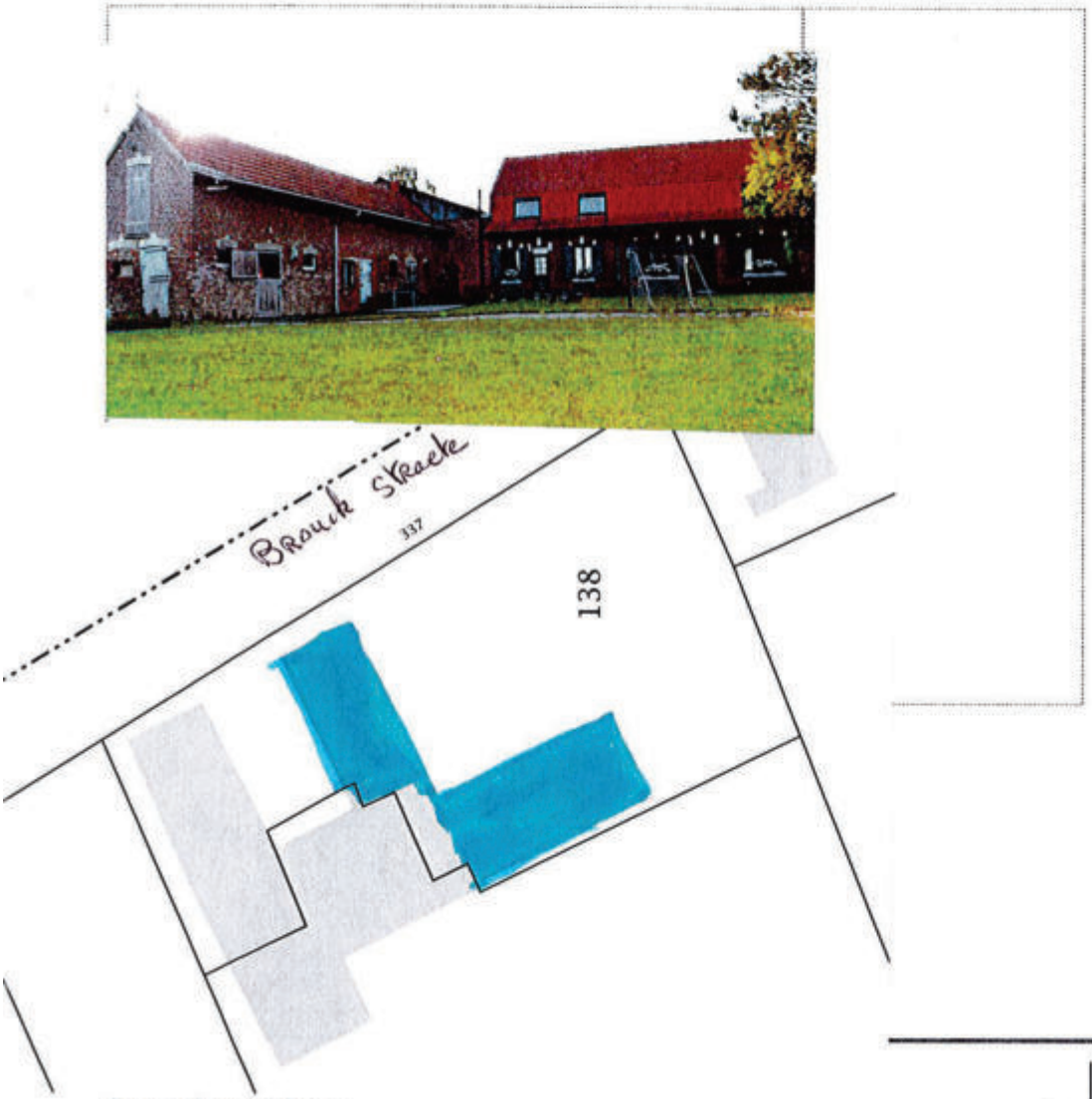

N° de voirie : 337

Rue, lieu-dit ... :

Brouck Straete

N° de parcelle : 138

Section cadastrale : ZA

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 131-132-134

N° de la fiche : 54

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Martine

Date : 31 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

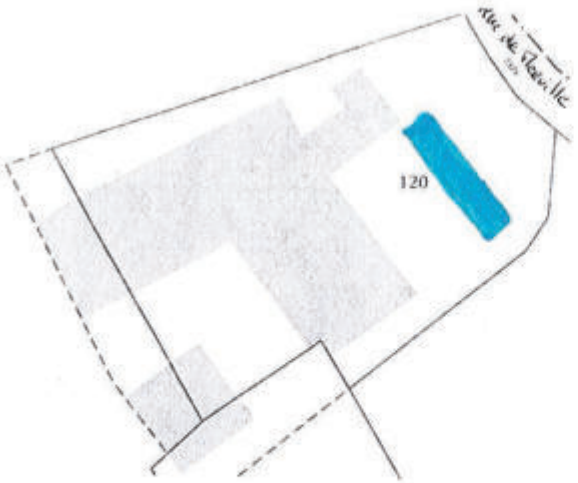

N° de voirie : 2378

Rue, lieu-dit ... :

Rue de Merville

N° de parcelle : 120

Section cadastrale : ZR

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 67

N° de la fiche : 55

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Martine

Date : 31 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

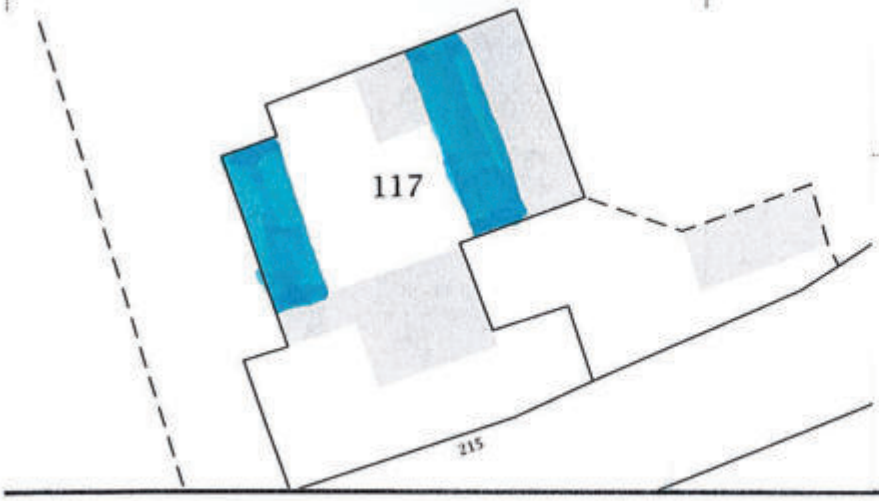

N° de voirie : 215

Rue, lieu-dit ... :

Rue du Cornet Perdu

N° de parcelle : 117

Section cadastrale : Z N

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 70-71

N° de la fiche : 56

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Martine

Date : 31 JUIL. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

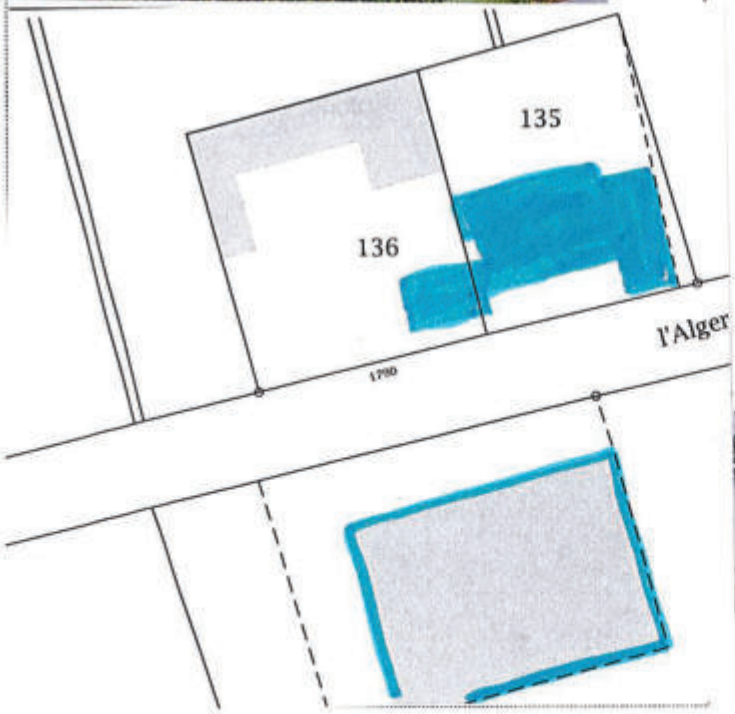

N° de voirie : 1790

Rue, lieu-dit ... :

Rue de l'Alger

N° de parcelle : 136

Section cadastrale : ZD

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Bâtiment 133-135-136

N° de la fiche : 57

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : DEBAENE Nadine

Date : - 4 OCT. 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN Identification

N° de voirie : 468

Rue de Sec-Bois
Drêve Podvin

N° de parcelle 110

Section cadastrale : ZC

Propriété publique :
Propriété privée : OUI

Le projet concerne le bâtiment annexe de l'habitation située au 468 rue de Sec-Bois à Vieux-Berquin cadastré ZC 110. Ce bâtiment est inexploité depuis 1990.
Nous souhaiterions le transformer en logement avec isolation extérieure et briques de parement pour le transformer en logement en respectant l'aspect des fermes des Flandres (briques et toiture en tuiles) avec pose de fenêtres et portes en façade plus velux dans la toiture, le tout en gardant la structure originelle sans augmentation de surface.

N° de la fiche : 58

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	x	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	3 km	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		x
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		x
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	x	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Monique Vanbremeersch 8 rue Henri Ghesquière
59320 Emmerin

Date : 05.10.2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VIEUX-BERQUIN

Identification

Le projet consisterait en la transformation partielle en logement des 2 parties non utilisées d'un hangar agricole situé sur la parcelle ZC 152. Ces 2 espaces sont situés à chaque extrémité du bâtiment et non communicants avec l'espace central qui restera en utilisation agricole.

N° de voirie : 606

Rue de Sec- Bois

N° de parcelle ZC

Section cadastrale : 142

Propriété publique :
Propriété privée : oui

N° de la fiche : 59

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	x	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	1.5 km	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		x
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		x
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	x	

Coordonnées du rédacteur : Monique Vanbremeersch 8 rue Henri Ghesquière 59320 Emmerin

Date : 05.10.2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Wallon - Cappel

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :

N° de parcelle :

Section cadastrale :

Propriété publique :

Propriété privée :

Photo

Bâtiment 1

Traisnel Olivier
Traisnel Béatrice
574, rue de la Brasserie
59190 Wallon - Cappel

N° de la fiche : 1

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur :

Date :

MAIRIE DE WALLON-CAPPEL (NORD)

le 8 août 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Wallon - Cappel

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Photo

Bâtiment 2-3-4

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :

N° de parcelle :

Section cadastrale :

~~Propriété publique :~~

Propriété privéé :

Mr Manaï Nabil et
Mme Garjan Laurinda
278 rue Sorte
59190 Wallon - Cappel

N° de la fiche : **2**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	1kms	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

MAIRIE DE WALLON-CAPPEL (NORD)

Coordonnées du rédacteur :

Date :

20 mars 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : WALLON-CAPPEL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : RUE DES LONGS CHAMPS

N° de parcelle : ZE

Section cadastrale : 539

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 2

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : WALLON-CAPPEL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : RUE DU MOULIN

N° de parcelle : ZD

Section cadastrale : 409

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 1

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : WALLON-CAPPEL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 278

Rue, lieu-dit ... :
Rue Verte

N° de parcelle : 23

Section cadastrale : ZK

Propriété publique :
Propriété privée :

N° de la fiche : 5

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	x	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	1 km	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ? →	X activité économique 2 Gîtes	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : MANAI Nabil et GARJAN Laurinda

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Wemaers-Cappel

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1325

Rue, lieu-dit ... :
Route de Cassel

N° de parcelle : 74

Section cadastrale : ZB

Propriété publique :
Propriété privée : oui

Bâtiment 1

N° de la fiche : 01

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ? (Gites - Activités commerciale ou Artisanale)	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur :

Mairie de Wemaers-Cappel

Date : 30 mai 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Wemaers - Cappel

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1111

Rue, lieu-dit ... :
Route de Cassel

N° de parcelle : 67

Section cadastrale : ZB

Propriété publique :
Propriété privée : Oui

Bâtiment 2-3

N° de la fiche : 02

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur :

Mairie de Wemaers - Cappel

Date : 30 Mai 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Wemaers. Capel

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 113

Rue, lieu-dit ... : CD 52
Voie Romaine

N° de parcelle : 78

Section cadastrale : ZB

Propriété publique :
Propriété privée : Oui

Bâtiment 10-11

exploitation encore en activité à ce jour. Voir par la suite.

N° de la fiche : 03

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?		
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?		
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?		
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur :

Mairie de Wemaers. Capel

Date : 30 Mai 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Wemaers. Capfel

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Bâtiment 12

Batiment qui a été démoli car danger.

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :
oute de l'ange

° de parcelle : 154

ection cadastrale : 2B

ropriété publique :
ropriété privée : Oui

N° de la fiche : 04

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?		
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?		
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?		
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur :

Mairie de Wemaers. Capfel

Date :

30 Mai 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Wemmers-Coffel

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

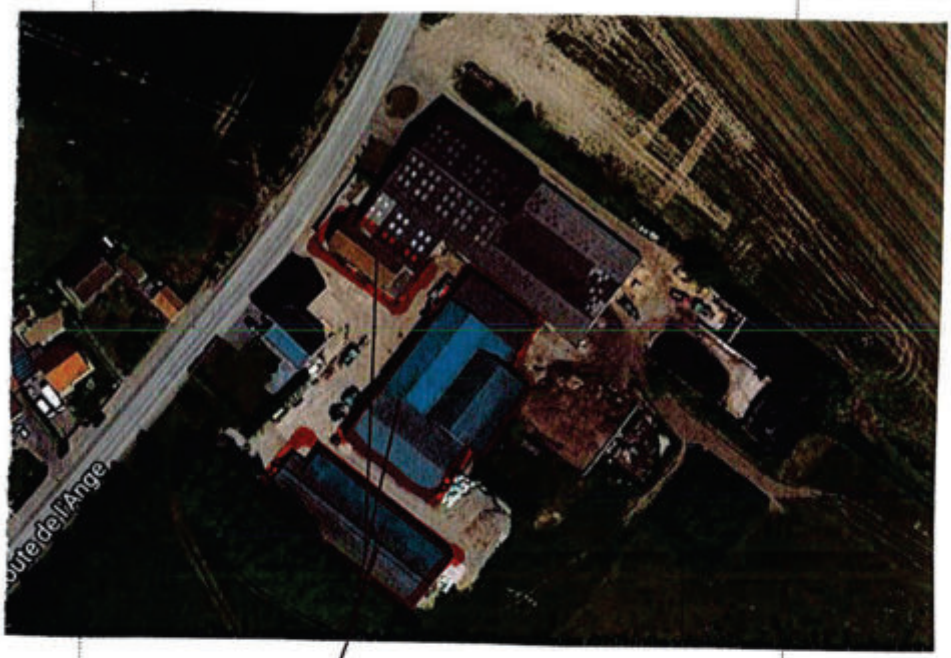

Abri pour Caravanes
ou Camping Cars
1 batiment pour gîtes

N° de voirie : 222

Rue, lieu-dit ... :
Route de l'ange
CD 338

N° de parcelle : 9 - 10

Section cadastrale :
AR 282

Propriété publique :
Propriété privée : Oui

Bâtiment 4-5-6

N° de la fiche : 05

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur :
Mairie de Wemmers-Coffel

Date : 30 Mai 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : WEMAERS CAPPEL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 906

Rue, lieu-dit ... :
CHEMIN DU COFFRE

N° de parcelle : 3

Section cadastrale :
ZD N°3

Propriété publique : NON
Propriété privée : OUI

Bâtiment 13

N° de la fiche : 6

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	x OUI	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x OUI	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x OUI	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x OUI	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	x	x NON
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	x OUI	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		x NON
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x NON
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? 2	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	x OUI	

Coordonnées du rédacteur : VIRGINIE VANHEMS
07 87 45 36 33
VANHEMSVIRGINIE@GMAIL.COM

Date : 10/04/2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : WEMAERS-CAPPEL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 2273

Rue, lieu-dit ... :
Voie Romaine D 52

N° de parcelle : 179

Section cadastrale : ZA

~~Propriété publique :~~
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 7

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	x	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	x	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		x
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	x	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	7	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	x	

Coordonnées du rédacteur :

Date : 26 août 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Wemaegs Capper

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 584

Rue, lieu-dit ... : Petite rue de Zermezeele

N° de parcelle : 2A 157

Section cadastrale : 2A

Propriété publique :

Propriété privée : Y

Bâtiment 15-16

N° de la fiche : 8

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	??	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?		X
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?		X
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur :
M' Mme LAMIDEZ

Date : 12 avril 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : 59670 Wemaers Cappel — Identification

Désignation de l'élément à protéger :

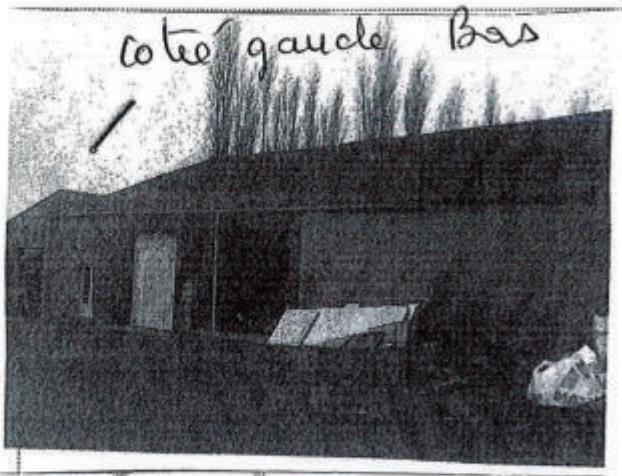

coté droit

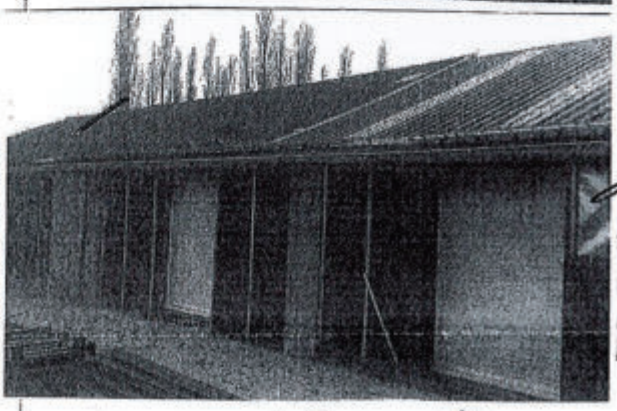

N° de voirie : 889

Rue, lieu-dit ... :
PTR de Zermezeele
59670 Wem

N° de parcelle : D12
2012-03-A0
Section cadastrale :
ZA103-164-
1 ha 04a 46ca

Propriété publique : X
Propriété privée : Oui

DP059655.12A0

Mr et Mme KULAS Patrick et Marina
889 petite rue de Zermezeele
59670 Wemaers Cappel

Bâtiment 17

N° de la fiche : 9

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	4 →	à voir
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	
	..	

Coordonnées du rédacteur : Kulas PATRICK & Marina

Date : 12/04/17

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : WEMAERS CAPPEL

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 345

Rue, lieu-dit ... : CHEMIN DU COFFRE

de parcelle : 54

tion cadastrale : ZD

priété publique :

priété privée :

Bâtiment 23-24

grange attenante à l'habitation.

16,3 m x 6,25 m.
possibilité agrandissement habitation, habitation independante, gîte.

N° de la fiche : **10**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : WESTEEL CHRISTIAN
345 CHEMIN DU COFFRE
59670 WEMAERS CAPPEL
06 86 85 87 66

Date : 13 Avril 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Wemaers. Cappel

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

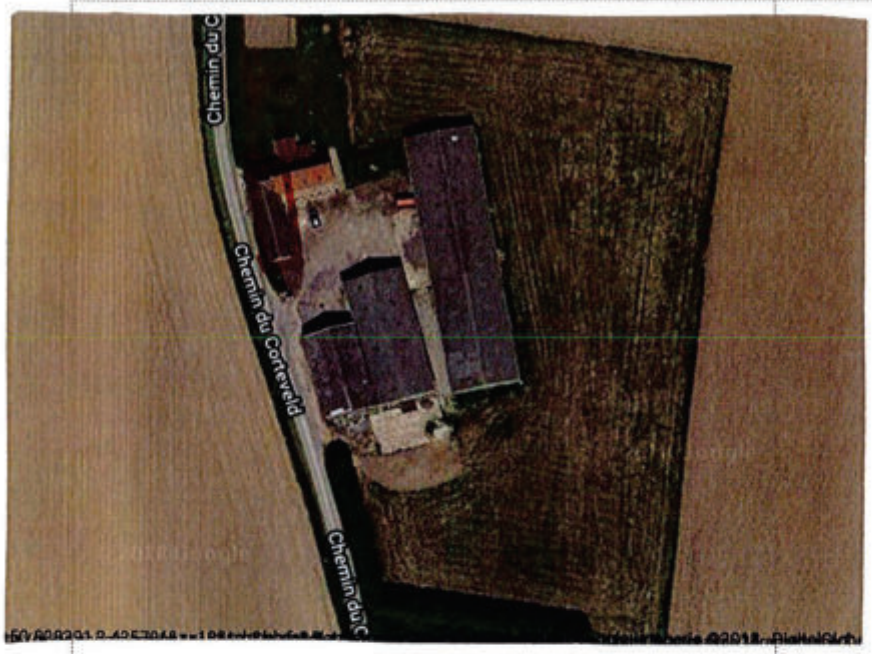

N° de voirie : 182

Rue, lieu-dit ... :
chemin de Corteveld

N° de parcelle : 60

Section cadastrale : AA

Propriété publique :
Propriété privée : Oui

Bâtiment 18

N° de la fiche : **11**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ? (logements ou gîtes)	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur :
Mairie de Wemaers. Cappel

Date : 30 Mai 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Wemaers. Cappel

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

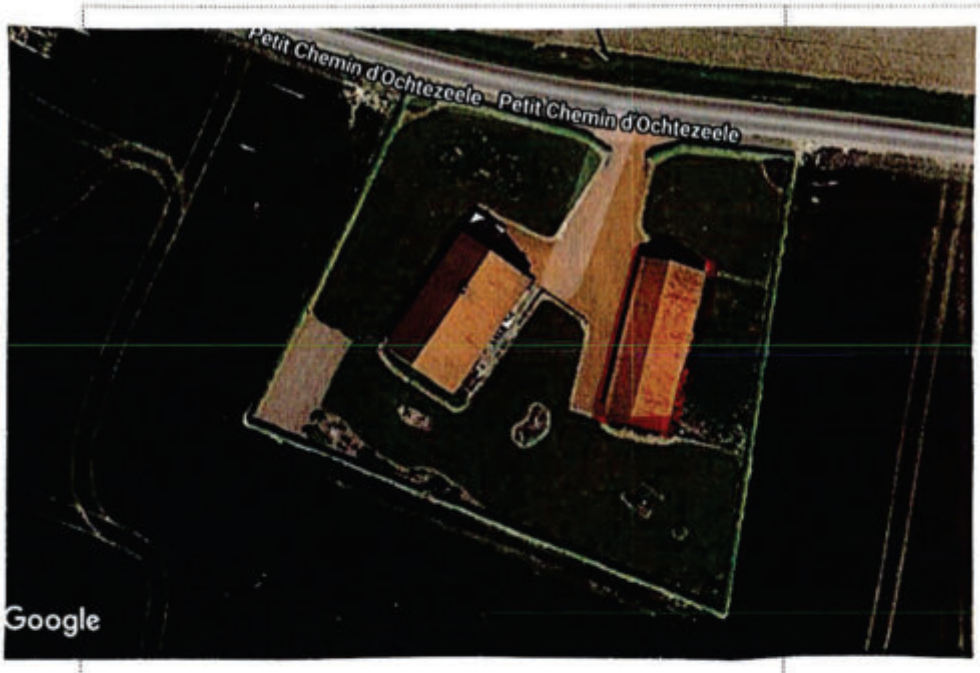

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... :
Petit chemin d'Ochtezeele

N° de parcelle : 49

Section cadastrale : ZC

Propriété publique :
Propriété privée : Oui

Bâtiment 19

N° de la fiche : **12**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ? (logement ou gites)	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ? Voir où en seront les projets de la commune à ce moment là.		

Coordonnées du rédacteur :

Mairie de Wemaers. Cappel

Date : 30 mai 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Wemaers Capfel

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 562

Rue, lieu-dit ... : Petit chemin d'Ochtezeele

N° de parcelle : 53

Section cadastrale : ZC

Propriété publique :

Propriété privée : Oui°

Bâtiment 20

N° de la fiche : **13**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	x	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ? (Gites - Camping - Artisan)	x	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		x
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur :

Mairie de Wemaers. Capfel

Date : 30 Mai 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Wemmers. Capel

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 833

Rue, lieu-dit ... :
Petit chemin d'Ochtezeele

N° de parcelle : 8-7

Section cadastrale : ZC

Propriété publique :
Propriété privée : Oui

Bâtiment 21

exploitation encore en activitée à ce jour. Voir plutard.

N° de la fiche : **14**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?		
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?		
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?		
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur :

Mairie de Wemaers. Capel

Date : 30 Mai 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Wemaers-Cappel

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 230

Rue, lieu-dit ... : Petite route de Zermezeele

N° de parcelle : 177

Section cadastrale : ZA

Propriété publique :

Propriété privée : Oui

Bâtiment 22

exploitation encore en activité.
à voir plutôt.

N° de la fiche : 15

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?		
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?		
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?		
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur :

Mairie de Wemaers-Cappel

Date : 30 Mai 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Wemaers. Cappel

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 791

Rue, lieu-dit ... : Route d'Arnèke

N° de parcelle : 61. 62

Section cadastrale : ZD

Propriété publique :

Propriété privée :

Bâtiment 25-26

exploitation encore en activité

N° de la fiche : **16**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		x
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur :

Mairie de Wemaers. Cappel

Date : 30 Mai 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Wemaers - Cappel

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 1267

Rue, lieu-dit :
chemin de l'agneau

N° de parcelle : 58

Section cadastrale : 2C

Propriété publique :
Propriété privée : oui

Bâtiment 7-8-9

N° de la fiche : **17**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	+	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	+	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	+	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		+
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ? (Gîtes - Activités Artisanales ou Commerciales	+	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		+
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		+
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur :

Mairie de Wemaers - Cappel

Date : 30 Mai 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Wemaers. Cappel

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Bâtiments en agglomération

N° de voirie : 4

Rue, lieu-dit : Angle Rte de l'ange et Rte de Watten

N° de parcelle : AA 45

Section cadastrale : AA

Propriété publique :

Propriété privée : oui

ZONE UB

N° de la fiche : **18**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ? (logements - Gites - Parking)	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur :

Mairie de Wemaers. Cappel

Date : 30 Mai 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Wemaers . Cappel

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 71

Rue, lieu-dit :
Route de l'Ange

N° de parcelle : 29 -54

Section cadastrale : AA

Propriété publique :
Propriété privée : Oui

ZONE UD

N° de la fiche : **19**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ? (Logements, Gîtes, Abri, Camping, activités artisanales)	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur :

Mairie de Wemaers. Cappel

Date : 30 Mai 2018

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : WINNEZEELE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Corps de ferme

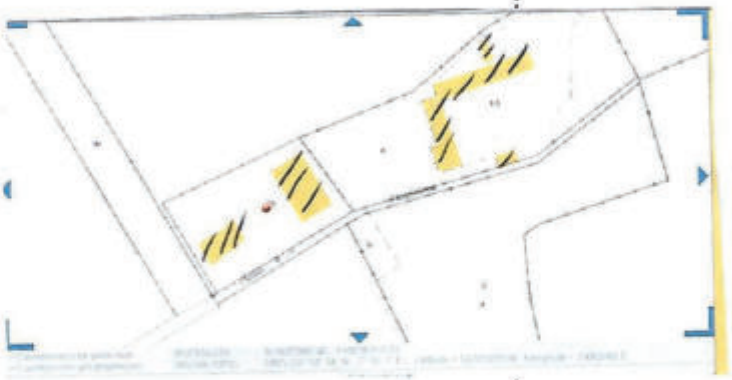

N° de voirie : 3517

Rue, lieu-dit ... : Swaerte Straete

N° de parcelle : IC 63

Section cadastrale :

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

Demande de repérage pour projet de création de gîte.

Bâtiment 6-7-8-9

N° de la fiche : 1

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Vanpeene Anne

Naire -

Date : 30/06/18

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : WINNEZEELE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Corps de ferme

N° de voirie : 121,
Route de la.
Rue, lieu-dit ... : Chapelle

N° de parcelle :
20153 -160

Section cadastrale :

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

Bâtiment 1-2-3-4-5

N° de la fiche : 2

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	2,5 km du centre	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Vanpeene Anne

Date : 30/05/18

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : WINNEZEELE

Identification

Désignation de l'élément à protéger : Grange

Bâtiment 10-11

N° de voirie : 620

Rue, lieu-dit ... : Route de Bergues -

N° de parcelle : ZP 83

Section cadastrale :

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Demande de changement de destination de grange en habitation pour installation d'un jeune agriculteur -

N° de la fiche : 3

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Vanpeene Anne

Date : 01/07/18

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : WINNEZEELE

Désignation de l'élément à protéger : Corps de ferme

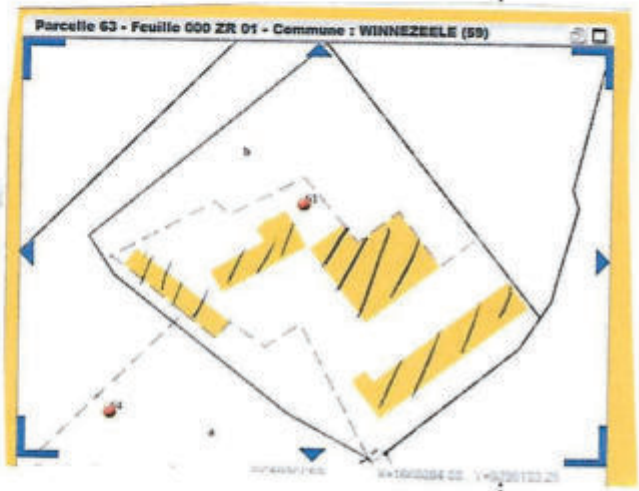

Bâtiment 12-13-14-15

Identification

N° de voirie : Ancien chemin de

Rue, lieu-dit ... : Bergues.

N° de parcelle : ZR 63

Section cadastrale :

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée : Changement de destination à vocation artisanale

N° de la fiche : 4

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	✓	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	✓	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : Vanpeene Anne Marie

Date : 07/07/18

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : VERNEZEELE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Images ©2018 Google, Données cartographiques ©2018 Google 10 m

N° de voirie : 1000

Rue, lieu-dit ... : Rue du Tilleul

N° de parcelle : ZP 17

Section cadastrale :

~~Propriété publique :~~

Propriété privée : Corps de ferme -

Bâtiment 37-38-39-40-41-42-43

N° de la fiche : 5

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : Vanpeene Anne

Date : 15/10/18

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Winnezeele

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Photo

Bâtiment 44

N° de voirie : 1774

Rue, lieu-dit ... : Route du Droogland

N° de parcelle : ZI 140

Section cadastrale :

Propriété publique :

Propriété privée : Un particulier qui souhaite transformer une dépendance en logement, c'est un bâtiment en briques du même style que la maison, les huisseries ont un emplacement prévu -

N° de la fiche : 6

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?		
- 3 - Le bâtiment présente t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : Anne Vanpeene

Date : 15/10/18

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : WINNEZEELE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : ROUTE DE BRAY DUNES

N° de parcelle : ZI

Section cadastrale : 148

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 7

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : ZERNE ZEELE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

voir plan

Photo

N° de voirie : 30

Rue, ~~lieu-dit~~ : Voie Romaine

N° de parcelle : Section B 475

Section cadastrale : Zuyt Veld

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

MINNE Daniel
Marie Christine
changement de destination en gîte ou commerce

Bâtiment 6-7

N° de la fiche : **1**

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	x	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		x
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	x	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		x
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	2	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	x	?

Coordonnées du rédacteur :

MINNE - VANDENBAVIERE
Daniel et Marie Christine

Date : 10 juillet 2018

Bâtiment 25-26

Fiche: 2

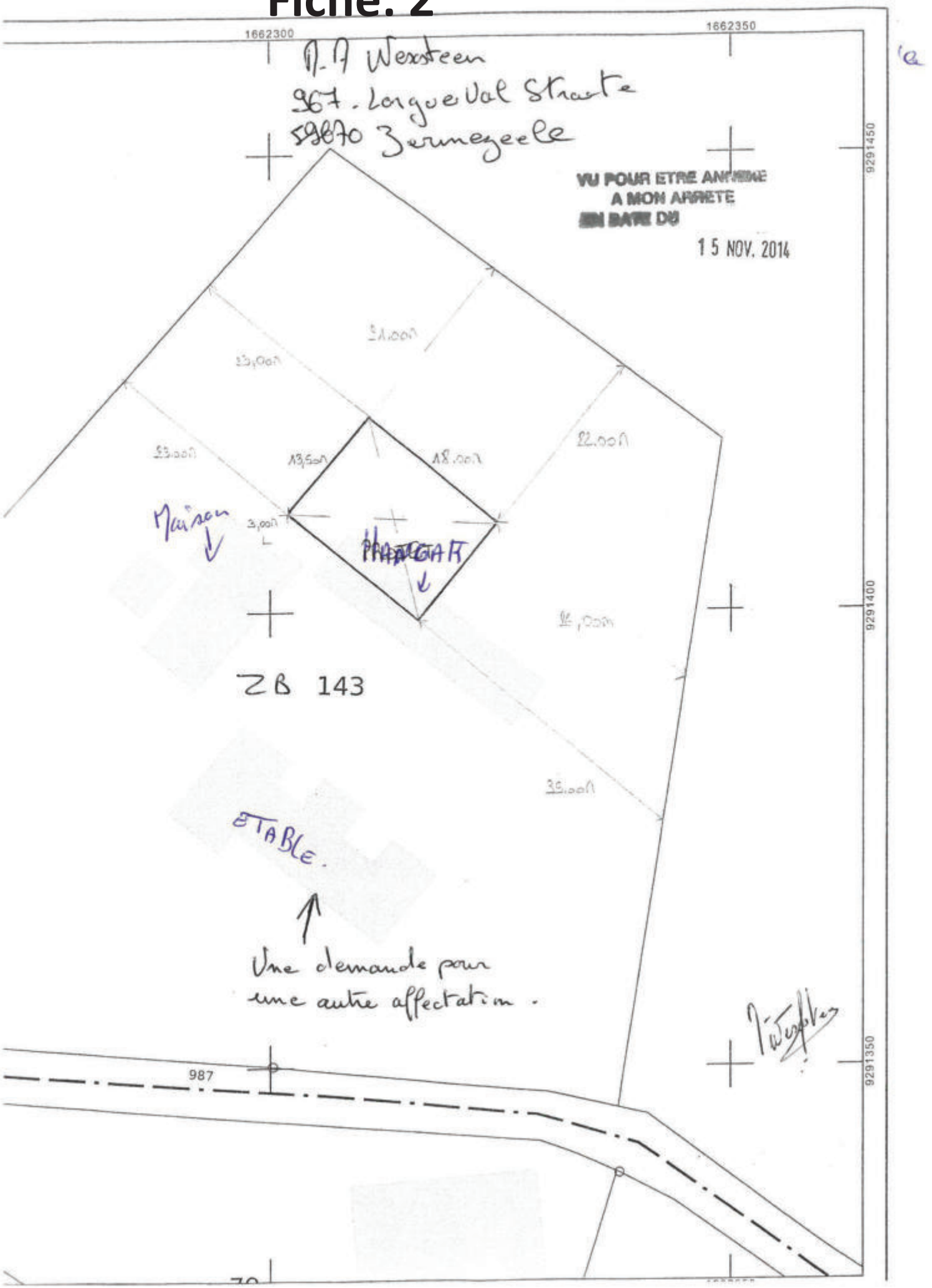

Département :
NORD-LILLE

Commune :
ZERMEZEELE

Section : A
Feuille : 000 A 03

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 19/04/2018
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Monsieur Michel Marcant
646 Route de Wormhout.

changement de destination

Bâtiment 18-19

Fiche: 3

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
HAZEBROUCK
59190
59190 Hazebrouck
tél. 03.28.42.61.72 -fax 03.28.42.61.98
cdif.hazebrouck@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

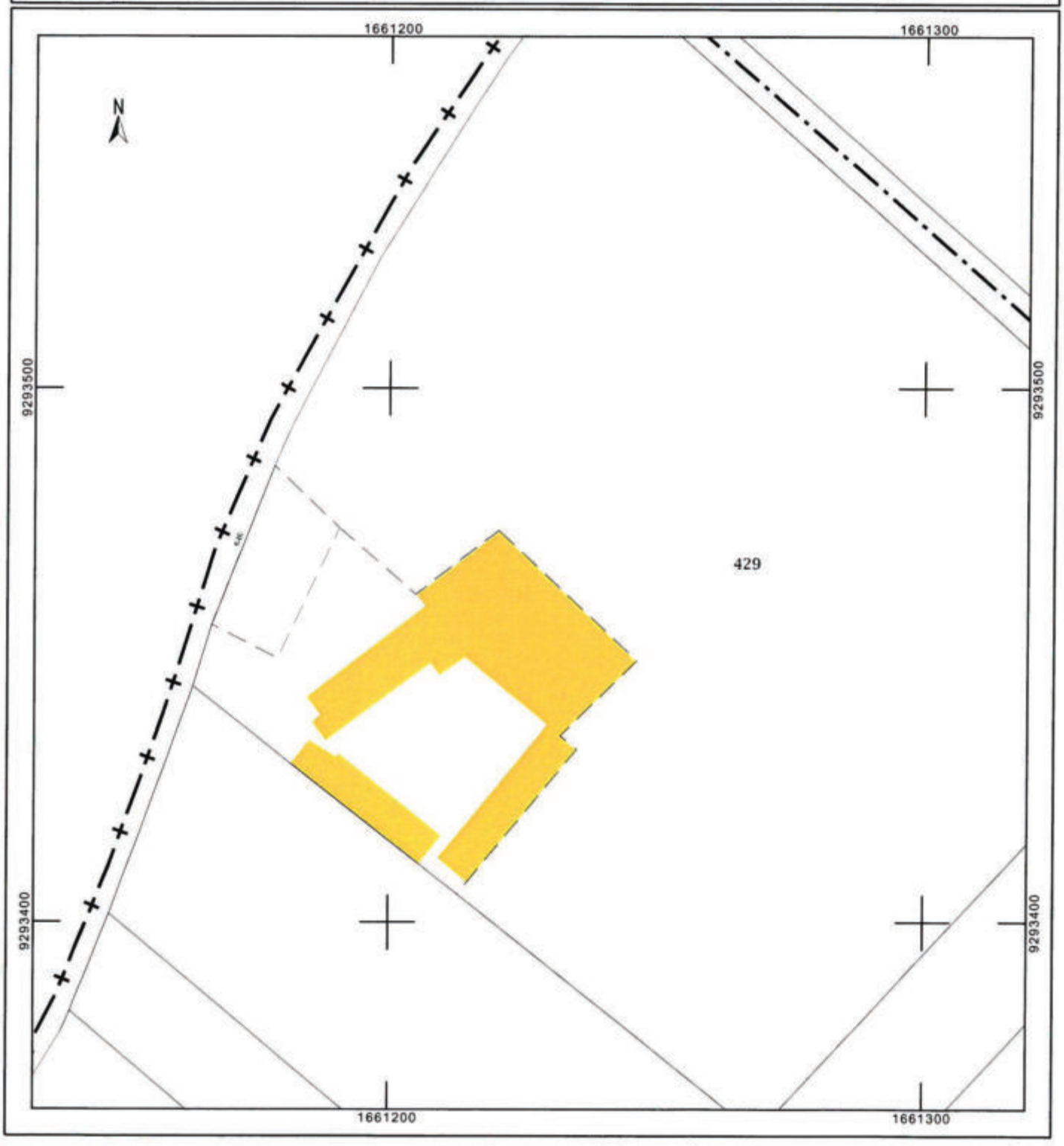

Département :
NORD-LILLE

Commune :
ZERMEZEELE

Section : ZA
Feuille : 000 ZA 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 19/04/2018
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Mr et Mme Notredame
1969 Rue du Crapaud.

changement destination

Bâtiment 12-13-14-15-16-17

Fiche: 4

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
HAZEBROUCK
59190
59190 Hazebrouck
tél. 03.28.42.61.72 -fax 03.28.42.61.98
cdif.hazebrouck@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

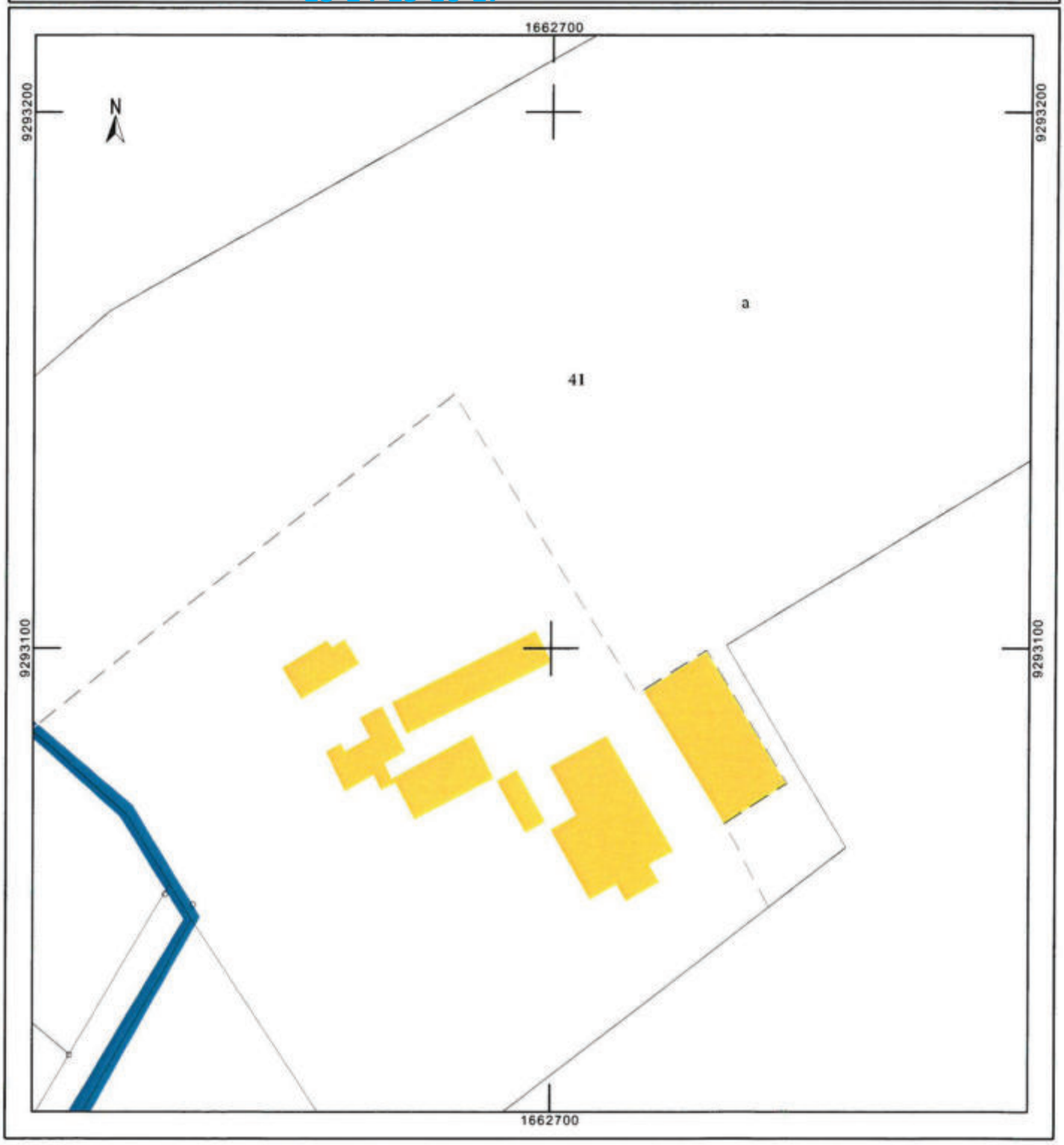

Département :
NORD-LILLE

Commune :
ZERMEZEELE

Section : ZB
Feuille : 000 ZB 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 19/04/2018
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Madame Berteloot René
1572 Steenvoorde Straete

changement de destination

Bâtiment 20-21-22-23-24

Fiche: 5

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
HAZEBROUCK
59190
59190 Hazebrouck
tél. 03.28.42.61.72 -fax 03.28.42.61.98
cdif.hazebrouck@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

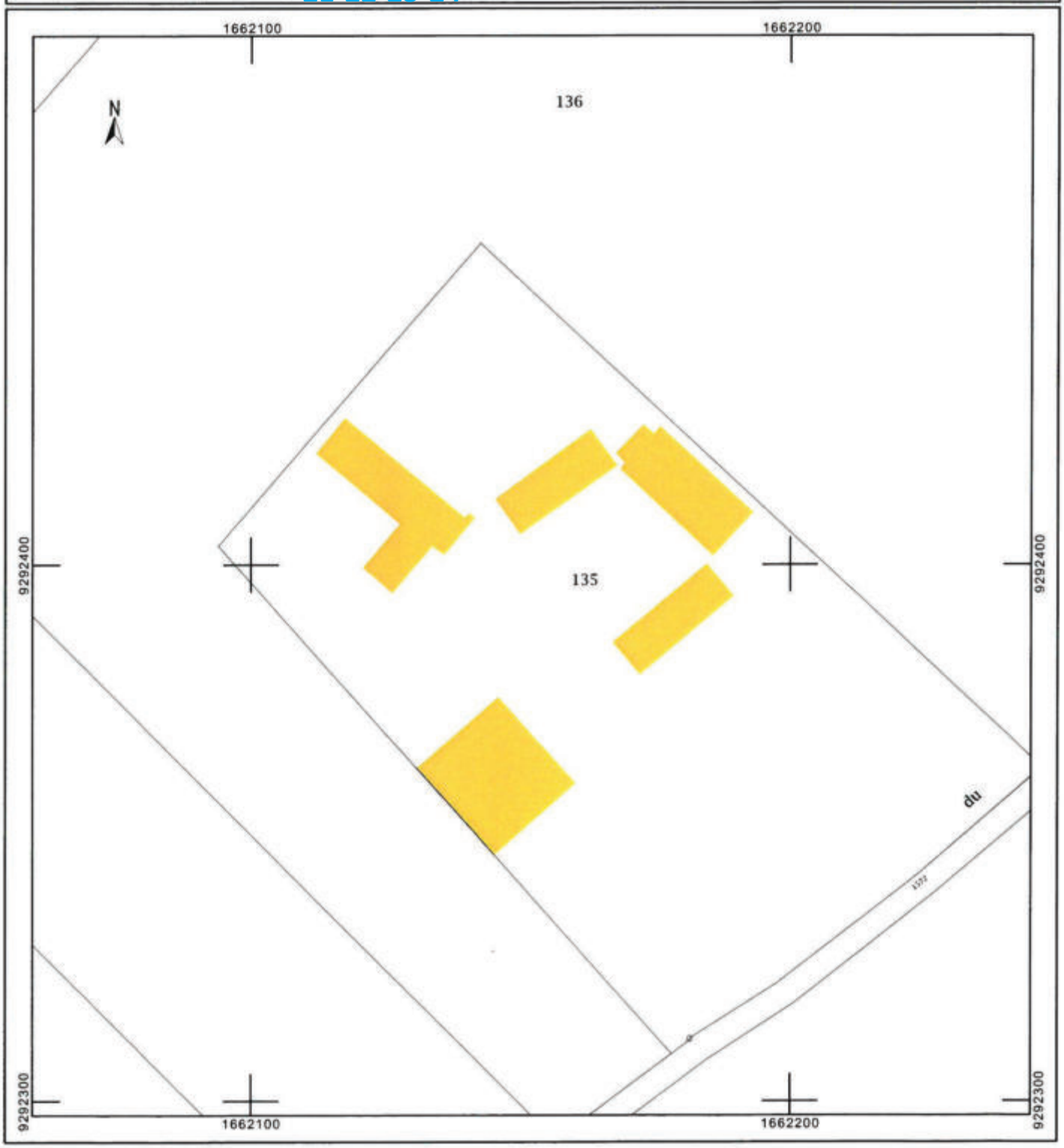

Département :
NORD-LILLE

Commune :
ZERMEZEELE

Section : ZA
Feuille : 000 ZA 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/1250

Date d'édition : 19/04/2018
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
HAZEBROUCK
59190
59190 Hazebrouck
tél. 03.28.42.61.72 -fax 03.28.42.61.98
cdif.hazebrouck@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

Micheline Decuypere.
1349 Rue du Crapaud.
changement de destination

Bâtiment 8-9-10-11

Fiche: 6

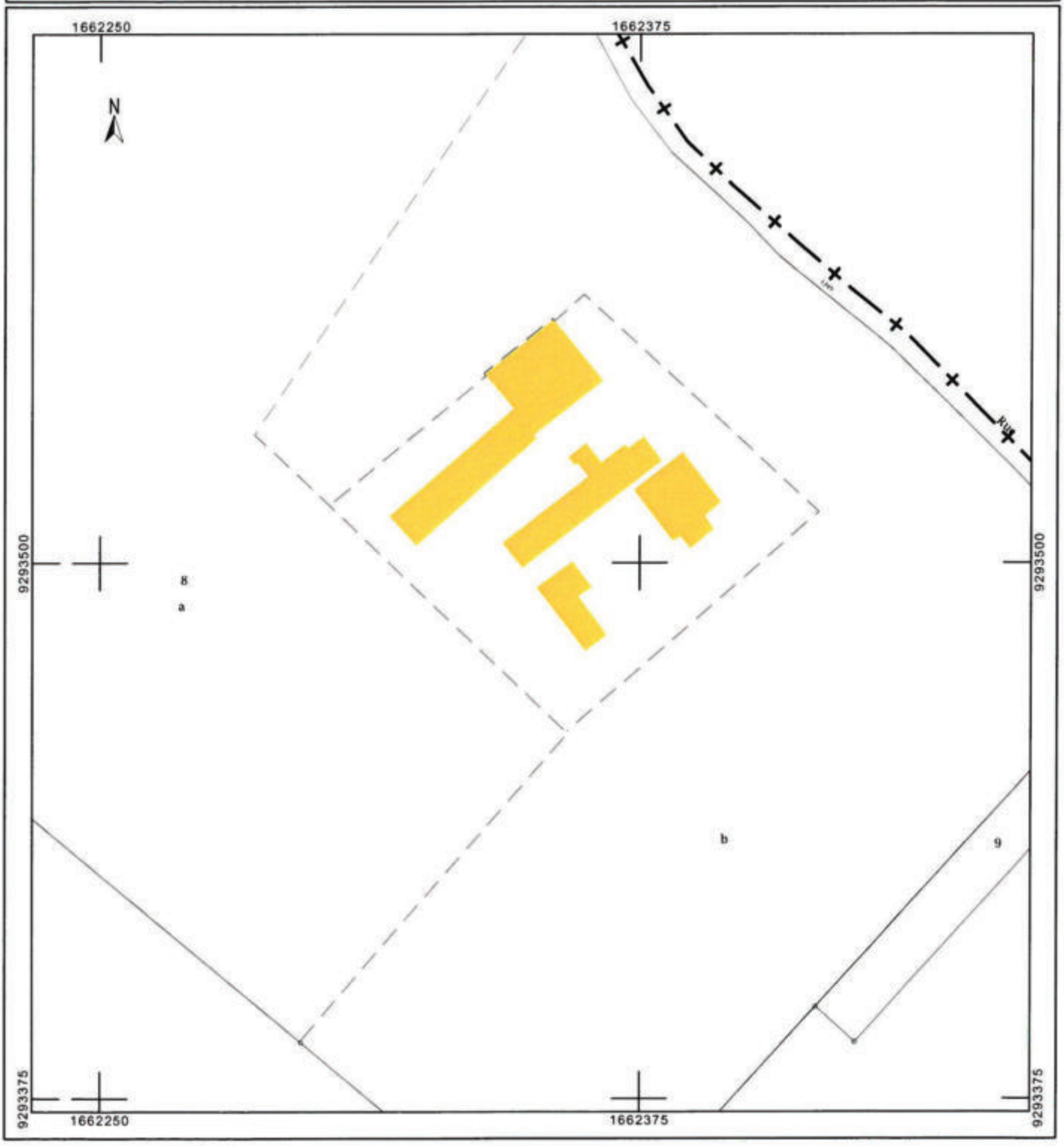

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : ZERMEZEELE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 957

Rue, lieu-dit ... :
kerke weg

N° de parcelle : 65

Section cadastrale : ZD

Propriété publique : Non
Propriété privée : Oui

N° de la fiche : 7

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	x	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	x	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	x	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	x	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		x
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		x
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		x
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	x	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?	1	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	1	

Coordonnées du rédacteur : MARTEL Daisy

Date : 22 oct 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : ZUYTPEENE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 791

Rue, lieu-dit ... :
Nordstraete

N° de parcelle : 58

Section cadastrale :
ZL

Photo

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :
Lafère Michel

Bâtiment 10-11

N° de la fiche : **1**

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? gîtes		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur : LAFERE Michel

Date : 10/09/18

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : ZUYTPEENE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 34

Rue, lieu-dit ... :
Route de Bavinchove

N° de parcelle : ZC 84 - 88

Section cadastrale :
ZC

Voir plan.

Photo

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :
Deheele Cyrey.

N° de la fiche : 2

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : mairie de Zuytpeene
320 la Place
59670 ZUYTPEENE

Date : 26.10.18

Département :
NORD-LILLE

Commune :
ZUYTPEENE

Section : ZC
Feuille : 000 ZC 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 26/10/2018
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Deheele Guy.
ZC ~~87~~ - 88 - ~~10~~.
Changement de destination ☐
logement.

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
HAZEBROUCK
59190
59190 Hazebrouck
tél. 03.28.42.61.72 -fax 03.28.42.61.98
cdif.hazebrouck@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

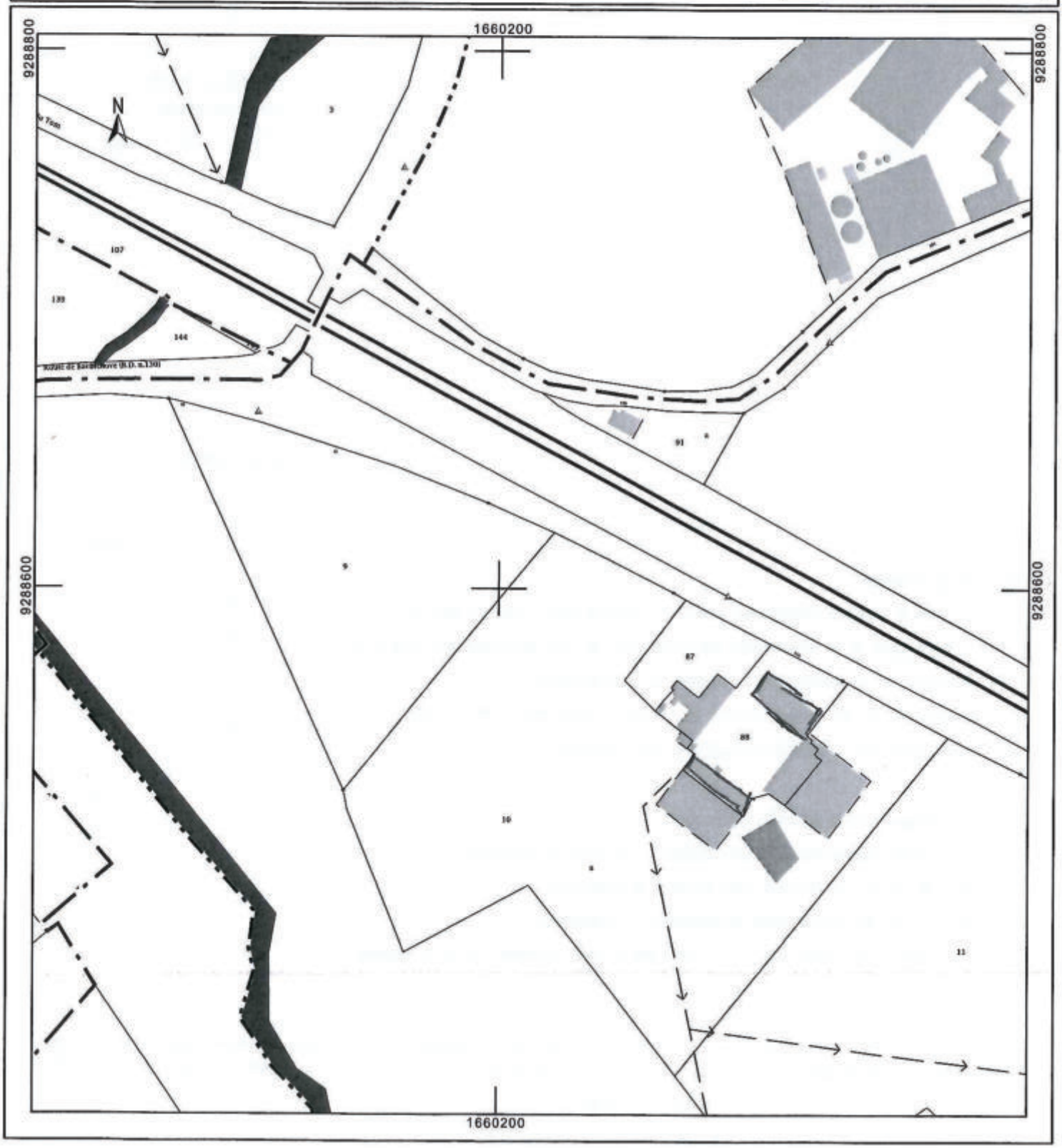

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : ZUYTPEENE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Voir plan.

Photo

N° de voirie : 284

Rue, lieu-dit ... :
Haut Stracte

N° de parcelle : 89 - ~~90~~

Section cadastrale :
ZC

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée :
Dassonneville Edith

N° de la fiche : 3

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : Mairie de ZUYTPEENE
320 la Place
59670 ZUYTPEENE

Date : 26.10.18

Département :
NORD-LILLE

Commune :
ZUYTPEENE

Section : ZC
Feuille : 000 ZC 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 26/10/2018
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Dassonneville Edith
ZC 89-90.
changement de destination ☐
logement

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
HAZEBROUCK
59190
59190 Hazebrouck
tél. 03.28.42.61.72 -fax 03.28.42.61.98
cdif.hazebrouck@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

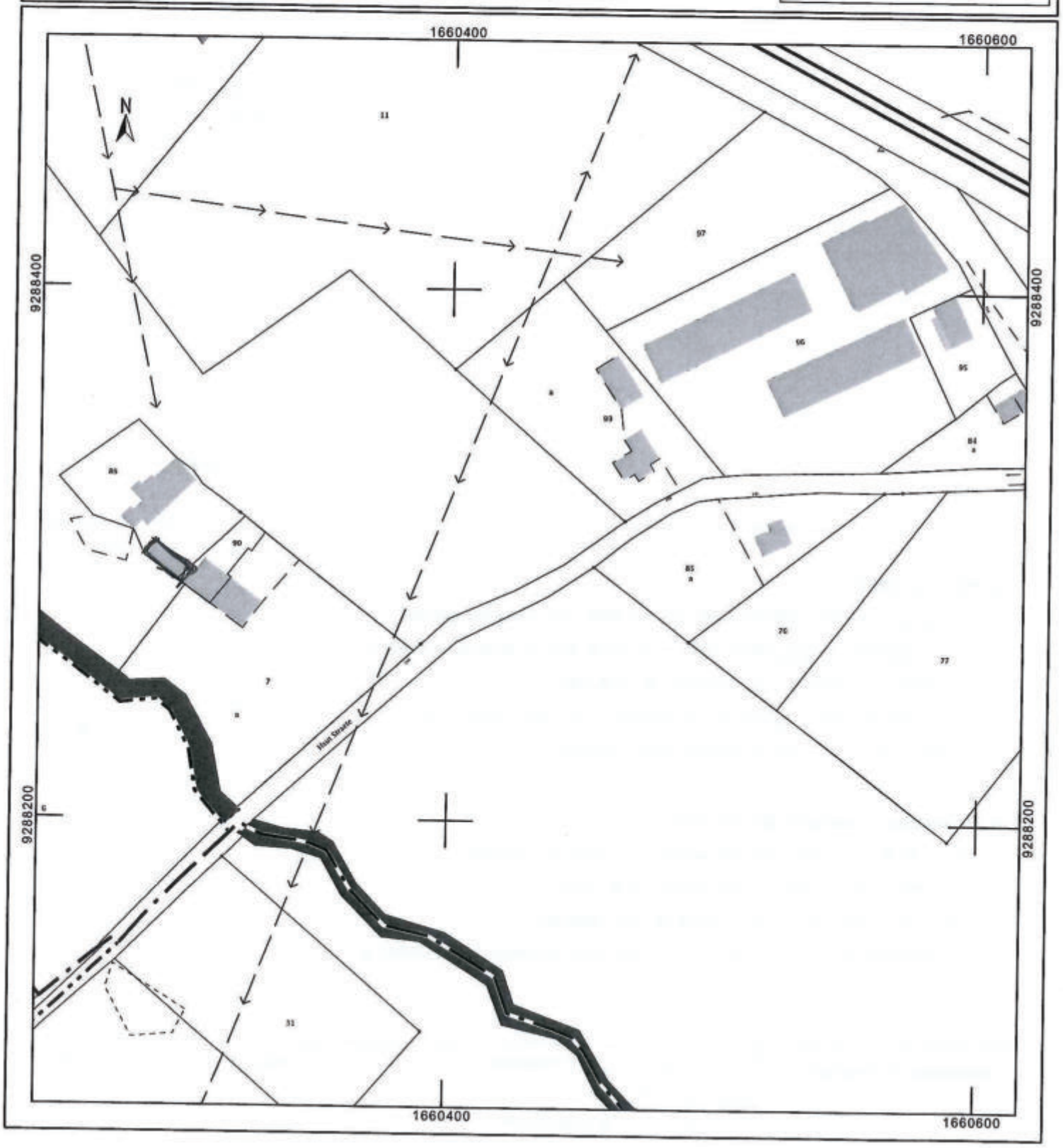

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : ZUYTPEENE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Voir plan

Photo

N° de voirie : 713

Rue, lieu-dit ... :
Route de Wemaers Cappel

N° de parcelle : 103

Section cadastrale : ZB

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

Dequidt

N° de la fiche : 4

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : Mairie de ZUYTPEENE
320 la Place
59670 ZUYTPEENE

Date : 26.10.18

Département :
NORD-LILLE

Commune :
ZUYTPEENE

Section : ZB
Feuille : 000 ZB 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/5000

Date d'édition : 26/10/2018
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Dequidt succession
ZB 103
changement de destination
activité économique
logement.

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
HAZEBROUCK
59190
59190 Hazebrouck
tél. 03.28.42.61.72 -fax 03.28.42.61.98
cdif.hazebrouck@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

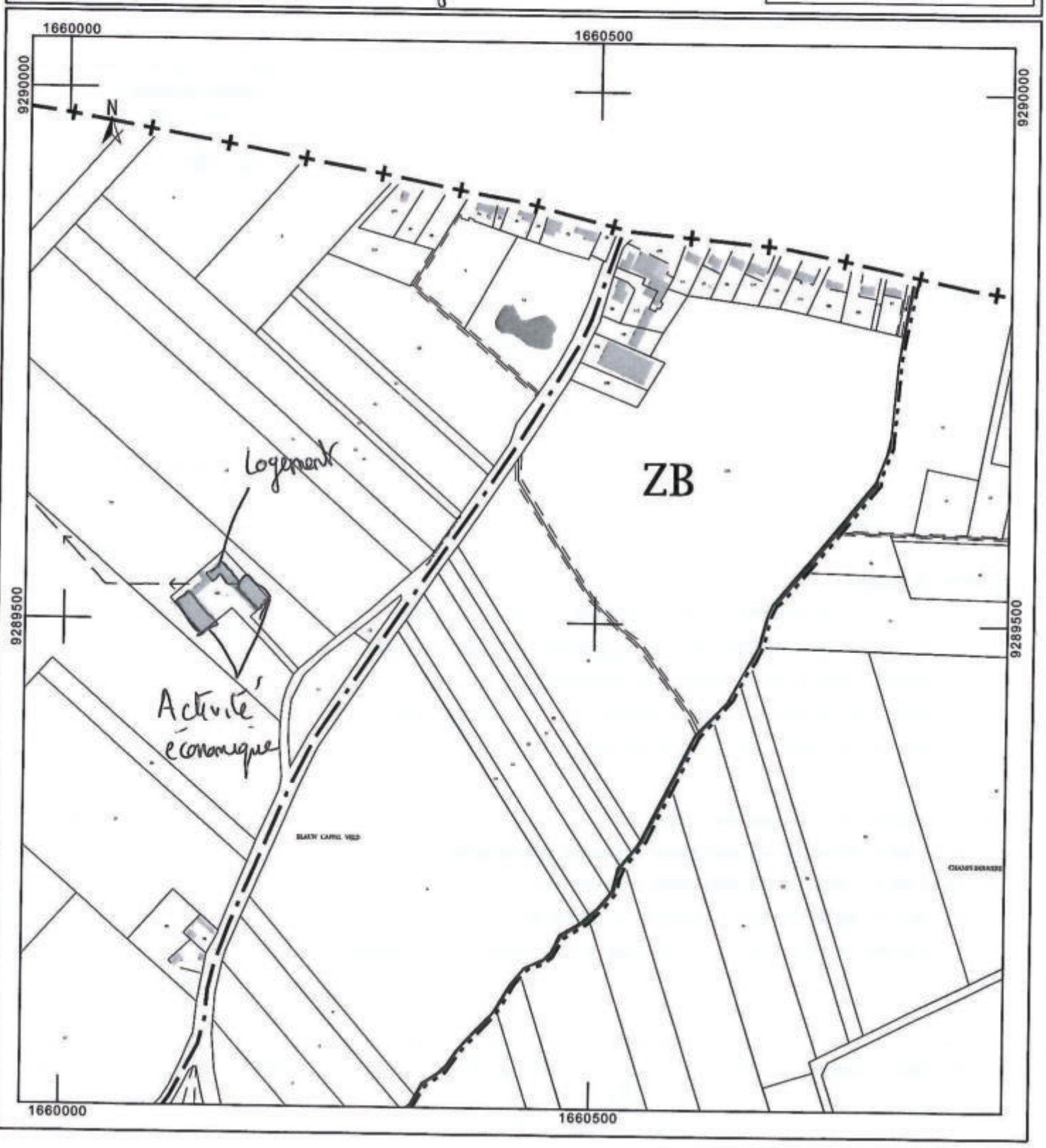

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : ZUYTPEENE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Voir plan

Photo

N° de voirie : 667

Rue, lieu-dit ... :
Chemin de Bambrugge

N° de parcelle : 106

Section cadastrale : ZN

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :
Bève Fernande

N° de la fiche : 5

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?	X	
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : Mairie de ZUYTPEENE
380 la Place
59670 ZUYTPEENE

Date : 26-10-18

Département :
NORD-LILLE

Commune :
ZUYTPEENE

Section : ZN
Feuille : 000 ZN 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/5000

Date d'édition : 26/10/2018
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Beive Fernande
ZN 106
changement de destination
logement.

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
HAZEBROUCK
59190
59190 Hazebrouck
tél. 03.28.42.61.72 -fax 03.28.42.61.98
cdif.hazebrouck@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

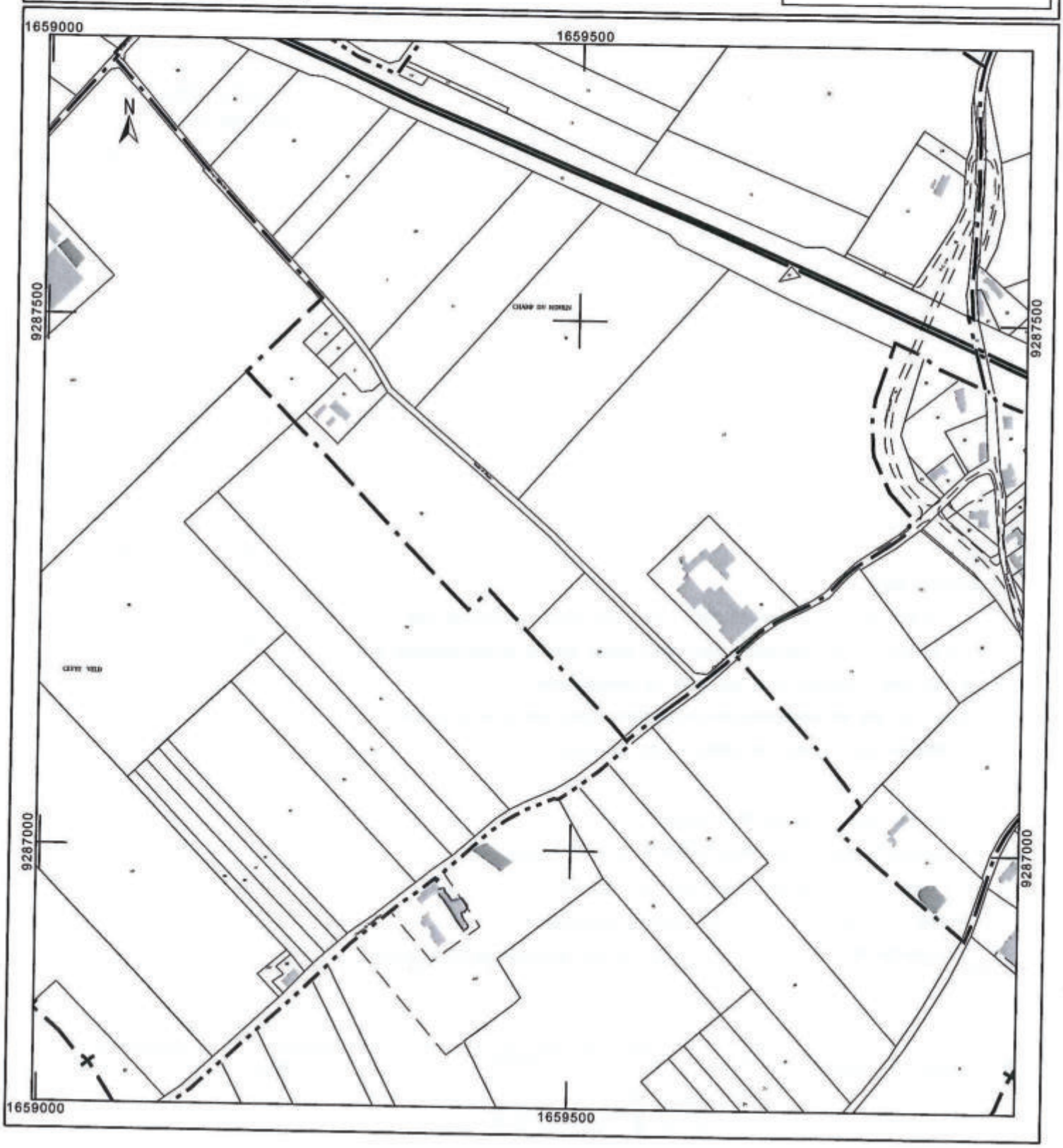

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : ZUYTPEENE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Voir plan

Photo

N° de voirie : 2176

Rue, lieu-dit ... :
Route de Steenvoorde

N° de parcelle : 27 . a

Section cadastrale : ZK

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :
Roelandt Christian

N° de la fiche : 6

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	X
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?		X
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : Mairie de ZUYTPEENE
380 la Place
59670 ZUYTPEENE

Date : 26.10.18

Département :
NORD-LILLE

Commune :
ZUYTPEENE

Section : ZK
Feuille : 000 ZK 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/5000

Date d'édition : 26/10/2018
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Roelandt Christian
ZK 27.6
changement de destination
activité économique ☐

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
HAZEBROUCK
59190
59190 Hazebrouck
tél. 03.28.42.61.72 -fax 03.28.42.61.98
cdif.hazebrouck@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

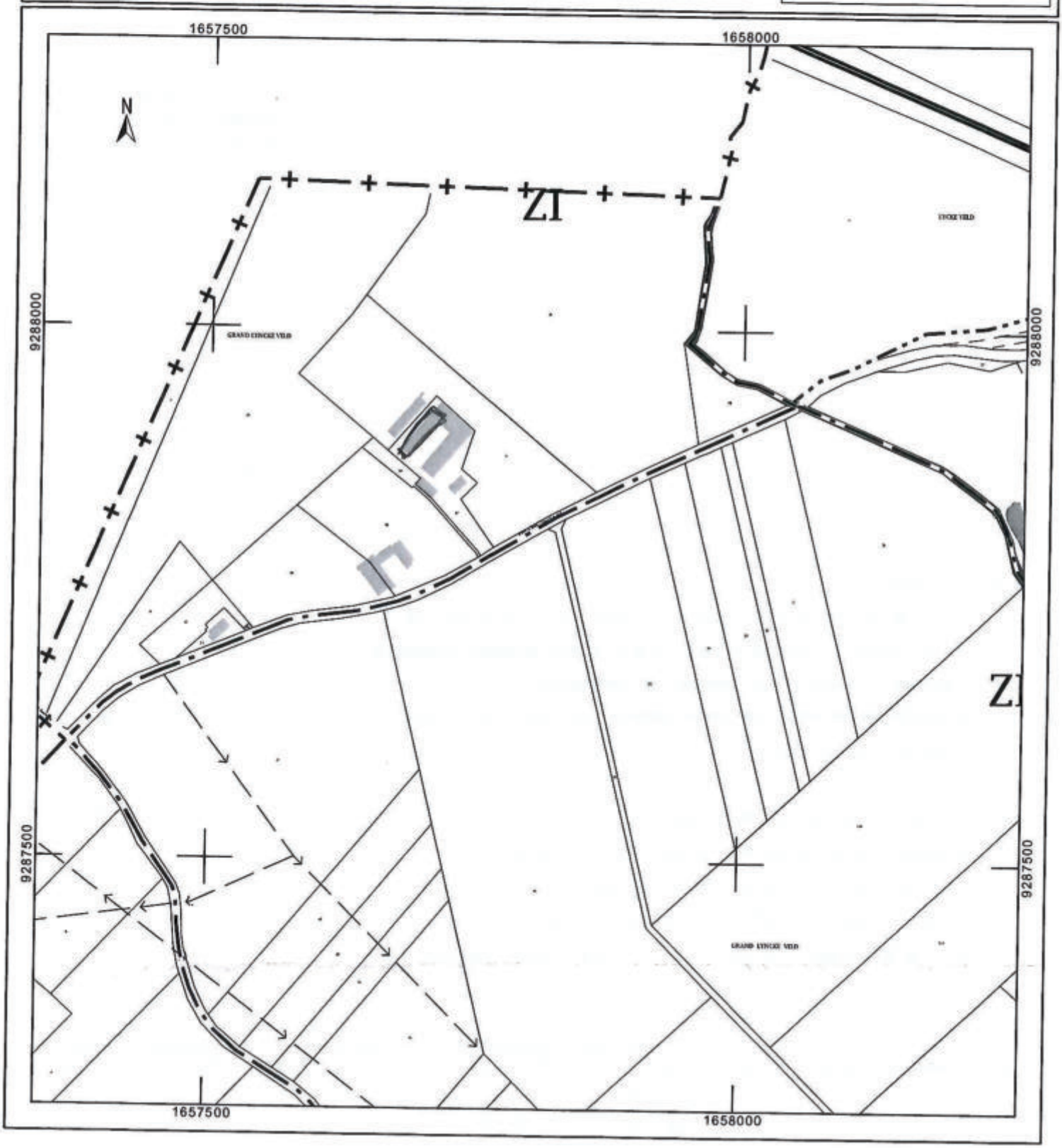

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : ZUYTPEENE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

Voir plan

Photo

N° de voirie : 1461

Rue, lieu-dit ... :
Route de Nordpeene

N° de parcelle : 116. ~~117~~

Section cadastrale :
ZL

~~Propriété publique~~ :
Propriété privée :
Bolle François

N° de la fiche : 7

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur : Mairie de ZUYTPEENE
320 la Place
59670 ZUYTPEENE

Date : 26.10.18

Département :
NORD-LILLE

Commune :
ZUYTPEENE

Section : ZL
Feuille : 000 ZL 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 26/10/2018
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Bolle François
ZL 116 - ~~117~~
changement de destination
logement
Activité économique

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
HAZEBROUCK
59190
59190 Hazebrouck
tél. 03.28.42.61.72 -fax 03.28.42.61.98
cdif.hazebrouck@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

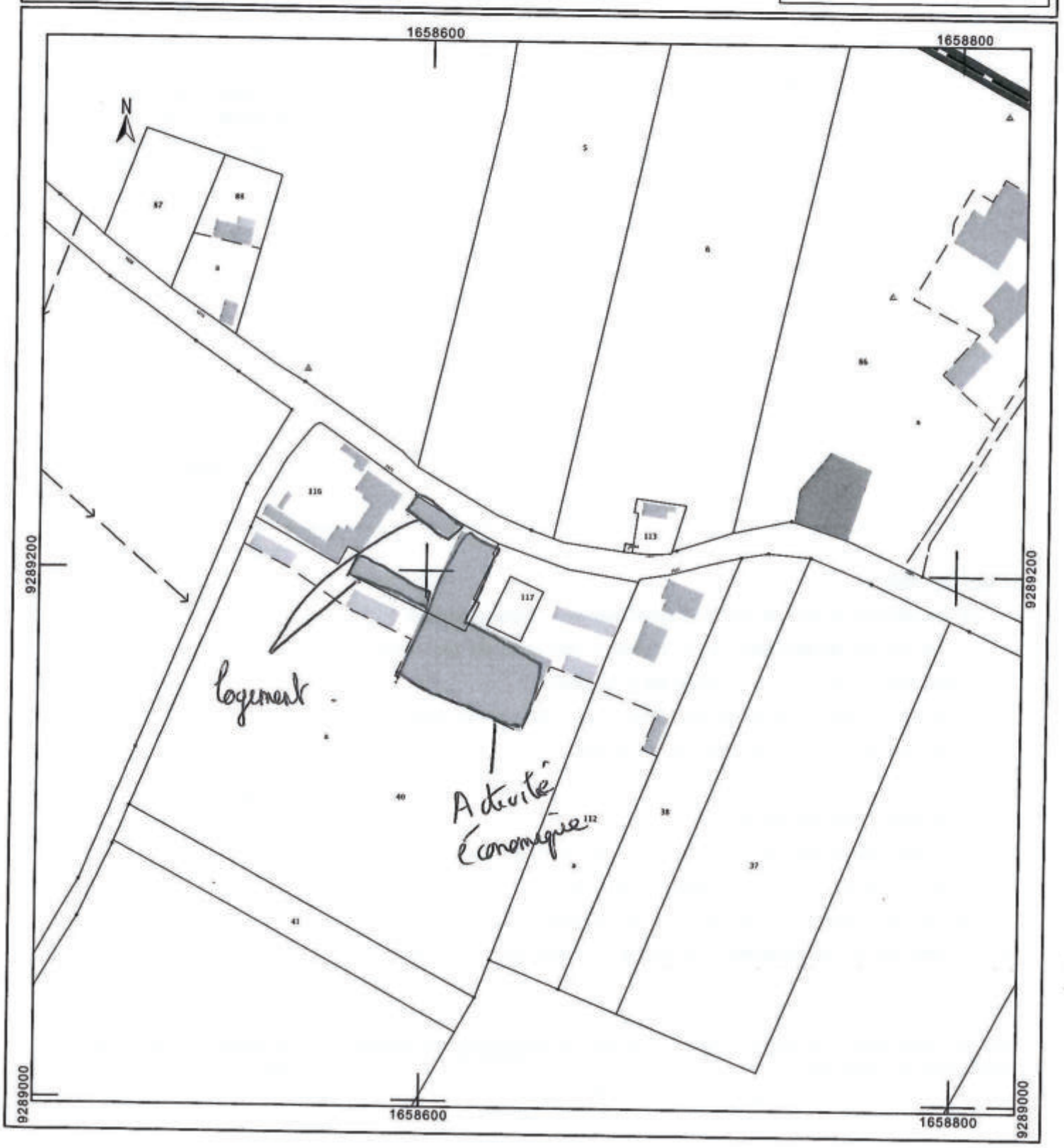

Fiche Changement de destination

Nom de la commune :

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie : 292

Rue, lieu-dit ... : la Place

Voir plan

Photo

N° de parcelle : 77

Section cadastrale : AA

~~Propriété publique~~ :

Propriété privée :

Raoul Bertin

N° de la fiche : 8

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?		X
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		

Coordonnées du rédacteur :

Date : 26/10/2018

Département :
NORD-LILLE

Commune :
ZUYTPEENE

Section : AA
Feuille : 000 AA 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 21/01/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

AA 77
Changement de destination
Logement + activité économique

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
HAZEBROUCK
59190
59190 Hazebrouck
tél. 03.28.42.61.72 -fax 03.28.42.61.98
cdif.hazebrouck@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

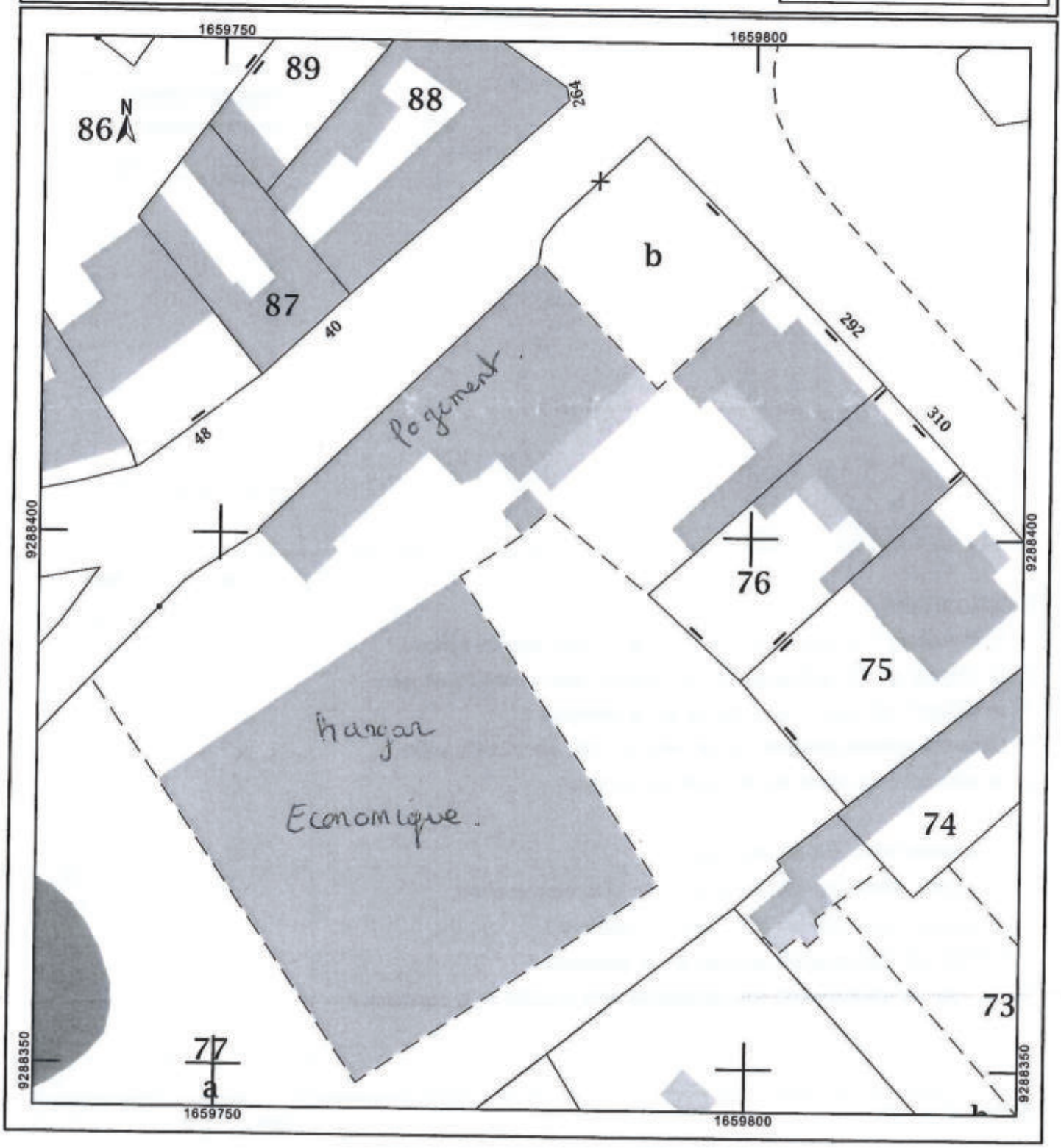

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Route de Cassel

N° de parcelle : 75

Section cadastrale : ZB

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 9

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		0
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		0
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2021

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : ZUYTPEENE

Identification

Désignation de l'élément à protéger :

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : ROUTE DES TROIS ROIS

N° de parcelle : ZO

Section cadastrale : 53

~~Propriété publique :~~

Propriété privée :

N° de la fiche : 1

Questionnaire :

	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?		X
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?		X
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		X
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ? (seul logement existant à vocation d'habitation autorisé)	0	
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?		X

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2020

Fiche Changement de destination

Nom de la commune : Identification

Désignation de l'élément à protéger :

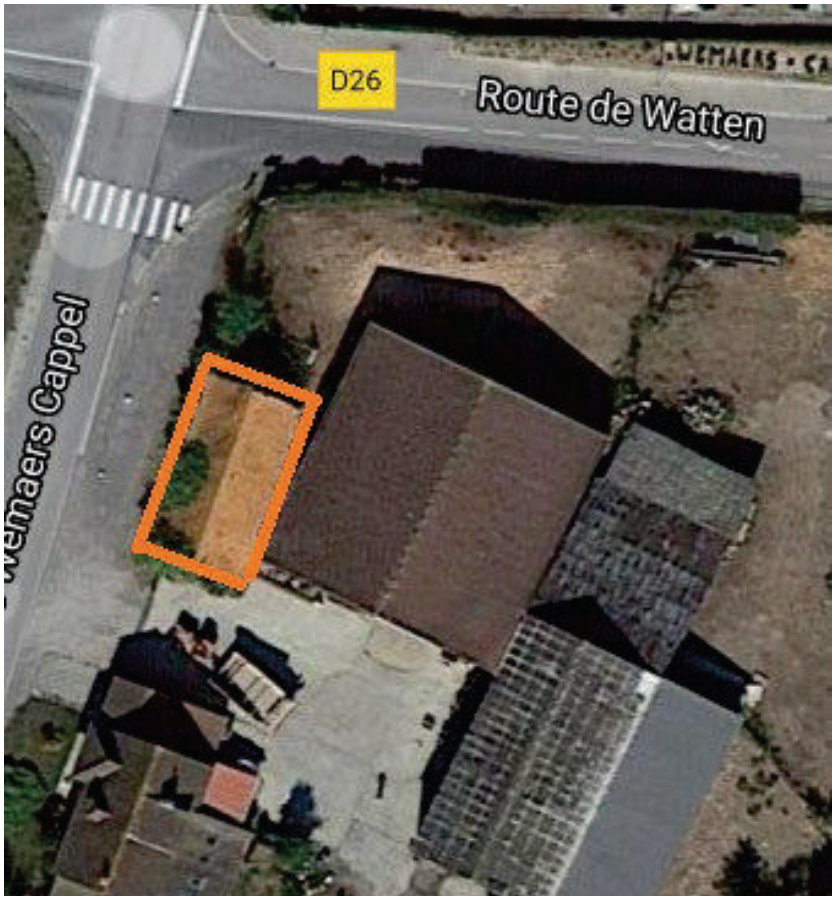

N° de voirie :

Rue, lieu-dit ... : Route de Watten

N° de parcelle : 110

Section cadastrale : ZB

~~Propriété publique :~~
Propriété privée :

N° de la fiche : 10

Questionnaire :	Oui	Non
- 1 - Le changement de destination est-il compatible avec l'activité agricole ?	X	
- 2 - Le changement de destination est-il compatible avec la qualité paysagère ?	X	
- 3 - Le bâtiment présente-t-il un potentiel de réhabilitation ?	X	
- 4 - La parcelle est-elle desservie par les réseaux : eau, électricité et voirie ?	X	
- 5 - Le bâtiment est-il proche du centre et des services ?	X	
- 6 - La vocation future doit-elle être mixte ?	X	
- 7 - La vocation future doit-elle être limitée à l'activité économique ?	X	
- 8 - La vocation future doit-elle être limitée au logement ?		0
- 9 - Combien de logements doit-on autoriser au maximum ?		0
- 10 - Le potentiel de logements est-il compatible avec le projet de la commune ?	X	

Coordonnées du rédacteur :

Date : 2021

Fiche Changement de destination (zones A et N)

Nom de la commune : Zuytpeene
N° de fiche : 11
Date de rédaction : novembre 2022
Date d'intégration : 13/12/2022
Rédacteur de la fiche : AGUR
Zonage : A

Adresse : 337 chemin bambrugge

Section cadastrale et N° de parcelle : ZE106

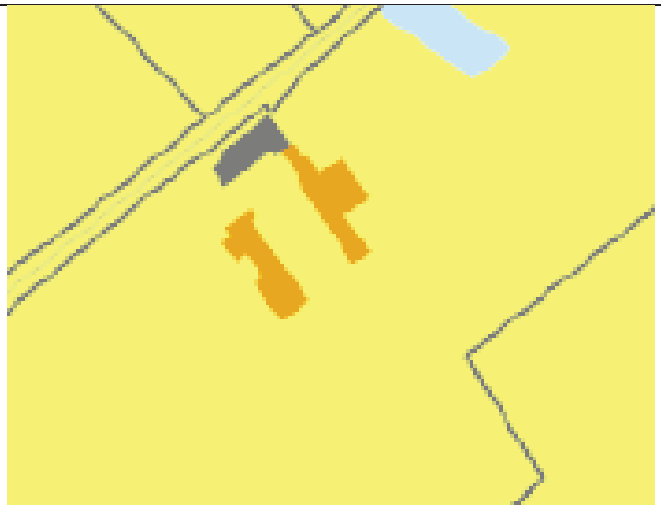

Commentaires :

Destination(s)* future(s) autorisée(s) pour le bâtiment (merci de cocher les destinations possibles ; en complément, possibilité de barrer les sous-destinations qui ne sont pas souhaitées) :

- **Habitation**
  - Logement (y compris gites et chambres d'hôtes limitées à 5 chambres)
  - ~~Hébergement (de type foyer notamment)~~

Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par bâtiment repéré ? 1
Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par fiche ?

- ~~**Commerce et activités de service**~~
  - ~~Artisanat et commerce de détail~~
  - ~~Restauration~~
  - ~~Commerce de gros~~
  - ~~Activités de services ou s'effectue l'accueil d'une clientèle~~
  - ~~Hébergement hôtelier et touristique (résidences de tourisme, hôtels)~~
  - ~~Cinéma~~
- ~~**Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire**~~
  - ~~Industrie~~
  - ~~Entrepôt~~
  - ~~Bureau~~
  - ~~Centre de congrès et d'exposition~~

Destination* : les destinations des constructions sont définies par l'arrêté du 10 novembre 2016 définissant les destinations et sous-destinations de constructions. Elles sont explicitées en partie 3 du règlement écrit.

Fiche Changement de destination (zones A et N)

Nom de la commune : Zuytpeene
N° de fiche : 12
Date de rédaction : novembre 2022
Date d'intégration : 13/12/2022
Rédacteur de la fiche : Mme Neuville
Zonage : A

Adresse : 791 rue Noord straete

Section cadastrale et N° de parcelle : ZL 49

Commentaires : la fiche concerne les bâtiments encadrés en rouge.
Le projet prévoit de :

- Créer un espace de stockage et de vente de la production agricole
- Créer un lieu de rencontre et d'échanges pour les habitants.

Destination(s)* future(s) autorisée(s) pour le bâtiment (merci de cocher les destinations possibles ; en complément, possibilité de barrer les sous-destinations qui ne sont pas souhaitées) :

- ~~**Habitation**~~
  - ~~Logement (y compris gites et chambres d'hôtes limitées à 5 chambres)~~
  - ~~Hébergement (de type foyer notamment)~~

~~Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par bâtiment repéré ?~~
~~Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par fiche ?~~

- **Commerce et activités de service**
  - Artisanat et commerce de détail
  - ~~Restauration~~
  - ~~Commerce de gros~~
  - Activités de services ou s'effectue l'accueil d'une clientèle
  - ~~Hébergement hôtelier et touristique (résidences de tourisme, hôtels)~~
  - ~~Cinéma~~
- **Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire**
  - ~~Industrie~~
  - Entrepôt
  - ~~Bureau~~
  - ~~Centre de congrès et d'exposition~~

Destination* : les destinations des constructions sont définies par l'arrêté du 10 novembre 2016 définissant les destinations et sous-destinations de constructions. Elles sont explicitées en partie 3 du règlement écrit.

Fiche Changement de destination (zones A et N)

Nom de la commune : Zuytpeene
N° de fiche : 13
Date de rédaction : novembre 2022
Date d'intégration : 13/12/2022
Rédacteur de la fiche : Mme Neuville
Zonage : A

Adresse : 791 rue Noord straete

Section cadastrale et N° de parcelle : ZL 58

Commentaires : la fiche concerne tous les bâtiments encadrés en rouge. Le projet porte sur la totalité du corps de ferme et doit prévoir la création de gîtes et de chambres d'hôtes, un espace de détente, deux logements, deux cabinets pour des activités de profession libérale et une salle de de sport (et/ou activités artistiques).

Destination(s)* future(s) autorisée(s) pour le bâtiment (merci de cocher les destinations possibles ; en complément, possibilité de barrer les sous-destinations qui ne sont pas souhaitées) :

- **Habitation**
  - Logement (y compris gites et chambres d'hôtes limitées à 5 chambres)
  - Hébergement (de type foyer notamment)

Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par bâtiment repéré ?
Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par fiche ?

- **Commerce et activités de service**
  - Artisanat et commerce de détail
  - ~~Restauration~~
  - ~~Commerce de gros~~
  - Activités de services ou s'effectue l'accueil d'une clientèle
  - Hébergement hôtelier et touristique (résidences de tourisme, hôtels)
  - ~~Cinéma~~
- ~~**Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire**~~
  - ~~Industrie~~
  - ~~Entrepôt~~
  - ~~Bureau~~
  - ~~Centre de congrès et d'exposition~~
- **Equipements d'intérêts collectifs et services publics**
  - Salles d'arts et de spectacles
  - Equipements sportifs

Destination* : les destinations des constructions sont définies par l'arrêté du 10 novembre 2016 définissant les destinations et sous-destinations de constructions. Elles sont explicitées en partie 3 du règlement écrit.